This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

CARREL MOF

Digitized by Google

950462

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

375508
950462

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GENÈVE

Tome II — Livraison 1

GENÈVE
LIBRAIRIE J. JULLIEN
PARIS
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
82, rue Bonaparte, 82

1898

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GENÈVE

II

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GENÈVE

TOME DEUXIÈME

GENÈVE
LIBRAIRIE A. JULLIEN

1898-1904

Digitized by Google

Digitized by Google

375508

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1897

BIBLIOTH. DE LA VILLE DE LYON

Personnel de la Société.

Depuis la publication du dernier Bulletin, daté de novembre 1896, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1896 Ernest Muret, professeur à l'Université.
» Charles Bally, docteur en philosophie.
1897 Louis Binet.
» Charles Chenevard.
» Eugène Pallard.
» Arthur Sautter, docteur en droit.
» Albert Bétrix, docteur en médecine.
» Auguste Vernet, licencié en droit.

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre un de ses membres effectifs, M. Frédéric Maurice († 11 février 1897).

BIBLIOTHÈQUE

Digitized by Google

Le nombre des membres effectifs de la Société est actuellement de 177.

La Société a encore perdu deux de ses membres correspondants : MM. Albert Lecoy de la Marche et l'abbé Jean Gremaud.

Albert Lecoy de la Marche, sous-chef de la section historique aux Archives nationales, à Paris, est mort le 22 février 1897, à l'âge de cinquante-six ans. Il laisse de nombreux ouvrages d'histoire des arts et de critique historique; on lui doit aussi la publication d'œuvres de vulgarisation. Lecoy étudiait de préférence les époques qui se prêtaient à la glorification de l'Église catholique. La Société se l'était associé en 1863, alors qu'il remplissait les fonctions d'archiviste du département de la Haute-Savoie, à Annecy.

L'abbé Jean Gremaud, mort à Fribourg le 20 mai 1897, était une des figures les plus intéressantes de la science historique suisse de notre époque. Il naquit à Riaz, près Bulle (canton de Fribourg), le 21 janvier 1823; après avoir fait ses études au collège de Fribourg et au séminaire, il fut ordonné prêtre (1847) et exerça les fonctions de vicaire, puis de curé dans plusieurs paroisses de son canton d'origine. Les études historiques l'attirèrent de bonne heure; ses premiers pas dans cette voie furent dirigés par le chanoine Dey, qui eut sur lui une grande influence. C'est à ces relations avec le savant chanoine qu'est due la fondation par Gremaud, en 1854, du *Mémorial de Fribourg*, recueil périodique qui dura six ans (1854-1859). En 1857, Gremaud fut chargé de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au collège St-Michel, à Fribourg, en remplacement d'Alexandre Daguet; il occupa cette place pendant trente-quatre ans et ne la quitta, en 1891, que parce qu'il avait été appelé, deux ans auparavant, lors de la création de l'Université de Fribourg, à la chaire d'histoire de la Faculté des lettres. Il était recteur de cette Université lorsque la mort l'a enlevé. Gremaud exerçait en outre depuis de longues années les fonctions de bibliothécaire cantonal et de professeur d'histoire au séminaire diocésain.

Digitized by Google

Pendant les vingt ou trente premières années de son activité historique, Gremaud se consacra plus spécialement à l'histoire générale, à l'histoire ecclésiastique, à celle de la Gruyère et de la partie romande du canton de Fribourg. A cette époque se rattache, entre autres, la publication des *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne, par le P. Martin Schmitt,* dans le *Mémorial de Fribourg,* t. V (1858) et VI (1859), celle du *Nécrologe de l'église cathédrale de Lausanne,* dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande* (t. XVIII, 1863, p. 89-246), des *Nécrologes de l'église cathédrale de Sion et de l'église paroissiale de Granges* (*ibidem,* t. XVIII, p. 247-524) et des *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère, rassemblés par J.-J. Hisely* (*ibidem,* t. XXII, 1867, et XXIII, 1869).

A partir de 1880 environ, Gremaud voua la plus grande partie du temps que lui laissaient ses occupations à une œuvre commencée depuis quelques années déjà et qui devait être son œuvre capitale, le recueil de *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* (*ibidem,* t. XXIX-XXXIII, 1875-1884; XXXVII, 1893; XXXVIII, 1894), qui constitue pour les historiens une mine abondante de précieux matériaux.

Nous rappellerons encore la collaboration de Gremaud aux *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg,* au *Recueil diplomatique du canton de Fribourg,* au *Fribourg artistique à travers les âges* et aux *Étrennes fribourgeoises.*

Président de la Société d'histoire du canton de Fribourg, membre du comité de la Société d'histoire de la Suisse romande, membre actif ou correspondant de plusieurs autres sociétés et l'un des fondateurs de la Société suisse de numismatique, Gremaud laisse un grand vide dans toutes ces associations, où il tenait une place importante; homme aimable, esprit libéral et ouvert, il était très estimé et apprécié de ses collègues.

La Société, où il avait compté et comptait encore de nombreux amis, l'avait élu membre correspondant en 1863 [1].

[1] Voy. la Biographie de l'abbé Jean Gremaud, suivie d'une liste de ses ouvrages, par Max de Diesbach, dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg,* t. VI, p. 369.

Digitized by Google

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

618. — *Séance du 12 novembre 1896.* De la servitude et de l'esclavage en Sardaigne, analyse et traduction libre, par M. Charles DuBois-Melly, du mémoire de Pierre Amat de S. Filippo intitulé : *Della schiavitù e del servaggio in Sardegna,* dans les *Miscellanea di storia patria,* t. XXXIII, p. 33-74.

Nouvelles recherches sur la famille de J.-J. Rousseau, par M. Eugène Ritter. — Voy. l'article intitulé : *Une branche ignorée de la famille Rousseau,* dans la *Tribune de Genève* du 19 novembre 1896.

619. — *Séance du 26 novembre 1896.* Adolphe Gautier, allocution de M. Édouard Favre. — Impr., avec une *Bibliographie,* dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* t. I, p. 520-532.

La médecine à Genève au temps de Calvin, par M. Léon Gautier.

Coupe en argent, de l'époque chrétienne, décorée, sur la vasque, de rinceaux ciselés dans lesquels circulent des lièvres, acquise pour le Musée archéologique, présentée par M. Victor van Berchem. — Voy. *Catalogue de l'Art ancien (Exposition nationale suisse, Genève 1896),* p. 15, n° 242.

Anneau d'or du IVe siècle, portant l'inscription : vivas dium, présenté par M. Victor Brière. — Voy. sur cet objet deux notes intitulées : *Ein Goldring aus Courtilles, Kanton Waadt,* et *Zum Goldring aus Courtilles,* dans l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde,* 1897, n° 1, p. 6-7, avec fig., et n° 2, p. 55-56.

620. — *Séance du 10 décembre 1896.* Jean-Robert Chouet, 1642-1731 (suite et fin), par M. Eugène de Budé.

L'Escalade, mélodrame en deux actes, composé par Louis Necker et joué en 1810 chez Mme Necker de Saussure, commun. par M. Albert Choisy.

Digitized by Google

Copie manuscrite (1826), présentée par M. Hippolyte Gosse, d'une tragi-comédie en vers sur l'Escalade, composée au XVIIIe siècle.

Communication, par le même membre, d'une brochure du XVIIIe siècle intitulée : *l'Escalade, poème héroïque,* suivi de *Nouvelle chanson sur l'Escalade ou Dialogue entre un Genevois et un Savoyard,* s. l. n. d.

Communication, par M. Charles Bastard, d'une brochure intitulée : *Histoire de la miraculeuse délivrance envoyée de Dieu à la Ville de Genève,* édition s. l. n. d. du *Vray discours,* in-8 de 37 p.

Compte rendu, par M. Édouard Favre, du mémoire de M. Théodore de Liebenau (dans les *Katholische Schweizer-Blätter,* 11me année, 1895, p. 479-501), et de celui de M. Arthur Piaget (dans le *Musée neuchâtelois,* 33me année, 1896, p. 77-92, 104-110 et 125-137), sur la Chronique des chanoines de Neuchâtel. — Voy. *Revue historique,* t. LXIII, 1897, p. 239.

621. — *Séance du 14 janvier 1897.* Rapports du président (M. Édouard Favre) et du trésorier (M. Alfred Cartier) sur l'exercice 1897.

Élection du Comité : MM. Émile Rivoire, président; Victor van Berchem, vice-président; Frédéric Gardy, secrétaire; Alfred Cartier, trésorier; Jaques Mayor, bibliothécaire; Édouard Favre; Francis Decrue; Camille Favre; Charles Borgeaud.

La théocratie à Genève au temps de Calvin, 1536-1541, par M. Eugène Choisy. — Fragments de son ouvrage paru sous le même titre, Genève, 1897, in-8.

Copie, présentée et donnée par M. Théodore de Saussure, de l'acte de vente d'une esclave, passé aux États-Unis en 1854.

Compte rendu, par M. Ernest Muret, du premier fascicule (1897) des *Archives suisses des traditions populaires.*

622. — *Séance du 28 janvier 1897.* Fac-simile, présenté par M. Camille Favre, d'un calice provenant de la bataille de Grandson et appartenant à la paroisse de Rysch (canton de Zug). — Ce calice est reproduit dans l'ouvrage de M. Édouard de

Digitized by Google

Rodt intitulé : *Historische Alterthümer der Schweiz,* 1re série, Berne, 1889, in-fol., pl. 11, n° 1.

Une mystification généalogique, communication de M. Théophile Dufour, d'après l'ouvrage de M. Émile Legrand intitulé : *Dossier Rhodocanakis, étude critique de bibliographie et d'histoire littéraire,* Paris, 1895, in-8.

Les coupes de l'alliance de 1584 entre Genève, Berne et Zurich, communication de M. Victor van Berchem. — Ces coupes sont décrites dans le *Catalogue de l'Art ancien (Exposition nationale suisse, Genève 1896),* p. 201-202, n° 2100 et p. 203-204, n° 2108.

623. — *Séance du 11 février 1897.* Notes relatives à la prise d'armes de 1782 à Genève, par M. Edmond Pictet.

Sur quelques filigranes de papiers de la seconde moitié du XVe siècle, par M. Moïse Briquet.

624. — *Séance du 25 février 1897.* Les Archives d'État de Genève (1814-1896), par M. Louis Dufour. — Impr. ci-après.

Les thèses de théologie à l'Académie de Genève pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, communication de M. Henri Heyer.

625. — *Séance du 11 mars 1897.* Le groupe de l'Art ancien à l'Exposition nationale suisse (Genève 1896), par M. Camille Favre, avec planches et projections lumineuses. — Les planches exposées ont été reproduites dans *L'Art ancien à l'Exposition nationale suisse,* album illustré de 70 planches, publié par le Comité du groupe 25, Genève, 1896.

Les parents de Sébastien Castellion, par M. Eugène Ritter. — Impr. dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* t. XLVI, p. 187-189 et 391-392.

Manuscrits genevois appartenant à M. Edmond de la Harpe, communiqués par le même membre.

626. — *Séance du 25 mars 1897.* La formation historique du territoire genevois (1536-1816), par M. Frédéric Gardy.

Compte rendu, par M. Édouard Favre, de l'ouvrage de M. Charles Kohler intitulé : *Les Suisses dans les guerres d'Italie*

Digitized by Google

de 1506 à 1512, dans les M. D. G., t. XXIV (nouv. série, t. IV), Genève, 1896, in-8. — Impr. dans la *Gazette de Lausanne* du 7 avril 1897.

627. — *Séance du 8 avril 1897.* Les origines du droit d'après l'histoire d'Irlande, par M. Henri Brocher, d'après l'ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville intitulé : *Cours de littérature celtique,* t. VII et VIII, Paris, 1895, in-8.

628. — *Séance du 22 avril 1897.* Promenades archéologiques à Genève, par M. Guillaume Fatio, avec projections lumineuses.

Le pape Martin V et la création d'une université des arts à Genève, d'après une charte inédite accordée à l'évêque Jean de Rochetaillée (1418-1422), communication de M. Charles Borgeaud. — Cette charte est imprimée ci-après, avec la traduction.

L'œuvre historique de Jean-Antoine Gautier, par M. Édouard Favre. — Impr., en collaboration avec M. Victor van Berchem, dans l'*Histoire de Genève, par Jean-Antoine Gautier,* t. I, Genève, 1896 [1897], in-8, p. xvii-xlv.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

1° Au mois de mars 1897, la 5me et dernière livraison du tome premier du *Bulletin,* datée de novembre 1896.

2° Au mois d'avril de la même année, les tomes XXVI et XXVII (nouv. série, t. VI et VII) des *Mémoires et documents,* renfermant le travail de M. Émile Rivoire sur la *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle* (in-8 de xv-586 et 509 p.).

La Société a décidé d'appuyer la pétition adressée par un groupe de citoyens aux autorités genevoises, en faveur de la conservation des monuments historiques de notre ville, et en particulier de la Tour de l'Ile.

Elle a adhéré également aux vœux émis par le Comité du

Digitized by Google

groupe de l'Art ancien (Exposition nationale suisse, Genève 1896) en faveur de la création d'un musée à Genève, et plusieurs de ses membres ont pris une part active à la fondation, au mois d'avril 1897, de la Société du Musée historique de la Réformation et de la Société auxiliaire du Musée de Genève.

La Société auxiliaire des sciences et des arts a fait à la Société un don de 1500 francs, pour contribuer aux frais de publication des *Mémoires et documents.*

Le samedi 29 et le dimanche 30 mai 1897, la Société a fait une excursion à Tournus et à Cluny (Saône-et-Loire).

Ouvrages reçus par la Société

du 13 novembre 1896 au 22 avril 1897.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des sociétés correspondantes dont on trouvera la liste à la fin du tome premier du *Bulletin.*

Depuis le dernier *Bulletin,* elle est entrée en échange de publications avec l'*Historisch-philosophischer Verein zu Heidelberg,* qui lui a fait l'envoi suivant :

Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. I-VI (1891-96); Jahrg. VII (1897), Heft I.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Revue historique. Années 1894-96, tomes LIV-LXII. (*Don de M. Victor van Berchem.*)

Bibliothèque de l'École des chartes. Années 1894-96, tomes LV-LVII. (*Don de M. Camille Favre.*)

Digitized by Google

Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse. Années 1896, nos 9-12; 1897, nos 1-3. (*Don de M. Jaques Mayor.*)

Revue historique vaudoise. 4me année (1896), nos 10 et 12; 5me année (1897), nos 1-4. (*Don de M. Édouard Favre.*)

Annuaire officiel de la République et canton de Genève. Année 1818. (*Don de la famille de feu Adolphe Gautier.*)

Église nationale protestante de Genève. Mémorial des séances du Consistoire. Année 1896. (*Envoi du Consistoire.*)

Les Archives de l'imprimerie. Xe année, janvier 1897. (*Don de M. Maurice Reymond.*)

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Maurice Barbey, 1 volume, 2 brochures. — Max van Berchem, 1 vol., 1 broch. — Victor van Berchem, 2 vol. — Ami Bordier, 1 broch. — Charles Borgeaud, 6 broch. — Eugène de Budé, 1 broch. — Auguste Cahorn, 1 broch. — Paul Chaix, 1 broch. — Lucien Chalumeau, 1 broch. — Arthur de Claparède, 4 broch. — Alfred Covelle, 1 vol. — Louis Dufour, 11 vol. — Charles Eggimann, 5 vol. — Édouard Favre, 4 vol., 4 broch. — La famille de feu Adolphe Gautier, 15 vol., 10 broch. — MM. Raoul Gautier, 1 broch. — Gaspard George, 1 broch. — Alexandre Guillot, 1 broch. — Jaques Mayor, 3 vol., 3 broch. — Edouard Piette, 3 broch. — Joseph Rambal, 1 vol. — Albert Rilliet, 26 vol., 1 broch. — Eugène Ritter, 2 vol. — Émile Rivoire, 12 vol., 1 broch. — N. Rondot, 4 vol. — Théodore de Saussure, 1 vol. — Rodolphe Thommen, 2 vol. — C.-F. Trachsel, 1 broch. — Gaspard Vallette, 1 vol.

La Chancellerie fédérale suisse, 1 vol.

Le Comité du Xe Congrès international des orientalistes (Genève 1894), 1 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 3 vol.

La Société anonyme des arts graphiques, 1 broch.

Le Société de géographie de Genève, 1 vol.

L'Historisch-antiquarischer Verein des Kantons Schaffhausen, 1 broch.

Digitized by Google

C

Gravures, photographies, etc.

Donateurs :

MM. Henri Le Fort, une collection de portraits photographiés d'historiens suisses. — Jaques Mayor, une carte géographique représentant le développement historique du territoire suisse, extraite du *Manuel d'histoire suisse* publ. par Alfred Schütz, Genève, [1896]. — Philippe Plantamour, une *Reconnaissance d'action sur la salle de spectacles établie à Genève*, n° 93, 10 avril 1785, feuille in-fol.

D

Manuscrits.

Donateurs :

La famille de feu Adolphe Gautier, deux manuscrits d'Adolphe Gautier (1° la traduction libre d'un mémoire du Dr B. Hidber intitulé : *Frankreich und die Schweiz. Geschichtliche Erinnerungen;* — 2° *La peinture sur verre en Suisse, imité de M. Lübke*, commun. faite à la Société le 10 mars 1870 et à la Classe des Beaux-Arts le 1er avril 1870).

M. Henri Heyer, un portefeuille contenant des papiers et des notes du Dr J.-J. Chaponnière relatifs à l'histoire de Genève pendant la seconde moitié du XVe siècle, et des copies de différents documents sur Genève se trouvant à la Bibliothèque nationale et aux Archives de France, à Paris.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

Charte universitaire octroyée par le pape Martin V à Jean de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, évêque commendataire de Genève (1418-1422) [1].

La pièce ci-après est tirée d'un formulaire manuscrit du XVe siècle, provenant de la chancellerie du Saint-Siège et qui se trouve actuellement aux Archives d'Etat de Hanovre. La collection dont il fait partie a été signalée à l'attention des historiens, en 1885, par M. Otto Meinardus, dans une notice très remarquée du *Neues Archiv* (vol. X, 35 ss.). Elle remonte à deux prévôts du chapitre de Brême, qui avaient occupé successivement, à Rome, des emplois importants de la chancellerie papale, sous Pie II et sous Sixte IV. Conservée jusqu'en 1652 aux archives de l'archevêché, elle fut dirigée alors, avec d'autres fonds de parchemins ecclésiastiques, à la suite de l'annexion au royaume de Suède des duchés de Brême et de Verden, sur le port hanovrien de Stade et demeura oubliée, dans un dépôt de province, pendant deux siècles. Elle en fut retirée en 1863 pour être versée aux archives d'Etat de Hanovre, par ordre du ministère royal de l'intérieur. C'est là que nous avons retrouvé, au fol. 6 du volume inscrit au catalogue des manuscrits, sous la cote *Y 12 vol. VI,* le texte que le directeur actuel du « Staats-Archiv », M. le D^r Dœbner, a eu l'obligeance de nous communiquer avec l'autorisation de le reproduire.

Ce document fait partie d'une série dont les pièces se trouvaient autrefois reliées en un parchemin sur lequel on peut lire une lettre annulée de Martin V. Il figure dans un groupe de formules modèles, relatives à des concessions universitaires, constitué sous le titre : *Generalium studiorum erectiones et diversæ concessiones pro studiis et studentibus.* On le trouve entre la copie d'une charte similaire destinée à l'Université de Louvain, dont la fondation date de 1426, et celle d'une autre charte, également semblable par l'objet et par le style, en faveur de l'Université de Rostock, fondée en 1419. Comme Jean de Rochetaillée

[1] Communication faite à la Société le 22 avril 1897.

Digitized by Google

est le seul évêque commendataire de Genève qui ait été patriarche de Constantinople et que, nommé par Martin V le 23 septembre 1418, il fut transféré au siège épiscopal de Paris le 12 juin 1422, il n'est pas difficile de dater, au moins approximativement, la charte qui lui fut délivrée.

La minute originale n'a pu être retrouvée à Rome, malgré une recherche attentive, à laquelle Mr H. Stevenson, bibliothécaire, et monsignor F. Ehrle, préfet de la Bibliothèque vaticane, ont bien voulu s'intéresser. Elle est mentionnée cependant dans l'« Inventaire des diocèses » dressé, au siècle dernier, par le cardinal Garampi, et y est indiquée comme faisant partie des Archives dataires, *dataria apostolica*, sous ce titre :

Pro Johanne Patriarcha Constantinopolit. et Administratore Ecclesiæ Gebennensis facultas erigendi Universitatem et studium generale in civitate Gebennen.

A. B. Mart. V. III, 1, p. 277.

On peut conjecturer que la cote *Mart. V. III, 1* correspond au commencement de la troisième, sinon à la fin de la deuxième année du pontificat de Martin V [1].

Le volume où se trouvait la pièce en question a été égaré, — du moins on le suppose, — à l'époque de l'invasion française, sous le Directoire. Le texte que nous ont conservé les prévôts du chapitre de Brême, et qui présente d'ailleurs toutes les garanties d'authenticité que peut exiger la critique, n'en a que plus de valeur. Son défaut est d'être d'une lecture malaisée et de contenir, au début et à la fin, deux abréviations du copiste, qui s'est abstenu de transcrire tant la formule complète de la salutation que la date et la signature.

Il n'est pas inutile de rappeler, pour l'intelligence du document qu'on va lire, que la notion moderne de l'université à quatre facultés était étrangère au moyen âge. Dans le langage scolaire, le mot *universitas* s'appliquait originairement à la corporation des maîtres et des écoliers, associés pour se livrer à une discipline, telle que les arts libéraux, la théologie, la médecine ou le droit, et le mot *facultas* au genre d'études ainsi déterminé. Une haute école s'appelait *studium generale* et le qualificatif indiquait que les grades qu'elle pouvait conférer avaient une valeur internationale, étaient reconnus dans toute la chrétienté, nullement qu'on y cultivait tous les genres d'études supérieures. Paris, où florissaient côte à côte l'enseignement des arts et celui de la théologie et du droit canon, n'avait pas d'école de droit civil. Bologne n'eut pas de faculté de théologie avant 1360; ce fut, à

[1] Un extrait de l'inventaire de Garampi, pour la partie qui concerne l'évêché de Genève, a été fait en 1848 par le comte Marini, préfet des Archives du Vatican, et donné à notre Société par feu M. Édouard Rigaud-de Constant. Il a paru, en 1866, dans le tome XVI de nos *Mémoires et Documents*. L'indication ci-dessus se lit à la page 140.

Digitized by Google

l'origine, une université de l'un et de l'autre droit exclusivement, tandis que Salerne et Montpellier, par exemple, étaient des universités de médecine. L'établissement qu'il s'agissait de fonder à Genève, au commencement du XVe siècle, était un *studium generale in artibus*, une université des arts, sur le modèle de celle de Paris.

« Venerabili fratri Johanni, patriarche Constantinopolitano, commendatorio et administratori perpetuo in spiritualibus et temporalibus ecclesie Gebennensis per sedem apostolicam deputato, salutem, etc.

« Copiosus in munere Dominus et in cunctis suis gloriosus operibus, a quo omnia defluunt dona carismatum, ad hoc nobis insufficiencia respersis sue sponse universalis ecclesie regimen pia dignacione commisit, et nostre debilitatis oculo jugum imponens apostolice servitutis nos ad sacram Petri sedem conscendere voluit, ut, tamquam de supremo vertice, mentis nostre ad infima reflectentes intuitum, quod pro hujusmodi illustranda ecclesia ad fidei propagacionem censeat orthodoxe, quid statui convenerit fidelium quorumlibet prospiciamus attencius, et qualiter a fidelibus ipsis per fugatas ignorancie tenebras illi per donum sapiencie in via mandatorum ac *(lis. :* ad) domum Domini conversari debeant sollercius attendentes, eos ad querenda litterarum studia per que militantis ecclesie respublica geritur divini nominis ac ejusdem fidei cultus protenditur, omnisque prosperitas humane condicionis augetur, nostre solicitudinis ope apostolicisque favoribus, perpensius excitemus.

« Cum itaque, sicuti nobis exponere curavisti, in Ducatu Sabaudie, quamvis plerisque civitatibus famosis, locis insignibus, populoque et rerum copia admodum opulento, sic nullus extet locus quo arcium saltem liberalium studium viget generale, unde parcium illarum plerique, commodo et usu studii carentes, hujusmodi litterarum impericie subjacent, alias in eis sectantes incrementum, civitas quoque Gebennensis, que, licet infra Ducatum consistat eundem, de temporali tamen ecclesie Gebennensis dicione fore dinoscitur, ad hujus modi receptandum confovendumque studium apta plurimum et ydonea existat, et propterea

Digitized by Google

tu, nedum ad gregis tibi crediti sed aliarum parcium vicinarum ac hujusmodi reipublice prosperitatem accuracius intendens, in civitate predicta studium ipsum in eisdem artibus apostolice sedis auctoritate fieri ordinarique desideres successu optato felici, ut inibi carismatum eorumdem dilatatis fimbriis erudiantur simplices equitate servata judicii, concrescat racio, et puritatis apertis radiis universorum clarius patescant intellectus, — Nos siquidem premissa et hujusmodi tam pium meritoriumque tuum desiderium per quod scienciarum fons ex quo ad Dei laudem et gloriam haurire queant singuli viri, succedent concilii maturitate prospicui, virtutum et dogmatum ornatibus redimiti, discendi speratur irriguus paternis contemplantes affectibus tuis devotis in hac parte supplicacionibus inclinati, tibi seu pro tempore existenti episcopo Gebennensi, in loco quocumque ad hoc apto et ydoneo civitatis ejusdem, in arcium facultate predictarum studium ipsum auctoritate apostolica constituendi nec non erigendi et ordinandi; illudque, postquam constitutum et erectum fuerit, ut prefertur, ac ipsius universitatem, magistros videlicet, nec non docentes, legentes pariter et audientes inibi in artibus eisdem, ad singula studii et universitatis eorumdem pro tempore supposita tam spiritualiter quam temporaliter convenientibus privilegiis, libertatibus, gratiis et honoribus auctoritate predicta fulciendi et muniendi eaque illis concedendi, et, ut observentur vigeantque inconcusse adversus eorum transgressores, sententias et penas congruentes statuendi, omniaqueque alia et singula, que in premissis et circa illa alias quomodolibet necessaria vel oportuna fuerint, disponendi et exequendi plenam et liberam eadem auctoritate licenciam impertimur in omnibus ac eciam facultatem; statuentes pariter et ordinantes quod, post constitutionem et erectionem prefatas, docentes nec non legentes, audientes et supposita hujusmodi quoad exercicium licencie in facultate predicta ordinandorum librorum quorumlibet, nec non circa singula illam contingentia modum et formam ac ordinaciones et statuta super ritibus (?) in studio Parisiensi hactenus usui tradita observare debeant et teneantur; ipsique omnes et singuli eciam privilegiis libertatibus indulgenciis et immunitatibus quibuslibet magistris legentibus et scolaribus in dicta facultate Parisius commorantibus per sedem apostolicam predictam aut alias quo-

Digitized by Google

cumque concessis, seu alias de jure vel consuetudine debitis gaudeant in omnibus pariter et utantur. Singuli vero ex ipsis qui, cursu feliciter consummato, in hujusmodi facultate bravium obtinere meruerint sibique docendi licenciam ac magisterii honorem pecierint elargiri, per singulos ipsorum inibi magistros vicario Patriarche predicti sive episcopi Gebennensis pro tempore existentis in hujusmodi spiritualibus generali, quem Cancellarium ipsius erigendi studii eadem auctoritate perpetuo esse volumus statuimus et eciam ordinamus, seu predicta ecclesia vacante, illi qui ad hoc per dilectos filios Capitulum ejusdem pro tempore deputatus fuerit, pro eis debitis sorciendis insigniis vice presententur. Vicarius quoque sive deputatus docendi licenciam et magisterii honorem hujusmodi, servatis alias modo et forma necnon ordinacionibus et statutis predictis, prout merita et qualitates exegerint, presentatis tribuant et elargiantur eisdem; ac presentati ipsi, quam primum licenciam et honorem consecuti fuerint ac reportaverint antedictos, absque ulterioribus de ipsis in hujusmodi facultate sciscitandis sive habendis examine atque approbacione, pro magistris in facultate predicta habeantur ubilibet, et tam in civitate prefata quam reliquis studiis generalibus, eciam aliorum Parisius in dicta facultate ad hujusmodi honorem provectorum adinstar, regere et docere poterunt in facultate memorata, non obstantibus constitutionibus apostolicis et aliis contradictionibus quibuscumque. Datum etc. »[1]

« A notre vénérable frère Jean, Patriarche de Constantinople, commendataire et administrateur perpétuel de l'Église de Genève, au spirituel et au temporel, délégué par le Saint-Siège apostolique, salut, etc.

« Abondant en bienfaits et glorifié dans toutes ses œuvres, le Seigneur, à qui remonte le don de toute grâce, nous a jugé digne, malgré l'insuffisance qui nous couvre, de nous confier le

[1] Le manuscrit conservé aux Archives d'État de Hanovre a pu nous être communiqué à Genève, grâce aux dispositions vraiment libérales des règlements allemands, à la seule condition qu'il fût déposé et consulté dans une bibliothèque universitaire. Nous devons des remerciements à

Digitized by Google

gouvernement de l'Église universelle, son épouse. Imposant à notre faiblesse le joug de l'obéissance apostolique, il nous a fait monter sur le trône de saint Pierre afin que, comme du sommet suprême, dirigeant nos regards et notre pensée sur le sort des plus humbles, nous donnions notre attention à ce qu'il juge convenir à la gloire de cette Église et à la propagation de la foi orthodoxe, à l'état de tous les fidèles et à ce qui peut leur être nécessaire. C'est en particulier pour que, examinant plus spécialement de quelle manière ils peuvent être acheminés, selon l'ordre du Maître, vers sa maison, par le don de la sagesse, à travers les ténèbres de l'ignorance, nous les incitions à les dissiper eux-mêmes, pour que nous mettions notre zèle à les engager, par les témoignages de notre sollicitude et la concession des faveurs apostoliques, à poursuivre l'étude des lettres, sous la bannière desquelles combat l'Église qui porte le nom divin, s'étend son culte et s'augmente la prospérité de l'existence humaine.

« Comme donc le duché de Savoie, ainsi que vous nous l'avez fait exposer, quoique suffisamment riche en cités fameuses, en localités remarquables, en population et en biens, ne présente aucun lieu où fleurisse au moins une université des arts libéraux, d'où il résulte que, ne jouissant des avantages d'aucune école de ce genre, la plupart des gens de ce pays, désireux d'ailleurs de s'instruire sont plongés dans l'ignorance des lettres;

« Considérant que la cité de Genève, laquelle bien que située dans le même duché relève, comme on sait, de la souveraineté temporelle de l'Église genevoise, se trouve être particulièrement propre et idoine à recevoir et à développer une semblable école;

« Puis que, soucieux de la prospérité non seulement du troupeau qui vous a été confié, mais encore de celle des régions voisines et de l'État précité, vous désirez qu'une telle université des arts soit érigée et organisée dans la cité susdite, de par l'au-

MM. Théophile Dufour, directeur, et Hippolyte Aubert, conservateur, de notre Bibliothèque publique, non seulement pour la peine qu'ils ont eue à ce sujet, mais pour l'intérêt qu'ils ont pris à la lecture du document lui-même. Nous avons eu constamment recours à leur obligeance. Avant la réexpédition du précieux formulaire, M. Théophile Dufour a bien voulu collationner à son tour avec l'original la première épreuve du texte ci-dessus.

Digitized by Google

torité et avec la bénédiction du siège apostolique, afin qu'en ce lieu, sous les plis protecteurs du manteau de ses grâces, soient instruits les simples à l'abri de l'erreur, grandisse la droite raison et, sous les rayons de la pure doctrine, s'épanouissent les intelligences;

« Nous apprécions avec la bienveillance d'un père les raisons ci-dessus, votre pieux désir de voir jaillir une source de science où les hommes pourront venir, à la louange et à la gloire de Dieu, puiser la sagesse et élever leur esprit, en l'ornant des dons de la pensée. C'est pourquoi, accédant au zèle de vos supplications, nous vous accordons à vous-même, ou à l'évêque de Genève alors en fonctions, le droit de décréter, constituer et organiser de par l'autorité apostolique, dans un endroit convenable et approprié de cette cité, la dite université des arts, le pouvoir de conférer ensuite de même et de confirmer, tant au spirituel qu'au temporel, à cette université, c'est-à-dire aux maîtres et docteurs qui y enseigneront et aux étudiants qui viendront y suivre leurs lectures ès arts libéraux, les privilèges, libertés, faveurs et honneurs convenables selon les circonstances et les nécessités de l'école et de la corporation. Et, afin que ces privilèges soient respectés et maintenus à l'encontre de toute transgression, nous ajoutons la compétence judiciaire et pénale correspondante et la pleine et entière faculté de disposer et de statuer, en vertu de la même autorité apostolique, sur toutes choses qui, pour l'exécution des fins susdites, auront été jugées nécessaires ou opportunes.

« Nous statuons semblablement et nous ordonnons qu'après la fondation précitée, les docteurs, lecteurs et étudiants seront tenus d'observer, selon la coutume de l'Université de Paris, les réglements relatifs à l'exercice de la maîtrise dans la faculté des arts et à la disposition des livres de toute espèce, ainsi que les pratiques, formes, ordonnances et statuts rituels qui ont été jusqu'ici de tradition dans cette université. Les uns et les autres auront également la jouissance et le bénéfice, tant collectivement qu'en particulier, des privilèges, libertés, indulgences et immunités qui ont été soit expressément concédés par le siège apostolique aux maîtres, lecteurs et écoliers de la dite faculté, à Paris ou ailleurs, soit consacrés par le droit et la coutume.

Digitized by Google

« Nous ordonnons de plus que chacun de ceux qui, après avoir suivi avec succès le cours de ces études, en auront mérité le témoignage et auront sollicité la licence d'enseigner et les honneurs de la maîtrise les recevront, sur la présentation de leurs maîtres respectifs, du vicaire général délégué aux charges spirituelles de cet ordre par le Patriarche prénommé, ou par l'évêque de Genève alors en titre, lequel nous voulons, ordonnons et statuons devoir être, de par l'autorité apostolique, le Chancelier perpétuel de l'université qui sera fondée. En cas de vacance du siège épiscopal, les candidats seront présentés à celui que nos chers fils du Chapitre auront désigné pour leur conférer par procuration spéciale les insignes régulièrement mérités. Le vicaire et, à son défaut, le délégué du Chapitre délivreront et confèreront à ceux qui leur seront présentés, selon leurs mérites et qualités, la licence d'enseigner et les honneurs magistraux, dans les formes et suivant le mode établi par les ordonnances et statuts ci-dessus indiqués. Les licenciés, sitôt leur grade et leur titre obtenus, sans autre examen ni promotion ultérieure dans la même faculté, seront tenus partout pour maîtres en icelle et pourront enseigner et régenter, tant en la cité de Genève que dans les autres universités, à l'instar de ceux qui sont promus aux mêmes honneurs à Paris, nonobstant toutes dispositions contraires des constitutions apostoliques ou autres, quelles qu'elles soient. »

La charte délivrée par le pape Martin V à l'évêque Jean de Rochetaillée est la seconde en date des chartes universitaires genevoises. La première remonte à 1365 et fut concédée par l'empereur Charles IV au comte de Savoie, Amé VI. Retrouvé aux Archives de Turin, le texte en a été publié par Jules Vuy, dans le tome XII des *Mémoires de l'Institut genevois* (1867-1868).

Charles Borgeaud.

Digitized by Google

LES ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE

(1814-1896) [1]

En 1814, dans le temps de notre Restauration, l'espace consacré aux Archives de l'ancienne République était renfermé dans quatre pièces, la grande salle dite des Fiefs, où l'on conservait surtout les plans et une partie des titres et terriers de la Seigneurie, deux petites salles annexes, où étaient déposées les minutes des anciens notaires, enfin la grande Grotte, assez spacieuse et très élevée, en forme de chapelle, occupant le rez-de-chaussée de la tour de l'Hôtel-de-Ville, et où se trouvaient beaucoup de documents relatifs à l'ancien diocèse de Genève. Au premier étage de la tour, la petite Grotte, de la même étendue que la grande, mais peu élevée et éclairée seulement par quatre lucarnes et deux meurtrières, contenait alors aussi un certain nombre de registres et de papiers du XVIIIe siècle. On en trouvait encore à la chambre des Comptes, et, en dehors de l'Hôtel-de-Ville, à la Société Économique, par exemple les registres du Conseil et les registres financiers connus sous le nom de livres du trésorier.

Cette dissémination était très fâcheuse au point de vue de la consultation, de la conservation des documents et des responsabilités qui se trouvaient ainsi réparties entre plusieurs départements et bureaux. Il est vrai que ce ne fut qu'à la Restauration que le public fut admis à fréquenter à certains jours les locaux des Archives. Au XVIIIe siècle encore, il fallait adresser une requête au Conseil d'État pour obtenir l'expédition d'un acte, et si un particulier demandait à faire lui-même des recherches

[1] Communication faite à la Société le 25 février 1897.

Digitized by Google

en vue d'un travail spécial, il se heurtait parfois à un refus, surtout s'il était étranger ou si le motif allégué ne paraissait pas suffisant. L'utilité des Archives était comprise avant tout pour les besoins des Autorités, lorsqu'elles avaient à y rechercher quelque ancien titre ou *droit,* selon l'expression du temps. Ce point de vue primait encore en 1815 lorsque, sur la proposition du trésorier général, on nomma une commission chargée de l'inspection et de la surveillance des Archives, « selon le renouvellement des anciens usages. » On faisait par là allusion à la commission ou chambre des Fiefs, créée en 1708 et placée sous la direction de la chambre des Comptes; cette commission avait sous ses ordres le commissaire général, nom donné à l'archiviste. Son principal objet était de faire un inventaire exact de tous les titres et terriers, de les ranger en bon ordre et de s'instruire en général de tout ce qui pouvait servir au maintien des droits de la Seigneurie.

La commission des Archives fut composée d'un syndic ou ancien syndic, de trois conseillers d'État et de trois autres personnes choisies parmi les amateurs des vieux documents et des antiquités. L'archiviste, M. Vaucher-Strubing, méritait des éloges, d'après diverses mentions des registres du Conseil d'État, et un membre de ce corps disait que les archives étaient tenues par lui dans le plus grand ordre. Cela devait être bien relatif, car, en 1819, la commission obtenait un crédit de 500 florins pour rétablir l'ordre et la propreté dans les collections.

Une preuve que les Archives étaient alors peu utilisées par les particuliers ressort d'un incident qui se passa dans l'automne de 1820. Au commencement de l'année, le procureur général attirait l'attention du Conseil d'État sur les inconvénients qui résultaient pour le service public de l'absence de M. Vaucher. Le précieux dépôt confié à ses soins ne pouvant être laissé seul sans un surveillant habituel, il demandait qu'on nommât un gardien par intérim ou qu'on remplaçât l'archiviste absent. M. Vaucher, en effet, avait accepté, avec l'autorisation du Conseil d'État, d'aller à Bâle procéder à la confection des cartes de démarcation du côté de la France, et il avait fait un traité avec le commissaire fédéral et le commissaire cantonal. Mais on n'avait pas assez calculé la durée de ce travail, auquel nuisait en outre la brièveté des jours.

Digitized by Google

Deux jours avant cette démarche du procureur général, M. Vaucher avait demandé de prolonger son absence de quatre mois, et il ne cachait pas qu'il espérait obtenir des autres cantons suisses limitrophes de la France d'être chargé du travail de leurs cartes. Le Conseil d'État, comprenant qu'on ne pouvait continuer son traitement à l'archiviste pendant son absence et que le service des Archives exigeait la présence d'un surveillant, prit le parti de nommer un gardien temporaire qui recevrait le traitement de l'archiviste. Toutefois il ne se préoccupa point de rechercher un homme qui fût ou pût se rendre capable de lire les anciennes écritures, qualité indispensable pour classer, cataloguer et aider les consultants. Il appela à ces fonctions M. Bouchet, ancien employé dans l'administration des Eaux et Forêts pendant la réunion de Genève à la France, homme connu, dit le registre, sous les rapports les plus avantageux.

Cependant l'intérimat se prolongeait et le Conseil renouvelait le congé avec beaucoup de patience. A la fin de mars 1821, M. Vaucher déclarait qu'il ne pouvait absolument pas fixer l'époque à laquelle il aurait terminé ses travaux de topographie et demandait qu'on nommât M. Bouchet archiviste suppléant, pour ne pas fatiguer le Conseil de ses demandes de congé; il proposait de s'entendre avec lui pour la répartition du traitement. Dans la même séance où cette communication fut transmise, la commission faisait part de diverses mesures qu'elle avait prises. Elle avait réduit à deux par semaine les jours ouvrables au public, et elle avait fait afficher cette décision qui n'avait provoqué aucune plainte. En outre, le Lieutenant de Police ayant besoin d'un homme sûr pour remplir les fonctions de commis au nouveau bureau de Police, elle lui avait accordé M. Bouchet pendant les jours que lui laissaient libres les Archives, ce qui avait l'avantage d'un côté de ne pas créer un nouvel employé, de l'autre de réduire en proportion les honoraires de l'archiviste. Le Conseil approuva cette résolution et chargea la commission de lui rédiger un projet d'arrêté. Mais, dans la séance du 18 avril où fut présenté ce projet, qui réduisait à mille florins le traitement de l'archiviste, le Conseil d'État, après délibération, s'engagea de plus en plus dans la voie des économies et arrêta que ce poste serait supprimé, que les secrétaires d'État auraient la direction

Digitized by Google

du dépôt, et qu'ils pourraient allouer à un des commis de la Chancellerie, ou à tel autre à qui serait conféré ce service, un émolument de 500 florins ou de 1000, si la personne était étrangère à l'administration. Rien d'étonnant au reste que le Conseil ait été amené à cette mesure extraordinaire, cet office, comme nous l'avons vu, n'ayant alors de réelle utilité que pour les employés de l'État, qui n'avaient généralement à consulter que des plans et des pièces récentes. Toutefois cette décision ne fut pas exécutée ou ne le fut que très peu de temps, car, six mois après, le Conseil approuvait un projet de serment à imposer au garde des Archives et au secrétaire de Police. M. Bouchet continua donc à exercer paisiblement ces deux fonctions assez bizarrement accouplées.

*

En 1822, le besoin s'était fait sentir d'avoir sous la main le bureau des Hypothèques. Le Conseil approuva, le 27 mars, la proposition de l'installer dans les deux salles de minutes des notaires qui formaient au rez-de-chaussée l'angle sud-ouest de l'Hôtel de ville. Comme il fallait rejeter dans celle des Fiefs le contenu de ces salles, la commission fut chargée de donner un aperçu approximatif de ce que coûterait, vu ce changement, la confection d'un nouvel inventaire. Quinze jours après, elle déposait son rapport dans lequel on lit ce qui suit : « Le nombre des papiers qui pourraient être sortis tant de la chambre des Fiefs que de la grande Grotte ne serait pas suffisant pour procurer la place qu'exigerait le déplacement des minutes de notaires, dont la moitié tout au plus pourra être placée dans la salle des Fiefs en y établissant des armoires à hauteur d'appui. Il importe de conserver dans cette salle la place nécessaire pour le déployement des plans et mappes cadastrales que l'on y vient consulter chaque jour, et pour les papiers qui pourront y être déposés dans la suite. » Vu l'impossibilité de caser ces minutes, la commission demandait qu'on fît un nouvel examen des lieux et notamment de l'emplacement occupé par le café, où l'on n'aurait plus à craindre l'humidité si l'on pratiquait un jour du côté de la Treille. Le café de l'Hôtel de ville, dont le tenancier était le sieur Papon, était au rez-de-chaussée du côté de la promenade, au-

Digitized by Google

dessous des chambres des Fiefs et des Notaires; ses foyers et ses cheminées multipliaient les risques d'incendie.

Les deux commissions, celle de l'organisation du bureau des Hypothèques et celle des Archives, furent invitées à se réunir et à élaborer un plan qui fut mis à exécution. Papon reçut son congé le 31 octobre; les salles furent aménagées et la plus grande fut voûtée. On y transporta l'année suivante les minutes des notaires, les locaux laissés par celles-ci furent occupés par les Hypothèques. Les Archives s'agrandissaient de toute une vaste pièce.

*

Cependant la nécessité de posséder un archiviste dans le sens réel du mot, et non plus un simple gardien, s'imposait de plus en plus. Le 22 février 1826, le syndic Rigaud exposait en Conseil « que les personnes en état de lire les anciens manuscrits deviennent de plus en plus rares [1], que cependant cette connaissance seroit indispensable pour la bonne tenue des Archives, que le sieur Bouchet, gardien, qui apporte beaucoup d'exactitude dans ses fonctions, ne seroit pas en état de faire des travaux qui remonteraient à des actes anciens. » M. Rigaud invitait le Conseil à examiner si ce ne serait pas le cas de chercher une personne qui pût répondre à cette nécessité, et, si cette personne n'existait pas, d'encourager tel jeune homme qui se destinerait au service public à faire les études nécessaires pour se mettre en état de refaire les inventaires et de diriger les Archives. Après délibération, le Conseil renvoya ces observations à l'examen de la commission. Nous ne trouvons pas les résultats de cet examen, et la suite nous montrera qu'il fallut attendre longtemps encore pour voir réaliser le vœu qui venait d'être exprimé. En revanche, un fait se produisit qui devait conduire peu à peu à un état de choses meilleur.

On se souvient en effet que le gardien partageait son temps entre la Police et les Archives; on en vint bientôt à exprimer le

[1] Au commencement du dix-huitième siècle, les répertoires qui se faisaient montrent combien les vieux documents présentaient déjà de difficultés pour la lecture.

Digitized by Google

désir que chacune d'elles eût un employé exclusivement consacré à son service. Une commission nommée ad hoc rapportait en conseil, le 26 février suivant, qu'elle avait été unanime à pourvoir le bureau de Police d'un commis qu'il aurait à lui seul, ce qui n'était pas le cas du commis actuel, M. Bouchet, dont elle appréciait du reste le zèle et le caractère. Elle a consulté, disait-elle, la commission des Archives, qui a reconnu que les fonctions de l'archiviste sont imparfaitement remplies par le fait du partage de son temps entre deux bureaux. En conséquence, elle proposait de maintenir M. Bouchet comme archiviste se tenant habituellement aux Archives à la disposition du public, et de nommer une autre personne pour la place de commis ou secrétaire du bureau de Police. La proposition fut adoptée séance tenante.

Environ trois ans s'écoulèrent avant que l'arrêté fût mis à exécution. Les Lieutenants de Police qui s'étaient succédé avaient cru pouvoir s'en passer, mais le Lieutenant qui fonctionnait en 1829 optait au contraire pour le règlement de la question. Le procureur général signala la nécessité de rendre les Archives plus accessibles aux particuliers et aux membres des diverses administrations. La commission des Archives, de nouveau consultée, fut plus explicite encore : « Les particuliers souffrent de la difficulté qu'on éprouve à se procurer les documents consignés dans les registres publics qui remontent aux temps antérieurs à la réunion de Genève à la France, et l'État est exposé à perdre des droits précieux qui restent ignorés. Le sieur Bouchet, gardien des Archives et secrétaire du bureau de Police, est tenu d'ouvrir le premier de ces locaux deux matinées par semaine. Ce temps ne répond pas aux besoins du public. En outre, il arrive souvent que le service de Police appelle le sieur Bouchet et qu'il se trouve forcé de laisser faire des recherches dans les registres par des particuliers ou des agents d'affaires qui ne les rétablissent pas dans l'état où ils les ont reçus. La commission propose donc l'ouverture des Archives trois jours par semaine. Si M. Bouchet ne déchiffre pas les écritures anciennes et ne sait pas rédiger, il a l'habitude de l'ordre, il peut expédier des copies de plans, il est agréable au public qu'il traite avec politesse, il est connu par sa discrétion et son désintéressement. Il suffira donc au public, il vaut mieux le laisser aux

Digitized by Google

Archives, tandis qu'à la Police un fonctionnaire jeune et actif[1] est plus nécessaire. »

Ces conclusions furent approuvées et mises en voie d'exécution. Un règlement s'ensuivit au commencement de l'année suivante, les locaux furent ouverts au public trois fois par semaine et M. Bouchet, dorénavant uniquement attaché au bureau des Archives, consacrait les autres jours à la mise en ordre des collections. Un premier pas était fait. Cependant l'article 9 du règlement montre combien le but réel des Archives était encore peu compris. Le gardien, était-il dit, pourra communiquer les registres, titres et plans aux particuliers qui y sont intéressés. Pour toutes recherches faites dans un but historique ou étranger à la personne qui se propose de les faire, il faudra une autorisation du président de la commission des Archives.

*

Nous avons vu qu'au XVIIIe siècle la chambre des Comptes avait sous ses ordres la commission ou chambre des Fiefs et le commissaire général. Quoique, par la nouvelle organisation, elle n'eût plus à s'occuper directement des Archives, cependant, de même que les autres départements de l'État, elle était intéressée au bon ordre des collections, ses employés ayant souvent à y faire des recherches. Le 31 octobre 1835, elle demanda à la commission des Archives de prier le Conseil d'État de vouloir bien examiner « s'il ne conviendrait pas de faire dresser de tous les documents un résumé sommaire qui en représentât l'ensemble et la classification chronologique, et qui pût en même temps servir d'indicateur de la place qu'ils occupent. » Elle ajoutait qu'elle estimerait bien entendues les dépenses qui seraient nécessaires pour obtenir ce résultat, ainsi que toutes mesures qui auraient pour but d'améliorer l'ordre et de faciliter les recherches. Trois mois après, la commission répondit qu'elle approuvait l'idée de faire faire un inventaire complet des documents, mais qu'elle n'avait à Genève aucune personne ayant les connaissances spéciales pour un semblable travail, qu'il fallait donc appeler des personnes étrangères auxquelles, moyennant une rémunération

[1] M. Bouchet était âgé de 60 ans.

Digitized by Google

convenable, on confierait la mise en ordre des Archives; qu'enfin il faudrait pour cette classification un local nouveau et plus étendu.

Il faut bien reconnaître que trois choses s'opposaient à ce classement : le manque de place, l'ignorance où l'on était de ce que renfermait le dépôt, ce qui empêchait toute création de catégories, et l'absence d'un plan général qui pût servir de guide. A la suite des périodes révolutionnaire et française, ainsi que des changements de locaux, l'encombrement et le désordre régnaient dans les salles. Les papiers et les registres étaient entassés pêle-mêle en monceaux ou enfermés dans des caisses dans lesquelles les dernières couches privées d'air se pourrissaient. Comment s'orienter dans ce dédale lorsqu'on n'avait pas sous la main quelque local attenant où l'on pût, sur plusieurs grandes tables, classer chronologiquement et par divisions ? Ces salles au reste n'étaient pas uniquement remplies de registres et de papiers. On avait pris insensiblement l'habitude de les considérer comme un lieu de décharge, où l'on venait reléguer tout ce qui encombrait les diverses parties de la demeure sénatoriale. Vieux bahuts et vieilles chaises hors d'usage, écriteaux, tapis et banquettes servant aux promotions et autres cérémonies publiques, vieilles portes d'armoires, planches et bois de toutes sortes, anciennes pierres sculptées, siège du Sautier, buste de Bonaparte, etc., tout était bon à reléguer aux Archives [1]. En dernier lieu, il y avait un grand mélange de registres et de papiers entre la petite Grotte du Conseil d'État, aujourd'hui spécialement réservée aux documents de ce siècle, et les salles consacrées aux Archives de l'ancienne République.

La commission prit donc, après sa délibération du 23 janvier 1836, des informations à l'étranger, à la suite desquelles elle s'adressa à M. Duvernoy, de Montbéliard, correspondant de la Société Royale des antiquaires de France et membre de l'Académie de Besançon. Il vint au mois de mars visiter les lieux, mais les conditions qu'il mit à l'exécution de ce travail firent renoncer le Conseil d'État à s'adresser à lui; il demandait une place à vie

[1] Ce ne fut qu'en 1866 que le directeur Heyer a obtenu qu'il fût mis un terme à un pareil laisser-aller et a fait débarrasser les locaux de tout ce fatras.

Digitized by Google

avec appointement de 3600 francs. On l'indemnisa de ses frais de voyage et en retour il promit d'envoyer un rapport contenant ses idées sur le classement de nos collections. Le rapport n'arriva point. Ce fut, à notre avis, fort heureux que cette démarche ait échoué, car un Genevois est bien plus apte à se familiariser avec notre histoire et nos anciennes institutions, dont le caractère spécial n'a guère de ressemblance avec celui des autres contrées. On demeura donc, quant à ce point, au *statu quo*. Restait le deuxième par lequel on aurait dû débuter, l'obtention d'un local nouveau et plus étendu. La commission ne cessait d'inspecter les lieux, de se rendre compte du nombre des registres et papiers qu'ils contenaient, et de visiter tour à tour la petite Grotte, la grande Grotte et les salles attenantes à cette dernière, afin d'estimer la place qu'il faudrait pour caser tout et obtenir l'ordre tant souhaité.

Enfin, à la dernière séance de 1838, le président signalant le manque de place et l'impossibilité d'un classement, s'exprimait ainsi : « La petite Grotte, basse et obscure, ne peut plus contenir les archives du Conseil d'État. Les procédures criminelles, entassées dans la salle du ci-devant café de l'Hôtel de ville, ne peuvent être classées faute de place, non plus que les registres et papiers de la Société Économique restitués aux Archives. Les minutes de notaires, depuis que l'emplacement où elles se trouvaient a été donné aux Hypothèques, sont dans un local fort humide ; si elles ne sont pas déplacées, elles seront détruites dans quelques années. » Sur ce rapport désastreux, la commission décida, le 24 janvier 1839, de s'informer auprès de la Société Économique si elle ne pourrait pas lui accorder un local. A la séance suivante, les délégués présentèrent leur rapport, dont nous extrayons ce qui suit : « Les vastes locaux inutilisés dans Saint-Pierre au-dessus des voûtes des basses nefs ne peuvent servir, le sol n'étant pas nivelé, mais bombé en hémisphère par la saillie des voûtes en pierres brutes de chacune des arcades de l'édifice. En revanche, la salle haute des Macchabées, de la grandeur même de la chapelle, soit de vingt-deux pieds environ sur quarante-quatre, est un emplacement sec et aéré, éclairé par six lucarnes, d'une élévation d'environ neuf pieds et qui, moyennant quelques travaux, serait parfaitement approprié au but d'aménagement

Digitized by Google

qu'on se propose. » Après un mois de pourparlers, la salle fut accordée.

*

Cette importante transaction terminée, la commission se mit à régler les obligations auxquelles serait astreint l'archiviste introuvable. Il devait d'abord, entre autres occupations, organiser le transport aux Macchabées des terriers et de leurs annexes relatifs aux impôts et taxes, qui prenaient une place considérable dans la grande Grotte, reclasser cette grosse collection à l'aide de l'inventaire de 1743, ensuite procéder au classement à l'Hôtel de ville. Mais il aurait fallu tout d'abord, puisque la commission prenait un tel soin de marquer au nouvel élu sa ligne de conduite, lui imposer l'obligation de se rendre un compte aussi exact que possible de la nature des richesses confiées à sa garde et de dresser après cela un plan d'ensemble qui lui permettrait, à lui et à ses successeurs, de travailler à coup sûr, sans trop de perte de temps.

C'est en effet ce plan d'ensemble qui manque généralement quand on entreprend de classer des dépôts publics. Aussi arrive-t-il que les archivistes qui se succèdent recommencent, chacun suivant son idée, le travail de leurs prédécesseurs, refaisant les inventaires des mêmes séries et laissant de côté ce qui n'a pas été commencé. Il est vrai, pour leur justification, qu'il peut survenir des changements dans les collections de par les circonstances politiques ou les décrets d'autorités supérieures qui, en modifiant les circonscriptions territoriales ou les organisations locales, retirent ou ajoutent des dossiers aux dépôts d'archives. Mais, si ces changements sont notés à mesure qu'ils ont lieu, de nouveaux inventaires remplaçant ceux qui existent n'ont pas une utilité immédiate, et il faut savoir aller résolument de l'avant. Il suffisait au nouveau titulaire d'étudier quelque peu l'histoire intérieure de Genève, ou de se contenter d'ouvrir un des registres du Conseil du siècle dernier et d'y prendre connaissance du rôle des Chambres et des Offices. Qu'y lit-on en effet? les rubriques suivantes : chambre des Comptes, chambre des Gardes ou des Taxes, jointe à elle, Trésorier général, chambre des Appellations, d'Artillerie, des Fortifica-

Digitized by Google

tions, de la Santé, de la Réforme (du luxe), Monnaie, commis aux Visites (des immeubles), chambre des Blés, du Commerce, du Vin, des Fiefs, de la Netteté, gabelle de la Chair, Châtellenies. Tout cela eût déjà constitué la majeure partie des divisions et sous-divisions, et eût épargné bien des tâtonnements et de fausses pistes.

Après quelques recherches infructueuses, la commission trouva en M. Louis Sordet un homme qui paraissait tout à fait propre aux fonctions à pourvoir. Il eut quelque peine à accepter les conditions qui lui étaient faites. Il voulait la même chose que M. Frédéric Soret, auquel on s'était d'abord adressé et qui avait demandé d'emblée à ne pas être en rapport avec le public. La commission, qui n'avait pas admis cette manière de voir, paraît l'avoir acceptée de M. Sordet, car, sur sa demande, elle établit dans la salle des Fiefs un cabinet vitré où il pourrait travailler sans être dérangé les jours d'admission du public.

M. Sordet fut installé dans ses fonctions le 3 juillet 1839. Il se consacra aussitôt au transport des registres aux Macchabées, après les avoir collationnés sur le plus récent inventaire, celui de 1743. Cette opération l'initia déjà à la connaissance des vieilles écritures, en sorte que, lorsqu'au bout de huit mois elle fut achevée, la commission ne put s'empêcher de reconnaître que « M. Sordet n'avait pas tardé pendant cette première année à acquérir un talent tout spécial sur la diplomatique. » Elle n'insista plus pour qu'il allât auprès de M. de Chambure, directeur des archives de Dijon, prendre des leçons de paléographie, comme elle en avait fait la condition lors de son entrée, voyage qu'il avait ensuite esquivé pour des raisons de santé. Mais, afin de ne pas avoir fait toutes ses démarches inutilement (il avait été même question que M. de Chambure vînt à Genève), elle dépêcha un de ses membres, M. Édouard Mallet, à Dijon. Celui-ci en revint au bout d'une quinzaine de jours avec un mémoire détaillé et fort intéressant sur l'organisation des archives de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer les conclusions de M. Mallet, car elles concordent pleinement avec notre manière de voir : « Une première observation, dit-il, domine la matière, c'est que le classement d'un dépôt d'archives ne peut jamais être modelé sur celui d'un autre dépôt,

Digitized by Google

même analogue. Les archives ne sont autre chose que le résultat de l'histoire contemporaine, ses traces écrites, les monuments qui survivent aux faits accomplis. Elles doivent donc varier suivant les institutions du pays, son organisation, son administration, ses habitudes. Sous ce rapport, Genève, petit État indépendant, ayant, surtout avant 1798, des formes politiques et administratives tout à fait particulières et qui n'appartiennent qu'à elle, doit avoir aussi des archives très spéciales, autrement classées et subdivisées qu'aucune des archives connues. Et je suis convaincu qu'à mesure qu'on pénétrera dans ce dépôt, qu'on en étudiera les diverses parties, on se fera une idée de plus en plus claire de la division à y apporter. — Une seconde observation non moins essentielle est qu'on ne peut arriver à rien de complètement satisfaisant en ce genre qu'après avoir inventorié tout le contenu aux Archives. Non pas que j'entende ajourner à un avenir aussi éloigné que celui-là toute classification, bien loin de là. Mais je veux dire que, quelque bonne que soit la classification qui sera provisoirement adoptée, les pièces qui s'inventorieront successivement lui feront subir de nombreuses modifications. Le classement définitif ne pourra donc avoir lieu qu'après que l'on connaîtra les diverses parties qui doivent figurer dans le tout. » Le seul résultat pratique du voyage de M. Mallet fut que, sur sa proposition, on décida de passer à l'huile et à la céruse les rayons des étagères préparées aux Macchabées, afin de préserver les manuscrits des insectes. On arrêta aussi, à l'exemple de Dijon, de placer les dossiers et pièces isolées dans les enveloppes qu'on nomme chemises, sur lesquelles seraient inscrits l'analyse du contenu et un numéro d'ordre.

*

Avec le mois de juillet de l'année 1840, M. Sordet commença à trier les documents qui encombraient confusément les grottes, en commençant par les actes sur parchemin. Il en fit deux catégories distinctes, l'une des actes se rattachant aux terriers, reconnaissances, ventes, donations, etc., et l'autre du genre historique, composée des documents, lettres-patentes et autres pièces émanant des pouvoirs laïques relatifs à l'évêque et à l'évêché, ainsi qu'aux autorités civiles et religieuses des pays environnants. Il

Digitized by Google

fit transporter la première de ces divisions aux Macchabées et la seconde, il la classa chronologiquement dans des portefeuilles et en forma ainsi la collection qu'il nomma *portefeuilles des pièces historiques*. Parvenu aux temps de la Réforme, l'archiviste versa dans cette collection toute la correspondance du conseil pour les affaires générales, et peu à peu se laissa entraîner à y insérer encore les pièces qui lui paraissaient intéressantes ou curieuses, telles que des publications du conseil, des mémoires et propositions concernant l'ordre et la bienséance des rues de la ville, des conventions, des commandes de travaux, des amodiations, baux et fermes, des extraits de registres, des tableaux de recettes et de dépenses, des règlements sur des corps de métiers, médecins, chirurgiens et apothicaires, confiseurs et épiciers, maçons, etc. Il déflorait ainsi d'avance, sans y songer, les diverses divisions et sous-divisions qui pourraient se constituer plus tard. Mais on conviendra qu'en l'absence d'un plan général, vu l'énorme quantité de documents et le défaut d'espace pour le triage, il y avait de quoi perdre la tête. On ne peut donc pas faire un crime à l'archiviste d'avoir, dans cette dernière opération, procédé un peu à l'aventure.

Cette réserve faite, hâtons-nous de dire que la formation du portefeuille historique a été une œuvre considérable. M. Sordet a analysé plus de 5700 dossiers, comprenant plus de 40,000 pièces et allant de l'année 934 jusqu'en 1814. Ces analyses, bien faites et détaillées, ont été recopiées par lui chronologiquement sur deux gros registres-inventaires. Elles rendent journellement les plus grands services par la masse de renseignements qu'elles procurent aux chercheurs. Les habitués des Archives les connaissent bien, et pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de feuilleter ces inventaires, je signalerai quelques pièces importantes. Ce sont, en premier lieu, un certain nombre de bulles des papes, parmi lesquelles se trouve le beau vidimus de 1483, avec dessins coloriés en marge, de l'acte apocryphe dit la Bulle d'or ; puis la tâche donnée en 1514 par le Chapitre de faire les formes ou stalles des chanoines dans le chœur de Saint-Pierre pour le prix de 700 florins d'or ; l'original en 1387 des franchises de l'évêque Adhémar ; un bordereau, daté de 1437, des espèces trouvées dans l'arche des indulgences de la chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre ; des pièces sur

Digitized by Google

les amodiations des halles et des impôts; des lettres-patentes de Charles-Quint; une transaction fort intéressante survenue en 1445 entre la ville et le faubourg Saint-Gervais qui, disait-on, voulait se séparer et refusait de payer les taxes sous le prétexte qu'il avait besoin de son argent pour se fortifier; l'acte de fondation en 1434 de l'hôpital des Pauvres-Honteux par François de Versonnex; les règlements de 1315 faits à la cour du vidomne sur le salaire des maçons, etc.

Plus tard, alors qu'il avait résigné ses fonctions, M. Sordet fit un travail identique de classement et d'analyse pour les procès criminels et informations. Il conduisit jusqu'à l'année 1665 ce travail qui avait été commencé en 1864 par M. Henri Fazy pendant le peu de temps qu'il eut à exercer les fonctions d'archiviste. On y retrouve les mêmes qualités d'exactitude signalées dans le portefeuille historique. M. Alfred Bouvier, qui fut successivement commis des Archives, puis sous-archiviste, continua la période de 1665 à 1700 et s'en tira avec honneur.

*

M. Sordet, qui à trois reprises avait donné sa démission à cause du tort que causait à sa santé la crudité des locaux au printemps et en automne, se retira définitivement en 1851. Dès cette date jusqu'en 1885 le classement général fut interrompu.

Plusieurs causes contribuèrent à cette interruption. On peut se demander d'abord si la commission des Archives était réellement très utile. Même si elle était composée d'érudits et d'archéologues, ce qui était ordinairement le cas, on doit reconnaître que, pour imprimer une direction constante et uniforme, il aurait fallu qu'elle connût à fond le contenu du dépôt. De 1815 à 1838, alors qu'il n'y avait qu'un gardien uniquement occupé à répondre aux employés des autres bureaux et aux particuliers ou à faire des expéditions de plans, elle avait beau déléguer deux ou trois de ses membres auprès de lui pour le diriger dans le classement, on ne voit guère à quel résultat elle aboutissait.

En 1839, à la nomination de l'archiviste Sordet, elle conserva le gardien en lui donnant le titre de commis. Mais les fonctions de ce dernier — c'est le règlement de cette année-là qui le dit — devaient encore se borner à recevoir le public, à faire la

Digitized by Google

recherche des manuscrits demandés, à donner des expéditions de plans et d'actes, tandis que son supérieur était seul chargé du classement, et même encore sous la direction de la commission. Comme l'archiviste se montra dès le début capable, et qu'il donna ses idées pour l'arrangement du portefeuille historique, lesquelles furent d'emblée acceptées, ce fut lui en réalité qui dirigea la commission ; celle-ci approuvait toujours.

Survint la révolution d'octobre 1846 ; avec cette date s'effondra l'ancien régime politique. La commission des Archives disparut aussi, et, disons-le en passant, dans un moment bien inopportun, car elle semblait être à la veille de recouvrer des pièces dont une partie seulement est rentrée, il y a peu d'années, dans le bercail. En 1852, au moment de la nomination du successeur de M. Sordet, un nouveau règlement modifia légèrement les fonctions du commis en ce sens que, dans les instants où ses occupations habituelles lui laisseraient quelques loisirs, il devait aider l'archiviste dans ses travaux de classement. Donc, si l'archiviste ne classait pas, le commis n'osait voler de ses propres ailes. A partir de 1866 il fut créé une place de directeur des Archives, fonctions qui ne pouvaient être que nominales, puisqu'elles ne sont pas rétribuées et que le directeur n'est pas astreint à s'occuper du classement des collections.

Ce n'est pas à dire que le successeur de M. Sordet, M. Grivel, qui demeura trente ans dans sa charge jusqu'à son décès survenu vers la fin de 1885, n'ait pas laissé de traces aux Archives. Bien au contraire, mais pour une raison ou pour une autre, en premier lieu sans doute pour l'éternelle cause du manque apparent de place, il renonça au classement général et ne s'occupa que des répertoires. Il continua et acheva un travail commencé par M. Gentin, qui fut quelques mois archiviste avant lui, savoir le répertoire alphabétique des matières et des noms du portefeuille historique, utile complément du répertoire chronologique. Il procéda à l'inventaire analytique d'une collection appelée manuscrits historiques, concernant l'histoire de Genève intérieure et extérieure. Comme ces registres sont souvent composés de matières très diverses, il a eu la bonne idée d'en confectionner un inventaire alphabétique qui rend journellement beaucoup de services. Il a créé une seconde série de procès criminels retrouvés dans

Digitized by Google

diverses parties des locaux et en a fait les analyses. Mentionnons encore divers travaux utiles pour des recherches plus spéciales, une table chronologique et alphabétique des lettres et pièces diverses insérées dans les registres du conseil, quelques index de ces registres, la mise en portefeuilles et dans des chemises, par ordre de dates, d'expéditions de testaments remises par les anciens notaires, un répertoire alphabétique de trois registres d'habitants du XVIe siècle, etc.

*

Lorsque, en 1885, l'archiviste actuel[1] entra en fonctions, la situation commençait à devenir très difficile. Depuis longtemps déjà les rapports des Archives, qu'on lit dans les exposés annuels de la gestion du Conseil d'État, ne se lassaient pas de parler de l'insuffisance des locaux. « Le défaut de place, lisons-nous en 1878, constitue un obstacle sérieux à toute tentative de classement général d'après une méthode rationnelle. On peut mettre en ordre telle ou telle portion spéciale du dépôt, on peut entreprendre des répertoires et des inventaires qui faciliteront toujours plus les recherches individuelles, mais on n'arrivera à un état d'ensemble qu'en doublant ou en triplant l'espace occupé par les Archives. Cet encombrement a été déjà l'occasion de pertes irréparables. » Et plus loin : « L'entassement actuel est déplorable à tous les points de vue, on n'a pas même pu trouver dans la grande Grotte la place nécessaire pour un dépôt de minutes effectué cette année. » En 1879, en 1880, mêmes plaintes sur l'encombrement qui oblige à placer les volumes sur deux rangs de profondeur. Au haut de la tour de l'Hôtel de ville, dans deux petites chambres, était reléguée une grande partie de la collection des registres et des papiers de l'époque française, ces derniers entassés en liasses serrées dans des meubles énormes et dans des armoires si profondes que l'abord de certaines parties en était absolument impossible. Aussi, lorsque des ressortissants de l'ancien département du Léman venaient demander la communication de ces

[1] Par arrêté du 4 décembre 1885, M. Louis Dufour-Vernes a été nommé archiviste d'État en remplacement de M. Adolphe Grivel, décédé.

Digitized by Google

documents, maintes fois ils ont dû pour cette raison s'en retourner bredouilles chez eux.

Depuis 1830 et 1840 les consultations avaient passablement changé de nature. Elles portaient alors principalement sur les plans et leurs annexes, elles étaient faites avant tout pour des administrations. Les particuliers avaient rarement et un peu difficilement accès dans les locaux et seulement, comme nous l'avons vu, pour des recherches d'un intérêt personnel. Peu à peu, à la suite des Mallet, Soret, Chaponnière, Herminjard et à mesure que se formait le portefeuille historique, les amateurs d'histoire locale et extérieure commencèrent à fréquenter les Archives, ce qu'ils ne pouvaient faire auparavant sans une autorisation spéciale. A partir de 1840, ce ne fut plus seulement pour quelque grand ouvrage portant sur telle ou telle période, mais pour une foule de données, glanées dans toutes les collections en vue d'une communication quelconque, d'une monographie, que les membres de nos sociétés historiques, les étrangers de l'ancien diocèse ou de contrées plus éloignées, le premier venu enfin, venaient rechercher dans les Archives ce qu'ils ne trouvaient pas dans les journaux et papiers de famille, ou ce qui demandait à être confronté avec les traditions orales et écrites. Les registres du Conseil et de la chambre des Comptes, le portefeuille historique ne suffisaient plus à ces recherches. Il fallait à toute force procéder au classement entier du dépôt et poursuivre les inventaires des principales collections auxquelles il donnerait lieu. Avant tout, le classement, car si les répertoires ont une grande utilité, elle est secondaire — sauf certaines exceptions — du moment que le classement a déjà été opéré dans chaque division par ordre chronologique. Les tables ont pour principal objectif d'épargner le temps aux chercheurs, mais encore faut-il que la classification générale soit terminée, sinon il faut intercaler dans ce qui a été déjà fait l'indication des pièces retrouvées, et parfois on est conduit à faire une seconde série, comme cela est arrivé pour la portion des procès criminels de 1396 à 1700.

*

Ces réflexions hantaient le sous-archiviste nommé en 1879. En 1885, le Conseil d'État le promut à la place d'archiviste, et, dési-

Digitized by Google

reux de faire des économies, supprima le poste de sous-archiviste. Lors même qu'il se trouvait seul désormais à recevoir le public et à vaquer au service journalier, le nouveau fonctionnaire se décida néanmoins, voyant qu'il fallait renoncer à espérer de plus vastes locaux ou une construction nouvelle, à exécuter le plan qu'il avait eu le temps de mûrir longuement.

Ce plan, du reste, était bien simple. Éventrer d'informes bahuts qui prenaient une place inutile et réduire l'espace qu'ils occupaient, élever et augmenter des corps de bibliothèques au centre et sur le pourtour des salles, en laissant un couloir suffisant pour la manutention des échelles, rapprocher les tablettes trop espacées, remplacer par une série d'étagères une grande quantité de tiroirs où des papiers végétaient sans air et en proie aux injures du temps, profiter des moindres recoins perdus pour obtenir de nouveaux rayons, remanier de profondes armoires en les transformant en bibliothèques à trois faces, enfin se procurer quatre mille portefeuilles pour abriter les papiers une fois triés, voilà ce qu'il s'agissait de faire et ce qui a été fait de 1886 à 1896, avec le seul budget annuel de 600 fr., à une ou deux exceptions près. sans passer par la honte des crédits supplémentaires. Souvent l'archiviste, qui prévoyait qu'il n'arriverait pas au bout de l'an par ces moyens restreints, se faisait lui-même charpentier en prenant la scie et le marteau. Saisissons ici cependant l'occasion de remercier M. le conseiller d'État Boissonnas, qui, lors des réparations qu'il dirigeait dans la tour de l'Hôtel de ville, fit déloger les registres et papiers de l'époque française qui se trouvaient, comme je l'ai dit, dans les combles et voulut bien faire supporter par l'État les frais des étagères qu'on dut construire au nouveau local [1].

Les principales collections que toute cette extension d'étagères a permis de former sont les comptes, mandats et quittances de la Seigneurie et de la chambre des Comptes, les parcelles du trésorier général, autrement dit la dépense de la Seigneurie relative aux ouvriers, la correspondance du Conseil pour les affaires particulières, les papiers des diverses chambres, en particulier de l'Artillerie, de la Santé, des Blés, tous les dossiers de la Justice

[1] Rue Calvin, n° 11.

Digitized by Google

civile, les informations criminelles du XVIIIe siècle, enfin les papiers de l'époque française [1].

*

Ces travaux manuels et autres étaient heureusement diversifiés par l'élaboration d'inventaires et de répertoires devenus indispensables.

Les titres et droits de la Seigneurie, terriers, registres et rouleaux de parchemin, concernant la propriété territoriale et dont les plus anciennes pièces datent du début du treizième siècle, occupaient, dès 1840, ainsi que nous l'avons vu, la chapelle des Macchabées. Comme il fallut ensuite les changer deux fois de domicile [2], ils se trouvaient dans le plus grand désarroi. L'archiviste, après les avoir réinstallés en ordre sur les rayons de leur demeure actuelle, en fit le collationnement d'après l'inventaire de 1743. Quoique conçu avec la prétention d'analyser le contenu des registres, cet inventaire présentait une phraséologie inutile et n'indiquait pas d'ordinaire les choses importantes et curieuses à noter. Les rouleaux de parchemin ne s'y trouvaient pas inscrits, et les index n'avaient rien de pratique et faisaient perdre un temps considérable. Enfin les commissaires généraux et les archivistes subséquents y avaient intercalé des indications de pièces survenues depuis lors, et avaient surchargé les pages de notes nouvelles relatives, entre autres, aux registres remis à la Sardaigne à la suite du traité de Turin de 1754. Par ces diverses considérations, l'archiviste a été amené à refaire entièrement cet inventaire, en respectant autant que possible, les anciennes divisions. Il y a ménagé une colonne pour les notes utiles et curieuses qu'il rencontrait en feuilletant les registres ou en déroulant les parchemins. C'est ainsi qu'il a signalé dans les comptes de la Communauté des rôles de bourgeois nouvellement reçus, ce qui a permis d'enrichir le livre des Bourgeois [3]. Il y a mentionné

[1] Pour le classement de ces derniers nous avons obtenu le concours précieux d'une amie de l'histoire genevoise.

[2] A la suite de la restauration de la chapelle des Macchabées, ils furent placés quelque temps dans un appartement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, puis transférés au Casino de Saint-Pierre où ils se trouvent encore aujourd'hui.

[3] Édité récemment par M. A.-L. Covelle.

Digitized by Google

aussi en assez grand nombre des sceaux attachés aux parchemins dont plusieurs étaient peu ou pas connus.

Voici quelles sont les principales parties de ce répertoire de 655 pages in-folio : Évêché ; Communauté ; Chapitre et Prévôté de Saint-Pierre ; châteaux soit mandements de Peney, Jussy et Thiez; les sept églises de la ville, savoir : Saint-Pierre avec la chapelle d'Ostie [1], Notre-Dame la Neuve [2], Saint-Germain, la Madeleine, Saint-Victor et Saint-Léger; les sept cures; les églises et chapelles du diocèse; les couvents et prieurés, Rive, Palais, Notre-Dame-des-Grâces, Saint-Jean [3], Satigny, etc. ; les hôpitaux de Saint-Jeoire, de Saint-Nicolas et Saint-Bernard, des Pauvres-Honteux, du Pont du Rhône, la Boîte de Toutes-Ames, l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste aux Eaux-Vives et Pré-l'Évêque, l'hôpital pestilentiel, les maladières de Carouge et de Chêne; enfin les fiefs particuliers au nombre de 138.

Ce n'est guère qu'à partir du commencement de ce siècle que quelques érudits ont surgi dans notre ville et se sont mis à former des recueils de généalogies genevoises. Peu à peu ce goût s'est généralisé chez nous au grand ébahissement de certains étrangers, qui ne conçoivent pas comment les deux mots de généalogie et de république peuvent cohabiter. Rien n'est plus intéressant cependant pour le chercheur, surtout lorsqu'il sait se dépouiller de toute idée de vanité, que de faire la connaissance de ses ancêtres et de leurs collatéraux, de se rendre compte de leurs milieux successifs, du travail et du labeur de chaque génération, d'étudier les causes de prospérité et de décadence des familles, l'état de santé et ses résultats sur la lignée, la longévité des individus, etc. Et si l'on y ajoute les ascendances féminines rapprochées, que de lumières ne peuvent-elles pas apporter sur l'état moral et physique des descendants ! Or, à Genève, par la concentration aux Archives et à la Chancellerie de tous les documents nécessaires, ces recherches sont singulièrement facilitées. Mais là, plus que pour d'autres travaux, les répertoires généraux ou par périodes sont d'une indispensable utilité. Depuis une trentaine d'années, par l'initiative de notre collègue Henri Bordier, un

[1] Les Macchabées.

[2] L'Auditoire.

[3] Ce prieuré passa à la République par le traité de 1754.

Digitized by Google

répertoire analytique des minutes de notaires a été créé, et l'archiviste actuel est en train de l'achever pour la période antérieure à la Réforme. Il a en outre complété cette sérieuse source de renseignements par l'établissement, en cinq volumes in-folio, comprenant plus de 2000 pages, de l'inventaire par ordre alphabétique des noms du Livre des morts de 1551 à 1798. Chaque inscription de décès dans ces registres donne l'âge, la cause de mort et la demeure du décédé. Ces renseignements, avec ceux que fournissent les minutes des notaires, permettent bien souvent de faire disparaître les points d'interrogation que laisse après elle la consultation des registres de baptêmes et de mariages.

La collection des comptes, mandats et quittances de la Seigneurie et de la chambre des Comptes, dont une faible partie, 2000 pièces, avait été rassemblée par M. Grivel, a été réunie par le présent archiviste en 182 portefeuilles et contient environ 95,000 pièces. Il en a ensuite fait les analyses pour le XVe et le XVIe siècle. Cette collection, malgré les dilapidations dont elle a été l'objet, est encore riche. Voici, pour en donner une idée, quelques-uns des renseignements qu'on peut y trouver :

1413, une quittance de 400 florins prêtés par les citoyens et bourgeois de Genève au duc de Savoie pour l'aider dans sa guerre au delà des monts. — 1430, un mandat de douze florins d'or au frère Baptiste, moine de l'ordre de Saint-Benoît, prédicateur fameux qui a annoncé la parole de Dieu dans notre cité « d'une manière louable et très profonde ». — 1449 et années suivantes, construction de murailles et de tours près le prieuré de Saint-Victor, répression des dégâts de l'Arve. — 1450, installation de tuyaux destinés à amener l'eau de Bossey. — 1454, récompense accordée à celui qui a visité les malades et ceux qui moururent du fléau de la peste (jaculo pestis). — 1454, roues et globes mis à des chars de « bombardes et artilleries »; trois florins pour la facture d'un bâton de syndic; mandat pour des veilles de nuit bien plus fréquentes qu'en temps de paix faites par les guets et gardes ordinaires, « un travail ne devant pas être sans rémunération »; pavage vers la *corraterie des chevaux,* près le lit du Rhône, où on a coutume de faire boire les chevaux; quarante-quatre setiers de vin blanc offerts aux Bernois, à l'occasion de leur secours au duc de Savoie contre le roi de France. — 1455,

Digitized by Google

une aiguière d'argent doré offerte au vidomne en raison de ses subventions et peines; plusieurs comptes de charretées de pierres et tuiles pour la construction de la tour nouvellement existante devant la porte Baudet, appelée tour Baudet, et pour le labeur de la fondation de la dite tour; six écus d'or à vénérable maître Guerbin, docteur en médecine, et maître Perrin Simard, chirurgien, pour soins à quelques lépreux. — 1456, un rôle des peines et charges de Nicod Despagne, qu'il a eues « sen avoir nul profit ne gerdon » (récompense). — 1476, mandat pour Martin Deville qui a conduit un navire à Lausanne et Morges à la rencontre de l'amiral de France; compte de poissons, pain blanc, vin et épiceries consommés par trois syndics détenus à l'Évêché sur l'ordre de l'évêque. — 1499 et 1500, tapisseries de banquettes pour orner la salle du Conseil. — 1501, construction des orgues de Palais. — 1502, secours de dix florins d'or sur la demande de Marguerite de Savoie à des chrétiens persécutés par les Turcs « nequissimi »; des comptes de la dépense de l'évêque. — 1519, ordre de payer un bonnet rouge au page de l'évêque. — Après la Réforme, de 1535 à 1536, des comptes des dépenses de nos ambassadeurs en divers lieux, des rôles relatifs aux frais de nos armements et de la construction du boulevard des Belles-Filles; une quittance du 17 septembre 1541 de trente écus soleil par Jean Calvin « pour les frais qu'il fauldra faire à amener mes besongnes (bagages). » En 1544, confection par l'orfèvre Jean Droz de trois émaux pour la ville. — 1547, mandat en faveur de François de Bonivard pour ses chroniques de la ville. — De 1553 à 1562, des comptes de peintures et verrières à Saint-Pierre. — 1562, un autre de Pierre Favre, peintre « pour le portrait du pays dès Genève à Jussy et autre part rière le mandement de Gaillard »; un autre de Sermet Bronge, serrurier, qui a fait la grosse clef de la grande « crotte ». — 1566, dorure par Jean Collonda de la pomme du clocher du milieu de Saint-Pierre. — 1570, mandat en faveur de Jaques Cautereau pour avoir « rabatu » les heures au clocher de Saint-Pierre. — 1571, compte de pharmacie présenté par le chirurgien Jean Pascal pour la curation d'un ulcère, et un autre d'Etienne Chamot pour drogues aux pestiférés. — 1574 et 1576, de gros comptes de festins pour le prince de Condé et pour la bienvenue des syndics

Digitized by Google

en janvier (quatre tables); la même année, plusieurs comptes de milliers de tuiles des fabriques de Chevry et de Bernex; l'achat d'un fourneau de fer de Strasbourg avec détail des frais pour la taille des armoiries, de la voiture, du péage, etc.; dans un compte du sautier, l'indication du vinaigre employé pour arroser la salle du Conseil et la chambre du Consistoire durant les grandes chaleurs, et des parfums dépensés pour la première de ces salles; un inventaire de bagues et joyaux garantissant un emprunt de mille écus d'or; la distribution de pièces d'argent aux écoliers le jour des Promotions; des quittances par divers rois d'arquebuse de Genève, Céligny, Jussy, Bourdigny, pour des plats d'étain à donner en prix au dit jeu et à l'exercice du jeu de guerre. — 1578, façon de 24 serpentins tant pour les mousquets qui sont à chevalets que pour les arquebuses à croc. — 1582, frais causés par les troupes du s^r Presigny et autres, etc., etc.

*

Ainsi la multiplication de l'espace consacré aux archives de l'ancienne République a permis d'amener à bien le classement général. Le désir exprimé depuis soixante ans par tous ceux qui avaient souci de la conservation de nos vieux documents nationaux se trouve enfin réalisé. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait plus pour l'archiviste qu'à se croiser les bras. La besogne ne manquera jamais aux employés fidèles et actifs préposés à la garde de ce dépôt, qu'on peut qualifier de considérable, puisqu'il renferme au bas mot 14 à 15,000 volumes et 400,000 pièces détachées.

Louis Dufour-Vernes.

Digitized by Google

LES MILLIAIRES

ET L'ÉGLISE DE PRÉVESSIN [1]

L'étude des bornes milliaires romaines présente un intérêt tout spécial; en premier lieu, parce que leurs inscriptions mentionnent des empereurs et sont en général datées par le chiffre des puissances tribunices, des consulats et des salutations impériales de ces empereurs; en second lieu, par le fait que les milliaires permettent de rétablir plus ou moins le tracé des routes romaines qu'ils jalonnaient et de retrouver les limites des *civitates*. En ce qui concerne les milliaires qui se trouvaient sur la voie de Nyon à Genève, plusieurs auteurs déjà les ont décrits ou commentés : Aug. Turrettini, dans sa *Note sur quelques inscriptions des environs de Genève* [2]; Th. Mommsen, dans ses *Inscriptiones confœderationis helveticæ latinæ* [3]; Keller et Meyer, dans leur supplément au recueil des inscriptions helvétiques [4]; Ch. Morel, dans son mémoire sur *Genève et la Colonie de Vienne* [5]; enfin le *Corpus Inscriptionum latinarum* [6], tome XII, n° 5530-5537.

Ces recherches ont amené leurs auteurs à cette conclusion, que les milliaires échelonnés sur la route de Genève à Nyon étaient numérotés par milles romains, même au IIIe siècle après J.-C., alors qu'en Gaule on comptait les longueurs en

[1] Communication faite à la Société le 11 novembre 1897.
[2] M. D. G., tome XV (1864), p. 113 et suiv.
[3] *Mitteilungen* der Antiq. Gesellschaft in Zürich, t. X.
[4] Ibidem, t. XV.
[5] M. D. G., tome XX.
[6] Berlin, ed. Hirschfeld.

Digitized by Google

lieues[1]. Dans l'Helvétie romaine, les distances étaient comptées souvent en lieues, sur la route d'Avenches à Sion par exemple. Pour expliquer cette circonstance, M. Mommsen suppose que les citoyens de la Colonie de Nyon ont été rattachés à la Narbonnaise pendant la bonne époque romaine; ou que, de même que les colons romains, ils n'ont pas fait usage des lieues. Le tronçon de voie romaine qui reliait Genève à Nyon, formait la continuation de la route venant d'Aoste (Isère); de Nyon, la voie gagnait Lausanne où elle se bifurquait, l'un des embranchements conduisant en Helvétie et sur le Rhin supérieur, l'autre en Valais et en Italie par le Grand Saint-Bernard.

La distance qui sépare Nyon de Genève est de 22 kilomètres ou 4 $^5/_8$ lieues suisses, soit 15,000 pas romains; cette donnée concorde à peu près avec celle de l'Itinéraire d'Antonin qui marque 16,000 pas, tandis que la Table de Peutinger n'en indique par erreur que 12,000. (Le mille romain = 1481 m. 50; la lieue gauloise = 2222 m. 50, soit 1 $^1/_2$ fois le mille.)

Comme le territoire de la Colonie de Nyon et celui de la Viennoise autour de Genève étaient séparés par le Rhône, que d'ailleurs Nyon eut le rang de « Colonia, » tandis que Genève n'était qu'un *vicus,* il convenait de numéroter les milliaires à partir de Nyon; sur le trajet de Nyon à Lausanne, la numérotation se faisait aussi à partir de Nyon.

Les milliaires actuellement conservés se rapportant à la voie Nyon-Genève sont au nombre de huit, auxquels on peut en ajouter deux autres, l'un perdu, l'autre anépigraphe, ce qui donne un total de dix[2].

Sur ces dix, six sont conservés actuellement au Musée épigraphique de Genève; deux sont à *Prévessin* (petit village à une demi-heure à l'ouest de Ferney-Voltaire, arrondissement de Gex, département de l'Ain), où ils forment les piliers soutenant le porche de l'église; le neuvième est à Crans (campagne *Tattiana);* le dixième, aujourd'hui perdu, était à Genève.

[1] *Inscript. Conf. helv.,* p. 63, Introd. de Mommsen.

[2] Aug. Turrettini (loc. cit.) a fait erreur en en comptant 11; il n'a pas vu que, parmi les 4 milliaires du recueil des inscriptions latines de la Confédération, était compris le milliaire d'Hermance qu'il compte à double (*Insc. Helv.* N° 320).

Digitized by Google

Les deux milliaires de Prévessin ont été signalés en 1864 par Aug. Turrettini [1]; mais ce dernier ne put déchiffrer que l'un d'eux, celui qui se trouve à droite en entrant sous le porche de l'église. Ce milliaire porte cette inscription [2] :

IMP CAES	Imp(erator) Caes(ar)
IVL MAXIMINVS	[C(aius) Iul(ius)] Maximinus
AVG·ET·C·IVL	[p(ius) f(elix) au]g(ustus) et C(aius) Jul(ius)
MAXIMVS NOBIL	[Maximus] nobil(issimus)
AES·PONTES ET	[C]aes(ar) pontes et
VIAS VETVSTAT	vias vetustat(e)
CONLABS REST	conlabs(os) rest(ituerunt)
COL·EQ·M·P·III	Col(onia) Eq(uestris) m(illia) p(assuum) III.

L'empereur César Caius Iulius Maximin, pieux, heureux, auguste; et Caius Julius Maxime désigné comme César ont réparé des ponts et chaussées détruits par le temps. Trois mille pas à partir de la Colonie des Équestres.

Ce milliaire, daté du règne de Maximin, remonte aux années 235-238 après J.-C.

[1] Voy., dans la notice sur l'église de Prévessin qui termine ce travail les données sur la découverte de ces deux milliaires, faite en 1744.

[2] On a représenté en pointillé les lettres restituées et l'on n'a reproduit, en fait de points séparatifs, que ceux qui sont visibles sur la pierre. — Dans la lecture latine qui suit, les mots *restitués* sont placés entre crochets [ ], les lettres entre parenthèses ( ) complètent les mots *abrégés* en style épigraphique.

Digitized by Google

Restait le deuxième milliaire de Prévessin, que Turrettini déclarait « illisible » et qui ne fut pas lu, à ma connaissance du moins, ni reproduit dans les recueils d'épigraphie [1]. Étant allé voir ce printemps (1897) le premier milliaire cité, je fus tenté de déchiffrer le second; je lus ces quelques mots : DIVI MAGNI ANTONINI PII F. DIVI SEVERI NEPOS, qui se retrouvent sur un milliaire de Genève, conservé au musée. Cette formule prouvait que l'empereur désigné était, ou *Élagabale* ou *Alexandre Sévère*, car elle s'applique à tous deux. J'arrivai plus tard, par la photographie et l'estampage, à retrouver, sur les dernières lignes, la mention d'une deuxième puissance tribunice, d'un deuxième consulat et du proconsulat. Dès lors la question était tranchée en faveur d'Élagabale, car c'est cet empereur qui fut ainsi désigné en 219, tandis qu'Alexandre Sévère ne porta point simultanément les titres : TRIB POT II COS II.

On sait que l'empereur désigné communément sous le surnom d'Élagabale est appelé sur les inscriptions : *Marcus Aurelius Antoninus*. Devenu empereur en 218, il était, en 219, revêtu simultanément de la deuxième puissance tribunice et de son deuxième consulat. Le texte peut donc être restitué comme suit :

[1] Ce milliaire a été, il est vrai, signalé par Guigue, dans sa *Topographie du département de l'Ain*. Au n° 100 de ce recueil, p. 23 du précis historique, il en donne cette lecture incomplète et erronée :

N AVG
N MOT
PRO COS

Sirand, d'après lequel Guigue a reproduit cette lecture, ajoute en parlant des deux textes de Prévessin : « Ces deux inscriptions sont nouvelles pour notre département; nous les devons à l'obligeance de M. Édouard Mallet, de Genève, qui les a relevées en 1840. » Voy. *Antiquités générales de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1855, n° LXXXIX. D'autre part, dans ses *Courses archéologiques et historiques dans le dép. de l'Ain*, Sirand se borne à mentionner la découverte d'un milliaire dans l'arrondissement de Gex, sans donner de texte (t. III, IVe partie, p. 111). Édouard Mallet avait communiqué les deux inscriptions de Prévessin à la Société d'histoire de Genève, dans sa séance du 23 juillet 1840 (voy. *Mémorial*, p. 40).

Digitized by Google

IMPCAES	Imp(erator) Caes(ar)
DIVIMAGNIANTO	Divi magni [Anto-]
NNPIIFDIVISE	nini pii f(ilius) : divi [Se-]
VERINEPOSMAVR	veri nepos, — [M(arcus) Aur(elius)
ANTONNVSP·FAVG	Antoninus], p(ius) f(elix) aug(ustus)
PONT·MAX·RIB·POT	pont(ifex) max(imus), trib(unitiâ) pot(estate)
II·COSIIP·P·PROCOS	II, co(n)s(ul) II, p(ater) p(atriae) proco(n)s(ul)
MPIII	M(illia) p(assuum) III

L'empereur César Marcus Aurelius Antoninus (Élagabale), fils du divin grand Antonin (= Caracalla), petit-fils du divin (Septime) Sévère; pieux, heureux, auguste, souverain pontife, revêtu de la deuxième puissance tribunice, consul pour la deuxième fois, père de la patrie, proconsul — III mille pas. —

Élagabale est désigné comme fils de Caracalla et petit-fils de Septime Sévère. Son nom est écrit au nominatif, ce qui prouve que le milliaire fut placé aux frais du fisc impérial; on sait d'autre part que tous les empereurs, à partir d'Élagabale, ont porté dès leur avènement le titre de P(ius) F(elix) AVG(ustus). L'ordre dans lequel se suivent les dignités impériales est celui qu'on trouve habituellement sur les inscriptions relatives à cet empereur. (Cf. Wilmanns, *Exempla Insc. lat.* n° 842, à Steinbach, grand duché de Bade, et 998 à Bracara, Asturies [1].)

[1] Deux inscriptions de la même année, l'une africaine, l'autre allemande, sont publiées par Dessau, *Inscr. lat. selectæ,* N°s 471, 472. — Le terme *proconsul* sert à marquer le séjour de l'empereur en province, ce qui, dans le cas particulier, est conforme à l'histoire. (Voy. Dion Cassius, *Hist. rom.*, LXXI, 8). — Communication de M. le prof. Mommsen.

Digitized by Google

Comme je l'ai dit, la formule DIVI MAGNI ANTONINI PII FILIVS, DIVI SEVERI NEPOS, se retrouve sur un autre milliaire de la voie de Nyon à Genève, mais le reste de l'inscription est effacé [1].

Le nom de l'empereur qui, sur ce dernier milliaire, devait faire suite à la filiation ayant disparu, on peut l'attribuer soit à Élagabale, soit à Alexandre Sévère; mais le fait aujourd'hui acquis que celui de Prévessin est daté du règne d'Élagabale constitue une présomption en faveur du même règne.

Outre ce dernier milliaire, nous connaissons une inscription [2] gravée sur un monument érigé jadis par la Cité des Équestres à Élagabale et qui date de 218, première année du règne de ce prince. Voici cette inscription :

IMP CAES M	Imp(eratori) Caes(ari) M(arco)
AVRELIO	Aurelio
ANTONINO	Antonino
PIO · FELIC · AVG	Pio, felic(i) aug(usto)
PONTIF · MAX	pontif(ici) max(imo)
TRIB · POTEST	trib(unitiâ) potest(ate)
COS	Co(n)s(uli)
CIVITAS	Civitas
EQVESTRIVM.	Equestrium

A l'empereur César Marcus Aurelius Antoninus, pieux, heureux, auguste, souverain pontife, investi de la première puissance tribunice, consul, — la Cité des Équestres (a érigé ce monument).

Ce monument, daté de 218 après J.-C., est donc *d'une année antérieur à notre milliaire de Prévessin* et témoigne de l'attachement des citoyens de Nyon pour Élagabale; il se peut qu'il formât le piédestal d'une statue de cet empereur et il rentre en tout cas dans la catégorie des monuments *honorifiques* [3].

[1] Voy. Mommsen, *Inscr. Helv.* n° 323; Fazy, *Genève sous la domination romaine,* n° 50; *Corp. I. L.* XII, 5537; Musée épigraphique de Genève, n° 28.

[2] Musée épigraphique de Genève, n° 21.

[3] Voy. ce texte dans *Inscr. helv.* n° 115. A noter encore le fait que le nom d'Élagabale semble avoir été martelé sur ce monument, et sur le

Digitized by Google

Quelle place convient-il d'assigner au milliaire de Prévessin que nous avons déchiffré? — Un tableau synoptique des 10 milliaires se rapportant à la route de Nyon à Genève nous permettra d'en juger. Comme on le verra, ces divers milliaires portent respectivement les chiffres : I, III, IIII, VII, VIII. Nous indiquons pour chacun d'eux la provenance, puis le nom de ou des empereurs, les références et enfin la date :

1. Milliaire de *Colovrex,* aux noms de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, déposé au Musée épigraphique de Genève; il ne porte pas de chiffre et était peut-être placé à Nyon même. (Voy. : Keller et Meyer, n° 53; *Corp. I. L.* XII, 5530; M. D. G. XV, 115). 161 après J.-C.

2. Milliaire de *Colovrex,* marquant le Ier mille à partir de Nyon, aux noms de Philippe-l'aîné et de Philippe-le jeune (Keller et Meyer, n° 52; *Corp.* XII, 5531; M. D. G. XV, 114); dép. au Musée épigr. de Genève. 246 ap. J.-C.

3. Milliaire de *Prévessin*, marquant le IIIe mille, au nom d'Élagabale (jusqu'ici inédit, voy. notre texte). 219 ap. J.-C.

4. Milliaire de *Prévessin*, marquant le IIIe mille et mentionnant la réparation de la voie; aux noms de Maximin et de Maxime (voy. *Corp.* XII, 5534; *Inscr. Helv.* n° 324). 235-238 ap. J.-C.

5. Milliaire trouvé à *Messery* (H^te^-Savoie), mais placé primitivement vers Founex (Vaud), marquant le IVe mille, aux noms de Septime Sévère et de Caracalla; dép. au Musée épigr. de Genève (*Corp.* XII, 5532). 201 ap. J.-C.

6. Milliaire trouvé à *Hermance* (H^te^-Savoie), mais primitivement sur la rive droite du lac, marquant le VIIe mille, aux noms de Constance et de Sévère; dép. au Musée épigr. de Genève (*Corp.* XII, 5535; Fazy, *op. cit.*, n° 50). 305-306 ap. J.-C.

7. Milliaire de *Versoix*, marquant le VIIIe mille, au nom de Trajan; dép. au Musée épigr. de Genève (*Corp.* XII, 5537; Fazy, *op. cit.,* n° 51; *Inscr. Helv.*, n° 323). Entre 98 et 117 ap. J.-C.

milliaire de Prévessin. Le nom *Antoninus* est certainement martelé sur notre milliaire, comme c'est le cas le plus souvent; les lettres M. AVR. peuvent avoir disparu par une simple usure de la pierre.

Digitized by Google

8. Milliaire de *Genève*, autrefois à la Pélisserie, aujourd'hui perdu, au nom de Trébonien Galle; sans chiffre. (*Insc. Helv.*, n° 928). 252-254 ap. J.-C.

9. Milliaire de *Genève*, placé autrefois à la Treille, aujourd'hui au Musée épigr.; au nom d'Élagabale ou d'Alexandre Sévère (?); sans chiffre (*Inscr. Helv.*, n° 323; *Corp.* XII, 5536). Entre 218 et 235 apr. J.-C.

10. Milliaire de Crans (Camp. Tattiana), anépigraphe, signalé par Aug. Turrettini.

Les deux milliaires de Prévessin prennent donc la troisième et la quatrième place parmi les milliaires chiffrés et ils ont ceci de particulier qu'ils portent l'un et l'autre le chiffre III. Le premier en date est celui au nom d'Élagabale (219 ap. J.-C.); le deuxième, celui qui est au nom de Maximin et de Maxime (235-238) et qui rappelle la réfection de la route. Il faut donc supposer qu'entre ces deux dates, dans un intervalle de 16 à 19 ans, la route aura subi des dégâts qui auront nécessité sa réparation. Il aurait pu se faire aussi que le second en date de ces milliaires eût été préparé en vue d'une réparation qui n'eut jamais lieu. L'emplacement primitif de ces monuments devait être aux abords de Céligny, puisque 3 milles romains valent 4,444.50 mètres, soit environ 4 ½ kilomètres. On pourrait aussi supposer que l'un d'eux doit être attribué au tronçon de route Nyon-Lausanne, ce qui pourtant serait moins plausible; on a retrouvé en 1782, à Dully, une borne qui marquait le VIIe mille entre Nyon et Lausanne et qui porte également les noms de Maximin et de Maxime (*Inscr. Helv.* n° 325).

Il existait, sur le territoire de la Colonie équestre, un important tronçon de la route Lyon-Gex-Avenches, et vraisemblablement ce tronçon devait être relié à la route de Nyon à Genève; l'un des deux milliaires de Prévessin pourrait aussi s'être trouvé sur ce parcours, mais les milliaires de Treycovagne et de Chavornay (*Inscr. Helv.*, n°s 333 et 334), qui semblent se rapporter à cette route de Gex à Avenches, sont numérotés en lieues.

En résumé, nous pouvons tirer, de l'étude de ces différents milliaires, les conclusions suivantes : celui des deux milliaires de Prévessin qui n'avait pas été lu jusqu'ici est au nom d'Élagabale et daté de 219 après J.-C.; il marque le IIIe mille de la route

Digitized by Google

Nyon-Genève et l'autre milliaire, qui lui est de peu postérieur, se rapporte à la réfection de la route.

Sur les dix milliaires connus de cette même route, neuf peuvent être datés, au moins approximativement, et ils sont tous d'une époque qui remonte peu avant le commencement du IIIe siècle pour finir au commencement du IVe. Élagabale a dû être honoré à Nyon, car non seulement on trouve un milliaire à son nom sur la route (et peut-être même deux), mais encore la Cité des Équestres lui avait érigé un monument honorifique conservé jusqu'à nos jours. — Ici, comme en mainte occasion, l'épigraphie fournit à l'histoire des documents d'une valeur incontestable [1].

Nous devons à l'obligeance de Mme Rouph de Varicourt [2] les renseignements qu'on va lire au sujet de la fondation et des restaurations de l'église de Prévessin, ainsi que sur la découverte qui y fut faite des pierres milliaires.

Prévessin, *Pibirsin*, *Perrussins*, *Privisins*, est mentionné pour la première fois dans le document connu sous le nom de « Testament de la reine Berthe ». Dans cet acte, daté de 962, par lequel la reine Berthe, veuve du roi Rodolphe II de Bourgogne, fait de nombreuses donations destinées à l'établissement, à Payerne, d'un monastère de Bénédictins sous l'autorité de Maiolus, abbé de Cluny, on voit mentionnées entre autres l'*ecclesiam ad Pulliacum* (Pouilly Saint-Genis, au pays de Gex) et la *capellam ad Pibirsin* (Prévessin) (*Régeste genevois,* n° 129).

[1] Ce mémoire a été lu à la Société d'histoire de la Suisse romande le 25 juin 1897 à Chexbres, et imprimé dans l'*Indicateur d'antiquités suisses,* 1897, n° 3.

[2] Nous avons eu entre les mains un manuscrit, appartenant à Mme Rouph de Varicourt, intitulé : *Description monographique de la commune de Prévessin,* rédigé par M. Orset, d'après des documents trouvés soit dans les archives de la commune, soit dans celles de M. le Dr Gerlier et de la famille Rouph de Varicourt, et qui renferme un résumé, par ordre chronologique, des faits les plus importants intéressant la commune de Prévessin. Voir aussi : Joseph Brossard, *Histoire politique et religieuse du Pays de Gex,* Bourg-en-Bresse, 1851.

Digitized by Google

— La première confirmation de l'acte de 962, faite par le pape Calixte II en 1123, désigne, dans le territoire du diocèse de Genève, l'*Ecclesia de Pulliaco* (Pouilly) et l'*Ecclesia de Previssiniaco* (*Rég.* n° 264). — Ainsi la chapelle de 962 est devenue l'église de 1123, et cela seul suppose un accroissement de la population de l'endroit. Frédéric Ier Barberousse confirmant, comme roi des Romains, les possessions de l'abbaye de Payerne, à Besançon, en 1153, fait mention des paroisses de Pouilly, d'Ornex et de Prévessin. Cette dernière localité est dès 1123 le centre d'une paroisse (*Rég.* n° 330).

L'existence d'un prieuré à Prévessin est attestée par la mention de divers prieurs, dont le premier connu est Humbert, prieur en 1164 (*Rég.* n° 375). Le prieuré de Prévessin est cité dans le pouillé du diocèse de Genève, au commencement du XIVe siècle, comme payant à l'évêque, lors de la visite, la redevance de procuration; il dépendait du décanat d'Aubonne (*Rég.* n° 1568). Dans le cours du XVe siècle, les ducs de Savoie acquirent l'office du vidomnat pour toute la terre du prieuré; l'on trouve, entre autres, comme prieurs : en 1448, le cardinal de Varambon et, en 1576, Pierre de Lambert, évêque de Maurienne.

La Réforme, introduite dans le pays de Gex par les Bernois en 1536, fut maintenue après la restitution de ce pays à la Savoie en 1564 et pendant l'occupation genevoise, de 1589 à 1601. — En 1590, Antoine Maurice était ministre protestant à Prévessin et, l'évêque de Maurienne ne lui payant pas ses gages, il fut autorisé par la seigneurie de Genève à faire une coupe de vingt-cinq chênes dans la forêt de Sertailles, appartenant à l'évêque [1]. L'occupation genevoise dura onze ans. — Le 17 janvier 1601, par le traité de Lyon, Henri IV obtenait, en échange du marquisat de Saluces, la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. L'année suivante, saint François de Sales commençait ses prédications dans le pays de Gex; ses efforts et ceux de Jean d'Aranthon aboutirent, après une lutte séculaire, au rétablissement du culte catholique [2]. A Prévessin, qui dut rester attaché à la Réforme

[1] H. Fazy, *La guerre du Pays de Gex,* Genève, 1897, p. 357.

[2] Brossard, *Hist. polit. et relig. du Pays de Gex,* pp. 279, 285, 293, 325, 371.

Digitized by Google

pendant près de 80 ans, ce fut en 1612 que saint François prit possession de l'église. Les deux cultes coexistèrent pendant près d'un siècle encore dans le pays. Sur les vingt-cinq temples protestants, vingt-trois furent démolis par arrêt de 1662; les deux autres disparurent lors de la révocation de l'édit de Nantes[1]. En 1666, alors que Charles de Brosses était prieur, il n'y avait plus à Prévessin qu'une chapelle desservie par le curé de Pouilly et quelques masures marquant le prieuré[2]. Réunies en 1612, les deux paroisses de Pouilly et de Prévessin furent séparées de nouveau en 1679.

Au XVIIIe siècle, on commença à réunir des fonds pour la construction d'une nef, destinée à agrandir le lieu de culte. La chapelle, qui occupait l'emplacement du chœur actuel, ne contenait pas le quart des fidèles; ceux-ci étaient pour la plupart des habitants du pied du Jura qui venaient y entendre la messe en se rendant à Genève; on n'y trouvait point de fonts baptismaux; une table de bois y tenait lieu d'autel : c'est là ce que le curé Bosson constatait en 1736. Aussi, en 1738, les communiers de la paroisse se décidèrent-ils à restaurer leur église; jusqu'alors il n'y avait eu ni clocher ni cloches. Le travail fut donné en adjudication à l'un des communiers; deux sommiers furent coupés dans la montagne; la cloche placée au beffroi, d'un poids de 440 livres, fut payée 809 livres de France. — En 1744, il est dressé procès-verbal de descente sur les lieux pour la reconstruction de la nef de l'église, par Genolin, official, doyen d'Aubonne, commis à cet effet par Mgr l'évêque de Genève. *A cette occasion, Genolin recommande la conservation des pierres milliaires, découvertes récemment dans les fondations de l'ancienne église.* C'est sans doute alors que les deux milliaires existants encore aujourd'hui furent employés comme fûts des piliers qui soutiennent le porche (1744). Une tradition locale rapporte qu'on trouva un troisième milliaire, lequel serait resté enfoui dans les fondations.

Le 17 juin 1747, les habitants de la communauté, au nombre

[1] Th. Claparède, *Histoire des Églises réformées du Pays de Gex*, Genève, 1856, in-8°.

[2] Brossard, *op. cit.*, p. 457. L'ancienne église, datant du moyen âge, avait été vraisemblablement détruite au XVIe ou au XVIIe siècle.

Digitized by Google

de 100, réunis au cimetière, délibèrent sur la reconstruction de l'église, et l'intendant, Mgr de Saint-Constest, ayant ratifié leurs décisions, on dressa un procès-verbal d'adjudication de l'église et un état des forains possessionnés sur la paroisse et obligés de concourir à la dépense. Le travail devait être terminé au 1er août 1746; mais, faute d'argent, il se prolongea au delà de ce terme, jusqu'en 1747. — La nouvelle église fut enrichie, en 1804, d'un tableau de l'école milanaise de Camille Procaccini, représentant l'Assomption de la Vierge, donné par Pierre-Louis Rouph. En 1808, après la réunion des paroisses de Prévessin et de Moëns, les charges du culte furent réparties dans la proportion de 1/3 pour Moëns et de 2/3 pour Prévessin. Dès lors l'église fut encore réparée, ornée et remise en état. Enfin, en 1816, la paroisse de Prévessin fut érigée en succursale, en remplacement de celle de Collex.

Le chœur actuel de l'église, suivant M. Orset, n'est autre que l'ancienne chapelle qui aurait été bâtie par M. de Brosses, seigneur et prieur de Prévessin, au XVIIe siècle. Quatre nervures viennent se résoudre au milieu de la voûte, en une clef portant un écusson aux fleurs de lys. La nef de l'église, construite, comme on l'a vu, de 1745 à à 1747, est surmontée d'un plafond; elle contraste avec le chœur plus ancien et d'un autre style; elle est flanquée de deux chapelles appuyées, l'une à droite et l'autre à gauche, contre le mur qui la sépare du chœur. A partir du faîte de l'église, le clocher est tout en bois. Le tableau de l'Assomption est placé dans la nef en face de la chaire, et deux autres sont dans le chœur.

Quant au prieuré, détruit probablement lors de la Révolution, il occupait, suivant M. Orset, l'emplacement de la maison *Caillat*, où furent découverts des souterrains et des fossés; l'un de ces derniers existe encore[1].

De l'exposé des faits qui précède, il résulte que les pierres milliaires ont dû être employées pour la construction de la première église de Prévessin et qu'elles furent retrouvées dans les fondations en 1744, lors de la reconstruction de cette église.

[1] M. Ernest Gerlier pense que le prieuré se trouvait à *Magny*, bameau situé à 5 ou 600 m. de Prévessin, et où l'on trouve quelques vestiges d'architecture religieuse.

Digitized by Google

C'est donc pendant le moyen âge qu'elles ont été transportées de leur emplacement primitif sur celui qu'elles occupent. La planche n° 1 donne une vue d'ensemble du porche de l'église et des deux milliaires qui le soutiennent. On remarque que chacun des piliers du porche est composé de deux tronçons; le tronçon inférieur, haut de deux mètres environ, n'est autre que le milliaire; le second tronçon, placé au-dessus, sert de support au toit et s'étaye lui-même sur le sommet du milliaire [1].

Émile Dunant.

[1] On pourra consulter encore sur Prévessin et son histoire : Hauréau, *Gallia christiana,* t. XV, instr. col. 130; Collet, *Statuts de Bresse,* p. 47; Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain,* p. 310; enfin le ms. n° 1004, f° 87 de la Bibliothèque nationale de Paris.

Digitized by Google

FRAGMENTS D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

IV

TROUVAILLES A SAINT-PIERRE

La restauration ou, pour parler plus correctement, la reconstruction de l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre, poursuit son cours. On s'attaque maintenant à l'abside, dont les premiers contreforts du côté du sud viennent d'être démolis. Ces travaux ont amené quelques petites trouvailles que nous avons brièvement signalées dans le *Journal de Genève*, et d'une façon plus développée dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*[1]; elle doivent cependant être inscrites dans ces *Fragments*, où nous nous efforçons de recueillir les faits relatifs à l'archéologie genevoise qui parviennent à notre connaissance.

Saint-Pierre est entouré d'un soubassement extérieur en roche du Jura dans lequel de nombreuses pierres taillées de l'époque romaine ont été déjà trouvées. Citons pour mémoire les plus récentes : Un beau fragment de corniche corinthienne découvert, en octobre 1883, dans le soubassement des chapelles du transept sud, près de la petite porte dite de Rohan; un autre fragment de corniche et deux inscriptions (dédicace à la divinité topique *Genava,* et épitaphe de la flaminique *Labiena Montica*[2]), trouvés

[1] 1897, n° 2, p. 50. — C'est à l'obligeance du rédacteur, M. le Dr J. Zemp, que nous devons la communication du cliché de la fig. 1.

[2] Voy. le *Bulletin,* t. Ier, p. 120-124.

Digitized by Google

en 1890 dans la base d'un contrefort du transept nord, près de la porte qui mettait jadis en communication la cathédrale et le palais épiscopal; le cippe funéraire de *Coïus Astutus* relevé en juin 1893 [1] dans les fondations de la muraille septentrionale de la nef, en même temps qu'un beau fragment sculpté ayant fait partie d'un motif circulaire, etc. Ces différents morceaux avaient leurs faces taillées noyées dans la maçonnerie; on voit encore à l'extérieur du transept nord deux inscriptions dont les lettres sont en dehors et dont nous avons demandé à plusieurs reprises l'enlèvement (en dernier lieu par l'organe de la commission romaine de la Société des monuments historiques suisses), les épitaphes de *Riccius Fronto* (*Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 2615) et de *Cal. Verna*, fils de *Verria Verrula*, la femme de ce *Coïus Astutus* cité plus haut (*Ibid.*, 2620).

Plus récemment, le 8 mai 1897 [2], on a extrait du soubassement du contrefort par la démolition duquel ont commencé les travaux de l'abside, deux blocs de roche ayant appartenu à un cippe funéraire [3]. Le plus important se compose d'une partie carrée surmontée d'une pyramide tronquée; la face principale est ornée, au bas, de moulures horizontales qui formaient saillie au-dessus du second bloc constituant le corps du monument. Il ne manque plus que la base, très probablement enfouie encore dans le socle de l'abside, avec bien d'autres morceaux romains. Au-dessus des moulures sus-mentionnées, se trouvent deux acrotères feuillagés amortissant la pyramide; celle-ci est décorée, sur la même face principale, d'un grand losange chargé au milieu d'une creusure semi-circulaire (fig. 1, I), et, sur celle des faces latérales restée intacte, de la figure bien connue de l'*ascia* (fig. 1, II), emblème funéraire utilisé plus spécialement en Gaule, et surtout à Lyon et aux environs.

L'ascia est une hache à tranchant transversal, ou plutôt une erminette ou une doloire qui, sur les monuments, affecte des formes variées, et que les bas-reliefs nous montrent entre les mains d'artisans de professions diverses, charpentiers, menui-

[1] Voy. le *Bulletin*, t. Ier, p. 364-366.

[2] Et non le 10 comme cela a été marqué sur la pierre.

[3] Déposés actuellement au Musée épigraphique.

Digitized by Google

siers, maçons, tailleurs de pierre, agriculteurs, etc. Léon Renier a pensé qu'un tombeau portant la figure de l'ascia ou la formule équivalente *sub ascia dedicavit,* était un tombeau neuf, dédié

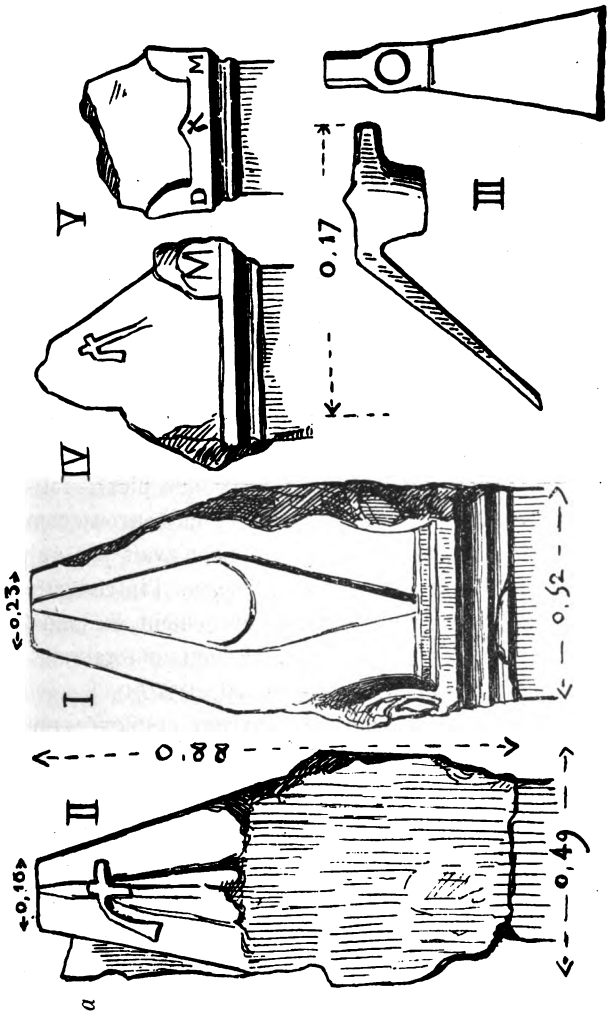

Fig. 1.

alors qu'il était encore, pour ainsi dire, entre les mains du tailleur de pierres. L'ascia serait en ce cas un outil de marbrier. Mais l'explication exacte et définitive de sa présence sur les

Digitized by Google

monuments funéraires est encore à trouver, malgré le grand nombre de mémoires écrits à ce sujet.

L'ascia est tantôt gravée en creux, tantôt sculptée en relief, comme sur notre monument où elle est fort exactement tracée sur un fond pyramidal qui, au premier abord, a l'air de former corps avec l'ascia en lui donnant l'aspect d'une sorte de hallebarde. L'autre face latérale du cippe portait quelque décoration analogue à ce fond pyramidal ou au losange de la face principale, mais elle est brisée. Sur la face postérieure, destinée à être appuyée contre une muraille et qui a été fortement bûchée, la pyramide est en partie masquée par un appendice taillé en demi-cercle au sommet (fig. 1, II*a*), destiné vraisemblablement à empêcher la pyramide d'être complètement détachée, tout en lui laissant l'apparence de l'isolement, et à empêcher le séjour des eaux de pluie.

Mais la partie importante d'un monument funéraire, ce n'est pas son couronnement, même lorsqu'il est pourvu d'emblèmes comme l'ascia, c'est son épitaphe. Notre cippe, s'il avait jamais eu une inscription, l'aurait portée sur la seconde pierre retrouvée et dont la surface est intacte; elle n'a reçu, malheureusement, aucune lettre et il est probable que le cippe n'avait pas quitté la boutique du marbrier gallo-romain, lorsque l'introduction du christianisme à Genève, ou tout autre événement, l'a transformé en une simple pierre de construction. La hauteur totale des deux pierres — il manque donc la base — est de $1^{m},70$.

La forme pyramidale a été très souvent employée pour les cippes funéraires. Le Musée épigraphique de Genève en possède un de semblable disposition, dont le couronnement est reproduit ici comme point de comparaison (fig. 1, IV); l'ascia y est sculptée avec peu de soin. Voici encore un cippe du Musée d'Avenches où l'ascia est simplement gravée en creux, non point sur la pyramyde, mais sur le bandeau, entre les deux acrotères (fig. 1, V); sur ces deux monuments elle est accompagnée des lettres D M, abbréviation pour *Diis Manibus*. Il nous a paru intéressant de rapprocher des asciae gravées ou sculptées, et de reproduire ici, une ascia originale en fer appartenant au Musée d'Avenches et fort bien conservée (fig. 1, III).

Nous ne croyons pas que l'ascia soit figurée sur d'autres mo-

Digitized by Google

numents de Genève, mais la formule *sub ascia dedicavit* se trouve sur le cippe funéraire de *Verria Verrula* (au Musée) et sur celui, déjà cité, de son fils *Cal. Verna.* Ces deux inscriptions peuvent dater de la fin du IIIe siècle, de même, probablement, que le nouveau cippe.

D'autres trouvailles, moins importantes à la vérité, ont été faites à Saint-Pierre en même temps que le fragment romain qui fait l'objet de cette note. L'aspect de la partie démolie était assez curieux. On voyait encore, dans l'arrachement de la muraille, un beau fragment de la corniche romane ornée de palmettes qui règne dans le chœur de l'église, au-dessous des fenêtres inférieures; il est probable que ce morceau avait été taillé en trop, puisque cette frise est encore complète aujourd'hui. Plus bas, dans les fondations mêmes, au milieu de blocs de roche évidemment romains, de molasses informes et même de gros quartiers d'albâtre ou de pierre tendre, on apercevait un tambour de petite colonnette romane ou gothique; plus bas encore, on a retrouvé des restes de murailles parallèles au transept et trois blocs de roche, longs chacun de 1^{m},52, taillés en demi-cercle d'un côté, en surface plane d'un autre, et larges de 0^{m},70; ce sont des parties de fûts de colonnes qui étaient composés de pierres dressées et jointes dans le sens de la hauteur, sur leur plus grand diamètre; le pôle postérieur, aplati, montre qu'il s'agit de colonnes appuyées; l'une de ces pierres a été extraite et mériterait d'être conservée, malgré sa simplicité, comme l'un des matériaux employés à la construction d'un des édifices qui ont précédé l'église actuelle. Dans la fouille, mêlés à d'autres débris d'époques diverses, on rencontrait de nombreux vestiges d'ossements et des fragments de grandes tuiles romaines à rebords. Enfin, dans les matériaux du contrefort, se trouvaient des molasses moulurées, parties d'arcatures gothiques de petites dimensions, dont plusieurs spécimens ont été déjà retrouvés au cours des travaux entrepris à Saint-Pierre.

Tout cela montre combien la cathédrale a été fréquemment remaniée et l'intérêt que présenterait l'examen attentif de la maçonnerie.

Digitized by Google

TROUVAILLES A LA PLACE DE BEL-AIR

On a démoli, au printemps de cette année, l'édifice connu sous le nom de *Maison des Trois-Rois,* à la place de Bel-Air. Cette enseigne fut jadis celle d'une des hôtelleries les plus florissantes de Genève; elle existait au XVe siècle et les grands personnages y descendaient, mais elle se trouvait alors à quelques pas de l'emplacement actuel, au-dessus du passage qui porte officiellement le nom de Passage de Bel-Air, et qui a un autre nom, plus répandu, quoique moins distingué. En 1475, la maison des Trois-Rois, appartenant à noble Aymon de Versonay, après avoir été la propriété de Pierre de Menthon, et située entre une maison de Pesmes à l'est et la rue tendant vers le pont du Rhône à l'ouest et au sud, fut estimée 1200 florins [1]. Après l'incendie du pont bâti en 1670, les décombres servirent à former et à exhausser de plusieurs mètres la place de Bel-Air qui n'occupait jusqu'alors qu'un petit espace à la tête du pont. L'hôtellerie avait brûlé; on la transporta dans une nouvelle maison construite en 1675, celle-là même qui vient d'être détruite et qui avait été remaniée en 1728. Les fouilles faites en vue de la construction d'un immeuble neuf, n'ont amené tout d'abord aucune trouvaille intéressante [2]; c'est au moment où elles allaient être terminées qu'on a trouvé quelque chose. Dans l'angle sud-ouest de la fouille (angle de la rue de la Corraterie et de la place susdite) on a mis au jour un épais massif de maçonnerie disposé sur de gros blocs de roche placés à plus de quatre mètres de profondeur. Cette forte muraille a dû dépendre de la grosse tour carrée voisine (emplacement actuel de la librairie Eggimann) qui défendait la porte de la Monnaie placée à l'extrémité de ce qui est aujourd'hui la rue Centrale, et faisait partie de l'enceinte élevée aux XIIIe et XIVe siècles; ç'aurait été l'extrême pointe de la place sur cette rive du Rhône, jusqu'au milieu du XVIe siècle. Du reste, la topographie ancienne de ce quartier, complètement modifié par

[1] J.-J. Chaponnière, *État matériel de Genève,* etc., *M. D. G.*, t. VIII, p. 313.

[2] On a prétendu que des monnaies d'or et des papiers avaient été trouvés dans les planchers de la maison démolie; cela n'a pu être prouvé.

Digitized by Google

l'incendie de 1670 et par des reconstructions successives, est assez difficile à établir d'une façon exacte. Il nous paraît, en tout cas, que les murailles retrouvées permettent de rectifier un tout petit point du précieux plan synchronique publié par J.-B.-G. Galiffe dans sa *Genève historique et archéologique;* sur ce plan, le rempart du XIIIe siècle se dirige en droite ligne de la tour de la Monnaie vers la porte du Pont-du-Rhône voisine et c'est la tour qui forme le point saillant de la place; il conviendrait, semble-t-il, de faire faire à ce rempart un angle dans la direction du fleuve et de noter en ce lieu un petit ouvrage de fortification coupant la grève et défendant la tête du pont. Il est certain, en tout cas, que la maçonnerie retrouvée était antérieure à l'incendie, puisqu'elle limitait au sud la couche de déblais qui n'avait jamais été remuée jusqu'à ce jour.

Cette couche de déblais était fort curieuse à interroger. On distinguait d'abord une grande quantité de charbons parmi lesquels se voyaient les vestiges de nombreux objets carbonisés ou partiellement fondus, tombant en poussière dès qu'ils étaient exposés à l'air ou qu'ils se séchaient; nous avons remarqué des restes d'outils et d'instruments en fer et en bronze, de grandes quantités de petites épingles en bronze, — il y avait des épingliers parmi les habitants du pont — les restes d'un peigne en corne, d'innombrables vestiges de tuiles, de briques et de poteries, et même un livre presque entier et ouvert, dont les pages jadis blanches se séparaient encore les unes des autres, et qui possédait une partie de sa reliure avec ses fermoirs de bronze dénaturés par l'oxydation; ce n'était pas un livre imprimé, c'est tout ce qu'il a été possible de reconnaître avant qu'il s'émiettât. Il est probable qu'un examen constant et attentif des parois de la fouille aurait permis de noter d'autres vestiges. En fait d'objets complets, il n'est venu à notre connaissance qu'une jolie petite lampe en bronze munie de son crochet de suspension (le crésus de nos pères [1]); elle peut dater de la fin du XVIe siècle, mais faisait sans doute partie du mobilier de l'hôtellerie nouvelle, puisqu'elle a été trouvée dans une sorte de canal en bois se dirigeant vers le fleuve.

Les débris de poterie sont en général dépourvus d'intérêt, sauf

[1] En possession de M. F. Boissonnas, photographe.

Digitized by Google

un fragment de carreau de poêle très mal conservé, sur lequel se détache en relief la figure d'un petit roi debout, vêtu d'un grand manteau et tenant en main un globe crucifère. Le carreau complet devait porter les effigies des trois rois mages; c'est là le dernier débris du poêle de la maison placée sous leur protection, poêle qui avait été fait spécialement pour elle. Le champ du carreau est occupé par un semis d'étoiles rappelant l'étoile de Bethléem. On s'étonnera, à ce propos, des figures qui ornaient l'enseigne de la maison, sculpture du XVIIIe siècle qui a été donnée au Musée archéologique; ce n'est pas Melchior, Balthasar et Gaspard que l'on y voit, mais bien un roi d'Angleterre [1], Henri IV et Frédéric le Grand. On connaît plusieurs exemples de cette étrange métamorphose, qui ne s'est produite qu'en pays protestants; la Réforme ayant proscrit les images sacrées, les tenanciers d'hôtelleries placées sous le vocable des Trois-Rois durent transformer les mages en souverains quelconques, ceux dont l'effigie était la plus propre à jeter quelque lustre sur leur maison.

Mais voici qui est plus intéressant. Parmi les roches de cette maçonnerie dont il a été question tout à l'heure, on a eu la bonne fortune de rencontrer deux inscriptions romaines qui ont été données à la Société auxiliaire du Musée par M. l'architecte E. Goss, pour le compte de la Société immobilière des Trois-Rois. La première est malheureusement incomplète; il ne reste que la moitié du monument, une dédicace au dieu Mercure faite à la suite d'un vœu par deux individus, un père et son fils, dont nous n'avons plus les noms complets. Voici ce qu'on peut lire de ce texte, la surface de la pierre ayant été passablement détériorée et rongée par l'eau :

[*Mercu*]RIO · AVG
..... S · MARCVS · ET
..... LINVS · FILIVS
[*Ex*] VOTO

(A Mercure Auguste, ... s Marcus et. . . . . linus, son fils, ensuite d'un vœu.)

[1] Et non Charlemagne, comme le dit Blavignac dans son *Histoire des enseignes d'hôtelleries,* Genève, 1878, in-8, p. 460.

Digitized by Google

Les lignes sont comprises dans un encadrement rectangulaire formant un cartouche à appendices en queues d'aronde. Dans son état actuel la pierre a 0m,61 dans sa plus grande longueur et 0m,66 de hauteur. Les lettres, assez grossièrement et inégalement gravées, indiquent un monument de basse époque. Il existe déjà, à Genève, au moins trois dédicaces à Mercure, dont deux à Mercure Auguste (*C. I. L.*, XII, 2594 et 2595); ces dernières sont fréquentes en Narbonnaise, surtout dans la vallée du Rhône [1]. Quant à ce *Marcus*, faut-il le rapprocher de *L. Sanctius Marcus*, citoyen helvète, qui dédia un autel au dieu Silvain pour le salut des bateliers du lac, ses amis (*Ibid.*, 2597)? Chose curieuse, cette inscription avait été trouvée dans le Rhône, un peu au-dessous de la Tour de l'Ile, à une très petite distance, par conséquent, du texte récemment découvert. Une autre inscription, l'autel dédié à Neptune par *C. Vitalinius Victorinus*, soldat de la XXIIe légion (*Ibid.*, 5878), provient à peu près du même endroit du lit du fleuve.

La seconde inscription de Bel-Air est complète et de meilleur style. C'est un cippe funéraire haut de 1m57, dont le sommet, qui peut-être se terminait en pyramide analogue au fragment trouvé récemment à Saint-Pierre, a seul été détérioré. Le socle et le sommet sont séparés du fût, quadrangulaire comme eux, mais plus étroit, par de jolies moulures suivant les trois faces principales. La quatrième face était destinée à être appuyée contre une muraille; on voit encore à la base des faces latérales les trous du scellement servant à maintenir la pierre droite. Bien que là aussi la surface soit altérée par le travail de l'eau, l'inscription se lit aisément :

S E R V I L I
A E S A B I
N E C A T I A
S A B I N V
L A M A T R I
K A R I S S I M E . .

(A Servilia Sabina, Catia Sabinula à sa mère très chérie).

[1] *C. I. L.*, XII, 1829 et 1830 Vienne, 2195 Blanieu, 2197 Chatte, 2213 Saint-Jean en Royans, 2222 Grenoble, 2322 Montgilbert, 2378 Ambla-

Digitized by Google

Il semble qu'il y a, à la fin de la dernière ligne, une lettre ou un sigle, impossible à déchiffrer. L'inscription est encadrée par un double filet. Les noms de ces deux femmes, *Servilia Sabina* et sa fille *Catia Sabinula*, ne sont pas encore représentés, sauf erreur, dans les inscriptions de Genève. Le cognomen *Sabinus* existe seul sur une dédicace à Mars Auguste (*C. I. L.*, XII, 2592).

UN VITRAIL AUX ARMES DE GENÈVE

Planche II.

M. A.-R. Balthazar, à Lucerne, possède un petit monument qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance. C'est un vitrail de dimensions très restreintes, peint en grisaille, et qui porte les armes de Genève. Le fait est assez rare pour être signalé. A notre connaissance, il n'existe que deux vitraux portant nos armoiries, l'un, malheureusement réduit à l'état de fragment, est, ou plutôt était un médaillon rond de 20 centimètres de diamètre environ, de la seconde moitié du XVIe siècle, qui se trouve dans la collection de feu le syndic Rigaud, précieusement conservée au château de la Tour-de-Peilz par Mlle Anna Sarasin; l'autre, beaucoup plus important, a passé en vente publique à Bâle en 1882 — un an après la fameuse vente Burki. C'était un panneau de 0,50 × 0,40 au moins, du milieu du XVIe siècle (vers 1545 environ), œuvre probable du célèbre peintre-verrier Charles d'Ægeri, de Zurich [1]; on ne sait ce qu'il est devenu, les questions posées à ce sujet dans divers journaux étant restées sans réponse [2].

gnieu, 2435 et 2437 Mont du Chat, 2490 Saint-Félix, 2529 Annecy, 3086-87 Nîmes, 5365 environs de Narbonne.

[1] Communication de M. H. Angst, directeur du Musée national. La vente était faite par feu l'antiquaire E. Wolff, de Bâle, pour le compte d'un amateur parisien.

[2] On nous dit que la collection Pourtalès, vendue il y a quinze ou dix-

Digitized by Google

La grisaille de M. Balthazar constituerait donc le troisième vitrail connu à nos armes; elles n'y figurent, du reste, qu'à l'état d'accessoire. Le panneau, d'un seul morceau de verre blanc à l'origine, a subi quelques fêlures, mais il est encore complet (0m,14 de hauteur sur 0m,195 de largeur). Au centre se trouvent les armes de la famille Eynard dans un cartouche ovale, surmonté d'un heaume à lambrequins sommé d'un lion issant couronné, et flanqué de deux palmes; à droite et à gauche sont entassés des ballots de marchandises portant la marque commerciale de leur propriétaire, un cœur surmonté d'une sorte de quatre de chiffre à double barre horizontale et contenant un I et un E[1]. Le tout repose sur un soubassement orné de l'inscription suivante, qui partage un cartouche aux armes de Genève, l'aigle se trouvant à gauche, la clef à droite :

Mr. Iaqves Eÿnard Marchand Et-
Membre Dv Grand Conseil A Geneve

Au-dessus des deux parties séparées de l'écusson genevois, se dressent deux socles chargés chacun d'une sphère. Enfin deux trophées d'armes — tambours, sabres, cimeterres, lances, flèches, tymbales, drapeaux, etc. — pendent du sommet, au-dessus des ballots, et une seconde inscription remplit l'espace vide entre ces trophées et le cimier de l'armoirie :

Genff die *Berümbt-*
und grosse *Statt*
ein Adler *und Schlüssel*
im Wappen *hat.*

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la provenance de ce vitrail. Il ornait jadis une fenêtre de la cure du village de Wolfenschiessen,

huit ans à Paris, renfermait également un vitrail genevois. Était-ce le même que celui de la vente Wolff? C'est possible.

[1] Comparez avec les marques Du Villard, *Bulletin*, t. I, pl. II et Favre, p. 512.

Digitized by Google

dans le canton d'Unterwald, sur la route de Stans à Engelberg. Comment expliquer sa présence en un lieu où les armes de la cité protestante étonnent au premier abord? M. Balthazar pense avec raison que ce Jaques Eynard se rendait avec ses marchandises à Engelberg, qu'il eut en route une aventure ou un accident qui l'obligea à demander l'hospitalité du curé de Wolfenchiessen, et qu'il lui fit don d'un vitrail en reconnaissance de ses soins, ainsi que cela se pratiquait beaucoup dans la Suisse allemande. L'explication est des plus plausibles.

Jaques Eynard, originaire de la Baume-Cornillane en Dauphiné, fils d'Antoine, se réfugia à Genève et y fut reçu bourgeois le 16 mars 1686 pour 4000 florins, deux fusils et un seillot de cuir. Il entra au CC en 1704 et en fit partie, sans interruption, jusqu'à sa mort survenue en 1722. Il avait épousé, en 1686, Anne-Madelaine Grenus, fille du syndic Théodore Grenus, dont il eut cinq enfants; il exerçait la profession de marchand drapier [1].

Les Eynard portent *de gueules au lion d'argent.* C'est dire que leurs armes sont incorrectement représentées sur le vitrail par un lion couronné.

Le vitrail doit avoir été peint à Lucerne ou à Stans; il existe un bon nombre de panneaux analogues à Lucerne et aux environs.

LA CLOCHE DE CORSIER

L'archéologie campanaire — l'étude des cloches et de leurs inscriptions — est fort intéressante. Elle révèle bien des détails curieux, à qui veut se donner la peine de les aller chercher dans des situations quelquefois un peu périlleuses et toujours dans la poussière et la saleté, sur la grande corporation des fondeurs de cloches ou saintiers, sur le sort des cloches elles-mêmes, qui ont eu fréquemment à subir toutes sortes de vicis-

[1] J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques,* t. III, p. 204. — Covelle, *Livre des bourgeois*, p. 383. — *Rôles du magnifique Conseil des Deux-Cents.*

Digitized by Google

situdes, sur les personnages dont les noms sont rappelés sur l'airain, donateurs, parrains, prêtres, magistrats, etc. Beaucoup de cloches enfin, portent des figures d'une réelle valeur artistique ou des armoiries utiles à connaître. Malheureusement ce sont des instruments fragiles, et on n'en a conservé qu'un petit nombre d'anciennes.

Dans notre canton, sur près de 150 cloches d'édifices civils ou religieux, 17 seulement sont antérieures à la Réformation, soit 11 du XVe siècle, 5 du XVIe et une petite, sans aucune date ou inscription, qui remonte certainement au delà du XVe siècle (Peicy, ancienne église paroissiale dans la propriété Galiffe). De ces 11 cloches, trois appartiennent à Saint-Pierre (la cloche de l'horloge 1460, la cloche appelée Bellerive 1473, le Réveil-matin, sans date); trois à l'église de la Madeleine (1420, 1470 et 1486); deux à l'église de Saint-Gervais (1493 et une sans date); une à celle des Pâquis, sans date, qui se trouvait auparavant dans le clocheton de l'ancien hôpital (Palais de Justice); une à l'horloge du Molard, sans date; une enfin, à l'église de Genthod, provenant de Balleyson et datée de 1471. Les cinq cloches du XVIe siècle sont : le tocsin de Saint-Pierre (1509), une des cloches de l'horloge du Molard (1518), une cloche à l'église de Jussy (1519), une à l'école de Genthod provenant d'Etrembières (1532) et celle qui fait l'objet spécial de cette notice, une des deux cloches de l'église de Corsier (1501).

Le XVIe siècle, à partir de la Réformation, ne nous a laissé qu'une cloche, la troisième de l'horloge du Molard, datée de 1595 et qui fut enlevée par les Genevois au fort Sainte-Catherine. Au XVIIe siècle appartiennent les cloches suivantes : la Collavine, à Saint-Pierre (1609), la grosse cloche (1607) et les deux petites (1678 et 1699) du temple de la Fusterie, les trois cloches de l'horloge de la Tour-de-l'Ile (deux de 1678 et une de 1682), la cloche du Collège (1673) et celle de l'église de Chancy (1636). Enfin 26 cloches ont été fondues au XVIIIe siècle.

* * *

En attendant de publier les inscriptions de toutes ces cloches et de celles des contrées avoisinantes qui ont fait partie de l'ancien diocèse de Genève, que nous avons dès longtemps relevées

Digitized by Google

avec notre collègue M. A. Cahorn, nous voudrions consacrer une note à la cloche de Corsier signalée plus haut.

Cette cloche, fort belle, mais brisée en trois morceaux, était hors d'usage depuis 1868, lorsque nous avons obtenu de M. Falquet, maire de Corsier, l'autorisation de l'exposer dans le groupe de l'Art ancien de l'Exposition nationale de 1896 [1]. Depuis lors le comité du groupe, la sauvant d'une destruction certaine, en a fait l'acquisition et l'a donnée au Musée archéologique de notre ville. Elle est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord comme un beau spécimen de l'art du saintier; la forme en est assez pure, la décoration sobre et point trop mal venue, la forme des lettres élégantes; ensuite elle présente quelques particularités dignes d'être remarquées. Son diamètre est de $0^{m},65$.

Deux inscriptions l'ornent. L'une au sommet de la cloche, en deux lignes (pl. III, fig. 1) :

† *maria · r · in · xpo · pater · d · hugo · forrerii · prothonotarius · | de tornon ·*

(† Marie. Le révérend père en Christ seigneur Hugues Fourrier, protonotaire de Tournon.)

L'autre sur le bord inférieur, en caractères plus petits (*ibid.*, fig. 2) :

† *ihs · xpus · rex · uenit · in pace · deu∽ · ieru∽ · homo · factu∽ · est · xpus · uincit · pxs · p ( ) a · regnat · xps · imperat · xpus · ab · omi · malo · nos · deffendat · p ( ) a · a · d · m · c c c c c i*

(† Jésus-Christ roi vient en paix. Dieu Jésus est fait homme. Christ vainc, Christ P ( ) A règne, Christ domine, Christ nous défend de tout mal. P ( ) A. L'an du Seigneur 1501.)

Toutes deux sont en lettres gothiques minuscules, avec les S seules de forme latine. La croix qui précède l'inscription supé-

[1] *Catalogue de l'Art ancien, groupe 25,* n° 2673.

Digitized by Google

rieure est une croix tréflée fichée sur deux degrés; le nom *Maria,* qui suit ce signe, représente en même temps qu'une invocation à la Vierge, le nom même de la cloche; quant à ce Hugues Fourrier qui l'a fait faire, nous en reparlerons. Ce sont des rosaces en manière de roses héraldiques qui séparent les mots dans le premier texte (pl. III, fig. 3); on les retrouve dans le second où elles alternent irrégulièrement avec de petits écus portant un losangé et sommés d'un chapeau de chanoine, et avec d'autres signes séparatifs fréquemment employés dans l'écriture monumentale gothique. Les initiales P. A., séparées par une petite cloche, que l'on voit ici en deux endroits, sont celles du nom du fondeur, malheureusement inconnu, et dont nous n'avons vu jusqu'ici aucun autre travail [1]. La corruption *Jerus* pour Jesus est fréquente dans les inscriptions de la fin du moyen âge; du reste, les inscriptions campanaires en général renferment nombre d'erreurs orthographiques dues à l'ignorance des fondeurs, artistes ambulants jusqu'à une époque relativement récente [2].

Dans l'espace compris entre les deux inscriptions se trouvent plusieurs figures qui contrastent avec celles que les fondeurs de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe ont généralement employées. La sainte Vierge portant l'Enfant Jésus et l'*Ecce Homo* entouré des instruments de la Passion, placés l'un et l'autre dans des niches architecturales, plus rarement l'Annonciation, telles sont les figures constamment placées alors sur les cloches et présentant fort peu de variantes entre les différents exemplaires. Rien de semblable sur la cloche de Corsier, pour la confection de laquelle le donateur n'a pas consenti à ce qu'on utilisât les moules banaux; il n'est pas admissible, en tout cas, que le fondeur, possesseur de deux types de caractères soigneusement gravés et d'une réelle élégance — plus élégant que ceux d'autres

[1] M. A. de Champeaux cite dans son excellent *Dictionnaire des fondeurs, ciseleurs,* etc., t. I (seul paru), Paris, 1886, in-12, p. 43, un Pierre Audebert, fondeur de cloches à Arras en 1508, souche d'une nombreuse famille d'ouvriers bronziers. Serait-ce l'auteur de notre cloche, qui aurait travaillé de son métier en voyageant, avant de s'établir définitivement à Arras?

[2] On remarquera, dans la seconde inscription, l'emploi des *u* pour des *v,* les *s* renversées, l'interversion *pxs* pour *xps*, etc.

Digitized by Google

cloches du commencement du XVIe siècle existant encore dans nos contrées — n'ait eu aucun moule de figure à sa disposition. Mais Hugues Fourrier est vraisemblablement intervenu; il a dû fournir des modèles — le cachet à ses armes d'abord — puisque non seulement les figures ne se rencontrent pas dans le matériel habituel des saintiers, mais encore elles n'ont pas été faites pour l'usage spécial de la décoration d'une cloche. Ce sont les empreintes d'une matrice d'enseigne de pèlerinage, d'un sceau et de deux poinçons à l'usage soit de l'orfévrerie, soit des bronzes de petites dimensions, que nous décrirons successivement :

1° L'enseigne de pèlerinage est celle de Notre-Dame de Liesse d'Annecy. L'original est conservé au Musée de cette ville [1]; il porte au centre une triple niche d'architecture avec dais gothique abritant la sainte Vierge et l'Enfant au milieu, saint Antoine à la droite de celle-ci, saint Maurice à sa gauche; une légende en lettres gothiques minuscules entoure ce motif :

Nostre : Dame : de : Annessie :

Au bas de la niche, sous l'effigie de la Sainte Vierge et entre les mots *Dame* et *de*, il y a un écu aux armes de la collégiale *(d'azur à l'étoile d'or)* qui a été remplacé sur la cloche de Corsier par l'armoirie losangée de Hugues Fourrier, moulée avec le poinçon que nous avons déjà rencontré dans l'inscription inférieure; comme ce poinçon est plus grand que l'écu gravé dans la matrice, le mot *de* et une partie du grènetis qui circonscrit la légende ont disparu. Enfin, dans les quatre angles — car le moule est carré, de $0^m,08$ de côté — sont placés les symboles des évangélistes; un cordon quadrangulaire entoure le tout. Il s'agit d'un petit monument de la fin du XVe siècle, qui devait encore être presque une nouveauté lorsque la cloche fut fondue, et dont les pèlerinages de Notre-Dame de Liesse, très fréquentés, avaient sans doute répandu les épreuves à profusion dans le diocèse; on verra dans la figure 2, au-dessous de la reproduction de l'enseigne figurée sur la cloche, reproduction complétée

[1] La fonte n'a pas bien rendu les finesses de l'original.

Digitized by Google

d'après une empreinte prise dans la matrice elle-même[1] qu'a bien voulu nous communiquer M. Joseph Serand, sous-archiviste

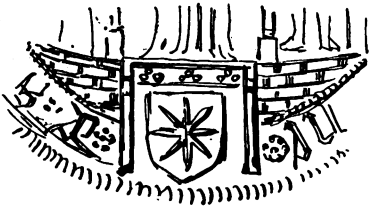

Fig. 2.

de la Haute-Savoie, on verra, disons-nous, le motif héraldique qui orne cette dernière.

[1] Cette matrice a été exactement décrite, mais moins bien reproduite, dans l'ouvrage de MM. Auguste Dufour et François Rabut, *Sigillographie*

Digitized by Google

2° L'empreinte de sceau est malheureusement moins facile à déterminer. C'est celle d'un cachet circulaire de 0m,055 de diamètre, portant au centre une jolie et traditionnelle représentation de l'Annonciation accompagnée d'un écu couronné dont les meubles ne se distinguent plus; légende en caractères gothiques minuscules avec S latines — comme dans les inscriptions de la cloche — indiquant également l'extrême fin du XVe siècle :

† S : indulgenciarum : beate : marie : de : recuperancia : ordinis : carmelitarum.

(Sceau des indulgences de Notre-Dame de Recouvrance, de l'ordre des Carmes.)

La fonte n'a pas rendu avec beaucoup de netteté les petits caractères de la légende, surtout en ce qui concerne le mot *Recuperancia* que nous avons un peu hésité à lire ainsi. Où se trouvait cette maison de Carmes? Nous ne savons. Plusieurs localités françaises s'appellent Recouvrance, le faubourg de Brest entre autres, mais aucune, à notre connaissance du moins, n'a possédé de couvent de Carmes; celui de Brest se trouvait à Brest même, et au surplus il a été fondé en 1652. Il s'agit évidemment d'un monastère placé sous le vocable de Notre-Dame de Recouvrance (celle que l'on implore pour « récupérer » une personne disparue), dans une localité portant un autre nom. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que ce couvent n'était pas situé dans le diocèse de Genève où les Carmes n'ont point fondé

de la Savoie, 1re série, sceaux religieux, Turin, 1882, in-4, p. 97 et pl. VIII, fig. 117 (Tirage à part des *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino,* t. XXXIV et XXXV). Elle est en fer, munie d'une queue pyramidale, et a été trouvée en 1855 dans le canal du Thiou à Annecy; vendue à Genève par l'ouvrier qui l'avait découverte, elle a été rachetée à Paris par feu Arnold Morel-Fatio et cédée par lui au musée d'Annecy en 1870. Notre-Dame de Liesse était jadis un lieu de pèlerinage très fréquenté. Il y avait près de l'église un hôpital pour loger les pélerins. L'un des sanctuaires était dédié à saint Antoine, ce qui explique sa présence sur l'enseigne; quant à celle de saint Maurice elle est justifiée par le fait que ce saint, patron des états et des princes de Savoie, était encore celui d'une des paroisses et de la chapelle du château d'Annecy.

Digitized by Google

d'établissement. Il est probable que le sceau était apposé sur une indulgence octroyée à Hugues Fourrier au cours de quelque voyage. C'est bien, en tout cas, d'après une empreinte, et non d'après une matrice, qu'il a été reproduit sur la cloche (pl. III, fig. 4).

3° Les deux dernières figures ornant la cloche de Corsier sont d'un art très fin. L'une d'elles représente une femme en élégant costume de la seconde moitié du XVe siècle, agenouillée et tenant un écu gothique (pl. III, fig. 5). Là, comme sur l'enseigne de pèlerinage, Hugues Fourrier a fait enlever les armes qui se trouvaient sur cet écu pour y mettre les siennes, en utilisant la petite matrice circulaire déjà décrite. On voit fort bien, sur la cloche, comment s'est faite cette substitution, en entaillant assez brutalement le cartouche que tient si gentiment la noble dame. Comme dans la figurine suivante, le travail de ciselure est trop délicat pour qu'il s'agisse d'un moule appartenant au matériel d'un fondeur de cloches; le donateur aura, sans doute, fait reproduire par celui-ci des motifs empruntés à quelque objet d'orfévrerie.

4° Il fallait, selon l'habitude constante, que la cloche soit ornée d'un sujet religieux. On a pris ici la scène qui a suivi la descente de croix et a si fréquemment inspiré les maîtres de la Renaissance : Marie tient sur ses genoux le corps de son Fils, tandis que saint Jean à sa droite et Marie-Madeleine à sa gauche le couvrent de baisers (pl. III, fig. 6).

* * *

Comme on le voit, cettte cloche est intéressante au point de vue iconographique et artistique. Son histoire ne le serait certainement pas moins, si nous la savions. Hugues Fourrier — ou Forrier — le donateur, n'a pas joué un rôle assez considérable pour occuper une grande place parmi les innombrables personnages ecclésiastiques du diocèse de Genève. On sait que, originaire de Tournon en Vivarais et protonotaire apostolique (avant 1501), il était habituellement désigné sous le nom de « protonotaire de Tournon » ; c'est ainsi qu'il est appelé sur notre cloche. Il fut plébain de Thônes en 1506. Son père, noble Georges Fourrier, avait été seigneur d'Arvey. La famille s'éteignit dans la pre-

Digitized by Google

mière moitié du XVIIe siècle [1]. Elle portait pour armes : *losangé* (ou *fuselé*) *d'argent et d'azur;* c'est bien ainsi que Hugues les a représentées sur sa cloche; on les voyait également, paraît-il, dans l'église de Thônes, qui possédait l'une des plus anciennes plébainies du diocèse [2].

Il n'est pas probable que Hugues Fourrier ait jamais rien eu à faire avec l'église de Corsier. Comment sa cloche y parvint-elle? A la révolution certainement. En 1793, les communes furent invitées, ensuite d'un décret fameux de la Convention nationale, à faire procéder à la descente et au transport de leurs cloches dans les chefs-lieux; on devait en échanger le métal contre des pièces d'artillerie [3]. Le moment vint où le rétablissement du culte rendit les cloches à leur usage naturel; on distribua ou vendit alors au hasard toutes celles qui n'avaient pas été fondues et c'est ainsi, probablement, que notre cloche arriva à Corsier. Pour quel clocher Hugues Fourrier l'avait-il fait faire? Nous ne savons, mais on peut supposer que ce fut pour Thônes, puisqu'il y exerça plus tard la première charge ecclésiastique. Les cloches de Thônes avaient été envoyées à Annecy en 1793, comme tant d'autres; six d'entre elles, de différentes dimensions, — dont peut-être celle qui nous occupe — représentaient ensemble 1763 livres de bronze et une autre, pesée à part, 220 livres [4].

Le décret de la Convention autorisait les communes à conserver une cloche pour les usages civils. Corsier n'en avait point

[1] Comte Amédée de Foras, *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie,* 3e volume, Grenoble, 1893, in-fol., p. 11.

[2] Il y a eu à Genève une famille Forrier ou Fourrier qui, chose curieuse, a eu des armes qui n'étaient point sans analogie avec celles des F. de Tournon. Elle portait *échiqueté* ou *fascé d'argent et d'azur,* tandis que ces derniers avaient un *losangé* de même couleur, que l'on a transformé quelquefois en un *burrelé* analogue au susdit *fascé.* Y a-t-il quelque lien entre ces deux familles? Celle de Genève aurait été originaire de Jussy; elle est mentionnée pour la première fois en 1357 et elle a possédé un syndic en 1425 (J.-B.-G. Galiffe, Adolphe Gautier et Aymon Galiffe, *Armorial Genevois).*

[3] La cloche de Corsier porte sur le cerveau le chiffre 211 gravé. C'est, sans doute, celui de quelque inventaire dressé en 1793.

[4] Communication de M. Joseph Serand, sous-archiviste à Annecy.

Digitized by Google

gardé. En 1797, les habitants, désireux d'en posséder, se cotisèrent à cet effet. La cloche dont il vient d'être question fut achetée alors et une autre cloche fut commandée à un fondeur Genevois, Daniel Dreffet ; cette dernière est encore à Corsier et porte les inscriptions suivantes :

J'APPARTIEN A LA COMMUNE DE CORSIER
J'AI EUT POUR PARRAIN JEAN LOUIS DE CHEVRENS AGENT MUNICIPAL & POUR MARRAINE MARION SAUSINE.
PIERRE BUFFET ADJOINT MUNICIPAL.

FAITE PAR JEAN
DANIEL DREFFET
MAITRE FONDEUR
A GENEVE
1797

Des figures d'assez grandes dimensions, mais des plus banales, accompagnent ces textes d'une simplicité toute révolutionnaire. Chose curieuse, se sont des figures de saints : le Christ sur la croix, saint Jean l'évangéliste, sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, sainte Thérèse, un ostensoir.

Mais en l'an IX, des contestations surgirent entre les habitants au sujet des cloches et de leur paiement; ils portèrent différentes accusations contre l'ancien maire Dechevrens qui, aidé de ses partisans, songea à s'emparer violemment des cloches de l'église. La préfecture du département du Léman envoya à Corsier un délégué chargé de faire une enquête [1], et de concilier les parties; ce qui paraît avoir eu lieu, non sans peine.

[1] Archives communales de Corsier.

Digitized by Google

PAPIERS TROUVÉS A L'HORLOGE DU MOLARD

Il y a vingt ans, en 1877, on découvrit au cours de travaux exécutés à l'horloge du Molard, et dans l'un des poids de celle-ci, les papiers manuscrits dont le texte suit. M. Émile Rivoire — auquel nous sommes redevables de la copie qui a servi à les publier — les avait communiqués à la Société d'histoire [1] et donnés ensuite à la Bibliothèque publique; ils étaient restés jusqu'à ce jour inédits.

C'est certainement l'un des plus curieux parmi les dépôts du même genre. Les documents que l'on y trouve sont d'un intérêt plus général que ceux retrouvés à Saint-Pierre ou au Palais de Justice, bien que plusieurs d'entre eux aient été écrits par les mêmes personnages. On voudra bien comparer ces différentes trouvailles [2]. Celle du Molard nous reporte à l'année 1717, où la tour eut à subir quelques réparations; de nouvelles pièces s'ajoutèrent en 1773, dans une semblable occasion, à ce premier dépôt.

Les pièces datant de 1717 sont au nombre de trois, la première étant de source officielle, la seconde ayant été écrite par les ouvriers et la troisième par l'horloger chargé de conduire l'horloge. Aucune des quatre pièces de 1773 ne paraît due à un fonctionnaire de la Seigneurie.

[1] Séance du 29 novembre 1877. Voy. Édouard Favre, *Mémorial des cinquante premières années*, p. 200.

[2] Les trois clochers de Saint-Pierre ont livré les papiers déposés dans les pommeaux de leurs poinçons : la tour du midi en 1874, la tour du nord en 1892, la tour du carillon cette année même. Ils ont été publiés dans le *Journal de Genève,* n^{os} du 9 septembre 1874, du 11 juin 1892, supplément, et du 14 juillet 1897. D'autre part nous avons reproduit ceux des tours du midi et du nord dans une brochure intitulée : *Histoire d'un clocher* (Genève, 1892, in-8). Le dépôt découvert le 30 septembre dernier dans le clocheton de l'ancien hôpital (Palais de Justice) a été également publié dans le *Journal de Genève,* n° du 3 octobre 1897, supplément.

Digitized by Google

On remarquera que les auteurs de ces dernières ne se faisaient pas d'illusions sur le caractère de leurs concitoyens : « Paix et concorde, disent-ils, *autant qu'on peut espérer de nos mœurs.* »

I

Pour l'Avenir

1717.

Le Couvert de cet Horloge a été reparé en Octobre 1717. Sous le sindicat des Nobles Pierre Gautier, J. Pierre Trembley, David Sartoris et J. Jacques Pictet,

de François Du Four Tresorier,

de Sr Estienne Mallet Contrôleur

La République jouissant d'une heureuse paix a fait travailler dès Avril 1716 aux fortifications du Coté du Lac[1], qui finiront avec cette année, par les soins du Sr Prades de la Ramière, Ingenieur que nous avons fait venir d'Hollande, en lui donnant 600 Ecus de gage par année.

En 1715 elle fit construire le temple de la Fusterie

En 1716 celui d'Avulli, et en 1717 elle a fait reparer ceux de Cartigni, Neidans et Valeiri

L'Eglise est pourvüe d'excellens Pasteurs.

Le Troupeau est composé d'environ 20 mille ames.

Les revenus de l'an 1716 sont allés à 100 mille Ecus et ont été presque tous consumés.

L'on doubla en 1716 le poids du blé, la Gabelle de la chair, et celle du vin, et lon Etablit le Papier marqué[2], le tout au profit des fortifications qui consumerent en cette premiere année 30 Mille Ecus

L'on jouit depuis tres longtemps d'une Santé parfaite. Graces à Dieu.

Le blé ne coute que deux Ecus la Coupe et la Vente du Vin n'est qu'a

[1] Ces travaux ont marqué le début de la période durant laquelle la République sacrifia tout à ses fortifications, période fertile en dissensions provoquées précisément par le zèle inconsidéré d'une partie du Conseil, dont le sieur De la Ramière était l'instrument. A la fin de 1717, en effet, les nouveaux ouvrages entourant les bastions de Hesse et de Longemalle furent achevés.

[2] L'impôt sur le papier timbré fut établi pour la première fois le 1er octobre 1714.

Digitized by Google

14 f en 1716 et cette année 1717 sera au dessous[1]. Quoi que les vins nouveaux soient tres bons.

La livre de la meilleure viande ne coute que six sols.

Depuis dix ans, L'on a construit le Grand Hopital avec la maison de Correction, Sans qu'on ait imposé un denier, seulement avec la charité des gens de bien[2].

La Chambre pour le Venerable Consistoire[3]

Les fontaines du Molard et de St Gervais, par une machine qui est sur le Rhosne.

L'on a augmenté la garnison jusqu'à 720 hommes, tous habillés de bleu[4].

L'on a construit un grand Manege avec de belles ecuries à St Leger, et l'on a fait venir de Berlin un Ecuier avec 2000 Livres de gage par An. En un mot Cette république a prosperé infiniment et augmente tous les jours en crédit et en réputation. Elle est fort considérée par les puissances Protestantes. L'on y tolere l'exercice de la religion des Lutheriens qui ont leur Pasteur. Dieu veuille continuer à répandre ses graces et ses bénédictions sur L'Etat et sur L'Eglise, et detourner tous les malheurs dont elle est menacée.

fait à Genève ce 30e 8bre 1717.

[1] Grâce aux différents dépôts, on pourra comparer les prix du blé et du vin pendant un certain nombre d'années :

	Blé			Vin		
1705	2	écus la coupe		18 à 20	sols le quarteron.	
1707	14	florins	»	4 à 5	»	»
1709	7 1/2	écus	»	2	florins	»
1712	3	»	»	2	écus le setier.	
1716	2	»	»	14	florins	»
1717	18	florins	»	1	florin le quarteron.	
1728	20	»	»	6	sols	»
1765	21	»	»	»	»	»
1770	60	»	»	30	»	»
1771	»	»	»	»	»	»
1772	57	»	»	—	—	—
1773	34 à 45	»	»	10 à 18	»	»

[2] L'hôpital fut construit en 1711 et 1712 par l'architecte De Vennes, sur l'emplacement du couvent de Sainte-Claire, dont les bâtiments servaient déjà d'hôpital depuis la Réformation. Comp. les papiers déposés en 1712 par Jaques Tollot, secrétaire de la maison, dans le pommeau du clocheton.

[3] Le Consistoire se rassemblait primitivement dans une salle située dans Saint-Pierre, au dessus de la première travée de voûtes; la façade du temple étant fort ruinée, les pasteurs se plaignirent de la défectuosité du local qui leur était assigné et on leur accorda une salle de l'hôpital, salle qui ne leur suffisait plus en 1714. La Chambre des Comptes fit alors transformer à leur usage la halle de la Taconnerie, démolie en 1874.

[4] C'est à la suite des troubles de 1707 que la garnison fut portée à 720 hommes. L'uniforme bleu était d'ordonnance depuis 1704.

Digitized by Google

II

Lan mil-sept cens dix sept Le trente Octobre Moy Jean-François Gandoz[1] Maistre Ouvrier En fer blanc Jay Recouvert en Ecaille Le Clocher de L'orloge du Mollard sous le Regne de Noble Jean Jacque Trembley Seigneur Sindic et Noble Jacques Pictet Noble Leonard Buisson Noble Marc du Pan Et pour Tresorier General Noble François Dufour secretaire de La Chambre des Comptes Le Sieur Malcombe pour Controlleur Le Sieur Estienne Mallet Commis Le Sieur Jacque Caille Maistre des Ouvriers de la Charpentrie Le Sieur Abraham du Fresne ouvriers de la Charpantrie Anthoine Pichena et Anthoine Lecherra Ouvriers En fer blanc Jean Jacque Gandoz fils de Maistre Jean François Gandoz Gédéon fiançois Du Vivier de Mantes sur Seine et Mathurin Paulin de Nante en Bretagne Pour Le Prix du Bled est dix huit florins La Coupe Le Vin un florin Le Carteron Le Meilleur La Viande six sols La Livre

Anthoine Gandoz fils
Isaac Raulieu
Estienne Duclou

III

Henry Auban

Condeteur de loreloge asossié avec la veue Soubairan des le 15 mars 1715 et le dit defun marit de la veue y a eté des le 15 mars 1704 jusque au 12 novembre 1715 et la veue et moy avons Sussedé à geneve

Ce 30 octobre 1717

IV

L'an mille sept cent cinquante cinq Moy Etienne La combe[2] de monôblet en Languedoc a été admis Maitre de L'art de nos tres honores

[1] Ce Jean-François Gandoz appartenait à une dynastie de ferblantiers qui ont travaillé sur tous nos clochers; on trouve son père Jean à la tour du nord de Saint-Pierre en 1677 et 1709, à la tour du midi en 1707, à celle du carillon en 1667 et 1691; lui-même opéra à la tour du nord en 1709, à la tour du midi en 1705 et 1707; il travaillait au Molard en 1717 avec deux fils. D'autres ouvriers se retrouvent également en plusieurs occasions.

[2] La hallebarde à laquelle est appendue une clef qui sert de poinçon à la Tour du Molard a été déplacée en 1892, lors de la réfection du clo-

Digitized by Google

Seigneur du Conseil de la Ville et Republique de Geneve Maitre Echantilleur des Poix et Balance de cette Ville et Le Blé se vendait a La datte de La reparation faite à Loreloge du môllard soit pômeau et Girouette neuve Le blé se vendait alors quarante cinq florins Courante La Coûpe et Le Vin 16 à 18 Sol Le Carteron que Dieu repande sur nous Ces benediction sur les année avenir et voeille nous recevoir en sa grace

Fait Lan de grace

A Geneve Q

ce 26e 8bre 1773

V

Lennée 1773 aux Mois de Octobre Lon na finis cete tours de la Repare en neuf Sou Le regne de noble Saladin premier es Bartelemy Rilliet Saindi de Garde monssieurs vial Saindic de la noble chembre des conte monssieurs Sarazin Saindic de lhopital es monssieurs philiber Cramer Tresorier General es monssieurs Lecointre Secretaire monssieurs Bordier controleur es Vollaire commis es Dantans commis Les metre ferblantier quy ont fait ce Belle ouvrage Son Lapalut es Rollier tous les 2 metre es des Bonnanfens es que Dieu les veulle Benir et les Conserver es presserve des malheur que Dieu peut nous menace au Si bien quo cherpantier quy Son Vogir es Jean François Weuilliemoz es Jacob Bernard Le vin ce vendes 10 Sol Le carteron aux mois de mar es apressent il ce ven 18 Sol Le carteron Le Ble ce vent 40 florin La coupe La chair ce ven 9 Sol La Livre.

Lennée 1771 Le Blé ce vendes 60 florin La Coupe en 1772 il Se vendes 57 florin es aux Commen ce men de lanee 1773 il Se vendes 34 florin La coupe — ces ennée Le Ble estes de fandu de Le Sorty de la Savoye on ne Sais pas de La par de quy Lennee 1773 Le roy de Sardagne es mort es le duc du Sablier[1] a fait Le tour de la Savoye es Lon natire Les pieces de

cheton. Sur la tige de fer qui lui servait de hampe se trouvait une inscription que l'on trouvera dans la seconde série de ces *Fragments (Bulletin*, t. Ier, p. 388) et que la pièce n° IV permet de compléter; elle se termine par un mot abrégé par un seul P, qui doit être lu *poids*. Cette pièce n° IV, rapprochée de l'inscription précitée, semble prouver que le singulier épi de la Tour du Molard date bien de 1773. Ainsi tombent toutes les légendes y relatives, dont la plus curieuse voulait que la clef fût celle de la maison du traître Philibert Blondel, et la hallebarde — arme du XVIe siècle — celle d'un Savoyard tué à l'Escalade. (Voy. aussi J.-D. Blavignac, *Amortissement du clocher de la place du Molard,* dans *M. D. G.,* t. XI, p. 125-126.)

[1] Charles-Emmanuel II mourut le 20 février 1773. Sablier est mis pour Chablais.

Digitized by Google

Canon pour Le Salué en passent es Les meme Semaine Le prince de Carinan es entres dans Geneve es on La Recut avec tous Les honneur possible il ly a demeure quelque Jour cet meme ennee monsieurs Moudry a fait Le Couduroy a La Coulouvreniere, es a son estalations a plainpalais il ly à ves 101 tante Dresse es Les volontaire on marche avec Les Grenadier es Les dragon es Les chaseur es Lonna formes un Camp de Batalle es il se Sont Batu comme Lon fait dans les Combas [1].

Cete même ennée on na pandu un français es apres La voir pandu on La Brulé cete meme ennee onna fait des four Sur La place du moular es on na Batir un Batiment de Sus La Republique Jouir du paix tranquile Jusque a pressen Lexrcicce de La Religion il es tre Bien esexrcée mes ce Bien dommage que les temple ne Son pas Boucoup frequenter Je Soite que ceux quy Liron cette Letre Les voye plus frequenter que nous es que Dieu veulle Repandre Sa Benedictions Sur cette estas es Sur Son Eglisse Jusque a La fain des Siecle amen issi Soity

VI

Ce présent Clocher du molard a duré depuis sa réparation en 1717 jusqu'à cette année 1773 qu'il a été réparé de nouveau et recouvert entièrement. Messieurs les sindics de cette année sont :

Nobles Jean Louis Saladin
» Barthelemi Rilliet
» René Vincent Vial
» Jean Sarasin
Sr Controleur Jaques Bordier
Srs Commis en charpante de la Seigneurie, Dentand et Voullaire
Mres Lacombe serrurier.

Esaie Lappallu, et marc Rollier, ferblantiers qui ont travaillé à la réparation de ce Clocher. La prémière Cloche de ce clocher a été transportée au clocher du Temple neuf et celle de ce Temple apportée ici il y a peu d'années [2].

[1] La fête du roi de l'Arquebuse eut un éclat extraordinaire; on en trouvera le récit détaillé dans Coutau, *Archives de la Société de l'Arquebuse,* Genève, 1872, in-4, p. 154. Voy. aussi Rivoire, *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle,* nos 1382 à 1384.

[2] L'horloge du Molard se trouvait jadis à l'autre extrémité de la place, sur la tour de la grande maison de Rolle démolie en 1889. Le syndic Jean Du Villard, propriétaire de cet édifice, obtint en 1591 de faire transférer l'horloge sur l'ancienne tour d'enceinte. (Voy. nos *Fragments,* première série, dans le *Bulletin,* t. Ier, p. 68.) Malgré ce transfert, Jean Du Villard s'intéressait encore à l'horloge, puisqu'il fit faire en 1607 une

Digitized by Google

L'Histoire fera mention des événements mémorables dès 1717 à ce jour mais pour ne parler que des choses agréables à la patrie.

Il y a eu, traîté en règlement de Limites avec la france [1]

Traité avec la savoye [2]

Limitation des droits du Conseil souverain en 1738.

Extension des dits Droits en 1768.

Guichet ouvert aux natifs, pour entrer à la Bourgeoisie

Paix et concorde autant qu'on peut l'espérer de nos mœurs.

Le Beau Grenier à Blé bâti à Rive il n'est pas tout-à-fait fini [3]

Deux nouvelles fontaines faites cette année à la fusterie et près du Temple de St Gervais

Prix du blé florin 38 du vin Il vaut aujourd'hui 25e octobre florin 1 le q.^art^.

Puisse l'abondance et la Paix
fleurir à Jamais sur tes bords
Amen
Etienne Louis Ducloux.

VII

Avis au peuple Genevois

Le présent Clocher a duré sa reparation en 1717 jusqu'à cette année 1773 qu'il a été reparé de nouveau.

Membres actuels des Seigneurs Sindics
de cette année
Nobles Jean-Louis Saladin Premier Sindic
Barthelemy Rilliet
René-Vincent Vial
Jean Sarazin
Sieur Controlleur Jacques Bordier
Srs Commis en la Charpente J. Dentand, P^re^ Voullaire.

Les Ouvriers qui ont travaillé à la réédification de ce Clocher sont :

1° La Combe serrurier

2° Lapalu et

3° Marc Rollier ferblantiers

cloche qui lui était destinée, celle-là même qui fut transférée au temple de la Fusterie en 1763 Cette cloche porte les armes de Genève et celles du donateur. Les cloches actuelles de l'horloge du Molard appartiennent au XVe et au XVIe siècle. (Voy. ci-devant, p. 67.)

[1] Traité de Paris signé le 15 août 1749.

[2] Traité de Turin signé le 3 juin 1754.

[3] Commencé en 1769, le Grenier à blé fut achevé en 1774.

Digitized by Google

Ouvriers Charpentiers J^h Wuill et Vaugier garde de la Charpente

La 1re Cloche de ce Clocher a été transportée au Clocher du Temple neuf et celle du Temple Neuf transportée ici il y a quelques années

L'histoire fera mention des évènements mémorables dès 1717 à ce jour, mais pour ne parler que de choses agréables à la Patrie.

1° Il y a eu Traité et Règlemens entre la France et Genève concernant les Limites

2° Traité avec la Savoie

3° Limitation des droits du Conseil Souverain en 1738

4° Extension des dits droits en 1768

5° Entrée à la Bourgeoisie en faveur des Natifs &^a

6° Paix & Concorde autant qu'on peut espérer de nos mœurs

7° Grenier à bled construit à la Charpente

8° Deux nouvelles fontaines construites à la Fusterie et à St Gervais.

9° La Coupe du Bled fl. 39, le vin fl 1 le quarteron

10° Le Roi de Sardaigne mort cette année

11° Le Duc de Chablais a passé près de Genève faisant la visite de son Diocèse [1]

12° Le Duc de Carignan a aussi fait son entrée à Genève il y a séjourné peu de jours, l'on a fait à ces deux Seigneurs des honneurs extraordinaires sur le Lac, tous les canons de la Ville ont été mis sur leurs affuts pour différens salves.

13° Cette année l'on a fait le Roi de l'Arquebuze Moïse Maudry a été fait Roi, l'on a fait des réjouissances extraordinaires, l'on fit à son occasion construire un Camp à Pleinpalais, Un Amphitheatre construit en bois en formait l'angle et les places se sont louées jusqu'à fl 5.3.

Les Grenadiers, les Volontaires, les Dragons et les Chasseurs se sont battus Vaillamment

L'on a pendu et brulé à plainpalais un françois pour avoir tué volé et empoisonné un habitant de Chesne

Toutes les denrées sont exessivement chères, il y a environ trois ans que le bled n'entre que par contrebande et le bois est fort cher le Bassin du port est vuidé par des difficultés survenües.

Avis à nos descendans

Renoncer à leur liberté, c'est renoncer à leur qualité d'homme, aux droits de l'humanité même à leur devoir

Puisse l'abondance et la paix fleurir à jamais sur tes bords

Tout le quartier de Rive s'est diverti à Grange Canal avec les femmes et les enfans.

[1] Diocèse est mis pour duché.

Digitized by Google

LA TOUR DE L'ILE

(Communication provisoire.)

La conservation de la Tour de l'Ile, mise en question et ayant donné lieu à des discussions actives, nous avons entrepris l'exploration archéologique de cet édifice. Des recherches attentives ont permis de constater certains faits qui pourront être développés plus tard, mais que nous tenons à énumérer dès aujourd'hui :

1° La Tour est entièrement construite en assises de molasses, avec parements à l'intérieur et à l'extérieur. Les maçonneries en « boulets » n'existent que dans quelques remplissages modernes..... et dans certaines imaginations.

2° Les piliers et voûtes d'arête mis au jour lors de la démolition de la maison Butin n'ont pas appartenu, comme on l'a dit, à l'ancien château, mais bien à la « Chambre des Blés » construite au XVIIe siècle. Ces voussures sont simplement appliquées contre la tour.

3° La face nord-ouest de la Tour, masquée par la maison Butin aujourd'hui détruite, était complètement dégagée jadis, ainsi que le prouvent des vestiges de l'ancien appareil, dont les bossages assez aigus ont été détruits lors de la construction de la maison susdite.

4° Tout le haut de la tour, à partir du plafond du troisième étage, est postérieur à l'incendie de 1670.

5° Les parements présentent, tant à l'intérieur, sur toutes les faces, qu'à l'extérieur, sur la face nord-ouest, des traces évidentes d'incendie, et cela jusqu'au bas de la tour.

6° La porte d'entrée de la tour se trouvait sur la face sud-ouest, masquée aujourd'hui, et au second étage. Comment on l'atteignait, c'est ce que l'on pourra voir lorsque la maison contiguë sera démolie. Il est plus que probable que la tour était entièrement isolée primitivement.

7° Le second étage de la tour a dû servir de corps de garde. Il est encore intact aujourd'hui. De nombreux graffitis y ont été retrouvés ainsi qu'une armoire et plusieurs ouvertures.

Jaques MAYOR.

Digitized by Google

Pl. I

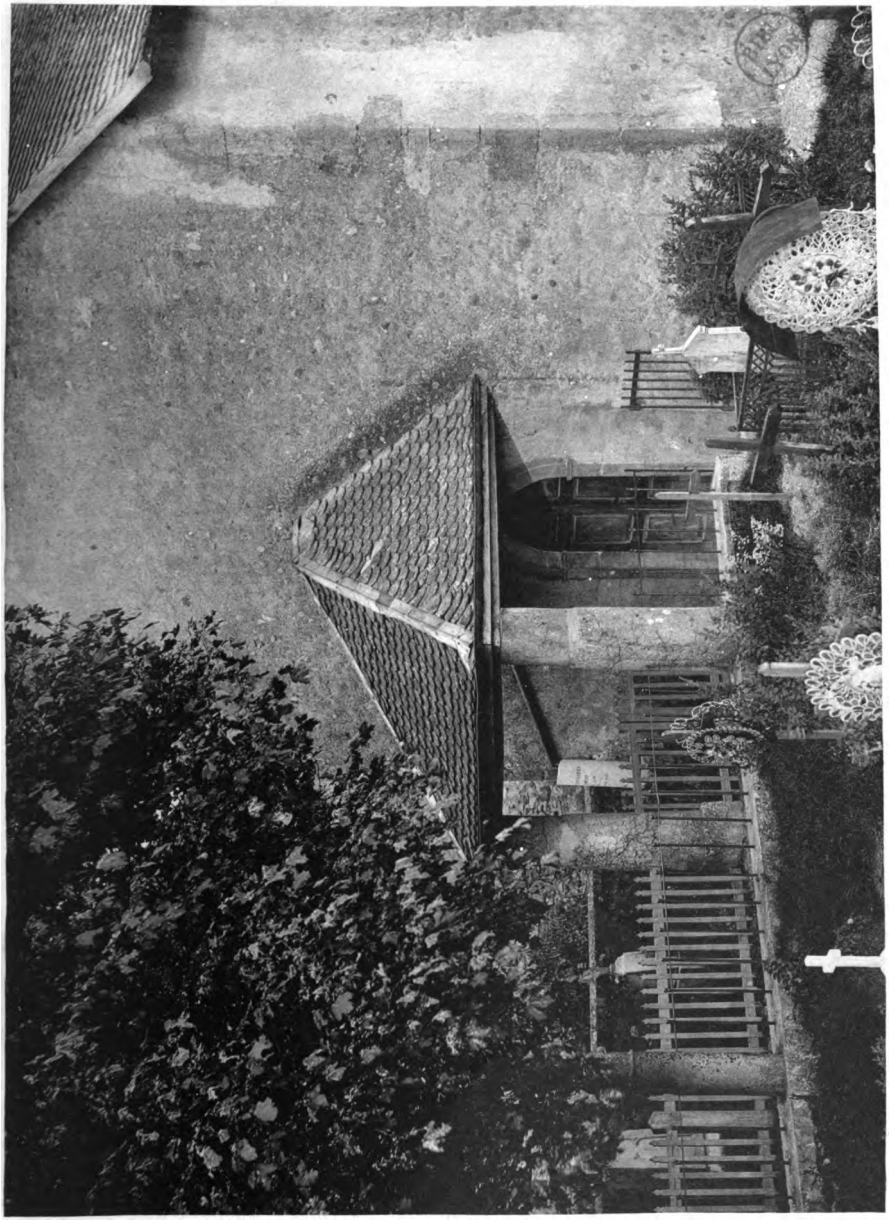

PHOTOTYPIE S.A D.A.G. GENÈVE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1898

Personnel de la Société.

Depuis la publication du dernier Bulletin, daté d'octobre 1897, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1897 Émile CHATELAN.
» Henri FRIDERICH, licencié en droit.
» Léon MARTIN, licencié en droit.
» Gustave MAUNOIR.
» Ernest NÆF.
» Louis REHFOUS, professeur à l'Université.
» François SÉCHEHAYE.
» Henri VULLIÉTY, licencié ès lettres, privat-docent à l'Université.
» Anastase BALTAZZI, licencié en droit.
» Édouard DES GOUTTES, ingénieur.

Digitized by Google

MM.

1898 William Guex.
» Francis de Gallatin.
» Henry Déonna, docteur en droit.

Et au nombre de ses membres correspondants :

1898 M. Albert Næf, archéologue, à Corseaux (canton de Vaud).

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre cinq de ses membres effectifs : MM. François Næf, Jean-Louis Binet († 29 décembre 1897), Philippe Plantamour († 20 février 1898), Pierre Vaucher (voy. ci-après) et Albert Annevelle († 1er juillet 1898).

François Næf, né à Genève le 31 mars 1825, est mort au Grand-Saconnex, près Genève, le 4 novembre 1897. Il étudia la théologie à Genève et exerça le ministère pastoral à Poliez-le-Grand, à Begnins et à Céligny. L'histoire et l'archéologie, vers lesquelles le poussaient ses goûts et ses aptitudes, l'attirèrent de bonne heure et il leur consacra les loisirs que lui laissaient ses fonctions. Dans la thèse qu'il avait présentée à la Faculté de théologie, en 1850, il avait étudié la personnalité du réformateur Zwingli, auquel il consacra de nouveau un article dans les *Étrennes chrétiennes* de 1876. En 1856 déjà, parut son *Histoire de la Réformation* (Paris, in-12; 2me éd., 1867). Ce fut le point de départ d'une série de publications relatives à des questions d'histoire religieuse, et dont la plus importante est une *Histoire de l'Église chrétienne* (Paris, 1890, in-8).

Parmi les nombreux opuscules qu'il a laissés, nous mentionnerons : *Les premiers jours du christianisme en Suisse* (Lausanne, 1879, in-8); -- *Le culte protestant à Lancy* (Genève, 1889, in-12); — *Une paroisse genevoise* [*Céligny*] *aux jours de l'occupation française et de la Restauration,* dans les *Étrennes chrétiennes,* 1881, p. 106-123, notice dont la suite parut sous le titre d'*Annales d'une paroisse genevoise, 1815-1845* (*ibidem*, 1891, p. 99-132).

On lui doit également la publication de l'*Abrégé de l'histoire*

Digitized by Google

des églises réformées du Pays de Gex (Genève, 1891, in-12) et de l'*Histoire de la Réformation en Savoie* (Genève et Paris, 1893, in-12), ouvrages posthumes de son ami Théodore Claparède, auxquels il avait collaboré. Enfin, l'un des travaux inédits qui nous restent de lui, l'*Histoire des Églises protestantes en Bourgogne,* est actuellement sous presse.

Næf prenait un vif intérêt aux travaux de la Société; il en fut membre pendant trente-trois ans et présenta à ses collègues plusieurs communications portant sur divers sujets. C'était un homme aimable et modeste, et un historien de mérite.

Le nombre des membres effectifs de la Société est actuellement de 181.

La Société a encore perdu deux de ses membres correspondants : MM. Édouard Sayous et Alphonse Rivier.

Édouard Sayous, né à Genève le 10 juin 1842, est mort à Nice le 19 janvier 1898. Il était d'une famille protestante originaire du Béarn; son père, André Sayous, fut professeur de belles-lettres à l'Académie et principal du Collège de Genève. C'est dans notre ville qu'Édouard Sayous commença ses études; il les acheva à Paris, où il prit, en 1866, le grade de docteur ès lettres et où il fut chargé de l'enseignement de l'histoire au lycée Charlemagne. Ses travaux historiques les plus importants sont consacrés à la Hongrie ; il fit plusieurs voyages dans ce pays dont il possédait à fond la langue. En 1876, parut son *Histoire générale des Hongrois* (Paris, 2 vol. in-8).

A cette même époque (1876), Sayous, protestant convaincu, abandonna momentanément l'enseignement pour se lancer dans la carrière pastorale, et prit à Montauban les grades de licencié, puis de docteur en théologie. Mais il ne tarda pas à revenir à l'objet de ses premières études; il donna d'abord un cours libre à la Faculté de Montauban, puis, après avoir été chargé quelque temps d'un cours complémentaire d'histoire à Toulouse, il fut nommé professeur à la Faculté des lettres de Besançon, en 1886.

A côté de l'histoire de la Hongrie, Sayous s'était occupé de celle de l'Angleterre; il travaillait à une histoire des partis politiques

Digitized by Google

de ce pays, que la mort ne lui a pas permis d'achever; il en reste des fragments sous divers titres dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse,* à laquelle il a fréquemment collaboré. Il est également l'auteur des chapitres de l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, relatifs à la Hongrie, des origines à 1847, et à l'Angleterre, de 1670 à 1870.

Nous citerons encore, parmi ses nombreuses publications : *Général G.-H. Dufour, notice biographique* (Genève, 1877, in-12 de 69 p.); — *Mallet du Pan et le coup d'état de Fructidor*, dans la *Bibliothèque universelle* (t. XXIV, décembre 1884, p. 449-471).

Quoiqu'il eût repris la nationalité de ses ancêtres, Sayous était resté très attaché à sa ville natale, dont le rapprochaient encore ses convictions religieuses et la tendance de son esprit.

La Société se l'était adjoint comme membre correspondant en 1893 [1].

Alphonse Rivier, mort le 21 juillet 1898, était né à Lausanne le 9 novembre 1835. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Genève, à Berlin et à Paris. A Berlin, il prit le grade de docteur en droit (1858) et fut pendant deux ans privat-docent à l'Université. En 1863, l'Université de Berne l'appelait comme professeur; de 1867 jusqu'à sa mort, il professa à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles. En outre, il occupa, dès 1886, le poste de consul général de la Confédération suisse auprès du gouvernement belge et de l'État du Congo.

Ancien président de l'Institut de droit international, rédacteur en chef pendant dix ans (1878-1888) de la *Revue de droit international et de législation comparée*, auteur de l'ouvrage devenu classique, les *Principes du droit des gens* [2], Rivier jouissait comme jurisconsulte d'une notoriété universelle. Aussi, dans ces dernières années, avait-il été choisi comme arbitre dans des litiges internationaux [3].

[1] Voy. la *Notice sur M. Édouard Sayous,* suivie d'une *Bibliographie,* par Léonce Pingaud, Besançon, 1898, 24 p. in-8, et *Un historien français, Édouard Sayous*, par Louis Léger, dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse*, t. XI (août 1898), p. 300-313.

[2] Paris, 1896, 2 vol. in-8.

[3] Voy. *Alphonse Rivier, notice nécrologique,* par Ernest Lehr (Institut de droit international. Session de 1898).

Digitized by Google

Dans les rares loisirs que lui laissaient ses absorbantes fonctions et la préparation de ses très abondantes publications juridiques, Rivier aimait à s'occuper d'histoire. Plusieurs de ses écrits confinent aux deux domaines du droit et de l'histoire, entre autres ses nombreuses monographies sur des juristes anciens ou contemporains; parmi celles-ci, mentionnons la *Notice sur M. Bluntschli,* dans la *Revue de droit international et de législation comparée,* t. XIII, p. 612-630.

Son érudition se montre encore dans d'autres opuscules, dont le sujet est plus purement historique. C'est ainsi qu'il a publié, en allemand, les *Berichte Burgundischer Agenten in der Schweiz von 1619 bis 1629* (Zurich, 1875, in-8 de 153 p.), extraits des Archives royales de Bruxelles. C'est ainsi encore que dans une plaquette intitulée : *A propos d'un album* (Genève, 1890, in-12 de 86 p.), il a donné, avec un commentaire, des extraits de l'*Album amicorum* d'Ésaïe Colladon[1]; il fit don de cette plaquette à tous les membres de la Société.

Il a inséré également plusieurs articles dans l'*Indicateur d'histoire suisse*; nous en relevons deux, intitulés : *Die Schweizer auf der Hochschule Leyden, 1575-1875* (nouv. série, t. II, 1875, p. 138-160), et *Schweizer als Mitglieder der « deutschen Nation » in Orléans* (1876, p. 244-247 et 267-272).

Rivier était membre correspondant de la Société depuis 1883.

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

629. — *Séance du 11 novembre 1897.* Les milliaires et l'église de Prévessin, par M. Émile Dunant. — Impr. ci-dessus, p. 42-54, avec 1 pl.

Carte murale historique de la Suisse avant 1798, par MM. W.

[1] Rivier a légué cet *Album* à la Société.

Digitized by Google

Œchsli et A. Baldamus, Leipzig, 1897, présentée par le même membre.

Un vitrail aux armes de Genève, appartenant à M. A.-R. Balthazar, à Lucerne, par M. Jaques MAYOR. — Impr. ci-dessus, p. 64-66, avec 1 pl.

630. — *Séance du 25 novembre 1897.* La légende de la reine Berthe, par M. Ernest MURET. — Impr. dans les *Archives suisses des traditions populaires*, 1re année (1897), p. 284-317.

Compte rendu, par M. Édouard FAVRE, de l'ouvrage intitulé : *Basler Bauten des 18ten Jahrhunderts*, hrsgb. vom Ingenieurs und Architekten Verein, Bâle, 1897, in-4 de 16 p., avec 31 pl.

631. — *Séance du 9 décembre 1897.* Les Stanhope à Genève, par M. Louis DUFOUR.

La chapelle primitive du château de Chillon, par M. Jaques MAYOR. — Voy. la *Gazette de Lausanne* du 11 décembre 1897 et le supplément au *Journal de Genève* du 16 décembre 1897.

Tapis brodé, provenant du Valais et portant des armoiries, la date 1691 et les initiales CRC SNA, présenté par M. Édouard FAVRE.

632. — *Séance du 23 décembre 1897.* Les relations diplomatiques entre Genève et la cour de France sous le règne de Henri IV, par M. Francis DECRUE.

Épître en vers de Saint-Évremond à Milady d'Hervart (vers 1685), commun. par M. Eugène RITTER.

633. — *Séance du 13 janvier 1898.* Rapports du président (M. Émile RIVOIRE) et du trésorier (M. Alfred CARTIER) sur l'exercice 1897.

Le Musée national à Zurich, avec projections lumineuses, par MM. Jaques MAYOR et Louis BRON. — Voy. les articles de M. J. Mayor dans *La Patrie Suisse* des 5 janvier et 2 février 1898 et les articles du même intitulés : *Promenade au Musée national*, dans le *Journal de Genève* des 13 et 27 juin, 11, 18 et 25 juillet et 1er août 1898.

Deux lettres (Jougne, 9 juillet et Berne, 30 juillet 1815),

Digitized by Google

adressées par J.-J. Caton Chenevière, aumônier du bataillon genevois, à la Vénérable Compagnie, commun. par M. Émile Rivoire.

634. — *Séance du 27 janvier 1898.* L'œuvre de Bèze dans l'École de Calvin, par M. Charles Borgeaud.

Goûte-vin, de provenance française, orné d'une médaille suisse du XVIe siècle, dessin présenté par M. Camille Favre, avec exposition de pièces d'orfévrerie analogues.

Stèle funéraire romaine et fragments d'architecture romaine, trouvés à la cathédrale de Saint-Pierre, communication de M. Émile Dunant. — Impr. dans l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1898, n° 1, p. 11-15, avec fig.

635. — *Séance du 10 février 1898.* Note sur les *Confessions* et la correspondance de J.-J. Rousseau, par M. Eugène Ritter.

Cercle d'or, trouvé, le 25 janvier 1898, dans le tumulus de Roverex, près Payerne, photographies présentées par M. Jaques Mayor.

Amulette, clefs et boutons de bronze, trouvés le 19 janvier 1898, à Avenches, au lieu dit porte de l'Est, présentés par le même membre.

Compte rendu, par M. Victor van Berchem, de l'ouvrage intitulé : *Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland während des XIV. Jahrhunderts*, hrsgb. von Dr J.-P. Kirsch, Paderborn, 1894, in-8.

Inscription funéraire romaine, trouvée à la cathédrale de Saint-Pierre, commun. par M. Émile Dunant. — Impr. dans l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1898, n° 1, p. 15-16, avec fig.

636. — *Séance du 24 février 1898.* A propos des manuscrits d'Engelberg, par M. Camille Favre.

La « matricule » des avocats, communication de M. Albert Choisy.

637. — *Séance du 10 mars 1898.* La correspondance de Jean-Robert Chouet, communication de M. Eugène de Budé.

Digitized by Google

De l'ordonnance ducale de mise en possession de l'évêché de Genève en faveur de Jean de Compeis (1483), document publié par M. François Mugnier dans les *Mémoires et documents* de la *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXVI (1897), p. CII-CVI, communication de M. Édouard FAVRE.

Acte de François de Savoie, administrateur de l'évêché de Genève (23 juin 1485), publié par M. F. Mugnier, *ibidem*, p. XXIX et XXXIII, communication du même membre.

Des propriétés de François Favre à Ruth et d'Ami Perrin à Pregny, vers le milieu du XVIe siècle, par le même membre.

638. — *Séance du 24 mars 1898.* La réunion de Genève à la France en 1798 (1re partie), par M. Edmond PICTET. — Voy. l'article intitulé : *Il y a cent ans,* dans le *Journal de Genève* du 14 avril 1898.

Correspondance inédite de Desportes, résident de la République française à Genève, avec le Directoire, du 14 ventôse au 7 messidor an VI (4 mars-25 juin 1798), conservée aux Archives nationales à Paris, commun. par M. Charles BORGEAUD.

Deux fragments d'architecture gothique, communication de M. Burkhard REBER. — Impr. ci-après avec fig.

639. — *Séance du 14 avril 1898.* Le 300me anniversaire de l'Édit de Nantes (15 avril 1598), communication de M. Édouard FAVRE. — Impr. dans le *Journal de Genève* du 16 avril 1898.

La réunion de Genève à la France en 1798 (suite et fin), par M. Edmond PICTET. — Voy. l'article intitulé : *Il y a cent ans, ibidem,* n^os des 15 et 16 avril 1898.

Lettre adressée le 30 ventôse an VI (20 mars 1798) par Desportes, résident de la République française à Genève, au Directoire, conservée aux Archives du Ministère des affaires étrangères à Paris, commun. par M. Charles BORGEAUD.

Lettre adressée le 8 germinal an VI (28 mars 1798) par Henri-Albert Gosse au Directoire, conservée au même dépôt, commun. par le même membre.

Documents relatifs à la réunion de Genève à la France en 1798, commun. par M. Émile DUNANT.

Digitized by Google

640. — *Séance du 28 avril 1898.* Fragments de deux lettres, adressées les 15 et 25 avril 1798 par Michel Micheli, ministre de la République de Genève à Paris, aux Syndics et Conseils, conservées aux Archives d'État de Genève, commun. par M. Charles Seitz.

Thomas de Thonon, le premier en date des poètes de Savoie (XIIIe ou XIVe siècle), par M. Eugène Ritter.

Le syndic Blondel et les troubles à Genève au commencement du XVIIe siècle, par M. Émile Chatelan.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de décembre 1897, la 1re livraison du tome II du *Bulletin,* datée d'octobre 1897.

En cours de publication :

Les inscriptions modernes de Genève, recueillies par Flournois, par M. Jaques Mayor, formant la 2me livraison du tome II de la série in-4 de nos *Mémoires et documents.*

La Société est entrée en échange de publications avec l'*American historical Review* (Macmillan, New-York), sous la direction de J. Franklin Jameson, et avec les quatre sociétés suivantes :

Historischer Verein von Schwaben und Neuburg, à Augsbourg.

Asociacion artistico-arqueological barcelonesa, à Barcelone.

Kongl. humanistiska Vetenskaps-samfundet, à Upsal.

Société helvétique de Saint-Maurice.

Il y a un an, la Société avait appuyé une pétition en faveur du maintien de la Tour de l'Ile [1].

Le 19 décembre 1897, les électeurs de la ville de Genève ont

[1] Voy. ci-dessus, p. 7.

Digitized by Google

adopté, par 2905 voix contre 1731, l'arrêté du Conseil municipal décrétant la conservation et la restauration de ce monument historique.

Une souscription ouverte parmi les membres de la Société pour couvrir les frais de publication des *Mémoires et documents* a produit la somme de 1685 francs.

Au début de la séance du 14 avril 1898, M. Édouard Favre a rappelé le 300me anniversaire de l'Édit de Nantes (15 avril 1598).

Les 4, 5 et 6 juin 1898, la Société a fait une excursion à Aigle, Ollon, Saint-Triphon (Vaud), Saint-Maurice, Martigny, Saillon, Saint-Pierre-de-Clages (Valais), et au château de Chillon.

Le 10 novembre 1898, la Société a nommé membre honoraire le dernier de ses membres fondateurs, M. le professeur Paul Chaix, à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance.

Ouvrages reçus par la Société

du 23 avril 1897 au 28 avril 1898.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des sociétés correspondantes dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8.

Les sociétés avec lesquelles elle est entrée en échange de publications depuis le dernier *Bulletin*, lui ont fait les envois suivants :

Historischer Verein für Schwaben und Neuburg. Zeitschrift. Années 1-23 (1874-1896).

Digitized by Google

American historical Review. Vol. I-III.

Asociacion artistico-arqueological barcelonesa. Revista. N°s 4-10.

Kongl. humanistiska Vetenskaps-samfundet i Upsala. Skrifter. Tomes I, II et V, et en outre 5 volumes et 26 brochures.

Société helvétique de Saint-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie. Tome I.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Revue d'histoire diplomatique. Année XI, 1897. *(Don de M. Jaques Mayor.)*

Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse. Année 1897, n°s 4-12; 1898, n°s 1-3. *(Idem.)*

Revue de Belles-Lettres. Année 1896-97. *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Revue historique vaudoise. 5e année (1897), n°s 5-12; 6e année (1898) n°s 1-3. *(Don de M. Édouard Favre.)*

Les Étrennes chrétiennes, par une réunion de pasteurs et de laïques. Années 1892 et 1893. *(Don de M. Émile Rivoire.)*

Journal de Genève. Années 1884, 2e sem.; 1885-1897. *(Idem.)*

Les Archives de l'imprimerie. Années X, février-décembre 1897; XI, janvier-mars 1898. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. D'ARCOLLIÈRES, 1 brochure. — Georges AUTRAN, 1 broch — Victor VAN BERCHEM, 4 broch. — C.-M. BRIQUET, 2 broch. — Max BRUCHET, 1 broch. — Auguste CAHORN, 3 broch. — Eugène CHOISY, 1 volume. — Francis DECRUE, 1 broch. — Mme François DEMOLE, 1 lot de 22 pièces imprimées. — MM. Johannes DIERAUER, 1 broch. — Émile DUNANT, 1 broch. — Édouard FAVRE, 4 vol. — François GARDY, 1 broch. — Raoul GAUTIER, 1 broch. — Émile GOLAY, 1 broch. — Henri HEYER, 1 vol. — Charles KOHLER, 2 vol. — Jaques MAYOR, 11 vol., 40 broch. — Ernest MURET, 1 broch. — Albert NÆF, 1 broch. — Léon PÉLISSIER, 1 broch. — Burkhard REBER, 2 broch. — Eugène

Digitized by Google

RITTER, 4 vol., 4 broch. — Émile RIVOIRE, 5 vol., 7 broch. — C.-F. TRACHSEL, 3 broch. — Pierre VAUCHER, 1 vol.

Les Archives fédérales suisses, 1 vol.

La Bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève, 45 broch.

La Bibliothèque de Genève, 19 broch.

Le Comité du Xe Congrès international des orientalistes (Genève 1894), 1 vol.

Le Comité de publication de l'*Histoire de Genève, par J.-A. Gautier*, 1 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 4 vol., 4 broch.

La Société anonyme des arts graphiques, 2 broch.

Gravures, photographies, etc.

C

Portrait de Jean-Alphonse Turrettini, théologien genevois (1671-1737), réimpression d'après J.-M. Liotard. (*Don de M. Eugène de Budé.*)

Les anciennes maisons de Genève, photographiées par Fréd. Boissonnas (1re série, 1897), 30 planches. *(Don du Comité de publication.)*

D

Manuscrits.

Donateurs :

Mme François DEMOLE, un acte sur parchemin du 18 juin 1676, avec sa quittance (affranchissement de Jacques Bernard, de Saint-Jeoire, par Marie Jeanne Baptiste, duchesse de Savoie); — un cahier contenant l'indication des immeubles de main-morte dans le canton de Genève en 1877.

M. Frédéric RAISIN, un acte sur parchemin du 26 janvier 1714, muni d'un sceau (contrat de mariage passé à Genève par le notaire Beddevole entre demoiselle Élisabeth Delapalud et André Guyon, citoyen de Genève).

Digitized by Google

PIERRE VAUCHER

ALLOCUTION A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE[1]

PAR

Frédéric GARDY

SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Le 9 juin dernier s'éteignait à Lancy, après quelques mois de maladie, le professeur Pierre Vaucher, membre de notre Société depuis plus de trente ans.

Cette mort a causé de profonds regrets à tous ceux qui savaient la place que tenait Pierre Vaucher dans notre Université et le rôle qu'il avait joué dans le développement des études historiques; ceux-là surtout qui l'ont connu de près, qui ont mis à profit ses lumières et ses conseils, lui gardent un souvenir durable, une affectueuse reconnaissance. Je n'en veux pour preuve que l'abondance des articles qui lui furent consacrés[2], au lendemain de sa mort, tous empreints de la même émotion, tous écrits par des hommes qui pleuraient en lui un maître, bien plus, un véritable ami. Notre Société se doit à elle-même d'apporter son hommage à la mémoire de celui qui fut l'un de ses membres les plus assidus et les plus savants. Je m'en acquitte en votre nom, Messieurs, avec d'autant plus de tristesse et de sincérité, que j'ai personnellement plus de motifs de m'affliger de cette perte.

Pierre Vaucher était né à Genève le 2 décembre 1833. Après

[1] Séance du 10 novembre 1898.

[2] On en trouvera la liste ci-après, p. 123.

Digitized by Google

avoir étudié la théologie dans notre ville et conquis, en 1856, le grade de licencié, il était parti pour Berlin; pendant trois semestres, il y suivit avec zèle les cours du professeur Vatke, qui contribua sans doute à développer la tendance critique de son esprit. Pierre Vaucher ne tarda pas à s'apercevoir que la théologie n'était pas faite pour lui, ou, si l'on préfère, qu'il n'était pas fait pour la théologie; la droiture de sa conscience lui interdisait de persister dans une carrière pour laquelle il ne se sentait pas la vocation, et il se tourna vers l'histoire; il devait lui rester fidèle toute sa vie.

De retour à Genève, Pierre Vaucher donna d'abord, de 1859 à 1865, plusieurs cours d'histoire comme privat-docent, tout en collaborant à la *Bibliothèque universelle* et à *La Démocratie suisse*. Il est intéressant de constater qu'à ce moment-là, il ne songeait nullement à l'histoire suisse. Ce fut bien plutôt le hasard qui l'amena à s'occuper, contre son gré, de notre histoire nationale, et à en faire l'objet d'un cours à l'Académie. Il adressait en effet, le 5 septembre 1865, à l'un de ses amis en séjour à l'étranger, la lettre suivante [1] :

« Si je ne vous ai pas écrit dimanche, c'est que je tenais à mener auparavant à bonne fin une grosse affaire qui m'a donné fort à penser tous ces jours. Voici ce dont il s'agit. J'ai reçu la semaine dernière une lettre du Recteur, par laquelle il me demandait si j'avais l'intention de faire l'hiver prochain un cours à l'Académie. Il ajoutait qu'un cours d'histoire suisse comblerait utilement la lacune laissée dans le programme par la démission toute récente de Galiffe. Mon premier sentiment fut d'écrire au Recteur que je n'avais aucune envie d'enseigner à aucun titre l'histoire nationale, préparant en ce moment un cours (histoire de France), qui me paraissait beaucoup plus intéressant (ô honte!), et qui complèterait utilement... l'enseignement de Barni. Toutefois, avant de répondre, je voulus prendre conseil de mes amis, et comme il étaient à peu près tous à Berne, j'allai de ce pas en

[1] Nous adressons ici l'expression de notre vive gratitude à Mlle M. Vaucher, qui a eu l'obligeance de nous transmettre la copie de cette lettre, et au destinataire, M. Charles Ritter, qui a bien voulu en autoriser la reproduction.

Digitized by Google

conférer à Cologny avec notre cher Claparède. Son avis fut très différent du mien. Suivant lui, la chaire d'histoire nationale n'avait qu'un avenir des plus précaires; elle serait supprimée à la première occasion, et l'on dédommagerait infailliblement le titulaire en lui donnant la chaire d'histoire générale; il importait donc de ne laisser personne s'établir dans ce poste. L'essentiel était d'ailleurs pour moi d'avoir au plus tôt une position officielle à l'Académie; professeur d'histoire nationale, j'en serais quitte pour faire chaque année un petit cours qui justifiât mon titre, et je pourrais sans scrupule employer le reste de mon temps à quelque autre enseignement. De Cologny, très frappé que j'étais de toutes ces réflexions, mais désireux avant tout de savoir si la chaire d'histoire nationale serait réellement repourvue, de Cologny, je me rendis au Département. M. Richard m'accueillit avec beaucoup de bienveillance. Il me dit n'avoir point encore de projet relativement à ladite chaire, la chose dépendant du vote futur du Grand Conseil; mais, en même temps, il m'exprima le désir de profiter de l'intérim pour faire donner à l'Académie un ou deux cours nouveaux d'histoire, et il s'en remit à moi du soin de sonder Amédée Roget, ou plutôt, après avoir sondé Roget, de prendre définitivement parti. Si Roget en effet avait eu l'intention de faire pendant l'hiver un cours d'histoire nationale, M. Richard aurait préféré me voir persister dans mon premier projet; mais, à défaut d'autre cours, il désirait que mes leçons fussent consacrées à l'histoire suisse. Roget, sondé délicatement, me dit vouloir donner cet hiver quelques séances publiques sur l'histoire de Genève, mais préférer attendre pour l'Académie le semestre d'été (il fera peut-être alors un cours sur Calvin et les Genevois). Les choses étant ainsi, il ne me restait plus qu'à me résigner, et c'est ce que j'ai fait très galamment, soit vis-à-vis du Département, soit vis-à-vis du Recteur.

« Voilà, cher ami, comment au lieu de faire un cours dont le plan était en grande partie tracé, je me trouve appelé à enseigner une histoire que je connais fort peu, et que je n'aime guère. Ce n'est pas, je vous l'avoue, sans une très grande angoisse que je me suis décidé à courir l'aventure. Et puis, par un effet naturel de notre contredisante nature, cette angoisse même s'est changée en charme, et après un jour ou deux de réflexion, je suis à peu

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

près réconcilié avec mon sort. Le loup d'ailleurs est moins noir qu'il semblait au premier abord. Je prendrai la Confédération à ses origines (c'est-à-dire à la fin du XIIIe siècle) et je la suivrai jusqu'à la fin du XVIIIe, profitant de toutes les occasions qui se présenteront de sortir de l'étroit espace où me voilà confiné. Je veux en particulier chercher à m'éclaircir l'histoire de notre patrie pendant les deux premiers siècles, en la rattachant étroitement à l'histoire d'Allemagne. Puis viendront la guerre de Bourgogne, les guerres d'Italie (soyez tranquille, je serai bref), la Réformation, trois sujets que je connais assez bien, et ces caps doublés, j'espère arriver d'une course désormais plus rapide au terme que je me suis proposé. Au besoin, l'histoire de la Suisse au XIXe siècle (1798-1848) pourrait faire un très joli petit cours d'été. Mais nous n'en sommes pas encore là ! »

Voilà, Messieurs, comment Pierre Vaucher fut amené, malgré lui, et en dépit d'un premier sentiment de répulsion, à enseigner l'histoire suisse. Il s'aperçut bien vite que son dédain était injuste, et vous savez quel intérêt toujours croissant il ressentit pour notre histoire nationale, qui devint, et resta jusqu'à la fin, l'objet de ses études favorites.

L'année suivante, il fut chargé également du cours d'histoire générale et il occupa cette chaire jusqu'à sa mort — sauf les derniers mois de sa vie, pendant lesquels la maladie l'obligea à se faire remplacer par notre collègue, M. Charles Seitz, un de ses anciens élèves. Il avait reçu le titre de professeur ordinaire en 1869 [1].

Pierre Vaucher était professeur dans l'âme. Il préparait ses cours avec un soin extrême, sans jamais les écrire, les complétant sans cesse par de nouvelles lectures et de nouvelles recherches. Quelques notes jetées sur une feuille de papier suffisaient à son extraordinaire mémoire. Dans les dernières années de sa vie,

[1] En outre, depuis 1888, il donnait un cours de philosophie de l'histoire et, de 1889 à 1895, il fit, à la Faculté de droit, un cours gratuit d'histoire politique de la Suisse. — Il eut la satisfaction de voir notre collègue, M. Charles Borgeaud, un de ses anciens élèves aussi, appelé, en 1896, à la chaire d'histoire des institutions politiques de la Suisse.

Digitized by Google

l'état toujours plus mauvais de sa vue l'empêchait même, sans qu'il y parût, d'user de ce faible secours.

Ce résumé de l'activité professorale de Pierre Vaucher serait incomplet, si nous ne rappelions l'intérêt jaloux qu'il porta à la Faculté des lettres et à l'Université en général, et qui justifie cette parole prononcée devant son cercueil, par M. le professeur Gourd, recteur de l'Université : « L'homme que nous venons de perdre n'était pas à moitié des nôtres : il nous appartenait de tout son cœur, avec toutes ses forces [1]. »

De caractère très sociable, Pierre Vaucher cachait, sous un scepticisme tout intellectuel, un cœur excellent, un fonds inépuisable de désintéressement, une indulgence réelle, mais sans faiblesse, qu'il se plaisait à dissimuler sous une franchise parfois un peu rude; car il était du petit nombre de ceux pour qui l'amitié ne va pas sans une entière sincérité. Il fut en cela un guide sûr et précieux pour ceux, collègues ou anciens élèves, qui sollicitaient l'aide de ses conseils et de son expérience.

Il est facile de se rendre compte de ce que fut l'activité scientifique de Pierre Vaucher, en dehors de ses travaux de professeur, grâce à l'étude que notre collègue, M. Édouard Favre, a faite de son œuvre, et à la bibliographie qu'il en a dressée, il y a trois ans, dans les *Pages d'histoire* [2].

Un coup d'œil jeté sur cette bibliographie montre que Pierre Vaucher a laissé, non pas un ou plusieurs ouvrages de longue haleine et de grand format, mais une très grande quantité d'articles, de notes, de notices, de comptes rendus, le plus souvent très courts, en grande majorité relatifs à l'histoire suisse, et disséminés dans des publications périodiques. Les quelques petits volumes qui nous restent de lui sont eux-mêmes formés de la réunion d'un certain nombre de ces articles, parus précé-

[1] *Aux amis de Pierre Vaucher † 9 juin 1898,* allocutions prononcées aux obsèques de M. Pierre Vaucher par MM. J.-J. Gourd, recteur de l'Université de Genève, et Édouard Favre, Genève, in-8, p. 3. — Pierre Vaucher fut doyen de la Faculté de lettres des 1876 à 1884, vice-recteur de 1884 à 1886, recteur de 1886 à 1888.

[2] *Pages d'histoire dédiées à M. Pierre Vaucher par quelques-uns de ses anciens élèves,* Genève, 1895, in-8, p. 471-508. — Cette *Bibliographie,* revue par Pierre Vaucher lui-même, et complétée encore depuis sa mort, est reproduite ci-après.

Digitized by Google

demment et à différentes époques. Dans l'un, il a rassemblé, sous le titre de : *Professeurs, historiens et magistrats suisses*[1], les notices biographiques qu'il avait consacrées aux hommes dont, selon sa propre expression, il avait été « suivant les temps, l'élève ou le disciple, le collaborateur, le collègue ou l'ami », et parmi lesquels figurent Louis Vulliemin et Amédée Roget. Dans d'autres, tels que les *Traditions nationales de la Suisse*[2] et les *Mélanges d'histoire nationale*[3] se retrouvent en premier lieu, à côté de comptes rendus d'ouvrages historiques, les études critiques auxquelles il avait soumis les récits traditionnels de diverses périodes de notre histoire. Armé d'un sens critique très développé et très pénétrant, et à la suite de Kopp, de Rilliet et de bien d'autres, il s'était à son tour résolument attaqué aux légendes qui entourent le berceau de la Confédération suisse. Il a contribué à en dégager, par un minutieux examen des textes du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle, l'histoire véritable, moins poétique peut-être, mais tout aussi belle que la tradition; dans ce travail toutefois, il était d'une circonspection extrême et ne tranchait jamais, par une opinion arrêtée, un point qui ne lui paraissait pas suffisamment établi.

Dans les *Esquisses d'histoire suisse*[4], son œuvre principale, Pierre Vaucher, utilisant les résultats acquis par cette méthode sûre et prudente, et se basant sur des documents soumis à la critique la plus sévère, a résumé, dans ses grands traits et sous son vrai jour, avec la clarté et la précision qui distinguent ses écrits, l'histoire des premiers siècles de la Suisse. Une seconde édition, soigneusement revue et corrigée, a paru quelques mois avant sa mort; elle est allégée de toute la seconde partie, qui avait trait à l'histoire de la Réformation. L'ouvrage y gagne en unité ce qu'il perd en étendue.

Quand on a énuméré ces quatre ou cinq volumes, la liste des publications les plus importantes du professeur genevois est épuisée. Elle est courte, dira-t-on, si l'on se contente d'un aperçu superficiel et si l'on juge de la valeur d'une œuvre par le nombre

[1] *Bibliographie,* n° 95.
[2] *Ibidem,* n° 83.
[3] *Ibidem,* n° 116.
[4] *Ibidem,* n° 68.

Digitized by Google

et la dimension des volumes. On aurait pu, semble-t-il, attendre de l'érudition et de la science de Pierre Vaucher une œuvre plus étendue, en particulier une histoire de la Suisse, complète, détaillée, et pour laquelle il aurait utilisé les résultats des recherches les plus récentes et les documents de première main publiés en abondance depuis quelques années. Il est mort sans nous l'avoir donnée. A cela il y a deux causes, qui sont tout à l'honneur du savant. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, il consacrait un temps considérable à la préparation de ses cours, et d'une manière générale, à l'Université; en outre, il dépensait les heures sans compter, au service de ses élèves et de ses amis, et collaborait activement à leurs travaux. On sait[1] ce que furent ses relations, rendues plus fécondes par une étroite amitié, avec Louis Vulliemin, Georges de Wyss et Charles Le Fort. La correspondance volumineuse qu'il entretint avec eux et avec bien d'autres, et qui, nous l'espérons, sera un jour publiée, est un témoignage frappant de son désintéressement et de l'activité de son esprit. Dans ces conditions, il ne lui restait pas beaucoup de temps à employer à des travaux personnels. On s'étonne même de tout ce qu'il a pu faire, si l'on songe aux difficultés qui résultaient pour lui de la faiblesse de sa vue.

Mais une autre raison, fondamentale celle-là, suffit, à elle seule, pour expliquer le caractère de son œuvre : c'est la conception qu'il se faisait du rôle de l'historien, dans l'état actuel des données historiques. L'historien, selon lui, ne doit rien avancer qui ne repose sur des bases absolument solides; il ne doit pas s'écarter de la méthode qui fut inaugurée en Suisse au commencement de ce siècle, méthode qui, dit-il[2], « n'est pas autre que celle qu'on pratique dans tous les pays cultivés de l'Europe, et qui... nous apprend soit à remonter aux sources, soit à soumettre les témoignages en apparence les plus autorisés à toutes les opérations de la critique historique. » Dans le même article[3], passant en revue les publications relatives à la Suisse, il constatait qu'elles « ont souffert ... des conditions nouvelles qui sont faites à la science et de l'abondance même des matériaux qui

[1] Voy. Éd. Favre, *loc. cit.*, p. 482-491.
[2] *Revue historique*, t. V (1877), p. 384.
[3] *Ibidem*, p. 392.

Digitized by Google

s'accumulent chaque jour. » Enfin, dans une séance de notre Société[1], à propos du second volume de l'*Histoire de la Confédération suisse* de L. Vulliemin, il montrait « la quasi-impossibilité où l'on se trouverait aujourd'hui d'écrire une histoire détaillée de la Confédération, par suite de la double difficulté qu'il y a, antérieurement au XVe siècle, de se décider entre les diverses interprétations proposées pour les rares documents que nous possédons, et, postérieurement, de faire au contraire un choix parmi les innombrables matériaux qui se présentent. »

On ne s'étonnera plus que, fidèle à une méthode dont il ne s'est jamais départi, le savant genevois ne se soit pas hasardé à écrire une histoire qui aurait risqué d'être dépassée, sur certains points, au bout de peu d'années. On comprend qu'il se soit toujours borné à fixer les points qui lui paraissaient définitivement acquis, et à rétablir la vérité toutes les fois qu'elle était méconnue. Ainsi enfin s'explique la longue et attentive préparation de ses publications, le soin minutieux qu'il apportait à la rédaction de la moindre note, le souci de l'exactitude avec lequel il pesait les mots et les expressions. Il nous dit lui-même de la première édition des *Esquisses* : « J'ai mis à rédiger ce petit livre plus de temps qu'il n'en aurait fallu pour préparer un gros ouvrage, et je crains même qu'il n'ait gardé la marque des innombrables retouches qu'il a subies[2]. » Il consacra trois ans à revoir la seconde édition. Aussi sévère envers lui-même qu'envers les autres, il refaisait, améliorait, corrigeait sans cesse ce qu'il avait fait. La bibliographie de ses travaux est à cet égard particulièrement instructive ; elle nous montre que, des nombreuses réimpressions qu'il a faites, il n'en est peut-être pas une qui n'apporte quelques modifications au texte primitif.

C'est dans ses études sur les traditions nationales de la Suisse que l'on saisit le mieux sa manière de procéder. Ramenant les faits à leur juste valeur, il rejetait impitoyablement ceux qui ne reposaient pas sur une certitude absolue et s'en tenait sur les points douteux à de prudentes hypothèses, qu'il était toujours prêt à modifier à la lumière d'une interprétation plus exacte ou d'un document nouveau. Il a exposé sa méthode, ce que l'on pourrait appeler

[1] 25 janvier 1877.

[2] *Esquisses d'histoire suisse*, 1re éd., p. VII-VIII.

Digitized by Google

sa profession de foi, dans les lignes par lesquelles il introduisait, devant les membres de la Société d'histoire suisse, en 1874, une étude sur la *Chronique du Livre blanc :* « En venant vous entretenir un instant de la chronique du Livre blanc, disait-il, je n'ai en aucune façon le dessein de me prononcer dès à présent pour l'un ou l'autre des deux systèmes d'interprétation auxquels cet ouvrage a donné lieu. Je désire seulement attirer votre attention sur une partie du livre qui ne me paraît pas avoir été examinée d'assez près, et vous rappeler par là même qu'il n'y a pas dans nos chroniques suisses une seule erreur, si grossière soit-elle, dont il ne soit utile de chercher la raison, un seul récit fabuleux dont il n'importe à certains égards de débrouiller les éléments. De telles études, pour être bien conduites, réclament par-dessus tout une méthode prudente et ferme, qui sache se contenter de ce qu'elle trouve, et ne demande aux textes que ce qu'ils peuvent légitimement lui fournir. Mais quand la critique a pris d'avance toutes les précautions nécessaires, quand elle a fait, comme elle le doit, la part de l'incertain et de l'insaisissable, elle a, ce semble, le droit d'essayer toutes les combinaisons possibles, jusqu'à ce qu'elle soit forcée de s'arrêter devant les limites opposées à ses investigations par la nature même des choses. C'est là la pensée qui bien souvent déjà m'a ramené vers nos légendes nationales [1]. »

Pierre Vaucher excellait dans ce rôle de gardien de la vérité historique. Un auteur avait-il avancé un fait qui lui parût sujet à caution, attesté l'existence d'un Guillaume Tell ou d'un Winkelried, poétisé la bravoure d'un Wala de Glaris, affirmé la présence de Nicolas de Fluë à la diète de Stans, vite il envoyait à l'*Indicateur d'histoire suisse* une note rectificative, basée sur une connaissance approfondie et sur un examen serré des documents et des textes.

Cette méthode rigoureuse, que les historiens avaient jusqu'alors trop souvent négligé de pratiquer, Pierre Vaucher a eu le mérite de contribuer dans une large mesure à la répandre en Suisse.

Envisagée à ce point de vue, son œuvre prend une valeur nouvelle, par la confiance qu'elle mérite d'inspirer, par ce qu'on sait de la probité scientifique de l'écrivain et de la haute idée qu'il avait de sa mission; elle est un enseignement vivant,

[1] *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. II, 1874, n° 3, p. 46.

Digitized by Google

elle est l'illustration et le résultat de la méthode historique professée par son auteur.

Notre Société, à laquelle Pierre Vaucher appartenait depuis le 9 novembre 1865 et qui l'appela à trois reprises à faire partie de son comité, fut la première à bénéficier de son activité intellectuelle. Il aimait en effet — le *Mémorial* et le *Bulletin* en font foi — à communiquer à ses collègues, avant de les publier, ses notes et ses articles, spécialement ceux qui avaient trait à l'histoire suisse. Il aimait aussi à provoquer la discussion, et il était bien rare que son exposé ne soulevât un intéressant échange d'idées, auquel ne manquait pas de prendre part son ami Charles Le Fort. Depuis quatre ou cinq ans seulement, l'état de sa santé ne lui avait plus permis d'assister à nos séances, et il avait dû renoncer à solliciter l'appui d'un bras ami pour gravir la colline de Saint-Pierre.

Il y a trois ans, notre Société s'était associée à la célébration du trentième anniversaire de son entrée dans le professorat, et presque tous les collaborateurs des *Pages d'histoire*, qui lui furent dédiées à cette occasion par quelques-uns de ses anciens élèves, se trouvaient être alors ou devinrent dans la suite ses collègues. C'est assez dire quels liens étroits le rattachaient à notre Société.

Pierre Vaucher fut également un membre très actif de la Société générale d'histoire suisse, dans le Conseil de laquelle il avait succédé à Charles Le Fort.

Avec ce savant modeste, d'une érudition qu'il excellait, dans ses écrits, à cacher sous une forme nette et concise, avec ce critique doué d'une conscience singulièrement exigeante, avec cet homme dont la carrière et la vie tout entière furent d'une rare unité, a disparu une lumière de la science historique suisse, à laquelle il a été enlevé trop tôt. Il eut du moins la joie de former de nombreux disciples fidèles à son enseignement et à sa méthode, et dont plusieurs déjà se sont fait un nom dans le domaine de l'histoire. C'était la plus belle récompense qu'il ambitionnât, et c'est la seule pensée qui puisse adoucir l'amertume de nos regrets.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX

DE PIERRE VAUCHER

PAR

Édouard FAVRE

---

1. — Recherches critiques sur les lettres d'Ignace d'Antioche. Genève, impr. Fick, 1856, in-8 de 68 p.

2. — Étude sur le livre de Job. *Bibliothèque universelle, revue suisse et étrangère*, 64me année, nouv. période, t. V, 1859, p. 205-230. — Daté : Conches, mars 1859. — Des fragments, très modifiés, de cette étude ont été réimprimés dans *Jeunes années*, nos I et II.

3. — *Les chants de Sôl (Sôlar Liôd), poëme tiré de l'Edda de Sæmund, publ... par F.-G. Bergmann. Strasbourg et Paris, 1858, in-8.* Compte rendu dans la *Bibliothèque universelle, revue suisse et étrangère,* 64me année, nouv. période, t. VI, 1859, p. 497-498. — Anonyme.

4. — *Qu'est-ce que l'apologétique ? Dissertation présentée à la Vénérable Compagnie des Pasteurs, par E. Dandiran. Genève, 1860. — Considérations sur l'apologétique par J. Cougnard, pasteur. Genève, 1860.* Compte rendu dans la *Nouvelle revue de théologie*, t. VII, janvier-juin 1861, p. 98-110. — Daté : Genève.

5. — [Charles Clavel.] *Bibliothèque universelle, revue suisse*, 67me année, nouv. période, t. XV, 1862, p. 532-533. — Daté : 27 octobre 1862.

6. — Du système pénitentiaire anglais. *La Démocratie suisse* des 13, 27 et 29 janvier et 7 février 1863, avec une rectification dans le n° du 10 février. — Signé : P. V. — Réimprimé, avec

Digitized by Google

quelques modifications et adjonctions de notes, dans le *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XI, 1864, p. 94-111. — Tiré à part, Genève, impr. Vaney, 1863, in-8 de 20 p. — L'avant-propos est daté : janvier 1863.

7. — *Histoire de Sibylle, par Octave Feuillet. 6me éd., Paris, 1863.* Compte rendu dans la *Bibliothèque universelle, revue suisse,* 68me année, nouv. période, t. XVII, 1863, p. 331-332. — Signé : P. V.

8. — [L'enseignement de l'allemand dans le Collège classique.] *La Démocratie suisse* du 28 juillet 1863. — Signé : P. V. — Daté : 26 juillet.

9. — A M. le Rédacteur de *La Démocratie.* [Lettre sur le programme de la Faculté des lettres de l'Académie de Genève, pour l'année 1863-1864.] *Ibidem,* n° du 8 août 1863. — Signé : P. V.

10. — [Comptes rendus de deux séances (2 novembre 1863 et 29 mars 1864) de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut national genevois.] *Ibidem,* nos du 5 novembre 1863 et du 5 avril 1864. — Signés : P. V.

11. — A M. le Rédacteur de *La Démocratie suisse.* [Lettre sur un concours ouvert en 1862 par l'Institut national genevois.] *Ibidem,* n° du 12 novembre 1863. — Daté : Genève, 11 novembre 1863.

12. — A M. le Rédacteur de *La Démocratie.* [Lettre sur le Gymnase de Genève.] *Ibidem,* n° du 6 février 1864. — Signé : P. V. — Daté : Genève, 5 février 1864.

13. — *Le Prince Vitale et récit à propos de la folie du Tasse, par Victor Cherbuliez. Paris, 1864.* Compte rendu dans la *Bibliothèque universelle, revue suisse,* 69me année, nouv. période, t. XX, 1864, p. 211-212. — Signé : P. V.

14. — La démocratie moderne. Rapport présenté le 2 novembre 1863 à MM. les membres effectifs de la Section des sciences morales et politiques [de l'Institut national genevois]. *Bulletin de l'Institut national genevois,* t. XII, 1865, p. 72-77. — Tiré à part, [Genève, impr. Vaney,] in-8 de 4 p.

15. — Des traditions relatives aux origines de la Confédération suisse. Rapport présenté à la Section des sciences morales et politiques de l'Institut national genevois. *Ibidem,* t. XV, 1869, p. 192-217. — Tiré à part, Genève, impr. Vaney, 1868, in-8 de

Digitized by Google

28 p. — Le tirage à part seul est daté : Genève, 6 janvier 1868.

16. — *Dr Martin Luthers Briefwechsel, hrsgb. von Dr C.-A.-H. Burkhardt. Leipzig, 1866. — Luther-Briefe, hrsgb. von Dr C.-Alf. Hase. Leipzig, 1867.* Compte rendu dans *Théologie et philosophie, compte rendu des principales publications scientifiques*, 1re année, Genève, 1868, p. 160. — Anonyme.

17. — Besançon ou Byzance. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. I, 1870, n° 2, p. 24-25.

18. — Encore un mot sur la bannière schwyzoise. *Ibidem*, n° 3, p. 60-61. — Réimprimé, avec plusieurs modifications, sous le titre : A propos de la bannière de Schwyz, dans les *Mélanges d'histoire nationale*, p. 37-39.

19. — Rapport sur le concours pour le prix Ador. *Académie de Genève. Discours prononcés à la séance solennelle tenue le 31 décembre 1870 dans la salle du Grand Conseil, pour la délivrance des prix Hentsch et Disdier*, Genève, impr. Ramboz et Schuchardt, 1871, in-8, p. 26-29. — Tiré à part, Genève, in-8 de 4 p.

20. — [Opinion de G. Gervinus sur les événements de 1870.] *Journal de Genève* du 13 janvier 1871. — Lettre datée : Genève, 10 janvier 1871.

21. — J.-J.-C. Chenevière. Notice nécrologique, lue le 22 mai 1871 à la séance générale de l'Institut national genevois. *Ibidem*, n° du 8 juin 1871, sous le titre : J.-J.-C. Chenevière. — Réimprimé dans le *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XVII, 1872, p. 117-119. — Tiré à part, Genève, impr. Fick, 1871, in-8 de 4 p. — Réimprimé, moins quelques lignes, dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 19-22, sous le titre : J.-J.-C. Chenevière (1783-1871).

22. — Édouard Claparède. *Journal de Genève* du 19 août 1871. — Réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 1-18, sous le titre : Édouard Claparède (1832-1871), avec suppression de quelques lignes au début et adjonction (p. 9-18) d'un post-scriptum contenant une longue lettre de Claparède.

23. — Einzelne Notizen über Nicolaus von Flüe. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. I, 1871, n° 4, p. 162-166; 1872, n° 2.

Digitized by Google

p. 212-214. — Tiré à part, Soleure, impr. Schwendimann, s. d., in-8 de 8 p.

24. — De l'enseignement supérieur à Genève. A MM. les membres du Grand Conseil. Genève, impr. Fick, 1872, in-8 de 11 p. — Daté : Genève, 6 septembre 1872.

25. — [Lettre relative à sa lettre-brochure intitulée : De l'enseignement supérieur.] *Journal de Genève* du 20 septembre 1872. — Datée : 18 septembre 1872.

26. — Ein Wort der Erinnerung an F.-W. Kampschulte. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. I, 1872, n° 4, p. 263. — Daté : Genf, den 8. December 1872.

27. — *Lehrbuch der Schweizergeschichte für höhere Schulen, von Johann Strickler. 2e Auflage, Zürich, 1874, in-8.* Compte rendu dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse*, 79me année, nouv. période, t. XLIX, 1874, p. 563-564.

28. — Les souvenirs d'Étienne Dumont. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. II, 1874, n° 1, p. 13-16. — Tiré à part, Soleure, impr. Schwendimann, 1874, in-8 de 4 p. — Daté : Genève, 10 mai 1874. — Cet article a été réimprimé, avec quelques modifications, sous le même titre, dans les *Mélanges d'histoire nationale*, p. 111-117.

29. — La chronique du Livre Blanc. Notes communiquées, le 29 septembre 1874, à Soleure, à l'Assemblée générale de la Société d'histoire suisse. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. II, 1874, n° 3, p. 46-56. — Tiré à part, s. l. n. d., gr. in-8 de 11 p. — Des fragments de ce mémoire (p. 46 et 48-56) ont été réimprimés, avec de légères modifications, dans *Les traditions nationales de la Suisse,* p. 22-33 et 39-43.

30. — *Le recueil officiel des anciens recès fédéraux.* Compte rendu dans le *Journal de Genève* du 12 janvier 1875.

31. — *Abrégé d'histoire suisse par J. Magnenat. Lausanne, 1875, in-8.* Compte rendu, *ibidem,* n° du 9 juillet 1875. — Signé : P. V.

32. — Zur Tellsage. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. II, 1875, n° 4, p. 161-163. — Réimprimé, en grande partie, dans *Les traditions nationales de la Suisse,* p. 49-50.

33. — *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten, von G.-F. Ochsenbein. Freiburg, 1876. in-4.* Compte rendu

Digitized by Google

dans la *Revue historique,* 1876, t. II, p. 611-614. — Réimprimé, avec quelques légères modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 59-64, sous le titre : Les documents du siège et de la bataille de Morat.

34. — *Morat et Charles le Téméraire, par Ch. Hoch. Neuchâtel, 1876, in-12.* Compte rendu dans la *Revue historique,* 1876, t. II, p. 614. — Signé : P. V.

35. — *Galerie suisse. Biographies nationales publiées avec le concours de plusieurs écrivains suisses, par Eugène Secretan. Tome II, Lausanne, 1876, in-8.* Compte rendu, *ibidem,* p. 631. — Signé : P. V.

Pierre Vaucher a été correspondant de la *Revue historique* dès la fondation de celle-ci jusqu'à l'année 1894. Outre les sommaires des recueils périodiques suisses, il a rédigé, dans la partie de cette *Revue* réservée à la Chronique et Bibliographie, les notes relatives à la Suisse; nous n'avons mentionné, sauf deux exceptions (nos 101 et 133), que celles qu'il a signées.

36. — Une question relative à l'histoire ancienne de Schwyz. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. II, 1876, n° 4, p. 235-236. — Signé : P. V.

37. — Causes et préliminaires de la guerre de Bourgogne. *Revue historique,* 1877, t. III, p. 297-318. — Tiré à part, Nogent-le-Rotrou, impr. Gouverneur, G. Daupeley, s. d., in-8 de 24 p., augmenté d'une lettre de M. le pasteur Ochsenbein et d'une réponse de Pierre Vaucher, signée : P. V., et datée : Genève, septembre 1876.

38. — Nouveaux documents sur la Saint-Barthélemy. *Ibidem,* 1877, t. IV, p. 345-346. Signé : P. V. — Réimprimé, presque sans modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 77-80, sous le titre : Les Suisses et la Saint-Barthélemy.

39. — [Suisse. Bulletin historique.] *Revue historique,* 1877, t. V, p. 383-393. — Tiré à part sous le titre : Les études historiques en Suisse, 1835-1877. Lettre aux Directeurs de la *Revue historique.* Nogent-le-Rotrou, impr. Gouverneur, G. Daupeley, s. d., in-8 de 11 p. — Réimprimé, sous ce dernier titre, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 1-19, augmenté d'un fragment sur Vulliemin, mentionné ci-après, n° 52.

Digitized by Google

40. — *Fontes rerum bernensium. Bern's Geschichtsquellen. Tome II, 1218-1271. Berne, 1877, in-8.* Compte rendu dans la *Revue historique*, 1877, t. V, p. 406-408. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 21-26, sous le titre : Sources de l'histoire de Berne.

41. — Noch etwas über den Antheil der Schweizer an Coligny's Tod. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. II, 1877, n° 2, p. 293-294. — Signé : P. V.

42. — Problèmes d'histoire littéraire. 1. La chronique de Stretlingen et le traité de l'origine des Schwyzois. 2. Les Récits du Livre Blanc et la légende de Tell. *Ibidem,* n° 5, p. 339-340; n° 6, p. 346-349. — Ces deux articles ont été réimprimés, avec quelques modifications, dans *Les traditions nationales de la Suisse*, p. 16-18 et 34-38.

43. — Lettre [sur T. Probst]. *Journal de Genève* du 24 avril 1878. — Datée : Genève, 21 avril.

44. — *Papst Julius II. und die Gründung des Kirchenstaates, von Moritz Brosch. Gotha, 1878, in-8.* Compte rendu dans la *Revue historique,* 1878, t. VII, p. 181-182. — Signé : V.

45. — *Schweizergeschichte für Schule und Volk, von Dr B. Hidber, Bern, 1878, in-8.* Compte rendu, en allemand, dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse*, 1878, n° 7, col. 129-130. — Signé : V.

46. — Encore un mot sur Nicolas de Flüe. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. III, 1878, n° 3, p. 49-52. — Daté : Genève, 15 juillet 1878.

47. — *Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz. Bd. II : Niklaus Manuel, von Dr Jakob Bæchtold. Frauenfeld, 1878, in-8.* Compte rendu dans le *Journal de Genève* du 8 novembre 1878. — Signé : P. V.

48. — Zur Notiz. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. III, 1879, n° 1, p. 116. — Daté : Genf, den 26. Dezember 1878.

49. — *Histoire du peuple suisse par le Dr K. Dändliker; traduit de l'allemand par Mme Jules Favre. Paris, 1879, in-8.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse, 1879,* n° 2, col. 44-46. — Signé : P. V.

50. — *Historisch-biographische Studien, von Leopold von*

Digitized by Google

Ranke. Leipzig, 1878, in-8. Compte rendu dans la *Revue historique,* 1879, t. X, p. 460. — Signé : V.

51. — Questions d'exégèse et d'histoire, I et II. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. III, 1879, n° 4, p. 180-183. — Daté : septembre 1879. — La 1re partie de cet article (p. 180-181) a été réimprimée, avec de légères modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 41-43, sous le titre : Sur un article du pacte de Brunnen. — La 2me partie a été réimprimée, avec quelques modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 55-57, sous le titre : Sur la convention secrète du 5 avril 1475.

52. — [Louis Vulliemin.] *Revue historique,* 1879, t. XI, p. 500-502. — Réimprimé dans l'*Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. III, 1879, n° 5, p. 227-228, et en partie dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 17-19.

53. — *Poésies par Alexandre Ecoffey, publ. par sa famille et ses amis. Genève et Bâle, 1879, in-16.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse,* 1879, n° 12, col. 364-365. — Signé : P. V.

54. — Sempach et Næfels. Fragment d'un précis d'histoire suisse. *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* XXe année, 1879-1880, n° 2, p. 41-47. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 42-50 et 2me éd., p. 59-71.

55. — La Confédération des Treize Cantons. Fragment d'un précis d'histoire suisse. *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* XXe année, 1879-1880, n° 8, p. 266-273. — Tiré à part, Genève, impr. nationale, [1880,] in-8 de 8 p. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 97-105 et 2me éd., p. 141-153.

56. — *La Confédération des Huit Cantons. Étude historique sur la Suisse au XIVe siècle, par Édouard Favre. Leipzig, 1879, in-8.* Compte-rendu dans la *Revue historique,* 1880, t. XIII, p. 186-187. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 45-48, sous le titre : La Confédération des Huit Cantons.

57. — [Une lettre de M. de Stürler sur le *Sempacherlied.*] *Revue historique,* 1880, t. XIII, p. 225. — Signé : P. V. — Réimprimé, avec une modification au début, dans l'*Indicateur d'his-*

Digitized by Google

toire suisse, nouv. série, t. III, 1880, n° 2, p. 270, sous le titre : A propos de Winkelried.

58. — *Poésies des XIVe et XVe siècles, publiées, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Genève, par Eugène Ritter. Genève et Bâle, 1880, in-8.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse,* 1880, n° 8, col. 221-222. — Signé : P. V.

59. — Esquisses d'histoire suisse. *Jahrbuch für schweizerische Geschichte,* t. V, 1880, p. 21-56. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 35 p. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 51-95 et 2me éd., p. 72-140.

60. — Calvin et les Genevois. Notes communiquées, le 5 août 1880, à Saint-Gall, à la Société générale d'histoire suisse. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. III, 1880, n° 5, p. 342-348. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 7 p. — Réimprimé dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 149-163.

61. — Esquisses d'histoire suisse. Ulrich Zwingli et la réformation de Zurich. *Étrennes chrétiennes,* 8me année, 1881, p. 166-179. — Tiré à part, s. l. n. d., in-12 de 14 p. — Traduit dans l'*Helvetia,* 5. Jahrg., 1882, Heft 12, sous le titre : Ulrich Zwingli und die Reformation in Zürich. — Réimprimé dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 109-119.

62. — *Le refuge italien à Genève aux XVIe et XVIIe siècles, par J.-B. Galiffe. Genève et Lyon, 1881, in-12.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse*, 1881, n° 1, col. 19. — Signé : P. V.

63. — [H.-F. Amiel. Paroles prononcées sur sa tombe.] *Feuille centrale de la Société de Zofingue*, XXIe année, 1880-1881, n° 9, p. 376-377. — Daté : Clarens, 13 mai 1881.

64. — *Zur Winkelriedfrage par M. v[on] St[ürler], dans l'Indicateur d'histoire suisse, nouv. série, t. III, 1881, n° 2, p. 392-394.* Compte rendu dans la *Revue historique,* 1881, t. XVII, p. 254-255. — Signé : P. V. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 49-50, sous le titre : Sur la légende de Winkelried, n° I.

65. — Esquisses d'histoire suisse. Progrès, périls et catastrophe de la Réforme. *Étrennes chrétiennes*, 9me année, 1882,

Digitized by Google

p. 16-49. — Réimprimé dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 121-148.

66. — [Maurice de Stürler, 1807-1882.] *Revue historique,* 1882, t. XIX, p. 504. — Signé : P. V. — Réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 73-75.

67. — [Le chanoine François Rohrer.] *Revue historique*, 1882, t. XX, p. 502. — Signé : P. V.

68. — Esquisses d'histoire suisse. Lausanne, H. Mignot, 1882, in-8 de VIII et 196 p. — Deuxième édition, revue et corrigée [la seconde partie est supprimée], Lausanne, H. Mignot, 1898, in-8 de 198 p. — Avec la dédicace : A la mémoire chère et vénérée de Louis Vulliemin.

69. — [Notes historiques.] *Poèmes helvétiques d'Albert Richard,* Genève et Paris, 1882, in-8, p. XV et XVI.

70. — Louis Vulliemin. Lettres à un ami. *Jahrbuch für schweizerische Geschichte,* t. VIII, 1883, p. 307-339, avec un avant-propos (p. 309-310) daté : Genève, décembre 1882. — Tiré à part, sous le titre : Lettres à un ami, par Louis Vulliemin, s. l. n. d., in-8 de 33 p. — Réimprimé, avec un autre avant-propos, dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*. p. 23-72.

71. — *Henri-Frédéric Amiel, fragments d'un journal intime, précédés d'une étude par Edmond Scherer. Tome I, Paris, 1883, in-8.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse*, 1883, n° 1, col. 13-15. — Signé : P. V. — Réimprimé, en partie, dans *Professeurs*, *historiens et magistrats suisses*, p. 103-104.

72. — [De l'enseignement de l'histoire de Genève à l'École secondaire de Genève.] *Journal de Genève* du 15 mars 1883. — Lettre datée : Genève, 14 mars 1883.

73. — *P. Sciobéret, Scènes de la vie champêtre, quatre nouvelles recueillies par Ch. Ritter. Lausanne, 1883, in-12.* Compte rendu dans la *Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse*, 1883, n° 4, col. 83. — Signé : P. V.

74. — *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen. Theil III (Jahr 920-1360), bearbeitet von Hermann Wartmann. St. Gallen, 1882, in-4.* Traduction d'un compte rendu par M. G. Meyer de Knonau, dans la *Revue historique,* 1883, t. XXIII, p. 430-435. — La traduction est anonyme; deux notes sont signées : P. V. —

Digitized by Google

Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 27-35, sous le titre : Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Gall.

75. — [Amédée Roget.] *Revue historique*, 1883, t. XXIII, p. 483. — Signé : P. V. — Réimprimé, en partie, dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 81-82.

76. — *Die Hochschule Zürich in den Jahren 1833-1883, von Georg von Wyss. Zürich, 1883, in-4.* Compte rendu dans le *Journal de Genève* du 8 octobre 1883. — Signé : P. V.

77. — [Amédée Roget, 1825-1883.] *Histoire du peuple de Genève par A. Roget,* t. VII, Genève, 1883, in-8, p. v-viii. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 6 p. — Réimprimé, avec une modification à la seconde phrase, dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses,* p. 77-82, et, en partie, dans la *Revue historique*, 1884, t. XXV, p. 485-486.

78. — Notes bibliographiques. Reimarus; Baur; Renan. *Étrennes chrétiennes*, 11me année, 1884, p. 204-216. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 14 p.

79. — Le landammann Hungerbühler (1805-1884). *Journal de Genève* du 17 juillet 1884. — Tiré à part, [Genève, impr. Schuchardt,] in-8 de 4 p. — Réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 83-87.

80. — Encore un mot sur le traité « de l'origine des Schwyzois. » Note communiquée, le 23 septembre 1884, à Berne, à la Société générale d'histoire suisse. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. IV, 1884, n° 5, p. 326-329. — Réimprimé, sans le résumé du début, dans *Les traditions nationales de la Suisse,* p. 18-21.

81. — *Lebenserinnerungen von Ludwig Meyer von Knonau, 1769-1841, hrsgb. von G. Meyer von Knonau. Frauenfeld, 1883, in-8.* Compte rendu dans le supplément au *Journal de Genève* du 28 septembre 1884. — Signé : P. V. — Réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 99-102, sous le titre : Les souvenirs d'un vieux conseiller zurichois.

82. — Problèmes d'histoire littéraire. Des traditions relatives aux origines de la Confédération suisse. *Feuille centrale de la Société de Zofingue*, XXVe année, 1884-1885, n° 3, p. 146-154. — Réimprimé dans *Les traditions nationales de la Suisse*, p. 7-13, sous le titre : Vue générale du sujet.

Digitized by Google

83. — Les traditions nationales de la Suisse. Études anciennes et nouvelles. *Mémoires de l'Institut national genevois*, t. XVI, 1883-1886, p. 1-51. — Tiré à part, Genève, H. Georg, 1885, in-4 de 51 p. — L'avant-propos est daté : Genève, octobre 1884.

84. — *Le Canton de Vaud, par Louis Vulliemin. 3me édition revue et augmentée. Lausanne, 1885, in-12.* Compte rendu dans le supplément au *Journal de Genève* du 27 février 1885.

85. — [Mgr. Fiala et l'*Alliance libérale.*] *Journal de Genève* du 26 avril et du 8 mai 1885. — Un article anonyme et une lettre datée : Genève, mai 1885.

86. — *Caspar Schweizer, ein Charakterbild aus dem Zeitalter der französischen Revolution, von David Hess, hrsgb. von J. Bæchtold. Berlin, 1884, in-8.* Compte rendu, *ibidem,* n° du 8 mai 1885. — Signé : P. V.

87. — Choses vieilles et nouvelles. *La Tribune de Genève* du 31 juillet 1885. — Anonyme. — Réimprimé, avec de nombreuses modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale*, p. 107-110, sous le titre : Les procédés de l'historiographie catholique.

88. — Propos du soir. N° 1, H.-F. Amiel. *Feuille centrale de la Société de Zofingue*, XXVIe année, 1885-1886, n° 3, p. 168-170. — Daté : décembre 1885. — Signé : P. V. — Un fragment en a été réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 106.

89. — [Nancy Boileau.] *Journal de Genève* du 6 janvier 1886. — Anonyme.

90. — Rapport sur le concours pour le prix Hentsch [décerné à M. Philippe Monnier, auteur de *Choses et autres*]. *Université de Genève. Discours prononcés à la séance solennelle tenue le 9 janvier 1886 dans la salle de l'Aula*, Genève, impr. Schuchardt, 1886, in-8, p. 11-17. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 7 p. — Réimprimé dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 107-116, sous le titre : Discours prononcé, le 9 janvier 1886, à la séance publique de l'Université.

91. — La chaire de littérature comparée à Genève. A MM. les professeurs de l'Université. [Genève, 1886,] in-8 de 4 p. — Daté : Genève, 22 février 1886.

92. — [John Garin.] *Journal de Genève* du 23 février 1886. — Signé : P. V.

Digitized by Google

93. — [La section de philosophie de l'Université de Genève.] *Ibidem,* n° du 4 mai 1886. — Lettre datée : Genève, 2 mai 1886.

94. — [W. Vischer.] *Revue historique,* 1886, t. XXXI, p. 239-240. — Signé : P. V. — Quelques lignes de cet article ont été réimprimées dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses,* p. 96.

95. — Professeurs, historiens et magistrats suisses. Notices biographiques. Genève et Bâle, H. Georg, 1886, in-12 de 116 p. Avec la dédicace : A mon ami le docteur Hermann Wartmann, président de la Société d'histoire de Saint-Gall. — L'[avant-propos] est daté : Conches, près Genève, août 1886, et signé : P. V.

96. — [Publications relatives à la bataille de Sempach.] *Revue historique,* 1886, t. XXXII, p. 469-470. — Signé : P. V. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 51-54, sous le titre : Sur la légende de Winkelried, n° II.

97. — Encore le Sempacherlied. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. V, 1887, n°s 2 et 3, p. 53-54. — Daté : Genève, janvier 1887.

98. — [Réponse à M. Vogt.] *Journal de Genève* du 10 mai 1887.

99. — Questions de critique historique. Résumé d'un cours fait, pendant le semestre d'hiver 1886-87, à la Faculté des lettres de Genève. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. V, 1887, n° 5, p. 115-116. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 3 p.

100. — Sur le « Kolbenpanner » de 1450. *Ibidem,* p. 119-120. — Daté : Genève, octobre 1887. — Cette note a été réimprimée dans le tirage à part des *Questions de critique historique,* p. 3.

101. — *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft, von J. Dierauer. Erster Band (bis 1415). Gotha, 1887, in-8.* Compte rendu dans la *Revue historique,* 1887, t. XXXV, p. 454. — Anonyme. — Réimprimé, avec quelques modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 123-124, sous le titre : Dernier propos.

102. — Alexandre Martin. Discours prononcé le 9 novembre 1887, au cimetière de Cologny, par M. le professeur P. Vaucher, recteur de l'Université de Genève. *Feuille centrale de la Société*

Digitized by Google

de Zofingue, XXVIIIe année, 1887-1888, n° 3, p. 137-139. — Tiré à part, Lausanne, s. d., in-8 de 3 p.

103. -- *Le combat de Chillon. A-t-il eu lieu et à quelle date? Extr. des Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, série II, tome I. Lausanne, 1887, in-8.* Compte rendu dans le supplément au *Journal de Genève* du 15 novembre 1887. — Signé : P. V.

104. — [Don de la bibliothèque Jousserandot à l'Université de Genève.] *Journal de Genève* du 9 décembre 1887. — Deux lettres datées : Genève, le 8 décembre.

105. — Discours prononcé à l'inauguration du buste de Marc-Monnier. *Ibidem,* n° du 28 février 1888. — Tiré à part, Genève, impr. Schuchardt, 1888, in-12 de 8 p., sous le titre : Marc Monnier, discours prononcé, le 25 février 1888, dans la salle de l'Aula. — Réimprimé dans la brochure intitulée : *Inauguration du buste de Marc-Monnier,* Genève, Georg, 1888, in-12, p. 12-17, et dans les *Mélanges d'histoire nationale*, p. 127-132.

106. — Grandson, Morat, Nancy. *Bibliothèque populaire*, Lausanne, mars 1888. — Tiré à part, Lausanne, impr. A. Jaunin, in-8 de 12 p.

107. — La théologie et le grec. *Semaine religieuse de Genève* du 16 juin 1888. — Lettre datée : Conches, 7 juin 1888. — Réimprimé, avec adjonction d'une note, dans *Questions universitaires,* p. 3-8.

108. — Questions universitaires. Genève, impr. Wyss et Duchêne, 1888, in-12 de 12 p.

109. — La poésie et l'histoire. Wala de Glaris. *Bibliothèque populaire,* Lausanne, juin 1888. — Tiré à part, s. l. n. d., in-12 de 4 p. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 73-76, sous le titre : Un épisode de la guerre de Souabe.

110. — [Frédéric Fiala.] *Revue historique*, 1888, t. XXXVIII, p. 238. — Signé : P. V. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale*, p. 133-134.

111. — [Antoine-Philippe de Segesser.] *Revue historique,* 1888, t. XXXVIII, p. 238-239. — Signé : P. V. — Réimprimé, avec modifications, dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 135-136.

112. — [Charles Le Fort.] *Revue historique*, 1888, t. XXXVIII, p. 468-469. — Signé : P. V.

Digitized by Google

113. — Sur quelques affirmations de Frédéric-César de la Harpe. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. V, 1888, nos 5 et 6, p. 300-303. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 4 p. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 81-88.

114. — *H. Krauss. Abriss der Geschichte der deutschen Dichtung. Genève, 1888, in-8.* Compte rendu dans le *Journal de Genève* du 17 novembre 1888. — Signé : P. V.

115. — Charles Le Fort. Allocution à la section genevoise de la Société de Zofingue. *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* XXIXe année, 1888-1889, n° 3, p. 134-142. — Réimprimé dans les *Mélanges d'histoire nationale,* p. 137-146, sous le titre : Charles Le Fort (1821-1888), allocution à la section genevoise de la Société de Zofingue, le 28 novembre 1888.

116. — Mélanges d'histoire nationale. Lausanne, H. Mignot, 1889, in-8 de 148 p. Avec la dédicace : A mes amis Charles Kohler, Paul Oltramare et Charles Seitz. — Daté : Genève, décembre 1888.

117. — Rapport sur le concours pour le prix Hentsch. *Université de Genève. Discours prononcés à la séance tenue dans la salle de l'Aula le samedi 26 janvier 1889*, Genève, impr. Schuchardt, 1889, in-8, p. 21-22.

118. — Les luttes de Genève contre la Savoie (1517-1530). Genève, 1889, in-8 de 32 p.

119. — Notes d'histoire suisse par un V[ieux].-Z[ofingien]. *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* XXXe année, 1889-1890, n° 1, p. 22-31. — Tiré à part, [Genève,] impr. J. Carey, s. d., in-8 de 10 p. — Anonyme.

120. — Rapport sur le concours pour le prix Ador. *Université de Genève. Discours prononcés à la séance tenue dans la salle de l'Aula le mardi 21 janvier 1890*, Genève, impr. Aubert-Schuchardt, 1890, in-8, p. 17-18.

121. — [La chaire de littérature française.] *Journal de Genève* du 7 février 1890. — Lettre datée : Genève, 5 février.

122. — Rimes du soir par un V[ieux].-Z[ofingien]. Ne se vend pas. Genève, impr. Carey, 1890, in-12 de 12 p. — Anonyme.

123. — [Adhémar Fabri, évêque de Genève.] *Revue historique*, 1890, t. XLII, p. 481-483. — Signé : P. V.

Digitized by Google

124. — [Gottlieb Studer.] *Ibidem,* 1890, t. XLIII, p. 466-467. — Signé : P. V.

125. — [J.-B. Galiffe.] *Ibidem,* 1890, t. XLIV, p. 238-239. — Signé : P. V.

126. — [La bataille de Laupen et Rodolphe d'Erlach.] *Ibidem,* p. 465-466. — Signé : P. V.

127. — Une remarque sur la chronique de Justinger. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. VI, 1891, n° 1, p. 152. — Daté : Genève, septembre 1890.

128. — Société suisse d'histoire. *Journal de Genève* du 18 octobre 1890. — Anonyme.

129. — Les commencements de la Confédération suisse. Lausanne, 1891, in-8 de 24 p., avec une vue de la vallée de Schwyz. Édition revue et corrigée du chapitre Ier des *Esquisses d'histoire suisse,* 1re éd., p. 3-21. — Réimprimé, moins les p. 23-24, dans les *Esquisses d'histoire suisse,* 2me éd., p. 5-32. — L'avant-propos est daté : Genève, avril 1891, et signé : P. V.

130. — [*A. Bernoulli. Die Sagen der Waldstætte im Weissen Buche von Sarnen, dans l'Indicateur d'histoire suisse, 1891, n° 2.*] Compte rendu dans la *Revue historique,* 1891, t. XLVII, p. 235. — Signé : P. V.

131. — [*A de Montet, Mme de Warens et le pays de Vaud; — Eug. Ritter, Magny et le piétisme romand (1699-1730); dans les Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande, 2me série, t. III, Lausanne, 1891.*] Compte rendu, *ibidem,* p. 236-237. — Signé : P. V.

132. — [*W. Œchsli. Les origines de la Confédération suisse. Berne, 1891, in-8. — C. Hilty, Les constitutions fédérales de la Confédération suisse. Neuchâtel, 1891, in-8.*] Compte rendu, *ibidem,* p. 456-457. — Signé : P. V.

133. — *Rede bei der Bundesfeier der eidgenössischen polytechn. Schule und der Hochschule Zürich, am 25. Juli 1891, von Georg von Wyss. Zürich, 1891, in-8.* Compte rendu, *ibidem,* 1892, t. XLVIII, p. 221-222. — Anonyme.

134. — Un mémoire inédit de F.-C. de la Harpe. *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. série, t. VI, 1892, n° 2, p. 347-354. — Daté : Genève, décembre 1891. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 8 p. — Un fragment de ce mémoire (p. 351-352), précédé de quelques

Digitized by Google

lignes d'introduction, a été réimprimé dans la *Revue historique*, 1892, t. L, p. 223-224. — Signé : P. V.

135. — Rapport sur le concours pour le prix Stolipine [décerné à M. Gaspard Vallette, auteur d'un mémoire sur *Mallet-Du Pan et la Révolution française*]. *Université de Genève. Discours prononcés à la séance tenue dans la salle de l'Aula le mercredi 20 janvier 1892*, Genève, impr. Aubert-Schuchardt, 1892, in-8, p. 17-23. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 7 p.

136. — Échos du centenaire fédéral. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, livr. 2, 1892, p. 221-226. — Tiré à part, Genève, impr. Romet, 1892, in-8 de 7 p.

137. — Fin d'année. *Feuille centrale de la Société de Zofingue*, XXXIIIe année, 1892-1893, n° 2, p. 92-93. — Daté : Genève, 30 novembre 1892.

138. — *Louis Vulliemin d'après sa correspondance et ses écrits, essai biographique par Ch. Vulliemin. Lausanne, 1892, in-8.* Compte rendu dans le supplément au *Journal de Genève* du 7 décembre 1892. — Anonyme.

139. — Calviniana. *Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série, t. VI, 1893, n°s 1 et 2, p. 449-455. — Tiré à part, s. l. n. d., in-8 de 6 p. — Daté : Genève, décembre 1892.

140. — Un pieux désir. *L'Éducateur, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande*, XXIXe année, n° 7, 1er avril 1893, p. 126.

141. — [Dépêche de l'ambassadeur milanais à Galéas-Marie Sforza, relative à Morat.] *Revue historique,* 1893, t. LII, p. 237-238. — Signé : P. V.

142. — Rapport sur le concours pour le prix Ador [décerné à MM. Émile Dunant et Lucien Chalumeau]. *Université de Genève. Discours prononcés à la séance tenue dans la salle de l'Aula le lundi 15 janvier 1894,* Genève, impr. Aubert-Schuchardt, 1893 [1894], in-8, p. 15-17.

143. — [Georges de Wyss.] *Feuille centrale de la Société de Zofingue*, XXXIVe année, 1893-1894, n° 5, p. 279-280. — Lettre datée : Genève, 5 février 1894.

144. — [Georges de Wyss.] *Revue historique*, 1894, t. LIV, p. 461-465. — Cette notice a été réimprimée sous le titre : Georges de Wyss, simples notes, Genève, impr. W. Kündig et fils,

Digitized by Google

1894, in-12 de 14 p., augmentée d'une épigraphe et d'un avant-propos signé : P. V. et daté : Genève, avril 1894. Ne se vend pas.

145. — Jeunes années. *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* XXXVe année, 1894-1895, n° 1, p. 46-64. — Tiré à part (les parties II et III sont interverties), Genève, impr. W. Kündig et fils, 1894, in-8 de 23 p.

Principaux articles nécrologiques parus en 1898 sur Pierre Vaucher.

Aux amis de Pierre Vaucher † 9 juin 1898, allocutions prononcées aux obsèques de M. Pierre Vaucher par MM. J.-J. Gourd, recteur de l'Université de Genève, et Édouard Favre, Genève, in-8 de 12 p.

Gaspard Vallette, dans *La Suisse* du 10 juin.

[Marc Debrit,] dans le *Journal de Genève* du 11 juin.

[Anonyme,] dans *La Tribune de Genève* du 11 juin.

[Anonyme,] dans les *Basler Nachrichten* du 14 juin.

B. van Muyden, [Allocution prononcée à la séance du 16 juin de la Société d'histoire de la Suisse romande,] dans la *Revue historique vaudoise,* 6me année, p. 250-252.

Charles Seitz, dans *La Semaine littéraire,* 6me année, p. 291-292, avec portr.

Philippe Monnier, *La maison en deuil*, dans le *Journal de Genève* du 20 juin.

Digitized by Google

Émile Dunant, dans *La Suisse universitaire,* 3me année, p. 130-132, avec portr.

Fréd. Gardy, dans la *Feuille centrale de la Société de Zofingue,* 38me année, p. 493-498.

E. Kuhne, dans *La Patrie suisse*, 5me année, p. 157-158, avec portr.

Édouard Favre, dans la *Revue historique*, t. LXVIII, p. 92-96.

Eug. Mottaz, dans la *Revue historique vaudoise,* 6me année, p. 311-317.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

DEUX FRAGMENTS D'ARCHITECTURE GOTHIQUE

Les vestiges de la sculpture du moyen âge sont assez rares dans notre pays. Une brève notice sur deux fragments en notre possession, figurés plus loin, sera, croyons-nous, bien accueillie de ceux qui s'occupent de l'architecture et de son histoire dans l'ancienne Genève et ses environs.

Le premier de ces fragments — un petit bassin ou bénitier sculpté (fig. 1) — a été trouvé, il y a une quinzaine d'années, à la rue des Étuves, à Genève, dans la maison portant les n°s 5-7. C'est un vieux bâtiment, à portes et fenêtres basses en pierres taillées, mais sans décoration. L'escalier, en pierre de taille également, est en colimaçon. Au premier étage, on pénètre directement dans une salle carrée où se trouve, à gauche, non loin de la porte, une niche profonde, haute de 2^{m},25 et de peu de profondeur, ménagée dans la muraille très épaisse; à 0^{m},80 au-dessus du plancher on remarquait le petit bassin en question.

La partie sculptée de ce bloc de marbre blanchâtre et à gros grain mesure, en dessus, 0^{m},30 de largeur sur 0^{m},25 de saillie; hauteur 0^{m},27; la partie brute, destinée à pénétrer dans le mur, a, à peu près, les mêmes dimensions. Le bassin creusé dans la partie saillante a près de 0^{m},17 de diamètre, avec une profondeur en proportion; au fond, un trou, percé dans l'épaisseur de la pierre, servait à le vider.

Digitized by Google

La décoration est formée d'un rameau de vigne au feuillage épais, accompagné de deux grappes de raisins et divisé en deux

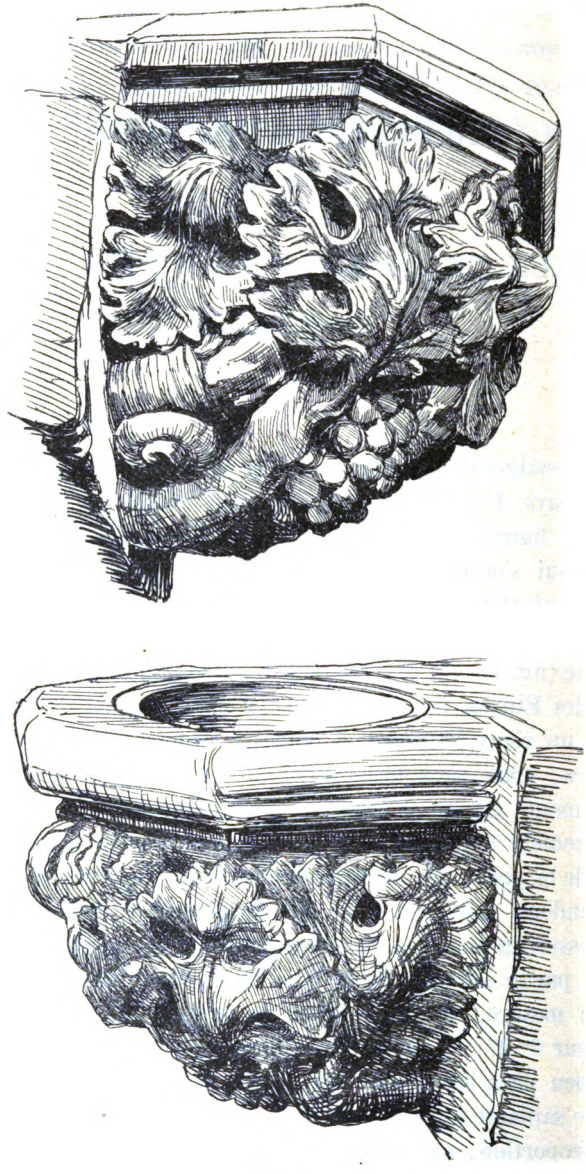

Fig. 1.

Digitized by Google

branches; à la naissance, du côté gauche, on remarque un escargot très étudié qui monte le long du tronc, tandis qu'un autre animal du même genre, plus petit, a réussi à se hisser sous le rebord saillant, à droite. L'ensemble fait une fort bonne impression et appartient, sans doute, au milieu du XVe siècle.

Il se pourrait qu'à l'origine cette pièce ait fait partie d'un édifice de même style, d'une église ou d'une chapelle particulière, et que plus tard seulement, à la Réformation par exemple, il soit venu échouer à la rue des Étuves.

* * *

Le second fragment a été trouvé en 1852, à la pointe de Bellerive, entre la Belotte et Anières (canton de Genève), sur la rive gauche du lac (fig. 2). L'amateur qui l'avait remarqué au fond de l'eau, non loin du bord, plongea et parvint à l'amener à la surface; il était immergé à près de quatre mètres de profondeur.

Il s'agit du fût d'un pinâcle d'architecture gothique, dont le couronnement pyramidal n'existe plus; sa hauteur est de $0^m,38$ sur une largeur, à la base en saillie, de $0^m,10$. La pierre employée est un grès verdâtre, très dur; elle paraît avoir été peinte en rouge, couleur que l'on retrouve particulièrement sur le côté le mieux conservé de la base. Les quatre faces du fût sont ornées de meneaux simulés, de dessins différents, selon la coutume des architectes gothiques.

Ce morceau provient évidemment d'une chapelle, d'un autel ou d'un tombeau. Il n'est pas téméraire de supposer qu'il a appartenu à l'abbaye de Bellerive, ordre de Cîteaux, fondée au milieu du XIIe siècle. On sait que ce monastère de femmes fut détruit en 1530 par les troupes bernoises et genevoises. Depuis longtemps on n'aperçoit plus aucun vestige des bâtiments, mais l'emplacement porte encore le nom de « champ de l'abbaye ». En creusant le sol, différents ustensiles à l'usage de la communauté y ont été retrouvés [1].

[1] Gaudy-Le Fort, *Promenades,* 2me édit., t. Ier, 1849, p. 18.

Digitized by Google

Le long séjour dans l'eau de notre fragment, véritable relique d'un antique édifice, n'a pas altéré les traces de destruction violente, les brisures intentionnelles que l'on y remarque. La

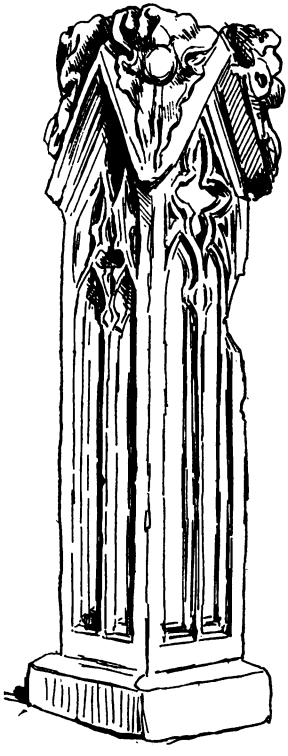

Fig. 2.

conservation générale est cependant assez bonne pour prouver qu'il a fait partie d'un ensemble qui n'était point exposé aux intempéries.

Burkhard Reber.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1899

Personnel de la Société.

Depuis la publication du dernier Bulletin, daté d'octobre 1898, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1898 Frédéric Roget, ancien professeur à l'Université de Saint-Andrews (Écosse).
» Jacques Brun, pharmacien.
» Lucien Cramer, docteur en droit.
» Guillaume Favre.
» Eugène-H. Le Royer, avocat.
» Philippe Monnier, licencié ès lettres.
» Henry Patry, avocat.
» Henri Annevelle.
1899 Gabriel Dallinges.
» Max Kamm, à Baden-Baden.

Digitized by Google

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre deux de ses membres effectifs : MM. Ernest Long († 21 mai 1899) et William Serment († 29 octobre 1899).

Le nombre des membres effectifs est actuellement de 185.

La Société a encore perdu un de ses membres correspondants, M. Charles Read.

Charles Read est mort le 19 décembre 1898, à Paris, où il était né le 22 janvier 1819. Après avoir passé quelques années en province comme magistrat, il fut nommé, en 1849, chef du service des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes. En 1857, il devint chef du contentieux de la Ville de Paris, et, dix ans plus tard, directeur du service des travaux historiques.

Très attaché aux principes de la foi réformée, il avait créé, en avril 1852, la Société pour l'histoire du protestantisme français, dont il rédigea le *Bulletin* de 1852 à 1865. A partir de cette époque, il se consacra plus spécialement à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux,* qu'il avait fondé en 1864, sous le pseudonyme de Carle de Rash.

C'est à lui encore que l'on doit l'organisation du « Musée municipal », destiné à mettre à l'abri les documents relatifs à l'histoire de Paris, et qui est devenu le Musée Carnavalet.

Charles Read était un homme d'initiative, et, en même temps, un érudit. On lui doit, entre autres, la publication de plusieurs ouvrages concernant l'histoire du protestantisme français, tels que : *Daniel Chamier. Journal de son voyage à la cour de Henri IV en 1607 et sa biographie* (Paris, 1858, in-8). Il publia également, seul ou en collaboration, les *Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet* (Paris, 1864, in-8), — *Bossuet dévoilé par un prêtre de son diocèse* (Paris, 1864, in-8), — *Les 95 thèses de Luther contre les indulgences* (Paris, 1870, in-8), ainsi que des éditions critiques de diverses œuvres d'Agrippa d'Aubigné, de Pierre de l'Estoile, etc.

La Société se l'était associé en 1854.

Digitized by Google

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

641. — *Séance du 10 novembre 1898.* Pierre Vaucher, allocution de M. Frédéric GARDY. — Impr. ci-dessus, p. 97-106.

Le Congrès d'histoire diplomatique tenu à La Haye en septembre 1898, communication de M. Francis DECRUE.

Visite de Paul Chevalier, député de Genève, aux Églises françaises de l'Ouest (1592-1594), communication du même membre.

642. — *Séance du 24 novembre 1898.* Notes sur le couvent de Rive, par M. Albert CHOISY.

Lettre adressée, le 10 août 1784, par le comte de Vergennes à Chérin, généalogiste du roi, conservée à la collection Chérin, à Paris, commun. par M. Charles-Alfred VIDART.

643. — *Séance du 8 décembre 1898.* Les plus anciens monuments de l'Égypte, par M. Édouard NAVILLE.

Deux pipes en fer trouvées l'une dans le lac de Neuchâtel (station lacustre d'Auvernier), l'autre dans le lac Léman (à Versoix, en 1896), présentées par M. Burkhard REBER. — Voy., ci-après, ses *Notes sur des pipes antiques.*

644. — *Séance du 22 décembre 1898.* Les héros de l'Escalade (suite), par M. Louis DUFOUR.

Lettre apocryphe de François de Sales, datée d'Annecy, 8 juin 1603, et adressée « à MM. Jehan Diodati et Théodore de Bèze, professeurs en théologie et langues anciennes, et aux pasteurs et professeurs de Genève », présentée par M. Charles BORGEAUD.

645. — *Séance du 12 janvier 1899.* Rapports du président (M. Émile RIVOIRE) et du trésorier (M. Alfred CARTIER) sur l'exercice 1898.

Digitized by Google

Élection du Comité : MM. Victor VAN BERCHEM, président ; Alfred CARTIER, vice-président ; Frédéric GARDY, secrétaire ; Charles SEITZ, trésorier ; Jaques MAYOR, bibliothécaire ; Émile RIVOIRE ; Édouard FAVRE ; Charles BORGEAUD ; Lucien CRAMER.

De quelques fouilles récentes en Suisse (à Petinesca, près Bienne, à Avenches, etc.), communication de M. Jaques MAYOR, avec plans et photographies. — Voy. ses articles intitulés : *Fouilles récentes en Suisse. I. Petinesca*, dans le *Journal de Genève* du 24 juillet 1899, et *Aventicensia*, dans l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1899, n° 1, p. 2-20, et n° 2, p. 70-75, avec fig.

646. — *Séance du 26 janvier 1899.* La collaboration d'Antoine Tronchin et de Jean-Antoine Gautier aux travaux historiques de J.-J. Leu, de Zurich (1717-1721), par M. Édouard FAVRE.

Le club révolutionnaire genevois « les Amis de Jean-Jacques », d'après le cahier de ses procès-verbaux (1792-94), appartenant à M. Charles Bastard, communication de M. Émile RIVOIRE.

Sculptures préhistoriques trouvées à Saizia (Haute-Savoie), communication de M. Burkhard REBER, avec photographies.

647. — *Séance du 9 février 1899.* — Notes sur l'église de la Madeleine et sur la Tour de l'Ile, à Genève, par M. Jaques MAYOR, avec plans, photographies et moulages.

Les anciennes papeteries bavaroises, par M. Moïse BRIQUET.

648. — *Séance du 23 février 1899.* — Compte rendu, par M. Victor VAN BERCHEM, de l'article de M. W. Heyd intitulé : *Schwaben auf den Messen von Genf und Lyon*, dans les *Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte*, nouv. série, t. I (1892), p. 373-385.

La succession ecclésiastique de Théodore de Bèze, par M. Charles BORGEAUD.

La Pierre-à-Pény, monument préhistorique, communication de M. Burkhard REBER, avec photographies et dessins.

649. — *Séance du 9 mars 1899.* Compte rendu, par M. Victor VAN BERCHEM, de l'ouvrage de M. J.-J. Vernier intitulé : *Dic-*

Digitized by Google

tionnaire topographique du département de la Savoie, Chambéry, 1897, in-8.

Nouvelles recherches sur le poète Claude de Buttet, par M. Eugène RITTER.

Les Genevois en 1558, d'après un libelle contemporain (*Les Grandes Chroniques et Annalles de Passe par tout, Chroniqueur de Genève, avec l'origine de Iean Covin, faucement surnommé Calvin. Ensemble la mort et conversion de Madamoiselle la Budée, par Artus Désiré,* Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1558, in-16), communication de M. Alfred CARTIER.

Lettre d'Henri Boissier à Guillaume van Berchem (24 décembre 1812), relative à la création d'un musée à Genève, commun. par M. Victor VAN BERCHEM. — Un fragment de cette lettre a été publié dans la *Notice sur le Musée d'histoire naturelle de Genève, par Maurice Bedot et Alfred Cartier,* Genève, 1899, in-8, p. 9, note.

650. — *Séance du 23 mars 1899.* La réunion des Grisons à la Suisse, d'après les sources diplomatiques, par M. Émile DUNANT. — Voy. l'*Introduction* de son ouvrage intitulé : *La réunion des Grisons à la Suisse. Correspondance diplomatique de Florent Guiot, résident de France près les Ligues Grises (1798-1799), et des députés Grisons à Paris avec Talleyrand, le Directoire et les gouvernements helvétique et grison.* Bâle et Genève, 1899, gr. in-8.

Le château d'Avenches, par M. Jaques MAYOR, avec exposition de photographies.

La maison-forte des nobles d'Avenches, à Avenches, photographies présentées par le même membre.

Trois vitraux à personnages, de la fin du XVe siècle, et un vitrail aux armes de Praroman et Aumont, daté de 1659, provenant du couvent de la Fille-Dieu, à Romont (canton de Fribourg), conservés actuellement au Musée historique de Berne, présentés par le même membre.

651. — *Séance du 13 avril 1899.* L'*Annuaire du département du Léman pour l'année 1814,* Genève et Paris, 1814, in-12, communication de M. Edmond PICTET.

Digitized by Google

Monuments religieux du groupe syro-égyptien (architecture arabe), par M. Max VAN BERCHEM, avec plans, dessins, photographies et projections lumineuses. — Voy. son article intitulé : *Architecture*, dans l'*Encyclopédie musulmane,* fascicule spécimen, Leyde, 1899.

652. — *Séance du 27 avril 1899. Le livre de la sédition (1555), par Antoine Froment,* manuscrit inédit, retrouvé aux Archives d'État de Genève et commun. par M. Édouard FAVRE.

Nicolas Colladon et les registres de la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève, par M. Hippolyte AUBERT. — Impr. ci-après.

De quelques monuments druidiques du bassin du Léman, par M. Burkhard REBER, avec dessins et photographies.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de février 1899, la 2me livraison du tome II du *Bulletin,* datée d'octobre 1898.

En cours de publication :

Les inscriptions modernes de Genève, recueillies par Flournois, par M. Jaques MAYOR, formant la 2me livraison du tome II de la série in-4 de nos *Mémoires et documents.*

La Société est entrée en échange de publications avec l'Université de Lyon, le Verein für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung, à Lindau, et le Musée national suisse, à Zurich.

La famille de feu le professeur Pierre Vaucher a fait don à la Société d'une collection de brochures d'histoire suisse, formant 27 volumes.

Digitized by Google

La Société a souscrit au monument élevé sur la tombe de Pierre Vaucher, au cimetière de Saint-Georges, et a été représentée à l'inauguration de ce monument, qui a eu lieu le 11 juin 1899.

Les 27, 28 et 29 mai 1899, la Société a fait une excursion à Moudon, Lucens, Payerne, Avenches (Vaud), Morat (Fribourg), Cerlier (Berne), et au Landeron (Neuchâtel).

Ouvrages reçus par la Société

du 29 avril 1898 au 27 avril 1899.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des sociétés correspondantes dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8 et 93.

Les Sociétés avec lesquelles elle est entrée en échange de publications depuis le dernier *Bulletin*, lui ont fait les envois suivants :

Verein für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung, Schriften, Heft 27 (1898).

Université de Lyon, Annales. Fasc. XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XL. Nouvelle série, II (Droit, Lettres), fasc. 1 et 2.

Musée national suisse. *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde,* nos 1 et 2.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse. Années 1898, nos 4-12 ; 1899, nos 1-3. *(Don de M. Jaques Mayor.)*

La Suisse universitaire. Années I-III (1896-1898). *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Digitized by Google

Revue de Belles-Lettres. Année 1897-98. *(Idem.)*

Bulletin de l'Association Pro Aventico. Nos 3-7. *(Don de M. Jaques Mayor.)*

Revue historique vaudoise. 6e année (1898), nos 4-12; 7e année (1899), nos 1-3. *(Don de M. Édouard Favre.)*

Église nationale protestante de Genève. Mémorial des séances du Consistoire. Années 1897 et 1898. *(Envoi du Consistoire.)*

Les Archives de l'imprimerie. Années XI, avril-décembre 1898; XII, janvier-mars 1899. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. A. Artozoul, 2 brochures. — Sigismond Balitzer, 1 broch. — Charles Bastard, 1 broch. — Max van Berchem, 1 volume, 5 broch. — Victor van Berchem, 3 broch. — Le chanoine Pierrre Bourban, 1 broch. — C.-M. Briquet, 1 broch. — Le chanoine Ulysse Chevalier, 1 broch. — Arthur de Claparède, 1 broch. — Johannes Dierauer, 1 broch. — Émile Dunant, 1 broch. — Guillaume Fatio, 1 vol. — Édouard Favre, 1 vol., 3 broch. — Frédéric Gardy, 1 broch. — Alexandre Jullien, un lot de 20 pièces imprimées. — Charles Kohler, 1 vol. — Henri Le Fort, 1 broch. — Anatole Loquin, 1 broch. — Jaques Mayor, 8 vol., 19 broch. — Ernest Muret, 1 vol., 5 broch. — Léon Pélissier, 1 broch. — Edmond Pictet, 1 vol. — Édouard Piette, 2 broch. — Léonce Pingaud, 1 broch. — Burkhard Reber, 2 broch. — Eugène Ritter, 4 vol., 2 broch. — Charles Rivier, 1 broch. — Émile Rivoire, 2 vol. — Albert Sarasin, un lot de 4 pièces imprimées. — Victor de Saint-Genis, 3 vol., 10 broch. — Gustave Tobler, 1 broch. — C.-F. Trachsel, 1 broch. — La famille de feu Pierre Vaucher, 27 vol.

La Bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève, 1 vol., 11 broch.

Le Comité de publication de l'*Histoire de Genève, par J.-A. Gautier,* 1 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 3 vol., 3 broch.

Digitized by Google

C

Gravures, photographies, etc.

Les anciennes maisons de Genève, photographiées par Fréd. Boissonnas (2me série, 1898), 30 planches. *(Don du Comité de publication.)*

D

Manuscrits.

Donateurs :

M. Jaques Mayor, un volume de minutes d'un notaire valaisan du XVe siècle.

M. Frédéric Raisin, un acte sur papier, du 16 août 1746, (inventaire des biens, meubles, etc., de noble Gratian de Bar, baron de Mauzac, pour Anne-Isabelle de Bar, femme de noble Jean-Antoine de Jaussaud).

M. Émile Rivoire, un volume, rédigé à la fin du XVIIIe siècle, de copies et de notes relatives à l'histoire du Valais et de la Savoie.

M. Albert Sarasin, une copie de la lettre de licenciement accordée à Jean de Caro, de Genève, officier au service de l'impératrice Élisabeth I de Russie, datée : Saint-Pétersbourg, 12 juin 1750.

M. André Thury, un cahier contenant le cours d'histoire professé à l'Université de Genève par Pierre Vaucher, en 1875, sténographié par M. Émile Gaidan.

Album amicorum d'Ésaïe Colladon (1601-1672). *(Legs de M. Alphonse Rivier.)*

Digitized by Google

NICOLAS COLLADON

ET LES

Registres de la Compagnie des Pasteurs et Professeurs DE GENÈVE [1]

Lorsque, après avoir consulté les Registres du Consistoire et du Conseil de Genève pendant la seconde moitié du XVIe siècle, on est amené à faire une recherche dans les Registres de la Vénérable Compagnie, pour la même période, on éprouve toujours quelque désappointement. Au lieu des procès-verbaux si exacts et si complets des séances du Conseil ou du Consistoire, nous n'avons ici, le plus souvent, qu'une sorte de memento ou de chronique fort sommaire des principaux événements qui se sont passés dans le sein de la Compagnie, parfois un simple rappel de décisions importantes prises par ce corps. Mais toutes les décisions ne sont pas enregistrées et il n'est point rendu compte de chaque séance à part. La plupart du temps, on ne trouve plus trace des délibérations, et le Registre ne contient trop fréquemment que la mise au net, faite souvent après plusieurs années, de notes prises d'une façon incomplète et arbitraire par le ministre chargé de « tenir le Registre ».

Il y aurait lieu pourtant de faire quelques exceptions, en particulier pour le ministre Jean Pinaut, qui tint le Registre pendant les années 1571 à 1578 d'une manière fort régulière, sinon toujours très impartiale. Car ce pasteur, très véhément dans ses antipathies, donne des appréciations personnelles sur certains faits et certaines décisions, plutôt qu'un simple compte rendu. Mais Pinaut a du moins pris la plume plus souvent que tels de ses collègues, et il nous renseigne d'une façon plus complète sur les délibérations de la Compagnie.

[1] Communication faite à la Société le 27 avril 1899.

Digitized by Google

Nous parlerons tout à l'heure des ennuis causés à ce corps par la négligence et le désordre de Nicolas Colladon, le prédécesseur immédiat de Pinaut en qualité de gardien du Registre. Mais nous ferons remarquer qu'on s'en est pris souvent, assez injustement, à Colladon seul des lacunes et des imperfections des Registres de la Compagnie jusqu'en 1600, tandis qu'en réalité la plupart des ministres chargés de tenir le Registre de la Compagnie de 1547 à 1598 méritent les mêmes reproches que Colladon. Celui-ci a pu dire à bon droit, dans la justification de sa conduite qu'il adressa au Conseil de Berne, que le Registre avait été si mal tenu avant lui, qu'il ne savait ce qu'il convenait d'y inscrire, ni sous quelle forme. Et après Colladon on ne fit guère mieux, si ce n'est pire. Que dire en effet des ministres Petit et Rotan, chargés de tenir le Registre pendant les années 1578 à 1585, et qui ne nous ont pas laissé une ligne ? On est forcé d'admettre qu'ils ont égaré leurs notes, ou le carnet sur lequel ils les avaient transcrites.[1]

Les autres ministres dont les notes nous ont été conservées, se sont bornés à consigner les choses et les décisions « notables ». C'est donc en vain que l'on cherche dans les premiers Registres de la Compagnie, au XVIe siècle, bien des renseignements et des détails précis que l'on croirait devoir y trouver à coup sûr. Et l'on ne peut assez regretter que, dès le début, la Compagnie n'ait pas suivi l'exemple du Consistoire, et n'ait pas cru devoir conserver de véritables procès-verbaux de toutes ses séances et délibérations. Nous aurions là une source incomparable d'informations sur les relations de l'Église de Genève avec les Églises étrangères pendant cette période si intéressante. Nous retrouverions en particulier les noms des nombreuses Églises françaises qui adressaient aux Ministres de Genève des demandes constantes de pasteurs. Or, beaucoup de ces lettres n'existent plus, et trop souvent le Registre est muet sur leur réception et sur les décisions prises à leur sujet.

Ce n'est pas à dire pourtant que ces Registres, tels qu'ils sont,

[1] Il n'est pourtant pas impossible que la perte du Registre embrassant les années 1578 à 1585 ne se soit produite que beaucoup plus tard, peut-être à la fin du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

n'offrent ni utilité ni intérêt. Ils nous donnent encore sur certains points des renseignements, très sommaires, il est vrai, mais que l'on ne trouve pas ailleurs. Grâce à leur caractère même de chronique, d'annales rédigées sous la responsabilité et l'inspiration personnelle de leurs rédacteurs successifs, les Registres de la Compagnie présentent des pages d'une lecture assurément plus attrayante que de corrects procès-verbaux, précis et impersonnels. Nous reproduisons plus loin un passage du récit de Nicolas Colladon, où l'ancien registrateur, désormais brouillé avec la Compagnie, s'est plu à faire revivre, de sa plume bien taillée, certain épisode dont le souvenir n'était point pour plaire à ses collègues d'antan. Et cette scène anecdotique, si vivement dessinée, n'est pas isolée. Nous croyons que d'autres pages, soit de Colladon, soit de tel autre chroniqueur ecclésiastique, mériteraient de voir le jour.

On peut donc tout à la fois regretter l'absence de procès-verbaux détaillés et complets, et reconnaître la valeur historique ou littéraire de certaines parties de ces registres.

Avant d'en arriver à l'exposé des démêlés de Nicolas Colladon avec la Compagnie, à propos des papiers dont il avait eu la garde pendant une dizaine d'années, il est bon d'indiquer rapidement ce qui subsiste aujourd'hui de ces fameux papiers.

Notons tout d'abord que la correspondance de la Compagnie, pour le XVIe comme pour le XVIIe siècle, est depuis longtemps déposée à la Bibliothèque publique. Elle se compose des lettres et autres pièces reçues, et de quelques brouillons ou minutes de lettres, de rapports ou de témoignages émanant de la Compagnie. Plusieurs des ministres qui eurent la garde de ses archives paraissent n'avoir attaché qu'un intérêt médiocre à la conservation des documents relatifs à des affaires liquidées, et qui leur semblaient de peu d'importance. Aussi est-il certain que beaucoup de lettres ou de minutes anciennes ont disparu, par suite de négligence, ou bien ont été détruites systématiquement, dans l'idée qu'il ne fallait pas encombrer de vieilles paperasses, désormais inutiles, les archives de la Compagnie. Néanmoins, ce qui a été conservé constitue encore un fonds considérable, l'un des plus riches et des plus souvent consultés parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique. La plus grande partie de ces documents,

Digitized by Google

classés par ordre chronologique, forment la série connue sous le nom de *Correspondance ecclésiastique,* qui porte la cote Mfr. 197aa. D'autres pièces de même origine, mais entrées antérieurement à la Bibliothèque, par des voies diverses, ont été réparties au XVIIIe siècle, sans beaucoup d'ordre ni de méthode, dans différents volumes manuscrits, entre autres Ml. 121, Mfr. 197, etc.

Quant aux Registres, ils sont conservés dans les Archives de la Vénérable Compagnie, à l'Auditoire. Ils se composent, pour le XVIe siècle, de trois volumes originaux en tout ou en partie, cotés A., B. 1, et B. 2, et de deux volumes de copies. Les trois volumes originaux étant formés de parties diverses, rapportées ensemble suivant un ordre assez capricieux et qui déroute au premier abord, nous en donnons ici une description sommaire.

A. (1546-1553).

Volume manuscrit de 230 pages numérotées, plus un certain nombre de feuillets intercalés et non foliotés ; écritures diverses du XVIe siècle.

Les dates extrêmes du Registre proprement dit sont : 17 décembre 1546 et 20 juin 1553. — 1° En tête du volume, aux pages 1-15, les *Ordonnances ecclésiastiques* de l'Église de Genève, copiées probablement en 1547. — 2° Après quelques feuillets blancs, à la page 19, commence ce qu'on pourrait appeler le « Livre de raison » de la Compagnie, pour les années 1547 à 1553. Les notes enregistrées sont d'importance fort variable. Les mentions sont en général des plus sommaires et rares pour certaines années ; quelquefois, elles sont plus développées et plus abondantes. On a inséré toutes sortes de pièces annexes, lettres, extraits, etc., presque toujours sans commentaire ni explication. — 3° A la fin du volume, et reliées tête-bêche, se trouvent les *Propositions disputées* de 1548 à 1551.

B. 1 (1561-71, 1585-98).

Ce volume comprend : 1° L'*Extrait,* rédigé en 1573 par Nicolas Colladon, d'après ses notes et surtout d'après ses souvenirs, pour

Digitized by Google

les années 1561 à 1571. Il est de la main de Colladon. — 2° Un certain nombre de feuillets blancs, réservés sans doute pour la chronique des années 1571 à 1578, dont l'original se trouve dans B. 2, et qu'on avait eu l'intention de recopier ici. — 3° Le Registre tenu par le ministre Jaquemot, pour les années 1585 à 1591. Ces notes autographes de Jaquemot ont été écrites au fur et à mesure, de 1585 à 1588, sur des feuillets séparés qui ont été reliés ensemble postérieurement; pour les années 1588-1591, Jaquemot a fait usage d'un petit livret spécial. — 4° Le Registre de 1591 à 1598 (avec une lacune de mai à décembre 1592), par David Le Boiteux; ce sont les minutes originales et autographes de ce ministre.

B. 2 (1553-60, 1561-78, 1585-98).

Ce volume comprend : 1° Un *Catalogue des sermons de Calvin,* recueilli par Me Denis Raguenier, et copié dans ce Registre en septembre 1564 par Nicolas Colladon. — 2° Le Registre des années 1553 à 1560. C'est évidemment un résumé fait vers 1560, d'après des notes fort brèves, réunies sans doute après coup, et non pas au fur et à mesure. Comme le fait remarquer Colladon, cette partie du Registre, dont il n'est pas responsable, est tout à fait insuffisante. Beaucoup de délibérations et de décisions importantes, qui ont dû être prises à cette époque, ne sont pas rapportées; par contre, on trouve là de longs extraits des opinions et des œuvres de Servet. — 3° Une copie, faite au XVIIe siècle, de la chronique de Colladon (1561-1571), dont l'original se trouve dans B. 1. — 4° Le Registre original de Jean Pinaut pour les années 1571 à 1578; il est de la main de Pinaut, et tenu fort régulièrement. — 5° *La Déclaration des Ministres de Genève,* en date du 8 août 1582, relativement au Magistrat; c'est une copie du XVIIe siècle. — 6° et 7° La copie, faite à la même époque, des Registres de Jaquemot et de Le Boiteux, dont les originaux sont dans B. 1. Il est à remarquer que cette copie a été faite avant la perte des feuillets du Registre de Le Boiteux embrassant les mois de mai à décembre 1592, qui manquent dans l'original.

Les Archives de la Compagnie comprennent en outre une copie

Digitized by Google

du Registre A., faite de nos jours avec le plus grand soin par M. Dufour-Vernes, archiviste d'État, et une copie, exécutée en 1772, du Registre de Jean Pinaut (1571-1578). Cette dernière copie porte la cote B. 3.

Nous avons dit plus haut combien il est à regretter que la Compagnie n'ait pas fait tenir, dès le début, des procès-verbaux détaillés de chacune de ses séances. Pourtant la résolution prise à la fin de 1546, et qui figure en tête du Registre dont la création venait d'être décidée, montre qu'on avait bien senti la nécessité de conserver par écrit une relation exacte des délibérations et des décisions de la Compagnie. Le malheur fut qu'une fois cette sage résolution prise, on s'en tint avec trop d'insouciance à ses termes un peu vagues. L'usage s'établit que le ministre chargé de tenir le Registre fût laissé seul juge de ce qu'il convenait d'y inscrire, et plusieurs abusèrent, dans un sens ou dans l'autre, de la latitude qui leur était laissée à l'égard des « cas dignes de mémoire ou non ». Aucun contrôle ne semble avoir été exercé par la Compagnie sur la manière dont ses Registres étaient tenus, jusqu'à ce que l'attention eût été sérieusement attirée, par l'affaire Colladon, sur les inconvénients du système adopté. Ce qui n'empêcha pas qu'aussitôt que Jean Pinaut, chroniqueur très zélé, eût déposé la plume, on retomba pour quelque temps dans les mêmes errements de laisser aller et de laisser faire. D'où la fâcheuse lacune pour les années 1578 à 1585, que nous avons déjà signalée.

En tête du premier Registre, donc, on lit les lignes suivantes (A., p. 19) :

« L'an 1546, le vendredi 17e jour de decembre, fut advisé par nous ministres de ceste Eglise de Geneve, estantz assemblez en congregation generalle, que ce seroit chose utile de mettre doresnavant par escript les deliberations, advis et ordonnances, et autres cas dignes de memoire, concernantz l'estat et police de l'Eglise, pour s'en ayder en temps et lieu. Et fut resolu que pour ce faire, l'un des ministres tiendroit le Registre ».

Et c'est seulement vingt-cinq ans plus tard que nous rencontrons de nouveau une mention relative à la tenue des Registres de la Compagnie (B. 2, fol. 56) :

Digitized by Google

Le sabmedy 22e jour de décembre 1571, fut advisé en la Compagnie qu'on pratiqueroit plus diligemment l'ordonnance ancienne, qui porte que les choses notables qui se passent ordinairement entre nous, seront enregistrées par l'un des freres, qui raportera en la Compagnie, au jour de noz censures qui se font devant chascun, tout ce qu'il aura recueilly.

Charge de ce fut donnée à Me Jean Pinaut.

Voici ce qui s'était passé pour motiver cette mesure de surveillance.

En 1571, Nicolas Colladon [1], auquel il est temps de revenir, venait de rompre bruyamment avec l'État et l'Église de Genève. Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de la lutte entreprise contre l'autorité du Conseil par les deux pasteurs Jean Le Gagneux et Nicolas Colladon, imbus des idées théocratiques les plus absolues, et entichés d'un rêve de suprématie du pouvoir ecclésiastique. Cette insubordination ne s'étendit pas à la majo-

[1] Il était fils de honorable et sage maître Léon Colladon, de la Châtre, docteur en droit et avocat à Bourges, qui se retira à Genève, pour cause de religion, ainsi que son frère le jurisconsulte Germain Colladon, et de Guimon Bigot, fille de Nicolas Bigot, seigneur des Fontaines, de la Vacherie, du Marais, etc., échevin de Bourges, conseiller du Roi et son lieutenant général au bailliage de Berry. Nicolas Colladon fut admis à la bourgeoisie genevoise le 22 juillet 1557, gratis, en sa qualité de ministre (*A. Covelle, Livre des Bourgeois,* p. 257). Nous le trouvons mentionné pour la première fois dans les Registres de la Compagnie en 1553, à l'occasion de sa nomination comme pasteur : « Le 12 jour de may 1553, fut esleu au lieu de « maistre Philippes de Ecclesia, maistre Nicolas Colladon. Et après avoir « proposé et presché selon la coustume, après avoir esté examiné, fut « presenté à Messieurs, le jeudi 18e du mois, qui luy assignerent lieu à « Vandœuvres et à Coulogny. » (*Archives de la Compagnie, Reg. A.*). Le 3 juillet 1553, il épousa Marthe Le Breton, fille de sire Jean Le Breton, d'Orléans, dont il eut deux fils et une fille. — Fort appuyé par Calvin, qui appréciait son savoir et ses facultés, Nicolas Colladon fut appelé en 1560 à un poste de la ville. En même temps, il devint professeur à l'Académie, dont il fut nommé recteur en 1564, et où il occupa à partir de 1566 la chaire de théologie que Calvin avait tenue naguères. Il s'acquitta fort bien de ses doubles fonctions pastorales et professorales, se signalant en particulier par son zèle pendant la peste de 1570, jusqu'au moment où ses visées théocratiques suscitèrent le mécontentement du Conseil.

Déposé en 1571, Colladon se retira à Lausanne, où la Classe des pasteurs le reçut fort bien et mit à profit ses lumières, en lui donnant une chaire à l'Académie, avec le titre de *sacrarum litterarum professor;* il résidait encore à Lausanne en 1578. Il mourut en 1586.

Digitized by Google

rité des membres de la Compagnie. Sous la direction de Théodore de Bèze, le corps ecclésiastique ne se départit pas de son devoir envers le magistrat et condamna sévèrement la conduite des deux pasteurs rebelles, qui furent déposés par le Conseil. Mais nous devons nous borner à signaler le contre-coup de ces péripéties sur le sort des archives, ou, comme on disait alors, des papiers de la Compagnie, dont Colladon avait la garde depuis 1561.

Professeur très distingué et pasteur plein de zèle et de dévouement — si l'on fait abstraction de sa révolte contre l'autorité civile, — Nicolas Colladon était assurément un piètre archiviste, car il manquait absolument d'ordre et d'exactitude. Aussi peut-on s'étonner que ses confrères de la Compagnie, qui devaient bien connaître ce défaut, lui aient confié la garde de leurs papiers et le soin de tenir le Registre. C'est peut-être à cause de sa facilité de rédaction qu'on le choisit pour remplir les fonctions, sans en porter le titre, de secrétaire-archiviste de la Compagnie, ou plutôt ce fut l'amitié que lui portait Calvin qui le désigna pour cette charge. En cette qualité, en effet, Colladon était appelé à travailler avec le réformateur, et à l'aider dans le labeur énorme que lui imposait la correspondance de l'Église de Genève.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte encore aujourd'hui, et comme Colladon le fait ressortir dans sa lettre et dans son mémoire au Conseil de Berne, le premier Registre de la Compagnie, pour les années 1547 à 1560, était fort incomplet, fort incohérent au point de vue du contenu, et ne pouvait guère lui servir de modèle et de guide pour l'enregistrement correct des « délibérations et autres cas dignes de mémoire concernant la Compagnie », dont il était chargé. Colladon affirme avoir éprouvé des scrupules et des hésitations au sujet de ce qu'il convenait d'inscrire ou de négliger. Et c'est fort possible. Mais il aurait dû, dans ce cas, nantir la Compagnie de ses incertitudes; et l'on aurait probablement reconnu dès lors que le seul moyen de trancher la difficulté, était de faire tenir, séance par séance, des procès-verbaux exacts, soumis à l'approbation de la Compagnie. Nicolas Colladon n'en fit rien et, l'incurie aidant, il se borna à inscrire par-ci par-là, sur des feuillets détachés, sur le dos des lettres reçues, quelques notes qui devaient lui servir, un jour ou l'autre, de canevas pour la rédaction de son Registre. Puis il mettait ces

Digitized by Google

notes pêle-mêle avec ses papiers personnels. L'on comprend sans peine qu'il lui soit devenu chaque année plus difficile de se retrouver dans ce fouillis, et que nombre de feuillets se soient égarés.

Ce fut bien pis, lorsque, au lendemain de sa déposition, il quitta précipitamment Genève pour se retirer à Lausanne, où il fit transporter tous ses livres et papiers.

A ce moment, ses anciens confrères, fort montés contre lui à cause de sa rébellion, s'avisèrent tout à coup que, depuis une dizaine d'années, il avait la garde de leurs archives. Qu'étaient donc devenus les Registres? Il était vraiment grand temps d'y songer. N'est-il pas surprenant que, pendant dix ans, personne ne s'en soit inquiété, et que la Compagnie ne se soit jamais informée si ses papiers étaient bien classés et ses registres régulièrement tenus? Il est donc juste d'attribuer à chacun sa part de responsabilité, et de dire que l'insouciance et la négligence à cet égard avaient été générales.

On trouvera dans les extraits des Registres de la Compagnie et du Conseil, placés à la fin de cet article, le récit des démarches multiples que la Compagnie dut entreprendre auprès de Colladon, pour recouvrer ses papiers. Mais, en cette occurrence, qu'entendait-elle par *ses papiers*? A lire les Registres de la Compagnie, il semblerait au premier abord que Colladon eût emporté tous les papiers, autrement dit, toutes les archives de la Compagnie. Nous ne le pensons pas, et cela en raison du grand nombre de lettres, soit antérieures à l'époque où Colladon eut la garde des archives, soit contemporaines de cette période, qui ont été conservées. Or, lorsque Colladon, en 1573, se décida à envoyer à la Compagnie sa chronique des années 1561 à 1571, il n'est pas question de lettres ou autres documents remis en même temps que cette chronique, qui se trouvait seule renfermée dans le paquet déposé par l'oncle de Colladon. D'autre part, dans son mémoire au Conseil de Berne, il affirme avoir rendu aux ministres de Genève, avant son départ de cette ville, les *livres communs* (soit le Registre 1547-1560), *lettres missives et semblables papiers*. Il n'avait donc pas déménagé subrepticement les archives de la Compagnie, comme on serait tenté de le croire.

Pourtant, un certain nombre de lettres concernant la Com-

Digitized by Google

pagnie avaient bien dû rester dans les papiers de Colladon, car nous en voyons plusieurs figurer parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique (Ml. 121, Mfr. 197), entremêlées de pièces particulières à Colladon ou à des membres de sa famille [1]. Peut-être, ayant échappé à son attention, lors du premier triage de ses papiers, ont-elles été retrouvées après sa mort et remises à la Compagnie par son fils Théodore, qui revint se fixer à Genève en 1615. Malheureusement, ces lettres ne constituent pas, avec les *missives* rendues dès 1571, l'ensemble de la correspondance adressée à la Compagnie, de 1561 à 1571. Nous en avons la preuve, entre autres, par certaines listes, où Colladon a récapitulé les demandes de pasteurs adressées par diverses Églises françaises à l'Église de Genève, en 1561 [2]. Or, plusieurs des lettres mentionnées ont disparu. Mais, nous le répétons, en perdant ou en détruisant de vieilles lettres, Colladon n'a peut-être pas fait pis que beaucoup d'autres ministres du XVIe et du XVIIe siècle, qui eurent, avant ou après lui, la garde des papiers de la Compagnie.

Ce qu'on lui réclama sous ce nom, avec de si pressantes objurgations, pendant deux ans, de 1571 à la fin de 1573, c'était le Registre des années 1561 à 1571, qui aurait dû en effet être rendu par lui avant son départ de Genève. Lettres, bons offices d'intermédiaires bénévoles tels que M. Van Til, délégations de membres de la Compagnie, menaces, démarches auprès du Conseil de Genève, auprès du bailli bernois à Lausanne et de la Classe des pasteurs de cette ville, enfin auprès du Conseil de Berne même, tous les moyens furent employés par la Compagnie pour forcer son registrateur récalcitrant à s'exécuter et à déposer le Registre dont il avait eu la charge. Au cours de cette discusssion, la Compagnie prétendait que Colladon avait, par devers lui, un Registre original des années 1561 à 1571, rédigé au fur et à mesure. Et lorsqu'il se décida à envoyer, à la fin de 1573, la chronique qu'il venait de rédiger dans le courant de l'été, ses

[1] J'ai publié une de ces pièces dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XLVIII, p. 283-300, sous ce titre : *Lettre d'une huguenote à son fils, réfugié à Genève.*

[2] Une de ces listes a été publiée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français :* en 1860, par M. Ch. Pradel (t. IX, p. 293-297), et en 1897, par moi (t. XLVI, p. 447-456).

Digitized by Google

anciens collègues déclarèrent que ce n'était là qu'un résumé tronqué et falsifié du Registre original qu'ils réclamaient.

De son côté, Nicolas Colladon affirmait qu'il n'existait pas d'autre Registre que celui qu'il venait de rédiger et de faire remettre à la Compagnie : pendant dix ans, il s'était borné à prendre des notes sur des feuillets volants, dont une partie s'était égarée. Il n'y a pas lieu de douter qu'il ne dît vrai. Car cette confession, si elle ne fait pas l'éloge de l'exactitude et de la régularité qu'il avait apportées à s'acquitter de son office, s'accorde tout à fait avec l'idée que nous avons pu nous former du désordre qui régnait dans ses papiers.

Mais la Compagnie, qui aurait bien eu aussi quelques reproches à se faire à ce point de vue, ne s'en montrait que plus exigeante dans ses réclamations. Il faut dire d'ailleurs, à sa décharge, qu'elle avait commencé par faire preuve de modération à l'égard de Colladon, dans les démêlés de celui-ci avec le Conseil. On avait prêché la soumission au pasteur révolté, dont on désirait la réconciliation avec le Magistrat. C'est en face de l'obstination de Colladon que le ton change. L'attention une fois éveillée sur la question des Registres, on ne pardonne plus à Colladon les délais qu'il invoque pour arranger ses papiers et mettre ses notes au net. Désormais, les délégués de la Compagnie, entre autres Jean Pinaut, qui dut aller à plus d'une reprise relancer Colladon, ne ménagent plus les susceptibilités du ministre déposé. Mais ils trouvaient à qui parler, et il est amusant de voir avec quel dépit les mandataires de la Compagnie, à leur retour de Lausanne, racontent comment Colladon a affecté de ne pas tenir compte de leur mandat et de ne les désigner ironiquement que par les termes de « ils », ou « ces gens », etc. Il ne se borna pas là, et lorsqu'il se mit à rédiger son Registre, en 1573, d'après les notes sur lesquelles il avait pu enfin mettre la main, et surtout d'après ses souvenirs, il saisit toutes les occasions de glisser un mot d'éloge pour Le Gagneux, ou de lancer quelques pointes contre certains de ses anciens confrères : ce qui donne à son récit une allure singulièrement animée, comme on en peut juger par l'épisode que nous en détachons pour l'insérer ici. Il se trouve à sa place avant les extraits des Registres de la Compagnie, qui font précisément allusion à ce passage, dont la lecture avait

Digitized by Google

eu le don d'exaspérer certains membres de la Compagnie. Mais qu'on n'accuse pas Colladon d'avoir inventé la scène, car elle porte le cachet de l'authenticité : c'est vécu.

H.-V. AUBERT.

I. NOMINATION DE JEAN LE GAGNEUX A UN POSTE DE PASTEUR EN VILLE, RACONTÉE PAR NICOLAS COLLADON.

Archives de la Compagnie, Reg. B. 1.

Les freres estans assemblez le vendredy soir XIX jour de juing [1562], M. Calvin proposa qu'il faloit deliberer d'ordonner ministres tant à Ressin [Russin] et paroisses conjointes, qu'à Chanci et Cartigni. Car M. André Le Cour (comme dict a esté), estoit allé estre ministre à Yssoire, demandé par ceulx dudict lieu, et M. Pierre Le Duc à Dombes, estant aussi demandé par ceulx de ladicte Église, et faloit aussi mettre ung ministre en la ville.

Or nous avions lors en main M. de la Faverge et M. Jehan Le Gaigneux, et M. Claude Marquis. Et pour ce qu'aucuns des freres ministres des champs (comme on appercevoit) desiroyent d'estre appellez en la ville, fut advisé de les faire tous sortir de la Compagnie, et puis faire rentrer ceulx d'entre eulx qui ne sembleroyent debvoir estre pour lors mis en election.

Ce qu'estant faict, fut par advis commun des freres, tant de la ville que de ceulx des champs qui estoyent rentrez, advisé que ledict de La Faverge seroit ministre aud lieu de Ressin, et ledict Marquis à Chanci.

Et d'aultant que ledict Le Gaigneux, ayant desia faict aucuns sermons en la ville, avoit esté agreable aux auditeurs, comme raportoit M. Calvin l'avoir entendu de plusieurs, et d'aucuns mesme de Messieurs, oultre ce qu'en savoyent aussi quelques aultres des freres; d'avantage, pour ce que la Compagnie par l'espreuve l'avoit cognu de bien bon savoir, fut trouvé bon de le retenir pour la ville. Joinct qu'il ne sembloit pas expedient de remuer aucun des freres des champs de son lieu, pour ce que ceulx d'entre eulx desquelz on eust peu se servir en la ville, avoyent esté mis en leurs parroisses il n'y avoit pas longtemps; et ne trouvoit on pas que les changemens frequens en telle chose soyent guières proffitables aux pouvres paisans, qui reçoyvent mieulx, et entendent plus aisément la doctrine de la bouche de ceulx qu'ils ont desia accoustumé.

La conclusion de la deliberation estant notifiée à la Compaignie, tous estans rentrez, aucuns des freres des champs, selon ce qu'à chascun sembloit qu'il debvoit estre appellé en la ville, et ledict Le Gaigneux pour son commencement envoyé aux champs, se montrerent mal contens de l'yssue de telle deliberation. Et mesmes dirent l'ung apres l'aultre (je di ceulx la, non pas tous), qu'il leur sembloit que cela estoit les decourager,

Digitized by Google

et qu'ils n'eussent jamais accepté le ministere, s'ils eussent pensé qu'on les eust laissé aux champs, et qu'ils avoyent bien aultre moyen de vivre.

Ce que les aultres trouvèrent fort estrange. Touteffois on les laissa dire, pour ce que M. Calvin mesme, fort estonné, se taisoit.

Seulement, estant en sa chambre après le départ de la Compaignie, il dit à quelqu'ung en se complaignant, et tendant les mains joinctes en hault : « Qu'est ce que je voy avant que mourir ? »

Pour atténuer la portée de cet épisode, où Colladon faisait fort adroitement la leçon à tels de ses anciens collègues, sous le couvert de Calvin, on a cru devoir ajouter en marge de ce récit une note rectificative, conçue naturellement en termes fort vifs à l'égard de Le Gagneux. On reconnaît dans cette réplique le style et la main de Jean Pinaut, toujours prêt à entrer en guerre contre Le Gagneux et Colladon. Il n'est pas impossible du reste que Pinaut ait été du nombre des « pasteurs des champs » visés par Colladon, car il a l'air de présenter sa propre défense :

« Les traictz d'ambition incomparable qui s'appercevoyent dès lors en ce personnage [Le Gagneux], fit que quelques ungs estimoyent qu'il luy eust esté utile d'estre exercé aux champs et esprouvé, et sembloyent voir que cest avancement, lequel voirement n'agreoit pas à quelques ungs, qui avoyent servi longuement aux champs, comme Me Charles Maubué et aultres, servit moins à son bien et à l'Église. Ce qui s'est tousiours montré depuis en luy, jusques à ce qu'après beaucoup de peines et de scandales qu'il a faict, il s'est arraché, ou a esté déposé par ceste Église. »

II. Extraits des Registres de la Compagnie.

Archives de la Compagnie, Reg. B. 2, orig. de Jean Pinaut.

22 décembre 1571 (fol. 56).

Décidé... que sur les lettres que M. Colladon avoit escrites par cy devant qu'il pourvoirroit aux lettres qu'il avoit escrites touchant les affaires passées, à ce que tout scandale feust assopi d'une part et d'aultre, on lui respondroit que la Compagnie desire scavoir par quel moyen il deliberoit de ce faire, et avoir communication de ce qu'il pretendait escrire. La charge d'escrire fut donnée à M. Jean Pinaut.

28 décembre 1571 (fol. 56).

« ... après disner, la Compagnie s'assembla derechef sur les lettres « reçues de M. Colladon, adressantes tant à la Compagnie qu'à M. de

Digitized by Google

« Besze, ausquelles il a esté respondu que ne la Compagnie ne M. de « Besze ne refusent la reconciliation qu'il y demande, mais qu'on desire « qu'il declare mieux ses fautes, et y satisface mieux. »

4 janvier 1572 (fol 56 v°).

... tous les freres estans assemblez M. Van Til vint en la Compagnie, et exposa de son voiage vers M. Colladon, et comment iceluy desiroit estre reuny, et recognoistre qu'il auroit esté occasion de tous ces scandales, desquelz il demanderoit pardon à Dieu et à l'Église. Et qu'au reste il se comporteroit mieux avec ses freres, et n'attenteroit aucune chose contre leur advis. Ledict Van Til exhortoit les freres tant qu'il pouvoit à ladicte reconciliation, et qu'il deliberoit de solliciter Messieurs à son pouvoir, et les faire solliciter par aultres.

M. de Besze, au nom de la Compagnie l'a remercié de la peine qu'il avoit prinse, protestant de nostre bon vouloir et desir en cest affaire, sur lequel on adviseroit du mieux qu'il seroit possible.

La Compagnie, puis après advisant sur ce faict, ne trouve pas que nous debvions entrer en deliberation de le rappeller ou non, la chose n'estant en nostre puissance, mais au bon plaisir de Messieurs, joinct que quand il y faudroit entrer, il y escherroit de grandes considerations d'un costé et d'aultre. Mais qu'on attendroit qu'il eust escript à Messieurs, comme il avoit promis. Une aultre difficulté a esté mise en avant, assavoir qu'on avoit entendu de luy mesme qu'il estoit professeur à Lausanne : auquel cas nous aurions les mains liées, et mesme nous esmerveillons fort commment il met ce propos en avant, par lequel il sembleroit qu'il ne va pas simplement, ou qu'il vouldroit comme tenir deux cordes en son arc. Au reste la Compagnie ne lui rescript point, mais en laisse faire M. Van Til.

11 janvier 1572 (fol. 58).

Le mesme jour a esté raporté à la Compagnie comment M. Van Til auroit escript à M. Colladon, lequel auroit rescript audict Van Til et à M. de Besze.

Les lettres à M. de Besze portent qu'ils le prie de faire qu'il ne soit poinct injuste, et qu'il ait pitié de sa povre famille, femme et enfans, afin qu'ilz ne soient poinct destruictz. Que s'il s'employe pour luy envers la Compagnie, il espère que tout ira bien. — Les lettres qu'il a escriptes à M. Van Til portent qu'il n'est besoin qu'il luy escrive ne à la Compagnie pour confermer ce qu'il lui aurait raporté de sa part, veu qu'on ne doibt poinct doubter de sa foy. Et au reste, que puis qu'il l'exhortait d'escrire à Messieurs, selon ce qu'il l'auroit promis, et que son debvoir le porte, affin aussi que par là Messieurs eussent occasion de nous demander quelque advis, et que par ce moyen la bouche nous feust ouverte pour parler de ses affaires, il ne voit pas que nostre vouloir n'y estant, il se doibve tourmenter davantage sur cest affaire, et en fascher ses amis en

Digitized by Google

vain, presuposant que Me Jean Pinaut et M. Antoine Chauve n'estoyent pas allez vers luy ci-devant, ne Monsieur Van Til et le sire Jean Flamend, sans le sceu et advis de Messieurs.

Escript aussi qu'il nous renvoira les papiers de la Compagnie, quand il aura moyen de desployer ses livres, lequel il n'avoit heu jusques à present.

Il apert par ce que dessus, que M. Van Til luy avoit escript, et de quelles choses. Et faut noter que quand il ne veut pas qu'il aparoisse par escript de ce qu'il avoit fait scavoir à nostre Compagnie par M. Van Til, touchant la recognoissance qu'il estoit prest de faire, au cas qu'on le remist, il faict cela en fraude, comme aussi en ce que nous entretenant de tous ces propos, il ne dict mot de ce qu'il est professeur à Lausanne, comme il nous apert qu'il a accepté la charge.

A esté advisé qu'on laisseroit la charge à M. Van Til de luy remonstrer qu'il se trompe, estimant que les dessusdicts voiages et communications avec luy ayent esté faictes aucunement avec le sceu et advis de Messieurs. Qu'il n'a deu estimer qu'il perdroit ses peines, s'il leur eust escript touchant sa restitution, les freres estants tous de bonne affection, et rien n'estant impossible au Seigneur, qui nous a faict voir de plus grandes choses.

Au reste, que quand il ne le voudra faire pour ce regard, son debvoir seroit tousiours de satisfaire à Messieurs par bonnes lettres, non seulement touchant les aultres choses par luy faictes, mais pour s'estre desparty de la Ville, luy bourgeois, sans leur congé, mesmes sans leur dire adieu. Qu'il doibt mieux escripre à la Compagnie qu'il n'a faict jusques à present. Et que quant à ce que qu'il auroit promis reparer par lettres la faute qu'il avoit faicte, escrivant par cy et par là lettres nous grevant touchant les affaires passées, que de ce nous le sommons, et qu'il nous communique les lettres qu'il pretend escripre à ces fins. — Le tout est que luy ayant satisfaict à raison et debvoir, il puisse avoir repos de conscience, et demourer en paix où il est apellé, nous alors n'ayant poinct d'occasion de poursuivre nostre droict contre luy, ne Messieurs pareillement, ausquelz il auroit faict grand tort.

18 janvier 1572 (fol. 58 v°).

Sur ce que M. Colladon avoit promis d'escripre à Messieurs et ne le faisoit, item de reparer par lettres ce qu'il avoit semé par ses lettres en France touchant ceste Église et M. de Besze; ce qui ne nous apparoissoit poinct qu'il fist, ne nous communiquant point les lettres qu'il pretendoit escrire; sur quoy la Compagnie reçoit tous les jours nouveaux plaintifs de la France; — A esté advisé que M. Ch. Perrot luy escriroit qu'il pourveust à ces choses, afin que la Compagnie ne feust contrainte de prendre nouvel advis, pour pourvoir au mal par d'aultres moyens.

22 mars 1572 (fol. 63 v°).

Et fut faicte mention de ce que M. Colladon, oultre les aultres choses de son debvoir lequel il oublie, aussy ne fait conte de nous renvoyer les

Digitized by Google

papiers de la Compagnie. Et fut donné charge à M. Ch. Perrot de luy en escrire, et le sommer encore de nous en satisfaire, s'il ne vouloit que nous poursuivions nostre droict par aultre moyen.

25 avril 1572 (fol. 67).

Fut reporté à la Compagnie par M. Jean Pinaut, revenant de Lausanne, et qui avoit demandé noz papiers à M. Colladon, que la responce dudict Colladon avoit esté qu'il n'avoit aucuns papiers de la Compagnie, et que s'il avoit recueilly en ses papiers quelque chose qu'il vueille communiquer, il y regardera à sa commodité, pour en faire ce qui luy semblera. En laquelle responce il persista par trois fois, et si ne voulut pourtant la mettre par escript, comme ledict Pinaut l'en prioit, par une lettre qu'il luy envoya de Lausanne mesme par Aimerand Lemelays.

13 juin 1572 (fol. 69).

Item le faict de M. Colladon, qui ne tient conte de rendre les papiers de la Compagnie, a esté mis sus, et les lettres produictes, par lesquelles il avoit auparavant promis de nous les rendre. A esté advisé que Monsieur de Besze et M. Jean Trembley iroyent lundy prochain devant Messieurs, pour leur mettre lesdictes lettres et le faict en main, car il a semblé dangereux aux freres s'ils renvoyent cela sans l'authorité d'iceulx, d'aultant que l'affaire peut aller bien loing, et revenir finalement à eux.

13 mars 1573 (fol. 75).

A esté dict que l'on poursuivrait à demander les registres de ceste Eglise, que Monsieur Colladon avoit emportez.

29 mai 1573 (fol. 76).

La Compagnie a advisé d'envoyer Me Jean Pinaut et Me Jean Jacquemot à la Compagnie des ministres de la Classe de Lausanne, qui s'assemblent mercredy prochain, pour demander là à Monsieur Colladon les registres de nostre Compagnie.

3 juin 1573 (fol. 76).

Lesdicts Pinault et Jacquemot demanderent lesdicts registres à Monsr Colladon en la congregation generale de la Classe de Lausanne, present Monsr le Baillif dud. lieu, le tout avec paroles de douceur et honneur. Ledict Colladon ne nia avoir lesdicts escripts, mais qu'il en avoit perdu à son depart, qu'il n'en avoit receu charge d'aucun de ceux qui estoyent aujourd'huy en nostre Compagnie; qu'il doubtoit de nostre envoy, et voudroist qu'il aparust par lettres signées de tous ceux de la Compagnie de nostre charge, auquel cas il estoit prest dedans quelque temps rendre les papiers à sa Classe pour nous, à la charge touteffois que nous luy en donnerions quant et quant quittance, avec promesse de ne jamais l'en molester ! — En parlant, jamais il ne nomma les commis de la Compagnie par aucun nom d'honneur, mais seulement par *il* ou *ilz,* ou *ceux la,*

Digitized by Google

item *ceux qui se disent envoyez de la Ville de Geneve,* mesme ne voulut jamais attribuer le nom d'Eglise à ceste Compagnie et Eglise. Il fut respondu à ses exceptions et à quelques querelles qu'il voulut mesmes allumer calomnieusement. Et puis la Classe ayant advisé sur le faict en nostre absence, et par l'advis dudict Colladon, lequel ilz apellerent, nous respondit qu'ilz trouvoyent nostre demande raisonnable, et la responce de Monsr Colladon aussy. Qu'ilz l'avoyent exhorté de nous satisfaire promptement, mais qu'il ne pouvoit. Et pourtant auroyent advisé de luy donner terme de 3 moys, et que lors, à leur prochaine congregation, il rendroit lesdictz papiers à sa Compagnie pour nous, à la charge que ferions apparaistre de nostre charge par lettres signées de tous ceux de la Compagnie, avec quittance et promesse de ne l'en jamais molester. Advertissants lesdictz commis et deputez de ceste Compagnie de raporter le tout. Ce qui fut promis et faict, et en oultre le tout reporté à Messieurs le Vendredy suivant 5e dud. mois.

7 août 1573 (fol. 77 v°).

La responce que Monsieur le Baillif de Lausanne faict à Messieurs touchant Monsr Colladon a esté leue en la Compagnie, par laquelle il declare qu'il a parlé à luy, et exhorté touchant noz registres, lequel luy auroit respondu qu'il n'en feroit aultre que ce que sa Classe avoit advisé. Sur quoy la Compagnie a arresté de remettre l'affaire à Messieurs, pour la poursuivre et repeter leur droict dudict Colladon vers Messieurs de Berne, selon leur bon advis.

Le Lundy 24, le Doyen de la Classe de Lausanne nous advertit par lettres du jour de leur prochaine congregation, afin que nous pourvoyons là à l'affaire de Monsr Colladon.

Le Vendredy 28, la Compagnie a faict faire responce audict Doyen par M. Jean Pinault, que nous ne nous pouvions tenir à l'advis qu'ilz avoyent baillé en leur derniere congregation touchant nostre affaire avec ledict Colladon, et ne deliberions de plus insister en leur Compagnie, ne les empescher de ce faict, lequel noz Seignenrs avoyent prins en main, et y pourvoyroyent, comme desia ilz avoyent commencé de faire.

21 septembre 1573 (fol. 78).

Fut receu de Monsr Colladon, professeur de Lausanne, par les mains de Monsr Colladon son oncle, ung paquet plié et scelé, sans estre accompagné d'aucunes lettres à aucuns de Messieurs, ne de nous. Lequel paquet ayant esté ouvert par l'advis de Messieurs, ausquelz il fut presenté par Monsr de Besze, a esté trouvé que c'estoit ung extraict faict de frais et briefvement, par lequel il pretend nous payer de noz registres, lesquelz au lieu de nous envoyer, comme il les a emportez. Il passe soubs silence quasi tout ce qui a esté faict du temps qu'il a tenu le livre, ou se trompe de memoire en certains endroicts, s'eslargit en certains aultres, seulement pour louer Le Gasgneux, et pour blasmer Monsr de Besze et quelques aultres de la Compagnie.

Digitized by Google

A esté advisé que nous ne nous devions contenter de cest abregé prins et corrompu de noz vrais registres, et que nous le proposerions à Messieurs, qu'ilz pourveussent que ledict Colladon nous rendit tous nos papiers, mesme sur son serment, non ce qu'il en auroit extraict à plaisir despuis qu'il est notoirement mal affectionné à l'encontre de nous. Tellement que par l'advis de la Compagnie, le 9e d'octobre fut advisé que M. de Besze et Me Jean Pinault iroyent devant Messieurs, pour leur remontrer le tout.

9 octobre 1573 (fol. 80 v°).

Lettres de Messieurs de Berne ont esté leues en la Compagnie, responsives aux poursuittes que nous avions faictes pour recouvrer noz papiers de Monsieur Colladon, par lesquelles ilz declarent que par le raport du Sr Baillif de Lausanne, et par les responces propres dudict Colladon, lequel ilz avoyent appelé pour cest effect, ledict Colladon nous a rendu en toute rondeur et conscience tout ce qui nous apartenoit, sans en avoir rien retenu.

Sur quoy ilz prient Messieurs de se contenter, et donner contentement à leurs ministres, afin que ledict Colladon ne soit plus recerché là dessus, et qu'on ne luy demande choses impossibles.

La Compagnie, voyant que ledict Colladon, après nous avoir fraudé de tous noz registres, faict entendre à ses Seigneurs qu'il s'est bien acquitté, et leur peut avoir imprimé que nous l'avons poursuivy sans cause, comme il sembleroit si nous nous taisons en cest endroict, [a advisé que] nous ferions responce à noz Seigneurs que nous n'avions receu de luy qu'un extraict qu'il a faict fraischement, et que nous demandons qu'il nous rende les papiers dont il a tiré ledict extraict, et qu'il soit enquis par serment s'il en a aucuns, pour nous les restituer.

III. Extraits des Registres du Conseil de Genève.

Archives d'État, Genève.

29 mai 1573 (fol. 116 v°).

Nicole Colladon. Sur ce que Mr de Besze a declairé qu'ilz ont advisé en Compagnie d'escrire à la Classe de Lausanne à ce qu'elle induise led. Colladon à leur renvoier le livre qu'il a des choses et afaires memorables de leur Compagnie suyvant sa promesse, de laquelle il ne tient compte, le tout touteffois soubz le bon advis de Messieurs, a esté arresté qu'ilz le facent ainsy.

5 juin 1573 (fol. 124).

Nicole Colladon. Lesd. Srs Pinault et Jaquemot ministres de la parolle de Dieu, ont raporté qu'estans envoyés par leurs freres ministres à Lau-

Digitized by Google

sanne, pour obtenir dudict Colladon restitution des papiers qu'il avoit, apartenans à ceste Eglise, n'ayans rien peu obtenir de luy, particulierement ceulx qui luy en parlerent, ilz se presenterent à la Classe avec led. Là où ilz feirent leur requeste, le plus doucement et sans aigreur qu'ilz le peurent faire, à quoy led. Colladon ayant respondu qu'il n'avoit rien receu des ministres d'aujourd'huy; que desd. papiers en avoit esté egaré une partie; le reste il ne l'avoit registré, pour la raison qu'il desclaire : ascavoir d'aultant qu'il y en avoit plusieurs qui y estoient intéressez, et ne l'avoir voulu faire sans leur communiquer, estant neantmoings prest de le rendre dans quelque bon terme qui luy seroit prefixé, pourveu qu'on aportat lettres de tote la Compagnie des ministres, avec quictance et promesse que pour raison de ce qu'il remettroit, il ne seroit molesté ni recherché. — Ayant là dessus faict quelque replique, fut arresté par la Classe que led. Colladon rendroit dans trois moys ce qu'il avoit desd. papiers, moyennant la decharge, et que ce ne sera pour le resprocher ou molester.

Ilz ont encore raporté le mespris que led. Colladon a monstré par ses propos contre leur assemblée, et particulierement contre eulx.

14 juillet 1573 (fol 152).

Nicole Colladon. D'aultant que led. Colladon ne tient compte de renvoier les papiers et registres concernans ceste Eglise, dont il a charge, nonobstant le terme à luy donné par la Classe de Lausanne, parce qu'il promettoit de vouloir dresser le tout, a esté arresté qu'on en parle au S^r^ bally de Lausanne, qui est en la ville pour le jour d'huy, le priant de luy faire rendre et reporter le tout par serment, sans qu'on le veuille adstraindre à dresser aultre chose.

11 août 1573 (fol 163 v°).

Nicole Colladon. M. le bally de Lausanne a escript à Messieurs que suyvant la charge à luy dernièrement baillée, il a parlé à M. Colladon tochant les registres de ceste Eglise. Mays qu'il luy a respondu qu'il n'en feroit aultre que ce qui a esté ordonné par la Classe de Lausanne.

Attendu quoy, a esté arresté qu'on en escrive à Berne, comme requierent les Ministres.

13 août 1573 (fol. 166).

Nicole Colladon. Quant à la requeste qu'il [Theodore de Bèze] a faicte au nom de ses compagnons de prouvoir au faict dud. Colladon, arresté qu'on en escrive à Berne, comme fust dernièrement arresté.

17 août 1573 (fol. 167).

Nicole Colladon. Estant icy veues les lettres dressées par les Ministres pour envoier à Berne suyvant le dernier arrest, icelles ont esté approuvées.

Digitized by Google

28 août 1573 (fol. 173).

Nicole Colladon. Messieurs de Berne, pour respondre aux doubles lettres à eulx dernierement envoyées, ont respondu le 24 Aoust[1]... Au surplus, quant aux registres emportés par led. Colladon, ilz ont mandé à leur bailly de Lausanne d'iceluy induire et contraindre sans plus long delay à delivrer lesd. registres, ou les advertir de son refus à cause de suspens. Estant sur ce mis en deliberation si on envoyera lesd. lettres au Senat, ou si on le priera derechef de faire que ce qu'ilz ont une fois accordé soit observé, arresté qu'on le fasse tenir.

31 août 1573 (fol. 174).

Nicole Colladon. Mr. Colladon l'advocat son oncle, a faict entendre avoir parlé à luy à Saconnay le grand, où il est arrivé. Et qu'il luy a promis rendre entierement les papiers et actes qu'il a de ceste Eglise, pourveu qu'il en soit déchargé par la Classe devant laquelle il en a esté cogneu. Arresté qu'on luy escrive qu'il les envoye icy, et on luy fera sa decharge.

29 septembre 1573 (fol. 191).

Nicole Colladon. Mr de Besze a icy aporté ung paquet clos et cacheté, sans aucune superscription, lequel luy a esté baillé par Mr. Colladon l'advocat, luy aiant esté envoyé par led. Colladon, priant Messrs en faire comme il leur playra. — Là dessus estant iceluy declos, s'est trouvé qu'il ny avoit que des feuilles egrenées, mises nouvellement au net, de l'an 1561 jusques à 1571, iceluy inclus. — Après il a esté remis aud Sr de Beze pour le veoir avec les aultres ministres.

2 octobre 1573 (fol. 192 v°).

Ministres de la parolle de Dieu. — Nicole Colladon. Monsr de Beze avec M. Pinaut estans icy comparus, et envoyés de la reste de la Compagnie des ministres, ont proposé avoir veu l'extraict à eulx envoyé par led. Colladon, qui fust icy ouvert dernierement, estant l'an 62 auquel les principales choses passées en ceste Eglise defaille; comme la deposite de M^{re} Le Gagneulx. Joinct qu'il y a des calomnies et faussetés toutes évidentes. Et d'aultant qu'on n'avoit pas requis cela de luy, ainsi seullement qu'il peust rendre tous les originaux qu'il avoit emportés, mesmes par serment, ils supplient y prouvoir, et escrire au S^{r} bally de Lausanne pour le contraindre à ce faire, afin d'obvier à la malice dud. Colladon. A esté arresté qu'on face ceste instance envers led. S^{r} bally par la première ambassade qui sera envoyée à Berne.

[1] Nous omettons ce qui concerne d'autres questions.

Digitized by Google

19 octobre 1573 (fol. 204).

Nicolas Colladon[1]. Quant aud. Colladon duquel il leur [Messieurs de Berne] avoyt parlé suyvant sa charge, le feroient venir à Berne pour entendre quelles difficultés il faict de rendre l'original des memoires et registres qu'il peult avoir.

5 novembre 1573 (fol. 215).

Nicole Colladon. [Messieurs de Berne] ont aussy escript qu'ayans ouy led. Colladon, il leur a affermé en bonne conscience n'avoir aultres papiers que ceulx qu'il a envoyé par deça, et ilz prient Messieurs s'en contenter, et induire les ministres à s'en contenter.

Arresté qu'on communique lesd. lettres auxd. S^rs^ ministres.

23 novembre 1573 (fol. 225).

Nicole Colladon. Sur ce que lesd. S^rs^ ministres ont requis qu'il plaise à Messieurs remonstrer encore à Berne comme led. Colladon n'a envoyé l'original des papiers et registres qu'il a en mains, comme apert par ce qu'il a envoyé, qui est escript tout en ung train et de mesme ancre, priant qu'il requis par serment, comme ilz ont remonstré par escript, arresté qu'on en donne charge auxd. S^rs^ ambassadeurs.

Mais à partir de cette époque, il n'est plus question de cette affaire, ni dans les Registres du Conseil, ni dans ceux de la Compagnie. On se résigna à faire son deuil de ce Registre original des années 1561 à 1571, qui, selon l'affirmation très catégorique de Colladon, n'avait jamais existé qu'à l'état de notes incohérentes, dont il avait égaré une partie.

On a vu, dans le dernier extrait ci-dessus, qu'une démarche fut tentée par l'intermédiaire des députés que le Conseil envoyait auprès de Messieurs de Berne et des Ligues, pour traiter d'une alliance depuis longtemps recherchée. Or ces ambassadeurs, en rendant compte de leur mission au Conseil, le 15 décembre 1573, ne touchent pas un mot de cette réclamation spéciale. L'incident était clos, mais non à la satisfaction de la Compagnie.

Malgré la longueur de ces extraits, nous avons cru devoir donner *in extenso* les passages des Registres de la Compagnie et du Conseil. Il est intéressant de suivre pas à pas la marche d'une affaire dans ces deux corps; chemin faisant, on a des aperçus

[1] Ce passage est tiré d'une lettre adressée au Conseil par Roset, qui avait été envoyé à Berne pour diverses affaires.

Digitized by Google

assez nets sur les relations de l'autorité ecclésiastique avec le pouvoir civil, à cette époque. Certaines décisions, voire même telles expressions du Registre de la Compagnie, sont caractéristiques.

A côté des extraits des Registres de la Compagnie et du Conseil, où l'on voit énumérés tous les griefs invoqués contre Colladon, il nous a paru intéressant de reproduire la défense de celui-ci. Elle est contenue dans une lettre et un mémoire qu'il adressa pour sa justification au Conseil de Berne. Nous avons retrouvé ces deux documents aux Archives d'État de Berne, et les donnons en dernier appendice à cet article. Après avoir entendu les deux cloches, il est plus facile de remettre les choses au point.

Nous laissons donc la parole à Nicolas Colladon pour la défense d'une cause que nous estimons mauvaise, tout en faisant cette réserve que les responsabilités étaient jusqu'à un certain point partagées. Mais ce plaideur avisé s'entend assez bien à la discussion et à la défense de son cas, pour qu'il soit inutile de venir à son aide.

IV. Lettre de Nicolas Colladon au Conseil de Berne.

Staats-Archiv Bern, n° 83, Kirchliche Angelegenheiten, 1560-1653; original, autographe.

Lausanne, 31 août 1573.

Magnifiques, puissans, redoubtez et tres honorez Seigneurs. D'autant qu'il a pleu à Dieu et à voz Seigneuries que j'aye esté receu en office honorable en voz terres et en vostre escole de ceste ville de Lausanne, je ne puis qu'estre marri, si quelque plaintif contre moy vous est adressée. Mais encore plus ay je occasion d'estre contristé, si c'est comme de la part de quelque Seigneurie. Tant y a que la chose m'est plus estrange, quand j'entens que c'est comme de par les Magnifiques Seigneurs de Genefve, auxquels ay pris peine de faire service selon Dieu en quoy qu'on m'ait employé, et tant qu'ay esté en leurs terres, et encores aujourd'hui desire toute prosperité, comme à ceulx qui sont de vostre grace voz alliez et combourgeois.

Or est-il que de la part de mon tres honoré Seigneur Monsr vostre Bailli me fut certifié dernièrement qu'eusse à delivrer certains papiers dont vous avoient escript lesdicts Seigneurs de Genefve, ou vous mander les raisons. Et ce fut le 27 de ce mois. Auquel ay respondu qu'à vostre

Digitized by Google

commandement je veulx obeir en toutes choses, ce qui est tres raisonnable. Et de faict si le herault de Genefve qui apporta vosdictes lettres eust encores esté icy, je lui pouvoye mettre entre mains ce dont il est question, et l'eusse faict tres volontiers.

Davantage di aussi à mondict Seigneur Bailly que les ministres de l'Eglise de Genefve ayans esté sur ce ouys en la congregation tenue le mois de juing dernier en sa presence, et moy ayant aussi rendu mes raisons, et neantmoins offert dedans trois mois de transcrire et mettre au net de tout, pour ce qu'il estoit requis d'ainsi faire pour le delivrer auxdicts ministres de Genefve, en la congregation qui escheoit au commencement de septembre, je ne pensoye point avoir defailli en ma promesse.

Si est ce, Magnifiques et tres honorez Seigneurs, que quand il vous plairoit entendre plus au long ce qui concerne ce poinct, je serai tousiours prest comme je doy à me representer devant vos Seigneuries; et espere, Dieu aidant, que de vostre grace aurez contentement de moy. Mais cependant vous envoye ung brief narré du faict, s'il vous plaist me faire ce bien en me pardonnant mon importunité, commander qu'il soit leu devant voz Excellences. J'espere qu'il me servira d'excuses envers icelles pour le passé et m'asseure par la grace de Dieu qu'à l'advenir n'aurez à l'occasion de moy aucune plainte. Car ceci est du reste de ce qu'il m'a falu soustenir au lieu d'où Dieu m'a tiré pour me mettre soubz vostre obeissance. Dont le remercie sans cesse.

Au reste suivant vostre commandement, je feray tenir seurement à Genefve lesdicts papiers, comme aussi cela s'en alloit [estre] faict en la Congregation du second jour du mois prochain, c'est-à-dire dedans trois jours, si ceulx à qui il seroit bien seant particulierement, avoyent au lieu susdict bonne patience, ou pour mieulx dire, moderation convenable.

Sur ce, Magnifiques, puissans et tres honorez Seigneurs, vous suppliant excuser la longueur de ma lettre, et me recommandant tres humblement à vos bonnes graces, je prierai le Seigneur Dieu tout puissant pour l'augmentation de vostre noble estat et prosperité de tous vos subiectz.

De vostre ville de Lausanne, ce dernier d'Aoust 1573.

Vostre tres humble et obeissant
subject et serviteur
Nicolas Colladon, professeur-theologien.

A mes tres honorez Seigneurs
les magnifiques puissans
et redoubtez Seigneurs
Messieurs l'Advoyer et Conseil
à Berne.

(Letstes Aug. 1573, Colladonii Bericht sines Verzieges den Genffern ihre Kilch Acta ze uberschicken).

Digitized by Google

V. Mémoire présenté par Nicolas Colladon au Conseil de Berne.

(Inséré comme annexe dans sa lettre du 31 août 1573 et relié avec cette lettre.)

Le faict est tel, Magnifiques et tres honorez Seigneurs.

Après qu'avoye esté plusieurs années ministre en l'Eglise de Genefve, on m'a baillé en garde certains livres de papier blanc communs de la compaignie des ministres, esquelz ceulx qui auparavant les ont gardez escrivoyent, chascun selon que bon lui sembloit, quelques briefs articles d'aucunes choses advenues en ladicte Compaignie, et y mesloyent aussi parfois d'aultres matieres, et mesmes quelques unes où j'eusse doubté du stile qu'on y debvoit tenir.

Ainsi de ma part, du temps qu'ay eu lesdictz livres, pour ne mesprendre, ay escript et annoté hors d'iceulx en petits papiers divers, selon qu'il s'est rencontré, ce qu'ay pensé estre bon. Et mon intention estoit au bout du temps de savoir de ladicte compaignie, en quelle forme, et par quels termes et motz, ilz vouldroyent toutes lesdictes choses estre transcriptes et inserées à perpetuel au livre commun, comme je l'ai declairé.

Cependant est advenu qu'apres avoir servi vingt et ung an en ladicte Eglise, assavoir trois ans en l'eschole, et dix-huict ans au ministere de la parolle de Dieu, j'en ai esté deschargé sans crime, Dieu merci, tellement touteffois qu'il m'a esté besoing d'en sortir.

Au mesme temps lesd. ministres de Genefve ont escript lettres communes à toute la Classe de Lausanne signées quasi par eulx tous, tendantes à empescher que n'y fusse reçeu. Combien que de trois mois après n'y suis venu, ni ay escript n'envoyé message aucun, combien aussi que lad. classe de Lausanne ne leur eust rien demandé pour s'enquerir de moy, ny escript de mes affaires.

Nonobstant il a pleu à Dieu et à vous, mes tres honorez Seigneurs, que j'aye esté employé suivant le rapport des spectables, doctes et scavants les ministres et professeurs tant de vostre ville de Berne que de Lausanne.

Or plus de deux mois avant que venir ici, ayant pris le loisir de visiter quelques ungs de mes livres et papiers concernant mes estudes et aultres affaires, avoye envoyé ausdictz ministres de Genefve les susdicts livres communs, lettres missives et semblables papiers, esperant à loisir mettre par ordre et au net [ce dont] est maintenant question, comme il n'y avoit rien de pressé, ainsi que vous feroye bien entendre maintenant, si je ne craignoye d'estre trop long.

Depuis ung desd. ministres est venu ici soubz couleur d'aultres affaires qui ne m'attouchoyent nullement, et après plusieurs aultres devis, me mit

Digitized by Google

en propos desd papiers, auquel respondi que j'estoye après, mais que je ne les pouvais expedier qu'avec le temps. Et de faict, le remuement de mesnage et aultres incommoditez particulières, le debvoir requis en mes estudes, et semblables choses concernans la charge que j'ai receue de vous, Magnifiques Seigneurs, estoit à preferer à telles matieres. Si est ce que ledict ministre passant jusques à me menacer d'aultres moyens, je lui respondi ainsi qu'il faloit, comme je pense, sans passer une bonne simplicité. Mais le mesme jour au soir il m'envoya une demie feuille de papier escrite de sa main requerant que je la signasse. En quoy voyant où il tendoit, je di à son messager que je savoye bien ce que lui avoye respondu et aultrement que ne le portoit son escript, et que quand je vouldroye signer, je n'avoye poinct besoing de tel dictateur.

Au reste à la congregation tenue au mois de Juing, est ici venu le mesme ministre accompaigné d'ung aultre ministre des champs, demandans d'estre ouis en lad. congregation, à laquelle ils apportoyent lettres signées et escriptes par un seul de leur Compaignie, esquelles nul desd. deux ministres n'estoit nommé, ni estoit dict pourquoy ils venoyent ici. Neantmoins se disans estre envoyez par la Compaignie de tous les ministres et professeurs de la ville de Genefve, et demandans lesd. papiers avec protestation que l'Eglise en avoit affaire.

Apres leur proposite, m'estant demandé par le Doyen si j'avoye quelque chose à respondre, ay dict, en la presence de Monsieur le Bailli, que celui qui avoit parlé savoit bien ce que lui avoye dict avant que sortir de Genefve, et depuis ici, et qu'encore estoye prest dedans quelque terme competant de tenir ma promesse. Mais que quant à ce qu'il disoit de l'Eglise, je savoye bien qu'elle ne demandoit lesd. papiers, et qu'elle ne m'avoit qu'en bonne estime. Au reste, je requis que comme ils avoyent bien, sans besoing, sans en estre priez, escript lettres signées d'eulx tous, non pas aux ministres et professeurs de Lausanne seulement, mais à toute la Classe pour empescher que je fusse jamais ici receu; aussi que maintenant, veu qu'ils apportoyent lettres telles que dict est, ou les porteurs ne sont nommez, ni est dict ou touché de quoy ils veulent traicter, ou de qui parler, et nul n'escrit ne signe qu'ung seul, je requis di je, et non sans cause, que lesd. deux ministres se fissent advouer de toute la Compaignie, veu qu'ils se disoyent envoyez de tous les ministres et professeurs de Genefve. Et adjouxtay que je requeroye telle chose pour ce que je savoye bien à qui j'avoye affaire, et qu'il me faloit adviser à leur oster toutes occasions de me nuire.

Pourtant, fut trouvé bon par toute la congregation, après avoir deliberé en la presence de Monsr le Bailli, et en l'absence d'eulx et de moy, de les faire entrer; et, moy present, leur declairer qu'on trouvoit mon offre raisonnable, mes raisons considerées, et que dedans trois mois je tiendroye lesd. papiers prestz, et eulx, en se faisant advouer par leur Compaignie (comme j'avoye requis), les recevroyent, m'en baillans au nom d'icelle Compaignie quictance signée, et promesse de ne se servir d'iceulx papiers

Digitized by Google

à l'advenir pour me molester aucunement. Et de faict, il n'estoit pas raisonnable que pour avoir prins cette peine, on me faschast, et que ce fust la recompense du travail que j'y auroye employé.

Or, ainsi que le terme qu'estoye prest de leur delivrer lesd. papiers escheoit dedans huict jours, assavoir la congregation se tenant, on a suivi un aultre moyen, selon qu'ay esté adverti par Monsr le Bailli. C'est Magnifiques Seigneurs, qu'on s'est adressé à vous, de la part des honorez Seigneurs de Genefve. Vous voyez s'il y a raison, tout ce que dessus presupposé, comme il est veritable. Mais peult estre que quelques uns l'ont aultrement donné à entendre à mesd. sieurs de Genefve, ou à aucuns d'eulx. Et touteffois, Magnifiques Seigneurs, je vous supplie de considérer que ce dont il est question ne sont point Registres. Ce ne sont livres du Conseil de la ville (car mon office n'a point porté cela), ni du Consistoire (car combien que parfois en l'absence du secrétaire, j'y aye escript pour lui faire plaisir, on ne m'en peult rien demander), ni de l'Eglise, comme sont les livres des Baptesmes et mariages. Ce ne sont point livres qu'on apportast en la Compaignie des ministres quand ils s'assembloyent. Jamais cela ne s'est faict, mais [c'estoient des livres] où il estoit permis à celui qui les gardoit d'escrire en particulier, comme aussi ceste charge n'a jamais esté baillée à aucun avec serment, comme sont baillées toutes charges publiques.

Davantage, avant que jamais tels livres fussent dressez, l'Eglise et le ministere et le Consistoire ont consisté à Genefve plusieurs années.

Item, cependant qu'ay demeuré là, j'ay esté souvent malade, et six mois absent de la Compaignie, faisant à part office de ministre entre les pestez. Jamais la Compaignie ne s'est donnée peine de retirer lesd. livres.

Et aujourd'huy que par les troubles la plupart des Eglises de France ont perdu tous semblables memoires, elles ne laisseront pourtant de se rassembler et estre remises en leur entier, quand il plaira Dieu. Et ainsi soit bien tost pour plusieurs poures et affligez.

Pour le dernier, je vous prie, Magnifiques Seigneurs, de tenir pour certain que, quand on a commencé à Genefve d'avoir tels livres entre les ministres, ce n'a esté, ne par congé, ou commandement, ni consentement, ou adveu, ou sceu de la Seigneurie et Magistrat. Ce qui monstre que c'est une chose purement particuliere, et non de publiq de la ville ou de l'Eglise.

Or tout ce que dessus n'est pas pour refuser ou dilayer de rendre ce dont est question. Car aussi le terme, comme dict a esté, s'en va escher, où tout alloit se transiger, sans qu'il fust besoing d'en importuner voz Seigneuries.

Digitized by Google

NOTE

SUR DES

PIPES ANTIQUES [1]

—

Cette notice a un double but : faire connaître un objet ancien et intéressant trouvé dans le canton de Genève et contribuer à détruire un préjugé qui consiste à mettre en doute la parfaite authenticité de cette sorte d'objets. Ce dernier point semble d'autant plus justifié, qu'aujourd'hui encore, — et bien qu'un bon nombre de pipes antiques soient conservées dans les collections publiques et privées, — il y a des personnes qui persistent à nier leur ancienneté. Il ne paraîtra donc pas superflu d'apporter au débat les observations que nous suggèrent deux pipes provenant, l'une d'Auvernier (canton de Neuchâtel), l'autre de Versoix (canton de Genève), toutes deux trouvées au milieu d'objets lacustres de l'époque du bronze.

* * *

Passons d'abord en revue la bibliographie du sujet, ou, du moins, ce qui a été écrit de plus saillant sur les pipes antiques.

Le baron de Bonstetten semble avoir été l'un des premiers à leur vouer une attention spéciale. Dans son *Recueil d'antiquités suisses* [2], il en mentionne une, en fer, trouvée à Faoug, entre Avenches et Morat, au pied d'une muraille romaine, et conservée au Musée d'Avenches; elle a la forme des pipes que je possède, avec un tuyau plus allongé. L'auteur réfute, dans un commentaire comparatif, l'idée, alors prédominante, de la non ancienneté de la pipe. Dans son *Second supplément* [3], Bonstetten reproduit

[1] Communication faite à la Société le 8 décembre 1898.

[2] Berne, Paris et Leipzig, 1855, in-fol., p. 36 et pl. XIV, fig. 5.

[3] Lausanne, 1867, in-fol., p. 12 et suiv. et pl. XI, fig. 1 à 5.

Digitized by Google

encore cinq pipes en bronze, en terre cuite et en fer; on remarque deux pipes en fer, également semblables aux miennes, dont l'une, provenant de la station romaine de Kaiser-Augst (Argovie), possède un reste de couvercle. L'archéologue bernois estime que les Romains fumaient du chanvre, comme certains peuples le font aujourd'hui, les Chinois en particulier. Sans vouloir le moins du monde répéter tout ce qui a été dit sur l'usage de fumer et sur les substances employées, nous voudrions faire remarquer qu'il y a lieu de distinguer deux coutumes bien différentes, — fumer l'opium et le haschisch n'étant pas la même chose que fumer du tabac ou d'autres plantes aromatiques, — et que nous ne savons pas si les anciens y cherchaient un délassement, une distraction relativement inoffensive, ou une surexcitation rendue possible par de très petites doses. Leurs pipes étaient, en tout cas, de dimensions restreintes, comme le sont nos pipes de Versoix et d'Auvernier.

Après Bonstetten, Quiquerez donna la description de plusieurs pipes et en reproduisit une, identique aux nôtres [1].

En 1883, M. H. Messikommer résume la question [2]. Il donne les figures de quatre formes différentes de pipes antiques, dont l'une en fer, romaine, semblable à celles qui font l'objet de la présente note, et trois en bronze. De ces dernières, l'une est étrusque, la seconde provient de la Tène: quant à la troisième, elle affecte absolument la forme des pipes considérées comme romaines, mais elle est percée, en outre, d'un trou carré sur l'un des côtés.

L'énumération publiée par M. A. de Molin [3] ne semble pas moins concluante à l'égard de l'antiquité de la pipe. D'après cet auteur, on connaît des pipes celtiques provenant de *tumuli* et des pipes romaines et gallo-romaines trouvées en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, etc. L'usage de fumer était, semble-t-il, plus répandu chez les Celtes que chez les Romains.

Mais voici M. Alfred Godet [4], qui soutient une opinion diamétralement opposée à celle des précédents écrivains. Il croit que les pipes dites romaines ne sont pas antérieures aux XVIIe et

[1] *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, 1864, n° 2, p. 30-32.
[2] *Antiqua*, I. Halbjahr, 1883, p. 93-95.
[3] *Bulletin de l'Association pro Aventico*, n° VII, 1897, p. 35-42.
[4] *Indicateur d'antiquités suisses*, 1898, n° 4, p. 129-135.

Digitized by Google

XVIIIe siècles. Sa thèse, quoique bien documentée et fort spirituellemment exposée, n'est pas concluante. Elle ne détruit aucune des preuves accumulées en faveur de l'ancienneté des pipes étrusques, romaines, gauloises ou du moyen âge, trouvées dans des couches archéologiques nettement caractérisées. Il est certain aussi que si, aux deux derniers siècles, on avait fabriqué et utilisé autant de pipes en fer que le dit M. Godet, on en trouverait encore de nos jours dans les familles, parmi les reliques des ancêtres. Les recherches du savant conservateur du Musée historique de Neuchâtel prouvent que l'habitude de fumer était très répandue dans le pays de Neuchâtel au XVIIe siècle, mais elles ne prouvent pas que cette habitude n'ait pas été fort ancienne.

A l'étranger, M. G. Lejeal a publié un excellent résumé de la question dans la *Revue encyclopédique*[1]. Ce travail montre, de la façon la plus probante, que l'usage de la pipe était pratiqué dans les temps préhistoriques et qu'ensuite tous les peuples européens l'ont adopté. Nous insistons sur l'expression « usage », car le nombre des pipes retrouvées ne semble pas assez considérable pour indiquer une habitude générale. Il est à remarquer, en effet, qu'il n'en existe pas dans tous les musées, et que ceux qui en possèdent n'en ont qu'un petit nombre. Des stations importantes, comme Aventicum, Vindonissa, etc., n'en ont que peu ou pas révélé.

Tout porte donc à admettre l'hypothèse que les pipes antiques ont servi plutôt à un usage très spécial et peut-être sacré. Il est possible que les prêtres les aient utilisées en fumant autour de leurs autels pendant certaines cérémonies, les sacrifices par exemple. Cela pourrait être l'origine de la tradition de l'encensoir à brasier ardent saupoudré d'encens, qui aurait remplacé la pipe à un moment donné.

Les pipes ne sont pas les seuls objets dont la forme ait peu varié à travers les âges. Il en est de même de la plupart de ceux qui ont servi à des usages bien déterminés, comme les fibules. La pipe, une fois inventée, a dû prendre très vite la forme définitive sous laquelle elle a traversé les temps et les civilisations, changeant seulement de dimensions, lorsque, à une époque

[1] Année 1897, p. 277-280.

Digitized by Google

récente, le tabac est devenu la seule et habituelle consommation des fumeurs européens.

* * *

Puisque les matériaux déjà connus ne suffisent pas à convaincre tout le monde de l'antiquité de la pipe, il y a lieu d'en publier de nouveaux, sans s'arrêter aux railleries qui peuvent accueillir l'apparition de pipes antiques inédites. Il en existe certainement dans des tiroirs, où on les a enfouies peu après les avoir trouvées et par crainte du ridicule. Aujourd'hui, la question a progressé, et l'on ose aborder ce sujet entre érudits. Nous pensons que l'on ne songerait plus à détruire des trouvailles de cette nature, comme on l'a fait. Il faut donc que les musées et les amateurs mettent au jour tout ce qu'ils possèdent en fait de

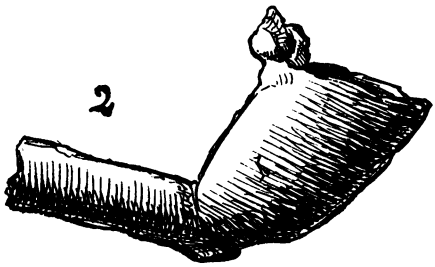

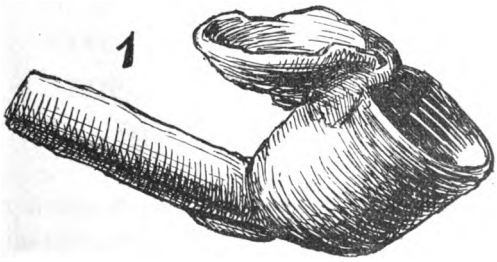

pipes; cette étude nous ménage des surprises. Et pour donner l'exemple, nous reproduisons ici les deux pipes dont il a été question au début de cette notice.

Toutes deux ont été trouvées, détail à retenir, sur l'emplacement de stations lacustres, de même que bien d'autres pipes.

Digitized by Google

Appartiennent-elles à cette période lointaine, ou sont-elles un peu plus récentes? Cela est difficile à dire. Le fait certain, c'est qu'elles proviennent d'emplacements habités à une époque reculée. Ces deux objets sont de même type; ils possèdent, l'un et l'autre, sous le fourneau, le petit bouton aplati dont toutes les pipes que nous avons vues — originaux ou reproductions — sont pourvues, de même que les pipes modernes ont un appendice analogue de forme variable. La pipe d'Auvernier, garnie de son couvercle complet (fig. 1), est un peu plus évasée que celle de Versoix (fig. 2), qui n'en a plus que la charnière; elle est aussi d'aspect plus élégant. Il est à supposer qu'on ajoutait jadis à ces pipes une embouchure plus ou moins longue faite de matière légère, roseau, corne, etc. Ni l'une ni l'autre ne porte le moindre ornement; la construction en est lourde et massive.

Burkhard Reber.

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

VITRAIL AUX ARMES DE GENEVOIS[1]

La Société auxiliaire du Musée de Genève a acquis, dans le courant de l'année 1899, un vitrail aussi intéressant au point de vue artistique qu'au point de vue historique (pl. IV). C'est un panneau, large de 0m,22 et haut de 0m,32, qui porte les armes bien connues de la maison de Genevois — d'or à quatre points équipollés d'azur — au-dessus d'un cartouche chargé de l'inscription suivante :

MESSRE GASPARD DE GENEVE SR DE
LA BASTIE LVLLIN CHAMBERLAN
DE MONSEIGNEVR LE DVC DE
SAVOYE SON CONSEILLER ET
EMBASSADEVR AVX PEIS
DES LIGVES. 1584.

L'écu aux armes, élégamment découpé, est sommé d'un heaume à lambrequins tout naturellement or et azur et porte pour cimier, sur un tortil de baron des mêmes émaux, une tête et col de buffle d'or, bouclés de même [2]. Ceci est inscrit dans un cartouche ovale, flanqué, à droite et à gauche, de deux personnages costumés à l'antique, porteurs de sceptres ou masses d'armes et de vastes

[1] Communication faite à la Société le 23 novembre 1899.
[2] En réalité, le buffle doit être de sable.

Digitized by Google

boucliers, placés au devant de deux piliers d'architecture très ornée. Dans le haut, entre ces piliers, on voit un combat de chevaliers s'escrimant de la lance. L'ensemble est de couleurs vives, quoique harmonieuses. Il est à remarquer que le bleu intense que l'on peut admirer dans l'armoirie, dans le costume des deux tenants et dans l'encadrement de l'inscription, est posé au pinceau, que ce n'est pas du verre bleu; que ne donneraient pas les modernes verriers pour retrouver le secret aujourd'hui perdu de cet azur profond? Quant au vert, qui apparaît aussi dans le costume des tenants et dans certains détails d'ornementation, il est obtenu par la superposition du jaune d'argent sur ce même bleu. En fait de verre de couleur, il n'y a que deux morceaux de pourpre aux angles supérieurs, puis du rouge aux angles inférieurs, lesquels sont devenus noirs sur notre photographie; ce dernier est plaqué, ce qui a permis l'enlevage en clair des mascarons.

Chose rare, l'état de conservation est parfait, la grisaille ne s'est point oxydée [1]. C'est à peine si l'on constate une ou deux fêlures postérieures à la mise en plomb primitive. Cependant, le vitrail, qui occupe encore le vantail, garni de « culs de bouteille », de la fenêtre dans laquelle il avait été posé à l'origine, se trouvait un peu enfoncé. Le Musée national, grâce à l'intervention duquel la Société a pu l'acquérir [2], lui a fait subir une restauration discrète — plombs neufs par-ci par-là, quelques « culs de bouteille » remis, réfection d'un minuscule morceau manquant dans les jambes du personnage de gauche — et maintenant notre vitrail est prêt à faire l'ornement du futur Musée historique genevois.

Nous ne savons malheureusement pas à quel verrier attribuer cette peinture. On connaît d'autres panneaux de la même facture; tout ce qu'on peut dire, c'est que l'auteur fut certainement un Suisse, un verrier de Berne ou de Fribourg, bien que le vitrail ait été donné — « fondé » comme on dirait dans la Suisse allemande — par un noble Savoyard. Notre collègue, M. Charles Eggimann, possède une maquette non datée, qui est certainement

[1] Le fond de l'armoirie, le heaume, les parties nues des tenants, la scène militaire du haut sont traités en grisaille avec des rehauts de jaune d'argent.

[2] Elle en est particulièrement reconnaissante à M. le directeur H. Angst.

Digitized by Google

de la même main; on y remarque des détails analogues à ceux du vitrail Lullin, dont les dimensions sont conformes : encadrement central ovale, disposition générale de l'armoirie, forme de l'écu, manière de traiter les lambrequins, affection pour les mascarons et pour les cartouches très découpés pourvus d'enroulements bien dessinés, personnages casqués à grands boucliers, etc. Tout cela permet une identification absolue entre les deux pièces. Seulement, le dessin à la plume rehaussé de lavis de M. Eggimann, que nous sommes heureux de reproduire ici grâce à la parfaite obligeance de ce dernier (pl. V), est un modèle banal pour le commerce, un cartouche « non meublé » destiné à séduire un possesseur quelconque d'armoiries. Rien ne nous dit, il est vrai, que Gaspard de Genève-Lullin ne l'ait pas eu sous les yeux et qu'il ait préféré la maquette, d'apparence plus guerrière, qui a servi à exécuter son vitrail.

Le dessin Eggimann porte bien une sorte de signature, un monogramme formé des lettres liées THWB, mais nous croyons que ce monogramme — on le distingue sur notre planche, dans le cartouche du bas destiné à l'inscription — a été ajouté après coup. D'après une obligeante communication de M. le Dr Paul Ganz, de Zurich, ce serait celui du peintre bâlois T.-H. Wannewetsch, lequel signait habituellement les dessins qu'il exécutait sur verre, qu'ils fussent ou non de sa main; et il est certain qu'on rencontre le monogramme THWB — tantôt avec, tantôt sans le B final [Basiliensis] — sur des maquettes dessinées par des artistes différents. Il ne faudrait cependant pas inférer de ce fait que c'est Wannewetsch qui a peint le vitrail Lullin, d'après un modèle fourni par un autre artiste. Ce vitrail n'est pas dans sa manière; elle se rapprocherait davantage de celle de J.-H. Düntz, de Berne. Mais la question est des plus compliquées. Nous avons vu que ce n'étaient pas nécessairement les peintres-verriers qui préparaient les compositions dont l'exécution sur verre leur incombait. En outre, certains maîtres se faisaient des collections de modèles en calquant des maquettes réputées ou des vitraux, quitte à les modifier selon les exigences de leur clientèle; d'autres mettaient leur nom, comme marque de propriété, sur des dessins d'époques et d'auteurs différents. De là règne dans les collections suisses de maquettes de vitraux une incertitude complète

Digitized by Google

au sujet de l'attribution exacte des dessins[1]. La collection Wyss[2] est caractéristique à cet égard; on y remarque des dessins plus ou moins achevés, qui pourraient à la rigueur être attribués soit au dessinateur de la maquette Eggimann, soit au peintre du vitrail Lullin, mais ils présentent des divergences trop essentielles pour qu'on puisse rien préciser. Ce qu'on peut attribuer avec certitude à notre peintre, ce sont deux petits vitraux non signés du Musée historique de Berne, aux armes de Jacob Wyss (1588) et de Freudenreich (1631). L'auteur n'en est pas connu.

* * *

Qui était ce « Messire Gaspard de Genève »? Ce fut un des membres les plus connus de la puissante famille de Genève-Lullin, dont la souche remonte à Pierre de Genève, bâtard de Guillaume III, comte de Genève ou de Genevois, lequel vivait encore en 1385.

Gaspard, né le 23 juin 1549, mort le 23 juin 1619, était fils de Guy, chevalier, seigneur de la Bâtie, baron de Lullin, et de Catherine de Ray. Ce fut lui qui continua la famille. On érigea la baronnie de Lullin en marquisat à son intention, en 1597. Baron de la Grande Bâtie (La Bâtie-Cholex, Roelbau) et de la Petite Bâtie (à Thonon), seigneur de Cursinge, Cervens, Boringe, Pressy et Draillant, seigneur de Charmoisy en Chablais, de Rans et Ranchot en Bourgogne, chambellan et conseiller d'état du duc de Savoie, colonel de 4000 Suisses en 1591, colonel général des gardes de ce prince et capitaine des gentilshommes-archers en 1607, gouverneur et lieutenant général au duché d'Aoste et cité d'Ivrée (1595), chevalier de l'Annonciade (1598), Gaspard de Genève, a été, comme l'on voit, un personnage. Indépendamment de ses charges à la Cour de Savoie, il remplit plusieurs missions diplomatiques auprès de l'Empereur, des rois de France, d'Angleterre et d'Écosse, des archiducs d'Autriche, des Électeurs allemands et des Ligues suisses. Il accompagna le duc en Espagne

[1] Il faut ajouter encore à cela l'incertitude causée par les monogrammes apocryphes, les dessins falsifiés, etc.

[2] Propriété de la Confédération; déposée au Musée historique de Berne.

Digitized by Google

pour son mariage avec l'infante Catherine et, après une existence bien remplie, il fut enterré à Thonon, dans la chapelle par lui fondée en l'église de Saint-Augustin [1].

Notre vitrail concerne donc un homme qui, dans la seconde moitié du XVIe siècle, a joué un rôle important en nos contrées, et même en Europe. Mais il nous intéresse plus directement encore. Gaspard de Genève était ambassadeur auprès des cantons confédérés [2] lors des négociations relatives au traité d'alliance de 1584, entre Berne, Zurich et Genève. Et il ne se fit pas faute d'entraver, autant qu'il était en son pouvoir, des négociations déjà terriblement laborieuses. Sans aucun doute, l'envoyé du duc de Savoie excitait par dessous main les cantons catholiques à repousser une alliance qui, semblait-il, devait mettre définitivement Genève à l'abri des convoitises savoyardes. Et c'est probablement pour cela que nous trouvons un vitrail à ses armes, daté précisément de 1584, dans un château du canton de Fribourg [3]. Si M. de La Bastie, comme on l'appelait alors dans les cantons allemands, était en excellents termes avec MM. de Fribourg, les Bernois ne lui voulaient aucun bien. Le 4 janvier 1584, le train de l'ambassadeur passant sur le pont de Berne, de mauvais garnements arrêtèrent les mulets et lorsqu'ils eurent appris à qui ils appartenaient, ils en blessèrent un, insultèrent leurs conducteurs en traitant l'ambassadeur de traître, et firent si bien que les attelages, désemparés, ne purent continuer leur route [4]. L'avoyer de Berne dut faire, de mauvaise grâce, des excuses à M. de La Bastie, qui se montrait fort irrité.

Ainsi notre vitrail se rattache, indirectement, sans doute, à l'alliance de Genève avec les deux grands cantons suisses. C'est

[1] Amédée de Foras, *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, t. III, p. 76 et 78. — Qu'il nous soit permis, en citant ce précieux ouvrage, de dire combien la mort récente de son auteur est déplorable pour tous ceux qui, dans nos contrées, s'occupent d'histoire et d'archéologie. Ils trouvaient toujours auprès de M. de Foras un accueil bienveillant et le constant appui de son érudition.

[2] Il le fut de 1582 à 1584.

[3] Il provient, en effet, du château de Givisiez, près Fribourg, propriété des d'Affry au XVIe siècle, si nous ne nous trompons.

[4] Henri Fazy, *L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève*. Genève, 1892, in-8, p. 19.

Digitized by Google

donc un petit monument historique, à peu près au même titre que les vitraux donnés par le duc de Savoie, en 1519, à la diète helvétique, lorsqu'il obtint que la combourgeoisie de Genève et de Fribourg serait rompue [1]. Berne et Zurich gardent précieusement les coupes données par leur alliée en 1584; nous avons maintenant un souvenir de plus de l'acte mémorable accompli cette année-là [2].

Jaques MAYOR.

[1] Ces deux vitraux, aux armes de Savoie, proviennent de la collection de Jean-Martin Usteri et se trouvent maintenant au Musée national, à Zurich.

[2] Le Musée archéologique de Genève possède un panneau de bois sur lequel est peinte, avec les armoiries des trois cantons, une inscription commémorative de l'alliance de 1584. Il y a, en outre, à la Salle des Armures le curieux surtout de table qui a figuré au banquet et, si l'on en croit la tradition, la table elle-même sur laquelle ce banquet fut servi à l'Hôtel de ville, lors de la prestation du serment entre les mains des députés de Berne et Zurich.

Digitized by Google

Digitized by Google

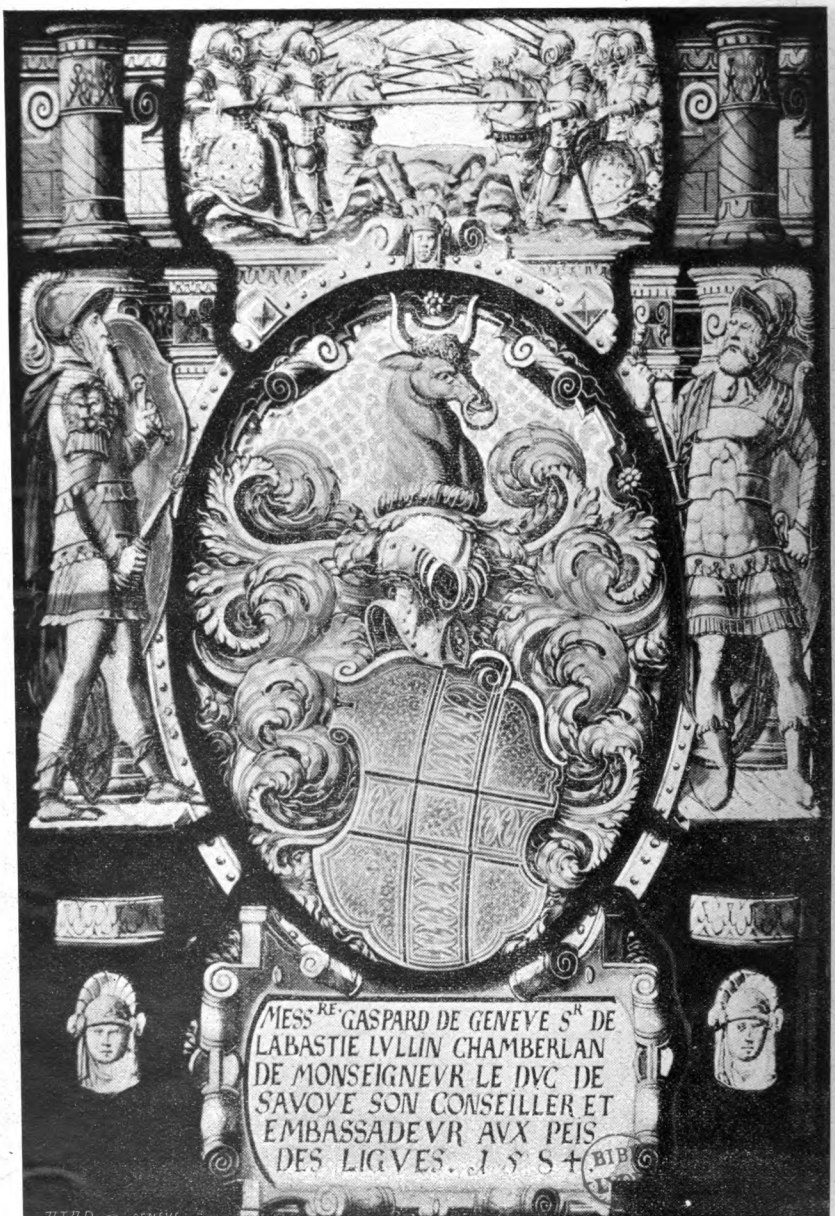

Digitized by Google

BIBL LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1900

Personnel de la Société.

Depuis la publication du dernier Bulletin, daté d'octobre 1899, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.
1899 Adolphe Burdet.
» Pierre-J. Bordier.
» Edmond de la Rive, colonel.
» Auguste Eggimann.

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre deux de ses membres effectifs : MM. Albert de Rougemont († 12 décembre 1899) et Alphonse Revilliod.

Alphonse Revilliod, né à Genève le 24 janvier 1833, mort à Pise le 25 mars 1900, était un protecteur éclairé et bienveillant

Digitized by Google

des arts et des artistes dans notre pays. Il présida à plusieurs reprises la classe des Beaux-Arts et fit pendant longtemps partie de la Commission fédérale des Beaux-Arts. Il avait réuni de très belles collections d'estampes.

Revilliod publia, en collaboration avec Édouard Humbert et M. J.-W.-R. Tilanus, un ouvrage intitulé : *La vie et les œuvres de Jean-Étienne Liotard (1702-1789), étude biographique et iconographique* (Amsterdam, 1897, gr. in-8, pl.).

Il appartenait à la Société depuis 1878.

Le nombre des membres effectifs de la Société était, au 31 octobre 1900, de 183.

La Société a encore perdu deux de ses membres correspondants : MM. le comte Amédée de Foras et Émile Blœsch.

Le comte Amédée de Foras, mort au château de Thuyset, près Thonon, le 31 décembre 1899, était né à Gênes en 1830. Il appartenait à une famille de vieille noblesse, originaire du Genevois, et était devenu Français à la suite de l'annexion de la Savoie.

De bonne heure, il se sentit attiré vers les études héraldiques et généalogiques, qui absorbèrent, jusqu'à la fin de sa vie, la plus grande partie de son temps et de ses forces. Il ne sortit de sa retraite studieuse que pour remplir, pendant une dizaine d'années, les fonctions de grand-maréchal de la cour du prince Ferdinand de Bulgarie.

L'ouvrage le plus important du comte de Foras, fruit de toute une vie de travail, l'*Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie,* est remarquable non seulement par sa haute valeur artistique, mais encore par l'abondance et la sûreté de l'information, et par la rigueur de méthode dont l'auteur fait preuve. Laissant de côté les légendes qui ont pénétré dans l'histoire de la plupart des familles, il s'est attaché à recourir aux sources les plus sûres. Il avait amassé dans son château de Thuyset une collection considérable de documents, collection dont le noyau était formé des chartes et des notes réunies par le marquis Costa de Beauregard, et léguées par lui au comte de Foras.

Digitized by Google

Foras, en mourant, laissa malheureusement inachevée la publication de l'*Armorial*. Le premier volume avait commencé à paraître en 1863, le deuxième, en 1878, le troisième, en 1893. Il y a lieu d'espérer toutefois que son œuvre sera poursuivie et menée à bien.

L'*Armorial* présente pour l'histoire de Genève un intérêt direct, puisque un grand nombre des familles nobles dont il donne la généalogie ont joué un rôle dans les annales de notre ville ou des pays qui l'environnent.

L'ouvrage intitulé : *Le Blason, dictionnaire et remarques* (Grenoble, 1883, in-4, fig.), est, grâce à la longue expérience de son auteur, un des guides les meilleurs et les plus complets qui existent pour se diriger dans la science compliquée de l'héraldique.

Foras a écrit en outre de nombreux articles dans les *Mémoires* des diverses Sociétés savantes de la Savoie, dans les *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino,* et ailleurs encore.

Il convient de rappeler la part qu'il prit à la discussion relative au nom de famille de l'évêque Adhémar de Genève. Dans une *Note sur Adhémar, évêque de Genève de 1385 à 1388* [1], il combattit l'opinion traditionnelle, soutenue par Jules Vuy; mais, lorsque, plus tard, sortirent des Archives de Rome de nouveaux documents rattachant d'une manière certaine l'évêque Adhémar à la famille Fabri, il s'empressa de reconnaître son erreur et de donner raison à la thèse de son adversaire.

Signalons encore son étude sur *Le Droit du seigneur au moyen âge* (Chambéry, 1886, in-8), sa *Notice historique et généalogique sur les princes Bassaraba de Brancovan* (Genève, 1889, in-fol.), et sa traduction abrégée de l'ouvrage du baron Carutti sur *Le comte Humbert Ier* (Chambéry, 1885, in-8).

Le début des relations du comte de Foras avec la Société datait de près de quarante années; il en était membre correspondant depuis 1869. A plusieurs reprises, il lui communiqua des documents provenant de ses Archives de Thuyset et présentant de l'intérêt pour l'histoire de notre ville. M. Édouard Favre, notre collègue, en a publié une partie dans le *Bulletin* [2],

[1] *Mémoires et documents de l'Académie chablaisienne,* t. II, p. 205.
[2] T. I, p. 478-494.

Digitized by Google

sous le titre de : *Quelques actes du XIVe siècle relatifs à Genève.* En 1888, il prit part à la célébration du cinquantenaire de la fondation de notre Société. Celle-ci a perdu dans le comte de Foras un de ses correspondants auxquels l'attachaient les liens les plus étroits [1].

Émile Blœsch, né à Burgdorf en 1838, est mort à Berne le 11 mars 1900. Il avait d'abord exercé le pastorat; mais, en 1875, il abandonna la carrière ecclésiastique et se consacra dès lors tout entier aux études historiques. Il remplit, de 1875 à 1878, les fonctions d'archiviste de l'État de Berne, et, à partir de 1878 jusqu'à sa mort, celles de directeur de la Bibliothèque de la Ville de Berne. Il fit en outre, dès 1885, un cours d'histoire ecclésiastique de la Suisse à l'Université de Berne, d'abord comme privat-docent, puis comme professeur extraordinaire.

Ses multiples occupations n'empêchèrent pas Blœsch de publier d'importants travaux et de très nombreux articles, consacrés à l'histoire suisse et spécialement à l'histoire de Berne. On lui doit entre autres une nouvelle édition de la *Berner-Chronik des Valerius Anshelm* (Berne, 1884-1888, 3 vol. in-8) et l'achèvement de la première partie des *Fontes rerum bernensium.* Son *Katalog der Handschriften zur Schweizergeschichte der Stadtbibliothek Bern* (Berne, 1895, in-8) est un précieux instrument de travail. Enfin, le dernier en date de ses ouvrages : *Geschichte der schweizerisch-reformierten Kirchen* (Berne, 1898-1899, 2 vol. in-8) témoigne de sa vaste et sûre érudition.

Blœsch fut, pendant dix-huit ans, président de la Société historique de Berne. C'était un homme d'une activité infatigable, qui avait acquis une somme énorme de connaissances. Tous ceux qui l'ont connu se plaisent à rendre hommage à son savoir et à son inépuisable obligeance.

Il était membre correspondant de la Société depuis 1888.

[1] Voyez l'article intitulé : *L'œuvre historique du comte de Foras,* dans la *Revue savoisienne,* 41e année, 1900, p. 39-46.

Digitized by Google

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

653. — *Séance du 9 novembre 1899.* Compte rendu, par M. Eugène Ritter, de l'ouvrage de M. Ottokar Lorenz intitulé : *Lehrbuch der gesammten wissenschaftlichen Genealogie. Stammbaum und Ahnentafel in ihrer geschichtlichen, sociologischen und naturwissenschaftlichen Bedeutung,* Berlin, 1898, in-8. — Impr. dans la *Gazette de Lausanne* du 12 janvier 1900.

Notes sur la famille Tavel au XIVe siècle, par M. Victor van Berchem. — Voy. son ouvrage intitulé : *Guichard Tavel, évêque de Sion (1342-1375), étude sur le Vallais au XIVe siècle,* dans le *Jahrbuch für schweizerische Geschichte,* t. XXIV, p. 89-96 et Appendice I.

654. — *Séance du 23 novembre 1899.* Discussions entre le Conseil et les ministres de Genève au sujet de l'usure et de la commutation de peine octroyée aux adultères (1580-1582), communication de M. Eugène Choisy.

Arthur Giry (1848-1899), allocution de M. Édouard Favre.

Note sur un vitrail aux armes de Genevois (1584), acquis par la Société auxiliaire du Musée de Genève, communication de M. Jaques Mayor. — Impr. ci-dessus, p. 169-174, avec 2 pl.

655. — *Séance du 7 décembre 1899.* Les fondations du phare d'Alexandrie et l'origine de la croisée d'ogives gothique, par M. Max van Berchem, avec plans, dessins et photographies. — Impr. dans ses *Matériaux pour un « Corpus inscriptionum arabicarum »,* 1re partie, dans les *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire,* t. XIX, p. 473-489 ; voy. aussi sa communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans les *Comptes rendus des séances,* 1898, p. 339-345.

Antiquités préhistoriques égyptiennes, par M. Édouard Naville, avec photographies et exposition d'objets appartenant au Musée archéologique de Genève.

Digitized by Google

656. — *Séance du 21 décembre 1899.* Les Bonaparte en Suisse: Louis-Napoléon (Arenenberg, Thun, Genève), par M. Eugène DE BUDÉ.

Les héros de l'Escalade (3me partie), par M. Louis DUFOUR.

Compte rendu, par M. Victor VAN BERCHEM, de l'ouvrage de M. Italo Raulich intitulé : *Storia di Carlo Emanuele I, duca di Savoia, con documenti degli Archivi italiani e stranieri,* t. I, (1580-88), Milan, 1896, pet. in-8.

Vue de Genève représentant l'Escalade de 1602, gravure signée : L. S., et datée : 1616, présentée par M. Charles BASTARD. — Cette gravure est décrite par Hammann (*Les représentations graphiques de l'Escalade,* p. 7-9), qui lui attribue la date de 1606.

657. — *Séance du 11 janvier 1900.* Rapports du président (M. Victor VAN BERCHEM) et du trésorier (M. Charles SEITZ) sur l'exercice 1899.

Les fouilles du Mont-Beuvray (Bibracte), par M. Jaques MAYOR, avec plan, carte et planches.

658. — *Séance du 25 janvier 1900.* Dans quelle mesure le Rig-Veda peut être utilisé comme document indo-européen, communication de M. Paul OLTRAMARE.

La date de trois impressions précisées par leurs filigranes, par M. Moïse BRIQUET. — Impr. dans le *Bibliographe moderne,* 1900, n° 2, p. 113-133; tiré à part, Besançon, 1900, in-8 de 23 p., fig.

659. — *Séance du 8 février 1900.* Commentaire du papyrus latin de Genève n° 1 (1re partie), par M. Charles MOREL. — Impr. dans : *Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1, publié sous les auspices de la Société académique de Genève, avec fac-similé, description et commentaire, par Jules Nicole et Charles Morel,* Genève, 1900, in-fol., p. 15-23.

Lettre de Charles IX à Philippe II [1563 ou 1564], relative à la prise du Hâvre par les Français en 1563, commun. par M. Édouard FAVRE.

Des traces de caractères gothiques que semble présenter l'un des bossages de la tour Baudet, à Genève, communication de M. Émile RIVOIRE. — Voy. Arch. de Genève, *Registre du Conseil,*

Digitized by Google

vol. III, f°s 21 et 25 (5 et 12 avril 1457). Comp. les *Fragments d'archéologie genevoise, par M. Jaques Mayor,* dans le *Bulletin,* t. I, p. 386.

Le noble jeu des armoiries de l'Europe enrichy de cartes géographiques, par J.-J. Chenevière, tableau gravé au XVIIIe siècle, appartenant à M. Édouard Chenevière, présenté par M. Edmond CHENEVIÈRE, avec une copie exécutée en 1900 par M. Charles Meltzer.

660. — *Séance du 22 février 1900.* Commentaire du papyrus latin de Genève n° 1 (suite et fin), par M. Charles MOREL. — Impr. dans : *Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1, publié sous les auspices de la Société académique de Genève, avec fac-similé, description et commentaire, par Jules Nicole et Charles Morel,* Genève, 1900, in-fol., p. 23-31.

Notes sur la famille Bossi, par M. Auguste BLONDEL, avec exposition d'objets.

La restauration de l'église abbatiale de Romainmôtier, communication de M. Max VAN BERCHEM, avec photographies.

661. — *Séance du 8 mars 1900.* Lettres adressées de Genève, en 1766, par J.-L. Du Pan (1698-1775) au banneret Abraham Freudenreich (1693-1773), à Berne, appartenant à M. Édouard de Freudenreich, commun. par M. Edmond PICTET.

Les fouilles du « Babylonian exploration Fund » à Nuffar (Babylonie), communication de M. Alfred BOISSIER.

Compte rendu, par M. Victor VAN BERCHEM, du mémoire de M. Wilhelm Oechsli intitulé : *Der Lausanner Vertrag von 1564,* dans le *Politisches Jahrbuch der schweiz. Eidgenossenschaft,* hrsgb. von Carl Hilty, 13me année (1899), p. 139-278.

662. — *Séance du 22 mars 1900.* Le conflit diplomatique entre la France et la Suisse au sujet de la cession du Valais (1801-1802), par M. Émile DUNANT.

Les idées politiques de Théodore de Bèze d'après le traité *Du droit des Magistrats sur leurs sujets (1574),* communication de M. Alfred CARTIER. — Impr. ci-après.

Recherches archéologiques dans le canton de Genève et les

Digitized by Google

pays limitrophes (1re partie), par M. Burkhard Reber, avec exposition d'objets et de photographies.

663. — *Séance du 5 avril 1900.* Genève et le traité de Vervins (1598), par M. Henri Fazy.

Recherches archéologiques dans le canton de Genève et les pays limitrophes (suite et fin), par M. Burkhard Reber, avec exposition d'objets.

664. — *Séance du 19 avril 1900.* Le glossaire des patois de la Suisse romande, communication de M. Ernest Muret.

Extraits des comptes de péage de Villeneuve relatifs à Genève (1303-1320), conservés aux Archives de Turin, commun., de la part de M. Albert Næf, par M. Victor van Berchem.

Monnaies celtiques en or, de provenances diverses, présentées par M. Burkhard Reber.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de janvier 1900, la 3me livraison du tome II du *Bulletin,* datée d'octobre 1899.

En cours de publication :

La 2me et dernière livraison du tome XXV (nouv. série, t. V) des *Mémoires et documents,* qui contiendra les mémoires suivants :

Les Genevois en 1558, d'après un libelle contemporain (Les grandes Chroniques et Annalles de Passe-partout, par Artus Désiré), par M. Alfred Cartier.

L'état du gouvernement présent de la république de Genève [1721], par Antoine Tronchin, publié par M. Édouard Favre.

Relations diplomatiques de la Seigneurie de Genève avec la cour de France. Henri IV et les députés Chevalier et Chapeau-rouge, par M. Francis Decrue.

Digitized by Google

La 2me livraison du tome II de la série in-4 des *Mémoires et documents,* qui contiendra :

Les inscriptions modernes de Genève, recueillies par Flournois, par M. Jaques Mayor.

La Société a donné son adhésion à la Société qui s'est fondée, au mois de mars dernier, pour la commémoration annuelle de la Restauration de la République de Genève et de sa réunion à la Suisse.

Elle a autorisé le Comité de patronage des étudiants étrangers à délivrer à ceux-ci une carte d'introduction, leur donnant le droit d'assister aux séances.

Par suite du développement croissant de la bibliothèque, le Comité a adjoint au bibliothécaire, à titre d'essai, à partir du mois de février 1900, M. M.-A. Portier, étudiant en lettres.

M. le baron Édouard de Septenville, membre correspondant, a fait don à la Société de soixante-neuf lettres adressées, de 1827 à 1853, par Mlle Henriette Rath (1773-1856) à Pierre Hébert (1783-1867).

La Bibliothèque de la Société a reçu, en don de M. C.-M. Briquet, la collection de brochures genevoises du XVIIIe et du XIXe siècle formée par feu Moïse Pâris. Cette collection, continuée par M. Briquet, comprend environ 450 volumes.

Digitized by Google

Ouvrages reçus par la Société

du 27 avril 1899 au 19 avril 1900.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des sociétés correspondantes dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8, 93 et 134.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Bibliothèque de l'École des Chartes. Années 1897 et 1898, tomes LVIII et LIX. *(Don de M. Camille Favre.)*

Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse. Année 1899, nos 4-12. *(Don de M. Jaques Mayor.)*

La Suisse universitaire. Année IV (1898-99). *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Revue de Belles-Lettres. Année 1898-99. *(Idem.)*

Revue historique vaudoise. 7e année (1899), nos 4-12; 8e année (1900), nos 1-3. *(Don de M. Édouard Favre.)*

Église nationale protestante de Genève. Mémorial des séances du Consistoire. Année 1899. *(Envoi du Consistoire.)*

Les Archives de l'imprimerie. Années XII, avril-septembre 1899; XIII, octobre-décembre 1899, janvier-mars 1900. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Victor van Berchem, 1 volume. — Le chanoine Pierre Bourban, 1 brochure. — C.-M. Briquet, 6 vol., 1 broch. — Eugène de Budé, 1 vol. — Le chanoine Ulysse Chevalier,

Digitized by Google

1 broch. — Mme John Cuénoud, 1 broch. — MM. Johannes Dierauer, 1 broch. — Émile Dunant, 2 vol. — Guillaume Fatio, 1 vol. — Amédée de Foras, 2 broch. — Guillaume Kündig, 1 vol. — Henri Le Fort, 1 broch. — La famille de feu Alexandre Lombard, 1 vol. — MM. Jaques Mayor, 6 vol., 11 broch. — Albert Næf, 1 broch. — Mlle Gabrielle Naville, 1 vol. — MM. Charles Rigaud, 1 vol. — Eugène Ritter, 11 vol., 6 broch. — Frédéric Roget, 1 vol. — Rodolphe Thommen, 1 vol. — Henri Tollin, 1 broch. — C.-F. Trachsel, 2 broch. — J. Winteler, 1 broch.

Les Archives fédérales suisses, 1 vol.

La Bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève, 1 vol.

La Bibliothèque publique de Genève, 3 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 3 vol., 2 broch.

C

Gravures, photographies, etc.

Médaillon en plâtre de feu le professeur Pierre Vaucher, par Hugues Bovy (1899). *(Don de M. Édouard Favre.)*

Les anciennes maisons de Genève, photographiées par Fréd. Boissonnas (3me et 4me séries, 1899), 60 planches. *(Don du Comité de publication.)*

D

Manuscrits.

Donateurs :

M. Louis Braschoss, un manuscrit de 3 pages in-folio intitulé: Précis sur le transit en Suisse, signé : Béranger, daté : Genève, le 19 février 1832.

M. Charles Rigaud, six volumes de pièces relatives à l'histoire de Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles, et un cahier contenant les procès-verbaux des Conseils généraux tenus à Genève de 1779 à 1782, accompagnés de notes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES IDÉES POLITIQUES

DE

THÉODORE DE BÈZE

d'après le Traité

Du droit des Magistrats sur leurs sujets[1].

Il est bien vrai que les livres ont leur destinée. En 1574, deux ans après la Saint-Barthélemy, paraissait, sous le voile de l'anonyme, un petit volume de quatre-vingt-cinq pages, intitulé :

Dv DROIT || DES MAGISTRATS || SVR LEVRS SVBIETS. || Traitté tres-necessaire en ce temps, || pour aduertir de leur deuoir, tant || les Magistrats que les Subiets : pu- || blié par ceux de Magdebourg l'an || M.D.L. : & maintenant re- || ueu & augmenté de plu- || sieurs raisons & ex- || emples. PSAL. 2. || *Erudimini qui iudicatis terram.* || 1574[2].

Ce livre est aujourd'hui presque oublié et les historiens n'ont même pu se mettre d'accord sur le nom de son auteur. Il constitue cependant une date importante dans l'histoire des idées politiques, il a été célèbre, il a exercé une influence considérable, il a inspiré de nombreux écrivains qui en ont repris et développé les

[1] Communication faite à la Société le 22 mars 1900.

[2] In-8 de 85 pages chiffr. (Biblioth. du Musée hist. de la Réformation). Réimprimé en 1575, 1578 et 1579 (79e cat. Rosenthal à Munich, nos 19347, 19348, 19349), et dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme,* édition sous la rubrique de Middelburg, 1578, 3 vol. in-8, t. II, fos 483 vo et suiv.). — Un contemporain généralement très bien informé, Jean de Serres, affirme que l'ouvrage parut, pour la première fois, à la fin de 1573 (voir *Comment. de statu religionis et reip. in regno Galliæ,* pars IV, éd. de 1575, fos 118 vo). Aucun exemplaire

Digitized by Google

thèses, il a posé enfin des principes dont les conséquences, pour avoir été moins immédiates et moins retentissantes que celles du *Contrat social,* n'ont guère été moins étendues. En réalité, c'est la théorie moderne de la souveraineté du peuple, qui est exposée et soutenue dans le traité du *Droit des Magistrats* et c'est là, en plein seizième siècle, une constatation assez intéressante pour que cet ouvrage mérite une étude plus approfondie que celles dont il a été l'objet jusqu'ici.

Mais avant d'en rechercher le véritable auteur, il convient de montrer tout d'abord que ses thèses ont bien la portée que je viens de dire et je ne puis mieux faire pour cela que d'en citer les principales :

« Il n'y a d'autre volonté que celle d'un seul Dieu, qui soit perpétuelle et immuable, règle de toute justice. »

« Les peuples auxquels il a plu de se laisser gouverner ou par un prince ou par quelques seigneurs choisis, sont plus anciens que leurs magistrats, et, par conséquent, *le peuple n'est pas créé pour les magistrats, mais au contraire les magistrats pour le peuple.* »

« Toute résistance du sujet contre son supérieur n'est pas illicite ni séditieuse. »

« Juste résistance par les armes n'est point contraire à la patience ni aux prières des chrétiens. »

« Tous se doivent opposer à ceux qui veulent usurper domination sur leurs concitoyens ou autres non sujets à eux. »

« Les États[1] sont par dessus les rois. »

d'une édition sous cette date n'ayant, sauf erreur, été signalé jusqu'ici, on peut admettre que le volume fut lancé dans les dernières semaines de 1573, mais avec le millésime de l'année suivante.

Dès 1576, notre traité paraissait en latin, sous le titre suivant : *De jure magistratuum in subditos, et officio subditorum erga Magistratus : Tractatus brevis et perspicuus his turbulentis temporibus utrique ordini apprime necessarius. E Gallico in Latinum conversus.* MDLXXVI. [Bâle?], Apud Ioannem Mareschallum Lugdunensem. In-8 de 128 pp. Réimprimé en 1580, 1589, 1595, 1599, 1600 et 1608, avec les *Vindiciæ,* à la suite du texte latin du *Prince* de Machiavel, édité par Nicolas Stupanus. Cf. Lossen, « Die Vindiciæ contra Tyrannos des angeblichen Stephanus Junius Brutus », dans *Sitzungsberichte der k. bayer. Akad. der Wiss., phil.-histor. Klasse*, 1887, t. I, p. 243 et 247-252.

[1] C'est-à-dire les représentants de la nation, élus par elle.

Digitized by Google

« Les États ou autres ordonnés pour servir de frein aux souverains peuvent et doivent les réprimer *par toutes voies* quand ils sont devenus tyrans. »

« Le bien public et les droits de la nation sont supérieurs à ceux de l'individu, même à ceux du souverain. »

« L'injuste usurpateur d'une domination peut devenir magistrat légitime et inviolable, y entrevenant le volontaire et droit consentement par lequel les légitimes magistrats sont créés[1]. »

« Étant persécutés pour la religion, on se peut défendre par armes en bonne conscience[2]. »

Ainsi, le peuple a été « avant aucun magistrat » ; les droits de la nation sont donc antérieurs et supérieurs à ceux de toute espèce de pouvoir : c'est la théorie de la souveraineté du peuple. — La nation doit être à même d'exercer un contrôle efficace sur les actes du gouvernement, et les « États », c'est-à-dire les représentants élus de la nation, sont « par dessus les rois » : c'est la théorie du gouvernement constitutionnel. — Enfin, le peuple, conduit par ses représentants, peut et doit résister à la tyrannie, même par la force des armes, et déposer le tyran : c'est proclamer le droit à la révolution.

« Que ceux-là, s'écrie l'auteur dans une de ses plus belles pages, qui élèvent l'autorité des souverains jusques là qu'ils osent dire qu'ils n'ont autre juge que Dieu, quelque chose qu'ils fassent, me montrent qu'il y ait jamais eu nation qui sciemment et sans

[1] Ce n'est rien moins que la théorie du plébiscite sanctionnant le coup d'état.

[2] La religion, explique l'auteur, ne peut ni ne doit être imposée par la force, mais le prince a le devoir de faire instruire ses sujets dans la saine doctrine, puis d'établir de sages ordonnances contre ceux qui, par seule opiniâtreté, voudraient résister à l'établissement de la vraie religion. Et, d'autre part, si l'on veut forcer les consciences, que feront les sujets ? Prétendre obliger le souverain à changer l'état public, ne serait pas dans l'ordre. Il faut donc endurer patiemment la persécution ou quitter le pays. « Mais les édits étant légitimement dressés et homologués par autorité publique, par lesquels sera permis d'exercer la vraie religion, je dis que le Prince est d'autant plus tenu de les observer que nul autre... sinon je dis qu'il use de manifeste tyrannie à laquelle il est permis de s'opposer. » (Éd. citée, f° 520 v°-521).

Digitized by Google

crainte ou force, se soit oubliée jusques à se soumettre à la volonté de quelque souverain, sans cette condition expresse ou tacitement entendue, d'être justement et équitablement gouvernée[1]. »

Thèses d'une hardiesse singulière, alors que, presque partout en Europe, l'absolutisme royal se réclame du droit divin et que, d'en vouloir seulement discuter l'origine ou limiter l'étendue, c'est se rendre coupable du crime de lèse-majesté.

L'œuvre est donc de haute portée, mais elle va prendre une importance bien autrement considérable par le nom de l'auteur. Quel est-il? Dès l'apparition du livre, l'incertitude est grande et parmi les contemporains, les uns ne veulent pas dévoiler l'anonyme, les autres ne savent à qui attribuer l'ouvrage, bien qu'ils n'hésitent pas à y reconnaître la main d'un calviniste[2]. D'après une réfutation parue dans les dix dernières années du XVIe siècle, sous le nom de Beccaria[3], l'auteur du traité du Droit des Magistrats doit être « un juriste, et s'il est permis de le conjecturer, un juriste retors (*leguleius*), versé dans les lettres humaines, mais assez médiocre théologien. »

Sutcliffe, plus avisé, prononce, dans un de ses traités de controverse contre les presbytériens[4], le nom de Théodore de Bèze, mais cette imputation fut vivement repoussée par quelques-uns des partisans du réformateur. Hotman qui, au mois de janvier 1575, signalait, dans une lettre à Capel du Tilloy[5], l'apparition du volume, et qui, nous le verrons, aurait été mieux placé que personne pour en désigner l'auteur, se borne à annoncer à son correspondant « qu'il y a huit jours à Chambéry, trois crieurs publics ont proclamé à son de trompe, dans le palais du duc de

[1] *Mémoires de France,* édition de Middelburg, 1578, f° 508.

[2] J.-B. Fickler, *De jure Magistratuum in subditos et officio subditorum erga magistratus. Contra libellum cujusdam Calviniani.* Ingolstadt, 1578, in-8.

[3] *Refutatio cujusdam libelli sine auctore cui titulus est, De jure Magistratuum in subditos et officio subditorum erga Magistratus. Auctore Joanne Beccaria,* Anno MDXCIV, in-8, p. 9. — D'après Voet et Bayle, il existerait une première édition de cet ouvrage, sous la date de 1590; cf. Lossen, mém. cité, p. 245.

[4] Cf. Mac Crie, *Life of Andrew Melville,* Édimbourg, 1824, in-8, t. I, p. 428.

[5] *Hotomanorum Epistolæ,* Amsterdam, 1700, p. 46.

Digitized by Google

Savoie et du Sénat, qu'il était interdit à quiconque d'avoir chez soi, de lire ou seulement de feuilleter le livre de lui Hotman[1] et un autre nouveau des Magistrats et de la vérité. » Dans une autre lettre, le grand jurisconsulte ajoute seulement que si l'auteur a gardé l'anonyme, c'est à cause de l'attitude du Conseil de Genève, qui « par une sagesse admirable et nouvelle, mais que beaucoup n'approuvent pas », n'a pas même permis l'impression de la *Vie de l'Amiral*[2]. Hotman avait ses raisons pour n'en pas dire davantage.

De Thou[3] et Bayle[4], qui ont mentionné notre traité, se sont laissé prendre à la fausse indication du titre : « publié par ceux de Magdebourg l'an 1550 » et n'ont vu, dans le volume de 1574, que la réimpression d'un ouvrage antérieurement paru[5].

De nos jours, une imposante autorité en matière de bibliographie, Jaques-Charles Brunet, s'est prononcé sans restriction : « Ce traité a été attribué mal à propos à Th. de Bèze, parce qu'on l'a confondu avec le Traité de l'autorité du magistrat en la punition des hérétiques, de ce dernier[6]. »

Plus récemment encore, M. Lossen, dans sa remarquable étude sur les *Vindiciæ contra tyrannos*[7], déclare qu'en ce qui con-

[1] Le *Franco-Gallia.*

[2] *Hotomanorum Epistolæ*, p. 49.

[3] *Histoire universelle,* éd. de Londres, 1734, t. VII, p. 19.

[4] *Dictionnaire,* « Dissertation concernant le livre d'Etienne Junius Brutus », éd. de 1730, t. IV, p. 573, XII.

[5] On connaît, il est vrai, deux manifestes publiés par les autorités et les pasteurs de Magdebourg, sous la date des 24 mars et 13 avril 1550, à l'occasion des édits portés par l'empereur contre cette ville. Il n'est pas impossible que l'auteur de notre traité ait eu directement connaissance de ces écrits, mais il est bien plus probable que l'idée de placer son ouvrage sous le couvert de « ceux de Magdebourg », lui a été simplement suggérée par la lecture du 22e livre des Commentaires de Sleidan (éd. française de Genève, 1557, f° 384). En tout état de cause, ces manifestes n'ont pu lui fournir que quelques exemples empruntés à l'Écriture et à l'histoire, pour établir qu'il est légitime de résister à la tyrannie par la force des armes. Cf. Lossen, mém. cité, p. 243.

[6] *Manuel du libraire,* t. II, col. 838. — Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier reproduit servilement l'article du *Manuel.*

[7] Mém. cité, p. 244. — M. Lossen combat, par des raisons très fortes, l'opinion généralement admise, que ce célèbre ouvrage serait

Digitized by Google

cerne l'auteur du traité du Droit des Magistrats, aucune hypothèse sérieuse n'a été présentée jusqu'ici [1].

Cependant, dès l'année 1824, Mac Crie[2] avait signalé un manuscrit de la Bibliothèque de droit d'Édimbourg, intitulé: *Recueil de diverses particularités concernant Genève,* dans lequel Théodore de Bèze est expressément désigné comme l'auteur du traité du Droit des Magistrats. Ce recueil, dont on ignore l'origine, ne constitue pas, il est vrai, un document authentique, mais il indiquait une piste à suivre, et, puisque le nom de Genève se trouvait mêlé à l'affaire, c'est dans nos Archives qu'il fallait tenter de poursuivre la solution du problème; ce sont elles en effet qui vont nous révéler le secret si bien gardé par ceux qui l'ont connu.

Registre du Conseil, de l'année 1573.[3]

30 juillet. *Spectable Theodore de Beze* ayant composé ung livre De jure Magistratuum qu'il desire faire imprimer, a esté arresté que le Sr Roset le voye.

10 août. *Theodore de Beze.* Le livre par luy dernierement presenté De jure Magistratuum ayant esté veu par M. le syndique Varro, M. le Lieutenant, le Sr Roset, etc., et trouvé qu'encores qu'il ne contienne que la verité, totesfois pour le present, il ne leur semble pas bon qu'il soit imprimé, d'aultant qu'il seroit fort scandaleux et pourroit causer plusieurs troubles et

dû à Hubert Languet et en revendique la paternité pour Duplessis-Mornay.

[1] Je ne mentionne que pour mémoire l'article dépourvu de critique, publié par Polenz dans le *Bulletin du protestantisme français* (t. IX, p. 278). Cet auteur, admettant, lui aussi, que le traité du Droit des Magistrats n'est autre que le manifeste de Magdebourg, conclut en attribuant une origine allemande à notre ouvrage et aux thèses qu'il renferme.

[2] Ouvr. cité, t. I, p. 427.

[3] Dans son étude si documentée sur « La Saint-Barthélemy et Genève » (*Mémoires de l'Inst. nat. genevois*, 1879, t. XIV), M. Henri Fazy a publié quelques extraits de ces textes, mais ils sont appliqués ici pour la première fois au traité même du Droit des Magistrats. — On trouvera également dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier (t. I, p. 286), une courte mention de l'incident, mais sans aucune indication de source.

Digitized by Google

émotions dont ceste ville seroit chargée, par ce mesmes que le stile dudit Sr de Beze est assez cogneu. Attendu quoy a esté arresté qu'on ne permette pas l'impression de ce livre et d'aultant qu'on raporte qu'il est desja imprimé, qu'on s'en enquiere pour chastier l'imprimeur et retirer les copies.

13 août. *Theodore de Beze* estant comparu, a proposé avoir entendu de Jean Durand comme on a esté par deux fois en sa mayson pour s'enquerir de luy s'il avoit pas imprimé le livre par luy dressé d'une leçon qu'il avoit faite sus le cincquiesme commandement, lequel il avoit cy devant presenté à Messieurs, intitulé De jure Magistratuum, comme s'il eust voulu abuser Messieurs, ce qu'il n'a faict, priant non le tenir en telle reputation, estant asseuré que sa copie n'est sortie de ses mains et de son homme qui l'a copiée et de M. Hotoman qui l'a veu. Attendu quoy, arresté qu'on appelle Mr Pierre Chevalier que on dict en avoir veu ung exemplaire imprimé pour savoir si ainsy est.

Voilà donc la cause entendue : Théodore de Bèze est l'auteur du traité du Droit des Magistrats. C'est Bèze, le chef des églises réformées de France, le conseiller et l'ami des princes protestants, qui, par la parole d'abord dans ses cours à l'Académie de Genève, par la plume et par l'impression ensuite, va soutenir et propager ces thèses grosses de conséquences et dont le retentissement fut immense en Europe. « C'est la première fois, dit un critique éminent, à propos des *Vindiciæ contra tyrannos,* que la doctrine de la souveraineté populaire, imprescriptible et inaliénable, est nettement posée[1]. » Conclusion irréprochable, mais à condition de l'appliquer au traité du Droit des Magistrats, publié cinq ans au moins avant les *Vindiciæ,* qui n'en sont que l'amplification véhémente et passionnée[2].

[1] Émile Faguet, *Histoire de la littérature française, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle,* Paris, 1900, in-12, p. 318.

[2] « Ce dernier ouvrage, dit Le Clerc, est absolument semblable pour le fond à ce traité de Jure magistratuum..... La différence qu'il y a ne

Digitized by Google

Je ne conteste pas, d'ailleurs, que l'on ne puisse trouver dans les écrits de Calvin, mais surtout dans ceux de Knox et de ses collaborateurs, l'origine de quelques-unes des théories du traité du Droit des Magistrats [1], mais c'est Bèze qui définira la doctrine, la systématisera, en arrêtera la formule et s'efforçant de l'appuyer sur la raison, l'Écriture et l'histoire, la gravera en traits ineffaçables dans la conscience des peuples.

A peine le livre a-t-il paru que ses thèses se propagent comme une traînée de poudre. Dans une foule d'écrits, publicistes et hommes politiques les reprennent pour leur compte, en développent les conséquences et les appliquent aux événements contemporains : c'est le *Réveille matin des François et de leurs voisins* (1574), c'est le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis* (1575), c'est la *France-Turquie* (1576), c'est le *Traité singulier,* de Pierre Fabre (1576), ce sont surtout ces célèbres *Vindiciæ,* revendication contre les tyrans et aussi apologie du tyrannicide, qui va remuer l'Europe par son éloquence enflammée, la violence même et la passion dont il déborde, en même temps que Buchanan entre à son tour dans la lice pour soutenir les droits du peuple et déclarer le tyran digne de mort [2].

Voilà pour la théorie, les actes ne tarderont pas à suivre; laissez à la semence le temps de germer dans le sol obscur, la moisson sortira et c'est au nom des principes proclamés par Théodore de Bèze que, soixante-quinze années plus tard, le Parlement d'Angleterre et les presbytériens d'Écosse renverseront la royauté [3].

consiste qu'en ce que les Vindiciæ sont un ouvrage plus long du double que l'autre. » (*Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle,* Paris, 1748-52, Critique de la *Dissertation* de Bayle, n° XXXII).

[1] Voir l'excellent travail publié par M. le professeur Ch. Borgeaud dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques,* avril 1890 et janvier 1891, traduit en anglais, sous le titre de : *The Rise of modern Democracy in Old and New England,* Londres, 1894, in-12.

[2] *De jure regni apud Scotos* (1579). — L'impression de cet ouvrage fut également interdite à Genève; cf. Reg. du Conseil, vol. 75, f° 18 r°, 26 janv. 1580.

[3] « Le souverain gouvernement est tellement entre les mains des rois ou aultres tels souverains magistrats, que si, ce néanmoins, *se détournans des bonnes loix et conditions qu'ils auront jurées,* ils se rendent tyrans tous manifestes et ne donnent lieu à meilleur conseil, alors il est permis

Digitized by Google

En vain, Louis XIV semble-t-il faire triompher sur le continent la cause de l'absolutisme et du pouvoir sans contrôle; il y a des courants que l'on ne remonte pas, des sentiments et des convictions que l'on ne parvient plus, une fois enracinés, à arracher du cœur des hommes. Les protestants de France accueillis par la Hollande y relèveront le drapeau déployé jadis par les Théodore de Bèze, les Hotman, les Barnaud, les Duplessis-Mornay; ils engageront contre le despotisme une lutte désespérée et sauveront du moins, au profit du XVIIIe siècle, la liberté de la pensée.

Maintenant, le *Contrat social* peut paraître, la Révolution a trouvé son évangile, mais Rousseau lui-même ne fera que reprendre, sous une autre forme, quelques-unes des thèses fondamentales du traité du Droit des Magistrats, lorsqu'il proclamera que force ne fait pas droit, qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes, que la puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui, *que le magistrat doit être toujours prêt à sacrifier le gouvernement au peuple et non le peuple au gouvernement,* que, dès que le gouvernement usurpe la souveraineté, tous les simples citoyens, rentrés de droit dans leur liberté naturelle, sont forcés mais non pas obligés d'obéir, que les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers; qu'il peut les établir et les destituer[1].

aux magistrats inférieurs de pourvoir à soi et à ceux qu'ils ont en charge, résistant à ce tyran manifeste. Quant aux États du pays ou autres à qui telle autorité est donnée par les loix, ils s'y peuvent et doivent opposer jusqu'à remettre les choses en leur état, et punir même le tyran, si besoin est, *selon ses démérites.* En quoi faisant, tant s'en faut qu'ils doivent être tenus séditieux et rebelles, que tout au rebours, ils s'acquittent du devoir et serment qu'ils ont à Dieu et à leur patrie. » (Éd. citée, f° 507 v°).

[1] Je ne prétends point par là que Rousseau ait lu le traité du *Droit des Magistrats* ou même les *Vindiciæ;* cela est possible, probable même, mais la preuve n'en est pas faite. Je veux dire simplement que les théories propagées par ces écrits sont parvenues jusqu'à lui et ont exercé une influence sur la formation de sa doctrine; il les a renouvelées et les a faites siennes, en plaçant à la base l'idée essentielle du pacte fondamental. — Il convient de remarquer aussi que, d'après Th. de Bèze, il existe un contrat formel ou tacite entre la nation et les détenteurs du pouvoir (cf. plus haut, p. 190), tandis qu'aux yeux de Rousseau, l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat, mais une commission, « un emploi dans lequel, simples officiers du [peuple] souverain, ils

Digitized by Google

Enfin, c'est un autre citoyen de Genève, François d'Ivernois, qui, s'adressant à Louis XVI pour défendre, contre une oligarchie envahissante, les droits et les libertés de ses concitoyens, reprendra la formule saisissante et presque les paroles du réformateur : « Il est un principe sacré dans toutes les républiques, c'est qu'elles sont établies *pour ceux qui sont gouvernés et non pour ceux qui gouvernent.* »

Il semble, en vérité, que Genève fût prédestinée à devenir comme le laboratoire où s'est essayée la démocratie moderne et où devaient se développer les idées et les principes qui ont transformé le monde, au triple point de vue religieux, politique et social.

Spectacle étrange assurément que celui du successeur de Calvin forgeant l'arme redoutable dont il entend sans doute ne diriger la pointe que contre le despotisme persécuteur, mais que la Ligue et les fanatiques sauront retourner contre leurs adversaires[1]. Aristocrate d'origines et de tendances, homme de froide raison, de grand sens politique, Bèze fut tout l'opposé d'un démagogue et d'un révolutionnaire, mais c'est ici que l'on touche du doigt l'étroite connexité des questions politiques avec les questions religieuses dans les luttes des partis en France au XVIe siècle, et que l'on peut saisir — conséquence fatale des principes et nécessité implacable des situations, bien plus que volonté des réformateurs — la part capitale de la Réforme dans la naissance et le développement de la démocratie moderne.

Il fallait en effet que ce ministre ayant charge d'âmes, ce chef d'un grand parti religieux et politique fût poussé par de bien impérieuses considérations pour lancer à travers le monde ces

exercent en son nom le pouvoir dont il les a fait dépositaires. » Il n'est donc pas question, pour les dépositaires de la puissance exécutive, « de contracter, mais d'obéir. » (*Contrat social*, liv. III, chap. 1, 16 et 18).

[1] C'est ainsi que le fougueux ligueur, Jean Boucher, dans son livre intitulé : *De justa Henrici III abdicatione* (1589), tirera des *Vindiciæ* une bonne partie de ses arguments. Plus tard encore, après l'assassinat d'Henri IV, Baricave, l'auteur de la *Defence de la Monarchie françoise* (1614), affirmera que c'est Théodore de Bèze, caché sous le nom de Junius Brutus, qui « par le moyen de ceste infernale doctrine a mis en la main de ce monstre de Ravaillac le funeste couteau dont il a percé le cœur du très-invincible Henry le Grand », accusation injuste, mais qui, plus que toute autre, eût été douloureuse pour celui que le Béarnais appelait son père.

Digitized by Google

audacieuses propositions dont ses amis genevois eux-mêmes dénonçaient le scandale et le danger. Ce n'est pas à Genève qu'il pensait, cela s'entend de reste, c'est à la France et à la situation presque désespérée dans laquelle se trouvaient alors les protestants de ce pays. Après la paix de Saint-Germain (août 1570), qui leur était favorable, les réformés s'étaient laissé endormir par l'attitude trompeuse de la cour. Le réveil, sonné par la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut terrible; tout ce qui avait pu échapper au massacre courut aux armes : il fallait défendre sa vie et sauver les restes du parti. Cependant Charles IX et sa mère, devant les manifestations d'horreur et de réprobation que leur crime soulevait dans toute l'Europe, avaient senti la nécessité de pallier le forfait en le représentant comme un acte de légitime défense contre une prétendue conspiration de Coligny et de ses partisans. De là, pour les protestants, l'obligation de rétablir la vérité travestie et d'affirmer la légitimité de leur résistance, les armes à la main, pour maintenir les droits qui leur avaient été solennellement garantis; de là aussi, cette éclosion presque simultanée d'écrits, plaidant la même cause et soutenant les mêmes doctrines.

Mais c'est Bèze qui parlera le premier, c'est lui qui couvrira de son autorité la hardiesse même de ces revendications, parce qu'à côté de la question politique, il y a un cas de conscience : Toute puissance vient de Dieu, obéissez aux puissances, dit l'Écriture. Mais cette règle est-elle absolue, implique-t-elle soumission passive à tous les excès du despotisme et de la persécution? A cette question qui, chaque jour, devient plus brûlante, il faut que le chef des églises, l'héritier de la pensée de Calvin, donne une réponse qui fixe la doctrine et rassure les timorés. « J'ai voulu, dit-il, répondre à ceux qui la mettent en avant, de peur qu'ils ont de faillir en entreprenant quelque chose contre Dieu. » C'est non seulement son droit, mais encore son devoir. Oui, l'obéissance est due aux puissances, mais à condition qu'elles ne commandent rien d'inique ou d'irréligieux : « Piété et charité sont les limites de l'obéissance due aux magistrats. Juste résistance par les armes n'est point contraire à la patience ni aux prières des chrétiens. »

Au surplus, c'est une effronterie singulière que d'invoquer les

Digitized by Google

préceptes de l'Évangile contre ceux qui refusent de tendre la gorge au poignard. Quels sont-ils, en effet, ceux qui, « couvrant toutes leurs cruautés du manteau de leur fausse religion », usent d'un tel argument? « Je ne les estime dignes d'autre réponse que de celle qu'il faudrait faire à quelques brigands qui plaideraient contre les marchands et autres allant par pays, à ce qu'ils ne portassent plus d'épée pour se défendre, se permettant cependant toute sorte d'armes pour les égorger [1]. »

Tel est le but de l'ouvrage et l'intention en apparaît nettement lorsqu'on le rapproche des circonstances qui le virent naître. Mais on comprend aussi l'embarras des magistrats genevois et leur refus d'en autoriser la publication, mesure sans précédent à l'égard de l'auteur, qui jouissait auprès d'eux d'une considération toute particulière et dont ils sollicitaient constamment les avis, même en matière politique.

Citadelle des réformés de France, toujours prête à leur envoyer des ministres, des subsides ou des livres, Genève était fort suspecte aux yeux du roi, qui lui reprochait, en particulier, d'être l'officine d'où se répandaient tous ces pamphlets, mémoires et traités politico-religieux, pleins d'invectives contre sa personne et attentatoires à son autorité. Sans l'obligation où il était de ménager les Bernois et les cantons protestants, dont il avait besoin, il n'eût pas tardé, tout le fait croire, à porter la main sur l'indépendance de la république. Mais il ne cessait du moins, par l'intermédiaire de son ambassadeur auprès des Ligues, de faire parvenir ses réclamations au Conseil :

« Les cruautés de la Saint-Barthélemy, remarque l'historien Jean-Ant. Gautier, à la date de 1573 [2], donnèrent lieu à divers

[1] Rousseau retrouve l'argument et presque la comparaison de Bèze, mais son style incomparable leur donne une force et une vie nouvelles : « Obéissez aux puissances. Si cela veut dire, cédez à la force, le précepte est bon mais superflu; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue; mais toute maladie en vient aussi; est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par la force donner la bourse; mais quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner? Car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance. » (*Contrat social,* liv. I, chap. 3).

[2] *Histoire de Genève,* t. V, p. 97.

Digitized by Google

écrits satiriques où le roi de France et sa cour n'étaient pas épargnés. Il s'en débitait même quelques-uns dans Genève, un entre autres dont on faisait Théodore de Bèze auteur, qui était une réponse en latin au discours que l'ambassadeur de France avait fait à la diète de Baden qui fut tenue peu de temps après les massacres, pour les excuser. Les seigneurs de Berne, sentant que leurs alliés s'attireraient la France à dos d'une cruelle manière, s'ils n'empêchaient pas que de tels livres se composassent et se vendissent dans leur ville, leur en écrivirent leur pensée. On déféra à leurs exhortations; tous les exemplaires du livre qui avait causé le scandale furent supprimés. De Bèze, de même que tous ceux de ses collègues que le Conseil manda pour savoir d'eux quelle part ils avaient à la composition de cet écrit, nièrent tous constamment et protestèrent solennellement de n'y en avoir aucune. Bellièvre, informé des diligences des seigneurs de Genève, leur écrivit une lettre pour leur marquer la satisfaction qu'il en avait. Il leur faisait sentir en même temps qu'ils avaient un grand intérêt à ne point irriter un aussi grand prince que le roi son maître, lequel, de même que ses prédécesseurs, ayant toujours honoré la République de son affection, les seigneurs de Genève devaient se conduire de manière à ne donner aucun lieu à se faire soupçonner de favoriser ceux qui entretenaient en France la guerre civile, et travailler à lever les préjugés que l'on avait contre eux à cet égard. »

Sous les fleurs de rhétorique et les formules du diplomate, on sent percer la pointe menaçante.

On voit donc à quelle extrême prudence étaient tenus les magistrats genevois, sous peine d'exposer leur ville aux plus graves dangers. Malgré leurs ardentes sympathies pour les églises réformées de France, ils avaient d'autres intérêts plus immédiats, plus importants pour eux à défendre; ils ne pouvaient se placer tout à fait sur le même terrain que Bèze, préoccupé surtout des angoisses et des périls de ses coreligionnaires, et qui eût souvent désiré, de la part du Conseil, une attitude plus résolue.

Ainsi se trouve expliquée la mesure prise à l'égard d'un livre qui ne pouvait manquer d'exciter les colères de la cour de France, et l'on comprend dès lors pourquoi les commissaires-rapporteurs, Roset en tête, le déclarent « fort scandaleux et pou-

Digitized by Google

vant causer plusieurs troubles et émotions dont cette ville seroit chargée. »

Il s'en fallut de peu que, deux mois plus tard, sur les réclamations de l'ambassadeur de France auprès des Ligues, le célèbre traité d'Hotman, le *Franco-Gallia,* dont le Conseil avait cependant autorisé l'impression quelque temps auparavant, ne fût supprimé à son tour. L'intervention de Bèze parvint cette fois à détourner le coup[1].

C'est donc bien certainement dans les circonstances de la politique extérieure que l'on doit chercher le motif principal de la décision du Conseil. Il en est peut-être un autre dont il convient de dire quelques mots. D'abord simples magistrats municipaux d'une ville soumise à l'autorité d'un évêque, les syndics et conseil de Genève étaient devenus, depuis la Réforme, les représentants d'un état souverain. Cette révolution ne pouvait manquer d'amener par degrés un changement considérable dans le recrutement des membres du gouvernement et dans l'esprit qui les animait. Les négociations incessantes et délicates qu'il faut conduire à l'extérieur exigent des hommes de carrière, rompus aux affaires et consacrant leur existence à la chose publique. Tels les Roset, les Varro, les Chevalier. Ainsi se forment peu à peu un certain nombre de familles gouvernementales; le patriciat va naître qui s'épanouira au XVIIe siècle.

Mais avec la conscience très légitime des services rendus au pays, apparaît aussi l'esprit de caste. Les magistrats s'habituent à se considérer comme la personnification même du souverain, d'autant plus que l'exemple est constamment là, sous les yeux, de Leurs Excellences de Berne et de leurs allures princières. On a des sujets, on donne des investitures; de moins en moins, on consulte le Conseil général et même le Deux-Cents; les titres de Magnifiques et Très honorés Seigneurs, qui passent au protocole[2], sonnent harmonieusement aux oreilles.

[1] Reg. du Conseil. vol. 68, f°s 145 r°, 185 r°, 208 v°, 209 v° (7 juillet-23 oct. 1573).

[2] En 1585, le conseiller Jean Canal, commis sur l'imprimerie, fait supprimer ces titres dans un almanach dédié aux magistrats de Lausanne, attendu que ce sont «titres de souverains». (Reg. du Conseil, vol. 80, f° 172).

Digitized by Google

Dès l'année 1571, on décide que les membres du Conseil seront vêtus à la manière des magistrats de Suisse et qu'ils porteront une robe, du moins lorsqu'ils iront au Conseil, « pour ne rien négliger, remarque encore Gautier, de ce qui pouvait contribuer à faire respecter ceux qui étaient à la tête de l'État [1] ».

Donner à des hommes un costume spécial, c'est le plus sûr moyen de créer chez eux l'esprit de caste.

Et, remarquons-le, précisément en ces années, commencent à s'élever de graves dissentiments entre les ministres et les magistrats. Depuis la chute des Libertins jusqu'à la mort de Calvin, l'harmonie la plus complète n'avait cessé de régner entre l'autorité religieuse et le pouvoir civil, ou, pour mieux dire, sous l'ascendant absolu du réformateur, l'Église et l'État n'avaient formé qu'un corps et qu'une âme. Mais, à mesure que la grande ombre redoutée disparaît dans le passé, le magistrat s'émancipe et affirme de plus en plus ses prérogatives et sa suprématie. Il supporte malaisément le droit de censure publique, je dirai même le rôle de tribuns du peuple, que s'attribuent les ministres, il déclare intolérables leurs attaques violentes, parfois injurieuses et personnelles. Sans vouloir porter atteinte à la sainte liberté des interprètes de la Parole de Dieu, on leur rappelle qu'ils doivent aux représentants de l'État, respect, honneur et obéissance, qu'ils en ont prêté le serment, tandis que, par leurs discours et leur attitude, ils ne tendent à rien moins qu'à exciter le peuple à la sédition. Durant une trentaine d'années, la lutte se poursuivra avec une singulière âpreté des deux parts, et ce ne sera pas l'une des moins lourdes tâches de l'admirable Théodore de Bèze que de s'interposer entre l'intransigeance de ses collègues et les revendications toujours plus impérieuses du pouvoir politique. Vers la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, la victoire de l'État sera définitive; en 1573, la lutte commence seulement à se dessiner, mais le Conseil a déjà nettement pris position [2].

[1] Ouvr. cité, t. V, p. 95.

[2] M. le pasteur Eugène Choisy prépare, sous le titre de : *L'Etat chrétien à Genève au temps de Théodore de Bèze,* un travail complet sur les rapports, si intéressants et si mal connus encore, de la Compagnie des Pasteurs avec le Conseil, dans le dernier tiers du XVIe siècle. — Voir aussi Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève, l'Académie*

Digitized by Google

Ce dut être par conséquent une note discordante aux oreilles de nos très honorés Seigneurs, que ce traité du Droit des Magistrats. Sans doute, on a soin de déclarer qu'il ne contient que la vérité; on ne pouvait moins faire dans une république d'origine essentiellement démocratique. Mais en pratique, on estime que toute vérité n'est pas bonne à dire au peuple, surtout au peuple de col roide que fut toujours le nôtre. Il est pour le moins inutile de lui rappeler que les magistrats sont faits pour le peuple, et non le peuple pour les magistrats; il est dangereux de donner la sanction officielle à cette proposition si grave, que la résistance par les armes peut s'imposer comme un devoir lorsque l'autorité constituée devient tyrannique. C'est, ai-je dit, proclamer, avec quelques précautions oratoires[1], le droit à la révolution : Roset et ses collègues avaient encore présent à la mémoire le souvenir de l'émeute du 16 mai 1555 et des angoisses de cette nuit historique.

Aussi, lorsque deux ans plus tard environ, l'imprimeur Abel Rivery sollicita, pour son propre compte, l'autorisation de publier le traité qui avait paru ailleurs et se trouvait déjà partout répandu, le Conseil demeura-t-il ferme dans sa résolution, malgré l'avis favorable des ministres, et décida que l'impression n'en serait point permise dans la ville, « pour la conséquence du dit livre et pour la matière qu'il traite[2]. »

L'auteur en effet ne s'était pas laissé arrêter par une décision

de Calvin, Genève, 1900, in-4, et le mémoire de M. Hippolyte Aubert sur « Nicolas Colladon et les Registres de la Compagnie des Pasteurs», dans le présent *Bulletin,* t. II, p. 138.

[1] « Je déteste les séditions et toute confusion, comme monstres horribles; j'accorde que surtout en l'affliction, il nous faut dépendre d'un seul Dieu. » (Éd. citée, f° 488).

[2] Du 20 janvier 1575. « Abel Riveri a presenté requeste tendante à luy permettre d'imprimer ung livre intitulé Du droict des Magistratz envers leurs subjectz. A esté arresté qu'on en communique aux ministres par ce mesmes qu'on l'a cy devant refusé. » (Reg. du Conseil, vol. 70, f° 14 r°).

Du 7 février. « Abel Riveri. Sus sa requeste cy devant presentée tendante à luy permettre d'imprimer le livre composé par M. de Beze, intitulé De jure Magistratuum, encor qu'il ayt esté veu par les aultres ministres qui ne le trouvent pas mauvais, totesfois pour la consequence dudit livre et la matiere qu'il traicte, arresté qu'on ne permette pas de l'imprimer icy. » (*Ibid.,* f° 27 v°). — Documents inédits.

Digitized by Google

qui ne lui interdisait pas de publier son ouvrage ailleurs. Il prit ses mesures en conséquence et c'est dans une autre ville, à Lyon probablement[1], que fut imprimé, vers la fin de 1573 ou au début de 1574, le traité du Droit des Magistrats. Il n'est pas admissible, en tous cas, que la première édition ait vu le jour à Genève. Bèze avait donné sa parole et n'était pas homme à la violer. Mieux que personne, il connaissait les ordonnances qui défendaient la publication d'aucun livre sans l'autorisation du magistrat[2] et ce n'est pas lui qui eût donné l'exemple d'une désobéissance à la loi. On comprend qu'il ait vivement protesté contre la perquisition, presque injurieuse pour lui, mais qu'expliquent les circonstances, faite sur l'ordre du Conseil, dans la maison du libraire Jean Durand.

Ce n'est pas toutefois, il faut insister sur ce point, que Bèze se montre agressif ou sectaire. Par le mouvement de la pensée, par l'aisance et l'ampleur de la forme, le traité Du droit des Magistrats est une œuvre très distinguée. Rarement l'auteur, dont le style est généralement un peu terne lorsqu'il ne manie pas la satire, a été mieux inspiré. Mais s'il écrit encore sous le coup de l'émotion ressentie à la nouvelle des horreurs de la nuit tragique, s'il frémit à la pensée des angoisses de ceux qui ont souffert la mort et les pires outrages, il se garde de toute violence, de toute allusion même aux événements contemporains et demeure inébranlable sur le terrain des idées pures. En dénonçant la tyrannie, il parle le langage d'un ministre de l'Évangile et d'un homme d'état, mais non celui d'un pamphlétaire; c'est, en définitive, par un appel à la Justice divine qu'il termine son livre : « Quant à cette manière de gens qui ne servent au monde que pour le faire regorger de sang innocent, abusant des princes de la seule ruine desquels ils s'agrandissent... je les remets, non point tant à leur conscience, d'autant que la plupart n'en a plus, qu'au tribunal de

[1] C'est du moins ce qui me paraît résulter de l'aspect typographique du volume. On sait que la presse jouissait à Lyon d'une liberté inconnue ailleurs.

[2] « Que nul n'ayt à mettre soubz la presse livre qui ne soit approuvé et qu'il n'en ayt obtenu permission de la Seigneurie. » (Ordonnances de 1560 sur l'imprimerie, Archives de Genève, Mss. hist., n° XI).

Digitized by Google

celui de la Souveraineté et Justice duquel le temps et l'effet montrera qu'ils n'auront pu s'exempter [1]. »

Les *Vindiciæ* ont de bien autres allures.

Suivant la coutume du temps, Théodore de Bèze professait en latin et il paraît bien résulter du texte des arrêts des 10 et 13 août 1573 [2] que son intention primitive fût de publier l'ouvrage dans cette langue. C'était lui laisser un caractère académique, le destiner aux seuls lettrés et obtenir ainsi plus aisément l'autorisation de l'imprimer. Mais le refus du Conseil ayant rendu ces ménagements superflus, l'auteur jugea utile de s'adresser au peuple lui-même et c'est pourquoi il fit paraître son livre en français.

Au moment même où Théodore de Bèze développait à l'Académie, devant un auditoire composé d'étudiants de toutes les nations, les thèses du traité du Droit des Magistrats, François Hotman composait le *Franco-Gallia* [3]; il soutenait, dans cet ouvrage, que le pouvoir d'élire les rois de France appartenait anciennement aux États du royaume et à toute la nation assemblée en corps, que celle-ci avait dès lors le droit de les déposer, que la royauté n'est donc point successive mais élective, enfin que les femmes sont incapables de parvenir à la couronne.

De telles coïncidences ne sont pas dues au hasard. Nous avons vu, en effet, que Bèze soumit à Hotman le manuscrit de son ouvrage [4]. Il me paraît donc hors de doute que ces publications presque simultanées furent décidées de concert par les deux illustres écrivains [5] et c'est dans un fait historique qu'il faut cher-

[1] Éd. citée, f° 521 v°.

[2] « Le livre par luy presenté *De jure Magistratuum* ».

[3] L'autorisation du Conseil pour l'impression de cet ouvrage est du 7 juillet 1573 (voir plus haut, p. 200, note 1); la première édition, parut la même année, à Genève, chez Jacob Stœr, in-8. — Je rappelle que la requête de Bèze pour l'impression de son traité est du 30 juillet; c'est donc dans la première quinzaine de ce mois au plus tard, c'est-à-dire avant l'apparition du *Franco-Gallia*, qu'il a dû traiter le sujet dans ses leçons.

[4] Arrêt du 13 août 1573 : « Estant asseuré que sa copie n'est sortie de ses mains et de son homme qui l'a copiée *et de M. Hotoman qui l'a veu.* » (Voir plus haut, p. 193).

[5] Dans une lettre du 26 août 1573, adressée à Claude Textor, qui enseignait alors le français à Wittenberg, Théodore de Bèze signale la

Digitized by Google

cher les motifs de leur commune détermination. Sous la menace des persécutions religieuses, un grand nombre d'hommes distingués par le savoir et l'intelligence, avaient été contraints de quitter la France et de se retirer à Genève, mais ils étaient demeurés profondément attachés à leur pays d'origine et suivaient d'un œil anxieux les tragiques événements dont il était le théâtre [1]. Bèze, Hotman, Henri Estienne, Innocent Gentillet [2], membre du parlement de Grenoble, « l'oracle de la jurisprudence », ont dû souvent discuter ensemble les questions politiques à l'ordre du jour et les moyens les plus propres à employer pour combattre un gouvernement inique.

Or, c'est précisément à cette époque qu'allait se former le parti des *Politiques,* c'est-à-dire celui des honnêtes gens, décidé à rétablir la paix sociale et à délivrer la France des factions qui l'entraînaient aux abîmes. Unis aux réformés et conduits d'abord par le duc d'Alençon, le maréchal de Damville et les princes protestants, ces mêmes politiques devaient plus tard soutenir Henri IV et lui donner la couronne.

Ce mouvement répondait trop aux aspirations et aux idées de Bèze et de ses amis pour qu'il ne fût pas énergiquement appuyé par eux. Il s'agissait surtout de refréner les abus du pouvoir, en faisant revivre l'autorité de la nation et des États généraux. Cette cause était la leur; ils pouvaient la servir par la plume autant que d'autres par l'épée. Les rôles furent partagés : tandis qu'Hotman attaquera, sur le terrain juridique et celui de l'his-

publication du *Franco-Gallia,* et ajoute que cet ouvrage pourra peut-être convenir aux leçons de son correspondant. M. le professeur Borgeaud (ouvr. cité, p. 131) infère de ce passage que Bèze ne s'étant même pas donné la peine d'ouvrir le volume, ignorait jusqu'au sujet traité par l'auteur et en jugeait d'après le titre. Cette opinion ne me paraît pas compatible avec les faits et les documents qui viennent d'être mentionnés ici. Il est vrai que l'on s'explique mal comment la matière du *Franco-Gallia,* savoir les anciennes institutions politiques du royaume, pouvait trouver sa place dans un cours consacré à la langue française.

[1] Voir à ce sujet la thèse magistrale de M. le professeur Louis Clément, sur *Henri Estienne et son œuvre française,* Paris, 1899, in-8, p. 29 et suiv.

[2] Il fut reçu habitant à Genève, le 23 octobre 1572, et mourut dans cette ville, le 23 juin 1588, « âgé d'environ 56 ans ». (Archives de Genève, Reg. des décès).

Digitized by Google

toire, les prétentions absolues de la royauté, en montrant qu'elles sont contraires aux institutions primitives et à l'ancien droit du royaume, Bèze, comme chef des églises, établira que la tyrannie ne peut se réclamer du droit divin, Gentillet dénoncera, dans son *Discours contre Machiavel* (1576) [1], le danger et l'infamie des procédés de gouvernement chers à Catherine de Médicis, Estienne enfin, dans ses *Dialogues du nouveau langage français italianizé* (1578), exercera sa verve aux dépens de la cour avilie et corrompue par l'invasion italienne [2].

Il est permis de voir dans ces écrits, si divers en apparence, mais qui tous concouraient au même but, la réalisation d'un plan arrêté pour soutenir l'effort des Politiques. Et, d'autre part, ces publications répondaient trop bien aux vues des chefs de ce parti pour qu'il n'y ait pas eu, entre ceux-ci et les écrivains retirés à Genève, sinon entente formelle, du moins communauté d'idées et concordance d'action.

Alfred CARTIER.

[1] Cet ouvrage a été généralement attribué, mais sans preuves formelles jusqu'ici, à Innocent Gentillet. Voici un document inédit, tiré des Registres du Conseil de Genève et qui tranche la question : « Gentillet a faict presenter *certaine Responce qu'il a faicte au livre de Machiavelli,* laquelle comme on atteste a esté veue par Mr de Beze. A esté arresté qu'on luy permette de l'imprimer, suyvant sa requeste. » (Vol. 70, fo 166 ro, 21 octobre 1575).

[2] Sur « l'esprit de cour et l'italianisme », voir l'ouvrage déjà cité de M. Clément, p. 107 et suiv. — Le *Discours merveilleux* de la vie de Catherine de Médicis est-il dû à la collaboration d'Henri Estienne, de Théodore de Bèze et d'Innocent Gentillet, suivant l'hypothèse ingénieusement soutenue par M. le professeur Clément (ouvr. cité, p. 32 et 112)? Je ne crois pas que cette attribution puisse être considérée comme suffisamment établie; elle rencontre même de sérieuses objections de fait, mais que ce n'est pas le lieu de développer ici.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1901

Personnel de la Société.

Depuis la publication du dernier Bulletin, daté d'octobre 1900, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1900 Théodore NAVILLE, pasteur.
» Jean-Jacques MONNIER, licencié ès lettres.
» Édouard ANDRE.E, docteur en médecine.
» Alfred AUDÉOUD, colonel.
» Jules COUGNARD.
» Édouard BONNA, licencié en théologie.
» Tobie CHAPERON, docteur en médecine.
1901 Edmond BARDE, licencié en droit.
» Henri KÜNDIG.

Et au nombre de ses membres correspondants :

1901 M. Émile DOUMERGUE, professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban.

Digitized by Google

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre quatre de ses membres effectifs : MM. Henri Silvestre († 20 novembre 1900), Edmond Pictet († 25 janvier 1901), Hippolyte Gosse († 22 février 1901), et Charles Galland († 12 mars 1901).

Allocution prononcée, dans la séance du 14 février 1901, par M. Alfred Cartier, président, à l'occasion du décès de M. Edmond Pictet :

Messieurs,

Il y a quelques semaines à peine, notre regretté collègue, Edmond Pictet, dans une de ces communications dont il avait le secret, toujours si captivantes par l'intérêt de détails curieux et inédits puisés aux sources mêmes, nous tenait sous le charme de sa parole pittoresque et animée.

Nous ne pensions pas alors que nous entendions sa voix pour la dernière fois et que nous ne le verrions plus prendre place au milieu de nous.

Aussi, est-ce avec un profond sentiment de tristesse que je dois, à peine installé, remplir le devoir de ma charge, en apportant à la mémoire de notre collègue, au nom de la Société d'histoire, un juste tribut d'hommages et de regrets.

On a dit ailleurs, et mieux que je ne saurais le faire, ce qu'a été Edmond Pictet, comme homme de bien, comme citoyen dévoué autant que modeste et désintéressé. Mais il est un côté de son existence et de son activité, et non celui qui lui tenait le moins à cœur, par lequel il nous appartient tout spécialement.

Il laisse, dans le domaine de l'histoire genevoise, comme dans le sein de cette Société, à laquelle il n'a jamais cessé jusqu'à la fin de témoigner son zèle et son attachement, un vide qui ne sera pas comblé.

Rien de ce qui touchait au passé de notre pays, à ses glorieuses traditions ne le trouvait indifférent; il y apportait un intérêt passionné, parce qu'il sentait profondément que c'est dans le culte de ce passé d'honneur et de sacrifices incessants à la patrie qu'est le salut de notre nationalité. Il n'ignorait pas non plus que la Société d'histoire considère comme son plus beau privilège le devoir qui lui incombe de maintenir, avec un soin jaloux, ces

Digitized by Google

nobles traditions et de les transmettre intactes aux générations à venir, aussi avait-il reporté sur notre association, dont il a fait partie pendant plus de trente-trois ans, quelque chose des sentiments qu'il éprouvait pour sa ville natale.

Son œuvre capitale est bien certainement cette biographie de Pictet de Rochemont, dont on a dit très justement qu'elle n'était pas seulement le récit de la vie de l'éminent négociateur du Congrès de Vienne, mais encore toute l'histoire documentée et même anecdotique de ces solennelles assises qui ont créé l'Europe moderne[1]. Ce livre restera, parce qu'au mérite d'une forme personnelle incisive et vivante, se joint une méthode rigoureuse, une grande sûreté d'appréciation et une haute impartialité. Seul du reste, l'auteur pouvait l'écrire, comme détenteur des papiers de son grand aïeul maternel.

Mais à part cet important ouvrage, c'est à notre Société que Pictet a fidèlement réservé le fruit de ses recherches et de ses travaux. Il serait difficile d'énumérer ici toutes les communications dont nous lui sommes redevables, je veux signaler du moins celles qui ont paru dans nos publications : *le Journal d'un Genevois à Paris sous le Consulat*, qui renferme les souvenirs personnels du professeur Marc-Auguste Pictet, les *Lettres du secrétaire d'État M.-A. Puerari à Jean-André de Luc*, relatives à l'une des périodes les plus troublées de notre histoire (1790-1791), enfin des *Lettres inédites de Voltaire à Louis Necker de Germany et à J.-A. de Luc*, éditées en collaboration avec notre collègue M. Édouard Favre.

Ce sont là autant de documents précieux mis à la disposition des historiens. Les travaux de ce genre demeurent généralement ignorés du grand public, mais c'est à nous précisément qu'il appartient de leur rendre justice et d'en proclamer la valeur.

Il faudrait pouvoir énumérer aussi les nombreux articles de journaux consacrés par Edmond Pictet à des ouvrages ayant trait aux lettres ou à l'histoire genevoises. Ces comptes rendus se distinguent par une grande justesse de vues, autant que par l'équité et la bienveillance des jugements.

[1] *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de C. Pictet de Rochemont, 1755-1824.* Genève 1892, in-8, avec un portrait et une carte.

Digitized by Google

J'aurais voulu, Messieurs, qu'une voix plus autorisée que la mienne se fît entendre pour rappeler le rôle et les mérites de notre collègue comme historien et comme membre de notre association, mais je puis du moins, à un point de vue plus personnel et plus intime, faire appel au témoignage de beaucoup d'entre nous. Malgré l'abord peut-être un peu genevois qui était parfois le sien, Edmond Pictet était l'obligeance même. Jamais un de nos présidents, mis dans l'embarras par une défection de la dernière heure, ne s'est adressé à lui sans que sa requête fût cordialement accueillie. Pictet avait toujours une réserve prête pour de semblables occasions. C'est de même avec une complaisance inépuisable qu'il mettait au service des chercheurs la connaissance approfondie et que seul il possédait, des archives particulières des familles genevoises, dont il était devenu, par la confiance absolue qu'inspirait son caractère, le directeur bénévole et le dispensateur autorisé.

Nous garderons, Messieurs, le souvenir reconnaissant de tant de services rendus par cet ami fidèle, par cet homme de cœur, de devoir et de talent et vous vous joindrez à moi, j'en ai l'assurance, dans l'expression de ces sentiments et de ces regrets.

Allocution prononcée, dans la séance du 28 février 1901, par M. Alfred Cartier, président, à l'occasion du décès du Dr Hippolyte Gosse :

Messieurs,

La mort creuse dans nos rangs des vides difficiles à combler. Après Edmond Pictet, dont la perte toute récente nous est encore si douloureuse, elle vient de nous enlever le docteur Hippolyte Gosse, le plus ancien de nos membres effectifs.

L'état de sa santé et peut-être un peu de lassitude aussi, sur la fin d'une carrière bien remplie, l'avaient, depuis quelque temps, tenu éloigné des séances et des travaux de notre société, mais il en a été, pendant bien des années, l'un des membres les plus assidus.

Médecin, par vocation et par devoir, mais archéologue né, Gosse devait trouver en effet dans notre association, à l'époque où il y entra, c'est-à-dire en 1853, un milieu sympathique et

Digitized by Google

particulièrement favorable au développement de ses goûts. Sous l'influence des Henri Boissier, des Soret, des Chaponnière, des Blavignac, des François Mayor, des Ferrucci, l'archéologie tenait alors une place prépondérante, presque exclusive, dans les séances et les préoccupations de la Société d'histoire. Gosse ne tarda pas à prendre sa place en bon rang parmi ces hommes distingués dont l'exemple et les conseils durent lui être précieux. Avant même d'être reçu membre, il avait débuté par deux communications — l'une en collaboration avec son père — sur des agrafes de ceinturon en bronze et en fer trouvées à La Balme. Dès lors, il se passa peu de séances sans qu'il fît part à ses collègues de ses recherches et de ses découvertes. Le nombre de ses communications s'élève à plus de cent, mais, par le fait sans doute de leur caractère un peu improvisé, une seule a trouvé place dans nos *Mémoires,* la *Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie soit dans le canton de Genève, et principalement sur celui de La Balme près de La Roche* (M. D. G., t. IX).

Parmi les plus importantes, il convient de signaler celle relative à ces célèbres étoffes égyptiennes des premiers siècles de l'ère chrétienne, trouvées dans l'oasis du Fayoum et dont l'étude a inspiré à notre collègue son mémoire : *Sur quelques représentations du vase eucharistique,* paru en 1894, qui restera peut-être, avec ses recherches sur l'âge du renne en Suisse, ses titres scientifiques les plus solides et les plus incontestés.

Mais la part qu'il prenait aux travaux de notre association ne forme qu'un côté restreint de son activité dans le domaine archéologique, et la réunion complète de ses publications formerait un recueil considérable. C'est que l'archéologie toute entière était son domaine. Il se portait avec une ardeur passionnée sur toutes les questions à l'ordre du jour, sur toutes les découvertes nouvelles. Je n'oserais affirmer que les conclusions où l'entraînaient parfois l'hypothèse hardie et son imagination très vive plus que la rigoureuse méthode, demeurent toutes inattaquables. On ne peut traiter avec une égale compétence les époques les plus diverses, depuis celle des cavernes jusqu'à l'âge du fer, les sépultures mérovingiennes, l'art byzantin, l'architecture du moyen âge et le reste, et l'on doit regretter que, sans tomber dans l'étroitesse d'une spécialisation à outrance, Gosse n'ait pas concentré davan-

Digitized by Google

tage ses brillantes facultés et sa vaste érudition. L'étendue même de ses recherches, dispersées sur un domaine immense, risque de nuire à leur valeur intrinsèque. Son œuvre ne demeurera pas intacte en toutes ses parties, mais il en restera assez pour assurer au nom d'Hippolyte Gosse une place dans les annales de la science qu'il a tant aimée.

Le Musée archéologique, dont il fut le conservateur depuis 1872 et qu'il a presque créé, suffirait d'ailleurs à lui seul pour mériter à Gosse le souvenir reconnaissant de tous les amis de l'histoire locale. Son zèle infatigable nous a conservé bien des objets précieux qui, sans lui, seraient aujourd'hui perdus ou éloignés sans retour, et c'est avec un désintéressement absolu qu'il n'a cessé d'enrichir ce précieux dépôt. Dès son entrée en fonctions, il avait déclaré qu'un directeur de musée ne devait pas avoir de collection particulière et il n'hésita pas à incorporer la sienne à celle du public.

Comme homme et comme savant, Hippolyte Gosse a été quelqu'un : une physionomie, une personnalité et un caractère. C'est beaucoup par le temps qui court. Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas cette originale figure, dont je souhaiterais de voir ici conserver le portrait, et notre association saura garder la mémoire des services rendus pendant cinquante ans à l'histoire de notre pays [1].

Le nombre des membres effectifs de la Société était, au 31 octobre 1901, de 185.

La Société a encore perdu M. Paul Chaix, le dernier de ses membres fondateurs et membre honoraire depuis 1898; et deux de ses membres correspondants, MM. Aimé-Louis Herminjard et M. Basile Hidber.

[1] Voyez la liste de ses publications jusqu'en 1896 dans les ouvrages suivants :

Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs de l'Université de Genève, par Charles Soret, Genève, 1896, in-8, p. 301.

Publications des membres actuels de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, Genève, 1883, in-8, p. 52.

Id. Premier supplément, Genève, 1896, in-8, p. 71.

Digitized by Google

Paul Chaix, né à Crest (Drôme), le 1er octobre 1808, est mort à Genève le 28 mars 1901. Il était d'origine dauphinoise. Son père vint s'établir à Genève dès 1816 et il obtenait en 1823 les lettres de bourgeoisie de la République. C'est donc à Genève que Paul Chaix fit ses premières études avant de partir pour l'étranger où l'entraînait son goût pour l'enseignement et les voyages qui devait l'illustrer plus tard. En 1835 il rentrait à Genève pour y trouver une place de maître d'histoire et de géographie au Collège. Il a été fidèle à cette carrière, qu'il a poursuivie jusqu'à sa retraite en 1882.

Dans la séance du 11 avril 1901, M. Alfred Cartier, président de la Société, a fait part de la mort de M. Paul Chaix dans les termes suivants :

Messieurs,

Genève vient de perdre un de ses fils les plus dévoués, l'un de ceux qui l'ont le mieux servie et honorée, et dont, à juste titre, elle peut être fière. La Société d'histoire perd davantage encore dans la personne de Paul Chaix, le dernier de ses fondateurs, celui qui, rendant la tradition vivante au milieu de nous, rattachait le présent au passé et représentait ici, avec une autorité incontestée, ces hommes éminents qui furent nos devanciers et dont nous nous efforçons de suivre les exemples.

Il a été notre maître à tous, un maître aimé et respecté, car à cette bienveillance, à ce don de sympathie qui lui gagnait les cœurs, il joignait une fermeté qui imposait aux plus hardis. Et c'était dès lors une joie pour nous lorsque, plus avancés dans la vie et devenus membres de cette association, nous trouvions dans nos séances l'occasion de le rencontrer et de prendre place auprès de lui à titre de collègues.

Géographe éminent et dont l'œuvre restera, Paul Chaix a été aussi un curieux de l'histoire, admirablement informé et d'une incomparable érudition ; il savait tout ce qu'on peut savoir ; c'était une encyclopédie vivante, mais non pas à la façon de ces livres indigestes qui transforment en nécropole la connaissance du passé. Sa manière, Messieurs, vous l'avez connue : le récit faisant tableau, courant parfois, avec quelques détours, à travers

Digitized by Google

les hommes et les choses, le don du pittoresque, l'art de rendre la vie aux événements et aux figures, cette façon enfin de souligner les bons endroits d'un trait de fine bonhomie, de cet humour qu'il avait peut-être appris ailleurs, mais qui semblait inné chez lui.

Paul Chaix, d'ailleurs, a su montrer, quand il le fallait, toutes les qualités qui font le véritable historien : son *Histoire de l'Amérique du Sud* est une œuvre très distinguée, qui place son auteur au premier rang.

Membre ancien de la Société de géographie, qui lui doit, en bonne partie, sa prospérité et son légitime renom, Paul Chaix ne nous en était pas moins resté fidèle. Il suffit, pour le constater, de parcourir notre *Mémorial* où l'on voit, dans les nombreuses communications de notre collègue, l'archéologie tenir une place égale à celle de l'histoire proprement dite, car toutes les questions ressortant du vaste domaine qui est le nôtre l'attiraient également, et partout il apportait cette netteté de vues, cette sûreté d'information, cette exactitude scrupuleuse dans le détail, qui caractérisaient sa manière.

Nous avons vu, jusqu'en ces derniers temps, ce nonagénaire nous émerveiller ici même par d'exquises causeries où l'on ne savait qu'admirer le plus, du charme de l'exposition ou de la prodigieuse sûreté de la mémoire, dédaigneuse de tout secours étranger.

La mort de Paul Chaix, Messieurs, est un deuil profond pour la Société d'histoire; elle est aussi un deuil personnel pour chacun de nous; je me reprocherais d'affaiblir, en des phrases banales, les sentiments que vous éprouvez et auxquels j'aurais voulu donner une expression, sinon plus sincère, du moins plus digne de l'homme éminent auquel nous rendons ici un dernier hommage.

La liste des publications faites par Paul Chaix jusqu'en 1896 se trouve dans :

Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs de l'Université de Genève, par Charles Soret, Genève, 1896, in-8, p. 57.

Publications des membres actuels de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, Genève, 1883, in-8, p. 22.

Id., Premier supplément, Genève, 1896, in-8, p. 25.

Digitized by Google

Depuis 1896, Paul Chaix avait fait les publications suivantes :

Railways in India. — *Scottish geographical Magazine,* 1896, p. 259.

Hydrographic works in Switzerland. — *Ibid.,* p. 587.

(En collaboration avec Émile Chaix). Précis de géographie élémentaire, 13e éd., Genève, 1896, in-12, et 14e éd., Genève, 1900, in-12.

Escalades et explorations dans l'Himalaya de Karakorum, par W. Martin Conway. — *Le Globe,* t. XXXVI (1897), *Bulletin,* p. 44-54.

The river systems and watercourses of Zwitzerland. — *The geographical journal,* Londres, 1897, p. 318.

L'empire colonial de l'Angleterre en 1897. — *Le Globe,* t. XXXVII (1898), *Bulletin,* p. 33 et 43.

Lake Trasimene. — *The geographical Journal,* Londres, 1899, p. 60.

Regulation of Lake Trasimene. — *Scottish geographical Magazine,* 1899, p. 36.

Marco Polo. — *Le Globe,* t. XXXIX (1900), *Bulletin,* p. 84-94.

Atlas de géographie élémentaire, 8e éd., Genève, 1900.

Carte des Vallées vaudoises dressée en 1854, et Notice sur les Vallées vaudoises du Piémont. — *Le Globe,* t. XL (1901), *Mémoires,* p. 85-110.

(Liste complète dans *Le Globe,* organe de la Société de géographie de Genève, *Mémoires,* t. XL, 1901, p. 111-119).

Aimé-Louis Herminjard, né à Vevey le 7 novembre 1817, est décédé à Lausanne le 11 décembre 1900. Après avoir achevé ses études de théologie à Lausanne, il choisissait, vers 1840, Pierre Viret pour sujet de sa thèse de licence. En étudiant dans ce but, avec le sens critique qui était inné en lui, les lettres de Calvin, Farel, Viret et autres réformateurs contemporains il conçut l'idée d'exploiter cette source d'informations et il entreprit l'œuvre capitale de sa vie qu'il a réalisée par la publication de la *Correspondance des réformateurs de langue française.*

Pendant une vingtaine d'années, Herminjard a consacré les loisirs d'une vie laborieuse à rassembler les matériaux nécessaires à l'accomplissement d'un travail qui représente toute l'histoire de l'établissement de la Réforme dans les pays de langue française.

La mort seule l'a empêché d'achever cette publication d'une si grande importance. Il avait assigné comme terme à son œuvre la date du 13 septembre 1565, anniversaire de la mort de Farel, et il avait rassemblé tous les documents qui pouvaient lui servir, mais il n'a pu arriver qu'à l'année 1544 par la publication du tome IX de la *Correspondance,* le dernier paru, en 1897, tandis

Digitized by Google

que le premier commence à l'année 1512. Sur les 4000 pièces réunies par ses soins il n'en est guère plus de 1500 qui aient vu le jour jusqu'à présent.

Le 7 novembre 1896, une imposante cérémonie réunissait à Ouchy une nombreuse assemblée d'amis et d'admirateurs accourus de toutes les parties de l'Europe pour célébrer l'entrée du modeste et savant historien dans sa 80e année.

Herminjard était membre correspondant de la Société d'histoire et d'archéologie depuis l'année 1864.

Basile Hidber est décédé le 17 juillet 1901 à Berne. Né le 22 novembre 1817 à Mels, dans le canton de Saint-Gall, il avait été d'abord maître à Herzogenbuchsee, puis au gymnase de Berne.

Nommé privat-docent à l'Université de cette ville en 1861 et professeur extraordinaire d'histoire suisse et de diplomatique en 1868, il a rempli depuis 1870 la chaire d'histoire de cette Université en qualité de professeur ordinaire, jusqu'à sa retraite, survenue en 1896. Le professeur Hidber laisse plusieurs ouvrages. Nous citerons entre autres sa *Schweizergeschichte für Schule und Volk* (Berne, 1882-1888, 2 vol. in-8). On lui doit encore les tomes I et II du *Schweizerischer Urkundenregister,* hsgg. von der Allgemeinen geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz (Berne, 1863-1877, 2 vol. in-8). Il a collaboré à diverses reprises aux *Neujahrsblätter des historischen Vereins des Kantons Bern.*

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

665. — *Séance du 8 novembre 1900.* Les lépreux à Genève au moyen âge et au XVIe siècle, par M. Léon Gautier. — Impr. dans la *Revue médicale de la Suisse romande,* 20me année (1900), p. 613-632.

Digitized by Google

Maquette d'une statue de Rousseau par Houdon, photographie présentée par M. Jaques MAYOR.

Couteau romain trouvé à Avenches, le 10 novembre 1899, présenté par le même membre.

A propos de l'article de M. Th. de Liebenau intitulé : *Ueber einige Genfer Chroniken,* paru dans les *Katholische Schweizer Blätter,* 1899, p. 458-470, communication de M. Frédéric GARDY.

666. — *Séance du 22 novembre 1900.* Familles féodales éteintes et châteaux disparus qui ont existé dans l'ancien comté de Genève, par M. Charles DU BOIS-MELLY.

Le cimetière gallo-helvète de Vevey, par M. Albert NAEF, membre correspondant, avec photographies.

Le château de la Batiaz, à Martigny, par le même membre, avec photographies.

667. — *Séance du 6 décembre 1900.* La captivité de J.-B. Micheli du Crest à Aarbourg (1747-1765) d'après des papiers inédits, par M. Edmond PICTET.

Compte rendu, par M. Alfred CARTIER, de l'ouvrage intitulé : *Henri Estienne et son œuvre française,* Paris, 1899, in-8.

668. — *Séance du 20 décembre 1900.* Le royaume d'Élam et les nouvelles fouilles de Suse, par M. Gustave JÉQUIER.

Lettre de François-André Naville relative à une visite au prétendant Charles-Édouard en Italie, communiquée par M. Édouard NAVILLE.

669. — *Séance du 10 janvier 1901.* Rapports du président (M. Victor VAN BERCHEM) et du trésorier (M. Charles SEITZ) sur l'exercice 1900.

Élection du Comité : MM. Alfred CARTIER, président; Charles SEITZ, vice-président; Lucien CRAMER, secrétaire; Victor VAN BERCHEM, trésorier; Jaques MAYOR, bibliothécaire; Émile RIVOIRE; Francis DECRUE; Frédéric GARDY; Édouard BONNA.

Correspondance échangée entre J.-J. Rousseau, Mme Gabriel Cramer et Philibert Cramer, communication de M. Eugène RITTER.

Digitized by Google

670. — *Séance du 24 janvier 1901.* Les héros de l'Escalade (suite et fin), par M. Louis DUFOUR.

Coup d'œil sur l'histoire de l'archéologie genevoise, par M. Jaques MAYOR.

671. — *Séance du 14 février 1901.* Deux chapitres de l'histoire de Genève relatifs aux événements de l'année 1601, par M. Henri FAZY.

Dante à Lausanne?, communication de M. Ernest MURET. — Impr. dans la *Revue historique vaudoise,* septembre 1901, p. 272-286.

672. — *Séance du 28 février 1901.* Napoléon Ier et l'éveil des nationalités en Europe, par M. Charles SEITZ.

Observations onomastiques et historiques à propos de quelques chartes du Xe siècle relatives au comte Turimbert, par M. Charles MOREL. — Impr. dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte,* 1901, n° 2, p. 416-425.

673. — *Séance du 14 mars 1901* (au Casino). L'époque mycénienne en Grèce, par M. Édouard NAVILLE, avec exposition de reproductions galvanoplastiques et projections lumineuses.

674. — *Séance du 28 mars 1901.* L'État chrétien à Genève au temps de Théodore de Bèze, par M. Eugène CHOISY.

Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine, par M. Ferdinand DE SAUSSURE.

675. — *Séance du 11 avril 1901.* Compte rendu, par M. Émile RIVOIRE, de sa publication des *Registres du Conseil de Genève.* Tome Ier (du 26 février 1409 au 6 février 1461), volumes 1 à 4, Genève, 1900, in-8, 558 pages.

Lettres de Mme Étienne-Salomon Reybaz (1785-1791), commun. par M. Edmond BARDE.

676. — *Séance du 25 avril 1901.* Les relations diplomatiques de Genève avec la France en 1602, par M. Francis DECRUE. — Fragment (chap. VI) de son ouvrage intitulé : *Relations diploma-*

Digitized by Google

tiques de Genève avec la cour de France. Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge, paru dans *M. D. G.*, t. XXV, 1893-1901; p. 237-688.

Compte rendu, par M. Victor VAN BERCHEM, de l'article de M. H. Grauert intitulé : *Die Kaisergräber im Dome zu Speyer,* dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München,* année 1900, p. 539-617, pl.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de décembre 1900, la 4me livraison du tome II du *Bulletin*, datée d'octobre 1900.

Au mois de novembre 1901, la 2me et dernière livraison du t. XXV (nouv. série, t. V) des *Mémoires et Documents,* contenant les mémoires suivants :

Les Genevois en 1558, d'après un libelle contemporain : Les grandes Chroniques et Annales de Passe-partout, par Artus Désiré, par M. Alfred CARTIER.

L'état du gouvernement présent de la république de Genève [1721], *par Antoine Tronchin,* publié par M. Édouard FAVRE.

Relations diplomatiques de Genève avec la cour de France. Henri IV et les députés Chevalier et Chapeaurouge, par M. Francis DECRUE.

En cours de publication :

La 6me livraison du tome II du *Bulletin,* qui contiendra : *Liste des publications des membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève faites de 1890 à 1900.*

La Société est entrée en échange de publications avec la Societa storica subalpina, à Turin.

M. le professeur Charles Borgeaud a fait paraître en décembre

Digitized by Google

1900 le premier volume de son *Histoire de l'Université de Genève* intitulé *L'Académie de Calvin, 1559-1798.*

M. Émile Rivoire a publié, en 1901, les *Registres du Conseil de Genève, t. I, du 26 février 1409 au 6 février 1461 (volumes 1 à 4),* Genève, 1900. — M. Rivoire, qui avait pris l'initiative de cette publication et en a supporté entièrement les frais, a tenu à la placer sous les auspices de la Société et lui a fait complet abandon de l'édition, à condition que le produit de la vente serait affecté à la continuation de la même œuvre.

La Société a reçu les dons et legs suivants :

De M. Charles Galland, un legs de 1000 francs.

De M. Henri Le Fort, un don de 92 volumes et brochures provenant de la bibliothèque de M. Charles Le Fort, son oncle.

De la Bibliothèque publique et de la Société de Lecture, un don de 22 volumes et 53 brochures provenant du legs Ch. Schaub.

Les 15, 16 et 17 juin 1901, la Société a fait une excursion à Chalon-sur-Saône, Autun et Beaune.

Ouvrages reçus par la Société

du 19 avril 1900 au 25 avril 1901.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des Sociétés correspondantes, dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8, 93 et 134.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Revue historique. Années 1898-1900, tomes LXVI-LXXII. *(Don de M. Victor van Berchem.)*

Bibliothèque de l'École des Chartes. Années 1899 et 1900, tomes LX et LXI. *(Don de M. Camille Favre.)*

Digitized by Google

La Suisse universitaire. Année V (1899-1900). *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Revue de Belles-Lettres. Année 1899-1900. *(Idem.)*

Revue historique vaudoise. 8me année (1900). nos 4-12; 9me année (1901), nos 1-3. *(Don de M. Édouard Favre.)*

Les Archives de l'imprimerie. Avril-décembre 1900; janvier-avril 1901. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Émile Balland, 1 brochure. — Charles Bastard, 1 broch. — Maurice Bedot et Alfred Cartier, 1 broch. — Victor van Berchem, 11 volumes, 5 broch. — Max van Berchem, 1 vol. — Auguste Bernus, 1 broch. — Charles Borgeaud, 1 vol. — C.-M. Briquet, 456 vol. — Max Bruchet, 5 broch. — Auguste Cahorn, 1 broch. — Edmond Chenevière, 2 placards. — Charles Eggimann, 1 vol., 2 broch. — Juan-F. Ferraz, 1 broch. — Léon Gautier, 1 broch. — Raoul Gautier, 2 broch. — Alexandre Guillot, 1 vol., 2 broch. — Max Henrioud, 1 broch. — Henri Le Fort, 92 vol. — Jaques Mayor, 3 vol., 3 broch. — Jean Morax, 1 broch. — Gustave Moynier, 15 vol., 2 broch. — Ernest Muret, 1 broch. — Albert Naef, 1 broch. — Le comte Plunkett, 1 broch. — Eugène Ritter, 7 vol., 3 broch. — Émile Rivoire, 2 vol. — C.-F. Trachsel, 1 broch. — Albert Wellauer, 1 broch. — J. Winteler, 1 vol., 1 broch.

La Bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève, 24 broch.

La Bibliothèque publique, 1 broch.

La Bibliothèque publique et la Société de Lecture, 22 vol., 53 broch.

Le Consulat d'Allemagne, 2 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 3 vol.

L'Institut national genevois, 1 vol.

La Société anonyme des arts graphiques, 2 broch.

La Société auxiliaire du Musée de Genève, 1 broch.

La Société générale d'histoire suisse, 1 vol.

Digitized by Google

C

Manuscrits.

Donateurs :

M. C.-M. Briquet, un cahier de 27 pages intitulé : Journal des événements qui se sont passés à Genève de 1813 à 1837; — un acte sur parchemin, du 6 juillet 1770 (bourgeoisie de Pierre Guy, maître orfèvre); — un acte sur parchemin, du 1er février 1694 (contrat de mariage entre Jean Miville, citoyen de Genève et Esther Brun, de Cologny).

M. Henri Le Fort, une copie d'une lettre de Robert d'Erlach à Pictet, relative à la famille d'Erlach et spécialement à Ulrich et Rodolphe d'Erlach (XIIIe et XIVe siècles), et datée : Wegmühle, 17 avril et 25 mai 1871; — une copie de quatre pièces relatives à l'histoire de Genève et de la Suisse au XVIe siècle, conservées aux archives cantonales de Lucerne et retrouvées dans les papiers de Charles Le Fort : quittance de Lucerne aux Syndics et Conseils, de 100 florins d'or (1521); une lettre de François Ier aux VIII cantons; deux lettres d'Élisabeth d'Angleterre (1583 et 1590).

Digitized by Google

LISTE DES PUBLICATIONS

RELATIVES AUX SCIENCES HISTORIQUES

FAITES PAR LES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE

de 1890 à 1900

Il a paru utile au Comité de donner dans le *Bulletin* la liste des travaux publiés par les membres de la Société dans le domaine des sciences historiques. Cette première série comprend onze années, du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1900.

Le terme de « sciences historiques » a été pris dans son sens le plus large; on y a fait rentrer non seulement les sciences qui se rattachent directement à l'histoire (l'archéologie, la numismatique, etc.), mais aussi la géographie et l'histoire des littératures et des sciences.

Le classement chronologique a été adopté comme étant le plus simple. Les références bibliographiques sont données aussi exactes et complètes que possible; toutefois les comptes rendus critiques, dont la mention détaillée aurait occupé une place hors de proportion avec l'intérêt qu'ils présentent, ne sont indiqués, sauf de rares exceptions, que sommairement et en bloc. Il en est de même pour les articles de journaux d'un même auteur, lorsqu'ils sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les énumérer en détail [1].

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'ont de factice les limites

[1] Voir à la dernière page la liste des abréviations.

Digitized by Google

que nous avons fixées à cet essai, ni les lacunes qu'il présente. Ce n'est qu'une modeste contribution à la littérature bibliographique de notre pays, une première série, qui, pour avoir toute son utilité, devra être continuée.

Le principal mérite d'une bibliographie est l'exactitude ; si nous l'avons obtenue en quelque mesure, nous le devons surtout au zèle et à l'obligeance avec lesquels les auteurs nous ont fourni les renseignements nécessaires. Nous leur exprimons nos remerciements, et plus spécialement à MM. Émile Rivoire et Victor van Berchem, dont nous avons mis à contribution l'expérience et le dévouement pour exécuter la tâche que le Comité nous avait confiée.

Nous serons reconnaissant à tous ceux qui voudront bien nous signaler les erreurs et les omissions dont un travail de ce genre n'est jamais exempt.

Genève, mai 1902.

Fréd. Gardy.

Digitized by Google

ART, David, né à Genève le 2 février 1834.

La Chapelle et le Mausolée du duc Henri de Rohan. Étude archéologique, historique et artistique. — *Saint-Pierre,* 2me fasc., 1892, p. 9-142, pl. et plan.

AUBERT, Hippolyte, né à Genève le 31 mai 1865, ancien élève de l'École des chartes, directeur de la Bibliothèque publique.

1. — La cour d'Espagne et la situation de la Savoie en 1746, d'après une correspondance contemporaine. — *Revue d'hist. diplomatique,* 5me année (1892), p. 253-274. = Tiré à part, Paris, 1891, in-8.

2. — A Brousse. — *Journal de Genève* des 6, 9 et 14 septembre 1894. = Tiré à part, Genève, 1894, in-12, 32 p.

3. — Documents diplomatiques relatifs au traité de Soleure (8 mai 1579). — *Pages d'histoire*, p. 281-329. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

4. — L'organisation des Églises réformées de France et la Compagnie des pasteurs de Genève, 1561. [Avec une introduction par N. W[eiss].] — *Bull. prot. franç.,* t. XLVI (1897), p. 442-468. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

Avec une rectification, *ibid.,* t. XLVII (1898), p. 167-168.

5. — Établissement de l'Église réformée de Mâcon (1561-1562). — *Ibid.,* t. XLVII (1898), p. 28-36. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

6. — (En collaboration avec Eug. Choisy.) La réforme française après la mort de Calvin, d'après des extraits de la correspondance de Théodore de Bèze, 1564-1575. — *Ibid.,* p. 430-438, 594-603; t. XLVIII (1899), p. 434-449; t. XLIX (1900), p. 87-91.

7. — Lettre d'une huguenote à son fils réfugié à Genève (1557). — *Ibid.,* t. XLVIII (1899), p. 294-300. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

8. — Nicolas Colladon et les Registres de la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève. — *B. H. G.,* t. II, p. 138-163 (1900). = Tiré à part, (Genève, 1900), in-8.

Digitized by Google

AUTRAN, George, né à Genève le 19 juin 1857, ingénieur.

L'inspecteur divisionnaire Céard et la construction de la route du Simplon (1801-1805). — *Moniteur de l'industrie et de la construction et Bull. de la Classe d'industrie et de commerce de la Soc. des Arts de Genève,* 4me année, 1897, p. 65-76, fig. et carte. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8, 46 p., pl. et carte.

BALITZER, Sigismond, né à Saybusch (Galicie) le 25 avril 1860, professeur de l'Université de Vienne.

Nicolas Antoine, un pasteur protestant brûlé à Genève en 1632 pour crime de judaïsme. [1re partie.] — *Revue des études juives,* n° 72 (1898), p. 161-196.

La suite n'a pas paru.

BASTARD, Charles, né à Genève le 1er avril 1854.

1. — Die Kriegskunst in der schweizerischen Landesausstellung, 1896. — *Zeitsch. f. Artillerie und Genie,* 1896, p. 219-226 et 262-270, plan.

2. — Notes sur l'iconographie genevoise. Histoire de Genève par la gravure. — *La Suisse* des 8, 9 et 12 janvier 1899. = Tiré à part, Genève, 1899, in-8, 24 p.

3. — Opérations des Alliés en 1813-1814 : I. Marche du corps d'armée du maréchal comte Bubna de Leipzig sur Genève et Lyon, en 1813. — II. Relation (officielle) des combats de l'armée impériale et royale autrichienne du Sud, près Genève, en février et mars 1814. Avec une carte. — *Revue militaire suisse,* 44me année, 1899, p. 634-651.

BEDOT, Maurice, né à Genève le 7 avril 1859, Dr scient., professeur extraordinaire à la Faculté des sciences, directeur du Musée d'histoire naturelle.

1. — (En collaboration avec Camille Pictet.) Compte rendu d'un voyage scientifique dans l'archipel malais. Genève, 1893, in-8, LXIV p.

Digitized by Google

2. — Notes anthropologiques sur le Valais. — *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris,* 4me série, t. VI, 1895, p. 486-494.

3. — Id. II. — *Ibid.,* t. IX, 1898, p. 222-236.

4. — (En collaboration avec Alfred Cartier.) Notice sur le Musée d'histoire naturelle de Genève. Genève, 1899, in-12, 53 p., pl. et portrait.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 182, et *Public. Soc. phys.,* p. 4.

VAN BERCHEM, MAX, né à Genève le 16 mars 1863, Dr phil.

1. — Notes d'archéologie arabe. [1er article :] Monuments et inscriptions fatimites. — *Journal Asiatique,* 8me série, t. XVII (1891), p. 411-495; t. XVIII (1891), p. 46-86; pl. = Tiré à part, Paris, 1891, in-8, 129 p.

2. — Id. 2me article : Toulounides et Fatimites. — *Ibid.,* t. XIX (1892), p. 377-407. = Tiré à part, Paris, 1892, in-8.

3. — Lettre à M. Barbier de Meynard sur le projet d'un « Corpus inscriptionum arabicarum ». — *Ibid.,* t. XX (1892), p. 305-317. = Tiré à part, [Paris], 1893, in-8.

4. — Eine arabische Inschrift aus dem Ostjordanlande. Mit historischen Erläuterungen. — *Zeitsch. des Deutschen Palæstina-Vereins,* t. XVI (1893), p. 84-105, pl. = Tiré à part, [Leipzig, 1893], in-8.

5. — Matériaux pour un « Corpus inscriptionum arabicarum ». 1re partie : Égypte. Fasc. 1-3 : Le Caire. — *Mém. publ. par les membres de la Mission archéologique française au Caire,* Paris, t. XIX, in-4, p. I-599 (1894-1900), pl.

6. — Recherches archéologiques en Syrie. — *Journal asiatique,* 9me série, t. VI (1895), p. 485-515. = Tiré à part, Paris, 1896, in-8.

7. — Arabische Inschriften aus Syrien. — *Zeitsch. des Deutschen Palæstina-Vereins,* t. XIX (1896), p. 105-113, pl. = Tiré à part, [Leipzig, 1896], in-8.

8. — Arabische Inschrift aus Jerusalem. — *Mittheilungen und Nachrichten des Deutschen Palæstina-Vereins,* 1897, p. 70-78.

Traduit en anglais dans *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement for 1898,* p. 86-93.

9. — Épigraphie des Assassins. — *C. R. des séances de l'Acad.*

Digitized by Google

des inscriptions et belles-lettres, 4me série, t. XXV, 1897, p. 201-208. = Tiré à part, Paris, 1897, in-8.

L'article suivant (n° 10) traite le même sujet avec de plus amples développements.

10. — Épigraphie des Assassins de Syrie. — *Journal asiatique,* 9me série, t. IX (1897), p. 453-501, pl. = Tiré à part, Paris, 1897, in-8.

11. — Les châteaux des Croisés en Syrie. — *Bull. de l'Union syndicale des architectes français,* t. IV (1897), p. 260-276, fig.

12. — Inscriptions arabes de Syrie. — *Mém. de l'Institut égyptien,* t. III (sous presse), p. 417-520, pl. = Tiré à part, Le Caire, 1897, in-4.

13. — Note sur les fondations du phare d'Alexandrie (et l'origine de la croisée d'ogives). — *C. R. des séances de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres,* t. XXVI, 1898, p. 339-345. = Réimprimé, avec des additions, dans les *Matériaux pour un « Corpus inscriptionum arabicarum »* (ci-dessus, n° 5), p. 473-489.

14. — Les principaux types des édifices religieux dans l'architecture mulsumane de l'école syro-égyptienne. — *Encyclopédie musulmane,* n° spécimen, Leyde, 1899, in-4, p. 15-18.

15. — Épitaphe arabe de Jérusalem. — *Revue biblique internationale,* t. IX, 1900, p. 288-290.

16. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Revue critique.*

VAN BERCHEM, VICTOR, né à Clarens (Vaud) le 7 décembre 1864.

1. — Notes sur l'histoire vallaisanne. I. La donation du comté du Vallais à l'évêque Hugue de Sion par Rodolphe III, roi de Bourgogne, en 999. — *Anz. f. schweiz. Gesch.,* nouv. série, t. VI, 1890-1893, p. 241-245. = Tiré à part, [Berne, 1891], in-8.

2. — Id. II. L'étendue du comté du Vallais donné à l'église de Sion en 999. — *Ibid.,* p. 363-369. = Tiré à part, [Berne, 1892], in-8.

Voyez ci-après, n° 5.

3. — Ce que coûtait un diplôme impérial au XIVme siècle. — *Ibid.,* p. 505-507 (1893).

4. — Jean de la Tour-Châtillon, un grand seigneur vallaisan

Digitized by Google

au XIVme siècle. — *M. D. R.*, 2me série, t. IV, p. 1-91. = Tiré à part, Lausanne, [1892], in-8.

5. — Notes sur l'histoire vallaisanne. III. Les relations des évêques de Sion avec l'Empire. — *Anz. f. schweiz. Gesch.*, nouv. série, t. VII, 1894-1897, p. 49-59. = Tiré à part, [Berne, 1894], in-8.

6. — Le rôle du comte Aimon de Savoie dans la guerre de Laupen, d'après les comptes du bailli de Chablais. — *Ibid.*, p. 178-186. = Tiré à part, [Berne, 1895], in-8.

7. — Lettres de Mallet-Du Pan à Saladin-Egerton, 1794-1800. — *Pages d'histoire*, p. 331-366. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

8. — (En collaboration avec Édouard Favre.) *Histoire de Genève des origines à l'année 1691, par Jean-Antoine Gautier*. [Édition annotée.] T. I. [Avec une introduction, p. XVII-XLVIII, intitulée : L'œuvre historique de Jean-Antoine Gautier.] Genève, 1896 [1897], gr. in-8, XLVIII-461 p., portrait. = L'[introduction] a été tirée à part, Genève, 1897, gr. in-8, 38 p.

9. — Guichard Tavel, évêque de Sion, 1342-1375. Étude sur le Vallais au XIVe siècle. — *Jahrbuch f. schweiz. Gesch.*, t. XXIV (1899), p. 27-397. = Tiré à part, (Zurich, 1899), in-8, VI-365 p.

10. — Note sur Geoffroi, évêque de Lausanne, 1342-1347. — *Revue historique vaudoise*, 8me année, 1900, p. 289-298. = Tiré à part, Lausanne, 1900, in-8.

BOISSIER, ALFRED, né à Genève le 23 décembre 1867, D^r phil.

1. — Recherches sur quelques contrats babyloniens. Genève, 1891, in-8, 65 p.

Thèse de doctorat (Leipzig, 1889).

2. — En Cappadoce. — *Le Globe*, t. XXXVI (1897), *Mém.*, p. 75-113, pl. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

Avec des *Addenda, ibid.*, t. XXXIX (1900), *Bull.*, p. 41-44, pl.

BOREL, FRÉDÉRIC, né à Chougny (Genève) le 16 septembre 1859, lic. jur., ancien élève de l'École des chartes.

1. — Les foires de Genève au quinzième siècle. Genève, 1892. pet. in-4, 256 p.

Digitized by Google

2. — Un document inédit relatif à la paix de Saint-Germain (21 août 1570). — *Bull. prot. franç.*, t. XLIII (1894), p. 297-313.

3. — Une poursuite en mariage en 1572 : le pasteur Cyprien Isnard et les ministres de l'Église de Genève. [Suivi de deux documents.] — *Ibid.*, t. XLIV (1895), p. 113-121.

4. — Trois documents sur la Réforme en Savoie (1558, 1563, 1586). — *Ibid.*, t. XLV (1896), p. 572-577.

5. — Papiers inédits de l'époque du Désert en Languedoc et en Dauphiné. — *Ibid.*, t. XLVI (1897), p. 246-249 et 471-474.

BORGEAUD, Charles, né au Sentier (Vaud) le 15 août 1861, Dr phil. et jur., professeur aux Facultés des lettres et de droit.

1. — Un problème d'histoire. A propos d'un livre récent sur Louis XVII. — *Journal de Genève* du 29 décembre 1889. = Tiré à part, Genève, 1890, in-12, 12 p.

2. — Premiers programmes de la démocratie moderne en Angleterre (1647-1649). — *Annales de l'École libre des sciences politiques*, t. V (1890), p. 290-325.

3. — Premières constitutions de la démocratie américaine. — *Ibid.*, t. VI (1891), p. 1-24.

Les deux articles qui précèdent ont servi de base à l'ouvrage intitulé : *The rise of modern democracy in Old and New England*, Londres et New York, 1894, in-12 (traduction de Mrs Birkbeck Hill).

4. — The origin and development of written constitutions. — *Political Science Quarterly*, t. VII (1892), p. 613-632.

5. — L'établissement et la revision des constitutions aux États-Unis d'Amérique. — *Annales de l'École libre des sciences politiques*, t. VIII (1893), p. 212-237.

6. — Établissement et revision des constitutions en Amérique et en Europe. Paris, 1893, in-8, VI-423 p.

Couronné par la Faculté de droit de Paris (prix Rossi, 1892).

Traduit en anglais par Charles-D. Hazen, sous le titre de : *Adoption and amendment of constitutions in Europe and America*, New York et Londres, 1895, in-8.

7. — Les étudiants de l'Académie de Genève au XVIe siècle. — *Pages d'histoire*, p. 87-130. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

8. — Calvin fondateur de l'Académie de Genève. — *Revue internationale de l'enseignement*, t. XXXII (1896), p. 97-111, 328-345 et 425-441. = Tiré à part, Paris, 1897, in-8, 53 p.

Digitized by Google

9. — [Leçon d'ouverture de la chaire d'] histoire des institutions politiques de la Suisse (à l'Université de Genève). — *Suisse univ.*, t. II, 1896-1897, p. 102-108. = Tiré à part sous ce titre : Séance d'inauguration de la chaire d'histoire des institutions politiques de la Suisse, 12 avril 1897. Leçon d'ouverture dédiée à M. Pierre Vaucher, professeur d'histoire générale à la Faculté des lettres. Genève, 1897, in-12, 24 p.

10. — Charte universitaire octroyée par le pape Martin V à Jean de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, évêque commendataire de Genève (1418-1422). [Texte, traduction et introduction.] — *B. H. G.*, t. II, p. 11-18 (1898). = Tiré à part, (Genève, 1898), in-8.

11. — Cartwright and Melville at the University of Geneva, 1569-1574. — *American historical Review*, t. V, 1899-1900, p. 284-290. = Tiré à part, New York, 1899, in-8.

12. — Théodore de Bèze et l'Académie de Genève. [Avec un portrait.] — *Bull. prot. franç.*, t. XLVIII (1899), p. 57-76. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

13. — Histoire de l'Université de Genève. [T. I :] L'Académie de Calvin, 1559-1798. Genève, 1900, in-4, XVI-664 p., pl. et portraits.

14. — Nos institutions vues d'Amérique. [A propos de l'ouvrage de John-Martin Vincent intitulé : *State and federal government in Switzerland*, Baltimore, 1891, in-8.] — *Journal de Genève* du 30 décembre 1891.

15. — Les papiers de Clarke. Documents nouveaux sur la révolution d'Angleterre. [A propos du t. Ier de l'ouvrage de C.-H. Firth intitulé : *The Clarke papers*, Londres, 1891.] — *Annales de l'École libre des sciences politiques*, t. VII (1892), p. 145-151.

16. — *The life of Thomas Paine, by Moncure Daniel Conway.* New York, 1892, 2 vol. in-8. — *Political Science Quarterly*, t. VIII (1893), p. 349-352.

17. — Les mémoires de Ludlow. [A propos de l'édition critique de C.-H. Firth : *The memoirs of Edmund Ludlow (1625-1672)*, Oxford, 1894, 2 vol. in-8.] — *Gazette de Lausanne* du 14 septembre 1895.

Digitized by Google

18. — De 1894 à 1900, M. Borgeaud a rédigé la *Chronique politique suisse* et la revue des *Périodiques suisses* dans la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger.*

BRIQUET, C.-Moïse, né à Genève le 29 août 1839.

1. — Les « bisses » ou canaux d'irrigation du Valais. — *Écho des Alpes*, 1890, p. 191-208.

2. — Alphonse Favre, membre honoraire du Club alpin suisse. — *Ibid.*, p. 218-248. = Tiré à part, (Genève, 1890), in-8. = Réimprimé, avec un portrait, dans : *Alphonse Favre, 1815-1890. Trois notices biographiques (par Éd. N., C.-M. Briquet et A. Jaccard),* Genève, 1891, in-8, p. 19-60.

3. — De la valeur des filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés. — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 192-202. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

4. — Lettre à M. le chevalier I. Giorgi, préfet de la Bibliothèque nationale de Palerme, sur les papiers usités en Sicile, à l'occasion de deux manuscrits en papier dit de coton. — *Archivio storico siciliano,* nouv. série, 17me année (1892), p. 52-65, pl. = Tiré à part, Palerme, 1892, in-8.

5. — Le papier et ses filigranes, compte rendu des plus récents travaux publiés à ce sujet. — *Revue des Bibliothèques,* 4me année (1894), p. 209-231. = Tiré à part, Paris, 1894, in-8.

6. — Associations et grèves des ouvriers papetiers en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. — *Revue internationale de sociologie,* 5me année (1897). = Tiré à part, (Paris, 1897), in-8, 30 p.

7. — Les anciennes papeteries du duché de Bar et quelques filigranes barrois de la seconde moitié du XVe siècle. — *Bibliographe moderne,* 1898, p. 16-41. = Tiré à part, Besançon, 1898, in-8.

8. — J.-L. Binet-Hentsch. [Avec une Bibliographie.] — *Écho des Alpes,* 1898, p. 57-68. = Tiré à part, Genève, 1898, in-8.

9. — Les mots alpins et le *Dictionnaire de l'Académie.* — *Ibid.,* 1899, p. 157-174.

10. — Notice sur le recueil de filigranes ou marques des papiers

Digitized by Google

présenté à l'Exposition rétrospective de la papeterie (groupe XIV, classe 88) à Paris, en 1900. Genève, 1900, in-8, 16 p.

11. — La date de trois impressions précisée par leurs filigranes (Missel Rosenthal; — Les neuf preux du Musée de Metz; — Vue de Lubeck). — *Bibliographe moderne,* 1900, p. 113-133. = Tiré à part, Besançon, 1900, in-8.

BROCHER, Henri, né à Genève le 10 octobre 1835, Dr jur., professeur aux Facultés de droit de Genève et de Lausanne.

1. — Philosophie de l'histoire du droit à Genève. — *Bull. Inst. genev.,* t. XXXIII (1895), p. 585-616. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

2. — Autres articles relatifs à l'histoire et à la philosophie du droit, dans la *Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence en France et à l'étranger,* t. XIV, XV, XVII, XIX-XXI, XXIII, 1890-1899; — dans la *Revue de droit international et de législation comparée,* t. XXIII, XXIV, XXVI, 2me série, t. I, 1891-1899; — dans le *Bull. Inst. genev.,* t. XXXV (1900); — dans le *Recueil publié par la Faculté de droit de l'Université de Lausanne à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Genève 1896,* Lausanne, s. d., in-4.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 254.

BRON, Louis, né à Genève le 24 février 1849.

Le drapeau des Cent Suisses de la garde des rois de France. — *Arch. héraldiques suisses,* 9me année, 1895, p. 33-37, pl. = Tiré à part, Neuchâtel, 1895, gr. in-8.

BUDÉ (de), Eugène, né au Petit-Saconnex (Genève) le 7 juin 1836.

1. — Un théologien genevois au XVIIIe siècle : Jacob Vernet (1698-1789). — *Séances et travaux de l'Acad. des sciences morales et politiques,* 52me année, nouv. série, t. XXXVIII (1892), p. 668-719.

Digitized by Google

2. — Vie de Jacob Vernet, théologien genevois (1698-1789). Lausanne, 1893, pet. in-8, 304 p.

3. — Joséphine et Marie-Louise : leurs voyages en Suisse. — *Bibl. univ.*, 99me année (1894), 3me période, t. LXIV, p. 129-144 et 350-360.

4. — Le général Delmas de Grammont (1796-1862), auteur de la loi française pour la protection des animaux. Genève, 1896, in-8, 32 p., portrait.

5. — Manuscrits inédits de Guillaume Budé : les « Adversaria ». — *Revue bleue*, 4me série, t. V (1896), p. 770-775.

6. — La reine Hortense, ses voyages, son séjour en Suisse (1815-1837). — *Bibl. univ.*, 103me année (1898), t. IX, p. 553-577.

7. — Les Bonaparte en Suisse : Bonaparte en 1797 et en 1800. — *Ibid.*, t. XII, p. 21-51.

8. — Id. : Le roi Joseph à Prangins (1814-1815). — *Ibid.*, 104me année (1899), t. XIV, p. 541-557.

9. — Un cartésien genevois au XVIIe siècle, Jean-Robert Chouet (1642-1731). — *Revue Bleue*, 4me série, t. XII (1899), p. 354-359.

10. — Vie de Jean-Robert Chouet, professeur et magistrat genevois (1642-1731). Genève, 1899, in-12, 301 p.

CAHORN, Auguste, né à Genève le 8 décembre 1864.

1. — Médailles des résidents de France à Genève. — *Revue suisse de numism.*, t. I (1891), p. 122-135, pl. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

2. — Médailles du général Bonaparte, par Pierre Ferrier, de Genève. — *Bull. suisse de numism.*, 11me année (1892), p. 16 et 112-116.

3. — Une page de l'histoire monétaire fribourgeoise au XVIIIme siècle. — *Revue suisse de numism.*, t. III (1893), p. 35-54.

Reproduit, d'après les Archives de Genève, les principales pièces d'une correspondance échangée en 1786 et 1787 entre l'État de Fribourg et celui de Genève.

4. — Quatre projets de médailles genevoises, 1706-1707. — *Revue suisse de numism.*, t. IV (1894), p. 39-48, pl. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

Digitized by Google

5. — Les monnaies de Glaris. — *Ibid.*, t. V (1895), p. 327-349, pl. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

Voyez ci-après n° 11.

6. — L'ancienne monnaie genevoise pendant la période française, 1798-1813. — *Ibid.*, t. VI (1896), p. 317-324. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

7. — Les écus de dix francs frappés pour le Tir fédéral de 1851 à Genève. — *Circulaire numism. universelle*, n° 13 (1896), p. 186. Signé : A. C.

8. — Le grenier à blé de Rive. — Supplément au *Journal de Genève* du 9 mai 1897. = Tiré à part, Genève, 1897, in-12, 8 p.

9. — Le passage à Genève du général Bonaparte, novembre 1797. — *Ibid.*, 23 novembre 1897. = Tiré à part, Genève, 1897, in-12, 16 p.

10. — Un projet de médaille sur l'union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse, 1707. — *Monthly numismatic Circular*, n° 65 (avril 1898), fig. = Tiré à part, Londres, 1898, in-4, 8 p.

11. — Les monnaies de Glaris (supplément). — *Revue suisse de numism.*, t. VII (1898), p. 380-381, fig. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

12. — Les jetons de péage des portes et ponts de la ville de Genève. — *Ibid.*, t. IX (1899), p. 291-301, fig. Signé : A. C. = Tiré à part, Genève, 1900, in-8.

CAILLER, Henri, né à Genève le 5 août 1863.

1. — Une médaille vaudoise. — *Bull. suisse de numism.*, 10me année (1891), p. 20-21.

Cette description, qui est fautive, grâce à une erreur d'impression, a été rectifiée par J. Mayor, *ibid.*, p. 179.

2. — Les médailles du réformateur suisse Ulrich Zwingli. — *Revue suisse de numism.*, t. IV (1894), p. 20-38. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

3. — Catalogue de la bibliothèque de la Société suisse de numismatique. 2me éd. Genève, 1897, in-8, 172 p.

4. — A propos d'une médaille à l'effigie du Christ. — *Revue suisse de numism.*, t. VIII (1898), p. 353-354. Signé : H. C.

Voyez ci-après n° 7.

5. — Les médailles du prince de Bismarck. — *Ibid.*, p. 354-356. Signé : H. C.

Digitized by Google

6. — Un médaillon de J.-B. Nini retrouvé. — *Ibid.*, t. IX (1899), p. 219-220. Signé : H. C.

7. — Encore la médaille à l'effigie du Christ. — *Ibid.*, p. 340. Signé : H. C.

8. — Un article de M. le Dr G. Grunau sur la collection de numismatique du Musée historique de Berne. [Trad. de l'allemand.] Réflexions suggérées par cet article. — *Ibid.*, p. 358-361. Signé : H. C.

9. — Comptes rendus bibliographiques, signés : H. C., dans la *Revue suisse de numism.*, t. VIII (1898), p. 361-370; t. IX (1899), p. 228-231 et 361-369.

CARTIER, Alfred, né à Genève le 30 août 1854.

1. — Une édition inconnue. Notice historique et bibliographique sur la « *Brieve Resolution* » de Calvin, Genève, 1555. — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 203-211. = Tiré à part, (Genève, 1892), in-8.

2. — Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550, recueillis et annotés. — *M. D. G.*, t. XXIII (1888-1894), p. 361-566, pl. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

3. — Le siège et la bataille de Pavie par Francesco Taegio, traduit de latin en français par Morillon et réimprimé pour la première fois [sur l'éd. de Genève, s. d., vers 1525], avec une introduction et des notes. Genève, 1893, pet. in-4, xxi-81 p., pl.

4. — Les Faits du Chien insatiable du sang chrétien. Récit de l'invasion des Turcs en Hongrie après la bataille de Mohács. Réimprimé pour la première fois [sur l'éd. de Genève, 1526], avec une introduction et des notes. Genève, 1894, pet. in-4, xiv-12 p.

5. — Le tombeau de Claire Turrettini, réimprimé pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève, 1612, [avec une notice biographique et littéraire]. Genève, 1894, gr. in-8, xi-16 p.

6. — Les Bains de Pfäffers, poème latin de Charles Pascal, imité en vers français par Marc Lescarbot et réimprimé sur l'édition de Genève, 1613, [avec une notice biographique et bibliographique]. Genève, 1894, gr. in-8, x-13 p.

Digitized by Google

7. — Les poètes de Louise Labé. — *Revue d'hist. litt. de la France,* t. I (1894), p. 433-440. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

8. — (En collaboration avec Adolphe Chenevière.) Un homme de lettres du XVIe siècle : Antoine Du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, étude biographique et litttéraire. — *Ibid.,* t. II (1895), p. 469-490; t. III (1896), p. 90-106 et 218-244. = Tiré à part, Paris, 1896, in-8, 69 p.

9. — L'Excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, par Jean Calvin, réimprimée pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève, 1548, avec une introduction. Paris, 1896, pet. in-12, LXXV-54 p.

10. — *Histoire de Genève des origines à l'année 1691, par Jean-Antoine Gautier.* [Édition annotée.] T. II (en collaboration avec Jaques Mayor) et III. Genève, 1896-1898, 2 vol. gr. in-8, 552 et 677 p.

11. — La reine de Navarre et les bains de Cauterets. — *Journal de Genève* du 29 août 1897.

12. — (Avec plusieurs collaborateurs.) Exposition nationale suisse, Genève 1896. Rapport technique, publié par ordre du Haut Conseil fédéral. Genève, 1898, in-4, VIII-896 p.

La rédaction définitive et l'introduction (p. I-VIII) sont dues à M. Cartier.

13. — Imprimeurs et libraires lyonnais au XVIe siècle. — *Revue du Lyonnais,* 1899. = Tiré à part, Lyon, 1899, in-8, 25 p.

14. — (En collaboration avec Maurice Bedot.) Notice sur le Musée d'histoire naturelle de Genève. Genève, 1899, in-12, 53 p., pl. et portrait.

15. — Les idées politiques de Théodore de Bèze, d'après le traité *Du droit des magistrats sur leurs sujets* (1574). — *B. H. G.,* t. II, p. 187-206 (1900). = Tiré à part, (Genève, 1900), in-8.

CHAIX, ÉMILE, né à Genève le 22 mars 1855, professeur de géographie à l'École supérieure de commerce et à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles.

1. — (En collaboration avec Paul Chaix.) Précis de géographie élémentaire. 13me éd., Genève, 1896, in-8; 14me éd., Genève, 1900, in-8.

La 1re éd., par Paul Chaix, est de 1839.

Digitized by Google

2. — Encore le Mont-Blanc. — *Écho des Alpes,* 1899, p. 393-404, pl. = Tiré à part, (Genève, 1899), in-8.

3. — Switzerland. — *The international Geography, by H.-R. Mill,* Londres, 1899, p. 256.

4. — Le Dr Édouard Dufresne, ancien président de la Société de géographie de Genève, 1818-1898. — *Le Globe,* t. XXXVIII (1899), *Bull.,* p. 91-94.

5. — (En collaboration avec Paul Chaix.) Atlas de géographie élémentaire. 8me éd., Genève, 1900, in-4.

La 1re éd., par Paul Chaix, est de 1841.

6. — Articles de géographie physique dans *Le Globe,* t. XXIX-XXXV (1890-1896); — *La Famille,* 1893 et 1894.

7. — Comptes rendus bibliographiques dans *Le Globe,* t. XXIX-XXXVIII (1890-1899).

Voyez aussi : *Public. Soc. Phys.,* p. 24.

CHALUMEAU, Lucien, né à Genève le 14 août 1867, lic. litt., professeur d'histoire à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles.

1. — Influence de la taille humaine sur la formation des classes sociales. — *Pages d'histoire,* p. 409-426. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

2. — Les races et la population suisse. Rapport présenté à la réunion annuelle des statisticiens officiels et de la Société suisse de statistique à Genève. — *Journal de statistique suisse,* 32me année, 1896, p. 611-629, carte. = Tiré à part, Berne, 1896, in-4.

CHOISY, Albert, né à Genève le 25 octobre 1867, lic. jur.

1. — Notices généalogiques sur les familles genevoises : Choisy, De Rabours, Doisseau, Fayolle, Kunkler, Masbou, Peyrot. — *Notices généal.,* t. VI (1892). Signées : A. Ch.

2. — Id. : de Bar, de Bontems, Céard, Charton, Crotto,

Digitized by Google

Durade, de Durand, Girod, Girod dit Larchier, Girodz, Guillermet (deux familles), de Jaussaud, Lalouet, Macaire, Masseron, Savyon, Siordet. — *Ibid.*, t. VII (1895). Signées : A. Ch.

CHOISY, Eugène, né à Genève le 25 février 1866, lic. theol., pasteur.

1. — Genève centre protestant international? Genève, 1892, pet. in-8, 16 p.

2. — Les villes du Canada et des États-Unis du nord-est. — *Le Globe,* t. XXXII (1892-1893), *Bull.*, p. 199-212.

3. — *Précis de l'histoire des dogmes, par Ad. Harnack.* Trad. de l'allemand. Paris, 1893, in-8, VI-481 p.

4. — La vie religieuse aux États-Unis. — *Étrennes religieuses,* 1894, p. 201-229.

5. — L'Église de Genève de 1564 à 1580. — *Au Foyer chrét.,* 1re année (1895), p. 177-201.

6. — Calvin. — *Petite Bibl. helvétique,* 3me série (1895), p. 81-96.

7. — La théocratie à Genève au temps de Calvin. Genève, 1897, in-8, 286 p.

Thèse de licence (Genève, 1897).

8. — Articles : Beza, Bolsec, Dutoit-Membrini, Froment, Fronton du Duc, Goulart. — *Realencyclopädie f. protestantische Theologie und Kirche,* 3me éd., t. II-VII (1897-1899).

9. — (En collaboration avec Hippolyte Aubert.) La réforme française après la mort de Calvin, d'après des extraits de la correspondance de Théodore de Bèze, 1564-1575. — *Bull. prot. franç.,* t. XLVII (1898), p. 430-438, 594-603; t. XLVIII (1899), p. 434-449; t. XLIX (1900), p. 87-91.

10. — *L'idée de l'État et de l'Église chez les théologiens luthériens, réformés et modernes, par le Dr Karl Rieker.* Trad. de l'allemand. — *Revue de théol. et de phil.,* 33me année (1900), p. 302-344. = Tiré à part, Lausanne, 1900, in-8.

11. — Une page de l'histoire de Genève (1566-1570). — *Revue du Foyer,* 1900, p. 426-428.

12. — Genève, cité de refuge des protestants français au temps de la Saint-Barthélemy. — *Almanach protestant genevois pour 1901,* (1900), p. 27-40.

Digitized by Google

CLAPARÈDE, Alexandre, né à Chancy (Genève) le 14 avril 1858, Dr scient.

1. — [Préface], Appendice (Dates des principaux événements relatifs au rétablissement du culté réformé sur le territoire de l'ancienne Savoie), Index alphabétique et Carte de l'*Histoire de la Réformation en Savoie, par Théodore Claparède* (ouvrage posthume), Genève et Paris, 1893, in-12.

2. — Catalogue de la bibliothèque de la Classe d'industrie et de commerce de la Société des Arts. Genève, 1895, in-8, xvi-399 p.

CLAPARÈDE (de), Arthur, né à Genève le 4 avril 1852, Dr jur., privat-docent à la Faculté des lettres.

1. — Champéry, le val d'Illiez et Morgins, histoire et description. 2me éd. revue et augmentée. Genève, 1890, in-12, 195 p.

La 1re éd. est de 1886.

2. — Souvenirs du Canada : du Niagara à Montréal par le lac Ontario et le Saint-Laurent. — *Le Globe,* t. XXIX (1890), *Bull.,* p. 79-91.

3. — La Linnæa, un jardin botanique à la haute montagne. — *Bibl. univ.,* 95me année (1890), 3me période, t. XLVI, p. 162-172. = Réimprimé, avec quelques additions, dans le *Jahrbuch des S. A. C.,* 26me année (1891), p. 363-373, et tiré à part, Berne, 1891, in-8.

4. — M. Mounteney Jephson, retour d'Afrique. Un compagnon de Stanley dans sa récente expédition à la recherche d'Émin Pacha. — *Journal de Genève* du 2 avril 1890. Signé: Ar. de C.

5. — Le congrès géographique de Neuchâtel. — *Ibid.,* 21 et 23 septembre 1890. Anonyme.

6. — M. et Mme Stanley et la Société de géographie (de Genève). — *Ibid.,* 23 septembre 1890. Anonyme.

7. — L'île de Porquerolles (îles d'Hyères). — *Bull. de la Soc. neuchâteloise de géographie,* t. VI (1891), p. 45-58. = Tiré à part, Neuchâtel, 1891, in-8.

8. — Le cinquième congrès international des sciences géographiques (Berne, 1891). — *Journal de Genève* des 20 et 22 août 1891.

9. — Charles Sautter. — *Ibid.,* 5 mai 1892 (suppl.). Anonyme.

Digitized by Google

10. — Le congrès géographique de Gênes. — *Ibid.*, 23, 27 et 30 septembre 1892. Anonyme.

11. — Le congrès international des américanistes à Huelva et le IVme centenaire de la découverte de l'Amérique. — *Ibid.*, 29 octobre et 2 novembre 1892. Signé : Ar. de C.

12. — Gloire à Christophe Colomb! — *Ibid.*, 28 décembre 1892 (suppl.)

13. — Souvenirs des îles Philippines : de Manille à Majayjay. Notes de voyage. — *C. R. du cinquième congrès international des sciences géographiques*, Berne, 1892, p. 455-471. = Tiré à part, Berne, 1892, in-8.

14. — Annuaire universel des Sociétés de géographie, 1892-1893. Genève, [1892], in-16, XIV-73 p.

15. — Sociétés suisses de géographie. [Neuvième assemblée générale, Berne, 1893.] — *Journal de Genève* des 6 et 7 septembre 1893. Anonyme.

16. — Des Philippines à Java. — *XII^ter^ Jahresbericht der geographischen Gesellschaft von Bern, 1893*, Berne, 1894, p. 56-58.

17. — A travers le monde. De ci de là. Genève et Paris, 1894, in-12, x-419 p.

18. — Une carte de géographie faite par Christophe Colomb. — *Le Globe*, t. XXXIII (1894), *Bull.*, p. 45-47.

19. — Le XVme congrès des Sociétés françaises de géographie. — *Journal de Genève* du 15 août 1894.

20. — Sur le Rhône : de Lyon à Vienne et au château d'Ampuis. — *Ibid.*, 19 et 26 août 1894.

21. — Chinoiseries (revue politique). — *Semaine litt.*, 1894, p. 584-586.

22. — Lettres sur l'Algérie. — *Journal de Genève* des 13, 15 (suppl.), 19, 29 (suppl.) mars; 4 (suppl.), 10 (suppl.), 12, 14 (suppl.), 19, 20, 27 et 28 (suppl.) avril; 1er et 3 mai 1895.

23. — [A propos de la première ascension du Cervin.] — *Ibid.*, 20 août 1895. Lettre écrite de Randa (Valais). Anonyme.

24. — Dixième réunion de l'Association des sociétés suisses de géographie. — *Ibid.*, 31 août, 1er et 4 septembre 1895. Anonyme.

25. — Une visite de l'impératrice Joséphine à Hofstetten, en 1810. — *Ibid.*, 13 novembre 1895.

Digitized by Google

26. — Le nom du lac de Genève. — *Le Globe,* t. XXXV (1896), *Numéro spécial,* p. 91-94.

27. — Coup d'œil sur la Société de géographie de Genève depuis sa fondation en 1858 jusqu'en 1896. — *Ibid., Mém.,* p. 1-46. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8, VII-46 p.

28. — En ballon libre. — *Journal de Genève* des 11, 15 et 19 août 1896.

29. — Cartographie privée : reliefs (Exposition nationale suisse, Genève 1896). — *Ibid.,* 12 octobre 1896 (suppl.).

30. — La cartographie ancienne (Id.). — *Ibid.,* 19 octobre 1896 (suppl.).

31. — En Algérie. Genève et Paris, 1896, in-16, x-213 p.

32. — De Genève à Cercier en ballon. Genève, 1896, in-8, 39 p.

33. — Notice sur l'École cantonale d'horticulture de Genève. Genève, 1896, in-8, 36 p.

34. — Louis Vivien de Saint-Martin. — *Le Globe,* t. XXXVI (1897), *Bull.,* p. 73-75.

35. — Un projet de relief de la Suisse à l'échelle de 1 : 100.000. — *Écho des Alpes,* 1897, p. 53-60. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

36. — [L'île de Corfou.] — *Journal de Genève* des 21 et 22 avril, 2, 4 et 9 mai 1897. Lettres datées de Corfou et signées : A. de C.

37. — Catalogue des livres de la Société de géographie de Genève au 1er janvier 1897. Genève, 1897, in-8, x-94 p. Anonyme.

M. de Claparède a dirigé la publication de ce *Catalogue* et en a rédigé la préface, qui est reproduite dans *Le Globe,* t. XXXVI (1897), *Bull.,* p. 79-81.

38. — Henry Bouthillier de Beaumont (1819-1898). — *Le Globe,* t. XXXVII (1898), *Mém.,* p. 1-14, portrait. = Tiré à part, Genève, 1898, in-8.

39. — Paolo Toscanelli et Americo Vespucci. — *Journal de Genève* du 18 avril 1898.

40. — [L'île de Crête.] — *Ibid.,* 19, 22, 26 mai et 2 juin 1899 (suppléments). Lettres datées de La Canée.

41. — Le projet de loi sur l'enseignement agricole et l'École cantonale d'horticulture. — *Ibid.,* 21 et 30 juin 1899.

42. — Souvenirs du VIIme congrès international de géographie

Digitized by Google

(Berlin, 1899). — *Ibid.*, 16, 23 et 30 octobre 1899. = Tiré à part, Genève, 1899, in-16, 52 p.

43. — Charles Bourrit (1840-1899). — *Le Globe*, t. XXXVIII (1899), *Bull.*, p. 172-174. Signé : A. de C.

44. — Note sur le grand barrage du Nil au-dessus d'Assouan. — *VII^ter internationaler Geographencongress, Berlin, 1899*, t. II, p. 538-544. = Tiré à part, Berlin, 1900, in-8.

45. — Quelques particularités de la première et de la seconde cataracte du Nil. — *Ibid.*, p. 748-758. = Tiré à part, Berlin, 1900, in-8.

46. — Un nouveau procédé de construction des reliefs employé par M. Ch. Perron, cartographe, à Genève. — *Ibid.*, p. 941-945. = Tiré à part, Berlin, 1900, in-8.

47. — Corfou et les Corfiotes. Genève et Paris, 1900, in-16, x-177 p.

48. — Dans la Haute-Égypte : Le temple de Louqsor. — *Semaine litt.* du 8 septembre 1900, fig.

49. — La ligne de chemin de fer la plus directe entre Paris et Milan, par Lons-le-Saulnier, Genève et le Simplon. — *Journal de Genève* du 24 septembre 1900.

50. — Revue sommaire des principales explorations de l'année 1900. — *Ibid.*, 26 novembre et 3 décembre 1900. = Tiré à part, Genève, 1900, in-16, 36 p.

51. — Les reliefs Perron. — *Le Globe*, t. XXXIX (1900), *Mém.*, p. 1-10. = Tiré à part, Genève, 1900, in-8.

52. — Articles : Bingemma, Bonmont (avec fig.), Brigue, Carouge, Città-Vecchia (Malte), etc. — *La Grande Encyclopédie*, t. VI-XI [1889-1890].

53. — Rapports, discours, etc., publiés de 1890 à 1900 dans *Le Globe*, dont M. de Claparède a été le directeur de 1889 à 1891 et dont il est resté dès lors l'un des principaux rédacteurs.

54. — Comptes rendus bibliographiques, principalement dans le *Journal de Genève* des 12 février, *26 mars, 15 juin (suppl.), *20, *27 et 30 juillet, *2 et *13 août, 14 et 15 septembre, 6 octobre, *22 octobre (suppl.), *12 novembre, *12 et 25 décembre (suppl.) 1890; 14 février, *6 juillet (suppl.), 25 juillet, *5 août, 10 septembre (suppl.), 16 novembre (suppl.), *24 décembre

Digitized by Google

(suppl.) 1891; 15 avril (suppl.), *1er, *11 et 25 décembre (suppl.) 1892; 2 juin, 22 juin (suppl.), *21 et *26 décembre (suppl.) 1893; 28 juin (suppl.), 29 et 30 décembre (suppl.) 1894; 25 août, 15 décembre (suppl.) 1895; 25 décembre (suppl.) 1896; — dans la *Bibl. univ.,* 96me année (1891), 3me période, t. XLIX, p. 652-656, et LII, p. 162-168 et *643-644; 97me année (1892), 3me période, t. LIII, p. 662-664; — dans *Le Globe,* t. XXIX-XXXII (1890-1893), XXXIV (1895), XXXVI (1897), XXXVII (1898), XXXIX (1900), *Bull.;* — dans la *Semaine litt.* du 25 juin 1898.

L'astérisque (*) indique les articles signés : Ar. de C., ou : A. de C. Les autres sont signés du nom entier.

COVELLE, Alfred, né à Genève le 23 octobre 1853, Dr jur.

Le Livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève, publié d'après les registres officiels (1339-1792). [Avec un Avant-propos.] Genève, 1897, in-8, xvi-563 p.

CRAMER, Auguste, né à Genève le 23 juillet 1853, lic. jur., avocat.

1. — Cols du Mont Tondu et de Miage. — *Écho des Alpes,* 1891, p. 222-231.

2. — L'Aiguille Verte. — *Journal de Genève* du 14 août 1891. Signé A. C. = Tiré à part, Genève, 1891, in-12, 14 p.

3. — Catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains. — *Ibid.,* 17 juillet 1892. Signé : A. C.

4. — L'Aiguille du Géant et les cabanes du Mont-Blanc. — *Ibid.,* 14 août 1892, fig. Signé : Aug. C. = Tiré à part, Genève, 1892, in-12, 23 p.

5. — Les Grands Charmoz et l'Aiguille du Dru. — *Écho des Alpes,* 1894, p. 183-198. = Tiré à part, Genève, 1894, pet. in-8, 21 p.

6. — La traversée des Grépons. — *Journal de Genève* du 15 septembre 1895, fig. Signé : Aug. C. = Tiré à part, Genève, 1895, in-12, 16 p.

Digitized by Google

DE CRUE, Francis, né à Genève le 9 septembre 1854, Dr ès lettres de Sorbonne, professeur à la Faculté des lettres.

1. — Le parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy. La Molle et Coconat. Paris, 1892, in-8, 365 p.

2. — La Molle et Coconat et les négociations du parti des Politiques. — *Revue d'hist. diplomatique,* 6me année (1892), p. 375-394. = Tiré à part, Paris, 1892, in-8.

3. — Pierre-le-Grand et le genevois Le Fort. — *Bull. de l'Université de Lyon,* 1893, p. 265. = Tiré à part, Lyon, 1893, in-8, 19 p.

4. — Les transformations politiques, administratives et sociales en France, de Charles VIII à la fin de Henri II (1492-1559). — *Hist. générale du IVe siècle à nos jours, publ. sous la direction d'Ernest Lavisse et d'Alfred Rambaud,* t. IV (1894), p. 136-184.

5. — Souvenirs de Sicile. — *Semaine litt.,* 1894, p. 92-94.

6. — Aventicum. — *Ibid.,* p. 368-370.

7. — Villes byzantines. — *Ibid.,* p. 423-425.

8. — Constantinople aujourd'hui. — *Ibid.,* p. 520-522.

9. — Barthélemy, ambassadeur en Suisse. — *Pages d'histoire,* p. 63-86. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

10. — Notes de voyage : la Grèce et la Sicile, villes romaines et byzantines, Constantinople et Smyrne. Paris et Genève, 1895, pet. in-8, 181 p., pl. et carte.

11. — Genève et la Société de lecture, 1818-1896. Genève, 1896, in-8, VIII-175 p., pl. et portraits.

12. — La Suisse, de 1789 à nos jours (1900). — *Hist. générale du IVe siècle à nos jours, publ. sous la direction d'Ernest Lavisse et d'Alfred Rambaud,* t. VIII (1896), p. 793-826; t. IX (1897), p. 456-476; t. X (1898), p. 592-612; t. XII (1901), p. 204-233.

13. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Revue historique* et dans la *Revue critique,* de 1890 à 1900.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 224.

DEMOLE, Eugène, né à Genève le 22 décembre 1850, Dr phil., conservateur du Cabinet de numismatique.

1. — Observation sur le type des monnaies congolaises. — *Bull. suisse de numism.,* 9me année (1890), p. 41-44.

Digitized by Google

2. — Histoire monétaire de Genève de 1792 à 1848. — *M. D. G.*, série in-4, t. II, p. 1-139 (1892), pl. = Tiré à part, Genève et Paris, 1892, in-4.

Ce mémoire fait suite à l'*Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*, publ. en 1887 par le même auteur, *ibid.*, t. I, p. 57-431, pl.

Voyez aussi : *Public. Soc. phys.*, p. 38.

DES GOUTTES, Édouard, né à Genève le 20 septembre 1840, ingénieur.

1. — Daniel Colladon. — *Petite Bibl. helvétique*, 2me série (1894), p. 85-108.

2. — Le carillon et les cloches de Saint-Pierre. — *Saint-Pierre*, 4me fasc., 1899, p. 15-86, pl.

DU BOIS-MELLY, Charles, né à Genève le 5 mai 1821, correspondant de la Députation royale « di Storia patria », de l'Académie de Savoie, de la Société d'histoire de Chambéry, de la Société florimontane, de l'Académie de Besançon; membre d'honneur de l'Académie de Thonon.

1. — De la désertion malicieuse et de l'adultère, de la séparation conjugale et du divorce, sous l'ancienne législation genevoise. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXX (1890), p. 19-56. = Tiré à part, Genève, 1889, in-8.

2. — De l'exercice des derniers droits féodaux dans l'ancienne République de Genève. — *Ibid.*, p. 235-303. = Tiré à part, Genève, 1890, in-8.

3. — Châteaux, manoirs et monastères des environs de Genève. (2me série.) Trente dessins d'après nature et notes historiques. Genève, (1891), gr. in-8, 64 p., pl., autogr.

La 1re série est de 1889. — Voyez ci-après, n° 11.

4. — Relations de la cour de Sardaigne et de la République de Genève depuis le traité de Turin jusqu'à la fin de l'ancien régime, 1754-1792. Genève et Bâle, 1891, pet. in-8, 349 p.

5. — Genève à la fin du XVIIme siècle. Traduction libre de la *Storia Genevrina* (de Leti). — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXI (1892), p. 21-92. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

Digitized by Google

6. — Les ordonnances royales et les mœurs sous le règne des derniers Valois. [1re partie.] — *Ibid.*, p. 151-228. = Tiré à part, Genève et Bâle, 1891, in-8.

7. — Id. [2me partie.] — *Ibid.*, t. XXXII (1894), p. 105-168. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

8. — Mœurs soldatesques et « coutumes de mars », de Louis XII à Henri II. — *Ibid.*, p. 309-413. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

9. — Le déclin de la chevalerie et gent d'armerie, du règne de Jean le Bon à celui de Louis XI (1350-1483). — *Ibid.*, t. XXXIV (1897), p. 165-272. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

10. — Un chapitre du livre de messire de La Tour-Landry, 1372. (Est-il permis à une honnête femme ou fille d'être amoureuse ?) — *Ibid.*, p. 321-334. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

11. — Châteaux, manoirs et monastères des environs de Genève. (3me série.) Trente-trois dessins d'après nature et notes historiques. [Genève, 1900], in-8, v-49 p., pl., autogr.

DUFOUR-VERNES, Louis, né à Genève le 1er septembre 1839, archiviste d'État.

1. — Les notes d'un pasteur de campagne. — *Étrennes religieuses*, 41me année (1890), p. 144-165.

2. — Les ascendants de J.-J. Rousseau. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXX (1890), p. 437-464. = Tiré à part, Genève, 1890, in-8.

3. — Deux contrats de graveurs en médailles genevois. — *Bull. suisse de numism.*, 10me année (1891), p. 204-209.

4. — Les Gardelle, famille d'artistes genevois. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXII (1894), p. 13-23 [1892].

5. — Un procès de presse en 1603, à propos d'une chanson savoyarde sur l'Escalade. — *Ibid.*, p. 75-103. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

6. — Les victimes de la guerre de Genève contre le duc de Savoie en 1589 et 1590. — *Ibid.*, p. 221-241. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

7. — Notices généalogiques sur les familles genevoises : Capitel, Carnaglio, Caze de Bary, Duhamel, Gardelle, Le Royer, Morin, Neel. — *Notices généal.*, t. VI (1892). Signées : D.

Digitized by Google

8. — Id. : Ador, Bellot, Benetia, Bernard, de Choudens, Crommelin, Danel, Dedomo, Facci (di), Faure, Foex, Godet, Grosjean, Labat, Lombard, Long, Machard, Malvesin, Marin, Moilliet, Piaget, Ramu, Vignier. — *Ibid.*, t. VII (1895). Signées : D.

9. — Une tentative d'enseignement de la langue allemande aux jeunes Genevois (1560-1564). — *B. H. G.*, t. I (1892-1897). p. 261-269. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

10. — Note sur la date de la mort d'Agrippa d'Aubigné. — *Ibid.*, p. 273 (1894).

11. — L'inventaire après décès de Jean Rousseau. — *Ibid.*, p. 289-292 (1894).

12. — Le pasteur Juventin et sa correspondance. — *Ibid.*, p. 302-322. = Tiré à part, (Genève, 1894), in-8.

13. — Lettres de Paul-Henri Mallet à Jacob Vernes (1750-1761). [Avec une introduction.] — *Ibid.*, p. 428-458. = Tiré à part, (Genève, 1894), in-8.

14. — Pronostication. — *Almanach de Genève*, 1895, p. 95-103. Signé : L. D.-V.

15. — Nicolas Bogueret, une des victimes de l'Escalade. Étude suivie de quelques descendances. Genève, 1896, in-8, 52 p.

16. — Les Archives d'État de Genève (1814-1896). — *B. H. G.*, t. II, p. 19-41 (1898). = Tiré à part, (Genève, 1898), in-8.

DUFOUR, Théophile, né à Genève le 4 octobre 1844, lic. jur., archiviste-paléographe, directeur (1877-1885), puis directeur honoraire des Archives d'État, directeur (1885-1900), puis directeur honoraire de la Bibliothèque publique.

1-10. — Bibliothèque publique. Compte rendu pour les années 1889-1898. — *C. R. de l'administration municipale de la Ville de Genève*, années 1889-1898. = Tiré à part, Genève, 1890-1899, 10 pièces in-8 de 8 à 12 p.

11. — L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, 1580. (Résumé [par W. Serment] d'une communication faite à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.) — *Journal de Genève* du 10 avril 1890. = Réimprimé dans le *Bull. prot. franç.*, t. XXXIX (1890), p. 285-286.

Digitized by Google

12. — Notice généalogique sur la famille Bordier, de Genève, originaire d'Orléans. — *Notices généal.*, t. II, 2me éd. (1892), p. 808-842. Anonyme. = Tiré à part, Genève, novembre 1891, in-8. Signé : Th. D.

13. — Cousin et cousine... au 15me degré. Genève, 1891, in-8, 1 p. Signé : Th. D.

14. — Le texte des capitulations turques, [à propos du conflit franco-bulgare]. — *Journal de Genève* du 9 janvier 1892. Signé : D***.

15. — Lettre de Charles VIII, roi de France (1490). — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 189-191 et 548.

16. — [Observations sur le projet de création d'une Bibliothèque nationale suisse.] — *Protokoll der Sitzungen der Expertenkommission in Sachen der projektierten Nationalbibliothek*, 24 April 1893, p. 10, 12, 20-22, 25, 26, 28, 29.

17. — Charles Le Fort, 1821-1888. Allocution à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le 15 novembre 1888. [Avec une Bibliographie.] — *M. D. G.*, t. XXIII (1888-1894), p. 567-600. = Tiré à part, Genève, [1893], in-8, 38 p., portrait.

18. — Collection des Bibliophiles genevois, réimpressions de pièces du XVIe siècle, publiées et annotées par Théophile Dufour. N° 1 : Merveilles advenir en cestuy an vingt et sis. Pronostication satirique pour l'année 1526 [Genève, Wigand Kœln]. Genève, 1893, pet. in-8, 43 p. [A paru en juillet 1894.]

19. — [L'auteur des *Mémoires d'une inconnue* et sa famille maternelle.] — *Journal de Genève* du 2 mai 1894.

20. — Arts graphiques. Manuscrits ornés, impressions, reliures, gravures. — *Exposition nationale suisse, Genève 1896. Catalogue de l'art ancien, groupe 25*, Genève, 1896, in-8, p. 47-110. Anonyme.

21. — [Note sur une convention du 6 juillet 1738, portant la signature de J.-J. Rousseau.] — *L'Amateur d'autographes*, 15 février 1898, p. 7.

22. — Affaire de Civry. Rapport au Conseil administratif de la Ville de Genève. — *Mémorial des séances du Conseil municipal*, 56me année (1898-1899), p. 990-1012, et p. 6-28 du tirage à part intitulé : *Affaire de Civry. Communication du Conseil administratif au Conseil municipal.* Genève, 1899, in-8. = Réimprimé

Digitized by Google

dans le supplément au *Journal de Genève* du 12 avril 1899 et tiré à part, Genève, 1899, in-12, 32 p.

23. — Catalogue de la Bibliothèque publique de Genève. Tomes VII et VIII (Deuxième supplément), IX (Table alphabétique). Genève, 1899, 3 vol. in-8, 1274 p. Anonyme.

DUNANT, Émile, né à Genève le 8 juin 1871, Dr phil., conservateur du Musée archéologique, privat-docent à la Faculté des lettres.

1. — Les relations politiques de Genève avec Berne et les Suisses, de 1536 à 1564. Genève, 1894, in-8, IV-222 p.

Thèse de doctorat (Zurich, 1894). Couronné par l'Université de Genève (prix Ador, 1894).

2. — Talleyrand et l'intervention française en Suisse (1797-1798). — *Anz. f. schweiz. Gesch.*, nouv. série, t. VII, 1894-1897, p. 257-267 (1895).

3. — La politique du Directoire et la chute de l'ancien régime en Suisse. — *Pages d'histoire*, p. 427-460. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

4. — M. le professeur G. Meyer de Knonau. — *Suisse univ.*, t. I, 1896, p. 114-116, portrait.

5. — Jean-Daniel Colladon. — *Ibid.*, t. II, 1896-1897, p. 98-102, fig.

6. — Note sur deux milliaires de Prévessin. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde*, t. VIII, 1897, p. 86-92. = Réimprimé, avec une notice sur l'église de Prévessin, sous ce titre : Les milliaires et l'église de Prévessin, dans *B. H. G.*, t. II, p. 42-54 (1898), pl., et tiré à part, (Genève, 1898), in-8.

Reproduit l'inscription de ces milliaires, l'une, inédite, au nom d'Élagabale (219 ap. J. C.), l'autre aux noms de Maximin et de Maxime (235-238 ap. J. C.).

7. — Le texte authentique de la pétition de F.-C. de la Harpe au Directoire (9 décembre 1797). — *Revue historique vaudoise*, 5me année, 1897, p. 321-342, pl. = Tiré à part, Lausanne, 1897, in-8.

8. — L'affranchissement du pays de Vaud en 1798. — *Semaine litt.*, 1898, p. 25-28, fig.

Digitized by Google

9. — Antiquités découvertes à Saint-Pierre (Genève). — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde,* t. VIII, 1898, p. 11-16, fig.

10. — Genève française. — *Gazette de Lausanne* du 15 avril 1898.

11. — Le centenaire de l'indépendance tessinoise. — *La Suisse* du 1er mai 1898.

12. — Aloys Reding et les Schwytzois en 1798. — *Ibid.,* 8 mai 1898.

13. — L'Édit de Nantes. — *Ibid.*, 2 juin 1898.

14. — Pierre Vaucher, professeur et historien, 1833-1898. — *Suisse univ.,* t. III, 1897-1898, p. 130-132, portrait.

15. — Histoire d'un traité. [Traité d'alliance offensive et défensive franco-suisse du 19 août 1798.] — *Gazette de Lausanne* du 19 août 1898.

16. — Les massacres du Nidwald. — *La Suisse* du 12 septembre 1898.

17. — Le monument Suvoroff. — *Ibid.,* 29 septembre 1898.

18. — La bataille de Dornach. — *Ibid.,* 23 et 29 juillet 1899.

19. — La réunion des Grisons à la Suisse. Correspondance diplomatique de Florent Guiot, résident de France près les Ligues grises (1798-1799), et des députés grisons à Paris, avec Talleyrand, le Directoire et les gouvernements helvétique et grison. Avec une introduction et des notes. Genève et Bâle, 1899, in-8, LII-488 p.

20. — Chapiteau romain d'Avenches. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde,* nouv. série, t. I, 1899, p. 119-122, fig.

21. — Le coup d'état du 7 janvier 1800. — *La Suisse* du 7 janvier 1900.

22. — Guide illustré du musée d'Avenches, (publ. par l') Association « Pro Aventico ». Genève, 1900, in-8, VI-138 p., pl.

23. — Avenches. — *Dictionnaire géographique suisse,* t. I, p. 107-112 (1900), fig.

24. — La Suisse au XIXe siècle. — *Almanach Maurice, encyclopédie populaire suisse,* Genève, 1901 [décembre 1900], pet. in-8, p. 51-61.

25. — A propos de l'Escalade. — *La Suisse* du 12 décembre 1900. Anonyme.

26. — Articles de vulgarisation historique dans le *Journal de*

Digitized by Google

nos garçons, années 1895-1898, l'*Ami du Foyer,* années 1897 et 1898, etc.

27. — Le mouvement historique en Suisse, à propos de quelques livres récents. — *Suisse univ.*, t. III, 1897-1898, p. 6-9.

28. — Bulletin d'histoire suisse, 1897-1898. [Compte rendu bibliographique.] — *Ibid.,* 4me année, 1898-1899 (nouv. série, t. I), p. 20-29.

29. — Id., 1899. — *Ibid.*, 5me année, 1899-1900 (nouv. série, t. II), p. 103-114.

FATIO, Guillaume, né à Genève le 11 septembre 1865.

1. — Le yachting sur le lac Léman. Genève, 1894, pet. in-8, 202 p., pl.

2. — Les caisses d'épargne de la Suisse. Histoire d'un siècle, 1795 à 1895. — *Journal de statistique suisse,* 32me année, 1896, p. 639-676, tableaux. = Tiré à part, Berne, 1896, in-4.

3. — Les caisses d'épargne de la Suisse (en 1896). — *Ibid.,* 34me année, 1898, p. 177-238, tableau. = Tiré à part, Berne, 1898, in-4.

4. — Id., 1897. — *Ibid.,* 36me année, 1900, t. I, p. 385-438. = Tiré à part, Berne, 1900, in-4.

5. — Le plan d'extension de la ville de Genève. Genève, 1897, in-8, 43 p., pl.

6. — Croquis genevois. Impressions d'un promeneur. Genève, 1897, in-8, 32 p., fig.

7. — La campagne genevoise d'après nature. Illustrations de Fréd. Boissonnas. Genève, 1899, in-4, 113 p., pl.

8. — Genève à travers les siècles. Illustrations de Fréd. Boissonnas. Genève, 1900, in-4, 177 p., fig.

FAVRE, Camille, né à Genève le 19 novembre 1845, ancien élève de l'École des chartes, colonel.

1. — Réflexions sur notre état militaire. — *Revue militaire suisse,* 41me année, 1896, p. 1-18, 90-106 et 137-153.

2. — L'art ancien à l'Exposition nationale suisse (Genève 1896). Album illustré composé de LXX planches servant de supplément

Digitized by Google

au catalogue du groupe 25. Publié par le comité du groupe 25. [Avec un Avant-propos.] Genève, 1896, in-fol., 19 p. et 70 pl.

3. — Exposition nationale suisse, Genève 1896. Rapport administratif sur le groupe 25, Art ancien. — *Exposition nationale suisse, Genève 1896. Rapport technique, publié par ordre du Haut Conseil fédéral,* Genève, 1898, in-4, p. 347-368, fig. = Tiré à part, Genève, 1898, in-4.

4. — A propos du futur Musée. Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société académique de Genève, 11 novembre 1899. Genève, 1899, pet. in-8, 22 p.

5. — Notes sur la guerre anglo-transvaalienne. — *Journal de Genève,* 45 articles du 13 janvier 1900 au 24 septembre 1901.

6. — La réforme de l'armée anglaise. — *Ibid.,* 7 articles du 7 juillet au 28 octobre 1900.

FAVRE, Édouard, né à Genève le 6 juillet 1855, Dr phil., élève diplômé de l'École des hautes études.

1. — [Édouard Humbert], paroles prononcées à la séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève du 9 janvier 1890. — *Édouard Humbert, 1823-1889, notice nécrologique et souvenir,* Genève, 1890, in-8, p. 21-22.

2. — Henri-Léonard Bordier [1817-1888]. Allocution à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. [Avec une Bibliographie.] — *M. D. G.,* t. XXIII (1888-1894), p. 327-359. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8, portrait.

3. — Avant-propos. — *B. H. G.,* t. I (1892-1897), p. III-IV.

4. — Lettres de Voltaire à Louis Necker de Germany. — *Ibid.,* p. 212-218. L'[introduction] est signée : Éd. F. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

Suivies de lettres inédites de Voltaire à J.-A. de Luc, publiées par Edmond Pictet.

5. — [Eugène Vieusseux.] Nécrologie. — *Journal de Genève* du 4 novembre 1892. Signé : Éd. F.

6. — Hennin naturaliste. — *Ibid.,* 26 janvier 1893. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8, 5 p.

P.-M. Hennin, résident de France à Genève de 1765 à 1778.

7. — Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898). —

Digitized by Google

Bibl. de l'École des hautes études, fasc. 99. Paris, 1893, in-8, xxv-284 p.

8. — Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1838-1894. Genève, 1894, in-8, 51 p., portraits et fig.

9. — Georges de Wyss à Genève, 1835-1837. Traduit de l'allemand. [Avec un Avant-propos.] Genève, 1895, pet. in-8, 63 p.

10. — Association pour la restauration de Saint-Pierre. Bazar des 8 et 9 mai 1895. Discours et rapport. Genève, 1895, in-8, 12 p.

11. — L'œuvre de M. Pierre Vaucher jusqu'en 1895. [Avec une Bibliographie.] — *Pages d'histoire,* p. 471-508. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8. = La bibliographie a été réimprimée, avec de nombreuses additions et modifications, dans *B. H. G.,* t. II, p. 107-123 (1899), et p. 13-29 du tirage à part intitulé : *Pierre Vaucher, 1833-1898. Allocution et bibliographie, par Frédéric Gardy et Édouard Favre.* Genève, 1899, in-8.

12. — (Seul ou en collaboration.) [Compte rendu des séances annuelles de la] Société générale d'histoire suisse, 1895-1899. — *Journal de Genève* des 25 septembre 1895, 12 septembre 1896 (suppl.), 12 septembre 1897, 13 août 1898 et 9 octobre 1899.

13. — (Avec quelques collaborateurs.) Exposition nationale suisse, Genève 1896. Catalogue de l'art ancien, groupe 25. Genève, 1896, in-8, xix-410 p. Anonyme.

M. Éd. Favre a été le principal rédacteur de cette publication.

14. — La famille d'Évrard, marquis de Frioul, dans le royaume franc de l'Ouest. — *Études d'hist. du moyen âge,* Paris, 1896, p. 155-162.

15. — A M. Gabriel Monod. Allocution. Sorbonne, le 14 novembre 1896. [Genève, 1896], in-8, 8 p.

16. — [Allocution au nom de la] Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — *Jubilé de M. Aimé-Louis Herminjard, 7 novembre 1896,* Lausanne, [1897], in-4, p. 56-57.

17. — (En collaboration avec Victor van Berchem.) *Histoire de Genève des origines à l'année 1691, par Jean-Antoine Gautier.* [Édition annotée.] T. I. [Avec une introduction, p. xvii-xlviii, intitulée : L'œuvre historique de Jean-Antoine Gautier.] Genève, 1896 [1897], gr. in-8, xlviii-461 p., portrait. = L'[introduction] a été tirée à part, Genève, 1897, gr. in-8, 38 p.

Digitized by Google

18. — Quelques actes du XIVe siècle relatifs à Genève. — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 478-494. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

Les documents reproduits ont été fournis par le comte Amédée de Foras.

19. — La 600me séance (24 janvier 1895) de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Allocution. — *Ibid.*, p. 516-519. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

20. — Adolphe Gautier [1825-1896]. Allocution à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. [Avec une Bibliographie.] — *Ibid.*, p. 520-532. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8, portrait.

21. — Allocution prononcée aux obsèques de M. Pierre Vaucher. — *Aux amis de Pierre Vaucher, † 9 juin 1898. Allocutions prononcées par MM. J.-J. Gourd et Édouard Favre,* Genève, [1898], in-8, p. 9-12.

22. — Pierre Vaucher. Nécrologie. — *Revue hist.*, 1898, t. LXVIII, p. 92-96.

23. — Au feu! [Genève, 1899,] in-8, 10 p. — Nouvelle édition, avec de nombreuses additions et corrections, intitulée : Au feu! l'Université et la Bibliothèque publique. [Genève, 1899], in-8, 14 p. — Les deux éditions sont datées : Genève, le 14 mars 1899.

24. — Mme Juste Bouchet. — *Nouvelles du Zambèze,* 2me année (1899), p. 68-72, et p. 5-9 du tirage à part intitulé : *Madame Juste Bouchet, née Marie Joseph, 1880-1899. Allocution suivie de lettres de MM. Coillard et Bouchet.* [Genève, 1899], in-8.

25. — Madame Louis Jalla, née Marie Turin, 1864-1899. Avec un portrait. [Genève, 1899], in-8, 21 p.

26. — Émile Rittener. — *Journal des Missions évangéliques,* 75me année (1900), p. 289-292. Anonyme. = Tiré à part, [Paris, 1900], in-8. = Réimprimé, avec des additions et des modifications, dans les *Nouvelles du Zambèze,* 3me année (1900), p. 59-61. Signé : Éd. F., et tiré à part, [Genève, 1900], in-8.

27. — M. Éd. Favre rédige, depuis 1895, la Chronique suisse de la *Revue historique,* et dirige, depuis leur fondation, les *Nouvelles du Zambèze.*

28. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Revue historique,* le *Journal de Genève,* la *Gazette de Lausanne,* etc.

Digitized by Google

FAZY, Henri, né à Berne le 31 janvier 1842, conseiller d'État, directeur des Archives.

1. — Les constitutions de la République de Genève. Étude historique, [suivie du texte des Édits de 1543]. Genève et Bâle, 1890, pet. in-8, [v-] 337 p.

2. — L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève. [Avec des documents et pièces justificatives.] — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXI (1892), p. 277-399. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

3. — Michel Roset. — *Petite Bibl. helvétique,* 2me série (1894), p. 189-206.

4. — *Les Chroniques de Genève de Michel Roset,* [publ. d'après le manuscrit original, avec un Avant-propos et une Notice biographique]. Genève, 1894, in-8, xliii-459 p., portrait.

5. — Genève et les zones franches. Exposé historique. Genève, 1894, in-8, 15 p.

6. — Les Suisses et la neutralité de la Savoie, 1703-1704. Genève, 1895, in-8, vii-349 p.

7. — L'instruction primaire à Genève. Notice historique. Genève, 1896, in-8, 83 p.

8. — Charles Vogt. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXIV (1897), p. 377-384, portrait.

9. — La guerre du pays de Gex et l'occupation genevoise (1589-1601). Genève, 1897, in-8, vii-416 p., pl. et carte.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 227.

GALIFFE, Aymon, né à Genève le 30 septembre 1856, lic. en droit et en sciences sociales, juge au Tribunal de première instance.

1. — *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, par J.-A. Galiffe.* T. II. Deuxième édition revue et complétée. Genève, 1892, in-8, xi-912 p.

2. — (En collaboration avec J.-B.-G. Galiffe et Ad. Gautier.) Armorial genevois, avec un texte héraldique et généalogique. Nouv. éd. de l'*Armorial historique genevois.* Genève, 1896, in-4, v-151 p., pl.

Digitized by Google

3. — Le passage de la Linth par Soult les 25 et 26 septembre 1799. Berne, 1899, in-8, 123 p., cartes. *(Kriegsgeschichtliche Studien, hsgg. vom eidg. Generalstabsbureau,* Heft III.)

GAMPERT, Albert, né à Genève le 25 janvier 1860, lic. jur., notaire.

1. — L'unification du droit matrimonial en Suisse. Genève, 1893, in-8, 39 p.

2. — Des bases d'une législation suisse sur les Registres fonciers. Rapport présenté (à la Société suisse des juristes). — *Zeitsch. f. schweiz. Recht,* nouv. série, t. XV (1896), p. 548-635. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

3. — Rapport de la commission chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif relative à la Tour de l'Ile, [présenté au Conseil municipal le 22 octobre 1897.] — *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève,* 55me année (1897), p. 330-346.

GARDY, Frédéric, né à Carouge (Genève) le 9 août 1870, lic. litt., conservateur à la Bibliothèque publique.

1. — L'histoire suisse et la section genevoise de la Société de Zofingue. — *Pages d'histoire,* p. 461-469.

2. — Pierre Vaucher. — *Feuille centrale de Zofingue,* 38me année, 1897-1898, p. 493-498. = Tiré à part, [Lausanne, 1898], in-8.

3. — Pierre Vaucher. Allocution à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — *B. H. G.,* t. II, p. 97-106 (1899), et p. 3-12 du tirage à part intitulé : *Pierre Vaucher, 1833-1898. Allocution et bibliographie, par Frédéric Gardy et Édouard Favre.* Genève, 1899, in-8.

GAUTIER, Léon, né à Genève le 15 juillet 1853, Dr med.

1. — Rapport sur la marche de la Société médicale de Genève en 1891. — *Revue méd. de la Suisse rom.,* 12me année (1892), p. 113-122. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

Contient un aperçu de l'histoire de la Société médicale pendant les trente années précédentes.

Digitized by Google

2. — L'hôpital Butini, 1890-95. Genève, 1896, in-8, 54 p.

3. — Les lépreux à Genève au moyen âge et au XVIe siècle. — *Revue méd. de la Suisse rom.*, 20me année (1900), p. 613-632. = Tiré à part, Genève, 1900, in-8.

GAUTIER, Lucien, né à Cologny (Genève) le 17 août 1850, D^r^ phil., professeur honoraire de théologie.

1. — La Palestine illustrée. — *Revue chrét.*, nouv. série, t. VI, 1890, p. 55-64.

2. — La mission du prophète Ézéchiel. Lausanne, 1891, in-8, 376 p.

3. — A propos d'un livre récent sur la question du Pentateuque (*Les sources du Pentateuque, par Alexandre Westphal.* Paris, 1888-1892, 2 vol. in-8.) — *Chrétien évangélique,* 35me année, 1892, p. 361-379.

4. — Le prophète Jérémie et le roi Jéhojakim. — *Ibid.*, 36me année, 1893, p. 465-477 et 513-526.

5. — Le second Ésaïe. — *Revue chrét.*, nouv. série, t. XII, 1893, p. 176-198.

6. — Deux promenades dans Jérusalem. — *Au Foyer chrét.*, 1895, p. 202-224.

7. — Un vieux couvent de Judée [Mar-Saba]. — *Annuaire des Unions chrét. de jeunes gens de la Suisse romande pour 1895,* p. 22-27, fig.

8. — Au delà du Jourdain, souvenirs d'une excursion faite en mars 1894. — *Le Globe,* t. XXXIV (1895), *Mém.*, p. 109-170, pl. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8. — 2me éd., Genève, 1896, in-12, 141 p., pl. et carte.

9. — Un voyageur suisse dans le Levant en 1812-1813 (J.-H. Mayr). — *Pages d'histoire,* p. 1-24.

10. — Notes sur le Décalogue. Lausanne, 1895, in-12, 24 p.

11. — Au pays des Philistins : de Jérusalem à Hébron par Gaza et Beer-Schéba. — *Revue chrét.*, 3me série, t. III, 1896, p. 55-70, 125-134, 216-230 et 290-305.

12. — Le Carmel. — *Chrétien évangélique,* 39me année, 1896, p. 194-209.

Digitized by Google

13. — Saint-Jean-d'Acre. — *Ibid.*, p. 250-264.

14. — Sur la côte tyrienne. — *Ibid.*, p. 306-322.

15. — Le concile de l'Alliance presbytérienne et le jubilé de l'Alliance évangélique. Réflexions rétrospectives. — *Ibid.*, p. 447-459.

16. — Ueber Dscherasch und die Inschriften daselbst. — *Mittheilungen und Nachrichten des Deutschen Palæstina-Vereins*, 1896, p. 40-41.

17. — Note on 1 Samuel XII, 26, 27. — *The Expository Times*, 9me année (1897-98), p. 190.

18. — Souvenirs de Terre-Sainte. Lausanne, 1898, in-8, 379 p., fig. — 2me éd., Lausanne, 1898, in-8, 349 p., fig. et carte.

19. — Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Jérusalem. — *Semaine litt.*, 1898, p. 493-497.

20. — The Home of Samuel. — *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, 1898, p. 135-137.

21. — Note on יהואל and למלך. — *Ibid.*, 1899, p. 355-356.

22. — The Wells of Beer-Sheba. — *The Expository Times*, 10me année (1898-99), p. 328-329.

23. — Lettres d'Orient. I. Impressions du premier jour. — *Liberté chrét.*, 2me année (1899), p. 122-128.

24. — Id. II. De Haïfa à Jaffa. — *Ibid.*, p. 178-187.

25. — Id. III. Jérusalem. — *Ibid.*, p. 260-267.

26. — Id. IV. Au pays d'Ephraïm. — *Ibid.*, p. 362-372.

27. — Articles : Carmel. — Dead Sea (The). — *Encyclopædia Biblica, a dictionary of the Bible, edited by T.-K. Cheyne and J.-S. Black*, Londres, 1899, vol. I, p. 704-706 et 1042-1047.

La traduction française de *The dead Sea* a paru dans *Autour de la mer Morte* (ci-après n° 31), Appendice.

28. — Ueber die Brunnen von Beersaba. — *Mittheilungen und Nachrichten des Deutschen Palæstina-Vereins*, 1899, p. 62-63.

29. — Aux puits d'Abraham [récit d'une excursion à Beer-Schéba en 1899]. — *Revue chrét.*, 3me série, t. XI, 1900, p. 179-192.

30. — Kersa. Aus einem Brief an Herrn Professor Furrer. — *Zeitsch. des Deutschen Palæstina-Vereins*, t. XXIII (1900), p. 78.

31. — Autour de la mer Morte. — *Le Globe*, t. XXXIX (1900), *Mém.*, p. 25-157, pl. et carte. = Tiré à part, Genève, 1901, in-8.

32. — Vocations de prophètes. Lausanne, 1901 [1900], in-12, 95 p.

Digitized by Google

33. — Articles divers et comptes rendus bibliographiques dans la *Revue de théol. et de phil.*, *La Lecture*, la *Gazette de Lausanne*, le *Journal de Genève*, la *Liberté chrét.*, la *Semaine litt.*, *La Famille*, etc.

GIROD, MAURICE, né à Genève le 1er février 1853.

Les porcelaines de Zurich, de Nyon et de Genève. — *Exposition nationale suisse, Genève 1896. Catalogue de l'art ancien, groupe 25*, Genève, 1896, in-8, p. 381-389. = Tiré à part sous ce titre : Notice sur les porcelaines, etc. Genève, 1896, in-8.

GUILLAUMET-VAUCHER, JULES, né à Genève le 24 septembre 1842.

1. — L'orfèvrerie genevoise (bijouterie) au XVme siècle et relations du XVIme au XVIIIme siècle entre les autorités genevoises et les autorités suisses au sujet des orfèvres genevois. 2me notice. Genève, 1889-1890, in-8, 41 p.

La 1re notice a paru en 1888 sous le titre de : *Notice historique sur l'orfèvrerie à Genève*. Genève, in-8, 25 p.

2. — Ancienne monnaie brésilienne. — *Revue suisse de numism.*, 2me année, 1892, p. 110-112, fig. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

3. — Cinquième memento pour les fabricants de bijouterie, horlogerie, pièces à musique : Droits de douane, Europe et pays d'outre-mer. Poids, titre et valeur de différentes monnaies d'or. Genève, avril 1894, in-8, 24 p.

GUILLOT, ALEXANDRE, né à Plainpalais (Genève) le 11 janvier 1849, pasteur.

1. — L'église de Saint-Pierre à Genève. Notice historique. — *Saint-Pierre*, [1er fasc.,] 1891, p. 13-114, pl.

2. — Philibert Berthelier. — *Petite Bibl. helvétique*, 1re série (1893), n° 1, 24 p.

3. — Bezanson Hugues. — *Ibid.*, nos 2-3, 35 p.

4. — Jean Pécolat. — *Ibid.*, n° 10, 16 p.

Digitized by Google

5. — Zwingli. — *Ibid.*, 3me série (1895), p. 5-24.

M. Guillot a dirigé en outre la publication de la *Petite Bibl. helvétique*, séries I-III (seules parues). Genève, 1893-1895, 3 vol. pet. in-8.

6. — Du rôle politique de la Compagnie des pasteurs de Genève dans les événements de 1781 et 1782. — *Étrennes religieuses*, 1894, p. 231-278. = Tiré à part, Genève, 1893, pet. in-8.

7. — Frédéric Mestrezat, un pasteur contemporain de la Révolution. — *Au Foyer chrét.*, 1re année (1895), p. 17-56, portrait.

8. — Chronique ecclésiastique et religieuse. — *Ibid.*, 2me année (1896), p. 189-230.

9. — Pasteurs et prédicateurs de l'Église genevoise, depuis Calvin jusqu'à nos jours. Avec de nombreux portraits. Genève, 1896, pet. in-8, 187 p., pl.

10. — Isaac Goetz. — *Semaine litt.*, 1898, p. 22-23, portrait.

11. — La lutte contre l'exploitation et la réglementation du vice à Genève jusqu'au 22 mars 1896. Histoire et documents. Genève, 1899, pet. in-8, XII-326 p.

12. — L'Escalade de 1602. Genève, [1900], pet. in-8, 60 p., fig.

HEYER, Henri, né à Genève le 13 septembre 1846, lic. theol., bibliothécaire-archiviste de la Compagnie des pasteurs.

1. — La controverse sur la Cène dans l'Église bernoise de 1532 à 1542. — *Revue de théol. et de phil.*, 27me année (1894), p. 393-413. = Tiré à part, Lausanne, 1894, in-8.

2. — (En collaboration avec Auguste Bouvier.) Catalogue de la bibliothèque appartenant à la Compagnie des pasteurs de l'Église nationale protestante de Genève. Genève, 1896, in-8, XXXI-427 p., portrait.

3. — Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Genève, V : Catalogue des thèses de théologie soutenues à l'Académie de Genève pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. [Avec un Avant-propos, une Introduction et un Supplément d'errata.] Genève, 1898, in-8, CIX-169 p. = L'introduction a été tirée à part, avec l'avant-propos, sous ce titre : Introduction au catalogue, etc. Genève, 1898, in-8, CXII p.

Digitized by Google

KOHLER, CHARLES, né à Genève le 11 janvier 1854, ancien élève de l'École des chartes, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, directeur de la *Revue de l'Orient Latin*.

1. — La conquête du Tessin par les Suisses (1500-1503), à propos d'une brochure récente. — *Revue hist.*, t. XLV (1891), p. 308-323.

Réponse à la brochure de M. de Maulde-la-Clavière : *La conquête du Tessin par les Suisses*. Turin, 1890, in-8.

2. — (En collaboration avec Ch.-V. Langlois.) Lettres inédites concernant les croisades (1275-1307). — *Bibl. de l'École des chartes*, t. LII (1891), p. 46-63.

3. — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, 1893-1896, 2 vol. in-8, CLXVII-651 et 1116 p.

4. — L'ambassade en Suisse de Imbert de Villeneuve, premier président au parlement de Dijon, 1513-1514. — *Pages d'histoire*, p. 41-61. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

5. — Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Historiens occidentaux. T. V. Paris, 1895, in-fol., CLII-923 p. Préface.

La préface seule du volume, comprenant les pages I-CLII, est de M. Kohler. Les documents publiés dans le corps de l'ouvrage avaient été réunis par feu le comte Riant.

6. — Études sur l'histoire de l'église de Bethléem. T. II. Paris, 1896, in-8, II-156 p.

Ouvrage paru tout d'abord sous forme d'articles dans les t. I et II de la *Revue de l'Orient latin*, et rédigé en partie d'après des notes et documents réunis par feu le comte Riant.

7. — Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron. — *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod*, Paris, 1896, in-8, p. 261-276. = Réimprimé, avec des modifications, dans la *Revue de l'Orient latin*, t. IV (1896), p. 477-502.

8. — A propos d'une lettre de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, à Jean Jouffroi, évêque d'Arras (4 septembre 1458). — *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LVII (1896), p. 699-706.

9. — Les Suisses dans les guerres d'Italie, de 1506 à 1512. — *M. D. G.*, t. XXIV (1896), XIII-716 p. = Tiré à part, Genève et Paris, 1897, in-8.

Digitized by Google

10. — Translation de reliques de Jérusalem à Oviedo, VIIe-IXe siècle. — *Revue de l'Orient latin,* t. V (1897), p. 1-21.

11. — Notices et extraits de manuscrits. — *Ibid.,* p. 22-36.

Lettre sur Richard Cœur de Lion. Manuscrits du *Ménestrel de Reims,* des *Secreta fidelium Crucis* de Marino Sanudo, de l'*Historia Hierosolymitana* de Jacques de Vitry.

12. — Histoire anonyme des rois de Jérusalem (1099-1187), composée peut-être à la fin du XIIe siècle. — *Ibid.,* p. 213-253.

13. — Rerum et personarum quæ in *Actis sanctorum Bollandistis* et *Analectis Bollandianis* obviæ ad Orientem latinum spectant Index analyticus. — *Ibid.,* p. 460-561.

14. — Traité du recouvrement de la Terre-Sainte, adressé, vers l'an 1295, à Philippe le Bel, par Galvano de Levanto, médecin génois. — *Ibid.,* t. VI (1898), p. 343-369.

15. — La Vie de Sainte Geneviève est-elle apocryphe? — *Revue hist.,* t. LXVII (1898), p. 282-320.

16. — Documents inédits concernant l'Orient latin et les croisades (XIIe-XIVe siècle). — *Revue de l'Orient latin,* t. VII (1899), p. 1-37.

17. — Chartes de l'abbaye de Notre-Dame de la Vallée de Josaphat, en Terre-Sainte (1108-1291). — *Ibid.,* p. 108-222. = Tiré à part, Paris, 1899, in-8.

18. — Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des croisades. Fasc. I. Paris, 1900, in-8, II-277 p.

19. — Un sermon commémoratif de la prise de Jérusalem par les Croisés, attribué à Foucher de Chartres. — *Revue de l'Orient latin,* t. VIII (1900-1901), p. 158-164.

20. — Un Rituel et un Bréviaire du Saint-Sépulchre de Jérusalem (XIIe-XIIIe siècle). — *Ibid.,* p. 383-500, pl.

21. — Articles : Achaïe (Principauté d'). — Albert d'Aix. — Athènes (Duché d'). — Baldensel. — Bandello (Mathieu). — Barthélemy d'Abano. — Barthélemy de Breganza. — Basile I et II, patriarches de Constantinople. — Battaglia (Gotius). — Baudouin I et Baudouin II, empereurs de Constantinople. — Baudouin I, II, III, IV, V, rois de Jérusalem. — Baudry de Bourgueil. — Bequin (Raymond). — Bérenger (Raymond). — Bernard de Tramelay. — Bernard de Valence. — Bernard le Sage. — Bernard le Trésorier. — Bertrand de Comps. — Bertrand de Hay ou de Rays.

Digitized by Google

— Bertrand de Texi. — Bertrandon de la Brocquière. — Bertulphe ou Bartolphus de Nangeio. — Blaz de Buiza. — Boémond I, II, III, IV, V, VI, VII, princes d'Antioche. — Brienne (Jean de), roi de Jérusalem et régent de Constantinople. — Brienne (Gautier V, comte de). — Buchon (Jean-Alexandre). — Burchard (Saint). — Burchard (de Strasbourg). — Burchard ou Brocard. — Burchard de Schwenden. — Camatère. — Campo (Luchino dal). — Capodilista (Gabriel). — Casola (Pietro). — Cassière (Jean l'Evesque de la). — Castillo (Le P. Antonio del). — Catherine de Courtenay. — Caumont (Nompar II, seigneur de). — Cavazzoni (Francesco). — Champlitte (Guillaume de). — Château-Pèlerin. — Chypre : moyen âge et temps modernes. — Constantinople (Empire latin de) — Daimbert ou Dagobert, archevêque de Pise et patriarche de Jérusalem. — Dandolo (Enrico). — Daniel de Trévise. — Démétrius le Syncelle. — Dîme saladine. — Dukas (Jean). — Foucher de Chartres. — Foulques de Neuilly. — Riant (Paul-Édouard-Didier, comte). — *La Grande Encyclopédie,* t. I-XXVIII [1886-1900].

22. — En qualité de directeur de la *Revue de l'Orient latin*, M. Ch. Kohler rédige depuis 1893, dans chaque numéro, la *Bibliographie critique* et la *Chronique historique et archéologique.*

23. — *Die Chronik von Morea. Eine Untersuchung über das Verhæltniss ihrer Handschriften und Versionen, von John Schmitt.* Munich, 1889, in-8. — *Revue hist.,* t. XLIV (1890), p. 170-173.

24. — *Bibliotheca geographica Palaestinae, von R. Röhricht.* Berlin, 1890, in-8. — *Bibl. de l'École des Chartes,* t. LII (1891), p. 451-452.

25. — *Galterii Cancellarii Bella Antiochena. Mit Erläuterungen und einem Anhange hsgg. von H. Hagenmeyer.* Innsbruck, 1896, in-8. — *Revue de l'Orient latin,* t. IV (1896), p. 408-414.

26. — *Numismatique des Danichmendites, par P. Casanova.* Paris, 1896, in-8. — *Le Moyen âge,* t. X (1897), p. 99-103.

27. — *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, par G. Schlumberger.* Paris, 1898, in-8. — *Revue de l'Orient latin,* t. VI (1898), p. 299-307.

Digitized by Google

28. — *Corpus scriptorum latinorum, editum consilio et impensis Academiæ Litterarum Vindobonensis. Vol. XXXVIII : Itinera Hierosolymitana, sæc. IV-VIII, ex recensione Pauli Geyer.* Vienne, Prague et Leipzig, 1898, in-8. — *Ibid.*, p. 563-567.

29. — *Sainte Clotilde, par G. Kurth.* Paris, 1897, in-12. — *Revue de l'hist. des religions*, t. XXXIX (1899), p. 25-28.

30. — *Études critiques sur divers textes des Xe et XIe siècles : I. Bulle du pape Sergius IV et Lettres de Gerbert; — II. Historia d'Adhémar de Chabannes, par Jules Lair.* Paris, 1899, 2 vol. in-4. — *Revue de l'Orient latin*, t. VII (1899), p. 590-597.

31. — *Storia della marina italiana, della caduta di Costantinopoli alla battaglia di Lepanto, per Camillo Manfroni.* Rome, 1897, in-8. — *Ibid.*, t. VIII (1900-1901), p. 213-222.

32. — *Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux, publ. par l'Académie des inscriptions.* T. IV. Paris, 1898, in-fol. — *Ibid.*, p. 222-224.

33. — *Epistulae et chartae ad historiam primi belli sacri spectantes, hsgg. von H. Hagenmeyer.* Innsbruck, 1901, in-8. — *Ibid.*, p. 561-567.

LADAME, Paul, né à Neuchâtel le 15 juin 1842, Dr med., privat-docent à la Faculté de médecine.

1. — Les mandragores ou diables familiers à Genève au XVIme et au XVIIme siècle. — *M. D. G.*, t. XXIII (1888-1894), p. 237-281. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

2. — Les possédés et les démoniaques à Genève au XVIIme siècle. — *Étrennes chrét.*, 19me année (1892), p. 156-220. = Tiré à part, Genève, 1892, in-12.

3. — Le nouvel asile des aliénés à Genève et les questions qui s'y rattachent. Historique de la création de l'Asile de Bel-Air. Genève, 1895, in-8, 107 p.

4. — En Tunisie : le Bardo, Carthage, Bizerte. Races historiques; temps antiques et modernes. — *Le Globe*, t. XXXVI (1897), *Bull.*, p. 151-170. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 367.

Digitized by Google

LE FORT, Henri, né à Genève le 28 juillet 1855, Dr jur., avocat.

1. — Antoine Flammer. — *Semaine judiciaire,* 13me année (1891), p. 255-256. Signé : H. L.

2. — Théodore Audeoud. — *Ibid.*, 14me année (1892), p. 176. Signé : H. L.

3. — Maurice-Georges Cramer. — *Ibid.,* 15me année (1893), p. 618. Anonyme.

4. — Louis Ruchonnet. — *Ibid.,* p. 683-686. Signé : H. L.

5. — Maurice Humbert. — *Ibid.,* 16me année (1894), p. 16. Anonyme.

6. — L. Blanc-Lacour. — *Ibid.* Anonyme.

7. — John Goudet. — *Ibid.,* p. 127-128. Signé : H. L.

8. — Émile Brunnenmeister. — *Ibid.,* 18me année (1896), p. 96. Signé : H. L.

9. — Jules Vuy. — *Ibid.,* p. 128. Anonyme.

10. — Jean-Louis Binet-Hentsch. — *Ibid.,* 20me année (1898), p. 31-32. Signé : H. L.

11. — Étude sur l'organisation du barreau en Suisse. — *Bull. de la Soc. de législation comparée,* t. XXV (1896), p. 421-447. = Tiré à part, Paris, 1896, in-8.

12. — Le tribunal de police du canton de Genève : organisation, compétence, procédure. Textes de lois coordonnés et annotés. Genève, 1898, in-8, 39 p.

13. — Pellegrino Rossi à Genève, 1815-1833. — *Semaine litt.,* 1899, p. 454-456.

D'après des notes manuscrites de Jean-Louis Le Fort.

14. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Semaine judiciaire.*

MARTIN, Alfred, né à Genève le 16 mars 1847, Dr jur., professeur à la Faculté de droit.

1. — Exposé de l'ancienne législation genevoise sur le mariage. Genève, 1891, pet. in-8, 76 p.

2. — De l'unification du droit civil en Suisse. Conférence faite à l'Association des étudiants en droit de Genève. — *Suisse univ.,* t. II, 1896-1897, p. 87-91.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 258.

Digitized by Google

MARTIN, Ernest, né à Genève le 25 mars 1849, Dr theol., professeur à la Faculté de théologie.

1. — Auguste Bouvier. — *Journal de Genève* du 4 novembre 1893. Signé : E. M.

2. — Id. — *Semaine religieuse* des 18 et 25 novembre et 2 décembre 1893.

3. — Aimé-Louis Herminjard. — *Suisse univ.*, t. II, 1896-1897, p. 18-19, portrait.

4. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Semaine religieuse*, le *Journal de Genève*, la *Bibl. univ.*, etc.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 284.

MAYOR, Jaques, né à Genève le 12 février 1865.

I. Mémoires, opuscules, articles divers[1].

1. — Le Musée épigraphique de Genève. — *Revue de Genève* du 2 novembre 1889.

2. — Notice des médaillons et modèles d'Antoine Bovy exposés dans les locaux de l'École municipale d'art. Genève, 1891, in-8, 48 p.

3. — Une députation genevoise en 1701. — *Revue d'hist. diplomatique*, 1892, p. 215-227.

4. — Fragments d'archéologie genevoise. [I.] — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 64-162, pl. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

5. — Id. II. — *Ibid.*, p. 347-394, pl. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

6. — Id. III. — *Ibid.*, p. 506-515, fig. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

7. — Id. IV. — *Ibid.*, t. II, p. 55-84 (1897), pl. = Tiré à part, Genève, 1897, in-8.

8. — Note sur les anneaux mérovingiens du Musée de Genève. — *Revue archéologique*, 3me série, t. XXII, 1893, p. 88-105, fig.

[1] Voyez ci-après les articles parus dans le *Journal de Genève*, le *Bull. suisse de numism.* et la *Revue suisse de numism.*

Digitized by Google

8 *bis*. — [Lettre] à M. Georges Perrot. — *Ibid.*, p. 117-119.

Les nos 8 et 8 *bis* ont été tirés à part sous ce titre : Notes sur les anneaux, etc. — Lettre sur deux inscriptions romaines. Paris, 1894, 23 p., fig.

9. — [Médaille de l'Exposition belge à Genève, 1894.] — *Revue belge de numism.*, 51me année, 1895, p. 152-153.

10. — Notice sur M. Gustave Revilliod et le Musée Ariana. — *Catalogue sommaire du Musée Ariana*, Genève, [1895], in-8, p. XI-XVI. Anonyme.

11. — La gravure en médailles à Genève. — *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse, Genève 1896*, p. 43-44 et 51-54, fig.

12. — La « Salle des Armures » de Genève. — *Ibid.*, p. 123-126, fig.

13. — Notice historique sur la joaillerie, la bijouterie, l'émaillerie, l'orfèvrerie et les arts qui en dépendent. — *Exposition nationale suisse, Genève 1896. Le Groupe 2, joaillerie, bijouterie, émaillerie, orfèvrerie, etc. Publication du Comité du Groupe.* [Genève, 1896], in-12.

14. — La Société suisse de numismatique, 1879-1896. — *La Société suisse de numismatique de 1879 à 1896. Notices diverses et liste complète des membres*, Genève, 1896, in-8, p. 77-96.

15. — (En collaboration avec Alfred Cartier.) *Histoire de Genève des origines à l'année 1691, par Jean-Antoine Gautier.* [Édition annotée.] T. II. Genève, 1896, gr. in-8, 552 p.

16. — L'ancienne Genève : l'art et les monuments. 1re série. Genève, 1896, gr. in-4, pl.

Coup d'œil sur Genève à travers les âges. — La charte des franchises de Genève. — Le gobelet d'André Falquet (tiré à part, Genève, 1897, gr. in-4, 8 p., pl.). — L'église d'Hermance. — La maison-forte, dite prieuré d'Aïre. — Le retable de Conrad Sage.

17. — A propos des armoiries d'Avenches. — *Arch. héraldiques suisses*, 1897, p. 37-38, fig. = Tiré à part, [Neuchâtel], 1897, gr. in-8.

18. — Trouvailles récentes à Genève. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde*, t. VIII, 1897, p. 50-55, fig. = Tiré à part, [Zurich], 1897, pet. in-4.

19. — Promenades archéologiques. I. Chillon. — *Semaine litt.*, 1897, p. 423-426 et 434-437, fig.

20. — Id. II. Morat. — *Ibid.*, p. 617-619, fig.

Digitized by Google

21. — [Description de deux anciens plateaux de balance, trouvés en Suisse.] — *Revue belge de numism.*, 53me année, 1897, p. 232-233. Signé : J. M.

22. — La chapelle primitive de Chillon. — *Gazette de Lausanne* du 11 décembre 1897.

23. — La tour de l'Ile. Brève notice. Genève, 1897, in-8, 26 p., fig.

24. — Les anciennes maisons de Genève. Relevés photographiques de Fréd. Boissonnas, exécutés sous la direction de J. Mayor. [Avec un avant-propos et une table explicative.] 1re série, 1897-1899. [Genève, 1897-1899,] in-fol., pl.

25. — Chillon. — *Annuaire des unions chrétiennes de la Suisse romande pour 1898*, p. 73-79.

26. — Le Musée national. — *La Patrie suisse*, 5me vol., 1898, p. 5-8 et 29-32, fig.

27. — Le cimetière gallo-helvète de Vevey. — *Ibid.*, p. 89-92, fig. Signé : J. M.

28. — Le Grenier à blé. — *Ibid.*, p. 93-95, fig. Signé : J. M.

29. — Le dernier atelier monétaire de Genève. — *Ibid.*, p. 135-136, fig. Signé : J. M.

30. — Nos monuments historiques. — *Gazette de Lausanne* du 8 juin 1898. = Tiré à part, Lausanne, 1898, in-12, 14 p.

31. — Le Musée national. — *Journal du district d'Avenches* des 13, 20 et 23 juillet 1898, fig.

32. — Musée national de Zurich. — *Noël suisse, 1898*, Genève, 1898, in-fol., p. 17-18, fig.

33. — *Guide officiel au Musee national suisse, par H. Lehmann.* Trad. (de l'allemand). Zurich, 1898, in-8, 36 p., pl.

34. — *Itinéraire au Musée national suisse à Zurich.* [Trad. de l'allemand.] Zurich, 1898, in-8.

35. — Aventicensia. I, II. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde*, t. VIII, 1898, p. 109-111, fig.; nouv. série, t. I, 1899, p. 2-10 et 70-75, pl. = Tiré à part, avec des modifications, s. l. n. d., pet. in-4, 18 p.

Médaillon à l'effigie des trois Grâces. — La Porte de l'Est.

36. — Société auxiliaire du Musée de Genève. — *Ibid.*, nouv. série, t. I, 1899, p. 98-101. = Tiré à part, [Zurich, 1899], pet. in-4. Signé : J. M.

Digitized by Google

37. — Fragments héraldiques genevois. I. — *Arch. héraldiques suisses,* 1899, p. 72-76, fig.

38. — Catalogue de la (première) exposition collective du Cercle des arts et des lettres (avril-mai 1899). Genève, 1899, in-8, 23 p. Anonyme.

39. — Vieilles maisons, nouvelles rues. — *La Patrie suisse,* 6me vol., 1899, p. 199-200, fig. Signé : J. M.

40. — La « Porte de l'Est » à Avenches. — *Ibid.,* p. 282-284, fig. Signé : J. M.

41. — Note sur un vitrail aux armes de Genevois. — *B. H. G.,* t. II, p. 169-174 (1900), pl. = Tiré à part, (Genève, 1900), in-8.

42. — L'œuvre du peintre Aug. Baud-Bovy. [Notice biographique et] Catalogue de l'exposition organisée au Musée Rath. Genève, 1900, in-8, XVIII-15 p. Trois éditions successivement revues et corrigées, les deux premières avec pl. La [notice] est signée : J. M.

43. — Rapport du directeur du Musée des beaux-arts (Musée Rath) pour l'année 1900. — *C. R. de l'administration municipale de la Ville de Genève pendant l'année 1900,* p. 227-236. = Tiré à part, Genève, 1901, in-8.

II. Articles parus dans le *Journal de Genève*[1].

a) *Relatifs à Genève :*

44. — Saint-Pierre, 22 octobre 1890, 12 et 28 mars 1893, 25 janvier et 18 septembre 1894, 14 mai et 14 juillet 1897, 26 mars et 8 avril 1898, 13 mars 1899.

45. — Tour et quartier de l'Ile, 15 février 1890, 21 et 23 avril 1895, 9 février, 18 mars, 16 mai, 1er, 5, 6, 7 et 19 août, 15 septembre et 9 décembre 1897, 24 mars et 19 juin 1898.

46. — Église de la Madeleine, 4 et 21 février 1899.

47. — Église de la Fusterie, 28 et 29 mars 1899.

48. — Hôtel de ville et ancien arsenal, 7 juin et 13 août 1890, 24 et 26 septembre 1891, 5 août et 16 octobre 1892, 16 août et 5 octobre 1894, 10 septembre 1895.

49. — Palais de Justice, 3 octobre 1897, 10 juillet 1899.

50. — Grenier à blé, 20 février, 4 et 19 avril, 23 et 31 mai 1898.

[1] La plupart de ces articles sont anonymes ou signés seulement des initiales J. M.

Digitized by Google

51. — La maison du Molard, 28 juin et 26 juillet 1889.

52. — Anciennes maisons, 18 décembre 1896 (suppl.), 16 juin 1897, 4 juin 1898, 26 janvier 1899.

53. — Vestiges des anciennes fortifications, 25 août et 18 septembre 1889, 2 juillet 1894, 19 juillet 1895, 4 avril, 18 et 20 juin 1897.

54. — Fontaine de la place des Alpes, 1er décembre 1897.

55. — Le dernier atelier monétaire, 21 février 1898.

56. — Monument des victimes de l'Escalade, 19 septembre, 4 et 18 octobre, 12 et 13 décembre 1895, 29 mai et 8 juin 1896.

57. — Cloches, 2 novembre 1895, 2 mai et 21 décembre 1898, 2 mars 1899.

58. — Inscriptions : de Guillaume Bolomier, 27 juillet 1888, 2 novembre 1893 et 10 juillet 1899; — de Conrad Willemand, 18 septembre 1889; — de Jean de Soex, 28 avril 1892; — diverses, 28 mars 1893; — romaines, 17 et 31 juillet 1890, 16 juin 1897.

59. — Trouvailles diverses : ancien cimetière, 7 avril 1892; — à la rue du Vieux-Collège, 10 décembre 1896; — au Plan-les-Ouates, 27 novembre 1899.

60. — Trouvailles monétaires : du Pas-de-l'Échelle, 21 août 1892; — de la rue des Corps-Saints, 14 et 23 août 1896.

61. — Relief de Genève en 1850, 16 juillet 1893, 18 avril 1894, 7 mai 1895, 11 mai et 7 septembre 1896.

62. — Musée Fol (le Gobelet d'André Falquet), 24 novembre 1894.

63. — Dons au Musée des arts décoratifs, 26 mai 1895, 21 juin 1896 et 25 avril 1898.

64. — Le bouclier de Benvenuto Cellini, 25 décembre 1896.

65. — Vieux canons, 12 avril 1894.

66. — Le sautier, 29 septembre 1897, fig.

67. — Un portrait de Calvin, 2 mai 1893.

68. — Le groupe de l'Art ancien à l'Exposition nationale de 1896, 1er et 11 mai, 6 et 27 juillet, 28 septembre, 5 et 12 octobre 1896, fig.

69. — Nécrologie : Marc-Louis Bovy, 24 août 1890; — Jean-Jacques Dériaz, 3 décembre 1890; — Barthélemy Menn, 13 octobre 1893; — John Benoît-Muzy, 18 février 1897; — Charles Iguel, 1er janvier 1898; — Antoine Pochelon, 7 octobre 1899.

Digitized by Google

70. — La question du Musée, 30 janvier et 30 mars 1897, 14 juillet, 9 et 16 octobre, 6 novembre, 6 et 10 décembre 1899. = Les articles des 9 et 16 octobre et 6 novembre ont été tirés à part, avec quelques modifications, un avant-propos et des Annexes. Genève, 1899, in-12, 64 p.

71. — Le mausolée du duc Henri de Rohan dans la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, 6, 9 et 10 septembre 1890. = Tiré à part, Genève, 1890, in-12, 33 p.

72. — (En collaboration avec Marc Vettiner.) Du haut de la Tour du Nord, 11 juin 1892 (suppl.). = Tiré à part, avec des additions et suivi de : La Tour du Midi, sous ce titre : Histoire d'un clocher. Papiers trouvés à Saint-Pierre, publiés et annotés. Genève, 1892, in-8, 61 p.

b) *Relatifs à la Suisse :*

73. — Les sceaux du pacte de 1291 ; — Les premières relations politiques de Genève avec les cantons suisses, 1er août 1891 (n° de fête), fig.

74. — Les vitraux de la collection Usteri, 3 et 26 mai, 22 juillet et 22 décembre 1894.

75. — Fouilles à Avenches, 21 mai 1895, 9 avril 1897 et 23 mars 1899.

76. — La collection de vitraux du comte Douglas, 30 novembre 1897.

77. — La bataille de Neueneck, 5 mars 1898.

78. — Protection des monuments historiques, 23 août 1898.

79. — Promenade au Musée national, 13 et 27 juin, 11, 18 et 25 juillet et 1er août 1898, 1er et 8 mai 1899.

80. — Fouilles récentes en Suisse : Petinesca, 24 juillet 1899.

81. — La tapisserie du renouvellement de l'alliance de Louis XIV et des Suisses, 6 juillet (suppl.) et 27 juillet (suppl.) 1896, fig. = Tiré à part, avec des additions, Genève, 1896, in-8, 38 p., pl.

III. Articles parus dans le *Bull. suisse de numism.*

9me année, 1890.

82. — Médaille de l'Union romande pour la protection des animaux, p. 23-25, pl. = Tiré à part, [Genève, 1890,] in-8.

83. — La médaille de Hans Waldmann, p. 154-158, fig.

Digitized by Google

84. — Les médailles du concours musical de Genève, p. 190-199.

85. — Les médailles du Tir fédéral de Frauenfeld, p. 199-208, pl.

86. — Médaille commémorative des installations hydrauliques du château et de la ville de Gruyères, p. 208-211, pl.

87. — La médaille officielle du Tir cantonal de Soleure, p. 211-212, pl.

Les nos 84-87 ont été réunis et tirés à part sous ce titre : Études de numismatique suisse. Genève, 1890, in-8, 28 p., pl.

88. — Médaille de la Société suisse de numismatique, p. 226-228, fig.

89. — Médaille de la Société genevoise de photographie, p. 257.

10me année, 1891.

90. — Médaille Ernest Naville, p. 5-8 et 117, fig.

91. — David-Jacques Duval [nécrologie], p. 27.

92. — Médaille du Congrès pénitentiaire international de 1890, p. 115-116.

93. — Les médailles du sixième centenaire de l'alliance helvétique. Descriptions et commentaires. (Avec deux suppléments), p. 132-154, 195 et 244-247, pl. = Tiré à part, moins le 2me suppl., Genève, 1891, in-8, 27 p.

94. — Descriptions de médailles suisses frappées en 1889, 1890 et 1891, p. 157-195 et 247-250, pl.

95. — Bouclier commémoratif des fêtes de Berne, p. 252-254, fig. Signé J. M.

11me année, 1892.

96. — Médaille Carl Vogt, p. 59-61.

IV. Articles parus dans la *Revue suisse de numism.*

T. II (1892).

97. — Médaille du Congrès des Orientalistes, p. 238-239. Signé : J. M.

T. III (1893).

98. — La médaille Morel-Fatio, p. 58-60, fig. Signé : J. M.

99. — Médailles de Christophe Colon et du Dr Essenwein, p. 62-63. Signé : J. M.

100. — Contribution à la sigillographie de l'ancien diocèse de Lausanne, p. 171-181 et 340-344, pl. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8, 18 p.

Digitized by Google

101. — Médailles suisses frappées en 1893, p. 194-212 et 345-353, pl.

Voyez ci-après n° 104.

102. — Un passage de saint Luc, p. 357. Signé : M.

T. IV (1894).

103. — Triens mérovingien de Gredaca, p. 49-50, fig. Signé : J. M.

104. — Médailles suisses frappées en 1893 et 1894, p. 211-228 et 378-382, fig.

105. — Sceau de la Monnaie d'Orvieto, p. 383-384, fig. Signé : M.

T. V (1895).

106. — Médailles suisses nouvelles, I-III, p. 99-104, 247-262 et 382-385, fig. Signé : M.

Voyez ci-après, Strœhlin, Paul, n° 20.

T. VIII (1898).

107. — Jost Meyer-am Rhyn [1834-1898], p. 400-405, portrait. = Tiré à part, [Genève, 1898], in-8.

T. IX (1899).

108. — Médailleurs et numismates genevois. [I.] Auguste Bovet, graveur (1799-1864), p. 167-193, portrait. = Tiré à part, avec des modifications, Genève, 1899, in-8.

109. — Comptes rendus de trouvailles et notices diverses dans la même *Revue*.

110. — Comptes rendus bibliographiques dans le *Bull. suisse de numism.*, la *Revue suisse de numism.* et le *Journal de Genève*.

MICHELI, Horace, né à Landecy (Genève) le 6 juin 1866, Dr ès lettres, rédacteur au *Journal de Genève* depuis 1893.

La révolution oligarchique des Quatre-Cents à Athènes et ses causes. Genève, 1893, in-8, 132 p.

Thèse de doctorat (Genève, 1893).

MICHELI, Marc, né à Genève le 5 octobre 1844, † le 29 juin 1902.

Alphonse de Candolle et son œuvre scientifique. [Avec une

Digitized by Google

bibliographie.] — *Arch. des sciences physiques et naturelles,* 3me période, t. XXX (1893), p. 513-569, portrait. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

Voyez aussi : *Public. Soc. phys.*, p. 98.

MOREL, Charles, né à Lignerolles (Vaud) le 20 mars 1837, Dr phil., rédacteur au *Journal de Genève,* † le 26 février 1902.

1. — Alcoolisme et protectionnisme à la fin du siècle dernier. — *Revue historique vaudoise,* 3me année, 1895, p. 118-121.

Reproduit un projet de pétition à LL. EE. de Berne.

2. — (En collaboration avec Jules Nicole.) Archives militaires du Ier siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1, publié sous les auspices de la Société académique de Genève, avec fac-similé, description et commentaire. Genève, 1900, in-fol., 31 p.

3. — Observations onomastiques et historiques, à propos de quelques chartes du Xme siècle relatives au comte Turimbert. — *Anz. f. schweiz. Gesch.,* nouv. série, t. VIII, 1898-1901, p. 416-425 (1901).

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 217, et ci-après *Bulletin* d'octobre 1902.

MOYNIER, Gustave, né à Genève le 21 septembre 1826, Dr honoraire en droit et en sociologie, associé étranger de l'Institut de France, président du Comité international de la Croix-Rouge.

1. — L'Institut de droit international. — *C. R. des séances et travaux de l'Acad. des sciences morales et politiques,* t. CXXXIV, 1890, 2me sem., p. 67-93. = Tiré à part, Paris, 1890, in-8.

2. — Conférence sur la Convention de Genève. Genève, 1891, in-8, 36 p.

3. — Les Bureaux internationaux des Unions universelles. Genève et Paris, 1892, in-8, 175 p.

4. — Considérations sur la sanction pénale à donner à la Convention de Genève, présentées à l'Institut de droit international. Lausanne, 1893, in-8, 33 p.

5. — Essai sur les caractères généraux des lois de la guerre. Genève, 1895, in-12, 123 p.

Digitized by Google

6. — Notions essentielles sur la Croix-Rouge. Genève, 1896, in-12, 55 p.

7. — Le Dr Louis Appia. — *Bull. international des Soc. de la Croix-Rouge,* t. XXIX (1898), p. 52-56, portrait. = Tiré à part, Genève, 1898, in-8.

8. — La revision de la Convention de Genève. Étude historique et critique, suivie d'un projet de convention revisée. Genève, 1899, in-4, 64 p.

9. — La part du Comité international de la Croix-Rouge dans l'histoire de la Convention de Genève. — *Bull. international des Soc. de la Croix-Rouge,* t. XXXI (1900), p. 136-147 et 208-225. Anonyme. = Tiré à part, avec des Annexes, Genève, 1900, in-8, 40 p.

10. — Manuel chronologique pour l'histoire générale de la Croix-Rouge, 1863-1899. Genève, 1900, in-8, 30 p. Anonyme.

11. — M. G. Moynier a fondé et dirigé la revue *L'Afrique explorée et civilisée* (1879-1894).

MURET, Ernest, né à Vevey le 27 décembre 1861, lic. litt. et élève diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur à la Faculté des lettres.

1. — Le suffixe *ise* = *itia.* — *Romania,* 19me année, 1890, p. 592.

2. — Chrétien de Troyes. — *La Grande Encyclopédie,* t. XI [1890], p. 256-258.

3. — Sur quelques formes analogiques du verbe français. — *Études romanes dédiées à Gaston Paris,* Paris, 1891, in-8, p. 465-473.

4. — *Cours de grammaire historique de la langue française, par Arsène Darmesteter. 1re partie : Phonétique,* publiée par les soins d'Ernest Muret. Paris, 1891, in-12, xii-169 p.; — 2me éd., revue et corrigée, Paris, 1895.

Trad. en anglais dans : *A historical French grammar, by Arsène Darmesteter, ed. by E. Muret and L. Sudre. English edit. by Alph. Hartog.* Londres, 1899, in-8.

5. — L'Exposition de Genève. Souvenirs et réflexions. — *Au Foyer romand, étrennes littéraires pour 1897,* p. 277-317.

Digitized by Google

6. — La légende de la reine Berthe. — *Arch. suisses des trad. popul.*, 1re année (1897), p. 284-317. = Tiré à part, Zurich, 1897, in-8.

7. — « Vaudai » et « cagou ». — *Ibid.*, 2me année (1898), p. 180-182.

8. — Un hiver en Espagne (novembre 1892-mars 1893). — *Bibl. univ.*, 104me année (1899), t. XVI, p. 312-341 et 465-495.

9. — Autres cloches, autres sons. — *Arch. suisses des trad. popul.*, 4me année (1900), p. 45-49.

10. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Revue critique* (1890 et 1892), le *Moyen âge* (1890), la *Deutsche Literaturzeitung* (1890), le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* (1890), la *Romania* (1890-1892 et 1897-1899), les *Arch. suisses des trad. popul.* (1900), etc.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 232.

NAVILLE, Édouard, né à Genève le 14 juin 1844, DCL., LLD., Dr litt. et phil., correspondant de l'Institut de France, membre étranger de l'Académie hongroise des sciences, fellow de King's College à Londres, professeur extraordinaire à la Faculté des lettres.

1. — The historical results of the excavations at Bubastis. — *Journal of the Transactions of the Victoria Institute*, t. XXIII (1890), p. 137-163. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

2. — Documents babyloniens découverts en Égypte. — *Bibl. univ.*, 95me année, 3me période, t. XLV (1890), p. 598-611.

3. — Alphonse Favre. — *Journal de Genève* du 16 juillet 1890. Anonyme. = Réimprimé, avec un portrait, dans : *Alphonse Favre, 1815-1890. Trois notices biographiques (par Éd. N., C.-M. Briquet et A. Jaccard)*, Genève, 1891, in-8, p. 7-17.

4. — The mound of the Jew and the city of Onias. Belbeis, Samanood, Abusir, Tukh el Karmus. 1887. — *Egypt Exploration Fund*, 7th memoir (1890), p. 1-30.

5. — Bubastis (1887-1889). — *Ibid.*, 8th memoir (1891), VIII-71 p., pl.

6. — Excavations at Henassieh. — *The season's work at Ahnas*

Digitized by Google

and Beni Hasan, extra report of the Egypt Exploration Fund, Londres, 1891, p. 5-10.

7. — The festival-hall of Osorkon II. in the great temple of Bubastis (1887-1889). — *Egypt Exploration Fund,* 10th memoir (1892), VII-40 p., pl.

8. — Work of the winter 1892. — *Ibid., Archæological report, 1892-93,* Londres, 1893, p. 1-8.

9. — Le roi Nehasi. — *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. XV (1893), p. 97-101.

10. — The route of the Exodus. — *Journal of the Transactions of the Victoria Institute,* t. XXVI (1893), p. 12-30, carte. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

11. — Articles : Amon, Asenath, Baal-Zephon, Chub, Egypt, Exodus, Goshen. — *Smith's Dictionary of the Bible.* Londres, 1893, in-8.

12. — L'état religieux de la Suisse. Rapport présenté à la Conférence de l'Alliance évangélique, tenue à Chicago, en octobre 1893. Genève, 1894, in-8, 32 p.

13. — Ahnas el Medineh (Heracleopolis Magna), with chapters on Mendes, the nome of Thoth, and Leontopolis. With an Appendix on byzantine sculptures, by T. Hayter Lewis. — *Egypt Exploration Fund,* 11th memoir (1894), [v-]39 p., pl.

14. — The temple of Deir el Bahari : its plan, its founders and its first explorers. Introductory memoir. — *Ibid.,* 12th memoir (1894), VII-32 p., pl.

15. — Le temple de Deir el Bahari. — *Le Globe,* t. XXXIII (1894), *Mém.,* p. 91-103, pl. = Tiré à part, (Genève, 1894), in-8.

16. — Excavations at Deir el Bahari. — *Egypt Exploration Fund, Archæological report, 1893-94,* p. 1-7.

17. — Id., during the winter 1894-95. — *Ibid., 1894-95,* p. 33 ss.

18. — The temple of Deir el Bahari. Part I, II, III. — *Egypt Exploration Fund,* (13th memoir, 1895), [VII-]15 p., pl.; (14th memoir, 1896), [VII-]18 p., pl.; (16th memoir, 1898), [VII-]21 p., pl.

19. — Trois inscriptions de la reine Hatshepsou. — *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. XVIII (1896), p. 91-105.

Additions et corrections, *ibid.,* t. XIX (1897), p. 209-215.

Digitized by Google

20. — La succession des Thoutmès d'après un mémoire récent. — *Zeitsch. f. ægyptische Sprache und Alterthumskunde,* t. XXXV (1897), p. 30-67.

Voyez ci-après n° 23.

21. — Les dernières lignes de la stèle mentionnant les Israëlites. — *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. XX (1898), p. 32-37.

22. — Une boîte de style mycénien trouvée en Égypte. — *Revue archéologique,* 3me série, t. XXXIII (1898), p. 1-11, fig.

23. — Un dernier mot sur la succession des Thoutmès. — *Zeitsch. f. ægyptische Sprache und Alterthumskunde,* t. XXXVII (1899), p. 48-55.

24. — Les plus anciens monuments égyptiens. — *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* t. XXI (1899), p. 105-123.

25. — Le père de Thoutmès III. — *Ibid.,* p. 201-212.

26. — Figurines égyptiennes de l'époque archaïque. I. — *Ibid.,* p. 212-216, pl.

Les nos 25 et 26 ont été tirés à part en un opuscule, (Paris, 1899), in-4, 16 p., pl.

27. — Id. II. — *Ibid.,* t. XXII (1900), p. 65-71, pl. = Tiré à part, (Paris, 1900), in-4.

28. — La question du Transvaal. Genève, 1899, in-8, 31 p. Dix-sept éditions successives, revues et augmentées d'une page à partir de la cinquième.

Trad. en allemand, anglais, italien, suédois et hongrois.

29. — L'indépendance des Républiques sud-africaines et l'Angleterre. Genève, 1900, in-8, 38 p. Cinq éditions successives.

30. — *Histoire de l'ordre lotiforme. Étude d'archéologie égyptienne, par G. Foucart.* Paris, 1897, in-8. — *Sphinx, revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie,* t. II (1898), p. 18-29.

31. — *Die ægyptische Pflanzensäule, von L. Borchardt.* Berlin, 1897, in-4. — *Ibid.,* p. 224-230.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 228, et *Public. Soc. phys.,* p. 108.

Digitized by Google

OLTRAMARE, Paul, né à Genève le 6 avril 1854, professeur à la Faculté des lettres.

1. — La simplification de l'orthographe française. — *Zeitsch. f. franz. Sprache,* t. XII (1890), p. 201-213.

2. — Le pessimisme hindou. — *Étrennes chrét.,* 19me année, 1892, p. 31-59.

3. — Le dixième Congrès international des Orientalistes, Genève (3-12 septembre 1894). — *Revue de l'hist. des religions,* t. XXX (1894), p. 188-195. = Tiré à part, Paris, 1894, in-8.

4. — *Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce, par Paul Regnaud.* Paris, 1894, in-8. — *Ibid.,* t. XXXI (1895), p. 320-333. = Tiré à part, Paris, 1895, in-8.

5. — *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse buddhique Târâ, par Godefroy de Blonay.* Paris, 1895, in-8. — *Ibid.,* t. XXXIV (1896), p. 217-221.

6. — *L'évolution d'un mythe. Açvins et Dioscures, par Ch. Renel.* Paris, 1896, in-8. — *Ibid.,* t. XXXVI (1897), p. 410-417.

7. — *Précis de logique évolutionniste. L'entendement dans ses rapports avec le langage, par Paul Regnaud.* Paris, 1897, in-12. — *Ibid.,* t. XXXIX (1899), p. 99-101.

8. — *Indische Religionsgeschichte, von Edmund Hardy.* Leipzig, 1898, in-12. — *Ibid.,* t. XL (1899), p. 126-131.

9. — *Études védiques et post-védiques, par Paul Regnaud.* Paris, 1898, in-8. — *Ibid.,* t. XLII (1900), p. 99-107.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 234.

PALÉZIEUX (de), Maurice, né à la Tour-de-Peilz (Vaud) le 21 avril 1856.

1. — Les émaux des armoiries de la République et Canton du Vallais. — *Bull. suisse de numism.,* 9me année (1890), p. 44-46.

Suivi d'une lettre d'Adolphe Gautier.

2. — Congrès international de numismatique à Bruxelles, les 5, 6, 7 et 8 juillet 1891. — *Ibid.,* 10me année (1891), p. 113-115.

Digitized by Google

PICOT, Constant, né à Genève le 9 décembre 1844, Dr med., rédacteur de la *Revue méd. de la Suisse rom.*

1. — Le Dr V. Gautier. — *Revue méd. de la Suisse rom.*, 10me année (1890), p. 122-130. = Tiré à part, avec un portrait, Genève, 1890, in-8, 14 p.

2. — Collaboration aux notices généalogiques sur les familles genevoises : Prevost, Trembley, Buisson, Saladin, Pasteur, Mallet, de Normandie, Franconis, Pucrari. — *Notices généal.*, t. II, 2me éd. (1892).

3. — Notices généalogiques sur les familles genevoises : Chastel, Goulet, Pernessin, Schmidtmeyer. — *Ibid.*, t. VI (1892). Signées : C. P.

4. — Id. : D'Espine, Du Commun, Gaudy, Toilot. — *Ibid.*, t. VII (1895). Signées : C. P.

5. — Le Dr Baumgartner. — *Revue méd. de la Suisse rom.*, 15me année (1895), p. 65-67. Anonyme.

6. — Le Dr Henri-Clermont Lombard. — *Ibid.*, p. 116-123. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

7. — Le Dr H. Colladon. — *Ibid.*, 17me année (1897), p. 57-58. Signé : C. P.

8. — Le Dr E. Dufresne. — *Ibid.*, 18me année (1898), p. 727-729. Signé : C. P.

9. — Le Dr I. Mayor. — *Ibid.*, 19me année (1899), p. 364-366. Anonyme.

10. — Le Dr W. Marcet. — *Ibid.*, 20me année (1900), p. 168-172. Signé : C. P. = Tiré à part, [Genève,] 1900, in-8.

REBER, Burkhard, né à Benzenschwyl (Argovie) le 11 décembre 1848, ancien pharmacien.

1. — Die Einwohner der Schweiz in vorgeschichtlicher Zeit. Ein Vortrag gehalten in Genf. Genève, 1890, in-8, 22 p.

2. — Excursions archéologiques dans le Valais. — *Journal de Genève* du 16 octobre 1890 (suppl.).

3. — Fragments numismatiques sur le canton d'Argovie. — *Bull. suisse de numism.*, 9me année (1890), p. 140-154 et 186-190, pl.; — *Revue suisse de numism.*, 1re année, 1891, p. 1-19 et 267-278, pl.;

Digitized by Google

2me année, 1892, p. 329-362, pl. = Tous ces articles ont paru réunis en un opuscule, Genève, 1890, in-8, 87 p.

4. — Causerie sur les monnaies gauloises. — *Bull. suisse de numism.*, 9me année (1890), p. 258-261, fig.

5. — Notice sur un bloc erratique appelé La Plate, situé au Mont-Salève. — *Revue savois.*, 31me année (1890), p. 195-198.

6. — Objets lacustres du lac du Bourget. — *Ibid.*, p. 198-202, fig.

7. — Zusammenstellung meiner archäologischen Beobachtungen im Kanton Wallis. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde*, t. VI, 1888-1891, p. 382-385 (1890) et 522-527 (1891).

8. — Vorhistorisches aus dem Wallis. — *Ibid.*, p. 565-568 (1891).

9. — Vorhistorisches aus dem Eringerthal und den Nendaz-Alpen. — *Ibid.*, p. 569-573 (1891).

10. — Dernières recherches archéologiques aux environs de Genève. — *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Compte rendu de la 10me session, Paris 1889*, Paris, 1891, p. 621-624, pl.

11. — La Pierre-aux-Dames de Troinex-sous-Salève. — *Revue savois.*, 32me année (1891), p. 209-218, fig. = Tiré à part, Annecy, 1891, in-8.

12. — Die vorhistorischen Sculpturen in Salvan, Kanton Wallis (Schweiz). — *Arch. f. Anthropologie*, t. XX (1891-1892), p. 325-337, pl. = Tiré à part, Brunswick, 1891, in-4.

13. — Excursions archéologiques dans le Valais. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXI (1892), p. 93-150. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

14. — Recherches archéologiques dans les vallées d'Évolène et de Binn en Valais. Genève, 1892, in-12, 24 p.

15. — Une médaille pharmaceutique. — *Bull. suisse de numism.*, 11me année (1892), p. 14-15, fig.

16. — Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève. — *M. D. G.*, t. XXIII (1888-1894), p. 282-326, pl. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

17. — Die vorhistorischen Denkmäler im Einfischthal (Wallis). — *Arch. f. Anthropologie*, t. XXI (1892-1893), p. 305-320, pl. = Tiré à part, Brunswick, 1892, in-4.

Digitized by Google

18. — Vorhistorische Monumente und Sagen aus dem Eringerthal. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde,* t. VII, 1892-1895, p. 174-179 (1893).

19. — Vorhistorisches aus dem Binnenthal. — *Ibid.,* p. 179-181 (1893).

20. — Vorhistorische Denkmäler im Bagne-Thal (Wallis). — *Ibid.,* p. 354-358 (1894).

21. — Bronzefund im Rhonebett in Genf. — *Ibid.,* p. 359 (1894), pl.

22. — Eine Basler Apotheker-Taxe vom Jahre 1647. — *Pharmaceutische Post,* 1894, p. 105-108.

23. — Pharmaceutisches aus dem Elsass Anfangs des siebzehnten Jahrhunderts. — *Ibid.,* p. 285-290.

24. — Nachruf an Flückiger. — *Ibid.,* p. 611-614.

25. — Tombeaux anciens à Lancy. — *Bull. Inst. genev.,* t. XXXIII (1895), p. 283-289, fig. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

26. — Archæologisches aus dem Aargau. Aarau, 1895, in-8, 8 p.

27. — Vorhistorische Anzeichen im Turtmannthal und Nachträge aus dem Wallis. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde,* t. VII, 1892-1895, p. 410-413 (1895).

28. — Verschwundene Schalensteine auf dem Alvier. — *Ibid.,* p. 413-414 (1895).

29. — Weiteres aus dem Bagnes-Thal. — *Ibid.,* p. 478-482 (1895).

30. — Ein Instrument aus Kupfer von Tourbillon bei Sitten. — *Ibid.,* t. VIII, 1896, p. 34-37, pl.

31. — Zwei neue vorhistorische Skulpturensteine auf den Hubelwängen, oberhalb Zermatt. — *Ibid.,* p. 74-77, fig.

32. — Vorhistorische Sculpturendenkmäler im Canton Wallis (Schweiz). — *Arch. f. Anthropologie,* t. XXIV (1897), p. 91-115, fig. = Tiré à part, Brunswick, 1896, in-4.

33. — Gallerie hervorragender Therapeutiker und Pharmacognosten der Gegenwart. Genève, 1897, gr. in-8, 453 p., pl. et portraits.

34. — L'habit des médecins pendant la peste. — *Janus,* 1re année (1897), p. 297-300, 1 fig. = Tiré à part, Amsterdam, 1897,

Digitized by Google

in-8. = Réimprimé dans la *Revue méd. de la Suisse rom.*, 1898, p. 730-733, 2 fig., et tiré à part, Genève, 1898, in-8.

35. — Schweizerische Beiträge zur Geschichte der Pharmacie. — *Schweiz. Wochenschrift f. Chemie und Pharmacie,* 1897, p. 518-522, 535-539, 548-549, 574-575, 592-595, 599-603 et 611-613; 1898, p. 16-19, 26-28, 33-36, 46-48, 82-85, 92-94, 113-117, 125-127, 136-138 et 142-148. = Tiré à part, Zurich, 1898, in-4, 50 p.

36. — Antiquités et légendes du Valais. Genève, 1898, in-8, 67 p., fig.

37. — Monuments préhistoriques et légendes de Zermatt. — *Le Valais romand*, 1898, n°s 51 et 52.

38. — Le val d'Illiez. — *Ibid.*, n° 53.

39. — Une visite au Val de Tourtemagne. — *Ibid.*, n° 54.

40. — Antiquités et légendes des environs de Leytron et de Saillon. — *Ibid.*, n°s 55 et 56.

41. — Dans le Val de Bagnes. — *Ibid.*, n°s 63, 64 et 65.

42. — Beiträge zur Geschichte der Pharmacie. — *Pharmaceutische Post,* 1898, p. 413-415, 438-441, 473-475, 534-536, 545-547, 572-575, 598-600 et 611-612; 1899, p. 259-267, 271-278, 282-286 et 295-297. = Tiré à part, Vienne, 1899, in-8, 54 p.

43. — Archéologie genevoise. Deux fragments d'architecture gothique. — *B. H. G.*, t. II, p. 126-128 (1899), fig. = Tiré à part, Genève, 1898, in-8.

44. — Das aargauische Reussthal vor der Geschichte. Aarau, 1899, in-8, 10 p.

45. — Deux nouveaux monuments à sculptures préhistoriques, l'un à Chexbres (Vaud), l'autre à Neuchâtel. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde,* nouv. série, t. I, 1899, p. 169-173, fig.

Voyez ci-après n° 57.

46. — Steinerne Geschirre aus dem Wallis. — *Ibid.*, p. 214-218, fig.

47. — Sagen aus dem Saasthal im Wallis. — *Arch. suisses des trad. popul.*, 3me année (1899), p. 339-343.

48. — Erlebnisse eines jungen Arztes (Josias Forer). Schweiz. Sitten- und Kulturbild aus dem Ende des 16. Jahrhunderts. — *Sonntagsblatt des Bundes,* 1899. = Tiré à part, Berne, 1899, in-8, 48 p.

49. — Rœmische Anzeichen der Ausübung von Gesundheits-

Digitized by Google

pflege und Medicin in Baden (Schweiz). — *Janus*, 4me année (1899), p. 309-405.

50. — Les monuments préhistoriques à Salvan, Valais. — *La Patrie suisse*, t. VI (1899), p. 80-81, 89, 189-190, 200-202.

51. — Betrachtungen über die Pest. — *Pharmaceutische Post*, 1899, p. 263-265, 627-628, et 643-649.

52. — De l'importance des monuments à sculptures préhistoriques. Appel aux gouvernements, aux conseils municipaux, aux propriétaires privés et à tous les amis de l'histoire nationale pour la conservation de ces monuments. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXVI (sous presse). = Tiré à part, Genève, 1899, in-8, 52 p.

Porte par erreur l'indication de : Extrait du t. XXXV.

53. — Der Safran in der Geschichte. — *Pharmaceutische Rundschau*, 1899. = Réimprimé dans *Correspondenz-Blatt f. Schweizer Aerzte*, 30me année, 1900, p. 785-787.

54. — Balneologie und Climatotherapie. Versuch einer schweizerischen Bibliographie der Litteratur auf den Gebieten des Badewesens, der Heilquellen, der climaterischen Kurorte u. s. w. (Avec une Préface en français et en allemand.) Berne, 1900, in-8, XIX-130 p. (*Bibliographie der schweiz. Landeskunde*, fasc. IV, 3).

55. — [Vorhistorische Gräberfunde im] Wallis. — *Anz. f. schweiz. Alterthumskunde*, nouv. série, t. II, 1900, p. 61-63, fig.

56. — Das Bruderloch bei Hagenwyl (Thurgau). — *Ibid.*, p. 64-66.

57. — La pierre à écuelles de Chexbres. — *Ibid.*, p. 150-151, fig.

Supplément au n° 45.

58. — Une pierre à écuelles à Vufflens-la-Ville. — *Ibid.*, p. 152-153, fig.

59. — In der Schweiz aufgefundene Regenbogenschüsseln und verwandte Goldmünzen. — *Ibid.*, p. 157-166, pl.

60. — Schweizerische Geschützgiesser und Glockengiesser im Mittelalter. — *Ibid.*, p. 285-289.

61. — Einige Sagen und Traditionen aus dem Freiamt, im Aargau. — *Arch. suisses des trad. popul.*, 4me année (1900), p. 232-236.

62. — Note sur des pipes antiques. — *B. H. G.*, t. II, p. 164-168 (1900), fig. = Tiré à part, (Genève, 1900), in-8.

Digitized by Google

63. — Ein Beitrag zur Geschichte der Syphilis. — *Correspondenz-Blatt f. Schweizer Aerzte,* 30me année, 1900, p. 501-503.

64. — Vorsichtsmassregeln gegen die Pest in früheren Jahrhunderten. — *Ibid.,* p. 686-691 et 719-724.

65. — Verordnungen gegen Kurpfuscher und unerlaubte Arzneibücher am Ende des XVI. Jahrhunderts. — *Pharmaceutische Post,* 1900, p. 302-305.

66. — Pharmaceutische Skizzen aus Paris. I. Die « École supérieure de pharmacie ». Die « Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris ». Pharmaceutische Alterthümer. — *Ibid.,* p. 331-335, 465-469 et 501-507.

RILLIET, Albert, né à Genève le 25 avril 1848, lic. ès sciences physiques, professeur à la Faculté des sciences.

Notice sur la vie et les travaux de J.-L. Soret. — *Arch. des sciences physiques et naturelles,* 3me période, t. XXIV (1890), p. 305-346. = Tiré à part, avec un portrait, sous ce titre : Jacques-Louis Soret, notice biographique. Genève, 1890, in-8.

Voyez aussi : *Public. Soc. phys*, p. 132, et *Catal. de l'Univ.,* p. 98.

RITTER, Eugène, né à Genève le 9 novembre 1836, professeur à la Faculté des lettres.

1. — Deux poètes en Savoie : Gœthe et André Chénier. — *Revue savois.,* 31me année (1890), p. 28-31.

2. — Lettres de Sainte-Beuve à Jules Philippe. — *Ibid.,* p. 31-37.

3. — Voltaire et Mgr Biord. — *Ibid.,* p. 49-53.

4. — Un mot d'Antoine Froment. — *Ibid.,* p. 187-189.

5. — Les familles genevoises d'origine savoyarde. — *Congrès des soc. savantes savoisiennes, 11me session, 1890,* Chambéry, 1891, p. 51-56.

6. — Gabriel Faërno. — *Étrennes chrét.,* 18me année, 1891, p. 90-98.

7. — Madame Guyon et Genève. — *Ibid.,* p. 113-149.

8. — Magny et le piétisme romand, 1699-1730. — *M. D. R.,*

Digitized by Google

2me série, t. III (1891), p. 257-324. = Tiré à part, avec une Préface, Lausanne, 1891, in-8, VII-68 p.

9. — Correspondance de Sainte-Beuve avec Hermann Reuchlin. — *Zeitsch. f. franz. Sprache,* t. XIII (1891), p. 157-167. = Tiré à part, Oppeln et Leipzig, 1891, in-8.

10. — La chronologie de la *Nouvelle Héloïse.* — *Ibid.,* t. XIV (1892), p. 77-79.

11. — Notices généalogiques sur les familles genevoises : Bequier, Célérier, Cellérier, Deonna, Faërno, Gautier, Malcontent, Sturm, Venturini. — *Notices généal.,* t. VI (1892). Signées : Rr.

Voyez ci-après n° 32.

12. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 19 mai 1892. — *Bull. Inst. genev.,* t. XXXII (1894), p. 1-12. = Tiré à part, [Genève, 1892], in-8.

13. — Un coup d'œil sur l'histoire de Genève. — *Bull. de l'Université de Lyon,* 1892, p. 258-274.

14. — Les ascendants lyonnais de J.-J. Rousseau. — *Ibid.,* p. 382-386.

15. — Lettres de Fénelon à Madame Guyon. — *Revue internationale de l'enseignement,* t. XXIV (1892), p. 52-66 et 216-237.

16. — Un poète en Savoie : Eustache Deschamps. — *Revue savois.,* 33me année (1892), p. 108-113.

17. — Saint-Victor. — *Ibid.,* p. 342.

18. — Le Père Chérubin et André Crasso. — *Ibid.,* 34me année (1893), p. 35-36.

19. — Chablais. — *Ibid.,* p. 127-128.

20. — Une anecdote de la vie de Thomas Blanc. — *Ibid.,* p. 174-176.

21. — Madame Guyon et le Père La Combe. — *Ibid.,* p. 249-258.

22. — Didier Rousseau, le quartaïeul de Jean-Jacques. — *Bull. prot. franç.,* t. XLII (1893), p. 281-292. = Tiré à part, Paris, 1893, in-8.

Voyez ci-après n° 36.

23. — J.-J. Rousseau et Charles Bonnet. — *Étrennes chrét.,* 20me année, 1893, p. 187-224.

24. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 21 mars 1893. — *Bull. Inst. genev.,* t. XXXII (1894),

Digitized by Google

p. 201-219. = Tiré à part, (Genève, 1893), in-8; la couverture porte ce titre : Glossaires et lexicographes genevois.

Errata et addenda, *ibid.*, t. XXXIII (1895), p. 617-618. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

25. — Quelques documents sur Béat de Muralt. — *Ibid.*, t. XXXII (1894), p. 269-308. = Tiré à part, Genève, 1894, pet. in-8.

26. — Les saints honorés dans le diocèse de Genève. — *C. R. du Congrès des soc. savantes de Savoie, 1892*, La Roche, 1894, p. 69-75. = Tiré à part, La Roche, s. d., in-8.

27. — Béat de Muralt. — *Étrennes religieuses*, 1894, p. 151-165.

28. — Note sur le *Citadin de Genève*. — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 270-272 (1894).

29. — Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau. — *Ibid.*, p. 293-301 (1894).

30. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 15 mars 1894, [suivi de : Lettres de Roumanille]. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXIII (1895), p. 1-117. = Tiré à part, sous ce titre : Le centenaire de Diez, discours prononcé, etc., suivi de Lettres adressées à Victor Duret par Roumanille. Genève, 1894, in-8.

31. — Lettres de Sainte-Beuve au professeur Gaullieur (1844-1852). — *Ibid.*, p. 297-338. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

32. — Notices généalogiques sur les familles genevoises : Boniparte, Clavel, Eschard, Grandi, Grenet, Lambercier, Massuelo, Maudry, Monet, Prevost, Rey, Richard. — *Notices généal.*, t. VII (1895). Signées : Rr.

Voyez ci-dessus n° 11.

33. — Le roman au moyen âge. — *Almanach de Genève*, 37me année, 1895, p. 82-90.

34. — Lettre de Favenc jeune à Jean-Jacques Rousseau (25 juillet 1764). — *Bull. prot. franç.*, t. XLIV (1895), p. 537-538.

Favenc et non Faveni. Voyez *ibid.*, p. 608.

35. — La famille Fontanes. — *Ibid.*, p. 554-559.

Voyez ci-après n° 45.

36. — Didier Rousseau, quartaïeul de Jean-Jacques Rousseau, nouveaux documents (1549-1569). — *Ibid.*, p. 635-638.

Voyez ci-dessus n° 22.

37. — Les nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau.

Digitized by Google

I. Ses ancêtres et sa famille. — *Revue des deux mondes,* t. CXXVII (1895), p. 880-909.

38. — Id. II. Les Charmettes. — *Ibid.,* t. CXXVIII (1895), p. 397-427.

Voyez ci-après n° 65.

39. — Le poète Claude de Buttet. — *Revue savois.,* 36me année (1895), p. 190-193.

40. — Sur la date d'une lettre de Voltaire (1751). — *Revue d'hist. litt. de la France,* 2me année (1895), p. 255.

41. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 25 avril 1895. — *Bull. Inst. genev.,* t. XXXIV (1897), p. 1-26. = Tiré à part, [Genève, 1895,] in-8.

Contient des pièces relatives au procès de Jacques Gruet, d'après le ms. n° 86 de la Société d'histoire de Genève.

42. — Les saints honorés dans le diocèse de Tarentaise. — *C. R. du Congrès des soc. savantes de Savoie, 1894,* Chambéry, 1895, p. 161-165. = Tiré à part, Chambéry, 1896, in-8.

43. — La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau. Paris, 1896, in-16, VII-307 p.

44. — Court de Gébelin et l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau (1762). — *Bull. prot. franç.,* t. XLV (1896), p. 542-544.

45. — Famille Fontanes. Note additionnelle. — *Ibid.,* p. 560.

Voyez ci-dessus n° 35.

46. — J.-B. de Rocoles, chanoine de Saint-Benoît; son abjuration et son séjour à Genève (1672). — *Ibid.,* p. 578-579.

47. — Une page de Jean-Jacques Rousseau sur les protestants. — *Ibid.,* p. 654-659.

48. — Les études généalogiques à Genève. — *Genève littéraire contemporaine,* Genève, 1896, in-8, p. 267-274.

49. — Huguenot. — *Revue savois.,* 37me année (1896), p. 23-24.

50. — Jules Vuy. — *Ibid.,* p. 61-64.

51. — Glanes [Jean de Poullieu]. — *Ibid.,* 38me année (1897), p. 72.

52. — Id. [Saint Aquilon]. — *Ibid.,* p. 133.

53. — *Lettres sur les Anglais et les Français (1725), par Béat de Muralt,* publ., avec une notice sur l'auteur [et des notes], par Eugène Ritter. Berne et Paris, 1897, in-8, XX-294 p.

54. — Mœurs genevoises. — *Arch. suisses des trad. popul.,* 1re année (1897), p. 74-75.

Digitized by Google

55. — La République de Genève d'après Pierre Davity. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXIV (1897), p. 293-320. = Tiré à part, sous ce titre : La République de Genève en 1613 et 1637, par Pierre Davity. Avec une introduction et des notes. Genève, 1897, in-8.

56. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 27 mars 1896. [Avec un portrait de Jules Vuy.] — *Ibid.*, p. 335-338.

56 *bis*. — *Souvenirs personnels, par Jules Vuy*, [publ., avec un *cursus honorum* et une Notice bibliographique, par Eug. Ritter]. — *Ibid.*, p. 339-376.

Les nos 56 et 56*bis* ont été tirés à part sous ce titre : Jules Vuÿ, 1815-1896. Genève, 1897, in-8, 46 p., portrait.

57. — Id., 18 mars 1897. — *Ibid.*, t. XXXV (1900), p. 1-9. = Tiré à part, [Genève, 1897], in-8.

58. — Les ancêtres français de Jean-Jacques Rousseau : la famille Cresp. — *Bull. prot. franç.*, t. XLVI (1897), p. 84-90.

59. — Les parents de Sébastien Castellion. — *Ibid.*, p. 187-189 et 391-392.

60. — Maîtres de langues et grammairiens huguenots. I. Nathanaël Duez ou d'Huet. — *Ibid.*, p. 252-254.

61. — Id. II. Samuel Bernard. — *Ibid.*, p. 258-259.

62. — Les saints honorés dans le diocèse de Genève et dans les autres diocèses de Suisse et de Savoie. — *C. R. du Congrès des soc. savantes de Savoie, 1896*, Évian, 1897, p. 111-118. = Tiré à part, (Évian, 1897), in-8.

63. — Le grammairien Louis Meigret. — *Revue de philologie française*, t. XI (1897), p. 136-140.

64. — Le marquis de Ximénès, Voltaire et Rousseau. — *Revue d'hist. litt. de la France*, 4me année (1897), p. 578-580.

65. — Nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau. III. La seconde partie des *Confessions*. — *Revue des deux mondes*, t. CXLIII (1897), p. 91-110.

Voyez ci-dessus nos 37 et 38.

66. — Conseils pour former une bibliothèque historique de Genève. — *Almanach de Genève*, 40me année, 1898, p. 135-142.

67. — Genève et l'Italie, discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 16 mars 1898. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXV (1900), p. 69-103. = Tiré à part, Genève, 1898, in-8.

Digitized by Google

68. — Lettres de Foulquier et de Peyraube à Jean-Jacques Rousseau, au sujet de la situation des protestants français (1764-1765). — *Bull. prot. franç.*, t. XLVII (1898), p. 538-546. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

69. — [Thomas de Thonon. Communication faite à l'Académie chablaisienne.] — *Mém. et doc. publ. par l'Acad. chablaisienne,* t. XII (1898), p. XII-XVIII. = Tiré à part, s. l. n. d., in-8.

70. — Les étudiants neuchâtelois à Genève. — *Musée neuchâtelois,* 35me année, 1898, p. 294.

71. — Sonnets de controverse. — *Almanach de Genève*, 41me année, 1899, p. 88-94.

Sonnets de Joachim Du Bellay contre Genève; réponse d'un quidam; réplique du poète.

72. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 23 mars 1899. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXV (1900), p. 209-214. = Tiré à part, [Genève, 1899], in-8.

73. — Notes sur Madame de Staël. — *Ibid.*, p. 215-320. = Tiré à part, Genève, 1899, in-8.

74. — Discours (prononcé) à la séance annuelle de l'Institut genevois du 21 mars 1900. — *Ibid.*, t. XXXVI (sous presse). = Tiré à part, (Genève, 1899,) in-8, 35 p.; la couverture porte ce titre : Victor Cherbuliez, recherches généalogiques.

75. — La chanson de l'Escalade en langage savoyard, publiée avec d'autres documents sur cette entreprise. Genève, 1900, in-8, 67 p.

76. — Le voyage d'André Chénier en Suisse. — *Almanach de Genève,* 42me année, 1900, p. 67-72. = Réimprimé dans la *Revue helvétique,* 1901, p. 533-537.

77. — Sainte-Beuve et la Suisse romande. — *Ibid.*, p. 99-105.

78. — Lettres de Rousseau adressées à Jean-Ami Martin, ministre du Saint-Évangile (1759-1760). — *Bull. prot. franç.*, t. XLIX (1900), p. 254-259.

79. — Le Quaker Claude Gay. — *Ibid.*, p. 315-320.

80. — Le poème de *La Savoie,* par Jaques Peletier (du Mans). — *C. R. du Congrès des soc. savantes de Savoie, 1899,* Chambéry, 1900, p. 163-171.

81. — Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau. — *Musée neuchâtelois,* 32me année, 1900, p. 137.

Digitized by Google

82. — Les enfants de J.-J. Rousseau. — *Revue d'hist. litt. de la France,* t. VII (1900), p. 314.

83. — Le *Sermon des cinquante.* — *Ibid.,* p. 315.

84. — Notice généalogique sur la famille de M. Édouard Rod. — *Revue historique vaudoise,* 8me année, 1900, p. 72-78.

85. — Notices généalogiques. II. Les ancêtres vaudois de Victor Cherbuliez. — *Ibid.,* p. 334-340.

86. — Le curé Chevalier. — *Revue savois.,* 41me année (1900), p. 62-63.

87. — Sainte Eulalie. — *Zeitsch. f. franz. Sprache,* t. XXII (1900), p. 36-38.

88. — Lettres de Genève, dans la *Revue internationale de l'enseignement,* de 1887 à 1897.

89. — Comptes rendus bibliographiques dans la *Zeitsch. f. franz. Sprache,* la *Revue savois.,* la *Revue critique,* etc.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.,* p. 205.

RIVOIRE, Émile, né à Plainpalais (Genève) le 6 avril 1850, lic. jur., notaire.

1. — Bibliographie historique de Genève au XVIIIme siècle. — *M. D. G.,* t. XXVI et XXVII (1897), xv-586 et 509 p. = Tiré à part, Genève, 1897, 2 vol. in-8.

2. — Registres du Conseil de Genève. T. I. Du 26 février 1409 au 6 février 1461 (volumes 1 à 4). Publié, (avec une Préface), par Émile Rivoire. Genève, 1900, gr. in-8, ix-559 p.

Publié sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

ROGET, F.-Frédéric, né à Beaumont près Valence (Drôme) le 14 août 1859, privat-docent à la Faculté des lettres.

1. — French history, literature and philology. Londres, 1892, in-8, 328 p.

Suivi de trois réimpressions.

2. — John Knox, le réformateur écossais, et Genève. — *Bibl. univ.,* 104me année (1899), t. XVI, p. 120-133.

Digitized by Google

3. — An introduction to Old French. 2me éd., Londres, 1900, in-8, 390 p.

La 1re éd. est de 1887.

ROSIER, William, né à Lancy (Genève) le 26 septembre 1856, professeur de géographie au Gymnase et à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles.

1. — Caractères généraux de l'hydrographie africaine. — *Le Globe,* t. XXIX (1890), *Mém.,* p. 27-60, carte. = Tiré à part, Genève, 1890, in-8.

2. — Le Congrès et l'Exposition de géographie à Berne. Genève, 1891, in-8, 30 p.

3. — Géographie générale illustrée. I. Europe. Lausanne, 1891, in-4, 289 p.; 2me éd., 1896, 307 p. — II. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Lausanne, 1893, in-4, 339 p. Les deux volumes sont ornés de plans, pl., cartes et tableaux graphiques.

Publié sous les auspices des sociétés suisses de géographie.

4. — Des services que la géographie peut rendre dans les conflits économiques. — *C. R. du Vme Congrès international des sciences géographiques, Berne 1891,* Berne, 1892, p. 656-663. = Tiré à part, Berne, 1892, in-8.

5. — L'enseignement de la géographie dans les gymnases et la place de cette science dans le programme des examens de maturité. — *Verhandlungen des Verbandes der schweiz. geogr. Gesellschaften, Bern 1893,* Berne, 1894, p. 18-30. = Tiré à part, Berne, 1893, in-8.

6. — Cours de géographie. Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Revision du canton de Genève. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. Genève, 1895, in-8, 111 p., pl. et cartes; 2me éd., 1898.

7. — Id. Manuel-atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires. Notions sur la terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Lausanne, 1899, in-8, 180 p., pl. et cartes.

Ces deux Manuels-atlas (nos 6 et 7) ont été publiés à la suite d'une entente entre les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé M. Rosier de leur élaboration.

Digitized by Google

8. — M. W. Rosier a collaboré, de 1879 à 1893, à la rédaction de la revue *L'Afrique explorée et civilisée.*

SARASIN, Albert, né à Genève le 17 juillet 1845.

Inclusion de Genève dans la neutralité helvétique en 1792. — *M. D. G.*, t. XXV (1893-1901), p. 134-162. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

SEITZ, Charles, né à Genève le 5 février 1860, Dr ès lettres, professeur à la Faculté des lettres.

1. — Genève. — *Schweizerbund in Schweizermund,* Zurich, 1891, in-8, p. 155-160.

2. — Taine et la Révolution française. — *Pages d'histoire,* p. 213-228. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

3. — Joseph-Juste Scaliger et Genève. — [Annexe au] *Programme de l'enseignement pour le Collège de Genève, année 1895-1896,* 40 p. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

4. — Le professeur Pierre Vaucher. — *Semaine litt.,* 1898, p. 291-292, portrait.

STRŒHLIN, Ernest, né à Genève le 19 novembre 1844, Dr theol., professeur honoraire de l'Université.

1. — Nombreux articles relatifs aux écrivains suisses et protestants français, dans le *Dictionnaire international des écrivains du jour, par A. de Gubernatis.* Florence, 1890-1891, 1 t. en 3 vol. gr. in-8.

2. — Promenades en Toscane. — *Le Globe,* t. XXIX (1890), *Bull.,* p. 164-212.

3. — A Chartres et en Bretagne : impressions d'histoire et d'art. — *Ibid.,* t. XXX (1891), *Bull.,* p. 20-56.

4. — La province de Prusse en 1891, notes et souvenirs. — *Ibid.,* t. XXXI (1892), *Mém.,* p. 1-40; t. XXXII (1893), *Mém.,* p. 1-74.

5. — Souvenirs d'Espagne : Séville, Grenade, Cordoue, Tolède,

Digitized by Google

Madrid, l'Escurial, Burgos. — *Ibid.*, t. XXXII (1893), *Bull.*, p. 111-172.

6. — François Bonivard. — *Petite bibl. helvétique,* [1re série,] nos 6 et 7 (1893), 39 p.

7. — Firmin Abauzit. — *Ibid.*, 2me série (1894), p. 33-59.

8. — Saine littérature nationale et mauvaise littérature étrangère. — *Étrennes religieuses,* 1894, p. 171-195.

9. — Quelques réflexions sur le Collège de Genève et l'enseignement secondaire classique. Genève, 1894, in-8, 189 p.

10. — Souvenirs d'Angleterre : York et Canterbury. — *Le Globe,* t. XXXVIII (1899), *Bull.*, p. 98-108.

11. — Souvenirs d'Écosse. — *Ibid.*, p. 109-119.

12. — Articles divers dans *La Grande Encyclopédie.*

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 220.

STRŒHLIN, Paul-Ch., né à Genève le 10 septembre 1864, président de la Société suisse de numismatique, membre titulaire des sociétés numismatiques d'Amsterdam, Bruxelles, Londres, Munich, Paris et Vienne, associé de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

1. — Faussaires en médailles. — *Tribune de Genève* des 23 et 24 février 1890.

2. — Souvenirs d'un voyage numismatique en Russie. — *Bull. suisse de numism.*, 9me année (1890), p. 38-41. = Tiré à part, Genève, 1890, in-8.

3. — Triens de Saint-Maurice. — *Ibid.*, p. 164-165. Signé : P. S.

4. — [Médaille de la] conférence ouvrière de Berlin. — *Ibid.*, p. 169-170, fig. = Tiré à part, Genève, 1890, in-8.

5. — Le concours Galland à Genève. — *Ibid.*, 10me année (1891), p. 21-26, fig.

6. — Imitations et falsifications de médailles genevoises. — *Ibid.*, p. 65-66.

7. — A propos de la médaille de Louis Le Fort, de Genève. — *Ibid.*, p. 77-78 et 196-197, fig. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

8. — Une médaille philatélique. — *Ibid.*, p. 85-89, fig. = Tiré à part, Genève, 1891, in-8.

Digitized by Google

9. — [Médaille du] Congrès de médecine de Berlin en 1890. — *Ibid.*, p. 94-96.

10. — *Schweizerisches Münz und Medaillen-Cabinet, beschrieben von Gottlieb Emanuel von Haller. Erste Fortsetzung. Bern, 1786.* [Publié par P. Strœhlin.] — *Revue suisse de numism.*, t. I (1891), p. 75-91, 166-188 et 224-266; t. II (1892), p. 36-63, 187-214 et 241-308.

11. — Refrappes et falsifications. — *Ibid.*, t. II (1892), p. 363-376. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

12. — Deux médailles genevoises inédites. — *Ibid.*, t. III (1893), p. 56-57.

13. — Monnaies et médailles suisses rares ou inédites. — *Ibid.*, p. 139-170, pl.

14. — La collection Gomarin léguée à la ville de Genève. — *Ibid.*, t. IV (1894), p. 58. Signé : P. S.

15. — M. P. Strœhlin a rédigé la partie concernant la Suisse dans le *Guida numismatica universale*, par F. et E. Gnecchi, 2me éd., Milan, 1894.

16. — Annuaire numismatique suisse. 1re année, 1894-95. Genève, [1895], pet. in-8, pl.

17. — Description de pièces inédites : Médailles des rois de la Société des carabiniers de Carouge (canton de Genève, en Suisse), fig.; — Médaille militaire pour les régiments hanovriens ayant combattu à Waterloo; — Monnaies inédites de l'évêché de Breslau; — Prix d'école du canton d'Unterwald (Suisse), fig.; — Essai non adopté d'once d'or de 1849 du Chili; — Thaler de Bernard Müller, abbé de Saint-Gall (Suisse), frappé sur flan carré, fig.; — Thaler de Genève de 1639, fig.; — Plaque de képi d'officier d'artillerie de la République de Genève, fig.; — Les thalers de Zug du XVIIe siècle, fig.; — Écus français de six livres contremarqués par l'État de Berne, fig.; — Description des médailles frappées à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, à Genève, en 1896. — *Circulaire numism. universelle*, Genève, 1895-1896. Ces articles sont presque tous anonymes.

18. — La numismatique à l'Exposition nationale suisse, Genève, 1896. — *La Société suisse de numismatique de 1879 à 1896. Notices diverses et liste complète des membres*, (1re livr.), Genève, 1896, in-8, p. 7-74, fig. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

Digitized by Google

19. — Liste alphabétique de tous les membres de la Société suisse de numismatique, depuis sa fondation à la fin de l'année 1896, avec la bibliographie complète de leurs publications et travaux. *(En cours de publication.)* — *Ibid.,* (2me livr.), s. d., p. 97 ss. = L'article : Bahrfeldt, M.-F., a été tiré à part, Genève, 1898, in-8.

20. — Médailles suisses nouvelles, IV-X. — *Revue suisse de numism.,* t. VI (1896), p. 171-176 et 328-358; t. VII (1898), p. 185-222 et 402-407; t. VIII (1898), p. 332-350; t. IX (1899), p. 194-214 et 328-339; pl. et fig.

Voyez ci-dessus, Mayor, Jaques. n° 106.

21. — Jeton de la Société de tir de Montfaucon et les Enfers. — *Ibid.,* t. VI (1896), p. 365.

22. — Médailles étrangères nouvelles. — *Ibid.,* t. VII (1898), p. 223-245, pl.

23. — Vente aux enchères de monnaies et médailles faite à Munich (novembre 1897). — *Ibid.,* p. 412-413, fig. Signé : P.-C. S.

Piéfort inédit d'un thaler de Genève de 1598, etc.

24. — France. Premiers portraits sur les monnaies. — *Ibid.,* p. 415. Signé : P.-C. S.

25. — Médailles de la Société philanthropique de Paris en 1831. — *Ibid.* Signé : P.-C. S.

26. — Répertoire général de médaillistique, recueil de descriptions détaillées de toutes les médailles... Ouvrage imprimé sur fiches séparées et destiné à former un Dictionnaire général de médaillistique. 1re partie, série 3 : Médailles à portraits, période moderne et contemporaine. Genève, 1899 et années suivantes, in-8. *(En cours de publication.)*

600 fiches parues (1902).

27. — Rédaction de nombreux catalogues de vente, pour le Comptoir de numismatique et d'héraldique (Genève), etc., contenant la description de pièces rares ou inédites.

28. — Mélanges, nécrologies et rapports, dans la *Revue suisse de numism.,* que M. P. Strœhlin dirige depuis sa fondation (1891).

29. — Comptes rendus bibliographiques dans le *Bull. suisse de numism.* et la *Revue suisse de numism.*

Digitized by Google

THÉVENAZ, Louis-J., né à Carouge (Genève) le 10 septembre 1850, bacc. litt., maître au Collège.

1. — Petite histoire de Genève, à l'usage des écoles du Canton. Genève, 1890, in-12, 156 p., fig. et carte; 2me éd., 1892, 168 p.

2. — La discipline au Collège de Genève du XVIe au XVIIIe siècle. — *Pages d'histoire,* p. 27-40.

3. — Histoire du Collège de Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, précédée [d'un Avertissement et] d'une Introduction sur l'instruction publique au moyen âge. — *Histoire du Collège de Genève, par L.-J. Thévenaz, H. Vulliéty, I.-A. Verchère et Eug. Pittard,* Genève, 1896, in-8, 1re partie (p. xi-xvi et 1-222), pl. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

TRONCHIN, Henry, né à Genève le 29 avril 1853.

Le conseiller François Tronchin et ses amis, Voltaire, Diderot, Grimm, etc. Paris, 1895, in-8, 399 p., pl.

TURRETTINI, Théodore, né à Genève le 27 avril 1845, ingénieur.

1. — Utilisation des forces motrices du Rhône et régularisation du lac Léman. Travaux exécutés par la Ville de Genève sous la direction de Th. Turrettini. [Avec une Préface et des Annexes.] Genève, 1890, in-4, [xii-]279 et xxxxviii p., pl. et tableaux, avec atlas de 40 pl. in-fol.

2. — Rapport présenté au Conseil municipal dans sa séance du 29 avril 1892, au nom du Conseil administratif, à l'appui de la demande de concession pour le bâtiment des turbines n° II, à Chèvres. — Mémoire technique. — *Utilisation des forces motrices du Rhône : Bâtiment des turbines n° II (douze mille chevaux). Rapports relatifs à la demande de concession faite par la Ville de Genève à l'État de Genève en 1892,* Genève, 1892, in-4, p. 3-13 et 21-68, pl. et tableau.

3. — Aux électeurs impartiaux. [A l'occasion des] élections municipales de Genève du 6 août 1899. Genève, 1899, in-8, 23 p.

Digitized by Google

4. — Usine de Chèvres. Notice historique et descriptive des travaux exécutés par la Ville de Genève, de 1893 à 1899, sous la direction de Th. Turrettini. [Avec une Préface.] Genève, 1900, in-4, XIII-122 p., pl.

5. — Rapports divers présentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, dans le *Mémorial des séances du Conseil municipal.*

Voyez aussi : *Public. Soc. phys.*, p. 155.

VALLETTE, GASPARD, né à Jussy (Genève) le 13 mai 1865, lic. litt. et jur., rédacteur en chef du journal *La Suisse.*

1. — Mallet-Du Pan et la Révolution française. — *M. D. G.*, XXV (1893-1901), p. 1-97. = Tiré à part, Genève, 1893, in-8.

Couronné par l'Université de Genève (prix Stolipine).

2. — Petit-Senn. — *Petite Bibl. helvétique,* 1re série (1893), n° 9, 16 p.

3. — Le peintre Hornung. — *Ibid.*, 2me série (1894), p. 173-188.

4. — Un humaniste genevois [Isaac Casaubon]. — *Pages d'histoire,* p. 387-407. = Tiré à part, Genève, 1895, in-8.

5. — Articles divers et comptes rendus bibliographiques dans la *Gazette de Lausanne,* le *Journal de Genève,* la *Semaine litt., Le Temps, La Suisse,* etc.

VERCHÈRE, I.-ANTOINE, né à Genève le 23 décembre 1827, bacc. litt., ancien professeur d'histoire au Gymnase.

1. — Épisodes de la Révolution française à Meyrin. — *Bull. Inst. genev.*, t. XXXII (1894), p. 25-73. = Tiré à part, Genève, 1892, in-8.

2. — Histoire du Collège de Genève depuis la Restauration jusqu'à 1872. — *Histoire du Collège de Genève, par L.-J. Thévenaz, H. Vulliéty, I.-A. Verchère et Eug. Pittard,* Genève, 1896, in-8, 3me partie (p. 279-350), pl. = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

Digitized by Google

VIDART, Ch.-Alfred, né à Divonne (Ain) le 5 janvier 1847, lic. jur.

Deux documents relatifs au rétablissement du catholicisme dans le pays de Gex au XVIIme siècle. — *B. H. G.*, t. I (1892-1897), p. 274-288. = Tiré à part, Genève, 1894, in-8.

VULLIÉTY, Henri, né à Genève le 27 juillet 1860, lic. litt., privat-docent à la Faculté des lettres.

Histoire du Collège de Genève pendant les troubles révolutionnaires et l'époque française. — *Histoire du Collège de Genève, par L.-J. Thévenaz, H. Vulliéty, I.-A. Verchère et Eug. Pittard,* Genève, 1896, in-8, 2me partie (p. 223-277). = Tiré à part, Genève, 1896, in-8.

Voyez aussi : *Catal. de l'Univ.*, p. 241.

AVIS

Le nombre des pages des tirages à part n'est indiqué que lorsqu'il diffère de celui de l'article original.

Pour les publications périodiques, la date entre parenthèses indique la date de publication du volume, telle qu'elle se trouve au bas du titre. La date entre virgules indique l'année à laquelle se rapporte le volume *(Jahrgang)*, telle qu'elle est mentionnée immédiatement à la suite du titre.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS

Almanach de Genève = Almanach de Genève, industriel, agricole et littéraire, publié sous les auspices de l'Institut national genevois.

Anz. f. schweiz. Alterthumskunde = Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde. Indicateur d'antiquités suisses (Zurich).

Anz. f. schweiz. Gesch. = Anzeiger für schweizerische Geschichte. Indicateur d'histoire suisse (Berne).

Arch. f. Anthropologie = Archiv für Anthropologie. Zeitschrift für Naturgeschichte und Urgeschichte des Menschen (Brunswick).

Arch. suisses des trad. popul. = Archives suisses des traditions populaires. Schweizerisches Archiv für Volkskunde (Zurich).

Au Foyer chrét. = Au Foyer chrétien, nouv. sér. des *Étrennes religieuses* (Genève).

B. H. G. = Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Bibl. univ. = Bibliothèque universelle et revue suisse (Lausanne).

Bull. Inst. genev. = Bulletin de l'Institut national genevois.

Bull. prot. franç. = Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire (Paris).

Bull. suisse de numism. = Bulletin de la Société suisse de numismatique (Bâle et Genève).

C. R. = Compte rendu.

Catal. de l'Univ. = Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs de l'Université de Genève,... rassemblé par Charles Soret. Genève, 1896, in-8.

Écho des Alpes = L'Écho des Alpes, publication des sections romandes du Club alpin suisse (Genève).

Étrennes chrét. = Étrennes chrétiennes, par une réunion de pasteurs et de laïques (Genève).

Jahrbuch f. schweiz. Gesch. = Jahrbuch für schweizerische Geschichte (Zurich).

Janus = Janus, archives internationales pour l'histoire de la médecine et pour la géographie médicale (Amsterdam).

La Grande Encyclopédie = La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres (Paris).

Le Globe = Le Globe, journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève.

Digitized by Google

M. D. G. = Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

M. D. R. = Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

Notices généal. = Notices généalogiques sur les familles genevoises, par J.-A. et J.-B.-G. Galiffe, L. Dufour-Vernes, Eug. Ritter, etc. Genève, in-8.

Pages d'histoire = Pages d'histoire, dédiées à M. Pierre Vaucher par quelques-uns de ses anciens élèves. Genève, 1895, in-8.

Petite Bibl. helvétique = Petite Bibliothèque helvétique, publiée sous la direction de Alex. Guillot (Genève et Lausanne).

Public. Soc. phys. = Publications des membres de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et de la section genevoise de la Société helvétique des sciences naturelles. Premier supplément au catalogue publié en 1883. Genève, 1896, in-8.

Revue bleue = Revue politique et littéraire, [soit] Revue bleue (Paris).

Revue chrét. = Revue chrétienne, recueil mensuel (Paris).

Revue critique = Revue critique d'histoire et de littérature (Paris).

Revue d'hist. litt. de la France = Revue d'histoire littéraire de la France, publiée par la Société d'histoire littéraire de la France (Paris).

Revue de théol. et de phil. = Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques (Lausanne).

Revue hist. = Revue historique (Paris).

Revue méd. de la Suisse rom. = Revue médicale de la Suisse romande (Genève).

Revue savois. = Revue savoisienne, publication de la Société florimontane d'Annecy.

Revue suisse de numism. = Revue suisse de numismatique, publiée par la Société suisse de numismatique (Genève).

Saint-Pierre = Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève. Publication de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre. Genève, in-4.

Semaine litt. = La Semaine littéraire, revue hebdomadaire (Genève).

Zeitsch. f. franz. Sprache = Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur (Berlin).

Zeitsch. f. schweiz. Recht = Zeitschrift für schweizerisches Recht (Bâle).

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OCTOBRE 1902

Personnel de la Société.

Depuis la publication du fascicule 5 du Bulletin daté d'octobre 1901, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1901 Frédéric Barbey.
» Jean Baumgartner, professeur.
» Élie Couchet, avocat.
» Léopold Micheli.
» Albert Vogt.
1902 Édouard-Louis Burnet, pharmacien.
» Robert Fazy, juge au tribunal de 1re instance.
» François Vaucher.
» Maurice Trembley.

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre cinq de ses membres effectifs : MM. Charles Morel († 26 février 1902), le

Digitized by Google

colonel Edmond DE LA RIVE († 27 avril 1902), Charles RIGAUD († 28 juin 1902), Marc MICHELI († 29 juin 1902) et Émile DUNANT († 21 août 1902).

Charles MOREL, né à Lignerolles, canton de Vaud, le 20 mars 1837, est mort à Genève le 26 février 1902. Il avait fait ses études en Allemagne où il avait acquis, en 1858, le grade de docteur en philosophie de l'Université de Bonn. Il revint de là à Lausanne, où il fut nommé professeur extraordinaire de littérature latine à l'Académie. En 1862 il se rendit à Paris et ne tarda pas à prendre rang parmi les maîtres de l'épigraphie latine. Sa réputation déjà établie lui valait en 1868 un appel de l'École des Hautes Études. A côté de ses fonctions officielles, il prenait une part active à la publication de l'*Histoire de Jules César*, entreprise par l'empereur Napoléon III et à la fondation de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*

De retour en Suisse, Morel ne tarda pas à entrer dans la rédaction du *Journal de Genève,* auquel il est resté fidèle jusqu'à sa mort. Sa nouvelle carrière ne le détourna pas de ses études de prédilection et il occupa même à l'Université de Genève, de 1875 à 1881, la chaire de professeur suppléant d'archéologie et d'antiquités.

Membre de la Société d'Histoire depuis 1875 et de son comité en 1877, il a présenté à ses collègues de nombreuses communications dont l'archéologie et les antiquités romaines en Suisse ont fourni les sujets principaux, mais il s'était livré aussi, dans ces dernières années, à des recherches approfondies sur les noms de lieux de quelques parties de la Suisse romande et à l'étude des chartes du haut moyen âge qui ont fait l'objet de ses dernières communications à la Société d'Histoire.

La plus importante des publications de Morel : *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains* a paru dans *M. D. G.,* t. 20, p. 1 et suiv., 453 et suiv. avec une carte. Vient ensuite une *Notice sur le Milliaire de Vich*, parue dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande,* t. 34, p. 351 à 358.

Morel a fait paraître également dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande,* t. 34, p. 180 à 226, une étude sur les *Associations de citoyens romains et les curatores C. R. con-*

Digitized by Google

ventus Helvetici; une autre sur les *Helvètes et Aventicum sous la domination romaine,* dans le *Jahrbuch für Schweizer Geschichte,* t. 8, p. 1 à 25.

Récemment Charles Morel publiait, en collaboration avec M. le professeur Jules Nicole, les *Archives militaires du Ier siècle,* tirées du papyrus n° 1 du fonds latin de la Bibliothèque de Genève.

En relations avec Mommsen, il voulut contribuer aussi, par son *Castell und Vicus Tascætium in Rætien,* à la publication faite en l'honneur du grand savant par les élèves et amis de ce dernier, sous le titre *Commentationes philologicæ in honorem Th. Mommseni.* Berlin, 1877.

Il a traduit le grand ouvrage de Madwig, l'*Etat romain, sa constitution et son organisation,* Paris, 1881-1889, 5 vol. in-8, ainsi que les études de Furtwängler sur la *Collection Sabouroff,* Berlin, 1883-1887, 2 vol. in-fol.

Enfin il y a lieu de mentionner les nombreux articles de Morel parus dans la *Revue critique* et le *Journal de Genève.*

Emile Dunant, né à Genève le 8 juin 1871, a succombé le 21 août 1902, à Fionnay, aux suites d'un accident de montagne. C'est à Genève qu'il fit ses premières études. A l'Université de cette ville il obtenait en juin 1892 le grade de licencié ès sciences sociales et de là il se rendait à Zurich d'où il revenait à Genève en novembre 1893, docteur en philosophie. Sa thèse de doctorat intitulée : *Les relations politiques de Genève avec Berne et les Suisses, de 1536 à 1564,* fut remarquée et lui valut en 1894 le prix Ador à l'Université de Genève.

Quoique une mort prématurée soit venue briser avant le temps une existence utile et laborieuse, le jeune historien genevois n'en a pas moins laissé une œuvre assez considérable grâce à son activité et un goût très prononcé pour les recherches historiques et archéologiques.

Les travaux les plus importants de Dunant ont été consacrés par lui à l'histoire de la République Helvétique. C'est en effet à cette époque dont il a fait en quelque sorte sa spécialité, qu'il a consacré ses mémoires les plus importants. Il suffira de rappeler dans ce domaine son histoire de la *Réunion des Grisons à la Suisse. Correspondance diplomatique de Florent Guiot, résident de France près*

Digitized by Google

les Ligues grises (1798-1799) et des députés grisons à Paris, avec Talleyrand, le Directoire et les gouvernements helvétique et grison. Avec une introduction et des notes, Bâle et Genève 1899, et le mémoire sur les *Relations diplomatiques de la France et de la République Helvétique 1798-1803,* paru en 1901 dans les *Quellen zur Schweizer Geschichte* dont il occupe le tome XIX tout entier.

Ces travaux ont été le résultat de longues et patientes recherches d'archives dont Dunant avait le goût et qui l'ont amené à étudier les portefeuilles des Archives du Ministère des Affaires étrangères, des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale àParis.

Peu avant sa fin, il s'était intéressé également à la publication d'un recueil de documents entrepris par la Société à l'occasion du 300me anniversaire de l'Escalade. Il en a été l'un des principaux collaborateurs par ses recherches aux Archives de Turin et du Vatican.

Dunant a pris une part active à la vie de plusieurs sociétés historiques suisses. Reçu membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève en 1893, il a souvent entretenu ses collègues du résultat de ses recherches.

Son goût pour l'archéologie l'avait amené à s'intéresser au musée archéologique de Genève dont il avait été nommé conservateur adjoint en avril 1895 et conservateur, le 29 mars 1901, en remplacement d'Hippolyte Gosse. Peu avant sa mort il s'était occupé de l'organisation du musée ethnographique de Mon Repos, partie intégrante du musée archéologique.

Dunant enfin suivait de près les travaux poursuivis à Avenches. Son *Guide illustré du musée d'Avenches,* publié en 1900, sous les auspices de l'association « *Pro Aventico* » catalogue descriptif du musée Vespasien, témoigne de l'intérêt très vif qu'il portait aux vestiges de l'archéologie romaine en Suisse.

Le *Bulletin* (t. II p. 42 à 54) contient une étude de lui sur *Les milliaires et l'Église de Prévessin.*

La liste des travaux historiques d'Émile Dunant, jusqu'en 1900, a été publiée dans le même *Bulletin* (t. II p. 250 à 252).

Depuis 1900, il a publié son ouvrage sur les *Relations diplomatiques de la France et de la République Helvétique,* dont il a été question plus haut, et les articles suivants :

Digitized by Google

L'Evolution de Genève vers la Suisse. — Journal *La Suisse* des 23, 26, 29 et 31 mai 1901.

Le Festspiel de Calven et l'histoire des Grisons. — *Journal de Genève* du 28 janvier 1901.

Les fresques de l'Hôtel-de-Ville. — Journal *La Suisse* du 18 juillet 1902.

Histoire nationale. A propos du pacte du 1er août 1291. — *Journal de Genève* du 28 juillet 1902.

Le nombre des membres effectifs de la Société était, au 1er octobre 1902, de 184.

La Société a encore perdu un de ses membres correspondants, M. Charles-Pierre-Henri Rieu, né à Genève le 8 juin 1819, décédé à Londres le 19 mars 1902,

M. Rieu avait suivi pendant quatre ans les cours de l'Académie de Genève où il était entré en 1835 et de là il avait achevé ses études, de 1840 à 1843, à l'Université de Bonn qu'il avait quittée avec le grade de docteur en philosophie, après y avoir soutenu une thèse intitulée *De Abul Alae poetae arabici vita et carminibus.* A Genève, il avait suivi l'enseignement de Jean Humbert et à Bonn celui de Freytag, deux disciples de l'illustre orientaliste Sylvestre de Sacy.

En 1847, il collaborait avec Böhtlingk à la publication du dictionnaire sanscrit, connu sous le titre *Abhidana chintamani,* paru à Saint-Pétersbourg, et la même année il entrait au British Museum dont il fut pendant près d'un demi-siècle l'un des fonctionnaires les plus distingués. En 1867, il était nommé conservateur des manuscrits orientaux de cet établissement, poste créé pour lui et qu'il quitta en 1895 pour accepter la chaire d'Arabe à l'Université de Cambridge, en remplacement de Robertson Smith.

Une marque de la haute estime dans laquelle il était tenu par les savants anglais, a été sa nomination à cette chaire, créée en 1632, par sir Thomas Adam, dont il fut le seizième occupant, et le premier de nationalité étrangère.

La célébration du jubilé de son doctorat (6 septembre 1894), fut l'occasion d'une adresse de félicitations extrêmement flatteuse de la part de l'Université de Bonn, dans laquelle étaient célébrés les éminents services rendus à la science par ce savant distingué.

Les importantes publications accomplies par Rieu, durant son

Digitized by Google

séjour au British Museum, ont été la principale occupation de son existence et elles constituent un guide indispensable pour l'étude approfondie des littératures arabe, turque et persane.

En 1871, il faisait paraître le 2me partie du *Catalogus Codicum Manuscriptorum Orientalium* dont la 1re partie avait été publiée en 1846 par Cureton. Cette publication fut suivie de celles du *Catalogue of Persian Manuscripts* (1879-1883), du *Catalogue of Turkish Manuscripts* (1888) et des deux suppléments *Arabic Supplement* (1894) et *Persian Supplement* (1895).

Rieu était membre correspondant de la Société d'histoire et d'archéologie depuis 1893.

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

677. — *Séance du 14 novembre 1901.*

Les échelles de l'Escalade, par M. Eug. RITTER.

M. Eugène Ritter donne lecture d'extraits du registre du Conseil de Genève (18 mai et 3 août 1607), où il est parlé des échelles de l'Escalade et du nommé Pierre Sansfin qui les aurait fabriquées. Cf. *M. D. G.*, t. XXV, p. 521, note 3. — Imprimé dans la *Tribune de Genève* du 7 décembre 1901.

Lettre du littérateur zurichois Henri Meister, par le même membre.

M. Ritter communique ensuite une lettre de Henri Meister, de Zurich, écrite en 1814, et adressée à son neveu Hess, alors précepteur à Genève.

On y voit l'écho des idées qui avaient cours à Zurich, à ce moment où Genève demandait à entrer dans la Confédération suisse. Cette demande était accueillie avec beaucoup de réserve et un peu de défiance, par ceux qui se rappelaient les luttes qui avaient troublé la République genevoise au XVIIIe siècle, et ces longues et âpres discordes au milieu desquelles

Digitized by Google

la médiation de Zurich avait été invoquée plus d'une fois, et n'avait pas toujours réussi à ramener la paix dans la cité turbulente.

Sauvegarde d'Amédée III, comte de Genevois, en faveur des marchands milanais (1347), par M. Victor VAN BERCHEM.

M. van Berchem rappelle qu'au XIIIe et au XIVe siècle, les marchands des grands centres commerciaux, organisés en sociétés, s'assuraient le libre usage des routes en concluant, par l'entremise de leurs délégués, avec les princes dont ces routes empruntaient le territoire des contrats connus sous le nom de « sauvegardes ». Ils payaient des droits de passage en échange des facilités et des garanties qui leur étaient offertes. Les Milanais étaient constamment en rapport avec les comtes de Savoie et ceux de Genevois pour le transit de leurs caravanes destinées aux foires de la Champagne, alors le grand marché international de l'Europe. Deux routes principales y conduisaient, au sud celle du Mont-Cenis, au nord celle du Simplon. La première se prolongeait à travers la Bresse, par Pont-d'Ain, Bourg et Macon; la seconde traversait le pays de Vaud et entrait en Bourgogne par Pontarlier. M. van Berchen énumère une série d'actes relatifs à l'organisation de ces deux routes par des marchands de Milan, de 1270 à 1347. Il présente l'acte de sauvegarde, encore inédit, concédé à ces marchands, le 9 mai 1347, par Amédée III, comte de Genevois. La sauvegarde s'appliquait spécialement à la route de Genève à Seyssel. Cet itinéraire, déjà mentionné dans une sauvegarde du comte Aimon de Savoie, en 1336, était suivi par les marchands italiens qui, après avoir franchi le Simplon, rejoignaient, en passant par Genève, la route méridionale débouchant du Mont-Cenis. Il y a tout lieu de croire que l'importance croissante des foires de Genève déterminait, dès cette époque, un assez grand nombre de marchands à se détourner de la route plus directe qui coupait le Jura à Pontarlier.

Le Livre des Passementiers, par M. Ch. BORGEAUD.

L'auteur de la communication en rectifie le titre, inscrit à la hâte à l'ordre dn jour d'une séance de rentrée. Le *livre* des passementiers, dans l'ancienne Genève, c'était à proprement parler le rôle de ceux qui avaient le droit d'exercer ou de faire exercer le métier de passementier. Ce rôle, confié à la garde des seigneurs commis sur la profession est égaré. Le document présenté à la Société d'Histoire est le registre déposé entre les mains des maîtres-jurés, qui avaient le gouvernement intérieur de la corporation, et contenant les informations nécessaires à l'exercice de leur charge. On y trouve : 1° Les ordonnances relatives à l' « estat » des passementiers; 2° les procès-verbaux d'élection des maîtres-jurés; 3° la copie,

Digitized by Google

ou parfois l'original, des requêtes adressées à la Seigneurie concernant la corporation et les arrêts du Conseil pris à leur sujet.

Commencé en 1705, le registre des passementiers nous renseigne sur une époque bien antérieure, parce que toute la première partie est consacrée à un relevé très exact de tous les documents officiels relatifs à la profession, à partir de 1584, année où elle fut réglementée par le Conseil. Ce relevé semble avoir été transcrit d'un registre plus ancien, qui ne nous est pas parvenu. Une note, datée de 1813, nous renseigne sur le dernier survivant de la corporation, Daniel Gouy, dans la famille duquel le manuscrit a été retrouvé. Sur la demande du professeur Borgeaud, ce volume a été déposé aux archives de l'État.

A l'aide du registre des passementiers, on peut écrire tout un chapitre de l'histoire du travail dans l'ancienne Genève. L' « art de la soie » fut, avant l'horlogerie et l'orfèvrerie, c'est-dire de 1550 à 1650 environ, l'industrie nationale des Genevois, et parmi les corps de métiers qui en relèvent, celui des passementiers est un des plus importants. Il est resté prospère dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, alors que ses émules, les mouliniers, les veloutiers, les teinturiers disparaissaient presque complètement.

L'état de passementier a été réglementé à deux reprises, au XVIe siècle, par des ordonnances importantes, en 1584 et de 1594 à 1596. Ces deux dates correspondent à peu près, comme on voit, aux deux grandes dates de l'histoire des maîtrises et jurandes française : 1581 et 1597.

La corporation a le monopole de la passementerie; formée des patrons et des ouvriers, elle a le droit de posséder et s'administre elle-même, sous la haute surveillance de l'État. Comment ce régime a-t-il fonctionné à l'égard du public et des ouvriers eux-mêmes? La réponse du registre est peu encourageante à ceux qui voudraient y chercher un exemple d'organisation. Il n'a fonctionné que moyennant une intervention constante des pouvoirs publics, intervention préjudiciable au développement technique d'une industrie trop étroitement réglementée, incompatible non seulement avec les idées de nos démocraties modernes, mais avec leur besoin d'égalité et leurs aspirations de fraternité. Pour garantir au public la qualité de la marchandise, l'État s'oppose à toute modification des procédés de fabrication, c'est-à-dire, en pratique, à tout perfectionnement. Pour garantir à l'ouvrier incorporé le travail, l'État l'interdit à tous les autres, notamment aux femmes et aux nécessiteux. Enfin les exigences de l'administration toujours plus complexe de la corporation donnent naissance à une véritable aristocratie ouvrière, héréditaire, exclusive et fermée, qui la gouverne dans son propre intérêt, aux dépens du plus grand nombre.

Digitized by Google

678. — *Séance du 28 novembre 1901.*

Le défrichement du Haut Jura. Les démêlés entre les abbayes de Saint-Claude et du lac de Joux, par M. Charles MOREL.

M. Ch. Morel communique le résultat de quelques recherches qu'il a entreprises sur le défrichement du haut Jura au moyen âge, dans la partie comprise entre la Dent de Vaulion et la Dôle. Ce défrichement, ou plutôt cette « mise en valeur », a débuté sous les auspices des monastères de Bonmont, Oujon, Payerne, et de l'abbaye du lac de Joux, mais il n'a pris des proportions sérieuses que lorsque des laïques, des seigneurs ou des communes sont venus prêter leur appui. Au début, du reste, tout se bornait à des exploitations temporaires. Les hommes des couvents et des seigneurs allaient, pendant la saison chaude, faire paître leurs troupeaux, un peu au hasard, dans les clairières des « joux noires » (forêts de sapins) et s'approvisionner de bois de chauffage et de construction. Plus tard, lorsqu'on commença à construire des granges, des chalets ou des fruitières, il fallut procéder à des répartitions et délimitations qui ne purent s'opérer qu'après des conflits sans nombre. Ces conflits éclatèrent dès le moyen âge — on peut les suivre à partir du XIIe siècle — tantôt entre deux couvents, tantôt entre un couvent et les seigneurs qui défendaient les intérêts de leurs sujets, sans compter les querelles avec des communes ou des particuliers. Ces démêlés ont pris parfois des proportions presque homériques et se sont prolongés des siècles durant .

Le seul couvent situé en pleine montagne fut celui des prémontrés de l'abbaye du lac de Joux, établi dans la vallée du même nom, sur les terres des barons de Grandson-La Sarraz, qui en restèrent les hauts seigneurs et les protecteurs. Cette maison, fondée en 1126, n'avait pas trente ans d'existence lorsqu'elle fut en butte aux rivalités de la puissante abbaye de bénédictins de Saint-Oyens-de-Joux, soit Saint-Claude, qui prétendait à la propriété de tout le haut Jura vaudois. C'est l'histoire de cette querelle que M. Morel a essayé de résumer.

Quelques religieux de Saint-Claude étant venus s'établir en face de l'abbaye du lac de Joux, au Lieu, un conflit ne tarda pas à éclater entre les deux maisons au sujet du droit de pêche. L'affaire fut portée devant le pape, qui, à deux reprises, dut charger de hauts dignitaires de l'Église de prononcer en qualité d'arbitres. En 1157, les archevêques de Vienne et de Tarentaise décidèrent que Saint-Claude cèderait le Lieu contre une redevance de 160 truites, mais les religieux de l'abbaye du lac de Joux ayant mis des brochets dans le lac, les truites vinrent à diminuer et, en 1219, il fallut recourir à un nouvel arbitrage transformant la redevance en une somme de 50 sols de Genève. En même temps, Saint-Claude recon-

Digitized by Google

naissait formellement que le paiement de cette redevance ne lui donnait aucun droit féodal quelconque sur la Vallée, dont les seigneurs de La Sarraz étaient les seuls propriétaires. Cela n'empêcha point la riche abbaye bénédictine de continuer plus tard ses manœuvres et ses intrigues et de revendiquer jusqu'en plein XVIIe siècle une grande partie du Jura.

Saint-Claude appuyait ses prétentions sur des diplômes de Charlemagne et de Frédéric Barberousse. Le premier est un faux manifeste, et il ne semble même pas qu'on ait essayé d'en faire usage avant le XIIIe ou le XIVe siècle. Le second est réduit à néant par une autre charte de 1186, du même Frédéric Barberousse, en faveur du seigneur de La Sarraz. M. Morel a montré, en étudiant en détail les limites indiquées dans ces deux documents, 1° qu'en aucun cas elles n'engloberaient toute la Vallée, 2° qu'elles sont obscures et énumérées dans un désordre complet, comme si l'on eût cherché intentionnellement à laisser la porte ouverte à des chicanes. On ne comprend pas comment, après la déclaration formelle de 1219, Saint-Claude a pu essayer de réclamer des droits quelconques et invoquer ces diplômes impériaux. En 1327 encore, ce monastère a tenté de se faire céder la Vallée par un abbé révoqué du Lac de Joux. Plus tard, par des cessions aux seigneurs de Thoire-Villars et de Chalon, il a disposé de certaines parties du territoire qui ne lui appartenaient pas, ce qui a suscité de nouvelles querelles jusque vers la fin du XVIe siècle. La question n'a été définitivement tranchée que sous la domination bernoise, par le traité des Rousses (1648). Le dernier historien de Saint-Claude, D.-P. Benoît, dans un grand ouvrage paru en 1892, n'en continue pas moins à maintenir le bien fondé des revendications du monastère des bénédictins, mais pour arriver à ses fins, il en est réduit à passer complètement sous silence les documents de 1186 et 1219, décisifs en faveur de l'abbaye du lac de Joux.

Quant au défrichement et au peuplement de la Vallée, il n'a pris quelque importance qu'à la fin du XIVe siècle et surtout après la conquête bernoise. Plusieurs Genevois ont contribué à y développer certaines industries aux XVIe et XVIIe siècles. La mise en exploitation des alpages et l'immigration ont été beaucoup plus actives dès le XIIe et le XIIIe siècle sur le versant oriental, au-dessus d'Arzier, de Bière et de Gimel, et jusque dans la grande combe des Amburnex, grâce à l'activité des couvents d'Oujon et de Bonmont et des communes suisses de la plaine.

Compte rendu par M. Victor VAN BERCHEM d'un opuscule de M. Konrad Hæbler, intitulé : *Das Wallfahrtsbuch des Hermannus König von Vach und die Pilgerreisen der Deutschen nach Santiago de Compostella,* Strasbourg, 1899, in-8.

Digitized by Google

M. Victor van Berchem présente à la Société la reproduction typographique d'un guide des pèlerins de Saint-Jean de Compostelle, écrit en 1495 par un pèlerin, le moine Hermann Künig, de Vach, localité située dans l'Allemagne du Sud. Dans son introduction, l'éditeur, M. Hæbler, donne des renseignements intéressants sur le pèlerinage de Saint-Jacques et sur sa fréquentation par les Allemands, qui paraît avoir été particulièrement grande au XVe siècle. On connaît six éditions du guide de Künig de 1495 à 1521. L'itinéraire indiqué par ce dernier passait par le plateau suisse et de là par Lausanne, Genève, Chambéry et la rive gauche du Rhône. Les pèlerins traversaient ce fleuve à Pont-Saint-Esprit pour se rendre en Espagne par Nîmes, Montpellier, Carcassonne, Toulouse et le col de Roncevaux.

M. van Berchem donne lecture du fragment du guide relatif à Genève. L'auteur recommandait aux pèlerins l'auberge de Pierre de Fribourg, proche la chapelle de Saint-Jacques, ce qui permet de placer l'auberge dans le voisinage immédiat de l'hôpital et de la chapelle de Saint-Jacques du pont du Rhône, à l'entrée du pont du côté de la Cité. La fondation à Genève, vers le milieu du XIVe siècle, d'un hôpital dédié à saint Jacques semble indiquer que dès cette époque le passage des pèlerins avait une certaine importance pour la ville. En quittant Genève, d'après Künig, la route passait auprès d'un château (probablement celui de Saint-Julien), puis auprès d'un hôpital qui peut être identifié avec celui de Marlioz, au sud du Mont de Sion. Cet hôpital, fondé en 1453, était placé sous le vocable de saint Jacques le Majeur et de saint Antoine l'Hermite.

679. — *Séance du 19 décembre 1901.*

Une bibliothèque calviniste, par M. Ernest STRŒHLIN.

L'auteur, après avoir mentionné les principales collections de livres huguenots qui existent actuellement en France, celles de la Société d'Histoire du Protestantisme, de M. Alfred André, du duc d'Aumale, et donné de plus amples détails sur celle de M. Gaiffe, dont il est devenu le récent acquéreur, groupe ses observations sous trois chefs : bibles, nouveaux testaments, psaumes.

Dans la première partie du mémoire sont successivement décrits deux manuscrits du XIIIe siècle, les traductions latines, les unes de provenance catholique, en particulier celles éditées à Lyon en 1520 par Koberger et en 1542 par Gryphius, à Paris en 1566 par René Benoist, cette dernière condamnée par la Sorbonne comme entachée d'hérésie, une autre d'origine protestante, celle éditée en 1557 à Bâle par Nicolas Bryling; les versions en langue allemande, les trois exécutées par Luther en 1541, 1560, 1575 et beaucoup plus tard celle de Berne, à laquelle présida Jean

Digitized by Google

Piscator et qui parut aux frais de leurs Excellences, chez André Huguenet en 1604.

Lorsque nous abordons les pays de langue française, nous apparaît, comme le plus ancien en date (1535), un in-folio en caractères gothiques généralement connu sous le nom de Bible de Serrières et auquel demeure attaché le nom de Robert Olivetan. Les éditions des livres saints au XVIe siècle se succèdent à intervalles rapprochés, ce qui prouve tout à la fois et le zèle pieux des lecteurs et l'activité prospère des artistes : en 1543 la Bible in-8 de Robert Estienne (Paris), en 1561, celle in-4° de Jean de Tournes (Lyon), en 1562 celle in-8 de Jacques Favre et de Sébastien Honorati, et celle in-folio de François Japy, imprimées l'une à Lyon, l'autre à Genève, en 1564, celle in-8 de François Perrin (Genève), en 1566 le petit in-8 de Loys Rabier (Orléans), en 1567, l'in-8 de François Estienne, en 1588, l'in-4° pour les textes hébreu et grec par les pasteurs et professeurs de l'Église de Genève.

Nous signalerons encore quatre autres traductions : deux en italien par Filippo Rustici (1561) et Jean Diodati (2me édition 1641), une en espagnol par Cypriano de Valera (Amsterdam 1602), une enfin en polonais par les professeurs polonais Paul Paluirus, Daniel Nicolajewski et Thomas Wenguesci (Dantzig 1632, réédition de celle imprimée en 1563 à Biescz, en Lithuanie, aux frais du prince Nicolas Radziwill).

Parmi les plus précieux exemplaires du Nouveau Testament figurent celui de 1525 revu par Lefebvre d'Etaples et imprimé par Simon de Colines et Pierre de Vingle, de Jean Michel (Genève 1541), de Jean Gérard (1551), de Conrad Badius (1555), de Henry II Estienne (1559), les traductions en allemand de Luther (1522) et en grec moderne de Cyrille Lucas (1658).

Les Psaumes sont tout aussi richement représentés avec la première édition parue à Genève de la version donnée par Clément Marot et Théodore de Bèze, plus dix-huit autres subséquentes, sans parler de celles dues à Jean Poictevin, Loys Budé, Michel Ferrier, Charles de Navières, Valentin Conrart, François Desportes.

Le *Corpus inscriptionum arabicarum*, par M. Max VAN BERCHEM.

M. Max van Berchen donne à la Société quelques détails sur l'état actuel du *Corpus inscriptionum arabicarum*.

Cet ouvrage, entrepris depuis nombre d'années, est consacré au relevé, à la publication et au commentaire historique des inscriptions arabes de la région syro-égyptienne. Ces inscriptions, sculptées dans la pierre ou d'autres matières, gravées dans le métal ou peintes sur le bois, se trouvent

Digitized by Google

en grand nombre dans les monuments religieux, civils et funéraires : les procédés à employer pour les relever sont la copie directe, le dessin, la photographie et l'estampage. En Egypte, pays centralisé et civilisé, c'est le Caire qui fournit le plus d'inscriptions, tandis qu'en Syrie, on en trouve partout, jusque dans les villages et les ruines innombrables qui couvrent le pays.

Si les inscriptions arabes n'offrent pas un grand intérêt philologique ou paléographique, elles sont précieuses pour l'histoire. Outre les événements auxquels elles font allusion, les dates précises, les noms et les titres officiels dont elles sont pleines constituent autant de documents authentiques, car ces textes étaient rédigés par des notaires et des employés à la chancellerie d'Etat. Par les dates qu'elles renferment, elles sont grandement utiles à l'archéologie.

Le relevé des inscriptions du Caire est actuellement achevé ; celui des inscriptions de la Syrie méridionale est très avancé. Le travail est en bonne voie dans la Syrie centrale et dans le nord, il est ébauché sur de nombreux points.

680. — *Séance du 9 janvier 1902.*

Rapports du président (M. Alfred Cartier) et du trésorier (M. Victor van Berchem) sur l'exercice 1901.

Élection d'un bibliothécaire : M. Henry de Blonay.

Compte rendu, par M. C.-M. BRIQUET, de l'article intitulé *Il diploma de fundazione della capella Palatina di Palermo,* **de Guglielmo Savagnone, paru dans l'***Archivio Storico Siciliano,* année XXVI (1901), p. 66 à 77.

Compte rendu, par M. Émile DUNANT, de l'excursion archéologique de la Société d'histoire, à Chalon-sur-Saône, Autun et Beaune, les 15, 16 et 17 juin 1901.

681. — *Séance du 23 janvier 1902.*

Babylone, par M. Alfred BOISSIER.

Après la France, qui avait envoyé une mission scientifique à Babylone dans les années 1851-1854, l'Allemagne s'est chargée de faire des fouilles considérables sur le sol de l'antique cité. En 1898, sur l'initiative d'un certain nombre d'éminents orientalistes, se constituait à Berlin une société, dans le but d'enrichir les musées de l'empire et de rendre à la lumière les trésors qui gisent dans les tertres de Mésopotamie. L'empereur s'intéressa à cette entreprise et en accepta le patronage. Le premier coup de

Digitized by Google

pioche a été donné en mai 1899 dans le massif colossal qui porte aujourd'hui le nom de *Kasr* et qui est vraisemblablement l'emplacement du palais de Nebukadnezar; la voie de la procession de *Mérodac,* le dieu de Babel, a été retrouvée, le sanctuaire national d'*Esagila*[1] paraît avoir enfin révélé son site; la topographie de la ville se débrouille peu à peu, grâce aux efforts méthodiques et persévérants des vaillants pionniers. Dans le dernier rapport, le directeur des fouilles signale la découverte d'un document de *Nabopolassar* qui relate la restauration d'un vieux sanctuaire consacré au Dieu *Ninib;* c'est la première mention d'un édifice de ce genre dans les inscriptions des derniers rois de Babylone. Un autre temple de la déesse *Nin-Makh* a été également déblayé; les fameux murs de *Imgour-Bél* et *Nimitti-Bél* ont été examinés; les travaux ne sont qu'à leur début, la tâche est immense; beaucoup de problèmes attendent leur solution. Il s'agit d'abord de tirer au clair ce qui concerne les murailles, rechercher ensuite les fameux jardins suspendus, qu'on suppose avoir été au lieu (tumulus du nord) appelé *Babil;*[2] puis ce sont les nombreux édifices de Nebukadnezar, dont il faut suivre les traces; sans oublier non plus la rive occidentale de l'Euphrate, pour élucider les faits encore obscurs du séjour d'Alexandre-le-Grand dans la grande ville. Les rapports qui ont déjà paru, au nombre de dix, sont très encourageants pour l'avenir. La science et la compétence qui distinguent les hommes éminents qui sont à la tête de la mission archéologique, Koldewey le directeur des fouilles et le professeur Delitzsch, l'âme de l'entreprise, sont une garantie du succès final.

682. — *Séance du 13 février 1902.*

Les semeurs de peste à Genève en 1530 et 1544, par M. Léon GAUTIER.

Dans tous les temps et dans tous les pays, la voix populaire a accusé des gens suspects par leurs antécédents ou leur genre de vie de répandre les maladies contagieuses. La plupart du temps, ces accusations étaient purement imaginaires. Certains historiens modernes ne veulent même en aucun cas admettre la réalité de ces pratiques criminelles.

Presque à chacune des nombreuses épidémies de peste qui ont désolé Genève entre 1450 et 1636, le bruit public accusa les employés de l'hôpital pestilentiel et ceux qui étaient chargés de nettoyer les maisons « infectes » de propager le fléau. On croyait que ces gens « engraissaient »

[1] Esagila est représenté par le tumulus appelé *Amran-ibn-Ali.*
[2] La mission française les a placés au tumulus *Amran-ibn-Ali.*

Digitized by Google

les serrures des portes avec les sécrétions des lésions pestenses pour faire durer plus longtemps leurs fonctions, aussi lucratives que dangereuses.

A deux reprises, en 1530 et en 1544, ces soupçons vagues se changèrent en certitude dans l'esprit de tous les contemporains. Les semeurs de peste furent arrêtés. On leur fit leur procès. Presque tous avouèrent à la torture ou devant la menace de la torture. La dure justice du temps leur fit expier leur crime par des supplices qu'il est difficile, avec les idées actuelles, d'appeler autrement que des supplices atroces.

En 1530, les inculpés n'étaient au nombre que de six.

Le complot de 1544 eut une autre envergure. Il amena l'arrestation de presque tous les employés de l'hôpital de Plainpalais et d'un grand nombre de cureurs et de cureuses. Leur procès se termina par le supplice de 7 hommes et de 20 femmes. Une dizaine de suspects furent en outre bannis à peine de la vie.

Toutes les informations qui restent semblent prouver la réalité du complot des semeurs de peste de 1544 comme de celui de 1530. M. Gautier estime cependant qu'on doit laisser à ces malheureux le bénéfice du doute et conclure simplement à la probabilité de leurs crimes.

Une bibliothèque calviniste (fin), par M. Ernest STRŒHLIN.

(Voir 1re partie, séance du 19 décembre 1901.)

La réformation religieuse du XVIe siècle peut être considérée comme la résultante de deux courants opposés, l'un négatif et se bornant à railler les abus et les superstitions de l'église romaine, l'autre positif et aspirant à libérer de l'épais amas de scories qui l'étouffaient la pure flamme de l'Évangile.

Du premier relève un des ouvrages qui marquèrent le plus fortement dans la littérature satirique allemande du XVe siècle par l'exactitude et la finesse de l'observation autant que par l'éclat et la verve du coloris : la *Nef des Fous, Stultifera Navis, Narrenschiff*. Les divers genres de corruption pratiqués au moyen âge et qui atteignent le chiffre singulièrement élevé de 112 sont successivement décrits avec une ampleur toute réaliste, pour être ensuite censurés selon les lois morales de l'église combinées avec les maximes païennes. L'auteur, Sébastien Brant, né en 1458 à Strasbourg et fils d'un riche aubergiste, étudia en 1475 les humanités à Bâle, y enseigna en 1489 la jurisprudence et s'y allia par le mariage avec la famille Burg pour revenir en 1501, en qualité de syndic et de chancelier municipal, dans sa ville natale.

La *Cosmographie universelle,* doctement et savamment rédigée par Sébastien Munster, compte parmi les ouvrages les plus attrayants et les plus instructifs qu'ait légués la Renaissance, le premier traité quelque

Digitized by Google

peu complet et substantiel écrit sur un thème obscurci à plaisir par l'ignorance et la superstition.

Onze traités ou opuscules rappellent Ulrich de Hutten, dont l'intarissable curiosité, les aspirations géniales, le zèle toujours éveillé pour le redressement des abus firent l'incorruptible et valeureux champion de la Renaissance germanique. Parmi les promoteurs d'un pur retour à l'Évangile, Gesler de Kaisersberg est représenté à Champel par un discours sur la *Passion du Christ* recueilli par son disciple Jacques Oltherus et imprimé en 1568 par Matthias Schurrer; Jean Huss par dix sermons sur l'*Anatomie de l'Antechrist comparée à Jésus-Christ* prêchés en 1412, dédiés au peuple de Bohême et publiés en 1528 par Othon Brunfels avec une lettre à Luther où est racontée la condamnation prononcée le 6 juillet 1415 au concile de Constance et la réponse par laquelle le réformateur saxon rend hommage à l'intégrité de la vie du martyr et à l'orthodoxie de sa doctrine; de Savonarole le sermon prêché le 28 mai 1496 par ordre de la Seigneurie de Florence, l'*Explication du Psaume des Miséricordes,* composée en 1498 dans son cachot, le *Triomphe de la Croix du Christ.* Erasme enfin ne figure pas seulement dans la collection Gaiffe par ses écrits les plus connus tels que l'*Éloge de la Folie,* mais par quelques-uns de ses traités exégétiques tels que les *Annotationes in Novum Testamentum* et les *Paraphrases,* et aussi par des opuscules également modestes quant à leur dimension et à leur contenu, mais qui permettent de pénétrer dans son intimité spirituelle : le *Trésor incomparable qu'est l'Évangile,* la *Douceur du Joug de Christ,* la *Manière de se confesser,* l'*Avertissement pour les Pélerinages.*

683. — *Séance du 27 février 1902.*

Voltaire et Tronchin, par M. Henry TRONCHIN.

M. Henry Tronchin donne lecture d'un chapitre de l'ouvrage qu'il a l'intention de publier sur le docteur Tronchin. Ce chapitre intitulé Voltaire et Tronchin a été consacré aux rapports existants entre le philosophe français depuis son établissement à Genève et l'illustre praticien.

Après avoir exposé quelle fut l'origine de leurs relations, le conférencier entre dans le détail de quelques incidents marquants de la vie politique et littéraire de Voltaire pendant son séjour à Genève, auxquels fut mêlé le docteur Tronchin.

Très prévenu à l'égard de l'hôte incommode et imprudent qui vient chercher un abri en dehors de son pays d'origine, et en même temps assez réservé à son égard, le docteur n'épargne ni le temps ni son influence pour réparer les sottises de son illustre client.

M. Tronchin montre le rôle de conciliateur et d'intermédiaire joué par

Digitized by Google

son parent dans deux circonstances assez critiques de la vie du philosophe. Il s'agit tout d'abord du différend entre Voltaire et le pasteur Jacob Vernet, différend provoqué par la publication de l'*Essai sur l'Histoire générale* dans lequel Calvin avait été pris à partie à l'occasion du procès de Michel Servet.

Peu après, le philosophe français s'associait à une campagne dirigée par d'Alembert contre les pasteurs genevois et il inspirait le fameux article sur Genève paru dans *l'Encyclopédie*, ce qui obligeait Tronchin à se mettre en campagne pour le tirer de ce nouvel embarras.

La correspondance de Bessinge éclaire d'un jour nouveau ces deux épisodes de la vie de Voltaire.

Si Tronchin réussit parfois à mettre fin aux regrettables incidents provoqués par son client, il se détache néanmoins de lui. Les relations entre ces deux hommes, si peu faits pour s'entendre, finissent par se refroidir et par cesser presque entièrement depuis l'établissement de Tronchin à Paris. Elles ne devaient se renouer que lors de la dernière maladie de Voltaire.

L'historien Niebuhr, citoyen de Genève (1819), par M. Charles SEITZ.

J. Classen, dans sa bibliographie de Niebuhr (Gotha, 1876, p. 96). indique brièvement que le célèbre historien reçut en 1819 la bourgeoisie de Genève.

Grâce à l'obligeance de M. H. Fazy, président du Conseil d'État M. Seitz a pu rechercher, dans les registres du Conseil d'État, ce qu'ils renferment à ce sujet.

On sait que, depuis 1801, le département du Léman faisait partie du diocèse de Chambéry. En vertu de l'article III, n° 7, de l'acte diplomatique signé à Vienne, le 26 mars 1815, les catholiques de la paroisse de Genève et des communes cédées par le roi de Sardaigne au canton de Genève devaient continuer à faire partie du diocèse qui régirait le Chablais et le Faucigny. (Voir également l'article XII du traité de Turin du 16 mars 1816.)

Cet état de choses présentait des inconvénients qui se manifestèrent bientôt, grâce aux menées du turbulent curé Vuarin. Les autorités genevoises et suisses entamèrent avec le St-Siège des négociations en vue d'obtenir que les paroisses catholiques fussent rattachées à un évêché suisse, mais l'opposition passionnée de la cour de Turin les rendit infructueuses.

Niebuhr se trouvait à Rome depuis 1816 en qualité « d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire » du roi de Prusse. Il devait négocier un arrangement avec le St-Siège sur l'organisation de l'Église catholique dans les États prussiens, mais, par suite de diverses circonstances, il ne reçut les instructions nécessaires qu'au printemps de 1820. C'est pendant

Digitized by Google

ces loisirs forcés qu'il eut l'occasion de rendre à Genève un service signalé en obtenant, non sans peine, du pape Pie VII, le bref *Inter multiplices,* du 20 septembre 1819, qui séparait les paroisses catholiques du canton, du diocèse de Chambéry et en confiait l'administration à perpétuité à l'évêque de Lausanne, en résidence à Fribourg.

Pour témoigner à Niebuhr leur gratitude, les autorités genevoises décidèrent de lui conférer la bourgeoisie, de lui envoyer une tabatière « d'un goût élégant, retraçant à ses yeux un site du pays qui espère le compter au nombre de ses citoyens », et d'y joindre une lettre de change de 8000 francs. Niebuhr fit savoir, dans une lettre adressée au Conseil le 26 janvier 1820 — lettre dont M. Seitz a donné lecture — qu'il acceptait le droit de cité, en demandant même qu'il fût conféré à ses descendants; il acceptait aussi la tabatière, mais il refusait les 8000 francs, pour des motifs qu'il faisait connaître dans une seconde lettre, adressée le même jour à M. D'Ivernois. Cette lettre, qui lui fait le plus grand honneur, expose que ses principes lui interdisent absolument d'accepter un avantage pécuniaire pour prix de ses services.

Ces deux lettres sont inédites. M. Seitz a encore communiqué la traduction d'un passage d'une lettre à sa belle-sœur, Mme Heusler (*Lebensnachrichten,* tome II, p. 422), dans laquelle il déclare que le droit de cité de Genève lui a causé une joie beaucoup plus vive que toutes les décorations qu'il a pu recevoir.

684. — *Séance du 13 mars 1902.*

Bellot et la constitution de 1814, par M. Émile RIVOIRE.

Le professeur Pierre-François Bellot (1776-1836) a laissé sur la constitution de 1814 des observations restées inédites donnant des renseignements intéressants sur l'élaboration de cette charte et sur le rôle que lui-même joua à cette occasion. La commission du Conseil provisoire chargée de préparer le projet de constitution travaillait dans le plus profond secret; néanmoins Bellot, consulté successivement par Lullin, Des Arts et Schmidtmeyer, put avoir entre les mains, pendant quelques heures, une des copies manuscrites de ce projet qui circulèrent confidentiellement, dès le 5 août, parmi les conseillers. Vivement affecté par la lecture de ce document, il dut renvoyer toute démarche jusqu'au 17 août, jour où il fut rendu public; les deux journées suivantes furent employées par lui à de pressantes sollicitations restées vaines, pour obtenir un délai permettant aux électeurs d'examiner le projet, et il se préparait à une protestation éclatante quand il apprit que quelques citoyens se réunissaient dans le même but; il se joignit à eux et trois commissaires, (Étienne Dumont, Sismondi et lui) consacrèrent trois jours à l'examen de la constitution pro-

Digitized by Google

posée. C'est en partie le résultat de ce travail, critique serrée du fond et de la forme du projet, que Bellot a condensé dans ses observations. Cette opposition fut très mal vue et on représenta comme des traîtres à la patrie les citoyens qui osèrent la manifester. Le Conseil provisoire avait eu quatre jours pour examiner le projet, les citoyens en eurent à peine autant; la votation, commencée le 22 août, eut lieu de vive voix et avec un cérémonial intimidant; elle donna une énorme majorité d'acceptants. Bellot attribue ce vote surtout à la crainte de compromettre l'indépendance et la réunion de Genève à la Suisse, que l'on avait habilement présentée comme dépendant de l'acceptation du projet.

Les potiers d'étain genevois, par M. Albert CHOISY.

L'étain en pains et les pots de métal étaient un objet de commerce assez important dans les foires au XVe siècle; on reçoit aussi à cette époque plusieurs potiers à la bourgeoisie, mais c'est en 1510 seulement qu'ils apparaissent comme une corporation dans une requête qu'ils adressent au Conseil de l'Évêque contre la concurrence des « magnins ».

Parmi les réfugiés français du XVIe siècle figuraient bon nombre de potiers d'étain, notamment de Lyon, qui donnèrent à leur industrie un grand développement, favorisé d'ailleurs par les ordonnances somptuaires qui proscrivaient la vaisselle d'argent et par les encouragements que la Seigneurie donnait aux sociétés de tir sous forme de prix en étain. L'introduction du luxe fit décliner cette industrie à la fin du XVIIIe siècle. Innombrables sont encore aujourd'hui les productions des potiers genevois de cette époque et du siècle précédent; ils travaillaient beaucoup pour le Valais, la région de la Côte et la Savoie. Leur nombre n'a pourtant jamais été considérable; ils se transmettaient leurs ateliers établis sur le pont du Rhône et aux environs, de père en fils, formant ainsi des dynasties dont les principales ont été celles des Bourrelier, Charton, Constançon, De la Fontaine, Franconis, Morel et Royaume.

Les étains genevois se reconnaissent par la marque des fabricants généralement ovale avec un emblême et la lettre C (commune) au centre, le nom et la date des ordonnances en vigueur (1557, puis 1609) tout autour. Dès 1709, les dates varient à l'infini sans raison d'être apparente. L'étain fin était contremarqué d'une petite marque ronde avec une F couronnée,

685. — *Séance du 27 mars 1902.*

De l'enfance de Mme de Staël par Mme Rilliet née Huber, par M. Albert RILLIET.

M. Rilliet donne lecture d'un manuscrit intitulé : De l'enfance de Mme de Staël par Mme Rilliet, née Huber.

Digitized by Google

Ce récit a été composé en 1817, l'année de la mort de Mme de Staël. Il était probablement destiné à fournir des renseignements pour une biographie plus étendue. On en retrouve en effet un fragment dans le volume de Mme Necker de Saussure.

L'auteur, Catherine, fille de Barthélemi Huber-Talon, née en 1764, morte en 1843, avait épousé en 1781 Jean-Louis Rilliet, banquier, établi d'abord à Paris, puis à Genève. C'était une femme de tournure d'esprit littéraire et qui cultivait volontiers la poésie.

Il est probable que c'est par les relations de leurs mères que Mlles Huber et Necker eurent l'occasion de se connaître. En 1777, Mlle Huber fit un assez long séjour à Paris et la narration se rapporte toute entière à la liaison assez intime qui s'établit à cette époque entre les deux jeunes filles; elles ne s'étaient jamais vues auparavant. On y trouve des détails intéressants sur le salon de Mme Necker et l'on y voit paraître chez la jeune fille bien des traits qui caractérisèrent plus tard le célèbre écrivain; mais composé presque exclusivement d'une suite d'anecdotes, ce récit échappe à toute analyse.

686. — *Séance du 10 avril 1902.*

Communication de M. Henri FAZY de quelques fragments de son *Histoire de Genève au temps de l'Escalade* (pp. 481 à 528).

Les anciennes maisons de Genève, par M. Max VAN BERCHEM.

M. Max van Berchem parle de la publication des *Anciennes maisons de Genève,* à laquelle il collabore, et fait circuler des séries de photographies renfermant des vues du Collège, des anciennes maisons de Coutance et notamment de la maison Thuillier, bâtie vers 1760, dont le conférencier donne une description détaillée. Après cela, il montre les vues prises dans le quartier des Rues Basses, à la rue du Fort-de-l'Écluse et de la Croix-d'Or, le tout accompagné de nombreuses reproductions de motifs intéressants recueillis dans les différentes parties de la ville.

687. — *Séance du 24 avril 1902.*

Les années genevoises de Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, médecin, alchimiste, poète et diplomate (1575-1596), par M. Léon GAUTIER.

M. Léon Gautier lit à ses collègues l'étude consacrée par lui à Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, et fait la description des années passées à Genève par l'actif médecin du roi Henri IV. Cet habile Gascon trouva moyen d'être à ses heures, alchimiste, poète et diplomate, et il a signé ses multiples écrits d'autant de noms qu'il avait de cordes à son arc. Partisan

Digitized by Google

convaincu de Paracelse et des doctrines chimiatriques de ce savant, il soutint contre ses confrères pour la défense de ses idées, une lutte qui n'a pas été sans mérite, ce qui ne l'empêcha pas de trouver le temps de se livrer à des travaux littéraires. Son amour pour la versification lui valut la bonne fortune de faire agréer du Petit Conseil une tragi-comédie intitulée : *L'ombre de Garnier Stoffacher, Suisse.* qui fut représentée au Collège le 18 octobre 1584 à l'occasion des fêtes de la combourgeoisie entre Genève, Zurich et Berne. Cette tentative dramatique n'eut pas de lendemain et les Genevois durent attendre l'apparition de Voltaire pour assister à de nouvelles représentations scéniques.

La Violette a fourni encore deux autres pièces : *L'Anatomie du petit monde,* poème en cinquante strophes consacré à l'étude des organes du corps humain, et un morceau plus important : *Le grand miroir du monde,* dont les six premiers chants seulement ont été publiés.

Nombreux sont les services que la Violette a rendus tour à tour à son maître le roi Henri IV et à la Seigneurerie de Genève, grâce à l'activité et au flair déployés par lui dans les missions diplomatiques qui lui furent confiées de part et d'autre. Le gouvernement de la République le récompensa de son zèle en l'admettant à la bourgeoisie en 1584 et en le nommant successivement au Conseil des Deux Cents et à celui des Soixante.

Né en France, Du Chesne devait y terminer sa carrière. En effet, il quittait Genève sans espoir de retour vers 1596 pour aller remplir les devoirs de sa charge auprès du roi.

L'histoire de l'Escalade attribuée à David Piaget, par M. Eugène RITTER.

M. Eugène Ritter communique le résultat des recherches qu'il vient de faire, avec la collaboration de M. Albert Rilliet, sur un manuscrit de la riche bibliothèque de celui-ci.

Ce manuscrit paraît être de la main de Jean Goulart, l'un des fils du pasteur Simon Goulart, célèbre et laborieux polygraphe, et il désigne Simon Goulart comme auteur de deux opuscules intéressants :

1. Une *Lettre d'un personnage de marque à un sien ami, touchant le moyen de dresser un corps d'histoire de la ville de Genève.* On connaît six copies de ce morceau inédit, qui a été rédigé en 1611 ou peu après, et qui avait été attribué par Senebier (*Histoire littéraire de Genève* II, 175) à Jean Goulart lui-même ;

2. Un *récit de la délivrance de Genève, le 12me jour du mois de décembre 1602.* Ce récit est identique, à quelques variantes près, à l'*Histoire de l'Escalade, avec toutes ses circonstances, par D. Piaget,* publiée en 1882 par

Digitized by Google

MM. Louis Dufour-Vernes et Eugène Ritter dans le *Bulletin de l'Institut*, t. 25, d'après un manuscrit de la main de David Piaget lui-même, conservé à la bibliothèque de Grenoble sous le n° 916.

M. Rilliet, qui a découvert cette coïncidence, a fait une comparaison attentive des deux textes, qui semble établir que le texte de son manuscrit est meilleur que le texte du manuscrit de Grenoble, auquel il serait antérieur d'une dizaine d'années.

On se demande ce qu'il faut penser de ces deux asssertions contradictoires : *par S. G. S.* (Simon Goulart, de Senlis) et : *par D. Piaget?* Ainsi se pose un problème intéressant, qui ne pourra être considéré comme résolu qu'après de nouvelles recherches.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

1° Au mois de novembre 1901, la 5me livraison du tome II du *Bulletin*, datée d'octobre 1901.

2° Au mois d'octobre 1902, la 6me livraison du tome II du *Bulletin*, contenant : *Liste des publications relatives aux sciences historiques faites par les membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, de 1890 à 1900*, par M. Frédéric Gardy.

A l'occasion du 300me anniversaire de l'Escalade, la Société a entrepris la publication d'un recueil de documents tirés des archives étrangères. Des recherches ont été faites avec succès dans les Archives de Simancas (Espagne) par M. Mario Schiff, ancien élève de l'école des Chartes ; aux Archives d'Etat à Turin et aux Archives du Vatican, à Rome, par M. Émile Dunant; à la bibliothèque Trivulzio, à Milan, par M. Emilio Motta ; dans les archives et bibliothèques de Paris, par M. Francis De Crue ; à Londres enfin, par M. Charles Borgeaud. Le volume dont l'impression se poursuit actuellement sous la direction de M. Victor van Berchem contiendra les documents recueillis pour la période de 1598 à 1603.

Digitized by Google

A la séance du 16 mai 1902, le Comité a décidé d'apporter une modification au *Bulletin* dont le fascicule annuel renfermera à l'avenir un compte rendu sommaire des communications présentées dans le courant de l'hiver précédent aux séances ordinaires de la Société.

Ces comptes rendus destinés à suppléer aux procès-verbaux et à donner à ceux-ci une publicité inconnue jusqu'à présent, seront rédigés par les auteurs des communications et remis par eux au secrétaire à la séance où le travail aura été présenté, ou au plus tard dans les huit jours qui suivront la séance.

Le 19 juin, la Société a fait une excursion à Coppet, Nyon, et à l'Abbaye de Bonmont.

Ouvrages reçus par la Société

du 25 avril 1900 au 24 avril 1901.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des Sociétés correspondantes, dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8, 93, 134 et 219.

La Società Storica Subalpina, avec laquelle elle est entrée en échange de publications depuis le dernier *Bulletin*, lui a fait les envois suivants :

Bolletino Storico Bibliographico subalpino. Anno I (1896). Fasc. I, II-III, IV-V, VI. Anno II (1897). Fasc. I-II, III, IV-V, VI. Anno III (1897-1898). Fasc. I-II, III-IV, V, VI. Anno IV (1899). Fasc. I-II, III, IV-VI. Anno V (1900). Fasc. I-II, III-IV, V, VI. Anno VI (1901). Fasc. I-II, III-IV.

Documenti e studi sulla Storia d'Ivrea, I. Eporediensia (1900). II et III. Le carte dello Archivio Vescovillo d'Ivrea (1900).

Digitized by Google

IV. Studi Eporediesi (1900). V Documenti dell'archivio comunale di Vercelli relativi ad Ivrea (1901).

Cartario della Abazia di Staffarda I (1901).

L'Agricoltura nella regione Saluzzese dal secolo XI al XV (1901).

Studi Pinerolesi (1899).

Il Gruppo dei Diplomi Adelaidini a favore dell'Abazzia di Pinerolo (1899).

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

La Suisse universitaire. Année VI (1900-1901). *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Revue des Belles-Lettres. Année 1900-1901). *(Idem.)*

Le Progrès religieux. Années I à IV (1897-1901). *(Idem).*

Revue historique vaudoise. 9me année (1901), nos 4-12. *(Don de M. Édouard Favre.)*

Les Archives de l'imprimerie. Avril-Décembre 1901; janvier-avril 1902. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Antoine Baumgartner, 1 volume, 5 brochures. — Victor van Berchem, 2 vol. — Henri de Blonay, 1 vol., 2 broch. — C.-M. Briquet, 3 vol. — Max Bruchet, 2 broch. — Alfred Cartier, 1 broch. — Émile Chaix, 3 broch. — Tobie Chaperon, 1 vol. — Edmond Chenevière, 2 vol. — A. Cornereau, 4 broch. — Charles Eggimann, 2 vol. — Guillaume Fatio, 1 vol. — Édouard Favre, 1 broch. — A.-E. Garnier, 1 vol. — Henri Heyer, 1 broch. — Louis Jacquot, 1 broch. — J.-J. Monnier. 6 vol., 1 broch. — Ernest Muret, 2 broch. — Burkhard Reber, 1 vol., 1 broch. — Charles Rigaud, 14 vol. — Eugène Ritter, 3 vol. — Émile Rivoire, 29 broch. — Henri Vullietty, 1 vol., 1 broch.

Les Archives fédérales, 1 vol.

La Bibliothèque fédérale, 2 vol.

Digitized by Google

Le comité de publication de l'*Histoire de Genève, par J.-A. Gautier,* 2 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 4 vol., 1 broch.

La Faculté des lettres de Genève, 1 broch.

La Société anonyme des arts graphiques, 2 broch.

La Société d'histoire de Schaffhouse, 1 vol.

C

Gravures, Photographies, etc.

Plan et calque du Collège de Genève et des maisons avoisinantes. *(Don de M. Henri Vullietty.)*

Les anciennes maisons de Genève, photographiées par Fréd. Boissonnas (2me série, 1901), 30 planches. *(Don du comité de publication.)*

Digitized by Google

CORNICHES ROMAINES

ET ENCEINTES DU MOYEN AGE

MM. Corte, architectes, ont fait don à la Société auxiliaire du Musée de trois morceaux d'entablements romains d'ordre corinthien, trouvés à Genève en 1901, et richement décorés, dans le style un peu chargé et incorrect du commencement de la décadence. Si nous possédons, au Musée épigraphique, des fragments d'une facture moins soignée et plus tardive, il en est d'autres qui paraissent dater d'une époque plus classique. Les restes mis au jour par MM. Corte appartiendraient donc à une phase intermédiaire de la domination romaine.

C'est dans les fondations de la maison que MM. Corte ont fait construire à l'angle de la place du Fort-de-l'Ecluse (côté est) et de la rue de la Croix-d'Or que ces sculptures ont été trouvées. Elles faisaient partie des substructions d'un gros mur parallèle aux Rues-Basses. Ce mur, qui traversait la place de l'est à l'ouest, correspondait à la partie la plus élevée du terrain (au-dessus de la porte d'entrée de la maison neuve) et mesurait au moins deux mètres d'épaisseur.

Les roches sculptées dont nous venons de parler ont une teinte rosée particulière et ne semblent pas provenir des carrières actuelles de notre voisinage [1]. Dans la même substruction, figuraient des pièces de dimensions analogues ou même plus grandes, taillées dans une roche tuffeuse jaunâtre. La masse principale du mur ne contenait pas de molasse. Il est à noter que, dans cette même fouille, MM. Corte ont recueilli des claveaux de roche moulurés appartenant au cintre d'une baie ou arcade de grande dimension.

Enfin, dans le sol et sous le massif de maçonnerie du mur, on a trouvé un petit cercueil préhistorique, malheureusement très

[1] MM. Corte ont émis l'hypothèse qu'elles pourraient provenir du Mont-de-Sion.

Digitized by Google

endommagé par l'humidité. Cette sépulture renfermait, dans ce qui semble être un tronc de chêne creusé, les débris d'un squelette qui avait les pieds tournés vers l'ouest.

A l'est de ce premier massif, des travaux subséquents, faits en 1902, ont détruit les maisons qui bordaient le côté nord de la rue de la Madeleine. On a pu ainsi constater que, dans cette partie du terrain, le sol était jadis plus bas qu'aujourd'hui et que, par suite, le niveau actuel de la rue de la Madeleine résultait d'un remblai. Les anciennes constructions bâties sur le terrain naturel, à hauteur des caves des maisons actuelles, sont ainsi venues au jour, à mesure que l'on démolissait les édifices qui leur avaient été superposés postérieurement et à front de rue. Une de ces dernières maisons devait, d'après des traces d'ornements gothiques, remonter à la fin du XVe siècle. D'autre part, on a retrouvé dans les caves les restes d'une construction composée, comme les édifices similaires de la Ville basse, d'un bâtiment avec tourelle et escalier qui peut dater à peu près de cette même époque [1]. Il semble donc que ce soit à ce moment que l'on doive faire remonter les modifications de niveau qui ont donné à la rue de la Madeleine son aspect actuel.

Plus avant dans la fouille, en contre-bas et plus rapprochées des Rues-Basses, on pouvait voir aussi les fondations d'un mur d'enceinte, d'un mètre environ d'épaisseur, qui se rattachait au massif traversant la place du Fort-de-l'Ecluse. Cette construction, visible sur une longueur de quelques mètres, paraissait se diriger à peu près vers le milieu de la rue d'Enfer, en s'écartant de la rue de la Madeleine. Elle était composée en partie des mêmes roches que nous avons mentionnées plus haut et qui étaient appa-

[1] A Genève, les maisons du XVIe siècle sont souvent dotées d'un escalier renfermé dans une tourelle ronde ou polygonale. Cette tourelle est parfois entièrement détachée de la façade. Dans ce cas, elle est réunie à chaque étage par un passage formant corridor, ouvert du côté de la cour. Tel est le cas pour plusieurs constructions qui existent encore entre la rue du Rhône et la rue du Marché. — L'une d'elles a été décrite par MM. Boissonnas et Mayor *(Anciennes maisons de Genève, 1re série)*. — Cependant, malgré la disposition de son escalier, notre maison peut fort bien être antérieure au XVIe siècle et plus ancienne que la maison gothique voisine.

Digitized by Google

reillées du côté du parement. Cependant, complétée par des débris divers, elle présentait l'aspect d'un mur réparé à la hâte, tandis que sa faible épaisseur exclut aussi l'idée d'une enceinte monumentale faite avec soin. Dans ce mur, ont été trouvés encastrés deux petits fragments d'architecture gothique qui auraient peut-être pu aider à fixer l'époque de ce travail. Malheureusement, ils ont disparu, employés dans les maçonneries nouvelles, avant que nous ayons eu le loisir de les examiner [1].

Ayant ainsi donné une idée approximative des résultats des fouilles, nous reviendrons maintenant aux corniches romaines trouvées en cet endroit.

Dès le début de 1901, les trois pierres, données par MM. Corte, ont été déposées au Musée épigraphique, où elles ont été photographiées et moulées par les soins de feu M. Emile Dunant, conservateur de ce Musée. On trouvera ci-contre deux phototypies, exécutées d'après ces relevés, représentant, en premier lieu, le moulage avec les trois fragments superposés et, en second lieu, l'original du morceau principal. La partie des fragments qui faisait défaut dans les originaux [2] a été restituée, dans le moulage, d'après les morceaux subsistants. Grâce à la superposition obtenue dans le moulage de M. Dunant, nous avons pu nous livrer

[1] Comme il est probable que ces fragments ne seront pas retrouvés, nous croyons devoir consigner ici, sous toutes réserves, nos souvenirs :

L'un de ces morceaux se composait de la partie inférieure d'une colonnette très mince dont le fût était détaché de la moulure ou du meneau auquel elle tenait par sa base. Ce fragment nous avait paru antérieur au XVe siècle. Il devait sans doute faire partie des pieds-droits d'une arcade ou d'une fenêtre d'église et provenait peut-être de l'édifice primitif de la Madeleine, détruit (d'après M. Mayor) par les incendies de 1334 et 1430 et remplacé, au XVe siècle, par l'église actuelle.

Le second morceau, orné d'une rosace, semblait appartenir au haut d'une fenêtre gothique rectangulaire, au point de rencontre du meneau et du cadre. Il paraissait plus ancien que les fenêtres gothiques du XVIe siècle dont nous possédons à Genève de nombreux spécimens.

Si ce fragment appartenait réellement au XVe siècle, il faudrait supposer que l'on avait continué à réparer et à utiliser le mur de défense postérieurement à la construction de l'enceinte du XIVe siècle qui protégeait cependant tout ce quartier du côté du lac.

[2] Ce sont les fragments des pierres supérieure et inférieure qui sont placés à la droite du spectateur.

Digitized by Google

à un examen comparatif détaillé qu'il était difficile de faire sur les seuls originaux, à cause de leur position sur le terrain. Nous allons maintenant chercher à décrire ces derniers, en commençant par les deux pièces inférieures du moulage qui paraissent appartenir à un même ensemble d'architecture.

La deuxième pierre forme la corniche d'un entablement et présente, à sa partie supérieure, une bordure ou cimaise de feuilles d'acanthe assez usée, sous laquelle se placent des rais de cœur, puis une grecque. Plus bas vient le larmier, formant une saillie horizontale de près de quarante centimètres, soutenu par des modillons en forme de console ornés d'acanthe. Les caissons placés entre les modillons sont garnis de rosaces variées, entourées d'une bordure d'oves. Au-dessous se trouve un rang de rais de cœur; le tout se termine en bas par des denticules. La hauteur du fragment est de 0 m. 60, tandis que la profondeur de la pierre a dû être de 1 m. 20 au moins. Ce morceau, probablement postérieur à l'époque des Antonins est, pour l'époque romaine, une des trouvailles les plus intéressantes faites dans notre contrée. Laissant aux spécialistes le soin de déterminer sa date exacte, nous nous bornerons à remarquer que, réuni au numéro suivant qui le complète, il représente deux des trois parties d'un même entablement, l'architrave seule faisant défaut.

La troisième pierre, qui devait être placée droit au-dessous de la première, offre, à sa partie supérieure, une bordure d'oves surmontant un fil de perles alternant avec des billettes. Au-dessous règne une surface verticale nue, dans laquelle on reconnaît la frise de l'édifice. Dans cette surface sont percés quatre trous carrés, placés irrégulièrement, qui ont pu servir à fixer dans la pierre un revêtement de marbre ou, plus probablement, des sculptures ornant la frise. Hauteur de la pierre, plus de 0 m. 58, profondeur, 1 m. 13 au moins.

La première pierre, placée au haut du moulage et qui a des dimensions analogues aux précédentes (hauteur 0 m. 60, profondeur 1 m. 20 au moins), leur est aussi assez semblable par la nature et le style des ornements. Elle présente également un larmier et l'ensemble du fragment fait saillie, sur le nu du mur, de la même quantité que le larmier de la pierre n° 2. La face supérieure de cette pierre est taillée en fuite, sans doute pour amener

Digitized by Google

l'écoulement des eaux, et, à 0 m. 40 en arrière (c'est-à-dire à l'aplomb du bas du morceau), la pierre se relève, par un décroché destiné à recevoir d'autres pierres qui ont dû lui être superposées. La série des ornements se présente dans l'ordre suivant, à partir du haut : rang de feuilles très endommagé — denticules — larmier, de saillie très faible — feuilles d'acanthe séparées par une tige en fer de lance — rais de cœur — denticules — perles et billettes — oves. — Une comparaison détaillée avec les deux autres pierres montre que ces ornements ne sont pas du même module que ceux des numéros 2 et 3. En outre, le travail est différent. Tenant compte de l'usure, il est plus grossier, plus incorrect et dénote une époque postérieure.

Toutefois, si, négligeant ce dernier fragment, l'on rapproche les sculptures n°s 2 et 3 d'autres débris romains conservés au Musée épigraphique, on découvre immédiatement deux pièces qui ont avec elles la plus grande ressemblance soit comme style et ornement soit comme dimensions.

L'un de ces morceaux est un fragment de corniche[1] identique à tous égards aux fragment 2 et 3 réunis, bien que plus endommagé. Il a été trouvé en 1885 dans les substructions de l'église de Saint-Pierre (bras sud du transept). Au bas de cette pierre, on remarque l'existence de la même bordure d'oves et de perles qui marque le haut de notre pierre n° 3, circonstance qui permet d'affirmer, avec certitude, la destination de cette dernière comme complément de la pierre n° 2.

L'autre pièce de comparaison[2] est aussi un fragment de corniche, analogue à notre n° 2 qui a été trouvé, en 1838, dans le sol de la cour de la maison Jequier, de l'autre côté de la place du Fort-de-l'Ecluse (côté ouest). D'après ce que l'on sait, d'autres blocs de même nature auraient été laissés dans le sol, lors de la fouille. Ce fragment a été décrit et reproduit par J. J. Rigaud, puis par Blavignac[3]. Il semblerait naturel que cette dernière pièce,

[1] C'est le n° 286 du *Catalogue du Musée épigraphique*. Il a été décrit par M. J. Mayor dans le *Bulletin de la Soc. d'Hist.*, I, 110.

[2] N° 48 du *Catalogue du Musée épigr.* — Il serait à désirer que cet intéressant travail, œuvre du regretté Emile Dunant, puisse être publié sans trop de délais.

[3] *Mém. de la Soc. d'Hist.*, IV, 20 et pl. I et V.

Digitized by Google

trouvée à côté de nos fragments et dans l'alignement des substructions mentionnées par nous, fît partie du même monument que notre larmier et sa frise. Mais, malgré sa grande analogie avec notre n° 2, dans leurs dimensions semblables, ces deux morceaux ne sont pas identiques. En outre, les ornements semblent moins soignés dans la corniche de la maison Jequier.

A propos de cette dernière sculpture, M. Charles Morel[1] a émis l'hypothèse que ces débris, utilisés dans des constructions postérieures, étaient, avec le temps, tombés du sommet de la colline de Saint-Pierre, dont les flancs étaient jadis beaucoup plus abrupts que dans les temps modernes. En effet, on a toujours pensé, d'après les morceaux recueillis, que, sur le sommet de cette colline, devait s'élever, à l'époque romaine, au moins un monument important, peut-être un temple. L'identité des pierres n°s 2 et 3 avec le fragment trouvé dans les fondations de Saint-Pierre nous prouve que les fragments du Fort-de-l'Ecluse proviennent bien du haut de la colline. En outre, les comparaisons que nous avons pu établir montrent que ce n'est pas un seul, mais bien plusieurs édifices importants qui couronnaient jadis la ville romaine. Toutefois, il est assez probable que ces pierres ne sont pas arrivées en bas du premier coup. Suivant par étapes le *clivus* de la rue du Perron, qui conduisait à une des portes de la Ville, elles ont été utilisées à diverses reprises et sont descendues toujours plus bas, à mesure que l'enceinte s'agrandissait et qu'elle englobait des portions plus étendues de la pente N. de la colline.

Le fragment provenant de Saint-Pierre a dû être enfoui dans les fondations à une date déjà ancienne, probablement à l'époque burgonde, au moment de la construction du premier sanctuaire. C'est d'ailleurs un fait général que toutes les constructions burgondes sont remplies de matériaux romains, et il en était ainsi de l'ancienne arcade du Bourg-de-Four.

De même nous pouvons remarquer que les substructions plus tardives de la Tour de l'Ile[2] (côté nord) renferment des blocs de roche d'apparence romaine et de dimensions analogues à ceux

[1] *Genève et la Colonie de Vienne*, , p. 181.

[2] D'après M. Mayor, la tour a été achevée en 1219.

Digitized by Google

du Fort-de-l'Ecluse. L'un d'eux portait même, ainsi que nous l'avons constaté [1], des traces de moulures.

On peut donc supposer que la partie de l'enceinte burgonde, dite de Gondebaud, qui entourait la haute ville, sur la pente N. de la colline, et traversait à mi-hauteur la rue actuelle du Perron, au-dessus du Fort-de-l'Ecluse, a dû renfermer de nombreux matériaux plus anciens. Très vraisemblablement c'est dans cette partie du mur que nos débris romains furent utilisés en premier lieu, après la ruine de l'édifice auquel elles appartenaient.

Plus tard, ainsi que l'a remarqué Galiffe [2], d'autres enceintes ou d'autres remaniements de l'enceinte durent être faits, avant que l'on ait construit, à la fin du XIVe siècle, le mur qui porte le nom de l'évêque de Marcossey. Cette dernière clôture passait au dessous de la colline, le long de la rue du Rhône, se dirigeant de la Tour-Maîtresse vers le Molard. Entre ce vaste périmètre et la petite enceinte burgonde, d'autres murs durent exister, rendus nécessaires par le développement du quartier de la Madeleine.

Partant de cette donnée, il est certain que la place d'un de ces remaniements de l'enceinte était marquée par la massive arcade du Fort-de-l'Ecluse qui fermait, encore dans notre siècle, le bas du Perron et la rue de la Madeleine [3]. A cette porte appartenaient, sans doute, les restes de gros murs à la base desquels nos fragments romains étaient placés. A l'est de cette entrée de la ville, venait se raccorder le mur de défense que nous avons décrit, et qui, élevé à peu de frais, protégeait, avant la construction de l'enceinte de Marcossey, l'église et le faubourg de la Madeleine.

En effet, la première mention de l'église de ce nom remonte à l'an 1110, tandis que l'enceinte commencée au XIVe siècle, par l'évêque Allamand de Saint-Jeoire, ne put être entièrement achevée sous son successeur, Guillaume de Marcossey (1366-1er janvier 1377). En outre, le quartier de Rive, attenant à celui de la Madeleine, atteignit de bonne heure le lac et la place ou port de Longemalle, formant un ensemble riche et populeux en pleine

[1] Lors des dernières réfections qui ont consolidé cet édifice.

[2] *Genève historique et archéologique,* p. 120 à 138 et suiv.

[3] *Idem,* p. 120.

Digitized by Google

prospérité au XIIIe siècle. Il était, déjà alors, pourvu d'une fortification dont l'enceinte de Marcossey conserva sans doute le tracé, en le prolongeant du côté du Molard. C'est ainsi qu'en 1258, il existait, au bas de la rue d'Enfer, une porte de la ville probablement déjà ancienne et connue sous le nom de *Porta Aquaria* ou *Porte d'Yvoire*. Son nom, analogue à celui des portes de mer dans le Midi et en Orient, indiquait qu'elle donnait sur le lac. Ainsi que le remarque Galiffe, il est très probable que cet édifice ne se bornait pas à fermer le bas de la rue d'Enfer. Placé, sans doute, dans l'axe de la rue de la Croix-d'Or, il devait donner entrée, du côté de l'ouest, dans le quartier et la rue de Rive, qui formaient, du côté du nord et jusqu'au lac, un saillant très marqué en avant des remparts de la vieille ville. Entre ces derniers remparts, qui suivaient le bas de la colline sans atteindre le bord de l'eau, et ce saillant, le raccord était fait, de la porte du Fort-de-l'Écluse à la porte Aquaria, par le mur dont nous avons constaté l'existence. Très certainement ce mur, malgré des réparations plus modernes, existait déjà en 1258 et, très probablement aussi, il devait, comme toute ou partie de l'enceinte de Rive, remonter à une époque plus ancienne.

Reste encore à poser un point d'interrogation. Les claveaux de roche trouvés dans les fouilles de MM. Corte étaient-ils des claveaux romains? Faisaient-ils partie de la porte plus récente du Fort-de-l'Écluse ?

Plusieurs autres questions se présentent encore que l'avenir pourra résoudre. Peut-être, en effet, des fouilles subséquentes, poussées un peu plus à l'est vers la Madeleine, apporteront-elles quelque éclaircissement à ces divers problèmes et feront-elles découvrir des fragments nouveaux, appartenant soit à l'époque romaine soit au moyen âge.

Camille FAVRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBL LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

MAI 1903

Personnel de la Société.

Depuis la publication du fascicule 7 du *Bulletin* daté d'octobre 1902, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1902 Fernand Boissier.
1903 Conrad de Mandach.
» Henry Galopin.
» Marius-Alexis Portier.
» Albert Dunant.
» Paul Schazmann.
» Camille Martin.
» Lucien Cellérier.

Le nombre des membres effectifs de la Société était, au 1er mai 1903, de 190.

Digitized by Google

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

688. — *Séance du 13 novembre 1902.*

Une visite à Genève du margrave de Bade (1775), par M. Louis THÉVENAZ.

Eine Schweizerreise des Markgrafen Karl Friedrich von Baden. (Herausgegeben von Friedrich von Weech, Geheimrath).

Sonderabdruck aus der Festschrift des Grossherzoglichen General Landes-Archivs, zum fünfzigjährigen Regierungsjubiläum Seiner Königlichen Hoheit des Grossherzogs Friedrich von Baden. — 1902.

Verlag von Carl Winter's Universitätsbuchhandlung in Heidelberg.

A l'occasion du Jubilé du Grand Duc, M. de Weech, archiviste en chef du grand-duché de Bade, a publié le récit du voyage que fit en Suisse le grand-père du grand-duc actuel, le margrave Karl-Friedrich von Baden-Durlach, en 1775. Ce récit était resté manuscrit dans la bibliothèque privée du grand-duc, et ne fut versé aux archives qu'en 1886.

(Charles-Frédéric de Bade eut un long règne (1738-1811). Son petit-fils, le grand-duc actuel, monta sur le trône en 1852. Il est le deuxième fils du grand-duc Léopold, fils morganatique de Charles-Frédéric).

Le margrave aimait beaucoup les voyages : il en fit plusieurs en Angleterre, en France, en Hollande, etc. Il en faisait faire un journal. Celui-ci fut tenu par le Dr Jean-Laurent Böckmann, théologien, mathématicien et docteur ès sciences, homme cultivé, affectionnant surtout la physique. — Le récit a été fait, probablement après coup, d'après des notes prises en cours de voyage.

Le voyage commença le 16 juillet et se termina le 25 du même mois.

Itinéraire. Bâle, Délémont, Moûtier, etc., etc. Bienne, Nidau, Morat, Lausanne. — En approchant de Genève, Böckmann décrit les villes des bords du lac. — Le prince arrive à Genève le 15 juillet au soir. Il est mal logé à l'hôtel de l'Écu de France. — Le Conseil lui envoie le syndic de la garde pour le féliciter et lui demander s'il désire être reçu officiellement. Le margrave voyageant incognito, sous le nom de Graf von Eberstein, refuse, mais le Conseil cherche à lui rendre le séjour le plus agréable possible ; on le fait assister à une élection de six membres du Deux-Cents ; on lui explique la manière de procéder. — Il fait le tour de la

Digitized by Google

ville et admire tout : la Treille, les Bastions, les hôtels de la rue des Granges, le paratonnerre que M. de Saussure avait établi sur sa terrasse. — Le lendemain, il fait une visite aux peintres Huber et Liotard. Il va voir la fabrique d'indienne, située en l'Ile, la machine hydraulique, qui fournissait l'eau aux fontaines de la ville. La bibliothèque publique l'intéresse beaucoup. Senebier, le bibliothécaire, lui en montre toutes les curiosités et les raretés. — Enfin, il fait une visite à Voltaire, qu'il trouve malade et au lit. — Le vieillard fit quand même les honneurs de sa résidence avec amabilité. — Le prince quitte Genève le 18 au matin, enchanté de son séjour.

689. — *Séance du 27 novembre 1902.*

Le séjour de Melchior Goldast à Genève (1599-1603) et son récit de l'Escalade, par M. Frédéric GARDY.

M. Fréd. Gardy a entretenu la Société du séjour de Melchior Goldast à Genève (1599-1603) et de son récit de l'Escalade. Goldast, bien connu par les nombreuses publications historiques et juridiques qu'il a laissées, était un Thurgovien, de religion réformée, né en 1578, qui vint poursuivre ses études à Genève, où il passa plus de trois ans et où il fut presque constamment l'hôte du professeur et magistrat genevois Jaques Lect. M. Gardy a donné quelques détails sur la vie de Goldast à Genève, tirés en grande partie de lettres de lui inédites, conservées dans les Bibliothèques de Zurich et de Munich. Il y raconte ses impressions sur les professeurs de notre Académie, ses démêlés avec son premier hôte, qui était régent au Collège, ses travaux, etc.

Goldast, qui se trouvait encore dans notre ville au moment de l'Escalade, a écrit une relation, en latin, de cet événement et des circonstances qui l'ont précédé, sous le pseudonyme de Sallustius Pharamundus Helvetius, et sous le titre de : *Carolus Allobrox, seu de superventu Allobrogum in urbem Genevam,* etc. Cet opuscule est très rare, mais ce qui l'est encore plus, c'est la traduction qui en a été faite la même année (1603) et qui a été imprimée dans un recueil contenant le *Vray discours* et d'autres pièces relatives à l'Escalade. Elle est intitulée : *Histoire de la supervenue des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du 12 décembre 1602,* et était presque complètement inconnue. M. Gardy en a retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque publique. Bien que ce récit ne contienne guère de renseignements nouveaux, il enrichit la bibliographie de l'Escalade d'un document intéressant, par le fait qu'il est dû à un étranger, qui a joui d'une certaine célébrité de son temps, et qui, par son séjour et ses relations à Genève, était à même d'être bien renseigné.

Digitized by Google

Compte rendu, par M. Victor van BERCHEM, des recherches de M. Mario Schiff aux Archives de Simancas (Espagne).

A propos du travail de M. Alfred Cartier, sur *La politique espagnole et Genève à l'époque de l'Escalade,* qui vient de paraître dans la publication anniversaire du *Journal de Genève (Escalade, 1602-1902,* Genève 1902, in-4), M. Victor van Berchem donne quelques détails sur le séjour que M. Mario Schiff a fait aux archives de Simancas, près Valladolid, pour le compte de la Société.

690. — *Séance du 18 décembre 1902.*

Arrestation de Maret, duc de Bassano, au château d'Allaman, en 1815. Communication de M. Eugène de BUDÉ.

M. Eugène de Budé fait le récit, à l'aide de documents inédits, de l'arrestation du duc de Bassano, au château d'Allaman, en 1815. A ce moment, comme on le sait, il y eut une véritable chasse organisée par les autorités suisses contre les Bonapartes et les bonapartistes. On conçoit que le fidèle ami et serviteur de Napoléon, qui était venu avec sa famille chercher un refuge sur les bords du Léman, ne put échapper à la battue générale.

M. de Budé commence par retracer à grands traits la brillante carrière de Maret, duc de Bassano. Après la chute de Napoléon, Maret dut quitter la France et demander un asile à la Suisse. Invités par le comte de Sellon au château d'Allaman, le duc et la duchesse de Bassano se croyaient en sûreté dans cette maison amie, mais ils ne tardèrent pas à y être inquiétés. Le 4 août au soir, un lieutenant genevois en garnison à Berne, Etienne Bordier, envoyé par les autorités fédérales, se rendit à Allaman avec une compagnie de carabiniers et fit cerner le château. M. de Budé est parvenu à reconstituer complètement les incidents de l'arrestation de l'exilé. Cette arrestation fut réprouvée hautement par le gouvernenent vaudois, sur le territoire duquel Maret s'était réfugié. Ce dernier, dirigé sur Berne où il devait être interné, ne tarda pas à obtenir l'autorisation de se rendre à Aix-les-Bains où il désirait attendre les ordres du roi; mais il fut arrêté à la frontière du canton de Fribourg et soumis à toute espèce de vexations. Plus tard, voulant rentrer dans le canton de Vaud, il éprouva la même mésaventure à la frontière de Neuchâtel. Il passa trois semaines à Berne, d'où il partit le 12 septembre pour l'Autriche, à laquelle il fut remis avec sa famille.

Sources. — Archives fédérales à Berne. — Archives cantonales de Vaud, Fribourg, Neuchâtel. — Bibliothèque publique de Genève. — Journaux de l'époque.

Digitized by Google

Documents sur l'Escalade recueillis dans les archives étrangères, sous les auspices de la Société d'Histoire. Communication de M. Victor van BERCHEM.

M. Victor van Berchem présente le volume, encore inachevé, que la Société publie, à l'occasion du IIIe centenaire de l'Escalade, sous ce titre, *Documents sur l'Escalade de Genève, tirés des Archives de Simancas. Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603*[1]. Ces documents ont été réunis par les soins du regretté Émile Dunant et de MM. Mario Schiff, Emilio Motta, Francis De Crue et Charles Borgeaud. Ils contribueront à faire mieux connaître le côté international de l'Escalade et permettront de dégager la part de responsabilité qui incombe, dans cet événement, à chacune des puisssances qu'intéressait alors la question de Genève. Le volume en préparation embrassera la période qui sépare la paix de Vervins (2 mai 1598) du traité de Saint-Julien (21 juillet 1603): Cependant plusieurs des collaborateurs au recueil ont fait commencer leurs recherches à l'avènement de Charles-Emmanuel Ier, en 1580, et ils ont recueilli, sur les premiers projets d'entreprise du duc contre Genève et l'attitude de Philippe II d'Espagne dans cette question, et sur la guerre de 1589, des documents d'un grand intérêt que la Société se propose de publier ultérieurement.

C'est au lendemain du traité de Lyon (janvier 1601) que Charles-Emmanuel se remit à préparer activement l'entreprise de Genève. Il en discuta le projet avec le gouverneur milanais, Fuentes, et l'ambassadeur d'Espagne à Turin, Ledesma. Dans ce projet, l'affaire de Genève était intimement liée au complot du maréchal de Biron avec lequel le duc entretenait depuis longtemps des relations. Charles-Emmanuel devait attaquer Genève au moment où Biron et ses partisans se soulèveraient contre Henri IV. Tandis qu'en Savoie, d'Albigny dispose tout pour l'entreprise, le duc cherche à gagner à son plan l'adhésion de la papauté et surtout de l'Espagne. Mais les négociations se poursuivent, durant plus d'une année, sans résultat positif. Henri IV découvre la trahison de Biron qui meurt sur l'échafaud (31 juillet 1602). Si Fuentes avait été le complice du duc dans ses intrigues en France, il avait toujours montré une certaine réserve dans la question de Genève. Maintenant, devant l'attitude résolue de Henri IV vis-à-vis de la Savoie et de l'Espagne, le projet du duc lui paraît plus risqué que jamais, et il refuse de lui prêter son concours sans un ordre de son maître. Pressé par d'Albigny, Charles-Emmanuel tente l'Escalade, sans attendre le résultat des dernières

[1] Genève, 1903, in-8° de XI-486 p.

Digitized by Google

démarches faites auprès de Philippe III. La lecture de deux pièces contemporaines, la lettre du duc, écrite à La Roche le 23 décembre 1602, et celle de Don Sancho de Luna, du 14 janvier 1603, montre qu'effectivement les troupes espagnoles et napolitaines cantonnées en Savoie ne prirent pas part à l'Escalade.

691. — *Séance du 15 janvier 1903.*

Rapports du président (M. Alfred Cartier) et du trésorier (M. Victor van Berchem) sur l'exercice 1902.

Election du Comité : MM. Charles Seitz, président; Francis De Crue, vice-président; Lucien Cramer, secrétaire; Victor van Berchem, trésorier; Henry de Blonay, bibliothécaire; Alfred Cartier; Léon Gautier; Eugène Ritter; Emile Rivoire.

Le casque de chevalerie à travers les âges, par M. Louis BRON-DUPIN.

M. Bron se livre à une étude sur les transformations subies par le casque de chevalerie depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque de sa disparition au XVIIIe siècle, et il présente à cette occasion un certain nombre d'estampes, d'aquarelles et de calques faisant partie de sa collection.

692 — *Séance du 29 janvier 1903.*

Origine de quelques noms de lieux de la région genevoise, par M. Ferdinand de SAUSSURE.

Le nom de la commune de Genthod, qu'il serait plus simple d'écrire *Gentou,* en se conformant à sa vraie prononciation, est de même espèce que celui de la pointe de *Promentou* (Promontorium). A l'époque où l'on disait encore *Promentour*, la forme, conservée par les Registres du Conseil de Genève, est également *Gentour*. Le nom a pu provenir de *janitorium*, loge de portier, cabane de garde.

Le nom du hameau d'Ecogia sur Versoix offre des obscurités que ne dissipe pas entièrement la forme ancienne *Adesgogia* résultant d'un document du XIe siècle. Malgré son apparence germanique, ce nom est probablement à lire *ad Esgogia* et à traiter comme un nom roman. Mais une explication parfaite ne paraît possible pour le moment ni par l'étymologie *Excubiata*, poste de veilleur, ni par une autre supposition plus hasardée, *Exagogida*, qui se rapporterait au canal de captation de la source existant à Ecogia. C'est entre ces deux hypothèses que peut se mouvoir provisoirement l'étymologie. La forme patoise est défavorable à la première.

Digitized by Google

Joux et *Jura* sont des noms séculairement en concurrence et qui ne sont cependant pas synonymes, en ce que *joux* s'applique, comme un simple mot commun, à toute forêt de sapin, et spécialement dans les patois de Gruyère, Valais, Savoie, aux forêts de sapin des Alpes. Une distinction entre *Joux* Jura, et *joux* forêt, n'existe nulle part. Le fait est d'autant plus curieux que la chaîne insignifiante du *Jorat* est au contraire connue dans tous les patois comme expression géographique.

Un très grand enchevêtrement de faits linguistiques existe ainsi autour des deux noms de *Joux* et de *Jura*, dont M. de Saussure n'indique qu'énumérativement les phases principales, en se réservant de revenir sur la question plus en détail.

Un manuscrit inédit du duc de la Rochefoucauld d'Enville relatif à l'histoire de la République de Genève (1762), par M. Arthur de CLAPARÈDE.

Le duc de la Rochefoucauld d'Enville dont le curieux *Voyage aux glacières de Savoie* qu'il fit, en 1762, avec trois jeunes Genevois (Jean Jalabert, J.-L. Pictet et J.-L. de Claparède), a été publié pour la première fois par M. Lucien Raulet, à Paris, dans l'*Annuaire du Club alpin français* pour 1893, ne s'était pas contenté de traverser notre ville en allant aux « glacières de Chamouny. » Il en avait étudié les institutions. Car il a laissé une *Exposition abrégée de l'histoire du Gouvernement, des mœurs, usages et loix de la République de Genève*, manuscrit de quatre-vingt-douze pages (comprenant outre l'introduction, vingt-six chapitres) qui se trouve à la Bibliothèque nationale à Paris, et est demeuré inédit. C'est à l'obligeance de M. Raulet que l'auteur de la communication doit d'en avoir eu connaissance.

Né en 1743, Louis Alexandre de la Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon et de la Rochefoucauld d'Enville, qui fut massacré à Gisors, en 1792, a fait partie de l'Académie des Sciences à dater de 1782. Il a été membre de l'Assemblée des notables, en 1787, et, en 1789, des Etats-Généraux où il fut député de la noblesse de Paris. Ses publications scientifiques ne sont pas sans mérite, et l'on connaît sa traduction des *Constitutions des Treize Etats-Unis d'Amérique* (1783).

Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il écrivait, en 1762, son *Exposition abrégée de l'histoire de Genève* qui n'est, pour la première partie, comme il le dit lui-même, qu'un résumé de l'ouvrage de George Keate : *A short account of the ancient history, present Government and laws of the Republic of Geneva,* publié l'année précédente (Londres, 1761) et traduit en français, treize ans plus tard, par A. Lorovich (Londres, 1774).

Les premières lignes de l'*Introduction* sont pour faire pressentir, dans

Digitized by Google

ce jeune noble de dix-neuf ans, le « gentilhomme démocrate », comme l'appelle le marquis de Castellanne, qui demandera l'abolition des lettres de cachet et réclamera la convocation des Etats-Généraux où il sera l'un des premiers, parmi les députés de la noblesse, à s'unir au Tiers-Etats pour constituer l'Assemblée nationale.

« Le gouvernement républicain, lit-on au début de l'*Introduction*, étant « celuy de tous qui approche le plus de l'état de nature, tous les hommes « ont pour luy un certain penchant qui les porte à l'aimer et à l'admirer, « surtout lorsqu'il est aussi tempéré que celuy de Genève... » Suit un résumé succinct de l'histoire de Genève, de son gouvernement et de ses lois, à l'époque de la condamnation de l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Le manuscrit se termine, après une *Description de la Ville* par un chapitre intitulé *Mœurs et usages*.

693. — *Séance du 12 février 1903.*

De l'Escalade à la paix de St-Julien, d'après les documents de la Société d'Histoire, par M. Francis DE CRUE.

Les documents relatifs à l'Escalade, recueillis par les soins de la Société d'Histoire dans les plus importants dépôts d'archives de l'étranger, embrassent la période 1598-1603. M. Victor van Berchem, chargé de diriger l'impression de ces pièces inédites, ayant déjà exposé dans une précédente séance de la société, les résultats de cette enquête générale depuis le traité de Vervins jusqu'à l'Escalade, M. Francis De Crue fait à son tour une communication sur l'ensemble de ces documents pour la période qui s'étend de l'Escalade à la paix de Saint-Julien. Après avoir rappelé la participation de divers érudits à la préparation des dossiers de Simancas (M. Mario Schiff), de Turin et Milan (le regretté Emile Dunant et M. Emilio Motta), de Rome (Emile Dunant, MM. E. Melilli et Alfred Cartier), de Londres (M. Charles Borgeaud) — le seul qui ne soit pas encore imprimé, M. De Crue a, par manière d'introduction, rendu compte des documents qu'il a été chargé de recueillir à Paris et indiqué leur intérêt spécial pour les temps qui précèdent l'Escalade.

Les documents de Paris, entre autres mérites, comblent deux ou trois lacunes que l'on peut constater dans les autres dossiers. Celui de Turin ne contient pas beaucoup de pièces pour l'année 1602, si importante pour notre histoire. En revanche, nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, à Paris, la correspondance d'un agent français, Grolier de Servières, qui résida dans les Etats du duc de Savoie de juin à novembre 1602. Puis, c'est aux archives nationales de Paris que se trouve, depuis les guerres de Napoléon Ier, une faible, mais très importante partie, des archives de

Digitized by Google

Simancas ; ce sont les dépêches des ambassadeurs espagnols en France, notamment de Jean-Baptiste de Tassis, pour l'époque qui nous intéresse, et même celles du duc de Sessa, ambassadeur de Philippe III à Rome, confident du pape Clémeut VIII, pendant les années 1601 et 1602, avec les délibérations du Conseil d'Espagne à ce sujet. En outre, nous avons pu utiliser à Paris, une copie des dépêches des ambassadeurs vénitiens, dont une partie seulement avait été publiée par M. V. Ceresole dans les documents de la Société d'Histoire d'après les originaux de Venise.

694. — *Séance du 26 février 1903 (au Casino).*

L'Église de St-Gervais, avec projections lumineuses, par M. Max van BERCHEM.

La restauration de cette église est devenue urgente à la suite du percement de la rue Vallin, qui l'a mise dans un triste état. La ville de Genève a confié les travaux à M. l'architecte Brocher, auquel M. van Berchem a été adjoint pour les études archéologiques.

L'église actuelle a été bâtie vers 1435, ainsi qu'il résulte d'une inscription gravée sur le clocher et d'un rapport de visite épiscopale daté de 1446 et conservé aux archives cantonales. Elle comprend une nef et un chœur carré, voûtés en ogives et flanqués de chapelles latérales. En 1480, une vaste chapelle, bâtie par la confrérie du Saint-Esprit, a été adossée au côté nord du chœur. L'église a subi, dès lors, des transformations qui lui ont ôté son caractère architectural. Ainsi en 1688, après la révocation de l'édit de Nantes, les chapelles au nord de la nef ont été remplacées par une vaste annexe pourvue de galeries de bois, et en 1808, la toiture a été entièrement modifiée.

L'exploration complète de l'édifice, entreprise dès l'automne dernier, en vue de préparer le programme des travaux, a mis au jour des vestiges fort curieux de constructions plus anciennes. D'abord un grand nombre de tombeaux, malheureusement tous mutilés ; puis une série de murs dérasés sous le sol actuel et délimitant le plan complet d'une église primitive avec nef, abside demi-circulaire, annexes et bas-côtés. Ces vestiges, qui ont été soigneusement relevés, sont destinés à disparaître de nouveau; pour en mieux conserver le souvenir, la Ville se propose d'en faire dresser un relief en plâtre.

D'autre part, les fouilles ont permis de dresser un plan complet de la crypte cachée sous le chœur et d'en reconstituer les états successifs, d'une église à l'autre. Cette crypte, explorée jadis par Blavignac, avait été classée, par les archéologues, dans le groupe des cryptes dites à couloir circulaire à cause de deux couloirs latéraux qui donnaient accès à son caveau et qui ont été condamnés après la Réforme.

Digitized by Google

Le programme des travaux comporte la réfection totale de l'église, telle qu'elle était au XVe siècle, suivant les indications fournies par l'exploration et par les recherches d'archives confiées aux soins de M. l'archiviste Dufour-Vernes. La crypte sera rétablie dans l'état où elle était à cette époque et tous les témoins d'états antérieurs seront conservés sous le nouveau sol et aménagés de manière à pouvoir être étudiés. Enfin, l'on restaurera discrètement les peintures et les stalles.

695. — *Séance du 12 mars 1903.*

Le nom de Renée, par M. Eugène RITTER.

M. Eugène Ritter rappelle ce que Léonard Baulacre (dans l'*Eloge historique de J. J. Burlamacchi)* et M. Théodore Claparède (dans son opuscule : *A propos d'un anniversaire)* ont dit du nom de Renée; — et il en rapproche une analyse de la récente étude de M. l'abbé Houtin : *La Légende de saint René,* 1901.

Le peintre Louis Sené, par le même membre.

M. Eugène Ritter cite un mot du journal d'Henri Meister, dans le récit d'une visite que ce jeune ecclésiastique zurichois a faite à Fernex, dans l'été de 1764 : « Voltaire, dit-il, ressemble parfaitement au portrait de M. Sené ».

Le livre de M. Rigaud, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève,* ne mentionne pas cet artiste, né à Genève le 22 septembre 1747; il a gravé un portrait de Voltaire, dont celui-ci parle dans une lettre de 20 juin 1764, adressée au président Hénault : « Riez d'une caricature qui me ressemble assez; c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre ».

Un exemplaire de cette estampe se trouve dans les belles collections de M. Tronchin, à Bessinge. Voltaire y est représenté en habit à la française, coiffé d'une casquette, assis devant une petite table sur laquelle se trouve une feuille de papier. L'œuvre est signée : *Louis Sené fecit.* Le bas de la planche porte l'inscription gravée : M^r De Voltaire.

M. Desnoiresterres, dans l'*Iconographie voltairienne,* pp. 44 et 46, a parlé de ce portrait et des copies qui en ont été faites ; mais il n'avait pas vu la gravure originale, et ne connaissait pas le nom de l'auteur.

Quelques mots sur les populations de l'histoire du Caucase. De Wladikavkas à Tiflis par le Darial et la route militaire de Géorgie, par M. Tobie CHAPERON.

Les anciens plaçaient le Caucase sur les confins du monde habité.

Digitized by Google

C'était sur ses montagnes que reposait le ciel et que les dieux aimaient à communiquer avec les humains. Prométhée ayant ravi le feu divin fut attaché au flanc de l'une d'elles. La Bible mentionne le Caucase, l'Arménie et ses rois dès les premiers temps de l'humanité. Il est le pays du mythe et des légendes.

Aucune région du globe ne présente un mélange aussi bigarré de races. Strabon comptait soixante-dix peuples parlant tous un langage différent. Quoique les peuplades caucasiques et leurs idiômes aient été plus ou moins groupés d'après leur parenté, ils n'en restent pas moins un vaste champ d'études pour les linguistes.

La route militaire de Géorgie, un véritable chef-d'œuvre, mène de Wladikavkas à Tiflis. Le défilé du Darial, qu'elle traverse, commence à la station de Lars. Les anciennes « Portæ caucasicæ » de Pline qui en fermaient l'entrée devinrent plus tard le château-fort de la reine Thamara.

Altskheh, ancienne capitale de Géorgie, n'a rien conservé de sa splendeur antique sous Cyrus et Alexandre de Macédoine. Dès le Ve à la fin du XVIIIe siècle, la Géorgie, Altskheh et Tiflis, en particulier, ont été la proie des Musulmans d'Asie, Persans et autres. De courts intervalles exceptés, leur histoire n'est qu'une longue suite de guerres d'extermination, d'incendies, jusqu'à l'annexion à la Russie demandée par le roi Georges, en 1800. Dès lors le pays se relève et Tiflis devient une belle ville, riche et commerçante.

Compte rendu, par M. Ernest MURET, du 4me rapport annuel du Glossaire des Patois de la Suisse Romande, pour 1902.

696. — *Séance du 26 mars 1903.*

Le code d'Hammourabi, roi de Babylone (XXIIIe siècle avant J.-C.), par M. Lucien GAUTIER.

Hammourabi, roi de Babylone au XXIIIe siècle avant J.-C. était connu des savants depuis une quarantaine d'années. Tout dernièrement il a été mis encore plus en évidence grâce à la découverte, faite en décembre 1901 et janvier 1902, d'une stèle déterrée à Suse au cours des fouilles exécutées par une mission scientifique française dirigée par M. de Morgan. Transporté à Paris, ce monument a été étudié par le P. Scheil, qui en a publié le texte avec transcription et traduction. C'est un recueil de lois, formant le *code de droit privé* des Babyloniens.

Le texte du code est surmonté d'un bas-relief, représentant Schamasch, le dieu du Soleil, assis sur son trône; en face de lui se tient le roi Hammourabi dans une attitude pleine de déférence et de recueillement.

Digitized by Google

Le code d'Hammourabi n'est sans doute pas autre chose que la réduction d'un droit coutumier déjà depuis longtemps en élaboration graduelle. Le nombre des articles est de 282; on arrive à ce chiffre en évaluant à 34 le nombre de ceux qui manquent actuellement dans une portion de la stèle qui a été oblitérée. Cette opération semble avoir été pratiquée en vue de remplacer une partie du texte par une autre inscription.

Parmi les parties les plus intéressantes du code, il faut relever celles qui concernent la famille et en particulier la position de la femme. La monogamie semble avoir été plus fréquente de beaucoup que la polygamie. Seule, la stérilité de l'épouse paraît avoir autorisé le mariage avec une seconde femme, auquel cas la répudiation de la première était facultative. Le divorce pouvait être obtenu par une épouse lorsqu'elle était en mesure de prouver de sérieux griefs contre son mari; si l'enquête tournait au contraire au désavantage de la plaignante, celle-ci encourait la peine de mort! Un mari pouvait faire des donations à sa femme, et celle-ci, devenue veuve, était légalement protégée dans ses droits en face de ses fils. Un père ne pouvait déshériter son fils qu'après avoir prouvé l'indignité de celui-ci devant un juge, et encore devait-il pardonner une première fois à l'enfant coupable et l'exhérédation ne devenait-elle légitime qu'après une récidive. Très intéressantes aussi sont les dispositions réglant l'exercice de certaines professions. Là comme dans beaucoup d'autres cas on trouve l'application de la loi du talion, de même que dans la législation hébraïque.

Déjà avant cette dernière trouvaille, on se demandait s'il fallait identifier Hammourabi avec Amraphel, roi de Schinear, mentionné dans la Genèse (XIV, 1), et contre lequel Abraham a guerroyé. Cette assimilation n'est pas inadmissible, mais elle soulève pourtant de sérieuses objections linguistiques, chronologiques, etc.

697. — *Séance du 9 avril 1903.*

Quelques mots sur la néphrite et sur les moules dans les palafittes, par M. Victor BRIÈRE.

Les objets que l'on recueille dans les palafittes de l'âge de la pierre étaient fabriqués sur place, avec des matériaux qui se trouvaient sous la main.

D'autres et spécialement les objets en néphrite-jadeïte et chloromélanite paraissent avoir été importés de l'étranger.

Le fait que d'après M. le professeur Heierli, de Zurich, on a trouvé des gisements de ces derniers minéraux en Suisse, ne paraît pas de nature à modifier cette opinion.

Les objets trouvés dans les palafittes sont toujours terminés; on ne

Digitized by Google

retrouve pas des matériaux bruts ou des objets ébauchés. La trouvaille d'objets en néphrite présentent les caractères spéciaux à une néphrite qu'on ne rencontre qu'en Sibérie, enfin les relations commerciales certaines de ces peuplades semblent confirmer la thèse émise par M. Brière.

Jusqu'au moment de la découverte relativement récente des moules dans les palafittes, il était généralement admis que les objets recueillis dans les fouilles étaient importés, soit de l'Etrurie, soit de l'Italie du Nord.

Dès lors, la fabrication locale d'une bonne partie des objets trouvés ne fit plus de doute.

Cependant la disproportion qui existe entre le nombre, ainsi que les variétés de forme des dits objets, et la quantité des moules retrouvés, autorise à conclure :

Ou bien les moules de la plupart de ces objets étaient brisés après la fonte.

Ou bien une certaine quantité de ces objets était d'importation étrangère.

Il convient en outre de n'admettre l'authenticité d'une certaine quantité de moules figurant dans nos collections qu'avec une extrême prudence.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse d'un inconnu (1791-1802), par M. Albert CHOISY.

L'auteur de ces souvenirs, Jean-Pierre Lafon, était le fils d'un chirurgien de campagne établi à Cologny; élevé au milieu de la tourmente révolutionnaire. Il prit part, malgré son jeune âge, aux événements de l'époque et fut secrétaire et député de son club auprès du Club fraternel des révolutionnaires de la Montagne; il assista à la première exécution des jugements du Tribunal révolutionnaire.

Destiné à suivre la carrière paternelle, il alla étudier à Paris sous la direction de Dubois, plus tard comte d'empire, puis à Lyon, sous celle de Carret.

De retour à Genève et admis à pratiquer à la campagne, il fit en coup de tête un mariage malheureux qui le poussa à se lancer dans de nouvelles aventures; il s'engagea sur un bâtiment armé en course, mais s'étant brouillé avec ses supérieurs, il réussit à s'échapper pendant un atterrissement à Carthagène et revint à Marseille à travers mille dangers.

Ces souvenirs donnent de nombreux détails sur les mœurs du temps, particulièrement sur celles des villages genevois.

Un buste de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, par M. Albert DUNANT.

M. Albert Dunant offre à la Société, au nom de M. Emile Duval

Digitized by Google

une phototypie représentant un buste de Charles-Emmanuel de Piémont à l'âge de 10 ans. Ce buste, en bronze, fait en 1572, haut de 47 cm. se trouve dans la collection Fould à Paris,

Il existe un autre exemplaire de ce buste au palais royal de Turin sur lequel on a, après coup, substitué au collier de l'Annonciade qui figure sur l'original, celui de la Toison d'Or que le roi d'Espagne venait de conférer au jeune prince.

Ce buste a été acheté aux héritiers du duc de Crillon-Mahon, ambassadeur de France en Espagne, en 1818.

698. — *Séance du 23 avril 1903.*

L'emplacement du bûcher de Michel Servet, à Champel, par M. E. DOUMERGUE. — Imp. ci-après.

L'exercice illégal de l'art de guérir et les charlatans dans l'ancienne Genève, par M. Léon GAUTIER.

Dès le XVe siècle, les autorités genevoises eurent à s'occuper de préserver le public contre les dangers résultant de la pratique de médecins et de chirurgiens insuffisamment instruits :

Après la Réformation, le nombre de ces empiriques s'accrut et leurs agissements motivèrent à plusieurs reprises des décisions du Conseil. Jérôme Bolsec, le contradicteur, puis le calomniateur de Calvin, est le seul de ces médicastres dont le nom appartienne à l'histoire.

Depuis 1569, des ordonnances réglementèrent la pratique de l'art de guérir et dès lors quiconque exerçait l'une de ces branches sans avoir été régulièrement autorisé commettait un délit. Les opérateurs itinérants et les marchands de remèdes spécifiques ne pouvaient être autorisés que pour un temps limité et après avoir été examinés par les jurés médecins, apothicaires et chirurgiens.

En pratique cependant, la tolérance pour ces praticiens voyageurs était beaucoup plus grande qu'en théorie. Le corps médical ne cessait de porter ses plaintes à l'autorité, soit contre les opérateurs étrangers, soit contre les rebouteurs, soit contre les guérisseurs et guérisseuses populaires.

La seconde moitié du XVIIe siècle et la première du XVIIIe ont été l'âge d'or des marchands d'orviétan, d'élixir de longue vie et de baume universel. Ces charlatans, à l'instar de Tabarin, débitaient leurs drogues sur des tréteaux, qui peu à peu devinrent un théâtre, en même temps que leur boniment se changeait en une action dramatique à plusieurs personnages. Ce sont donc les opérateurs itinérants qui ont les premiers, depuis la Réforme, joué la comédie à Genève. Le premier théâtre en plein vent

Digitized by Google

construit au Molard avec la tolérance du Conseil, s'éleva en 1676. Le gros du public et le Consistoire étaient à ce point de vue beaucoup plus rigoristes que le petit Conseil. En 1685, quelques bourgeois allèrent jusqu'à démolir un théâtre dont les syndics avaient permis la construction.

La première représentation à laquelle ait assisté Jean-Jacques Rousseau, fut donnée par un opérateur italien qui faisait jouer des marionnettes au Molard (sept.-oct. 1726). La grossièreté de ce spectacle fut peut-être une des raisons de son opposition contre le théâtre à Genève.

Il semble vraiment que l'on peut encore penser avec lui que notre vieille république n'en avait pas besoin. Elle avait eu la tragédie dans son histoire. Pour les yeux qui savaient l'y voir, elle avait la comédie dans les menus faits de tous les jours. Et parmi ces menus faits, les moins humains ne furent pas les pratiques des guérisseurs extra-légaux où le drame se mêlait parfois à la farce.

Ce récit montre une fois de plus, qu'en tout temps et qu'en tout lieu, l'esprit humain a besoin de se repaître de merveilleux. Genève la positive, Genève la calviniste a été un milieu de choix pour les guérisseurs improvisés et les marchands d'orviétan.

Quelques mots sur le Congrès international des Sciences historiques à Rome, en avril 1903, par M. Charles SEITZ.

M. Charles Seitz, président, présente un court rapport sur le Congrès international des Sciences historiques à Rome. La Société y était représentée par deux délégués : M. le professeur Ernest Muret et le rapporteur.

Le Congrès, qui a duré du 2 au 9 avril, a été ouvert au Capitole, en séance solennelle, devant le roi et la reine d'Italie. Il comptait environ 2500 membres, parmi lesquels plus de 300 délégués d'universités et de sociétés savantes. Il était divisé en huit sections (Histoire ancienne ; histoire du Moyen Age et histoire moderne ; histoire des littératures ; archéologie, numismatique et beaux-arts ; histoire du droit ; histoire de la géographie ; histoire de la philosophie et des religions ; histoire des sciences). De nombreuses communications ont été faites dans toutes ces sections, et ont donné lieu à des discussions intéressantes. En outre il a été émis un certain nombre de vœux, dont le plus important est celui qui réclame la création d'un *Corpus* des inscriptions italiennes du Moyen Age.

Le Congrès était très bien organisé. Les délégués ont rencontré l'accueil le plus aimable et le plus empressé. De nombreuses facilités étaient accordées aux congressistes pour la visite des monuments et des musées dépendant de l'État et de la Ville ; de plus, ils ont eu le privilège de visiter les fouilles récentes faites au Forum sous la direction de leur habile et savant directeur, M. Boni. Diverses expositions ont eu lieu à

Digitized by Google

l'occasion du Congrès ; celle de *Topographie romaine* présentait une occasion unique de voir réunis une foule de documents curieux sur l'aspect de la ville à diverses époques.

Le Congrès a prouvé que l'Italie, prospère au point de vue politique et économique, l'est aussi au point de vue scientifique. La langue officielle du Congrès était l'italien, qui a été employé la plupart du temps même par les étrangers.

Le Congrès international des sciences historiques, tenu à Rome, faisait suite à celui qui a eu lieu à Paris en 1900 ; il a été décidé qu'il se réunirait de nouveau à Berlin en 1906.

Faits divers.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

1° Au mois d'octobre 1902 la 7me livraison du tome II du *Bulletin,* datée d'octobre 1902.

2° Au mois de décembre 1902 la 1re livraison du t. XXVIII (nouv. série t. VIII) des *Mémoires et Documents,* contenant les mémoire suivant :

Les défenseurs de Genève à l'Escalade, par M. Louis Dufour-Vernes.

Ce mémoire a été réimprimé au mois d'avril 1903.

3° Au mois de juin 1903 les *Documents sur l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan. Rome, Paris et Londres* (1598-1603).

En cours de publication :

La 2me livraison du t. XXVIII (nouv. série t. VIII) des *Mémoires et Documents* contenant le mémoire suivant :

Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du dimanche 12 jour de décembre 1602, par Melchior Goldast, réimprimée d'après l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603) par Frédéric Gardy.

Digitized by Google

La Société est entrée en échange de publications avec la Societa archeologica Comense, à Côme.

Elle a délégué son président, M. le professeur Charles Seitz et M. le professeur Ernest Muret au Congrès des sciences historiques qui a été tenu à Rome du 2 au 9 avril 1903.

La Société a signé la pétition de la Commission d'Art public aux autorités genevoises en faveur de la conservation de la Tour de la Corraterie.

Les 6 et 7 juin 1903, la Société a fait une excursion à Annecy.

Ouvrages reçus par la Société

du 2 avril 1902 au 23 avril 1903.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des Sociétés correspondantes, dont on trouvera la liste à la fin du tome Ier du *Bulletin* et ci-dessus, p. 8, 93, 134 et 219.

La Societa Archeologica Comense avec laquelle elle est entrée en échange de publications depuis le dernier *Bulletin*, lui a fait les envois suivants :

Revista Archeologica della Provincia di Como. Fasc. I (1872). Fasc. IV-XXVI (1873-1884). Fasc. XXIX-XLIV (1886-1901). Fasc. XLVI (1902). Indice Generale. Fasc. I-XLIV).

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

La Suisse universitaire. Année VII (1901-1902). (*Don de M. Eugène Ritter.*)

Digitized by Google

Revue de Belles-Lettres. Année 1901-1902. *(Idem.)*

Le Progrès religieux. Année V (1902). *(Idem.)*

Revue historique vaudoise. 10me année (1902) et 11me année, nos 1-4 (1903). *(Don de M. Édouard Favre.)*

Ibid. 11me année, nos 1-4. *(Don de la Rédaction.)*

Bibliothèque de l'École des Chartes. LXXII (1901). *(Don de M. Camille Favre.)*

Les Archives de l'Imprimerie. Mai-décembre 1902 ; février-mars 1903. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Hippolyte Aubert, 1 brochure. — Max van Berchem, 1 broch. — A. Bernus, 1 broch. — Léon Bouchaye, 3 broch. — Max Bruchet, 1 volume. — Carnegie Institution à Washington, 1 vol. — Alfred Cartier, 1 vol. — Albert Choisy et Louis Dufour, 1 vol. — Alexandre Claparède, 2 broch. — Arthur de Claparède, 3 broch. — Auguste Cramer, 4 broch. — Francis De Crue, 1 broch. — Pierre Dunant, 2 broch. — Henri Le Fort, 2 broch. — E. Gaidoz, 1 broch. — Albert Gampert, 2 broch. — Alexandre Guillot, 1 broch. — Marc Henrioud, 1 broch. — Alexandre Jullien, 1 vol. — Gaston de Morsier, 1 broch. — Eugène Mottaz, 1 vol. — François Mugnier, 1 broch. — Ernest Muret, 1 broch. — Mme Naville de Pourtalès, 1 vol.; 24 broch. — Louis Perrot, 2 broch. — Constant Picot, 1 broch. — Émile Picot, 1 broch. — Eugène Ritter, 10 vol., 3 broch. — Emile Rivoire, 2 vol. — Édouard Sarasin, 1 broch. — C.-F. Trachsel, 1 broch. — Flour de Saint-Genis, 1 vol. — Frédéric de Weech, 1 vol.

La Bibliothèque fédérale, 2 vol.

Le Consistoire et la Compagnie des Pasteurs, 1 vol.

Le Département fédéral de l'Intérieur, 4 vol., 1 broch.

La Faculté des lettres de Genève, 1 vol., 7 broch.

La Société anonyme des arts graphiques, 2 broch.

La Société du Protestantisme français, 1 vol.

Digitized by Google

C

Gravures, Photographies, etc.

Reproduction en phototypie d'un buste de bronze de Charles-Emmanuel Ier de Savoie à l'âge de 10 ans, en 1572, 3/4 grandeur naturelle. 47 cm. *(Don de M. Émile Duval.)*

Les anciennes maisons de Genève photographiées par Frédéric Boissonnas (2me série 1902). Planches 31 à 60. *(Don du comité de publication.)*

Réimpression de la gravure du Collège, de P. Escuyer *(Don de M. Louis Braschoss.)*

D

Manuscrits.

Bibliographie de Jules-César, dressée à l'usage de l'empereur Napoléon III, par Charles Morel, 4 cahiers manuscrits. *(Don de Madame Charles Morel.)*

Cahiers de notes, documents historiques et biographiques relatifs principalement à l'histoire de Genève et de la Suisse, avec un répertoire analytique, par Edmond Pictet; 14 volumes comprenant 148 cahiers *(Don de M. Alfred Pictet.)*

Idem. Genève sous la domination française (1798-1813) 1 cahier.

Idem. La Prise d'armes d'avril 1782 à Genève. 1 cahier de 220 pages.

Digitized by Google

L'EMPLACEMENT DU BUCHER

DE

Michel SERVET[1]

Il semble qu'aucun archéologue n'ait encore pensé à déterminer exactement, documentairement ce lieu historique. La difficulté cependant n'est pas grande : car il suffit de regarder d'abord quelques plans d'arpenteurs, et ensuite, quelques Actes de notaires.

I

Interrogeons d'abord les arpenteurs.

De l'Hôtel de Ville, les condamnés à mort se rendaient au Bourg-de-Four, et de là on pouvait les mener à Champel par deux routes.

Ou bien, ils continuaient tout droit, suivaient la rue des Chaudronniers et cent pas après la porte Saint-Antoine trouvaient une croix. On les arrêtait là, leur faisant adorer cette croix, et par un chemin à droite, on les menait aux Tattes de Saint-Paul (*via tend. de cruce S. Victorii versus S. Paulum*).

Ou bien, du Bourg-de-Four, ils prenaient à droite l'ancienne rue Saint-Christophe ou des Belles-Filles (rue Etienne-Dumont) jusqu'à la porte Saint-Christophe. De là presque en ligne droite, ils se dirigeaient vers les Tattes de Saint-Paul.

C'était le grand espace dit la plaine ou le plateau de Champel qui existe aujourd'hui, couvert d'un beau gazon vert.

Comme, à l'époque de Servet, la porte Saint-Christophe était fermée, peut-être depuis l'année 1527, c'est le premier chemin que dut suivre l'infortuné Espagnol.

[1] Communication faite à la Société le 23 avril 1903.

Digitized by Google

Ici, sur le plateau de Champel, prenons en main le plus vieux de nos plans, celui de Deharsu, de 1685[1].

Au premier angle de la plaine ou plateau de Champel, à droite, nous trouvons tout de suite un chemin étroit, et en descente assez rapide : *chemin tendant de la commune de Champel à Genève.* Après avoir été appelé *Chemin Pavé,* il est devenu la *Rue de Michel-Servet:* à juste titre, car c'est bien par là en effet que le condamné dut passer pour se rendre aux *Patibules.*

Ce chemin aboutit d'abord à un carrefour, marqué *Colline ou Crest de Champel.* C'est le carrefour actuel, un peu avant l'Hôpital cantonal. Alors, comme aujourd'hui, deux chemins partaient du dit carrefour, se dirigeant du Nord au Sud, l'un le plus bas, à à plat, *Chemin public tendant à l'Arve* (qui s'est appelé successivement : *Chemin passant par dessous Champel, Chemin des Grands-Philosophes,* enfin *Chemin de la Roseraie*), l'autre, plus haut, montant, *Chemin tendant aux patibules de Champel* (aujourd'hui *Chemin de Beau-Séjour*).

Au bout, ce second chemin (juste devant la porte d'entrée de l'hôtel Beau-Séjour actuel) tournait à angle droit, vers la gauche et prenait le nom de *Chemin de Champel* (c'est le *Chemin de l'Escalade* actuel).

Si l'on compare les plans successifs, qui vont de ce premier plan Deharsu, en 1685, jusqu'au dernier plan Briquet, je veux dire un second plan Deharsu, 1711; un plan Mayer, 1786 (tous les deux, comme le précédent, aux *Archives*), un autre plan Mayer, de 1827 (annexé à un acte, chez M. le notaire Moriaud), et le plan cadastral de 1849[2], surtout si l'on fait une promenade à Champel même à travers ces chemins, on constate que, depuis la fin du XVIIe siècle, la configuration des lieux n'a pas été sensiblement modifiée. Elle l'avait été évidemment moins encore du XVIe au XVIIe siècle. On s'est borné à ouvrir récemment, au milieu de la *Rue Michel-Servet,* à gauche en descendant, le petit *Chemin des Chalets :* rien de plus.

[1] *Plans de la contrée de Rive,* 1670 à 1704. N° 52 (*Archives*). — Plan 12, n° 8. Au coin du plan, en haut, on lit : Mis au net, 4 sept. 1685. — Enfin une note au crayon, sur une feuille volante, dans le volume, attribue ces plans à Deharsu. *(Voir ci-après planche VIII.)*

[2] Voir ci-après planche VIII.

Digitized by Google

Plaçons-nous donc au carrefour, à l'entrée du *Chemin tendant aux patibules* (chemin Beau-Séjour) et regardons les deux plans de Deharsu, celui de 1685 et celui de 1711.

Le premier, sommaire et grossier, accuse fortement des sinuosités, aujourd'hui affaiblies, mais encore sensibles. Prenons le milieu du chemin, entre son point de départ et son point d'arrivée. Au milieu, à droite, à l'endroit où les terres font un renflement sur la route et où cette route dévie (il faut bien noter cette déviation), le plan porte, dans un carré, le mot *Patibules;* et ce carré est inscrit, par des points, dans un autre carré plus grand portant ces mots : *Terre de la Seigneurie.*

Heureusement que le plan de 1711 [1], dressé avec plus de soin, précise ces indications. Bientôt après le carrefour, le chemin montant, à peine indiqué par des points, au début (il était beaucoup plus nettement tracé en 1685), traverse un espace marqué : *Creux, soit Sablière.* Puis, avant la déviation, vient « *la terre à la Seigneurie, tenue par l'exécuteur,* » et, dans cette terre, un signe spécial indique le lieu précis des exécutions : « *Icy etoyent autrefois les Patibules.* » Ces patibules sont au bord du crêt, à l'endroit du plus grand renflement de celui-ci, à un point qui serait à peu près indiqué si l'on prolongeait à travers le chemin de Champel la limite sud du mas Dunant. Le *Creux ou sablière,* et la *Terre à la Seigneurie,* longés à l'orient par le chemin, sont enveloppés à l'occident par les biens appartenant à la famille de la Corbière.

Le plan de vérification de la banlieue de Genève [2] par Mayer, ingénieur, montre que, en 1786, « le gravier à la Seigneurie » et le champ du bourreau se confondaient, que la sablière s'était agrandie depuis 1711, rongeant une partie du chemin, et offrant comme un réservoir que l'eau de pluie sans doute venait souvent remplir.

C'est alors qu'eut lieu la réfection du chemin, dont un tout petit plan, mesuré en 1827, par le géomètre-arpenteur Mayer

[1] *Plans réguliers des possessions contenues dans les franchises,* rière le quartier de Rive. Tirés géométriquement en faveur des magnifiques et souverains Seigneurs de la Ville et République de Genève en l'année mille sept cent et onze, par Pierre Deharsu (*Archives*). N° 54. Pl. 4, n° 6. *(Voir ci-après planche IX.)*

[2] *Archives,* n° 35, pl. 16. (Voir ci-après planche VIII.)

Digitized by Google

(successeur sans doute du précédent), à propos d'un acte dont nous aurons à reparler, donne toutes les dimensions exactes. Nous y voyons que le *champ du bourreau* s'étendait bien jusqu'à la petite sinuosité ou déviation, toujours indiquée par tous les plans, en face du portail de la campagne Dunant.

Enfin le plan cadastral de 1849, avec indications postérieures constate que cette partie du terrain, où étaient les Patibules, et la partie avoisinante du *champ* ou *creux du bourreau,* se trouvent dans la propriété actuelle de la famille Jérôme. Il y a toujours la déviation, la sinuosité du chemin. La limite de l'ancienne campagne Dunant est devenue le *chemin des Chalets.* Et en le prolongeant par la pensée, on retrouve l'emplacement des patibules dans la partie sud de la villa Jérôme.

Pour achever cette première série de renseignements, celle des renseignements graphiques, n'oublions pas un dernier document fort important [1]. Il nous montre, sur un dessin, ce que nous avons vu jusqu'ici sur des plans. C'est la vue de Martin Baum, 1590, représentant le Fort d'Arve et les combats qui se livrèrent à Pinchat et aux environs en juin et juillet 1589. A l'extrémité gauche du dessin, tout au bord et en bas, on distingue deux mamelons : le premier sur lequel sont braqués des canons qui tirent, le second sur lequel se dressent les piliers des Patibules, marqués de la lettre Q, et renvoyant à la légende : *Justice de Genève.* Ces deux plateaux existent toujours. Le premier est celui sur lequel se trouve bâti l'hôtel Beau-Séjour; et le second — toujours séparé du premier par un petit ruisseau et un enfoncement assez profond — est celui sur lequel est posée la villa Jérôme. Elle se trouve bien à l'endroit le plus proéminent du promontoire formé par ce second plateau. Et nous concluons : il y a lieu de douter que le *creux* du bourreau, autrement dit la *Sablière,* existât déjà au XVIe siècle. Les plans semblent indiquer que cette dénomination est apparue entre 1685 et 1711. On peut penser que postérieurement, au XVIe siècle, les champs avoisinant les patibules furent exploités comme sablières. On en tira le gravier dont parle un autre plan. C'est du reste nettement spécifié dans un acte de 1827, qui impose au propriétaire du lieu « charge de

[1] Voir ci-après planche X.

Digitized by Google

laisser à la commune de Plainpalais la faculté d'extraire du creux cédé les sables et les pierres dont elle aura besoin pour le premier établissement du chemin Champel *seulement.* » Ce qui devait se faire encore une fois, s'était fait déjà souvent, et entre le bord du chemin et le sommet du crêt, un *creux* avait fini par se former. Comme il était près des patibules, et que même une partie tout au moins avait constitué la « terre de la Seigneurie tenue par l'exécuteur, » c'est-à-dire le champ cultivé par le bourreau, le peuple l'avait tout naturellement appelé le *creux,* le *champ* du bourreau[1]. Mais évidemment ce n'était pas dans ce creux (même s'il avait existé, et très probablement il n'existait pas) que, au XVIe siècle, se cachait le lieu des exécutions. Comme l'indiquent très bien la vue de Baum, et le plan de 1711, les Patibules se dressaient au bord du plateau, de façon que, selon la coutume du temps, leur silhouette sinistre, et destinée à inspirer une salutaire terreur, pût être aperçue de loin.

II

Il ne nous reste plus qu'à compléter les renseignements des arpenteurs et des dessinateurs par ceux des notaires.

De 1824 à 1827, par des acquisitions successives, le sieur David Redard devint possesseur des terrains situés aujourd'hui entre le

[1] Rilliet place les patibules au « plateau de Champel, sur lequel, et non au lieu dit *Champ du bourreau,* doit se placer le théâtre des exécutions. Ce dernier endroit était le cimetière des suppliciés. » M. D. G. III (1844), p. 121, note 1. — De cette double indication, la première, vague, est inexacte, si notre démonstration n'est pas fausse. Que penser de la seconde? M. Rilliet semble simplement avoir suivi Dunant : *Les Chroniques de Genève,* par François de Bonivard (1831), I, p. 111, note 5 : « De Lacorbière pense que la chapelle de Saint-Paul étoit à l'endroit où l'on exécutoit anciennement les criminels et que l'on appeloit encore de son temps les *Tattes de Saint-Paul.* On sait que, quoique l'on n'exécute plus à Champel les condamnés, on y a jusqu'à nos jours transporté et enseveli leurs corps, dans un lieu appelé le *Champ du Bourreau.* » Il est assez facile de penser que de ces deux renseignements, l'un étant inexact, l'autre n'est pas exact. On ne se représente pas très facilement un endroit servant en même temps de sablière et de cimetière, où l'on apporte des

Digitized by Google

chemin de Beau-Séjour et le chemin de la Roseraie, depuis en bas, au Nord, le carrefour où sont les caves, jusqu'en haut, au Sud, la porte de l'hôtel.

Ce vaste domaine fut constitué par deux transactions, l'une avec des particuliers, l'autre avec l'État.

1° Le 29 septembre 1824 [1], le sieur Redard acquiert la propriété de Pierre-Louis Métraux, « à l'exception, est-il dit, d'une petite partie qui est bornée par un mur du côté des Philosophes et la place devant la maison, sur le chemin où il y a six grands arbres, de haute futaie dépendans du dit domaine. » Ces six arbres sont marqués sur le plan de Mayer de 1827 : ils bordaient le chemin, en face du talus dans lequel on a depuis creusé des caves. Arbres et place existent toujours [2]. La propriété Métraux, entre les deux chemins, allait de « la carrière sablonneuse jusqu'à la campagne Pictet (hôtel Beau-Séjour actuel).

P.-L. Métraux avait reçu cette propriété, par héritage, de Jean-Etienne Jeammonod, dit Monod (testament du 18 janv. 1820). — Jeammonod l'avait acquise le 28 sept. 1807 de veuve Marie-Madeleine de la Corbière. Et les de la Corbière l'avaient reçue de D^lle^ Gabrielle-Marie de la Corbière, « suivant et aux termes de son testament mystique, le 12 thermidor an XII. »

2° L'autre partie du domaine du sieur Redard, la petite enclavée dans la grande, appartenait d'abord au domaine public. C'était le *champ du bourreau*. L'État intervint par des délibérations du 21 juillet 1826, du 4 août 1826, et du 19 mars 1827 [3]. Mais comme ce champ du bourreau se trouvait dans la commune

cadavres et d'où l'on tire des pierres. Le nom de *Champ du bourreau* s'explique très suffisamment, comme nous l'avons dit, par le fait que c'était le champ donné au bourreau par la Seigneurie. La légende a sans doute ajouté le reste. Combien du reste cette légende était vague, même à l'époque où écrivaient Dunant et Rilliet, Blavignac nous le montre quand il écrit : « Les os que le vent détachait des corps décharnés, suspendus au gibet par des chaînes de fer, étaient jetés sur une place qui, jusqu'à nos jours, a conservé le nom de *Champ du Bourreau.* » *Armorial* [1849], p. 224, note.

[1] Acte du 6 octobre 1824 (Richard, notaire).

[2] Un second acte du 15 février 1825, régla une question, à ce moment pendante, d'usufruit.

[3] Voir ces délibérations aux *Registres du Conseil d'Etat.*

Digitized by Google

de Plainpalais, à la date du 31 octobre 1826, nous lisons dans les procès-verbaux du Conseil municipal de cette commune : « L'État cède au sieur Redard le terrain dit creu ou champ du bourreau longeant le chemin de Champel..... Par contre le sieur Redard..... bordera d'une nouvelle haie le chemin des Philosophes, au-dessous du champ du bourreau..... comblera et arrangera le terrain qui lui est cédé, dans le terme de deux années, de manière à ce que le local [c'est-à-dire le lieu] ne présente plus aucun danger au passage [1]. »

Ces indications sont répétées et précisées dans l'acte notarié passé le 7 sept. 1827, par devant le notaire Butin, entre No Henri Fatio, président de la noble chambre des travaux publics, G. Prevost, maire de la commune de Plainpalais, et MM. David Redard et Pictet-Calandrini, propriétaires à Champel. Le sieur Redard reçoit « le terrain dit le creux, soit le champ du bourreau, » et s'oblige « de combler le creux cédé de manière que..... le terrain cédé ne présente plus qu'un talus prolongé et insensible, qui soit sans danger pour les piétons et les voitures. » Il placera « son nouveau clédal à l'angle, soit extrémité nord du creux cédé, en biais [2]. »

Voilà comment se constitua le grand domaine Redard : voici comment il se divisa.

Ch.-Alex. Martin, qui l'avait acheté, le 8 avril 1836 à Redard, vendit la partie sud, appelée Clairmond (10 juin et 15 août 1836) à Achard, qui la revendit (29 avril 1843) à J.-L. Claparède. C'est la campagne actuelle, n° 8.

Martin vendit la partie Nord, comprenant le champ du bourreau, à Ch.-G. Hirschgartner (10 juin 1836); le fils de celui-ci, Albert Hirschgartner la revendit à J.-Antoine Rochat (12 avril 1843). Alors cette moitié Nord de l'ancien domaine Redard se subdivisa en deux autres moitiés : campagne Winter, subdivisée de nouveau en campagne Martin et clinique Martin, n° 2 et n° 4; et le n° 6, campagne Jérôme, acquise par John Jérôme, de J.-Antoine Rochat, le 25 août 1856; c'est la campagne qui est à la petite déviation que nous avons plusieurs fois signalée, en face

[1] Plainpalais. *Registre municipal* de l'an IX à 1832. Conseil municipal de la commnne de Plainpalais, p. 288-299.

[2] A cet acte est joint le plan explicatif Mayer, dont nous avons parlé. — Transcriptions hypothécaires, vol. 131, n° 60.

Digitized by Google

du *Chemin des Chalets,* du portail Dunant, et qui contient le second plateau dont nous avons parlé. Elle est au point proéminent de ce plateau.

Ainsi nos deux séries de documents concordent, et nous amènent, par des déterminations successives dont l'exactitude paraît incontestable à la même conclusion :

Le lieu précis ou s'éleva le bûcher de Servet est dans la villa Jérôme actuelle, chemin de Beau-Séjour, n° 6, du côté du Sud, sur la terrasse qui, devant la maison, s'avance sur le chemin de la Roseraie.

E. Doumergue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Plan Mayer
1786

Digitized by Google

Digitized by Google

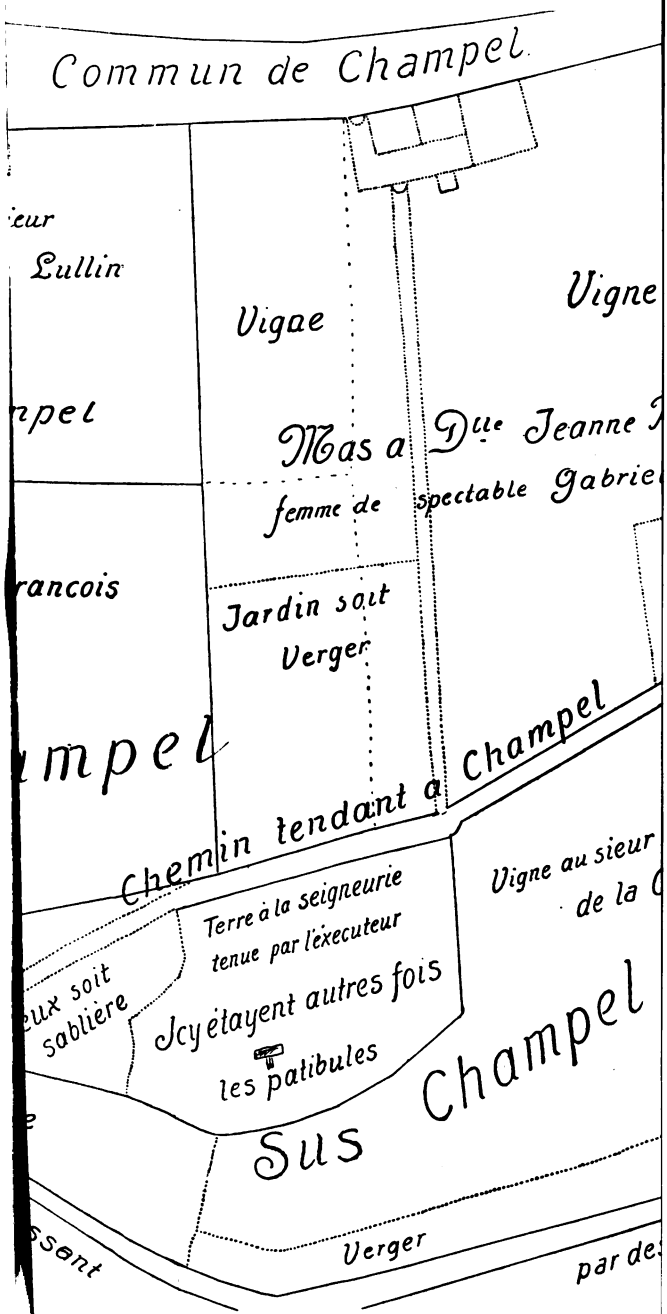

nd plan Deharsu, 1711.

Digitized by Google

Digitized by Google

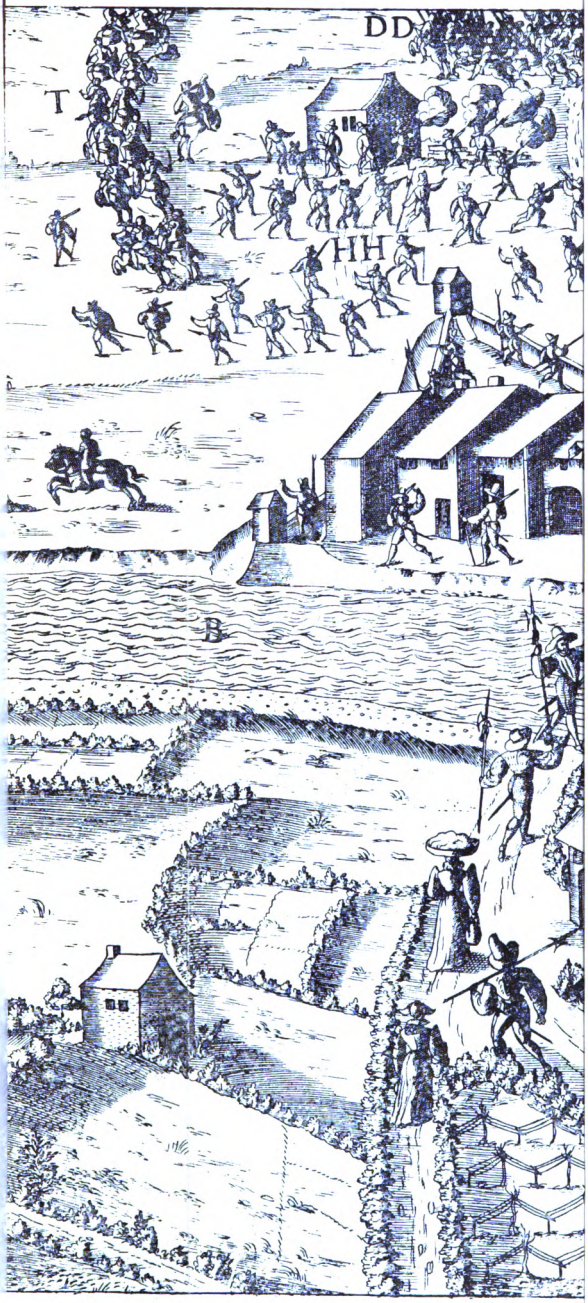

GE VUE DE MARTIN BAUM (1590).

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

JUIN 1904

Personnel de la Société.

Depuis la publication de la 8me livraison du t. II du *Bulletin*, datée de mai 1903, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

MM.

1903 Guy DE BUDÉ.
» Jules DUBOIS, licencié en théologie.
» Paul-Edmond MARTIN.
1904 Eugène MORIAUD, notaire.
» Georges WERNER, licencié en droit.
» Horace JACCARD.

Le nombre des membres effectifs de la Société était au 30 Juin 1904, de 189.

D'autre part, la Société a eu le regret de perdre cinq de ses membres effectifs : MM. Louis BRON († 28 juillet 1903), Théodore DE SAUSSURE († 4 août 1903), Arnold MEYER († 25 mars 1904), Arthur BOSSI († 26 avril 1904) et Albert RILLIET († 7 juin 1904).

Digitized by Google

Louis Bron avait acquis une autorité indiscutée dans un domaine spécial, celui des armes, des uniformes et des drapeaux suisses d'autrefois. Reçu membre de la Société d'histoire et d'archéologie en 1890, il y a fait plusieurs communications, toutes relatives à son sujet d'études favori. Peu de mois avant sa mort, il présentait encore à ses collègues une étude solidement documentée sur le casque de chevalerie à travers les âges.

A la mort du Dr Gosse, le Conseil administratif lui avait confié les fonctions de conservateur du Musée des armures. Le canton de Soleure le chargea de classer ses importantes collections et d'en dresser le catalogue. Enfin, Bron fut appelé à diriger l'installation, au Musée national suisse, de la collection des uniformes militaires cantonaux de l'ancienne Confédération, et celle des uniformes des régiments suisses au service étranger. C'est donc à M. Bron que sont dus la classification modèle et le catalogue systématique de cette riche collection, et les documents qu'il a recueillis resteront à jamais une mine précieuse pour les savants suisses.

Bron a publié dans les *Archives héraldiques suisses,* en 1895, un travail intitulé : *Le drapeau des Cent Suisses de la garde des rois de France.* Il possédait de nombreux documents graphiques, dessinés par lui d'après les originaux, et dont il s'est souvent servi pour illustrer ses communications. Il allait enfin en tirer parti pour des publications qui lui eussent acquis une notoriété plus étendue que celle, très honorable, dont il jouissait, quand la mort est venue brusquement le surprendre en plein travail, à l'âge de 54 ans, le 28 juillet 1903.

Théodore de Saussure. Le 4 août 1903, la Société perdait un autre de ses membres, qui portait également le plus grand intérêt au Musée national suisse, et qui en a été l'un des fondateurs.

Théodore de Saussure, né à Genève, en 1824, a rendu à son canton d'origine et à la Suisse, qu'il aimait tous deux d'une ardente affection, de nombreux services dans divers domaines. C'est en 1878 qu'il fut reçu membre de la Société d'histoire et d'archéologie. Presque chaque année, jusqu'en 1886, il y a fait une ou plusieurs conférences sur les sujets les plus variés; à noter spécialement son *Étude sur la langue française, de l'orthographe*

Digitized by Google

des noms propres et des mots étrangers introduits dans la langue (Genève 1885, in-8).

Théodore de Saussure était à juste titre très connu et très apprécié dans toutes les parties de la Suisse. En 1879, il contribua, pour une large part, à fonder la Société pour la conservation des monuments de l'art ancien en Suisse. A la fois patriote et artiste, il estimait qu'un pays se doit à lui-même de conserver, non seulement ses monuments d'architecture, mais aussi ses objets d'art ancien. C'est ce que révéla, en 1884, à l'Exposition nationale de Zurich, l'organisation du groupe de l'Art ancien, dont de Saussure s'occupa beaucoup. Cette tentative méritoire intéressa le public, elle attira sur un côté négligé jusque alors de la vie passée du pays, l'attention des personnes qui ne soupçonnaient pas sa réelle importance. En 1886, les Chambres fédérales accordèrent un subside de 50,000 fr., qui devait être annuel, à la conservation des antiquités nationales. Théodore de Saussure fut pendant trois ans le président de la commission chargée de travailler à cette belle tâche. Il soutint de toutes ses forces l'idée de la création d'un Musée national Suisse, et il fit également partie de la commission chargée de la réaliser et de présider à ses débuts, de 1891 à 1899, année où l'état de sa santé l'obligea à donner sa démission.

Albert Rilliet, né le 25 avril 1848, est décédé le 7 juin 1904, dans sa propriété du Vengeron, près Genève. Bien qu'il eût consacré son existence à l'étude des sciences physiques et chimiques, Rilliet n'en a pas moins contribué à l'avancement de la science historique, à laquelle il portait le plus patriotique intérêt, et il a su mettre en valeur la belle collection de manuscrits, d'imprimés, de brochures genevoises et de gravures formée par son ancêtre, M. Rilliet-Necker, et complétée par l'éminent historien genevois Rilliet-de Candolle, qui l'avait léguée à son neveu. Sans être lui-même historien, il en a cependant tiré parti pour des communications à la Société d'histoire, dont il avait été reçu membre le 25 mars 1886.

C'est ainsi qu'à la séance du 27 mars 1902 il faisait entendre à ses collègues une intéressante communication sur l'enfance de Mme de Staël, d'après un manuscrit de sa bibliothèque écrit par

Digitized by Google

Mme Rilliet-Huber. A cette même époque, il se livrait, avec M. Eugène Ritter, à une étude sur un autre manuscrit de sa bibliothèque concernant un récit de l'Escalade attribué jusqu'à présent, à tort très probablement, à David Piaget, et dont il a fait remonter l'origine à Simon Goulard, l'historiographe genevois bien connu.

Nombreux sont les historiens genevois dont les travaux ont été facilités par l'inépuisable complaisance de M. Rilliet. Il les admettait à consulter ses collections et à emporter chez eux les documents qui pouvaient leur être utiles pour leurs publications, ou même à reproduire certaines gravures dont il possédait les exemplaires rarissimes dans sa bibliothèque.

La Société a perdu également quatre de ses membres correspondants : MM. Karl-Adolf DE CORNELIUS († 10 février 1903), Frédéric-Emmanuel BOLLATI, baron de Saint-Pierre († 28 mai 1903), Théodore MOMMSEN (voy. ci-après), et François MUGNIER († 22 mars 1904).

Karl-Adolf DE CORNELIUS, né à Würzbourg, le 12 mars 1819, avait accompli ses études universitaires à Bonn et Berlin avant d'entrer dans la carrière de l'enseignement, vers laquelle il se sentait attiré. Après avoir siégé en 1848 à l'Assemblée Nationale de Francfort, il trouvait sa voie en se livrant à l'étude des mouvements politiques et religieux dans diverses contrées de l'Allemagne, étude dont les premiers fruits furent ses beaux travaux sur les révolutions de Munster, qui lui valurent en 1850 le doctorat de Munster.

En 1854, il était nommé successivement professeur à Breslau et à Bonn, et, en été 1856, il fut appelé à occuper une chaire d'histoire, qu'il a conservée jusqu'en 1886, à l'Université de Munich, où il s'est acquis une grande réputation par son enseignement auquel il consacrait le plus clair de son temps et de ses forces. En lui le professeur a fait tort jusqu'à un certain point à l'écrivain, et Cornelius n'a produit en somme qu'un nombre de publications assez restreint.

La période comprise entre 1850 et 1860 a été la plus féconde de son activité littéraire. C'est en 1855 et 1860 qu'il a fait paraître

Digitized by Google

à Leipzig les deux volumes de sa « *Geschichte des Münsterischen Aufruhrs* », et en 1856 qu'il a édité à Munich ses « *Studien zur Geschichte des Bauernkriegs* ».

Cornelius a pris sa retraite à l'Université de Munich en 1886, et il a vécu jusqu'en mai 1903. Les dernières années de son existence ont été consacrées en partie à des travaux sur Jean Calvin. C'est à la suite du désir exprimé par son collègue Kampschulte, de le voir continuer son œuvre, interrompue par la mort, qu'il a été appelé à s'occuper de la personnalité du réformateur genevois.

Il a donc étudié avec soin les archives de Genève et Berne en vue de ce travail, qu'il a publié sous forme d'une série d'études, véritables petits modèles de critique historiques, réunies ensuite dans le volume adressé par lui, en guise d'adieu à ses amis, en 1899, sous le titre de « *Historische Arbeiten vornehmlich zur Reformationszeit* ». Ce sont :

1) *Der Besuch Calvins bei der Herzogin Renata von Ferrara, im Jahre 1536.*

2) *Die Verbannung Calvins aus Genf im Jahre 1538.*

3) *Die Rückkehr Calvins nach Genf.*

4) *Die Gründung der Calvinischen Kirchenverfassung in Genf, 1541.*

5) *Die ersten Jahre der Kirche Calvins, 1541-1546.*

6) *Calvin und Perrin, 1546-1548.*

Cornelius avait été nommé membre correspondant de la Société en 1888.

Frédéric-Emmanuel Bollati, baron de Saint-Pierre, est né le 9 juin 1825 à Pont Canavese. Après avoir achevé ses études de droit en 1845, il s'adonna à l'étude de l'histoire du droit et fit paraître en peu d'années un grand nombre de publications, parmi lesquelles les *Atti e Documenti delle antiche assemblee rappresentative e della Monarchia di Savoia. Comitiorum pars prior et altera* publiés dans les *Historiæ Patriæ Monumenta* t. XIV et XV. Turin 1879 et 1874, in-fol.

Il fit ses débuts dans la vie publique, à l'office de l'avocature fiscale générale à Turin (1853-1855), et de là il fut appelé à remplir les fonctions d'adjoint et de secrétaire au Conseil d'État, où il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances dans l'éla-

Digitized by Google

boration des nombreux projets de loi qui étaient soumis à l'approbation du Parlement. Il poursuivit sa carrière comme chef de Cabinet du ministre Minghetti, mais, à ce moment de son existence, cédant à l'attraction très puissante qu'exerçait sur lui l'étude des sciences historiques, il abandonna la carrière politique pour entrer aux archives d'État de Turin, en qualité de chef de section. Peu avant cette nomination, il avait été élu membre de la « Deputazione di Storia Patria nelle Antiche Provincie e nella Lombardia ». Bollati devait achever sa carrière aux archives du Piémont, dont il fut nommé le surintendant à la mort de Bianchi, en 1886.

Il était membre correspondant de la Société depuis 1887.

En dernier lieu il a fait paraitre dans la série V de la *Bibliotheca storica italiana* un important travail intitulé : *Illustrazioni della Spedizione in Oriente di Amadeo VI (il conte Verde).* Turin, 1900.

François Mugnier est né à Rumilly le 26 avril 1831. Il appartenait à une famille ancienne et honorable de cette localité. Docteur en droit civil et en droit canon de l'Université de Turin, il débuta dans la carrière judiciaire en 1856, à un moment où la Savoie faisait encore partie du royaume de Sardaigne. Après l'annexion, il remplit avec distinction, auprès de plusieurs tribunaux, les fonctions que lui confia le Gouvernement français, et enfin, en 1878, il était nommé conseiller à la Cour d'appel de Chambéry. Lorsque la limite d'âge le condamna à la retraite, en 1902, il reçut le titre de Président honoraire, mérité par sa science du droit, son esprit judicieux et lucide, et par la conscience avec laquelle il s'était acquitté de ses fonctions.

Mugnier aimait son pays d'un amour profond, aussi a-t-il consacré ses loisirs, pendant un demi-siècle, à l'étude des annales de la Savoie. Il a contribué à fonder, en 1855, la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et il l'a présidée pendant de longues années. Une notable partie des travaux qui remplissent les 42 volumes des *Mémoires* de cette Société sont l'œuvre de ce savant érudit.

La bibliographie de l'œuvre de M. Mugnier est contenue jusqu'à l'année 1890, dans le tome XXV de ces *Mémoires,* ce qu'il a

Digitized by Google

publié depuis cette date a paru dans les volumes subséquents de la collection. Dans le tome XLI, il a donné une importante étude sur *Antoine Favre, Président de Genevois, premier Président du Sénat de Savoie (1554-1624)*, tandis que le tome XLII contient la volumineuse correspondance de cet homme d'État, jusqu'en 1611. La mort l'a empêché d'en publier la suite.

Parmi les travaux de M. Mugnier qui ont paru ailleurs que dans les *Mémoires de la Société savoisienne*, il en existe quelques-uns qui présentent pour les Genevois un intérêt tout particulier. C'est ainsi qu'il a fait paraître, de 1885 à 1888, dans la *Revue Savoisienne*, des *Notes et documents sur les évêques de Genève depuis la Réforme* et, en 1888, chez Champion, à Paris, un volume intitulé : *Les évêques de Genève-Annecy depuis la Réforme, 1535-1870.*

Enfin, il avait recherché, à la demande de MM. Albert de Montet et Eugène Ritter, les documents existant en Savoie dans les archives publiques et privées, sur Mme de Warens, la célèbre amie de J.-J. Rousseau. Il a tiré ensuite, des documents qu'il a recueillis, en s'aidant des travaux des deux savants suisses, un volume paru en 1891. sous le titre *Madame de Warens et Jean-Jacques Rousseau.*

M. Mugnier était, depuis 1887, membre correspondant de la Société avec les membres de laquelle il a toujours entretenu les rapports les plus cordiaux. Il ne laissait pas échapper une occasion de leur fournir les indications et les conseils précieux que lui suggérait sa connaissance approfondie de l'histoire de son pays. Il est décédé le 22 mars 1904, à Chambéry.

Mémoires, Rapports, etc.

Présentés à la Société.

699. — *Séance du 12 novembre 1903.*

Encore un mot sur Didier Rousseau, par M. Eugène RITTER. *Impr. dans Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, T. 53 (1904) p. 36 et suiv.*

Digitized by Google

M. Eugène Ritter communique le résultat des recherches qu'il a faites, avec un aimable collaborateur vaudois, M. Emile Du Plessis-Gouret, au sujet d'une tradition accréditée chez quelques-uns des descendants d'Elisabeth Chaboux, née Rousseau, morte à Grandson en 1769, et de sa belle-fille Jeanne Chaboux, née aussi Rousseau. On pensait que l'une ou l'autre de ces dames était de la famille de Jean-Jacques Rousseau ; en sorte que dans leur postérité, chacun eût été en droit de compter le philosophe de Genève au nombre de ses parents.

Or le père d'Elisabeth et le grand-père de Jeanne étaient l'un et l'autre des réfugiés, qui étaient venus de France dans le pays de Vaud, aux environs de l'an 1700 : ils n'appartenaient donc pas à la famille genevoise dans laquelle est né Jean-Jacques Rousseau.

Mais dans trois documents, — l'un qui est à Grandson, les deux autres à Genève, — l'un de ces deux réfugiés est dit originaire de Linas, au diocèse de Paris. Or Linas est voisin de Montlhéry ; et c'est de Montlhéry qu'est originaire Didier Rousseau, le quartaïeul de Jean-Jacques.

Didier Rousseau est sorti de France en 1549, et Jacques Rousseau, de Linas, cent cinquante ans plus tard. On peut se demander s'ils n'étaient pas de la même famille ; s'il n'y a pas eu, dans ce coin de terre, une race Rousseau qui serait demeurée attachée à la foi protestante, depuis les jours de Henri II jusqu'au temps de Louis XIV. La tradition de famille susmentionnée, qui s'était évanouie à un premier examen, aurait ainsi, jusqu'à plus ample informé, quelque chance de se relever et de refleurir.

Renseignements sur quelques taxes et monnaies en usage à Genève, au début du 19e siècle, par M. Antoine VERCHÈRE.

Ces renseignements proviennent de bordereaux administratifs, de reçus pour règlements d'affaires et de comptes de ménage.

Plusieurs de ces bordereaux, datant du régime français, de 1798 à 1813, mentionnent des contributions directes, un droit de patente sur l'industrie, les taxes perçues par les Droits Réunis sur la circulation des vins et l'octroi à l'entrée de la Ville. Quelques-uns de 1814 ont trait aux contributions arriérées de 1813 et aux dépenses de l'occupation autrichienne.

Sous le régime genevois, la taxe de patente est remplacée par un modique droit d'inscription et les Droits Réunis sont supprimés.

Ces diverses pièces portent des en-tête et des timbres officiels qui varient avec les modifications de l'état politique du pays.

Dans les comptes d'affaires et de ménage, on voit apparaître une grande bigarrure monétaire. L'ancienne monnaie genevoise du florin se maintint en pratique, même sous le régime français, et fut officiellement rétablie à la Restauration. Pour les sommes de quelque importance, on trouve

Digitized by Google

mentionnés des écus patagons de Genève, désignant probablement les grosses pièces d'argent frappées en 1794, puis d'autres pièces, dites écus de Genève, de valeur moindre. Beaucoup de comptes commerciaux sont réglés en livres courantes, monnaie conventionnelle, correspondant à 3 ½ florins.

De nombreuses transactions sont stipulées en monnaies françaises, anciennes et nouvelles : écus de 6 livres tournois, petits écus de 3 livres; louis d'or; écus neufs, c'est-à-dire pièces de 5 francs.

Deux monnaies d'origine lointaine, employées fréquemment aussi, sont les piastres d'Espagne et les écus de Brabant. Enfin les affaires traitées en Suisse et en Savoie se réglaient en livres de Suisse et en livres de Piémont.

Dans les comptes de ménage on voit que le vin du pays se vendait à un prix peu élevé. Le sucre et le café étaient plus chers qu'aujourd'hui, et sous le Blocus Continental, en 1809, la livre de sucre coûtait fr. 4.85, la livre de café fr. 6. Les étoffes de laine de coton et de toile semblent avoir été un peu plus chères que de nos jours.

Ces divers documents et leurs chiffres justificatifs font ressortir les difficultés de la comptabilité de nos prédécesseurs genevois.

700. — *Séance du 26 novembre 1903.*

Essai sur la chronologie en usage dans les chartes du diocèse de Genève pendant l'épiscopat d'Arducius de Faucigny (1135-1185), par M. Edouard BURNET.

On a compté les années, au moyen âge, de plusieurs manières différentes dont il convient en l'espèce de retenir six : les styles pisan, de Noël, de la Circoncision (groupe A), vénitien, florentin et pascal (groupe B).

Pendant l'épiscopat d'Arducius de Faucigny, et plus tard encore, au moins jusqu'en 1206, toutes les pièces originaires du diocèse de Genève, publiées jusqu'à ce jour, et qui permettent de déterminer le style employé, à l'exception de celles qui proviennent de la chancellerie épiscopale, se se sont servies d'une année du groupe A, (*Régeste Genevois,* 334, 390 texte de Dunod et de Guichenon, seul recevable, celui de Besson, adopté par le *Régeste* doit être rejeté, 432, 493, moins sûrement R. G. 329 et 384 bis.)

Pour la fin de la période ci-dessus, soit pour l'épiscopat de Nantelme (1185-1206), il y a lieu de croire que la dite année du groupe A est la natale (R. G. 482.) Pour l'épiscopat même d'Arducius de Faucigny, la question reste ouverte, quelques indices sembleraient impliquer l'emploi au moins partiel de l'année pisane (*Mém. soc. savois. d'hist. et d'archéolog.*, t. XXII, p. 12, R. G. 394, s'il appartient bien au diocèse, peut-être aussi R. G. 308

Digitized by Google

et *Rev. Savois.*, t. XXXIV, p. 115), mais l'usage de ce style dans la région considérée est en soi très improbable.

A la Chancellerie épiscopale, aux mêmes époques, on aurait employé une année du groupe B (R. G. 344, 454 et *Rev. Savois.*, t. XXXVIII, p. 100), laquelle année serait la pascale : (R. G. 454.) La présente conclusion appelle quelques réserves : le premier acte susdit notamment, le seul pour l'épiscopat d'Arducius de Faucigny, a probablement été passé hors du diocèse de Genève et a peut-être suivi un style étranger.

Les faits constatés ci-dessus ne s'accordent pas avec la théorie généralement adoptée par les historiens genevois, en particulier par le *Régeste*, et qui consistait à admettre qu'on avait employé d'une manière continue et dans toute l'étendue du diocèse, l'année pascale, dès avant Arducius de Faucigny jusqu'en 1305. Légitime pour une certaine période, cette théorie, en tout cas, ne paraît pas devoir être maintenue pour le XIIe siècle.

Le *Régeste* déroge quelquefois au système susdit, mais les exceptions relevées n'obéissent à aucune règle directrice. Pour ce point spécial, comparer par exemple R. G. 334 avec R. G. 390.

En suite des recherches précédentes, il apparaît qu'un certain nombre des dates ramenées au nouveau style données par le *Régeste* doivent être tenues pour suspectes et quelques-unes pour certainement inexactes.

701. — *Séance du 17 décembre 1903.*

Echange fait à Bâle, en 1795, de la fille de Louis XVI contre les prisonniers français en Autriche (d'après des documents inédits). Communication de M. Eugène DE BUDÉ.

M. Eugène de Budé fait une communication relative à l'échange effectué à Bâle, en 1795, de Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, contre les prisonniers français en Autriche. Le conférencier rappelle quels étaient ces prisonniers. C'est d'abord Marie-Thérèse, la malheureuse enfant enfermée au Temple avec ses parents et son jeune frère, et qui devint plus tard la duchesse d'Angoulême. D'autre part, quatre représentants du peuple, Camus le jurisconsulte, Henry Bancal des Issarts, député, Quinette de Rochemont, le régicide, Lamarque, le général et l'orateur bien connu, Drouet, conventionnel, ci-devant maître de poste à Ste-Menehoulde et qui avait fait arrêter Louis XVI, enfin le ministre de la guerre Beurnonville. Ces derniers, qui s'étaient rendus en Belgique pour suspendre de ses fonctions le traître Dumouriez, et lui ordonner de rendre compte de sa conduite, avaient été saisis par lui et livrés à l'Autriche. Ajoutons à cette liste deux ambassadeurs, Semonville et Maret, qui avaient été arrêtés dans les Grisons et livrés eux aussi à l'Autriche.

Digitized by Google

M. de Budé raconte en détail et à l'aide de documents par lui recueillis aux archives de Paris, Vienne et Bâle, l'échange qui fut fait dans cette dernière ville des prisonniers dont nous avons parlé. Il raconte les circonstances dans lesquelles la princesse recouvra la liberté à la suite d'une pétition de citoyens d'Orléans, son voyage à travers la France, son passage à Huningue, d'où elle écrit à son oncle pour lui demander de pardonner à ses ennemis, puis son arrivée à Bâle, dans la maison de M. Reber.

Après avoir décrit la cérémonie de l'échange et la joie que ressentirent tous ces malheureux détenus, en se sentant délivrés sur le sol libre de la Suisse, M. de Budé suit Marie-Thérêse dans son voyage à Vienne et cite plusieurs lettres de félicitations que reçut la jeune princesse de la part des royalistes, sur sa route et à son arrivée au palais impérial. A la suite de la communication de M. de Budé, M. B. Reber rappelle quelques souvenirs relatifs à cet incident.

Théodore Mommsen, par M. Charles SEITZ. — *Impr. ci-après.*

702. — *Séance du 14 janvier 1904.*

Rapports du président (M. Charles Seitz) et du trésorier (M. Victor van Berchem) sur l'exercice 1903.

Mission du Conseiller Jean Malliet, en Angleterre (1582-1583), par M. Lucien CRAMER.

La ville de Genève, à bout de ressources par suite des frais considérables que lui avait imposé l'entretien d'une garnison, nécessitée par les agressions du duc de Savoie, Charles-Emmanuel 1er résolut, en 1582, de s'adresser à la reine Elisabeth d'Angleterre, et de lui demander un secours financier. Le Conseil choisit en vue de cette mission, un jeune homme de trente-deux ans, Jean Malliet, dont les relations avec la haute société anglaise, au milieu de laquelle il avait vécu comme précepteur du comte de Lennox, oncle du roi d'Ecosse et cousin d'Elisabeth, devaient beaucoup faciliter la tâche.

Malliet arriva à Londres en novembre 1582, muni de lettres pour la reine et les principaux personnages du royaume. La souveraine, bien qu'ayant refusé de contribuer personnellement en faveur de ses coreligionnaires genevois, sous le prétexte que son trésor était épuisé, ne mit aucun obstacle aux collectes particulières, et le député genevois trouva un appui précieux dans l'exécution de son office auprès des membres tout-puissants du conseil privé de la reine et auprès des ecclésiastiques du royaume. Les conseillers se mirent sans tarder à rassembler de l'argent dans les provinces, tandis que les évêques et archevêques organisaient la

Digitized by Google

collecte dans leurs diocèses respectifs et qu'un marchand de la cité de Londres, Jean Bodley, fils du célèbre bienfaiteur d'Oxford, assistait Malliet pour la réunion et l'expédition des sommes accordées par la population anglaise et écossaise, toutes deux également sympathiques à la cause de Genève. En peu de mois, le montant de la collecte s'élevait à 5730 livres sterling, somme très élevée pour l'époque.

Malliet rentra dans son pays après une absence de près d'une année. Il fut appelé dans la suite à revêtir les plus hautes charges de la République; mais sa brillante et rapide carrière eut une fin lamentable. Poursuivi pour dettes, impliqué en outre dans l'affaire de Philibert Blondel, son neveu, il passa plusieurs années en prison et alla finir ses jours en exilé, sur les terres du duc de Savoie, qu'il avait combattu avec le plus louable patriotisme pendant une grande partie de son existence.

703. — *Séance du 28 janvier 1904.*

Correspondance inédite de Jean-Sylvain Bailly avec Charles Bonnet et Abraham Trembley-Colladon. Communication de M. Maurice TREMBLEY.

M. Maurice Trembley a étudié au cours de ses recherches sur le XVIIIme siècle une correspondance de quarante-trois lettres adressées à l'un de ses parents, M. Trembley-Colladon, par Jean-Sylvain Bailly, le savant français que la Révolution vint enlever à ses travaux pour en faire un homme politique en vue.

M. Trembley a relevé également la correspondance échangée entre Bailly et Charles Bonnet, qui se trouve à la Bibliothèque publique de Genève, et il a tiré de ces deux correspondances toute une série d'observations destinées à faire connaître les idées des savants qu'il mettait en scène. D'abord, il a présenté les appréciations de ces personnages sur les multiples questions de la vie privée à la fin du XVIIIme siècle, après quoi il a étudié leur correspondance au point de vue des affaires publiques et des grands événements politiques qui se déroulaient alors en France. Il résulte de l'examen de cette correspondance que l'homme d'État français a observé avec moins de clairvoyance que ses correspondants genevois la marche de la Révolution. C'est avec étonnement que l'on retrouve dans les lettres de cet homme, qui devait payer de sa tête sa constante fidélité aux principes de loyauté et de modération qui étaient les siens, des appréciations d'un optimisme hors de saison sur la tournure des événements révolutionnaires. Il se sert dans ses jugements de maximes générales formant un contraste frappant avec les observations d'une précision et d'une logique plus grandes, contenues dans les lettres de ses amis et correspondants genevois.

Digitized by Google

Bailly entretenait également une correspondance avec un troisième savant genevois, J.-L. Saladin, dont il n'a pas été possible à M. Trembley de retrouver les traces.

Fouilles et découvertes archéologiques récentes à Genève et dans ses environs. Communication de M. Burkhard REBER.

Une nouvelle station préhistorique à Veyrier. — De tout temps, l'auteur a voué une attention très suivie à la station paléolithique de Veyrier et a soumis à ses investigations, un grand rayon de terrain du pied du Salève, pensant que les habitations de cette époque ne se limitaient pas uniquement à l'emplacement sous le Pas-de-l'Echelle. Cependant, ce n'est qu'au printemps 1903 que M. Reber fut assez heureux pour rencontrer un nouvel abri sous roche, au-dessus de la Balme et au-dessous des rochers de Haute-Serre, dont l'apparence militait en faveur d'une très haute antiquité. Les fouilles, très soigneusement dirigées par M. Reber, ont mis à jour un mobilier très primitif, absolument identique à celui de la station paléolithique de Veyrier, qui se trouve à moins d'un kilomètre de distance.

Jusqu'à 1 m. 50 de profondeur, on n'a rencontré que du remblai et des ossements entiers de carnassiers et d'autres animaux. De 1 m. 50 à 2 m., l'aspect de la couche changea entièrement. Autour d'un foyer composé de quelques blocs, portant des traces de feu, on ne remarqua rien que des cendres, du charbon et une grande quantité d'ossements, la plupart cassés intentionnellement pour sortir la moëlle, beaucoup d'entre eux calcinés, preuve qu'on rôtissait les viandes. Le tout, mélangé avec de la terre, formait une couche très solide, visiblement piétinée pendant très longtemps. Ces indices suffisent à établir que ce foyer forma, pendant une durée de temps indéterminable, le centre d'une habitation de primitifs, de troglodytes d'un degré de développement intellectuel encore excessivement arriéré. Cette couche d'une culture paléolithique contenait aussi un certain nombre de cailloux roulés servant de massues et de broyeurs, quelques outils en silex, même un nucléus, un coquillage maritime et des morceaux d'ocre et de couleur, comme on en trouve dans presque toutes les stations quaternaires. Pas trace de poterie ou d'un outillage néolithique en pierre.

En revanche, M. le professeur Dr Th. Studer, de Berne, qui a déterminé les ossements, a constaté la présence des plus anciennes races d'animaux domestiquées. Basé sur ce fait, d'une part, et de l'autre sur celui de l'absence absolue de toutes traces de la culture de l'époque néolithique, M. Reber classe cette nouvelle station dans la période intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique. Cette trouvaille et les conclusions de

Digitized by Google

M. Reber sont d'une grande importance pour l'étude de l'époque préhistorique dans notre contrée [1].

Cour de Saint-Pierre. — L'abattage d'un des vieux arbres de la Cour Saint-Pierre a permis de constater que le terrain consistait presque exclusivement en restes de constructions anciennes, pierres, mortiers, tuiles, poteries, etc. et surtout en ossements humains. A 1 m. de profondeur, M. Reber a constaté un pavé en mortier, couvert de morceaux de tuiles, et un second à 1 m. 25, mieux construit et mieux conservé encore. On pouvait le comparer à une mosaïque grossière. En poussant les travaux jusqu'à 1 m. 80, on a trouvé un mur très régulièrement et très solidement établi. Du côté sud, ce mur formait un angle, marqué par un beau bloc taillé, de pierre étrangère à notre contrée. Le mur n'a été mis à nu que sur une longueur de 2 m. 80, le bloc a été enlevé et l'excavation fermée. L'observation a cependant suffi pour constater la base d'une construction vraisemblablement romaine.

Taconnerie. — En 1903, également, en établissant une canalisation, on a rencontré des tombeaux et on a trouvé trois crânes humains. A un moment donné, la Taconnerie aurait donc servi de cimetière.

Cimetière antique à Veyrier. — Les environs de Veyrier sont inépuisables en documents archéologiques. A deux endroits, « Aux Berlies », en haut de la colline, et « Aux Berles », vers la plaine, M. Reber a découvert de très nombreux tombeaux, ceux d'en haut construits en dalles de pierres eratiques, ceux d'en bas en pleine terre. Comme, sur cette colline, M. Reber a déjà observé un cimetière de l'époque helvéto-burgonde, il est possible que ces nombreux tombeaux appartiennent à la même période. Il poursuit ses opérations sur ce point.

Nécropole antique de Chevrens. — Il s'agit d'un des plus vastes champs de morts observés jusqu'à présent par M. Reber. Depuis de longues années le plateau tout entier sert de sablière et des centaines de tombeaux ont été détruits avant même que M. Reber en ait eu connaissance. Les tombeaux, toujours alignés, reposent ordinairement à une faible profondeur, en pleine terre, sans dalles. Les objets qui accompagnent les ossements appartiennent à l'époque gallo-romaine. Une notice complète sur ce sujet sera publiée plus tard.

Rue du Vieux-Collège. — M. Reber ayant eu sous les yeux l'ensemble des objets trouvés dans cette localité, fut frappé de la ressemblance des spécimen en terre cuite et en verre avec ceux des tombeaux de Chevrens, ainsi qu'avec le mobilier trouvé dans le cimetière de Confignon. Il s'agit

[1] B. Reber. *Une nouvelle station préhistorique à Veyrier.* Voir : *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris.* Paris 1904, pages 156 à 161.

Digitized by Google

incontestablement d'Allobroges sous la domination romaine. L'ensemble de ces observations fera le sujet d'une publication prochaine.

Plombs historiés trouvés dans les environs de Genève par B. Reber. — A propos d'une curieuse pièce, en plomb, trouvée au bord de la Drize, M. Reber a entrepris des recherches qui ont abouti à trouver, dans notre Musée archéologique, deux autres pièces de la même catégorie et ont permis de classer les trois comme plombs historiés ou méreaux de Genève, Ce genre de pièces étaient inconnues jusqu'à présent pour notre ville[1].

704. *Séance du 11 février 1904.*

Une nouvelle édition des mémoires de Philippe de Commynes par M. Bernard de Mandrot. Compte rendu de M. Camille FAVRE.

M. Bernard de Mandrot vient de donner, en 1901-1903 (Paris, chez Picard et fils, 2 vol. in-8), une nouvelle édition des *Mémoires* de Commynes, que l'on peut croire définitive. Ses nombreux travaux sur la fin du XVme siècle et le commencement du XVIme lui donnaient, pour accomplir cette œuvre importante, une compétence particulière.

L'introduction biographique et littéraire, la scrupuleuse critique qui a présidé à l'établissement d'un texte difficile et des notes complètes sur toutes les difficultés biographiques et historiques font de cette publication un instrument précieux et du plus haut intérêt.

De nombreuses éditions de Commynes ont vu le jour à partir de l'édition princeps, du 26 avril 1524, chez Galliot du Pré. Quelques-unes sont très connues. On peut nommer Denys Sauvage (1552), Godefroy (1649) et Lenglet du Fresnoy. L'édition de Mlle Dupont, en 1840, est remarquable par un meilleur texte et des notes de valeur, mais sa rareté a nécessité la publication Chantelauze (1881), qui n'a répondu à l'attente générale ni sous le rapport du texte, ni sous celui des notes. M. de Mandrot nous donne une 123me édition qui, grâce à un manuscrit nouveau, nous offre un texte beaucoup meilleur dans son ensemble.

L'histoire du règne de Louis XI, comme l'éditeur nous le montre, date de 1489 à 1491 et non de 1487, ainsi qu'on le croyait. Quant à celle de Charles VIII, elle a dû être principalement composée, d'après les *Mémoires* eux-mêmes, de 1497 à 1498. Certaines retouches postérieures introduites par Commynes empêchent de préciser davantage. Des obscurités provenant du style négligé de l'auteur et de nombreuses fautes de copistes ont fait croire, à tort, que le travail avait été altéré, surtout dans sa fin. Ce-

[1] B. Reber. *Plombs historiés ou méreaux trouvés dans les environs de Genève.* Voir : *Numismatic Circular.* Londres 1904. En brochure, in-8 de 9 pages.

Digitized by Google

pendant la saveur du livre et son originalité sont un sûr garant du contraire.

Les manuscrits, tous du XVIme siècle, offrent de nombreuses variantes, et du manuscrit original il ne reste pas de traces. Au nombre de six, ces documents remontent tous au même ancêtre commun. Le 6me manuscrit, signalé par M. Léopold Delisle, et que M. de Mandrot a été le premier à utiliser, est plus correct que les autres et il renferme seul les VIIme et VIIIme livres, auparavant publiés d'après les éditions imprimées seulement. Point intéressant, ce manuscrit, datant du règne de François Ier, a appartenu jadis à un amateur célèbre du XVIme siècle, Anne de Polignac, comtesse de Bueil [1], et, en second mariage, comtesse de La Rochefoucauld, qui était la propre nièce de Commynes.

Commynes ne paraît pas avoir pris de notes : il écrivait de mémoire, d'où un certain nombre d'erreurs historiques sur les faits mêmes auxquels il avait pris part. Parfois inconscient dans le domaine moral, comme beaucoup de ses contemporains, il est modéré dans ses jugements et poursuit ouverte- ment un but très objectif, l'enseignement d'une politique royale centralisatrice et modérée à la fois, imbue d'un libéralisme presque anglais et étonnant pour l'époque.

A ce titre, Commynes est un précurseur des grands serviteurs de la royauté française aux XVIme et XVIIme siècles ; mais il ne se doutait pas à quel degré d'absolutisme arriverait cette monarchie, alors en train de se raffermir et dépourvue d'organes administratifs modernes.

A propos des faits de la vie de Commynes et principalement de la chute de la dynastie bourguignonne, M. Camille Favre entre dans des considérations détaillées sur ces grands événements. Il conclut en remarquant qu'à cette époque la Bourgogne représentait certainement un degré de civilisation supérieur à celle d'une France épuisée. A ses origines bourguignonnes Commynes doit beaucoup.

L'épopée babylonienne de la Création, par M. Alfred BOISSIER.

Un heureux hasard a permis que l'épopée babylonienne de la création nous ait été conservée presque dans son intégralité. La création, pour les Babyloniens, était l'œuvre de Mardouk, le dieu national, et le grand poème composé en son honneur comprenait sept sections, écrites sur sept tablettes d'argile. La plus longue de ces briques renferme cent quarante-six lignes, la plus courte cent trente-huit. Il a fallu bien des années

[1] Voir : *Le Jouvencel,* par Jean de Bueil, publié pour la *Société de l'Histoire de France*, par Camille Favre et Léon Lecestre, 2 vol., Paris, Renouard, 1887 et 1889.

Digitized by Google

d'études avant que tous les débris de ces tablettes d'argile pussent être réunis, coordonnés et classés et que l'épopée célèbre reparût dans sa belle architecture et sa forme première. Un jeune assyriologue du British Museum, L. King, a, il y a deux ans, fait une publication de tous ces vieux documents dont plusieurs avaient été complètement ignorés de ceux qui s'étaient adonnés à leur déchiffrement. M. Boissier devant publier ailleurs un article sur ce sujet, résume de la manière la plus succinte le contenu du poème. La tablette I présente un tableau du monde à son origine, peuplé de masses informes, de monstres ténébreux ; l'un d'eux, Tiâmat, est la personnification la plus marquante de ces êtres apocalyptiques, le principe femelle, qui engendre cette pluralité d'émanations redoutables ; c'est ce dragon qui va lutter contre le dieu lumineux, Mardouk. Tablette II : Tout un cortège de dieux a vu le jour au plus profond des cieux, dès lors la lutte est imminente, et les puissances de la nuit, angoissées, vont d'un commun accord se soulever contre cette armée céleste, qui cherche à leur disputer la suprématie. Tablette III : Les dieux s'assemblent et tiennent conseil ; ils acceptent les offres de Mardouk, qui déclare vouloir être leur champion. Tablette IV : Mardouk se revêt d'une armure éclatante et s'élance dans la mêlée ; mort de Tiâmat et défaite des puissances ténébreuses. Tablette V : Mardouk, vainqueur, met de l'ordre dans l'univers et organise le monde. Tablette VI : Création de l'homme par Mardouk, qui le pétrit de son propre sang. Tablette VII : Glorification de Mardouk par les dieux. De tels exploits, chantés par les poètes, contribuèrent à assurer au culte de Mardouk un éclat sans pareil et c'est pourquoi le sanctuaire national de Babylonie vit accourir des foules venues de très loin pour adorer le héros libérateur et le dieu créateur des cieux et de la terre.

Le culte du soleil à Genève au moyen âge, par M. Burkhard REBER.

Complétant un travail publié antérieurement [1], l'auteur arrive à la conclusion qu'à Genève le culte du soleil non seulement persiste à travers les premiers siècles de l'ère chrétienne, mais qu'au commencement du XVme siècle une partie du peuple s'adonnait encore à ce culte antique. Pour le moyen âge, l'auteur se base sur un document qui lui a été obligeamment communiqué par M. le prof. Ritter. Il s'agit d'une lettre de Saint Vincent Ferrier, datée de Genève, le 14 décembre 1403. Il y parle de sa mission contre le culte païen du soleil, très répandu dans le pays

[1] B. Reber. *Pourquoi voit-on le soleil dans les armoiries genevoises ?* Genève, 1903, brochure in-8 de 24 pages.

Digitized by Google

de Vaud, et il ajoute qu'à cette même époque il s'occupait d'extirper, à Genève, le culte païen du Saint Orient, soutenu par des confréries spéciales. Se basant sur les documents énumérés dans son travail cité plus haut, établissant péremptoirement l'existence de temples de Mithras et d'Apollon à l'époque gallo-romaine, sur la tradition constante, sur une sculpture singulière à la cathédrale de Saint-Pierre et en dernier lieu sur la lettre du missionnaire dont il est question ici, l'auteur croit devoir admettre que Saint Orient ne signifie autre chose que le soleil Du reste, l'auteur pense que si dans le pays de Vaud le culte du soleil était, en 1403, encore tellement enraciné que l'autorité de l'évêque de Lausanne était impuissante et qu'il fallait faire venir un prédicateur étranger, il est parfaitement admissible, en raison du très proche voisinage des deux pays et pour d'autres raisons encore, qu'à Genève le paganisme pratiqué sous l'adoration de Saint Orient était identique avec celui de Vaud [1].

705. — *Séance du 25 février 1904.*

Tableau archéologique du Pays de Vaud, pendant la période gauloise ou de la Tène, communication de M. Albert NAEF, accompagnée de projections lumineuses.

En introduisant son sujet, M. Naef rappelle que l'âge préromain du fer a été divisé en deux périodes, La première, qui dure du 8e siècle environ au commencement du 4e siècle avant notre ère, est connue sous le nom de « période de Hallstatt », du nom d'une célèbre nécropole autrichienne, et la seconde, à laquelle est consacrée cette communication, de l'an 400 environ à l'an 50 avant notre ère, soit jusqu'à la conquête romaine, a reçu le nom de « période gauloise ou de la Tène », d'un petit oppidum helvète découvert sur les bords du lac de Neuchâtel. La désignation d'époque de la Tène, créée par le savant Hildebrand, en 1872, est aujourd'hui universellement admise en Europe. Un savant allemand, Otto Tischler, a établi la subdivision de cette époque en trois périodes, et il est arrivé à ce résultat, après des comparaisons entre les objets trouvés et ceux que renferment les cités gauloises d'Alesia et de Bibracte.

M. Naef constate que longtemps avant l'arrivée de César, les Gaulois possédaient un commerce étendu avec les contrées voisines. Il admet que la Suisse fut conquise vers la fin du 5me siècle par ces mêmes Gaulois, et cette conquête marque la fin de la période de Hallstatt. Plus tard, vers l'an 100 avant J.-C., apparaissent les Helvètes, cantonnés jusqu'alors en

[1] B. Reber. *Le culte du soleil à Genève au moyen âge.* Genève, 1904, brochure in-8 de 13 pages.

Digitized by Google

Souabe, et la bataille de la Tiefenau, près Berne, serait un des combats décisifs livrés entre les envahisseurs helvètes et les populations gauloises installées dans nos régions depuis trois siècles.

Parmi les nombreux objets de l'époque de la Tène, dont les projections lumineuses exécutées par les soins de M. Benzoni, donnent une idée très complète, figurent les fibules ou agrafes très répandues et de formes variées, les épées gauloises qui se distinguent facilement de celles de l'époque de Hallstatt, les lances, devenues l'une des armes favorites des Gaulois, etc.

Si l'on excepte la station de la Tène, celle de Genève et quelques cas très rares, les objets gaulois recueillis jusqu'ici dans notre pays proviennent en majeure partie de sépultures, qui forment parfois de véritables nécropoles, témoin la nécropole de Vevey, que M. Naef a explorée avec succès, en y relevant des cas d'inhumations partielles du plus grand intérêt.

M. Naef s'étend encore sur d'autres trouvailles, relatives à l'époque de la Tène, consistant en bijoux, poteries, monnaies d'or, d'argent, d'electrum et de potin, en vêtements tels qu'ils ont pu être reconstitués d'après des bas-reliefs romains et enfin il cite les divinités de l'époque en parlant du célèbre dieu « au maillet ».

706. — *Séance du 10 mars 1904.*

Louis XIV et la République de Genève, au temps de la révocation de l'Édit de Nantes, d'après la correspondance inédite du second résident de France à Genève, par M. Frédéric BARBEY.

C'est d'après une source de documents jusqu'ici assez peu utilisée, la correspondance des résidents de France à Genève conservée au Ministère des Affaires Etrangères à Paris, que M. Barbey a retracé à grands traits le séjour de huit années de Roland Dupré à Genève, de 1680 à 1688. Cette période offre d'autant plus d'intérêt, qu'elle embrasse les années qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes. L'installation à Genève en 1679 d'un résident, a été dictée à Louis XIV par des motifs surtout religieux. Le sieur de Chauvigny, son premier envoyé, a indisposé les Genevois par son zèle intempestif et sa maladresse. Le successeur qu'on lui donna en 1680, en la personne de Dupré, paraît avoir mieux réussi. Malgré les efforts répétés de l'évêque de Genève, Jean d'Arenthon d'Alex, de son clergé, des maisons religieuses du pays de Gex, Dupré maintient d'amicales relations entre le souverain puissant qu'il représente et la petite cité. La chose ne va pas sans difficulté. Il se produit constamment des incidents dont les suites pouvaient être graves ; la prudence des magistrats et une certaine bonne volonté de la part du résident réussissent à rétablir la paix. Cependant la nouvelle des persécu-

Digitized by Google

tions innombrables qui frappent les réformés du royaume, trouve un écho douloureux à Genève, mais la crainte de déplaire à Louis XIV, d'attirer son corroux, de compromettre l'indépendance de la ville, empêche les magistrats de Genève de prendre en mains avec trop de ferveur la cause de leurs coreligionnaires persécutés. La prise de Strasbourg est là qui leur montre le danger.

D'autre part, en étudiant cette correspondance, M. Barbey fait ressortir le désir très sincère de Louis XIV de ménager la république de Genève, en lui donnant des assurances réitérées de sa bienveillance. C'est qu'il est retenu par la crainte de mécontenter les Suisses, ses alliés indispensables, et qu'il redoute à l'extrême de voir les Bernois et les Zurichois s'introduire à Genève pour y détruire, sinon y diminuer son influence. De là sa politique prudente et pacifique, à l'égard de la république, pendant toute la fin du XVIIe siècle.

707. — *Séance du 24 mars 1904.*

La médecine à Genève au XVIIIe siècle, par M. Léon GAUTIER.

Au siècle de Voltaire et de Rousseau, le milieu genevois n'est plus celui des âges précédents. D'une part, le gouvernement et la société se sont aristocratisés, de l'autre l'esprit public demande des changements dans les institutions.

La faculté de médecine présente en petit un tableau analogue. Si les querelles de préséance y jouent un grand rôle, si l'esprit médical reste fidèle aux antiques traditions, si les saignées, les purgations et les clystères vivent encore de beaux jours, celà n'empêche pas le corps médical genevois d'étudier avec zèle les méthodes nouvelles et d'adopter parfois avec ardeur les innovations les plus hardies. Au milieu du siècle, Genève est la première ville du continent où l'on inocule la petite vérole, cinquante ans plus tard, elle est un des foyers de la vaccine.

La chirurgie a fait de grands progrès entre 1700 et 1800. Quand arrive la Révolution, les raseurs et les saigneurs des âges antérieurs sont devenus des chirurgiens instruits, des opérateurs habiles qui laissent à d'humbles « fraters » le soin de leur boutique, tandis qu'ils franchissent à grands pas la distance sociale qui les sépare encore des médecins.

Les pharmaciens, qu'on n'ose déjà plus appeler apothicaires, simplifient leurs formules et se tiennent au courant des progrès de la chimie. La pharmacopée genevoise de 1780 est un des témoins de cette évolution.

Si de la collectivité on passse aux personnes, trois figures de médecins se détachent au premier plan :

Daniel Le Clerc, le savant historien de la médecine des anciens, est le

Digitized by Google

premier en date. C'est sous son inspiration que se fonda en mai 1713, la Société des médecins de Genève, la plus ancienne des sociétés médicales connues.

Théodore Tronchin est un astre brillant qui nous revient de l'étranger où il a déjà pratiqué avec succès. Son bagage scientifique est médiocre, mais son savoir-faire est admirable. Il traite par des moyens hygiéniques simples les névrosés du temps et prend sur ses clients les plus difficiles à conduire, sur Voltaire lui-même, un ascendant singulier.

Louis Odier, partisan zélé des idées anglaises, donne, à la fin du siècle, le spectacle de son infatigable activité. Praticien très occupé, publiciste fécond, il bataille de l'exemple et de la plume pour la bonne doctrine. Il est le principal introducteur de la vaccine à Genève, l'un des premiers pour faire connaître à l'Europe cette découverte inappréciable.

En chirurgie, il faut rappeler les noms de Pierre Sabourin, qui a inventé un nouveau procédé d'amputation, de Daniel Guyot qui, le premier, a appliqué l'électricité au traitement des maladies, de Louis Jurine, aussi bon citoyen que savant chirurgien.

Les pharmaciens genevois peuvent citer les honorables dynasties des Le Royer et des Colladon, le pharmacien-poète J.-B. Tollot, le chimiste Tingry, enfin Henri-Albert Gosse, esprit curieux dont l'activité embrasse les domaines les plus divers et qui devait couronner sa carrière en fondant la Société helvétique des sciences naturelles.

Note sur quelques objets rares des palafittes, par M. BRIÈRE.

M. Brière présente un certain nombre d'objets rares des palaffites. Tout d'abord deux os, percés de trous, et qui rappellent des clarinettes. Le premier, trouvé dans une station lacustre, aurait une origine préhistorique. Cette trouvaille présente un intérêt d'autant plus grand, que cet os est jusqu'à présent le seul instrument de musique recueilli dans les palafittes. Le deuxième, provenant de la rue des Allemands, à Genève, est sans doute d'une origine plus récente.

M. Brière présente ensuite une collection de fibules et de mors de chevaux, trouvés également dans les palafittes, et dans le nombre une pièce unique : c'est un mors de cheval complet, trouvé à la station de Corcelette. Il a été établi en corne de cerf, et ses petites dimensions fournissent des données instructives sur la taille exiguë des chevaux vivant à cette époque.

708. *Séance du 7 avril 1904.*

Les démêlés du théologien anglais H. Broughton avec Théodore de Bèze et les Genevois (1600-1601), par M. Frédéric GARDY.

Le célèbre puritain Hugh Broughton (1549-1612), adversaire déclaré

Digitized by Google

des presbytériens, très versé dans les langues grecque et hébraïque, se livra contre les Genevois, et surtout contre Th. de Bèze, à une polémique qui fit en son temps beaucoup de bruit. Etant venu à Genève, en 1600, il se mit à y enseigner la théologie, mais il fut bientôt obligé de quitter cette ville. La Vénérable Compagnie des Pasteurs, en effet, inquiète des opinions hétérodoxes de Broughton et lui reprochant « d'avoir parlé mal à propos de la reine d'Angleterre », obtint du Conseil qu'il fût expulsé (juin 1600). Il est probable aussi qu'Ant. de la Faye redoutait que l'on retînt Broughton comme professeur à Genève; c'était en effet le désir de certains conseillers, et ce ne fut pas sans résistance que le Conseil se rendit aux objurgations de la Compagnie des Pasteurs et de Th. de Bèze. L'antagonisme qui existait à cette époque entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique se laisse deviner une fois de plus, à propos de cette affaire, dans la conduite du Conseil, et surtout de quelques conseillers, tels que Malliet et Lect.

L'irascible Broughton, dans des lettres adressées soit au Conseil, soit à des particuliers, et conservées aux Archives d'État de Genève, manifesta violemment son ressentiment. Il s'en prit d'abord aux magistrats et aux ministres indistinctement, les menaçant de détourner de Genève les sympathies de l'Angleterre. Puis, mieux informé, par le conseiller Malliet, des véritables sentiments du Conseil à son égard, il réserva toute sa colère pour les théologiens genevois, et surtout pour Th. de Bèze, qu'il accabla sans réserve d'invectives grossières. Il alla même jusqu'à mettre en tiers, dans ce démêlé avec des coreligionnaires, les jésuites de Mayence.

En 1601, il publia, à Mayence, un opuscule en grec intitulé : Λόγος πρὸς τοὺς Γενεβαίους περὶ τῆς καταβάσεως εἰς ᾅδου, τί δέλει τὸ ῥητόν. *Oratio ad Genevenses de descensu ad Inferos, quid locutio velit. Autore Hugone Broughtono.* (Moguntiæ, 1601, in-8° de 94 p.). C'est une dissertation très savante, mais aussi très violente, tendant à établir que l'interprétation calviniste de l'expression « Hadès » est fausse. Il ne semble pas que Bèze ni aucun ministre ait répondu soit à cet ouvrage, soit aux lettres de Broughton.

Sur cette affaire, et sur les documents à consulter, voyez : M. D. G., t. XXVIII, p. 159-161.

Mémoire du général Dufour sur les enceintes successives de la ville de Genève (avec exposition de plans), par M. Charles Bastard.

L'original de ce mémoire inédit et peu connu se trouve déposé aux archives cantonales. M. Bastard a trouvé, il y a quelques années, une copie à laquelle était annexé un grand plan général et synoptique en cou-

Digitized by Google

leur à l'échelle de 4 centimètres pour 100 mètres, dessiné et signé par le général lui-même. Le mémoire est daté du 20 septembre 1840 et signé G. H. Dufour, sans qualificatif.

Plus tard, M. Bastard a découvert quatre plans dessinés par « G. H., officier du génie fédéral, 1833 », et contresignés : « l'ingénieur cantonal G. H. Dufour, 1837 ». Ces quatres plans, à l'échelle de 1 pouce pour 75 toises et de 1 centimètre pour 75 mètres, sont très finement dessinés et portent des annotations et des renvois dont quelques-uns sont de la main du général. Ils portent les titres suivants :

Plan n° 1. Anciennes murailles de la ville de Genève.

Plan n° 2. Etat des fortifications quand on eut ajouté une couronne aux fronts de Champel et construit les fronts de Plainpalais devant la vieille enceinte en 1690.

Plan n° 3. Etat des fortifications quand on eut substitué sur les fronts de Champel la ligne des contregardes à la couronne qui y existait, 1730.

Plan n° 4. Etat des fortifications telles qu'elles étaient en 1800.

M. Bastard suppose que le général Dufour, alors ingénieur cantonal, et comme tel, fit d'abord dresser et dessiner les quatre plans sous sa direction, puis dressa lui-même son plan général, après quoi il rédigea le mémoire en question, qui renvoie à maintes reprises le lecteur à ce dit plan général.

Ce mémoire de 34 pages petit-folio, d'un style très clair, sobre et concis, se compose d'une courte introduction sur les quatre enceintes et de six articles intitulés :

Art. 1er. — Enceinte des rois de Bourgogne, page 1.

Art. 2. — Enceinte des évêques, page 4.

Art. 3. — Enceinte des réformateurs, page 9.

Art. 4. — Additions à l'enceinte des réformateurs, page 14.

Art. 5. — Quatrième enceinte ou enceinte actuelle, page 17.

Art. 6. — Détails supplémentaires.

Ce dernier article se divise lui-même en 12 paragraphes intitulés :

Bastion du Temple, avec un croquis. — Bastion du Cendrier. — Bastion de Chantepoulet, avec un croquis. — Bastion de Hollande. — Bastion Souverain — Bastion d'Yvoi. — Bastion Bourgeois. — Bastion du Pin, avec un croquis. — Bastion de Saint-Antoine, avec un croquis. — Bastion de Hesse, avec un croquis. — Bastion de Longemalle, avec un croquis. — Redoute des barques.

A propos de cette dernière, l'auteur doute que son existence, comme fortification, remonte à une époque antérieure à 1686. Or elle figure déjà comme telle sur la grande vue de Genève de Pierre Chouet datée de 1655 et l'inscription qui se trouve sur une pierre du front est de l'île Rousseau

Digitized by Google

actnelle porte la date de 1583. Le hangar des barques dont parle l'auteur existe encore et sert de dépôt de charbon entre les deux ruelles du milieu de la rue de la Servette à droite en montant.

Telle est la distribution de ce travail intéressant, surtout en ce qu'il donne une quantité de dates de constructions, réfections ou démolitions d'ouvrages ou de bâtiments, source précieuse de renseignements pour les archéologues, historiens ou autres personnes qui s'intéressent aux changements survenus dans notre cité. Et, à ce propos, il serait bon qu'un amateur patriote et disposant de beaucoup de temps se mît un jour à établir une liste par ordre local et chronologique de tous ces bouleversements successifs qui deviennent fort vite de l'histoire ancienne. Ce serait le complément du petit guide que le regretté Auguste Magnin avait élaboré lorsqu'il entreprit son superbe relief de Genève, en 1850.

709. — *Séance du 21 avril 1904.*

Les anneaux disques préhistoriques et les tchakras de l'Inde, par M. Alfred CARTIER.

Parmi les objets découverts jusqu'ici dans les gisements de l'époque néolithique, il n'en est guère de plus rares ni qui aient davantage exercé la sagacité des archéologues que les anneaux disques à bords tranchants. On en connaît quarante et un dans les musées et collections de France et vingt-cinq en Italie. Les disques dont il s'agit sont en pierre dure, d'abord taillée et polie en plateau circulaire, ensuite percée d'un évidement rond, soigneusement poli et concentrique au pourtour extérieur; le bord extérieur, au contraire, est nettement tranchant. Le diamètre total varie entre 160 à 100 mm. et le diamètre des évidements s'obtient en soustrayant du diamètre total le double de la largeur de l'anneau.

Quelle a pu être la destination de cet objet ? On a voulu y voir successivement une arme, un bracelet ou une pendeloque, un objet de culte, un instrument de corroyeur. On ne peut discuter les deux dernières hypothèses, qui sont purement gratuites. L'emploi de l'anneau disque comme arme a été simplement indiqué sans avoir donné lieu à un examen approfondi, en sorte que la plupart des archéologues ont adopté l'opinion, sommairement formulée, de Gabriel de Mortillet, qui considère ces objets comme des bracelets.

Dans une étude critique conduite avec une méthode parfaite et une connaissance approfondie du sujet[1], un savant connaisseur d'armes, M. Buttin, de Rumilly, a montré que cette thèse rencontrait les plus sérieuses objec-

[1] *Les anneaux-disques et les tchakras de l'Inde.* Chambéry, 1883, in-8°, pl.

Digitized by Google

tions, le tranchant des bords et le faible diamètre de l'évidement intérieur rendant les anneaux disques tout à fait impropres à leur emploi comme bracelets.

Il faut donc en revenir à l'hypothèse de leur destination comme arme de jet. Après avoir réfuté les objections présentées à cet égard, M. Buttin rapproche, avec beaucoup de perspicacité et d'à-propos, l'anneau-disque néolithique du fameux *tchakra* indou, ce disque en métal qui a déjà été en usage chez les sikhs jusque dans le XIXme siècle. Après avoir montré les étroites analogies de forme qui unissent les instruments en pierre parvenus jusqu'à nous avec le tchakra, M. Buttin a rappelé que celui-ci n'avait pas été seulement l'arme nationale de l'Inde, mais que son usage avait été répandu dans les plus anciennes civilisations de l'Euphrate et du Tigre et qu'il était devenu, pour les Indous, les Chaldéens et les Hébreux, un symbole divin, l'emblème de la foudre et l'attribut des êtres supérieurs. Dès lors, le rôle capital joué en Asie par l'anneau-disque et l'antiquité de cette arme dans ces contrées permet de croire qu'elle est d'origine orientale et a été de là importée en Europe à l'époque de la pierre polie, mais sans pouvoir s'y maintenir longtemps, faute de matière propre à sa fabrication.

Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps, **par M. Emile Doumergue. Notes critiques de M. Charles BORGEAUD.**

M. Borgeaud rappelle à la Société la monumentale publication à laquelle M. le professeur Emile Doumergue consacre tant d'énergie et de talent et dont un volume spécial, destiné à Genève et aux Genevois, doit paraître à la fin de l'année, pour les étrennes de 1905. A ce propos, il communique la substance de deux notes critiques sur les tomes I et II, qui lui ont été demandées par l' « *American Historical Review* » et qu'on trouvera dans les livraisons de janvier 1902 et de juillet 1904 de cette revue.

Dans la première de ces notices, M. Borgeaud critique la tendance de l'auteur à attribuer à Calvin, même dans son âge mûr, le caractère enjoué, sympathique, qu'avec M. Abel Lefranc et contrairement à l'opinion répandue, il a mis à bon droit en pleine lumière, pour l'époque de la jeunesse du réformateur. « Je crains », dit-il à ce sujet, « que M. Doumergue « ne se soit engagé plus avant que ne le lui permettra, quelque jour, la « cause de la vérité, qu'il veut servir par son livre. Lorsqu'il aura par« couru tout entier le cycle des riantes années de jeunesse et de santé et « qu'il abordera la sombre époque où une Église et une République naî« tront dans la fournaise, forgées, comme dit Michelet, sur le roc de la « prédestination, alors il ne trouvera plus sur sa route la figure souriante

Digitized by Google

« et aimée. Son héros grandira singulièrement. Il commandera, j'en suis « sûr, le respect de tous. Mais les historiens qui l'ont le plus pratiqué en « ces temps héroïques n'en ont point rapporté, quant à sa personne, une « émotion sympathique, ils n'ont plus senti son cœur battre ».

Dans les conférences qu'il a faites, à Genève et à Lausanne, au mois d'avril 1902, l'éminent professeur de Montauban a répondu à cette critique en demandant à ses nombreux auditeurs de lui permettre de se livrer, devant eux, à une nouvelle auscultation du cœur de son héros. Au cours de cette opération, le conférencier a énuméré un certain nombre de circonstances dans lesquelles Calvin a ri lui-même joyeusement ou approuvé la gaieté d'autrui; puis, ayant mentionné ce qu'il appelle « son excessive nervosité », il a cité un moins grand nombre de cas où le réformateur a pleuré ou gémi : enfin il a insisté sur les grandes amitiés, sur les dévouements profonds qu'il a su inspirer.[1]

Le deuxième article de la revue historique américaine contient la réplique de M. Borgeaud en ces termes : « Je ne révoque en doute aucune de « ces assertions, je ne discute aucun de ces exemples, puisés aux meilleu- « res sources. Il me suffit de faire remarquer que la plupart datent de la « jeunesse de Calvin et qu'aucun ne se rapporte à l'époque très précise « dout j'ai parlé. Lorsque mon éloquent collègue de Montauban m'aura « montré, dans un de ses prochains volumes, Calvin cédant à l'émotion « pendant qu'il conduit à Genève un procès criminel contre un de ses « adversaires, je lui accorderai que l'histoire — je ne parle pas ici de la « légende — a mal jugé. — Et, de tous les fils de la pensée de Calvin, je « ne serai pas le dernier à m'en réjouir ».

Faits divers.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois d'octobre 1903, la 8me livraison du tome II du *Bulletin,* datée de mai 1903.

En cours de publication :

1° La 2me livraison du tome XXVIII (nouv. série, t. VIII) des *Mémoires et Documents,* contenant les deux mémoires suivants :

[1] *L'art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin.* Genève, 1902. (3e Conférence).

Digitized by Google

Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du dimanche 12e jour de décembre 1602, par Melchior Goldast, réimprimée d'après l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603), par Frédéric GARDY.

Le Procès de Philibert Blondel, par Emile CHATELAN.

2° Les tomes XXIX et XXX (nouv. série, t. IX et X) des *Mémoires et Documents,* contenant les deux mémoires suivants :

Documents pour servir à l'Histoire des relations de Louis XIV avec la République de Genève. — Correspondance de Roland Dupré, second Résident de France à Genève (1680-1688), publiée avec une introduction et des notes par Frédéric BARBEY.

L'Histoire de la médecine à Genève, par le Dr Léon GAUTIER.

La Société a également poursuivi pendant l'exercice écoulé l'impression du tome II des *Registres latins du Conseil de Genève.*

Elle est entrée en échange de publications avec le *Bulletin historique du Diocèse de Lyon*; la Société Gorini, à Bourg-en-Bresse, et la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, dont elle a commencé à recevoir les publications.

En souvenir de son fils, le regretté Émile Dunant, M. le Dr Pierre Dunant a fait don à la Société de sept portefeuilles de copies de pièces tirées des archives suisses et italiennes, dont une partie a été utilisée par la Société pour la publication des *Documents de l'Escalade.*

Ces copies, réunies à frais communs par la Société et M. Émile Dunant et par les soins de ce dernier, devaient rester la propriété de M. Dunant après leur utilisation par la Société.

La Société a pris part à la célébration du jubilé destiné à rappeler les éminents services rendus aux archives et à la science historique par M. Louis Dufour-Vernes, archiviste d'État depuis 25 ans.

Cette fête à la fois cordiale et simple, organisée par les « Habitués des Archives » sur l'initiative de M. Albert Choisy, a été célébrée le 2 juin sous la présidence de M. le prof. Ch. Seitz, président de la Société d'histoire et d'archéologie.

Digitized by Google

M. le prof. Francis De Crue, vice-président de la Société, l'a représentée aux fêtes du Centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France, qui ont été célébrées à Paris, en avril 1904.

Le 16 juin 1904, la Société a fait une excursion à Romainmôtier, Orbe et Montcherand.

Ouvrages reçus par la Société

du 23 avril 1903 au 21 avril 1904.

A

Publications de Sociétés et recueils périodiques.

La Société a continué à recevoir les publications des Sociétés correspondantes, dont on trouvera la liste à la fin du tome II du *Bulletin.*

Les Sociétés avec lesquelles elle est entrée en échange de publications depuis le dernier *Bulletin* lui ont fait les envois suivants :

Bulletin historique du diocèse de Lyon. Années 1-4 (1900-1903).

Bulletin de la Société Gorini. 1re année (1904), nos 1 et 2.

La Société a encore reçu les périodiques suivants :

Revue de Belles-Lettres. Année 1902-1903. *(Don de M. Eugène Ritter.)*

Revue historique vaudoise. 11me année (1903), nos 5-12; 12me année (1904). nos 1-3. *(Don de M. Edouard Favre.)*

Ibid. *(Don de la Rédaction.)*

Bibliothèque de l'Ecole des chartes. Années 1902 et 1903, tomes LXIII et LXIV. *(Don de M. Camille Favre.)*

Digitized by Google

Feuille fédérale suisse. Année 1903. *(Don de M. Emile Rivoire.)*

Les Archives de l'imprimerie. Années XVI, avril-septembre 1903; XVII, octobre 1903-mars 1904. *(Don de M. Maurice Reymond.)*

La Suisse universitaire. Année VIII (1903-1904). *(Don de M. Eugène Ritter.)*

B

Livres et Brochures.

Donateurs :

MM. Frédéric Amiguet, 1 volume. — Eugène Arnaud, 1 vol. — Louis des Arts, 1 broch. — Max van Berchem, 1 broch. — Maurice Bresson, 1 broch. — Moïse Briquet, 1 vol. — Max Bruchet, 1 broch. — Alfred Cartier, 3 broch. — Henri Denkinger, 1 broch. – Charles Du Bois-Melly, 3 vol. — Edouard Favre, 1 broch. — Herbert Foster, 1 broch. — Frédéric Gardy, 1 broch. — Emile Göldi, 1 broch. — Henry Kündig, 1 vol. — Paul-Edmond Martin, 1 broch. — Jean-Jacques Monnier, 4 vol. — Ernest Muret, 1 vol. — Burkhard Reber, 10 broch. — Eugène Ritter, 4 vol.

Le comité de publication de l'*Histoire de Genève, par J.-A. Gautier*, 1 vol.

Le comité du Jubilé Dufour-Vernes, 1 broch.

Historich und antiquarische Gesellschaft zu Basel, 1 vol.

Université de Tubingue, 1 vol.

C

Gravures, Photographies, etc.

Les anciennes maisons de Genève. Relevés photographiques de Fréd. Boissonnas et Cie, exécutés sous la direction de Max van Berchem et Camille Martin (2me série 1903). 30 planches, nos 61 à 90. *(Don de la commission de publication).*

Digitized by Google

D

Manuscrits.

Contrat de mariage De la Palud-Pallard, du 20 décembre 1693, passé devant Jacques de Harsu, notaire. *(Don de M. Frédéric Raisin).*

Un portefeuille in-fol. Documents et Notes des archives de Berne (archives fédérales et archives d'Etat), des archives de Lucerne et des archives du ministère des affaires étrangères de Paris, réunis par Emile Dunant. *(Don de M. Pierre-Louis Dunant.)*

Trois portefeuilles in-fol. contenant, les deux premiers, des copies de la correspondance des nonces auprès de la Cour de Savoie (années 1589 à 1603), et le troisième des copies de la correspondance du cardinal secrétaire d'Etat, du Fonds Armaria et du Fonds Carpegna, le tout provenant des archives du Vatican. Ces copies ont été exécutées sous la direction d'Emile Dunant. *(Don de M. Pierre-Louis Dunant.)*

Trois portefeuilles in-fol. Copies exécutées sous la direction d'Emile Dunant aux archives d'Etat de Turin. — I. Années 1580-1597 et quelques pièces antérieures à 1580. — II. Années 1598-1603 et quelques pièces postérieures à 1603. — III. Inventaires et notes. Copie du Fonds Ville de Genève. *(Don de M. Pierre-Louis Dunant.)*

Digitized by Google

THÉODORE MOMMSEN

Son activité littéraire à Zurich

et sa correspondance avec Charles Morel[1].

Théodore Mommsen, le maître incontesté de la science de l'antiquité, est mort à Charlottenbourg le 1er novembre dernier.

Il ne saurait être question de parler ici de l'ensemble de son œuvre. Le sujet est trop vaste, et, pour le traiter comme il conviendrait, il faudrait être universel comme l'était Mommsen, universel comme on ne l'a plus été depuis la Renaissance, — sans compter que les hommes de la Renaissance n'avaient ni sa critique rigoureuse, ni son énorme bagage de connaissances minutieuses et précises. En 1887, Karl Zangemeister, dans un travail intitulé *Theodor Mommsen als Schriftsteller,* donnait, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance du grand savant, une liste de ses écrits qui comptait déjà 948 numéros formant un total de près de 28,000 pages imprimées. Depuis lors, ces chiffres se sont notablement accrus.

Il ne s'agit pas seulement de compter, mais de peser. Rien de ce qu'a écrit Mommsen n'est indifférent. Dans tous les domaines de la science de l'antiquité, il est au premier rang. Jurisconsulte, historien, philologue, linguiste, épigraphiste, numismate, chronologiste, il a édité des documents sans nombre, recueillis, classés, analysés avec la critique la plus scrupuleuse, et il a composé de vastes synthèses où il soutient des vues nouvelles et hardies, souvent contestées, toujours fécondes. L'éditeur du *Corpus inscriptionum Latinarum,* des *Digestes* dans le *Corpus juris,* est aussi l'auteur du *Droit public romain*, du *Droit pénal*

[1] Communication faite à la Société le 17 décembre 1903.

Digitized by Google

romain, de l'*Histoire de la monnaie à Rome* et de cette *Histoire romaine* où il s'est révélé grand écrivain.

Ce n'est pas tout. Mommsen a été un homme de son temps; il est intervenu dans les luttes politiques de son pays avec toute l'impétuosité de sa nature combative, et, jusqu'aux derniers mois de sa verte vieillesse, il a exprimé avec une âpre franchise son avis sur toutes les questions, importantes ou non, qui ont passionné l'opinion : sur les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre depuis la guerre du Transvaal, sur la *Lex Heinze,* sur la nomination d'un professeur ultramontain à l'Université de Strasbourg, ou sur certain discours retentissant du professeur Vetter, de Berne.

Par l'universalité de ses connaissances, Mommsen a peu de rivaux dans le passé et il est à craindre qu'il en ait moins encore dans l'avenir. Notre époque est, par la force des choses, une époque de spécialisation à outrance. Pourra-t-elle, même en le voulant, écouter et mettre à profit les nobles paroles que Mommsen, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, prononçait en 1874 dans un discours sur Leibniz : « Il faut se spécialiser dans une branche mais ne pas s'y enfermer; par cette branche, au contraire, il faut arriver à posséder des connaissances sur tout. Que le monde est petit aux yeux de ceux qui n'y voient que des écrivains grecs et latins, des couches de terrain ou des problèmes de mathématiques ! »

Le temps, non moins que la compétence nécessaire, nous ferait défaut pour parler ici de l'œuvre immense de Mommsen. Après quelques mots sur ses débuts, indispensables pour l'intelligence de ce qui suit, nous nous bornerons à exposer brièvement son activité littéraire à Zurich et à donner quelques détails inédits sur ses relations avec quelques-uns de nos compatriotes, notamment avec notre regretté collègue Charles Morel.

* * *

Théodore Mommsen, né à Garding dans le Schleswig méridional, non loin du golfe de l'Eider, le 30 novembre 1817, était le fils d'un pasteur. Tous ses ascendants étaient des paysans, de cette race dure et forte qui dispute vaillamment aux vagues de l'Océan le maigre sol natal qu'elles rongent sans cesse. Peut-être

Digitized by Google

est-ce à eux qu'il doit son activité inlassable et son goût pour la lutte. Ces paysans étaient d'ailleurs des gens fort cultivés, et la grand'mère de Théodore Mommsen, dans sa maison au toit de chaume, avait l'habitude de lire à la veillée, avec ses petits enfants, les œuvres de Gœthe.

A cette époque, le Schleswig appartenait au roi de Danemark, mais la grande majorité de ses habitants se regardaient comme Allemands. « Il y a des fous », dira plus tard Mommsen, lors de l'insurrection des duchés contre les Danois, « il y a des fous qui prétendent que le Schleswig et le Holstein ne sont pas des terres allemandes. »

De 1838 à 1843, Mommsen fit de solides études juridiques et historiques à l'Université de Kiel, et en 1843 il y présenta sa thèse de doctorat. La même année, il publiait une dissertation latine intitulée *De collegiis et sodalitiis Romanorum* à la fin de laquelle il exprimait le regret de ne pouvoir pousser plus loin ses recherches à cause du manque d'un recueil général des inscriptions latines. Il signalait là une lacune qu'il lui était réservé de combler.

De 1844 à 1847, il fit des voyages scientifiques en France et en Italie, surtout en Italie, pays qu'il parcourut en tous sens pour y recueillir les inscriptions anciennes. Nous disons les inscriptions *anciennes,* car il recueillait celles en langue osque ou étrusque avec autant de soin que celles laissées par les Romains.

Pour ces voyages, Mommsen avait obtenu des subsides de l'Académie des Sciences de Berlin. En France, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait songé, dès 1839, à publier un *Corpus* ou Recueil général des inscriptions latines, mais ce projet n'avait pas abouti. Repris par Villemain en 1843, il n'eut pas plus de résultat. L'Académie de Berlin entreprit ce grand travail. Longtemps il n'avança guère; on n'était pas même d'accord sur l'ordre à adopter et il y eut à ce sujet de longs débats. L'ordre chronologique était impossible, attendu que la plupart des inscriptions ne sont pas datées; les grouper d'après leur contenu est arbitraire, car ce contenu est presque toujours complexe. Mommsen intervint résolument en faveur de l'ordre géographique. En 1847, il publia son mémoire *Ueber Plan und Ausführung eines C. I. L.*, et en 1852, comme spécimen, les *Inscriptiones regni Neapolitani* qui marquent une époque dans l'histoire de l'épigraphie. La lutte

Digitized by Google

continua encore quelque temps, mais les vues de Mommsen finirent par triompher. Il devint dès lors et il resta jusqu'à la fin de sa vie l'âme de la publication du *Corpus* qui compte aujourd'hui quinze volumes et plusieurs suppléments; il concentra les renseignements, dirigea de nombreux collaborateurs dont plusieurs étaient ses élèves, et il se chargea lui-même complètement d'une partie importante du travail.

Rentré dans son pays en 1847, Mommsen fut quelque temps rédacteur d'un journal paraissant à Rendsbourg, la *Schleswig-Holsteinische Zeitung*, où il soutint vaillamment la cause de l'émancipation des duchés et les idées libérales. Dans l'automne de 1848 il était nommé professeur extraordinaire de droit romain à l'Université de Leipzig. S'il ne siégea pas au Parlement de Francfort comme tant de ses collègues, il s'occupa cependant beaucoup de politique, trop même, au gré des gouvernants qui finirent par avoir le dernier mot, et, en 1850, il fut privé de ses fonctions avec ses amis les professeurs Moritz Haupt et Otto Jahn. Il profita de ses loisirs forcés pour ses divers travaux, entre autres pour la préparation de son *Histoire romaine,* et au printemps de 1852, il accepta un appel à l'Université de Zurich en qualité de professeur ordinaire de droit romain.

* * *

A Zurich, comme partout, comme toujours, Mommsen déploya une merveilleuse activité. Il ne resta que deux ans dans cette ville, de 1852 à 1854, et, pendant ce court espace de temps, il publia trois travaux dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Zurich*[1] et il procéda à la rédaction définitive de son *Histoire romaine,* dont la première édition parut à Berlin en 3 volumes, de 1854 à 1856.

Le premier travail publié à Zurich est intitulé *Les Alphabets étrusques du nord, d'après les inscriptions et les monnaies.* Mommsen s'occupait de réunir les inscriptions latines en Suisse,

[1] *Die nord-etruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen* (dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich,* tome VII, 1853).

Die Schweiz in römischer Zeit (Mittheilungen, tome IX, 1854).

Inscriptiones confœderationis Helveticæ (Mittheilungen, tome X, 1854).

Digitized by Google

lorsque son attention fut attirée par un fragment d'inscription inédite, en caractères étrusques, provenant du Tessin. Il eut l'idée de le rapprocher des légendes, en caractères analogues, de diverses monnaies existant dans les collections zuricoises, et il y ajouta ensuite l'étude d'inscriptions et de légendes semblables provenant de l'Italie du nord et des provinces autrichiennes voisines, recueillies par lui-même ou connues par diverses publications locales. De la sorte, son travail finit par avoir pour objet tout ce qui a été trouvé d'écrit, sur pierre ou sur métal, au nord de l'Apennin (donc en dehors du domaine propre de la langue étrusque) en caractères qui révèlent une étroite parenté avec l'alphabet étrusque.

« Pour tranquilliser les gens raisonnables, » il s'empresse de déclarer, au commencement de son travail, qu'il n'a point l'intention d'interpréter ces textes énigmatiques, assez faciles à lire mais incompréhensibles; en second lieu, il affirme ne point vouloir prétendre que la population fût d'origine étrusque partout où l'on peut prouver l'usage d'un alphabet parent de celui des Etrusques. Il était fort naturel, remarque-t-il, que les peuplades des Alpes empruntassent l'écriture du peuple civilisé le plus rapproché; attribuer pour ce motif aux tribus alpestres une origine étrusque, ne serait pas plus sensé que de considérer comme des Anglo Saxons les nègres qui emploient des caractères anglais pour écrire leur propre langue.

La Suisse à l'époque romaine est un travail bien connu chez nous, aussi solide qu'intéressant, plein de malice et de vues générales. Mommsen arrive, par exemple, à constater (surtout à l'aide des noms propres conservés par les inscriptions) qu'à l'époque romaine il existait entre l'ouest et le nord-est du pays, — entre la Suisse romande et la Suisse allemande actuelles — des différences presque aussi grandes qu'aujourd'hui. Tandis que l'ouest, jusqu'à Soleure, était complètement romanisé, le reste du pays conserva pendant tout le temps que dura la domination romaine ses noms et son patois celtiques. Il en résulta que, lors de l'invasion germanique, les Burgondes, établis au milieu d'un peuple de culture supérieure à la leur, adoptèrent la langue et les mœurs des vaincus, tandis que les Alémans, qui trouvèrent une nationalité en décadence dont la langue n'était pas plus développée que

Digitized by Google

leur propre dialecte, lui imposèrent celui-ci en même temps que leurs coutumes.

Mommsen compléta plus tard le beau travail consacré à la Suisse à l'époque romaine par la publication, dans l'*Hermes,* en 1881, des *Schweizer Nachstudien;* dans ces nouvelles Etudes, il identifia un certain nombre de localités mentionnées par les auteurs anciens, et il s'occupa de la condition politique des Helvètes [1].

En 1854, Mommsen fit paraître les *Inscriptions de la Confédération Suisse*, base solide de l'histoire ancienne de notre pays. Ce recueil si commode à consulter restera précieux après l'achèvement du *Corpus,* parce qu'on y trouve réunies les inscriptions de toutes les parties du territoire de la Suisse actuelle, alors partagé entre plusieurs provinces, ce qui fait que ces inscriptions sont disséminées dans plusieurs volumes du *Corpus.*

C'est à Zurich, enfin, que Mommsen procéda à la rédaction définitive de son *Histoire romaine.* On ne savait pas grand'chose sur l'origine de cet ouvrage, quand fut publiée dans la *National Zeitung*, après la mort de l'auteur, une lettre curieuse, jadis adressée par lui à Gustave Freytag; M. Antoine Guilland en a donné la traduction suivante dans le numéro du 20 novembre 1903 du journal *La Suisse :*

« Dans mes jeunes années j'avais bien autre chose à faire qu'à penser à écrire une histoire générale. J'étais occupé par l'élaboration du droit criminel romain, par la publication des sources de ce droit, par un manuel des pandectes, etc. C'est alors que je fus atteint par la maladie des jeunes professeurs : faire des conférences de vulgarisation pour le public cultivé. J'étais alors à Leipzig — automne de 1848 — et le sujet qui absorbait mon attention était la loi agraire chez les Romains. Cependant, comme avec ce thème je ne pouvais guère intéresser ma future femme qui assistait à la séance, je fis une conférence politique sur les Gracques. Parmi les assistants se trouvaient les deux libraires Karl Reimer et Salomon Hirzel, qui dirigeaient la collection historique de Weidmann. Deux jours après, ils venaient chez moi et

[1] M. Charles Morel a présenté un exposé critique de ce travail dans la séance de notre Société du 22 décembre 1881.

Digitized by Google

me demandaient si, pour leur collection, je ne consentirais pas à écrire une histoire romaine. La chose me surprit fort et je n'avais jamais examiné cette éventualité. Mais dans ces années de fermentation où chacun avait en soi une confiance surprenante et dans lesquelles, si on avait demandé à un professeur : « Voulez-vous devenir ministre des cultes ? », il aurait répondu : « Pourquoi pas? », j'acceptai. Je ne saurais, à vrai dire, pourquoi ; probablement parce que ces deux messieurs m'en imposaient et que je me disais : « S'ils ont confiance en toi, tu peux bien toi-même avoir confiance »... Si mon œuvre historique a trouvé des lecteurs reconnaissants, leur gratitude doit aller pour une bonne part, pour la meilleure, sans doute, à ces deux hommes qui m'ont donné l'idée d'écrire cette œuvre. »

Dans une notice relative à l'histoire de la librairie Weidmann [1], nous trouvons que le contrat relatif à l'*Histoire romaine* que Mommsen s'engageait à composer fut signé par les libraires Reimer, Hirzel et par lui le 1er octobre 1850, à Leipzig, (le siège de la librairie ne fut transféré à Berlin qu'en 1854). La future femme de Mommsen était Mademoiselle Marie Reimer, la fille aînée du libraire ; il l'épousa en 1854, lorsqu'il eut quitté Zurich pour occuper la chaire de droit romain à Breslau.

Sur le séjour de Mommsen à Zurich, voici les renseignements que M. A. Guilland, professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique de Zurich, a bien voulu nous communiquer ; il les tient lui-même de M. Meyer de Knonau :

« M. Meyer était trop jeune, au moment du séjour de Mommsen à Zurich, pour l'avoir connu personnellement, mais il a eu souvent l'occasion de s'entretenir de lui avec Ferdinand Keller, ami intime du savant allemand. Ils habitaient le même quartier, au centre de la ville : Mommsen, rue du Rennweg, à une petite distance de la maison de Keller. Son écriture était si défectueuse — de vraies pattes de mouches — que les typographes avaient de la peine à la déchiffrer. Ce fut Keller qui, de son écriture régulière, transcrivit les feuilles de l'*Histoire*

[1] Verlags-Katalog der Weidmannschen Buchhandlung in Berlin, 1900. Einleitung, p. XXVI.

Digitized by Google

romaine au fur et à mesure que Mommsen les écrivait et qu'il les lui apportait. Aussi M. Meyer de Knonau a pu dire avec une juste fierté : « Zürich ist die Wiege der *Römischen Geschichte* » [1].

« Mommsen fit, à l'Hôtel-de-Ville, une conférence sur le sujet qu'il traita ensuite dans le travail intitulé *Die Schweiz in römischer Zeit.* Il y prenait à partie avec sa vivacité ordinaire certains érudits du cru. Keller dut « enlever les épines » de cette conférence dont Mommsen lui communiqua les notes avant de la prononcer. Son esprit sarcastique lui avait attiré certaines inimitiés. Son caractère taillé en arêtes vives ne s'accordait pas entièrement avec celui de M. Georges de Wyss, qui était l'urbanité en personne et qui disait de lui : « C'est un couteau très tranchant ; il faut bien faire attention à la manière dont on le prend. »

« Mommsen avait comme collègues à Zurich plusieurs professeurs qui avaient dû quitter l'Allemagne pour des motifs politiques (le philologue Kœchly, le physiologiste Moleschott, etc). Il y avait deux salons où les exilés se réunissaient fréquemment : celui de Wesedonk, un riche négociant rhénan retiré des affaires qui possédait près de Zurich une superbe villa et jouait au Mécène, et celui de François Wille, un Hambourgeois d'origine neuchâteloise, qui avait quitté l'Allemagne en 1849 à cause de ses idées démocratiques, et qui possédait à Marienfeld le domaine qui appartient aujourd'hui à M. le colonel Wille. »

Mommsen était également trés lié avec la famille Imhoof-Blumer, de Winterthur, dont l'admirable collection de monnaies anciennes a été récemment acquise par le cabinet de numismatique de Berlin.

***

Dans la préface des *Inscriptions de la Confédération suisse*, datée de Zurich, février 1854, Mommsen exprime sa reconnaissance pour l'aide que lui ont donnée Troyon, de Lausanne; Roth, de Bâle, et surtout Keller, de Zurich. Il mentionne également Soret, de Genève; Vischer, de Bâle; Meyer, Horner et Baiter, de Zurich, puis il ajoute (page x) :

« Il existe aujourd'hui des musées épigraphiques dans toutes les

[1] « Zurich est le berceau de l'*Histoire romaine.* »

Digitized by Google

localités où l'on a trouvé des inscriptions en nombre un peu considérable, et ces inscriptions sont partout soigneusement conservées, *sauf à Genève,* où le musée épigraphique est dans un état que déplorent les citoyens, et dont les étrangers se moquent ou s'indignent[1]. »

Cette remarque ne passa point inaperçue. Le Mémorial de notre Société mentionne une communication de M. Edouard Mallet à la séance du 27 septembre 1855, intitulée : « De la négligence apportée à la conservation des inscriptions romaines et de l'opinion de M. Mommsen à ce sujet. »

Voici ce qui se trouve, à ce sujet, dans nos procès-verbaux.

M. Blavignac avait proposé que divers fragments d'antiquités, trouvés dans les fouilles faites aux Bergues pour les constructions de la Société immobilière, fussent remis à la Ville.

« M. Ed. Mallet pense qu'il faut attendre que la Ville soigne mieux nos antiquités romaines qui sont placées entre le charnier anatomique et les débris du laboratoire de chimie; il a écrit au Conseil Administratif en lui communiquant les impressions de M. Mommsen à cet égard, mais on ne paraît pas disposé à s'en occuper avant que les bâtiments de l'Hôpital soient libres. MM. Mallet et Blavignac sont chargés, conjointement avec M. Gosse, de s'assurer que les fragments donnés à la Société sont bien placés et le Bureau verra s'il convient d'adresser à l'administration une demande pour ce qui concerne la conservation des inscriptions. »

Les autorités finirent par faire droit aux réclamations qui lui furent adressées, mais elles y mirent du temps !

Dans le tome XII du *Corpus,* on lit en effet cette note de Mommsen[2] : « Lorsque je publiai le recueil des inscriptions

[1] « Extant hodie musea lapidaria quibuscunque locis tituli paullo maiore numero prodeunt, et recte custodiuntur lapides ubique, excepta una Geneva, cuius musei turpem condicionem cives deplorant, exteri modo rident modo indignantur. »

[2] C. I. L., tome XII (Gaule narbonnaise, 1888), page 329 : « Titulos Helveticos cum collectos edidi a. 1854... musei genevensis turpem condicionem dixi cives deplorare, exteros modo ridere, modo indignari. Jam decreto civium facto a. 1861 effectum est, ut recte et diligenter collecti lapides in eo expositi prostent. Eos excussimus ibi ego a. 1879 itemque meo jussu Johannes Schmidt. »

Digitized by Google

suisses en 1854..., je disais que les citoyens déploraient le honteux état de leur musée épigraphique et que les étrangers s'en moquaient ou s'en indignaient. Grâce à un décret de 1861, les inscriptions, réunies convenablement et avec soin, y sont maintenant exposées à la vue. C'est là que je les ai relevées moi-même en 1879 et que Jean Schmidt les a également relevées à ma demande. »

Hélas, depuis lors, les inscriptions, remplacées dans leur local du Palais de Justice par un poste de police et une salle d'arrêts, sont de nouveau logées d'une façon misérable. Si Mommsen eût aperçu le toit naguère percé de nombreuses gouttières qui les abrite au pied du mur de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque publique, il se fût moqué ou indigné, en sa qualité d'étranger, de ce que nous déplorions comme citoyens. Heureusement quelques réparations urgentes ont été faites à cette lamentable toiture, et l'on peut espérer que bientôt les plus anciens documents relatifs à notre ville trouveront un asile convenable et définitif dans le nouveau Musée central.

Pour la publication des inscriptions de Genève dans le volume XII du *Corpus*, Mommsen eut un collaborateur capable et dévoué en la personne de Charles Morel. Nous savions que ce dernier le connaissait d'ancienne date [1], qu'il l'avait reçu chez lui à plusieurs reprises, et nous avons demandé à Madame Charles Morel quelques renseignements sur leurs relations scientifiques. Elle a bien voulu nous confier vingt lettres, billets ou cartes postales de Mommsen à son mari, et nous tenons à lui en exprimer ici notre sincère reconnaissance [2].

Nous devons constater, au sujet de l'écriture de Mommsen, que les plaintes des typographes allemands mentionnées par M. Guilland étaient parfaitement fondées. Les caractères sont

[1] Dans le volume intitulé *Commentationes philologæ in honorem Theodori Mommseni*, dédié à Mommsen en 1877 à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance par soixante-dix-huit de ses élèves et de ses amis, figure un travail (en allemand) de Charles Morel : *Castell und Vicus Tascaetium in Rätien.*

[2] Nous laisserons de côté, dans ce qui suit, quelques lettres à cause de la nature personnelle de leur contenu, et nous nous bornerons à donner une brève analyse de quelques autres.

Digitized by Google

mal formés et si fins que parfois, même à la loupe, ils sont à peu près indéchiffrables. Parmi les pièces que nous avons eues sous les yeux, deux lettres en français sont faciles à lire; les dix-huit autres sont en allemand, quelques-unes en caractères latins, la plupart en écriture allemande; nous n'avons pu déchiffrer quelques mots de ces dernières.

On voit dans ces lettres l'estime que Mommsen — qui ne la prodiguait pas — avait pour notre collègue; elles nous apprennent aussi que ce dernier ne lui a pas seulement rendu des services pour le *Corpus,* où son nom est souvent mentionné, mais aussi d'autres, très précieux, quand il séjournait encore à Paris dans les années qui suivirent immédiatement la guerre de 1870, en faisant dans les bibliothèques des recherches que le savant allemand ne pouvait plus venir faire lui-même.

Charles Morel, établi à Paris de 1862 à 1874, fut un des collaborateurs de Napoléon III pour l'*Histoire de Jules César;* il prit ensuite une part active à la fondation de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*

Mommsen venait fréquemment dans la capitale française, où il recevait le meilleur accueil du monde savant et de l'empereur lui-même. C'est à Paris que ces deux hommes firent connaissance; à quel moment remontent leurs relations?

Parmi les lettres que nous a confiées Madame Charles Morel il y en a une adressée à son mari par Madame Hortense Cornu, sœur de lait de Napoléon III. La voici : « Monsieur — Voudriez-vous nous faire le plaisir de venir dîner aujourd'hui chez nous à 7 heures. Vous y trouverez MM. Renier, *Mommsen*, Renan et Maury... » La seule date indiquée est « 9 mai, samedi », mais, parmi les années entre lesquelles on peut hésiter, nous avons constaté que la seule où le 9 mai est un samedi est l'année 1863. Ainsi, dès le mois de mai 1863, Morel a eu l'occasion de rencontrer Mommsen, et il est probable que leurs relations remontent aux premiers temps de son séjour à Paris.

La première lettre de Mommsen à Charles Morel est du 29 juin 1869. Il est très satisfait de son projet de traduire quelques-uns de ses écrits, et il approuve le choix proposé par son correspondant; il est d'avis, cependant, d'y ajouter la traduction de son travail sur le Conflit juridique entre César et le Sénat *(die*

Digitized by Google

Rechtsfrage zwischen Caesar und dem Senat, 1857) qui lui paraît de nature à intéresser particulièrement le public français. En fait, Charles Morel ne traduisit que l'*Etude sur la vie de Pline le Jeune*, publiée dans l'*Hermes* en 1868. A cause de la guerre, cette œuvre ne put paraître qu'en 1873, dans la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études », dont elle forme le 15me fascicule.

On sait qu'en 1870 Mommsen indigna les Français par ses attaques virulentes contre leur pays. Il adjura les Italiens de ne pas venir à leur aide (*Agli Italiani,* 30 août 1870); il flétrit la déchéance de leur littérature « aussi sale que les eaux de la Seine », et il traita Napoléon III, qui l'avait fort bien accueilli, de « chevalier d'industrie dont la cour n'était qu'un ramassis d'aventuriers. »

La lutte terminée, Mommsen regrette de ne plus pouvoir aller travailler à Paris, de ne plus rien recevoir de Léon Renier, l'épigraphiste, et d'autres savants français avec lesquels il avait été en relations. « Vous avez raison, » écrit-il à Morel, le 6 février 1872, « de me dire que les Allemands doivent être pleins de retenue et d'attentions (schonend und achtungsvoll) à l'égard des Français... Malheureusement nous sommes un peuple si impolitique que même les premiers de la nation ne se doutent pas que, dans les relations avec l'étranger, surtout dans les circonstances présentes, une simple lettre est un acte politique... Si vous entendez dire, cependant, que je me comporte comme les imprudents, je me bornerai à répondre : cela n'est pas vrai... »

Charles Morel avait offert à son correspondant de faire pour lui les recherches dont il aurait besoin dans les bibliothèques de Paris. Mommsen eut recours à maintes reprises à sa bienveillance, pour ses travaux et pour ceux de ses amis. Voici ce qu'on lit dans sa lettre du 11 juillet 1872 : « Vous avez été assez aimable pour m'offrir votre aide au cas où j'aurais quelques recherches à faire dans la bibliothèque qui, vu le fait qu'elle appartient à la « grande nation » est inaccessible à nous autres, petits gens du dehors ». Il en usera pour son ami H. Keil, de Halle, éditeur des *grammatici latini*... « Nous ne savons de Paris que ce que les journaux nous disent; de vous, pas de nouvelle. Nous devons sans doute supporter les conséquences de nos victoires, comme les Français doivent se résigner aux suites de leur contre-partie, mais maintenons ce qui peut et doit subsister encore de liens communs. »

Digitized by Google

Les liens continuèrent à se rompre ou à se dénouer. Le 10 novembre 1872, Mommsen a le regret d'annoncer à son ami que la convention entre Renier et le professeur Hübner, pour la publication des inscriptions de la Gaule et de la Germanie, a été dissoute à l'amiable. « Estimez-vous, » lui demande-t-il, « que, dans les circonstances actuelles, un jeune savant allemand, non compromis, puisse reprendre cette tâche? Nous souhaiterions que Renier s'y intéressât comme collaborateur, mais accepterait-il? » — « Je dois, » continue-t-il, « aller en Italie l'an prochain, et je pourrais facilement passer par Paris, mais quel accueil y recevrais-je, et ma visite ne risquerait-elle pas d'avoir plus d'inconvénients que d'avantages? » — Sa lettre se termine, comme c'est fréquemment le cas, par la prière de faire quelques recherches dans les bibliothèques.

Le 9 septembre 1874, le « savant allemand non compromis », dont il était question dans la lettre précédente, est trouvé. « Le professeur Hirschsfeld, de Prague, qui vous remettra ces lignes, se rend cet hiver à Paris afin de réunir les inscriptions de France, dont il a entrepris la publication dans le C. I. L. Vous ferez sans doute votre possible pour l'aider efficacement (mit Rath und That) dans sa tâche difficile. »

On sait qu'en 1880, dans la nuit du 11 au 12 juin, un incendie éclatait dans la maison de Mommsen, à Charlottenbourg, et détruisait une grande partie de ses livres et manuscrits. — Le 27 juillet, il envoie à Morel les lignes suivantes, où apparaît bien son indomptable énergie :

« Cher docteur — Avant d'avoir reçu votre lettre amicale, je savais que vous preniez part à mon triste sort. Je ne sais encore ce qu'il adviendra de ma vie et de mes plans; il me sera maintenant à peine possible d'exécuter ce que je projetais. La copie des inscriptions pourra cependant être refaite, même après cette catastrophe, et c'est à ce sujet que je veux demander votre aide. Lorsque, ce soir de malheur, je quittai ma table de travail, je venais de terminer la rédaction des *Helveticæ* et je pensais avoir achevé le dernier volume qui m'incombait pour le C. I. L. Le manuscrit est complètement détruit et une partie seulement des papiers réunis pour ce travail a été sauvée.

Digitized by Google

« J'espère que le Dr J. Schmidt, de Halle, qui lit bien les inscriptions et a de la pratique, se chargera de la revision des originaux — mes notes sont détruites — et m'évitera cette fatigue. Il se présentera prochainement chez vous; je vous prie de l'aider, en particulier de lui faire obtenir que les ouvrages nécessaires soient remis entre ses mains... »

Suivent quelques indications bibliographiques, la demande de collationner les « Abauzitiana » à la Bibliothèque publique et celle de remercier M. H. Fazy pour la lettre reçue de lui à l'occasion de l'incendie.

Le 15 avril 1888, Mommsen remercie Morel de lui avoir envoyé une communication qui pourra encore figurer dans le tome XII du *Corpus*, et il ajoute : « J'ai lu avec plaisir votre ouvrage sur Genève et Vienne[1]; c'est, il est vrai, toujours la vieille histoire, mais dans chaque ville elle devient nouvelle et elle est intéressante par les explications que vous donnez. »

Parmi les lettres de Mommsen il en est deux en français. Voici la première, qui prouve le cas que ce juge difficile faisait de son correspondant :

« Monsieur — Votre lettre m'est arrivée avec quelque retard ; je vous réponds de suite. Ce que vous me mandez m'étonne. J'ai toujours cru que vous étiez plus philologue qu'antiquaire et que, si l'on veut admettre ces catégories (un peu absurdes comme toutes les catégories, mais enfin nécessaires pour la vie pratique) il faudrait vous ranger dans la première. Pour ne citer qu'un exemple que j'ai étudié à fond, qui a lu votre beau travail sur le poème découvert récemment par M. Delisle dans le manuscrit de Rudeuve n° 8084 aura vu que vous savez déchiffrer un manuscrit très difficile (je l'ai fait collationner une seconde fois après vous et mon ami n'a pu ni ajouter ni changer une lettre dans votre édition), que vous savez le corriger et l'expliquer, en vous servant, il est vrai, de l'histoire, mais sans omettre vos devoirs d'éditeur philologique. Je vous le dis franchement : ce qui me plaît dans tout ce que vous publiez, c'est que j'y vois toujours la base philologique bien solidement assise, et que vous

[1] *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains,* dans les M. D. G., tome XX.

Digitized by Google

connaissez bien tous les outils de ce difficile métier pour les employer à propos. Je ne sais pas quelle tâche vous finirez à choisir, mais je sais que vous pouvez choisir en pleine liberté entre une tâche de philologie pure et simple et une tâche d'archéologie, c'est-à-dire de philologie appliquée à l'étude de l'histoire ancienne et des mœurs anciennes.

Tout à vous.

Berlin, 1 septembre 1874. MOMMSEN. »

La dernière lettre de Mommsen est également en français et elle se rapporte à la publication, faite en 1900, par MM. Jules Nicole et Charles Morel, des *Archives militaires du premier siècle :*

« Mon cher et ancien ami — Il y a longtemps que j'aurais dû vous envoyer le tirage définitif de ma petite notice et vous remercier de votre bonne lettre. Les beaux esprits se rencontrent quelquefois et quelquefois ils se heurtent, mais je vois avec plaisir que ce petit choc ne nous brouillera pas. Du reste, quant aux comptes, vous aviez raison; je n'ai pas fait attention aux quatre ans de Titus, selon la chronologie égyptienne, et j'ai dû corriger cette faute dans un post-scriptum. Du reste, il me semble que le monde ne fait pas de grands progrès; certainement nos chinoiseries sont pour le moment ridicules et pour l'avenir peut-être dangereuses. La Suisse est bien heureuse de n'avoir pas de politique extérieure.

Bien des choses à M. Nicole.

Tout à vous.

Charlottenbourg, 18/9 1900. MOMMSEN. »

* * *

Notre Société nomma Mommsen membre correspondant le 27 avril 1893. Il la remercia par la lettre suivante adressée à son président :

« Monsieur — La Société d'Archéologie et d'Histoire de Genève, à laquelle vous présidez, ayant bien voulu me conférer le titre de membre correspondant, je vous prie de vouloir bien lui présenter mes hommages et mes remerciements. J'ai plusieurs fois eu l'occasion de profiter de ses publications et parmi mes

Digitized by Google

nouveaux confrères, j'ai trouvé des aides zélés; c'est flatteur pour moi d'entrer dans votre Société.

Charlottenbourg, 8 mai 1893. MOMMSEN. »

* * *

Un mot encore avant de finir. Nous avons eu l'occasion de voir le ressentiment légitime des Français à l'égard de Mommsen, après la guerre de 1870. La Société des Antiquaires de France le raya même de la liste de ses membres correspondants. Il convient donc de rappeler que, depuis lors, l'apaisement s'est fait. A la fin de sa vie, Mommsen rendit justice à la valeur des travaux de la nouvelle école historique française. En 1895, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le nomma membre associé, et lorsqu'il vint en France, trois ans avant sa mort, le Paris des lettres et des sciences lui fit un accueil empressé et courtois qui l'honore autant que celui qui en était l'objet.

Mommsen, d'ailleurs, était digne de cet accueil, par les services rendus à la science, cela va sans dire, et par d'autres mérites encore. Ses yeux ont su voir autre chose, dans le monde, que « des écrivains grecs et latins, des couches de terrain ou des problèmes de mathématiques ». Le monde n'a pas dû lui paraître « petit ou misérable » ou plutôt — et c'est ce qui explique son intervention dans toutes les affaires qui intéressent son pays et l'humanité — il a voulu combattre ce qui lui paraissait, à tort ou à raison, petit et misérable, pour que pût croître ce qui est noble et grand.

C'est pour cela que, malgré ses violences, ses emportements, ses sarcasmes parfois injustes et cruels, Mommsen a droit, comme homme, à notre respect, de même que, comme savant, il a toute notre admiration.

Charles SEITZ.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 30 juin 1904

MEMBRES EFFECTIFS

MM.

Edouard Andreæ, docteur en médecine, 1900.
David Art, 1888.
Hippolyte Aubert, ancien élève de l'Ecole des chartes, directeur de la Bibliothèque publique, 1886.
Alfred Audéoud, colonel, 1900.
Ernest Audéoud, 1895.
Georges Autran, ingénieur, 1888.
Sigismond Balitzer, professeur de l'Université de Vienne, 1894.
Frédéric Barbey, archiviste-paléographe, 1901.
Edmond Barde, licencié en droit, 1901.
Charles Bastard, 1888.
Jean Baumgartner, professeur à la Faculté de théologie libre, 1901.
Maurice Bedot, docteur ès sciences, professeur extraordinaire à la Faculté des sciences, directeur du Musée d'histoire naturelle, 1891.
Albert Bétrix, docteur en médecine, privat-docent à la Faculté de médecine, 1897.
Max van Berchem, docteur en philosophie, 1890.
Victor van Berchem, 1885.
Louis Binet, 1897.
Henry-W. de Blonay, 1890.
Auguste Blondel, licencié en droit, 1880.
Agénor Boissier, 1865.

Digitized by Google

Alfred Boissier, docteur en philosophie, 1890.
Edmond Boissier, licencié en droit, 1890.
Fernand Boissier, 1902.
Charles Boissonas, architecte, 1888.
Edouard Bonna, licencié en théologie, 1900.
Pierre-J. Bordier, 1899.
Frédéric Borel, licencié en droit, ancien élève de l'Ecole des chartes, 1885.
Charles Borgeaud, docteur en philosophie et en droit, professeur à la Faculté de droit et à la Faculté des lettres, 1895.
Victor Brière, docteur en médecine, 1890.
Moïse Briquet, 1880.
Etienne Brocher, 1864.
Henri Brocher, docteur en droit, professeur à la Faculté de droit, 1895.
Jacques Brun, pharmacien, 1898.
Eugène de Budé, 1858.
Guy de Budé, 1903.
Edouard Burnet, pharmacien, 1902.
Auguste Cahorn, architecte, 1888.
Henri Cailler, 1892.
Casimir de Candolle, docteur en philosophie, 1890.
Lucien de Candolle, 1885.
Alfred Cartier, secrétaire de l'Administration des Musées et Collections de la Ville, 1882.
Louis Cartier, 1888.
Jean-Louis Cayla, architecte, 1890.
Lucien Cellérier, 1903.
Emile Chaix, maître de géographie à l'Ecole supérieure de commerce et à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, 1887.
Lucien Chalumeau, licencié ès lettres, maître à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles, 1896.
Tobie Chaperon, docteur en médecine, 1900.
Emile Chatelan, sous-conservateur à la Bibliothèque publique, 1897.
Henry Chauvet, 1887.
Louis Chauvet, 1896.

Digitized by Google

Charles CHENEVARD, 1897.
Edmond CHENEVIÈRE, 1888.
Albert CHOISY, notaire, 1885.
Eugène CHOISY, docteur en théologie, pasteur, 1893.
Alexandre CLAPARÈDE, docteur ès sciences, 1890.
Arthur DE CLAPARÈDE, docteur en droit, privat docent à la Faculté des lettres, 1888.
Elie COUCHET, avocat, 1901.
Jules COUGNARD, 1900.
Alfred COVELLE, docteur en droit, 1882.
Auguste CRAMER, avocat, 1880.
Lucien CRAMER, docteur en droit, 1898.
Gabriel DALLINGES, 1899.
Henri DARIER, 1887.
Francis DE CRUE, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 1890.
Eugène DEMOLE, docteur en philosophie, conservateur du Cabinet de numismatique, 1881.
Henry DÉONNA, docteur en droit, 1898.
Edouard DES GOUTTES, ingénieur, 1897.
Charles DU BOIS-MELLY, 1864.
Frédéric DUBOIS, 1896.
Jules DUBOIS, licencié en théologie, 1903.
Louis DUFOUR-VERNES, docteur honoraire ès-lettres de l'Université de Genève, archiviste d'Etat, 1860.
Théophile DUFOUR, archiviste paléographe, directeur honoraire des Archives et de la Bibliothèque publique, 1863.
Albert DUNANT, 1903.
Pierre-Louis DUNANT, docteur en médecine, 1890.
Emile DUVAL, 1883.
Auguste EGGIMANN, libraire-éditeur, 1899.
Charles EGGIMANN, éditeur, 1895.
Guillaume FATIO, 1895.
Camille FAVRE, ancien élève de l'Ecole des chartes, 1870.
Edouard FAVRE, docteur en philosophie, élève diplômé de l'Ecole des hautes-études, 1878.
Guillaume FAVRE, 1898.
Léopold FAVRE, licencié ès lettres, 1873.

Digitized by Google

William Favre, licencié ès sciences, 1873.

Henri Fazy, président du Conseil d'Etat, directeur des Archives, 1860.

Robert Fazy, juge au Tribunal de 1re instance, 1902.

Camille Ferrier, avocat, 1887.

Henri Ferrier, 1891.

Aymon Galiffe, juge au Tribunal de 1re instance, 1888.

Francis de Gallatin, 1898.

Henry Galopin, conservateur de la Salle des Armures, 1903.

Albert Gampert, notaire, 1888.

Frédéric Gardy, licencié ès lettres, conservateur à la Bibliothèque publique, 1895.

Léon Gautier, docteur en médecine, 1886.

Lucien Gautier, docteur en philosophie, professeur honoraire de théologie, 1893.

Raoul Gautier, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire, 1888.

Emile Genequand, docteur en droit, 1889.

Maurice Girod, 1890.

William Guex, 1898.

Jules Guillaumet-Vaucher, 1888.

Henri Heyer, licencié en théologie, bibliothécaire archiviste de la Compagnie des Pasteurs, 1872.

Horace Jaccard, 1904.

Alexandre Jullien, libraire-éditeur, 1887.

Henri Juvet, architecte, 1890.

Charles Kohler, ancien élève de l'Ecole des chartes, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Ste-Geneviève, à Paris, 1885.

Guillaume Kündig, libraire-éditeur, 1864.

Henri Kündig, libraire-éditeur, 1901.

Edouard Künkler, 1887.

Paul Ladame, docteur en médecine, privat docent à la Faculté de médecine, 1888.

Henri Le Fort, docteur en droit, juge à la Cour de justice, 1881.

Eugène-Henry Le Royer, avocat, 1898.

Gaston de Lessert, 1890.

Perceval de Loriol, 1859, docteur honoraire ès sciences de l'Université de Genève.

Digitized by Google

Charles MALLET, 1888.

Conrad DE MANDACH, docteur ès lettres, privat-docent à la Faculté des lettres, 1903.

Adolphe DE MARIGNAC, ancien juge à la Cour de justice, 1890.

Alfred MARTIN, docteur en droit, professeur à la Faculté de droit, 1872.

Camille MARTIN, 1903.

Charles MARTIN, pasteur, 1887.

Ernest MARTIN, docteur en théologie, professeur à la Faculté de théologie, 1888.

Léon MARTIN, notaire, 1897.

Paul-Edmond MARTIN, 1903.

Gustave MAUNOIR, 1897.

Horace MICHELI, docteur ès lettres, 1890.

Léopold MICHELI, archiviste paléographe, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique, 1901.

Jean-Jacques MONNIER, licencié ès lettres, 1900.

Eugène MORIAUD, notaire, 1904.

Théodore MORIN, 1890.

Gaston DE MORSIER, docteur en droit, avocat, 1895.

Gustave MOYNIER, docteur honoraire en droit et en sociologie, associé étranger de l'Institut de France, président du Comité de la Croix-Rouge, 1854.

Ernest MURET, professeur à la Faculté des lettres, 1896.

Ernest NAEF, 1897.

Albert NAVILLE, licencié ès lettres, 1864.

Edouard NAVILLE, docteur ès lettres et en philosophie, professeur extraordinaire à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut de France, 1870.

Théodore NAVILLE, pasteur, 1900.

Frédéric NECKER, 1885.

Arnold NICOLET, colonel, 1888.

Emile ODIER, 1890.

Gabriel ODIER, docteur en droit, avocat, privat-docent à la Faculté de droit, 1891.

James ODIER, 1880.

Paul OLTRAMARE, professeur à la Faculté des lettres, 1882.

Maurice DE PALÉZIEUX, 1882.

Digitized by Google

Eugène Pallard, 1897.
Simon Perron, 1892.
Louis Perrot, docteur ès sciences, 1890.
Constant Picot, docteur en médecine, 1887.
Ernest Picot, docteur en droit, juge à la Cour de justice, 1880.
Henri Picot, notaire, 1867.
Gaston Pictet, 1890.
Louis Pictet, licencié en droit, 1883.
Marius-Alexis Portier, 1903.
Frédéric Raisin, avocat, 1888.
Charles Ramboz, 1890.
Alexandre Ramu, 1890.
Edouard Ramu, 1890.
Burkhard Reber, 1888.
François Redard, 1888.
Louis Rehfous, professeur à la Faculté de droit, juge à la Cour de cassation, 1897.
Eugène Rigot, 1864.
Eugène Ritter, docteur honoraire de l'Université de Lausanne, professeur à la Faculté des lettres, 1872.
Gaston de la Rive, 1890.
Emile Rivoire, notaire, 1876.
Frédéric Roget, privat-docent à la Faculté des lettres, 1898.
William Rosier, professeur à la Faculté des lettres et des sciences sociales, 1890.
Ernest Saladin, 1890.
Albert Sarasin, licencié en droit, 1870.
Edouard Sarasin, docteur en philosophie, 1887.
Ferdinand de Saussure, professeur à la Faculté des lettres, 1892,
Arthur Sautter, docteur en droit, notaire, 1897.
Paul Schazmann, 1903.
Charles Seitz, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 1887.
Frédéric de Stoutz, avocat, 1862.
Ernest Strœhlin, docteur en théologie, professeur honoraire à l'Université, 1873.
Paul Strœhlin, président de la Société suisse de numismatique, 1888.

Digitized by Google

Jules TERRISSE, ingénieur, 1888.
Louis THÉVENAZ, maître au Collège, 1889.
Guillaume TREMBLEY, 1887.
Maurice TREMBLEY, 1902.
Henry TRONCHIN, 1887.
François TURRETTINI, 1865.
Henri TURRETTINI, 1878.
Théodore TURRETTINI, ingénieur, 1890.
Gaspard VALLETTE, licencié ès lettres et en droit, 1892.
François VAUCHER, assistant à la Bibliothèque nationale suisse, 1902.
Antoine VERCHÈRE, ancien professeur au Gymnase, 1883.
Charles-Alfred VIDART, licencié en droit, 1889.
Albert VOGT, 1901.
Charles VUILLE, avocat, 1888.
Henri VULLIÉTY, licencié ès-lettres, privat docent à la Faculté des lettres, 1897.
Georges WERNER, licencié en droit, 1904.
Henri DE WESTERWELLER, 1871.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Alexis ALEXEIEFF, professeur à l'Université de Moscou, 1888.
Eugène-Courtois d'ARCOLLIÈRES, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, à Chambéry, 1888.
Eugène ARNAUD, pasteur, à Crest (Drôme), 1873.
Ferdinand BUISSON, professeur à la Sorbonne, Paris, 1893.
Le chanoine Ulysse CHEVALIER, correspondant de l'Institut de France, à Romans (Drôme), 1869.
Léopold DELISLE, membre de l'Institut de France, administrateur de la Bibliothèque nationale, à Paris, 1865.
Jean DIERAUER, professeur à l'Ecole cantonale de Saint-Gall, conservateur de la Bibliothèque de la Ville, 1888.
Emile DOUMERGUE, professeur à la Faculté de théologie de Montauban, 1901.
Georges FAVÉY, juge fédéral, à Lausanne, 1888.
Gaspard GEORGE, architecte, à Lyon, 1873.

Digitized by Google

Edmond Hugues, ancien membre effectif, sous-préfet à Lodève (Hérault), 1881.

Wilhelm-Albert Jansen, ancien professeur à l'Académie militaire de Berlin, à Gries-Bozen (Tyrol), 1884.

Jacques Kaiser, archiviste en chef de la Confédération, à Berne, 1877.

Le baron Antoine Manno, secrétaire de la Députation royale d'histoire nationale, à Turin, 1887.

Gérold Meyer de Knonau, professeur à l'Université de Zurich, président de la Société générale d'histoire suisse, à Zurich, 1882.

Gabriel Monod, président de la Section des sciences philologiques et historiques à l'Ecole pratique des hautes études, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, à Paris, 1883.

Albert de Montet, secrétaire de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Corseaux, près Vevey, 1882.

Henry Morin-Pons, à Lyon, 1854.

Berthold van Muyden, syndic de Lausanne, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, 1893.

Albert Næf, archéologue cantonal, à Lausanne.

Léonce Pingaud, professeur, à Besançon, 1893.

Rodolphe Rahn, professeur à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, 1882.

Edouard Rott, docteur en droit, à Paris, 1883.

Victor Flour de Saint-Genis, président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or), 1869.

Le baron Fernand de Schickler, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, à Paris, 1883.

Le baron Edouard de Septenville, à Ruysbrœck-les-Bruxelles, Belgique, 1868.

Jean Strickler, ancien archiviste, à Berne, 1877.

C.-F. Trachsel, docteur en philosophie, à Lausanne, 1867.

Rodolphe Wackernagel, archiviste d'Etat, à Bâle, 1893.

Hermann Wartmann, président de la Société d'histoire de Saint-Gall, 1865.

Nathanaël Weiss, secrétaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, à Paris, 1888.

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

ET AUTRES

INSTITUTIONS DONT LA SOCIÉTÉ REÇOIT LES PUBLICATIONS

30 juin 1904.

Suisse.

Département fédéral de l'Intérieur, à Berne.
Musée national suisse, à Zurich.
Bibliothèque nationale suisse, à Berne.
Allgemeine geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz, à Zurich.
Société suisse des monuments historiques, à Zurich.
Société suisse de numismatique, à Genève.
Société suisse d'héraldique, à Neuchâtel.
Société suisse des traditions populaires, à Zurich.
Société d'histoire de la Suisse romande, à Lausanne.
Historischer Verein der fünf Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden, Zug, à Lucerne.
Historischer Verein des Kantons Schwyz.
Geschichtsforschender Verein von Nidwalden, à Stans.
Antiquarische Gesellschaft in Zürich.
Historischer Verein des Kantons Bern.
Société jurassienne d'émulation, à Porrentruy.
Historischer Verein des Kantons Glarus.
Société d'histoire du canton de Fribourg.
Deutscher geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg.
Historischer Verein des Kantons Solothurn.

Digitized by Google

Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel.
Historisch-antiquarischer Verein des Kantons Schaffhausen.
Historischer Verein in St-Gallen.
Historisch-antiquarische Gesellschaft von Graubünden, à Coire.
Historische Gesellschaft des Kantons Aargau, à Aarau.
Historischer Verein des Kantons Thurgau, à Frauenfeld.
Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, à Lausanne.
Bollettino storico della Svizzera italiana, à Bellinzone.
Geschichtsforschender Verein von Oberwallis, à Brigue.
Société helvétique de Saint-Maurice.
Société d'histoire du canton de Neuchâtel.
Institut national genevois.

France.

Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
Société de l'histoire de France, à Paris.
La Correspondance historique et archéologique, à Paris.
Société des Antiquaires de France, à Paris.
Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, à Paris.
Société de l'histoire du protestantisme français, à Paris.
Musée Guimet, à Paris.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, à Pontoise.
Société académique de Brest.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société éduenne des lettres, sciences et arts, à Autun.
Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Société d'émulation du département du Doubs, à Besançon.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Digitized by Google

Société d'émulation de Montbéliard.
Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saunier.
Société d'émulation de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.
Société Gorini, à Bourg-en-Bresse.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Bibiothèque de l'Université de Lyon.
Bulletin historique du diocèse de Lyon.
Société académique d'architecture de Lyon.
Académie delphinale, à Grenoble.
Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.
Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
Société de statistique de Marseille.
Académie de Nîmes.
Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique du département de Constantine.

Savoie et Italie.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
Société florimontane d'Annecy.
Académie salésienne, à Annecy.
Académie chablaisienne, à Thonon.
Académie de la Val d'Isère, à Moutiers.
Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de Maurienne.
Regia Deputazione sovra gli studi di storia patria, à Turin.
Societa storica subalpina, à Turin.
Société d'histoire vaudoise, à Torre Pellice.

Digitized by Google

Société académique, religieuse et scientifique du duché d'Aoste.
Societa storica lombarda, à Milan.
Societa archeologica comense, à Côme.
Societa napoletana di storia patria, à Naples.

Espagne.

Asociacion artistico arqueological barcelonesa, à Barcelone.

Allemagne.

Germanisches Nationalmuseum zu Nürnberg.
Deutscher Hugenottenverein, à Magdebourg.
Königl. Gesellschaft der Wissenschaften und Georg-Augusts-Universität zu Göttingen,
Verein für Geschichte und Alterthum Schlesiens, à Breslau.
Schlesische Gesellschaft für vaterländische Cultur, à Breslau.
Verein für Geschichte der Stadt Meissen.
Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde, à Iéna.
Oberhessischer Geschitchtsverein, à Giessen.
Verein für Geschichte und Alterthumskunde, zu Frankfurt-am-Mein.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Badische historische Kommission, à Carlsruhe.
Historisch-philosophischer Verein zu Heidelberg.
Verein für Geschichte der Stadt Nürnberg.
Königl. Bayerische Akademie der Wissenschaften, historische Classe, à Munich.
Historischer Verein ven Oberpfalz und Regensburg.
Historischer Verein für Schwaben und Neuburg, à Augsbourg.
Verein für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung, à Lindau.

Autriche-Hongrie.

Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, in Wien.

Digitized by Google

Ferdinandeum, à Innsbruck.
Historischer Verein für Steiermark à Gratz.
Königl. Böhmisch Gesellschaft der Wissenschaften, à Prague.
Société croate d'archéologie, à Agram.

Hollande.

Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht.
Commission pour l'histoire des Eglises wallones, à Leyde.

Belgique.

Société royale belge de numismatique, à Bruxelles.
Société de l'histoire de Belgique, à Anvers.
Académie royale d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société libre d'émulation de Liège.

Grande-Bretagne.

Royal Irish Academy, à Dublin.
The Huguenot Society of London.

Suède.

Kongl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademien, à Stockholm.
Kongl. humanistiska Vetenskaps-Samfundet, à Upsal.

Norvège.

Université royale de Norvège, à Christiania.

Russie.

Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

Etats-Unis.

American Historical Review, à New-York.
Smithsonian Institution, à Washington.
Peabody Museum of american archeology and ethnology, à Cambridge.

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 4, l. 27. *Ajoutez :* — Impr. sous le titre de : *Vie de Jean-Robert Chouet, professeur et magistrat genevois* (1642-1731), Genève, 1899, in-12, de 301 p.

P. 5, l. 20. *Au lieu de :* 1897, *lisez :* 1896.

P. 6, l. 14. *Ajoutez :* — Impr. sous le titre : *Les anciennes papeteries du duché de Bar et quelques filigranes barrois de la seconde moitié du XVe siècle,* dans le *Biographe moderne* 1898, n° 1, tiré à part.

P. 6, l. 19. *Ajoutez :* — Fragments, p. LV-LXXIV de l'*Introduction* à son ouvrage intitulé : *Catalogue des thèses de théologie soutenues à l'Académie de Genève pendant les XVIe XVIIe et XVIIIe siècles.* Genève, 1898, in-8, de 168 p.

P. 90, l. 24. *Ajoutez :* — Voy. *La Chanson de l'Escalade en langage savoyard, publiée avec d'autres documents sur cette entreprise, par Eugène Ritter,* Genève 1900, pet. in-8, p. 63-65.

P. 91, l. 34. *Ajoutez :* — Impr. sous le titre de : *Vie de Jean Robert Chouet, professeur et magistrat genevois* (1642-1731), Genève, 1899, in-12, de 301 p.

P. 93, l. 7. *Ajoutez :* — Impr. dans les *Mémoires et Documents publiés par l'Académie chablaisienne,* t. XII, 1898, p. XII-XVIII.

P. 93, l. 9. *Ajoutez :* — Voy. son Mémoire intitulé : *Le syndic Philibert Blondel* (1555-1606), dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXVIII, 1904, p. 227 à 351.

P. 131, l. 22. *Ajoutez :* — Impr. dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXVIII, 1902.

P. 132, l. 14. *Ajoutez :* — Voy. l'avant-propos de son mémoire intitulé : *L'État du Gouvernement présent de la République de Genève* [1721], par *Ant. Tronchin,* dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXV, 1901, p. 203 et suiv.

P. 133, l, 10. *Ajoutez :* — Impr. dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXV, 1901, p. 163-201.

P. 180, l. 3. *Ajoutez :* — Impr. dans la *Bibliothèque Universelle,* Lausanne, 107e année, 1902, t. XXVI, p. 497-524.

P. 180, l. 4. *Ajoutez :* — Impr. dans *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXVIII, 1902.

Digitized by Google

P. 182, l. 2. *Ajoutez :* — Fragment de son ouvrage intitulé : *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901 in-8, de 217 p.

P. 182, l. 4. *Ajoutez :* — Fragments de son ouvrage intitulé : *Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade 1597-1603.* Genève 1902, in-8 de 570 p.

P. 217, l. 4. *Ajoutez :* — Voy. son article intitulé : *Couteau à manche d'ivoire sculpté, représentant deux gladiateurs*, dans l'*Anzeiger für schweiz. Alterthumskunde,* neue Folg, Bd. V, 1903, p. 117-136,

P. 217, l. 12. *Ajoutez :* — Voy. ses articles intitulés : *Le cimetière gallo-helvète de Vevey,* dans l'*Anzeiger für schweiz. Alterthumskunde,* neue Folge, Bd. III, 1901, p. 14-30 et 105-114; Bd. IV, 1902-1903, p. 18-44 et 260-270, fig. et pl.

P. 218, l. 2. *Ajoutez :* — Impr. dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XXVIII, 1902.

P. 218, l. 21. *Ajoutez :* — Fragments de son ouvrage intitulé : *L'État chrétien calviniste à Genève, au temps de Théodore de Bèze,* Genève 1902, in-8 de 622 p.

P. 218, l. 29. *Ajoutez :* — Une de ces lettres a été publiée dans l'article du même intitulé : *Un don genevois à l'Assemblée nationale en 1789,* dans la *Revue historique vaudoise,* 12e année, 1904, p. 209-218, et tiré à part avec des additions, Lausanne, 1904, in-8, de 16 p.

P. 308, l. 22. *Ajoutez :* — Impr. dans l'*Almanach de Genève,* 1904, p. 104 et suiv.

P. 325, l. 14. *Au lieu de :* du 25 avril 1900 au 24 avril 1901, *lisez :* du 25 avril 1901 au 24 avril 1902.

P. 327, l. 9. *Au lieu de :* Vullietty, *lisez :* Vulliéty.

P. 338, l. 5. *Ajoutez :* — Impr. dans le *Journal de Genève*, des 5 et 12 janvier 1903.

P. 339, l. 13. *Ajoutez :* — Voy. l'Introduction de son Mémoire intitulé : *Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du Dimanche 12 jour de Décembre 1602, par Melchior Goldast, réimprimé d'après l'édition de 1603*, dans les *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* t. XXVIII, p. 139-224.

P. 340, l. 11. *Ajoutez :* — Impr. dans la *Bibliothèque universelle,* Lausanne, 108e année, 1903, t. XXX, p. 295-311.

P. 346, l. 9. *Ajoutez :* — Impr. dans le *Journal de Genève* du 23 mars 1903.

P. 346, l. 15. *Ajoutez :* — Impr. dans la *Voix du Pays*, Genève, 1904, p. 57 et suiv.

P. 350, l. 3. *Au lieu de :* Fould, *lisez :* Foulc.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Le 2me volume du *Bulletin* a été publié en 9 livraisons : la 1re (p. 1-84 et pl. I-III) est datée d'octobre 1897, la 2me (p. 85-128) d'octobre 1898, la 3me (p. 129-174 et pl. IV et V) d'octobre 1899, la 4me (p. 175-206) d'octobre 1900, la 5me (p. 207-222) d'octobre 1901, la 6me (p. 223-302) a paru en 1902, la 7me (p. 303-336 et pl. VI et VII) est datée d'octobre 1902, la 8me (p. 337-364 et pl. VIII-X) de mai 1903 et la 9me (p. 365-...) de juin 1904.

Pages

Personnel de la Société 1, 85, 129, 175, 207, 303, 337, 365

Mémoires, rapports, etc., présentés à la Société 4, 89, 131, 179, 216, 308, 338, 371

Faits divers 7, 93, 134, 182, 219, 324, 352, 390

Ouvrages reçus par la Société ... 8, 94, 135, 184, 220, 325, 353, 392

Documents inédits. Charte universitaire octroyée par le pape Martin V à Jean de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, évêque commendataire de Genève (1418-1422), par Charles Borgeaud 11

Les Archives d'Etat de Genève (1814-1896) par Louis Dufour-Vernes 19

Les milliaires et l'église de Prévessin (avec 1 planche), par Emile Dunant 42

Fragments d'archéologie genevoise IV (avec 2 planches), par Jaques Mayor 57

Trouvailles à Saint-Pierre..... 57

Trouvailles à la place de Bel-Air 60

Un vitrail aux armes de Genève 64

La cloche de Corsier 66

Papiers trouvés à l'horloge du Molard 76

La Tour de l'Ile 84

Pierre Vaucher, allocution à la Société d'histoire et d'archéologie, par Frédéric Gardy 97

Bibliographie des travaux de Pierre Vaucher, par Edouard Favre . 107

Principaux articles nécrologiques parus en 1898 sur Pierre Vaucher..... 123

Digitized by Google

Archéologie genevoise. Deux fragments d'architecture gothique par Burkhard Reber 125
Nicolas Colladon et la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève, par Hippolyte Aubert 138
Note sur des pipes antiques par Burkhard Reber 164
Note sur un vitrail aux armes de Genevois (avec 2 planches), par Jaques Mayor 169
Les idées politiques de Théodore de Bèze d'après le traité *Du droit des magistrats sur leurs sujets* par Alfred Cartier 187
Corniches romaines et enceintes du moyen âge (avec 2 planches), par Camille Favre 328
L'emplacement du bûcher de Michel Servet (avec 3 planches), par Emile Doumergue 356
Théodore Mommsen. Son activité littéraire à Zurich et sa correspondance avec Charles Morel, par Charles Seitz 395
Liste des membres de la Société au 30 juin 1904 411
Membres effectifs 411
Membres correspondants 417
Liste des Sociétés correspondantes 419
Additions et corrections 425

PARLAMENT DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google